00101723

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 19 September, 2016

COLLECTION COMPLETE DES ŒUVRES DE J. J. ROUSSEAU.

101723 ac

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC

TOME DOUZIEME.

J. M. Moreau le jeune inven. | *N. Le Mire sculp. 1776*

COLLECTION COMPLETE DES ŒUVRES DE J. J. ROUSSEAU,

Citoyen de Geneve.

Vol XII

TOME DOUZIEME.

Contenant des Pieces sur divers sujets, & un Recueil de Lettres sur la Philosophie, la Morale, & la Politique.

LIBRARY BOMBAY BRANCH ROYAL ASIATIC

A GENEVE.

M. DCC. LXXXII.

God
Fr 840.8
Rou/col
101723
00101723

EXTRAIT
DU
PROJET
DE
PAIX PERPÉTUELLE
DE MONSIEUR L'ABBÉ
DE SAINT-PIERRE.

Tunc genus humanum positis sibi consulat armis,
Inque vicem gens omnis amet. LUCAIN.

LETTRE
DE M. ROUSSEAU à M. DE BASTIDE.

A Montmorenci, le 5 Décembre 1760.

J'AUROIS voulu, Monsieur, pouvoir répondre à l'honnêteté de vos sollicitations, en concourant plus utilement à votre entreprise ; mais vous savez ma résolution, & faute de mieux, je suis réduit, pour vous complaire, à tirer de mes anciens barbouillages le morceau ci-joint, comme le moins indigne des regards du Public. Il y a six ans que M. le Comte de Saint-Pierre m'ayant confié les manuscrits de feu M. l'Abbé son oncle, j'avois commencé d'abréger ses écrits, afin de les

rendre plus commodes à lire, & que ce qu'ils ont d'utile fût plus connu. Mon dessein étoit de publier cet abrégé en deux volumes, l'un desquels eût contenu les extraits des Ouvrages, & l'autre un jugement raisonné sur chaque projet : mais, après quelque essai de ce travail, je vis qu'il ne m'étoit pas propre & que je n'y réussirois point. J'abandonnai donc ce dessein, après l'avoir seulement exécuté sur la Paix perpétuelle & sur la Polysynodie. *Je vous envoie, Monsieur, le premier de ces extraits, comme un sujet inaugural pour vous qui aimez la paix, & dont les écrits la respirent. Puissions-nous la voir bientôt rétablie entre les Puissances ; car entre les Auteurs on ne l'a jamais vue, & ce n'est pas aujourd'hui qu'on doit l'espérer. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.*

ROUSSEAU.

PROJET
DE
PAIX PERPÉTUELLE (*).

COMME jamais Projet plus grand, plus beau ni plus utile n'occupa l'eſprit humain, que celui d'une Paix perpétuelle & univerſelle entre tous les Peuples de l'Europe, jamais Auteur ne mérita mieux l'attention du Public que celui qui propoſe des moyens pour mettre ce Projet en exécution. Il eſt même bien difficile qu'une pareille matiere laiſſe un homme ſenſible & vertueux exempt d'un peu d'enthouſiaſme; & je ne ſais ſi l'illuſion d'un cœur véritablement humain, à qui ſon zele rend tout facile, n'eſt pas en cela préférable à cette âpre & repouſſante raiſon, qui trouve toujours dans ſon indifférence pour le bien public le premier obſtacle à tout ce qui peut le favoriſer.

Je ne doute pas que beaucoup de Lecteurs ne s'arment d'avance d'incrédulité pour réſiſter au plaiſir de la perſuaſion, & je les plains de prendre ſi triſtement l'entêtement pour la ſageſſe. Mais j'eſpere que quelque ame honnête partagera l'émotion délicieuſe avec laquelle je prends la plume ſur un ſujet ſi intéreſſant pour l'humanité. Je vais voir, du moins en idée, les hommes s'unir & s'aimer; je vais penſer à une douce & paiſible ſociété de freres, vivans dans une concorde éternelle, tous conduits par les mêmes maximes, tous heureux du bonheur commun; &, réaliſant en moi-même un tableau ſi touchant,

(*) Cette Piece & les trois ſuivantes auroient dû être placées dans le premier volume de cette Collection; mais la groſſeur de ce volume nous a déterminé à les placer à la tête de celui-ci.

l'image d'une félicité qui n'eſt point, m'en fera goûter quelques inſtans une véritable.

Je n'ai pu refuſer ces premieres lignes au ſentiment dont j'étois plein. Tâchons maintenant de raiſonner de ſang-froid. Bien réſolu de ne rien avancer que je ne le prouve, je crois pouvoir prier le Lecteur à ſon tour de rien nier qu'il ne le réfute, car ce ne ſont pas tant les raiſonneurs que je crains, que ceux qui, ſans ſe rendre aux preuves, n'y veulent rien objecter.

Il ne faut pas avoir long-tems médité ſur les moyens de perfectionner un Gouvernement quelconque, pour appercevoir des embarras & des obſtacles qui naiſſent moins de ſa conſtitution que de ſes relations externes; de ſorte que la plupart des ſoins qu'il faudroit conſacrer à ſa police, on eſt contraint de les donner à ſa ſureté, & de ſonger plus à le mettre en état de réſiſter aux autres qu'à le rendre parfait en lui-même. Si l'ordre ſocial étoit, comme on le prétend, l'ouvrage de la raiſon plutôt que des paſſions, eût-on tardé ſi long-tems à voir qu'on en a fait trop ou trop peu pour notre bonheur; que chacun de nous étant dans l'état civil avec ſes concitoyens & dans l'état de nature avec tout le reſte du monde, nous n'avons prévenu les guerres particulieres que pour en allumer de générales, qui ſont mille fois plus terribles; & qu'en nous uniſſant à quelques hommes, nous devenons réellement les ennemis du genre-humain?

S'il y a quelque moyen de lever ces dangereuſes contradictions, ce ne peut être que par une forme de gouvernement confédérative, qui, uniſſant les Peuples par des liens ſemblables

à ceux qui unissent les individus, soumette également les uns & les autres à l'autorité des Loix. Ce gouvernement paroît d'ailleurs préférable à tout autre, en ce qu'il comprend à la fois les avantages des grands & des petits Etats, qu'il est redoutable au dehors par sa puissance, que les Loix y sont en vigueur, & qu'il est le seul propre à contenir également les Sujets, les Chefs & les Etrangers.

Quoique cette forme paroisse nouvelle à certains égards, & qu'elle n'ait en effet été bien entendue que par les Modernes, les Anciens ne l'ont pas ignorée. Les Grecs eurent leurs Amphictions, les Etrusques leurs Lucumonies, les Latins leurs Féries, les Gaules leurs Cités, & les derniers soupirs de la Grece devinrent encore illustres dans la Ligue Achéenne. Mais nulles de ces confédérations n'approcherent pour la sagesse de celle du Corps Germanique, de la Ligue Helvétique & des Etats Généraux. Que si ces Corps politiques sont encore en si petit nombre & si loin de la perfection dont on sent qu'ils seroient susceptibles, c'est que le mieux ne s'exécute pas comme il s'imagine, & qu'en politique ainsi qu'en morale, l'étendue de nos connoissances ne prouve gueres que la grandeur de nos maux.

Outre ces confédérations publiques, il s'en peut former tacitement d'autres moins apparentes & non moins réelles, par l'union des intérêts, par le rapport des maximes, par la conformité des coutumes, ou par d'autres circonstances qui laissent subsister des relations communes entre des Peuples divisés. C'est ainsi que toutes les Puissances de l'Europe forment entr'elles une sorte de systême qui les unit par une même religion, par

un même droit des gens, par les mœurs, par les lettres, par le commerce, & par une ſorte d'équilibre qui eſt l'effet néceſſaire de tout cela; & qui, ſans que perſonne ſonge en effet à le conſerver, ne feroit pourtant pas ſi facile à rompre que le penſent beaucoup de gens.

Cette ſociété des Peuples de l'Europe n'a pas toujours exiſté, & les cauſes particulieres qui l'ont fait naître ſervent encore à la maintenir. En effet, avant les conquêtes des Romains, tous les Peuples de cette partie du monde, barbares & inconnus les uns aux autres, n'avoient rien de commun que leur qualité d'hommes, qualité qui, ravalée alors par l'eſclavage, ne différoit gueres dans leur eſprit de celle de brute. Auſſi les Grecs, raiſonneurs & vains, diſtinguoient-ils, pour ainſi dire, deux eſpeces dans l'humanité; dont l'une, ſavoir la leur, étoit faite pour commander; & l'autre, qui comprenoit tout le reſte du monde, uniquement pour ſervir. De ce principe, il réſultoit qu'un Gaulois ou un Ibére n'étoit rien de plus pour un Grec que n'eût été un Caffre ou un Américain, & les Barbares eux-mêmes n'avoient pas plus d'affinité entr'eux que n'en avoient les Grecs avec les uns & les autres.

Mais quand ce Peuple, ſouverain par nature, eût été ſoumis aux Romains ſes eſclaves, & qu'une partie de l'hémiſphere connu eût ſubi le même joug, il ſe forma une union politique & civile entre tous les membres d'un même Empire; cette union fut beaucoup reſſerrée par la maxime, ou très-ſage ou très-inſenſée, de communiquer aux vaincus tous les droits des vainqueurs, & ſur-tout par le fameux décret de Claude, qui incorporoit tous les ſujets de Rome au nombre de ſes citoyens.

A la chaîne politique qui réunissoit ainsi tous les membres en un corps, se joignirent les institutions civiles & les loix qui donnerent une nouvelle force à ces liens, en déterminant d'une maniere équitable, claire & précise, du moins autant qu'on le pouvoit dans un si vaste Empire, les devoirs & les droits réciproques du Prince & des sujets, & ceux des citoyens entr'eux. Le code de Théodose, & ensuite les livres de Justinien furent une nouvelle chaîne de justice & de raison, substituée à propos à celle du pouvoir souverain, qui se relâchoit très-sensiblement. Ce supplément retarda beaucoup la dissolution de l'Empire, & lui conserva long-tems une sorte de jurisdiction sur les Barbares mêmes qui le désoloient.

Un troisieme lien, plus fort que les précédens, fut celui de la Religion, & l'on ne peut nier que ce ne soit sur-tout au Christianisme que l'Europe doit encore aujourd'hui l'espece de société qui s'est perpétuée entre ses membres; tellement que celui de ces membres qui n'a point adopté sur ce point le sentiment des autres, est toujours demeuré comme étranger parmi eux. Le Christianisme, si méprisé à sa naissance, servit enfin d'asyle à ses détracteurs. Après l'avoir si cruellement & si vainement persécuté, l'Empire Romain y trouva les ressources qu'il n'avoit plus dans ses forces; ses missions lui valoient mieux que des victoires; il envoyoit des évêques réparer les fautes de ses généraux, & triomphoit par ses prêtres quand ses soldats étoient battus. C'est ainsi que les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Lombards, les Avares & mille autres reconnurent enfin l'autorité de l'Empire après l'avoir subjugué, & reçurent, du moins en apparence, avec la loi

de l'Evangile celle du Prince qui la leur faisoit annoncer.

Tel étoit le respect qu'on portoit encore à ce grand Corps expirant, que jusqu'au dernier instant ses destructeurs s'honoroient de ses titres; on voyoit devenir officiers de l'Empire, les mêmes conquérans qui l'avoient avili; les plus grands Rois accepter, briguer même les honneurs Patriciaux, la Préfecture, le Consulat; &, comme un lion qui flatte l'homme qu'il pourroit dévorer, on voyoit ces vainqueurs terribles rendre hommage au trône Impérial, qu'ils étoient maîtres de renverser.

Voilà comment le Sacerdoce & l'Empire ont formé le lien social de divers Peuples, qui, sans avoir aucune communauté réelle d'intérêts, de droits ou de dépendance, en avoient une de maximes & d'opinions, dont l'influence est encore demeurée, quand le principe a été détruit. Le simulacre antique de l'Empire Romain a continué de former une sorte de liaison entre les membres qui l'avoient composé; & Rome ayant dominé d'une autre maniere après la destruction de l'Empire, il est resté de ce double lien (1) une société plus étroite entre les Nations de l'Europe, où étoit le centre des deux Puissances, que dans les autres parties du monde, dont les divers Peuples, trop épars pour se correspondre, n'ont de plus aucun point de réunion.

Joignez à cela la situation particuliere de l'Europe, plus

(1) Le respect pour l'Empire Romain a tellement survécu à sa puissance, que bien des Jurisconsultes ont mis en question si l'Empereur d'Allemagne n'étoit pas le Souverain naturel du monde; & Bartole a poussé les choses jusqu'à traiter d'hérétique quiconque osoit en douter. Les livres des Canonistes sont pleins de décisions semblables sur l'autorité temporelle de l'Eglise Romaine.

également

également peuplée, plus également fertile, mieux réunie en toutes ses parties; le mélange continuel des intérêts que les liens du sang & les affaires du commerce, des arts, des colonies ont mis entre les Souverains; la multitude des rivieres & la variété de leur cours, qui rend toutes les communications faciles; l'humeur inconstante des Habitans, qui les porte à voyager sans cesse & à se transporter fréquemment les uns chez les autres; l'invention de l'Imprimerie & le goût général des Lettres, qui a mis entr'eux une communauté d'études & de connoissances; enfin la multitude & la petitesse des Etats, qui, jointe aux besoins du luxe & à la diversité des climats, rend les uns toujours nécessaires aux autres. Toutes ces causes réunies forment de l'Europe, non-seulement comme l'Asie ou l'Afrique, une idéale collection de Peuples qui n'ont de commun qu'un nom*, mais une société réelle qui a sa Religion, ses mœurs, ses coutumes & même ses loix, dont aucun des Peuples qui la composent ne peut s'écarter sans causer aussi-tôt des troubles.

A voir, d'un autre côté, les dissentions perpétuelles, les brigandages, les usurpations, les révoltes, les guerres, les meurtres, qui désolent journellement ce respectable séjour des Sages, ce brillant asyle des Sciences & des Arts; à considérer nos beaux discours & nos procédés horribles, tant d'humanité dans les maximes & de cruauté dans les actions, une Religion si douce & une si sanguinaire intolérance, une Politique si sage dans les livres & si dure dans la pratique, des Chefs si bienfaisans & des Peuples si misérables, des Gouvernemens si modérés & des guerres si cruelles: on sait à peine comment

concilier ces étranges contrariétés; & cette fraternité prétendue des Peuples de l'Europe ne semble être qu'un nom de dérision, pour exprimer avec ironie leur mutuelle animosité.

Cependant les choses ne font que suivre en cela leur cours naturel; toute société sans loix ou sans Chefs, toute union formée ou maintenue par le hasard, doit nécessairement dégénérer en querelle & dissention à la premiere circonstance qui vient à changer; l'antique union des Peuples de l'Europe a compliqué leurs intérêts & leurs droits de mille manieres; ils se touchent par tant de points, que le moindre mouvement des uns ne peut manquer de choquer les autres; leurs divisions sont d'autant plus funestes, que leurs liaisons sont plus intimes; & leurs fréquentes querelles ont presque la cruauté des guerres civiles.

Convenons donc que l'état relatif des Puissances de l'Europe est proprement un état de guerre, & que tous les Traités partiels entre quelques-unes de ces Puissances sont plutôt des trèves passageres que de véritables Paix; soit parce que ces Traités n'ont point communément d'autres garans que les Parties contractantes, soit parce que les droits des unes & des autres n'y sont jamais décidés radicalement, & que ces droits mal éteints, ou les prétentions qui en tiennent lieu entre des Puissances qui ne reconnoissent aucun Supérieur, seront infailliblement des sources de nouvelles guerres, si-tôt que d'autres circonstances auront donné de nouvelles forces aux Prétendans.

D'ailleurs, le Droit public de l'Europe n'étant point établi ou autorisé de concert, n'ayant aucuns principes généraux, &

variant inceſſamment ſelon les tems & les lieux, il eſt plein de regles contradictoires qui ne ſe peuvent concilier que par le droit du plus fort; de ſorte que la raiſon ſans guide aſſuré, ſe pliant toujours vers l'intérêt perſonnel dans les choſes douteuſes, la guerre ſeroit encore inévitable, quand même chacun voudroit être juſte. Tout ce qu'on peut faire avec de bonnes intentions, c'eſt de décider ces ſortes d'affaires par la voie des armes, ou de les aſſoupir par des Traités paſſagers; mais bientôt aux occaſions qui raniment les mêmes querelles, il s'en joint d'autres qui les modifient; tout s'embrouille, tout ſe complique; on ne voit plus rien au fond des choſes; l'uſurpation paſſe pour droit, la foibleſſe pour injuſtice; & parmi ce déſordre continuel, chacun ſe trouve inſenſiblement ſi fort déplacé, que ſi l'on pouvoit remonter au droit ſolide & primitif, il y auroit peu de Souverains en Europe qui ne duſſent rendre tout ce qu'ils ont.

Une autre ſemence de guerre, plus cachée & non moins réelle, c'eſt que les choſes ne changent point de forme en changeant de nature; que des Etats héréditaires en effet, reſtent électifs en apparence; qu'il y ait des Parlemens ou Etats nationaux dans des Monarchies, des Chefs héréditaires dans des Républiques; qu'une Puiſſance dépendante d'une autre, conſerve encore une apparence de liberté; que tous les Peuples, ſoumis au même pouvoir, ne ſoient pas gouvernés par les mêmes loix; que l'ordre de ſucceſſion ſoit différent dans les divers Etats d'un même Souverain; enfin que chaque Gouvernement tende toujours à s'altérer, ſans qu'il ſoit poſſible d'empêcher ce progrès. Voilà les cauſes générales & par-

ticulieres qui nous unissent pour nous détruire, & nous font écrire une si belle doctrine sociale avec des mains toujours teintes de sang humain.

Les causes du mal étant une fois connues, le remede, s'il existe, est suffisamment indiqué par elles. Chacun voit que toute société se forme par les intérêts communs; que toute division naît des intérêts opposés; que mille événemens fortuits pouvant changer & modifier les uns & les autres, dès qu'il y a société, il faut nécessairement une force coactive, qui ordonne & concerte les mouvemens de ses membres, afin de donner aux communs intérêts & aux engagemens réciproques, la solidité qu'ils ne sauroient avoir par eux-mêmes.

Ce seroit d'ailleurs une grande erreur, d'espérer que cet état violent pût jamais changer par la seule force des choses, & sans le secours de l'art. Le systême de l'Europe a précisément le degré de solidité qui peut la maintenir dans une agitation perpétuelle, sans la renverser tout-à-fait; & si nos maux ne peuvent augmenter, ils peuvent encore moins finir, parce que toute grande révolution est désormais impossible.

Pour donner à ceci l'évidence nécessaire, commençons par jetter un coup-d'œil général sur l'état présent de l'Europe. La situation des montagnes, des mers & des fleuves qui servent de bornes aux nations qui l'habitent, semble avoir décidé du nombre & de la grandeur de ces nations; & l'on peut dire que l'ordre politique de cette partie du monde est, à certains égards, l'ouvrage de la nature.

En effet, ne pensons pas que cet équilibre si vanté ait été établi par personne, & que personne ait rien fait à dessein de

le conſerver : on trouve qu'il exiſte ; & ceux qui ne ſentent pas en eux-mêmes aſſez de poids pour le rompre, couvrent leurs vues particulieres du prétexte de le ſoutenir. Mais qu'on y ſonge ou non, cet équilibre ſubſiſte, & n'a béſoin que de lui-même pour ſe conſerver, ſans que perſonne s'en mêle ; & quand il ſe romproit un moment d'un côté, il ſe rétabliroit bientôt d'un autre : de ſorte que ſi les Princes qu'on accuſoit d'aſpirer à la Monarchie univerſelle, y ont réellement aſpiré, ils montroient en cela plus d'ambition que de génie ; car comment enviſager un moment ce projet, ſans en voir auſſi-tôt le ridicule ? Comment ne pas ſentir qu'il n'y a point de Potentat en Europe aſſez ſupérieur aux autres, pour pouvoir jamais en devenir le maître ? Tous les Conquérans qui ont fait des révolutions, ſe préſentoient toujours avec des forces inattendues, ou avec des troupes étrangeres & différemment aguerries, à des Peuples ou déſarmés, ou diviſés, ou ſans diſcipline ; mais où prendroit un Prince Européen des forces inattendues, pour accabler tous les autres, tandis que le plus puiſſant d'entr'eux eſt une ſi petite partie du tout, & qu'ils ont de concert une ſi grande vigilance ? Aura-t-il plus de troupes qu'eux tous ? Il ne le peut, ou n'en ſera que plutôt ruiné, ou ſes troupes ſeront plus mauvaiſes, en raiſon de leur plus grand nombre. En aura-t-il de mieux aguerries ? Il en aura moins à proportion. D'ailleurs la diſcipline eſt par-tout à-peu-près la même, ou le deviendra dans peu. Aura-t-il plus d'argent ? Les ſources en ſont communes, & jamais l'argent ne fit de grandes conquêtes. Fera-t-il une invaſion ſubite ? La famine ou des places fortes l'arrêteront à chaque pas. Voudra-

t-il s'agrandir pied-à-pied? Il donne aux ennemis le moyen de s'unir pour résister; le tems, l'argent & les hommes ne tarderont pas à lui manquer. Divisera-t-il les autres Puissances pour les vaincre l'une par l'autre? Les maximes de l'Europe rendent cette politique vaine; & le Prince le plus borné ne donneroit pas dans ce piége. Enfin, aucun d'eux ne pouvant avoir de ressources exclusives, la résistance est, à la longue, égale à l'effort; & le tems rétablit bientôt les brusques accidens de la fortune, sinon pour chaque Prince en particulier, au moins pour la constitution générale.

Veut-on maintenant supposer à plaisir l'accord de deux ou trois Potentats pour subjuguer tout le reste? Ces trois Potentats, quels qu'ils soient, ne feront pas ensemble la moitié de l'Europe. Alors l'autre moitié s'unira certainement contre eux; ils auront donc à vaincre plus fort qu'eux-mêmes. J'ajoute que les vues des uns sont trop opposées à celles des autres, & qu'il regne une trop grande jalousie entr'eux, pour qu'ils puissent même former un semblable projet : j'ajoute encore que, quand ils l'auroient formé, qu'ils le mettroient en exécution, & qu'il auroit quelques succès, ces succès mêmes seroient, pour les Conquérans alliés, des semences de discorde; parce qu'il ne seroit pas possible que les avantages fussent tellement partagés, que chacun se trouvât également satisfait des siens; & que le moins heureux s'opposeroit bientôt aux progrès des autres qui, par une semblable raison, ne tarderoient pas à se diviser eux-mêmes. Je doute que depuis que le monde existe, on ait jamais vu trois ni même deux grandes Puissances, bien unies, en subjuguer d'autres, sans

ſe brouiller ſur les contingens ou ſur les partages, & ſans donner bientôt, par leur méſintelligence, de nouvelles reſſources aux foibles. Ainſi, quelque ſuppoſition qu'on faſſe, il n'eſt pas vraiſemblable que ni Prince, ni Ligue, puiſſe déſormais changer conſidérablement & à demeure, l'état des choſes parmi nous.

Ce n'eſt pas à dire que les Alpes, le Rhin, la Mer, les Pyrénées ſoient des obſtacles inſurmontables à l'ambition; mais ces obſtacles ſont ſoutenus par d'autres qui les fortifient, ou ramenent les Etats aux mêmes limites, quand des efforts paſſagers les en ont écartés. Ce qui fait le vrai ſoutien du ſyſtême de l'Europe, c'eſt bien en partie le jeu des négociations, qui preſque toujours ſe balancent mutuellement; mais ce ſyſtême a un autre appui plus ſolide encore; & cet appui c'eſt le Corps Germanique, placé preſque au centre de l'Europe, lequel en tient toutes les autres parties en reſpect; & ſert peut-être encore plus au maintien de ſes voiſins, qu'à celui de ſes propres membres: Corps redoutable aux étrangers, par ſon étendue, par le nombre & la valeur de ſes Peuples; mais utile à tous par ſa conſtitution, qui, lui ôtant les moyens & la volonté de rien conquérir, en fait l'écueil des conquérans. Malgré les défauts de cette conſtitution de l'Empire, il eſt certain que tant qu'elle ſubſiſtera, jamais l'équilibre de l'Europe ne ſera rompu, qu'aucun Potentat n'aura à craindre d'être détrôné par un autre, & que le traité de Weſtphalie ſera peut-être à jamais parmi nous la baſe du ſyſtême politique. Ainſi le droit public, que les Allemands étudient avec tant de ſoin, eſt encore plus important qu'ils ne

pensent, & n'est pas seulement le droit public Germanique; mais, à certains égards, celui de toute l'Europe.

Mais si le présent système est inébranlable, c'est en cela même qu'il est plus orageux; car il y a, entre les Puissances Européennes, une action & une réaction qui, sans les déplacer tout-à-fait, les tient dans une agitation continuelle; & leurs efforts sont toujours vains & toujours renaissans, comme les flots de la mer, qui sans cesse agitent sa surface, sans jamais en changer le niveau; de sorte que les Peuples sont incessamment désolés, sans aucun profit sensible pour les Souverains.

Il me seroit aisé de déduire la même vérité des intérêts particuliers de toutes les Cours de l'Europe; car je ferois voir aisément que ces intérêts se croisent de maniere à tenir toutes leurs forces mutuellement en respect; mais les idées de commerce & d'argent ayant produit une espece de fanatisme politique, font si promptement changer les intérêts apparens de tous les Princes, qu'on ne peut établir aucune maxime stable sur leurs vrais intérêts, parce que tout dépend maintenant des systêmes économiques, la plupart fort bizarres, qui passent par la tête des Ministres. Quoi qu'il en soit, le commerce, qui tend journellement à se mettre en équilibre, ôtant à certaines Puissances l'avantage exclusif qu'elles en tiroient, leur ôte en même tems un des grands moyens qu'elles avoient de faire la loi aux autres (2).

(2) Les choses ont changé depuis que j'écrivois ceci; mais mon principe sera toujours vrai. Il est, par exemple, très-aisé de prévoir que dans vingt ans d'ici, l'Angleterre, avec toute sa gloire, sera ruinée, & de plus aura perdu le

Si

Si j'ai insisté sur l'égale distribution de force, qui résulte en Europe de la constitution actuelle, c'étoit pour en déduire une conséquence importante à l'établissement d'une association générale; car pour former une confédération solide & durable, il faut en mettre tous les membres dans une dépendance tellement mutuelle, qu'aucun ne soit seul en état de résister à tous les autres, & que les associations particulieres qui pourroient nuire à la grande, y rencontrent des obstacles suffisans pour empêcher leur exécution: sans quoi, la confédération seroit vaine; & chacun seroit réellement indépendant, sous une apparente sujétion. Or, si ces obstacles sont tels que j'ai dit ci-devant, maintenant que toutes les Puissances sont dans une entiere liberté de former entr'elles des ligues & des traités offensifs, qu'on juge de ce qu'ils seroient quand il y auroit une grande ligue armée, toujours prête à prévenir ceux qui voudroient entreprendre de la détruire ou de lui résister. Ceci suffit pour montrer qu'une telle association ne consisteroit pas en délibérations vaines, auxquelles chacun pût résister impunément; mais qu'il en naîtroit une puissance effective, capable de forcer les ambitieux à se tenir dans les bornes du traité général.

Il résulte de cet exposé, trois vérités incontestables. L'une, qu'excepté le Turc, il regne entre tous les Peuples de l'Europe, une liaison sociale imparfaite, mais plus étroite que les

reste de sa liberté. Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette Isle, & moi je parie qu'elle y dépérit. Londres s'agrandit tous les jours; donc le Royaume se dépeuple. Les Anglois veulent être conquérans; donc ils ne tarderont pas d'être esclaves.

nœuds généraux & lâches de l'humanité. La seconde, que l'imperfection de cette société rend la condition de ceux qui la composent, pire que la privation de toute société entr'eux. La troisieme, que ces premiers liens, qui rendent cette société nuisible, la rendent en même tems facile à perfectionner; en sorte que tous ses Membres pourroient tirer leur bonheur de ce qui fait actuellement leur misere, & changer en une paix éternelle, l'état de guerre qui regne entr'eux.

Voyons maintenant de quelle maniere ce grand ouvrage, commencé par la fortune, peut être achevé par la raison; & comment la société libre & volontaire, qui unit tous les Etats Européens, prenant la force & la solidité d'un vrai Corps politique, peut se changer en une confédération réelle. Il est indubitable qu'un pareil établissement donnant à cette association la perfection qui lui manquoit, en détruira l'abus, en étendra les avantages, & forcera toutes les parties à concourir au bien commun; mais il faut pour cela que cette confédération soit tellement générale, que nulle Puissance considérable ne s'y refuse; qu'elle ait un Tribunal judiciaire, qui puisse établir les loix & les réglemens qui doivent obliger tous les Membres; qu'elle ait une force coactive & coërcitive, pour contraindre chaque Etat de se soumettre aux délibérations communes, soit pour agir, soit pour s'abstenir; enfin, qu'elle soit ferme & durable, pour empêcher que les Membres ne s'en détachent à leur volonté, si-tôt qu'ils croiront voir leur intérêt particulier contraire à l'intérêt général. Voilà les signes certains, auxquels on reconnoîtra que l'institution est sage, utile & inébranlable; il s'agit maintenant d'étendre

cette ſuppoſition, pour chercher par analyſe, quels effets doivent en réſulter, quels moyens ſont propres à l'établir, & quel eſpoir raiſonnable on peut avoir de la mettre en exécution.

Il ſe forme de tems en tems parmi nous des eſpeces de Dietes générales ſous le nom de congrès, où l'on ſe rend ſolemnellement de tous les Etats de l'Europe pour s'en retourner de même; où l'on s'aſſemble pour ne rien dire; où toutes les affaires publiques ſe traitent en particulier; où l'on délibere en commun ſi la table ſera ronde ou quarrée, ſi la ſalle aura plus ou moins de portes, ſi un tel Plénipotentiaire aura le viſage ou le dos tourné vers la fenêtre, ſi tel autre fera deux pouces de chemin de plus ou de moins dans une viſite, & ſur mille queſtions de pareille importance, inutilement agitées depuis trois ſiecles, & très-dignes aſſurément d'occuper les Politiques du nôtre.

Il ſe peut faire que les Membres d'une de ces aſſemblées ſoient une fois doués du ſens commun; il n'eſt pas même impoſſible qu'ils veuillent ſincérement le bien public; & par les raiſons qui ſeront ci-après déduites, on peut concevoir encore qu'après avoir applani bien des difficultés, ils auront ordre de leurs Souverains reſpectifs, de ſigner la confédération générale que je ſuppoſe ſommairement contenue dans les cinq Articles ſuivans.

Par le premier, les Souverains contractans établiront entr'eux une alliance perpétuelle & irrévocable, & nommeront des Plénipotentiaires pour tenir dans un lieu déterminé, une Diete ou un congrès permanent, dans lequel tous les diffé-

rends des Parties contractantes seront réglés & terminés par voies d'arbitrage ou de jugement.

Par le second, on spécifiera le nombre des Souverains dont les Plénipotentiaires auront voix à la Diete, ceux qui seront invités d'accéder au Traité; l'ordre, le tems & la maniere, dont la présidence passera de l'un à l'autre par intervalles égaux; enfin la quotité relative des contributions, & la maniere de les lever, pour fournir aux dépenses communes.

Par le troisieme, la confédération garantira à chacun de ses membres la possession & le gouvernement de tous les Etats qu'il possede actuellement, de même que la succession élective ou héréditaire, selon que le tout est établi par les loix fondamentales de chaque pays; & pour supprimer tout-d'un-coup la source des démêlés qui renaissent incessamment, on conviendra de prendre la possession actuelle & les derniers Traités pour base de tous les droits mutuels des Puissances contractantes; renonçant pour jamais & réciproquement à toute autre prétention antérieure; sauf les successions futures contentieuses, & autres droits à échoir, qui seront tous réglés à l'arbitrage de la Diete, sans qu'il soit permis de s'en faire raison par voies de fait, ni de prendre jamais les armes l'un contre l'autre, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Par le quatrieme, on spécifiera les cas où tout Allié, infracteur du Traité, seroit mis au ban de l'Europe, & proscrit comme ennemi public; savoir, s'il refusoit d'exécuter les jugemens de la grande Alliance, qu'il fît des préparatifs de guerre, qu'il négociât des Traités contraires à la confédération, qu'il prît les armes pour lui résister, ou pour attaquer quelqu'un des Alliés.

Il fera encore convenu par le même article, qu'on armera & agira offenfivement, conjointement & à frais communs, contre tout Etat au ban de l'Europe, jufqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, exécuté les jugemens & réglemens de la Diete, réparé les torts, rembourfé les frais, & fait raifon même des préparatifs de guerre, contraires au Traité.

Enfin, par le cinquieme, les Plénipotentiaires du Corps Européen auront toujours le pouvoir de former dans la Diete, à la pluralité des voix pour la provifion, & aux trois quarts des voix cinq ans après pour la définitive, fur les inftructions de leurs Cours, les réglemens qu'ils jugeront importans pour procurer à la République Européenne & à chacun de fes membres, tous les avantages poffibles; mais on ne pourra jamais rien changer à ces cinq articles fondamentaux, que du confentement unanime des Confédérés.

Ces cinq articles, ainfi abrégés & couchés en regles générales, font, je n'ignore pas, fujets à mille petites difficultés, dont plufieurs demanderoient de longs éclairciffemens; mais les petites difficultés fe levent aifément au befoin; & ce n'eft pas d'elles qu'il s'agit dans une entreprife de l'importance de celle-ci. Quand il fera queftion du détail de la police du congrès, on trouvera mille obftacles, & dix mille moyens de les lever. Ici il eft queftion d'examiner, par la nature des chofes, fi l'entreprife eft poffible ou non. On fe perdroit dans des volumes de riens, s'il falloit tout prévoir & répondre à tout. En fe tenant aux principes inconteftables, on ne doit pas vouloir contenter tous les efprits, ni réfoudre toutes les objections, ni dire comment tout fe fera: il fuffit de montrer que tout fe peut faire.

Que faut-il donc examiner pour bien juger de ce ſyſtême? Deux queſtions ſeulement; car c'eſt une inſulte que je ne veux pas faire au lecteur, de lui prouver qu'en général l'état de paix eſt préférable à l'état de guerre.

La premiere queſtion eſt, ſi la confédération propoſée iroit ſurement à ſon but, & ſeroit ſuffiſante pour donner à l'Europe une paix ſolide & perpétuelle.

La ſeconde, s'il eſt de l'intérêt des Souverains d'établir cette confédération, & d'acheter une paix conſtante à ce prix.

Quand l'utilité générale & particuliere ſera ainſi démontrée, on ne voit plus dans la raiſon des choſes, quelle cauſe pourroit empêcher l'effet d'un établiſſement qui ne dépend que de la volonté des intéreſſés.

Pour diſcuter d'abord le premier article, appliquons ici ce que j'ai dit ci-devant du ſyſtême général de l'Europe, & de l'effort commun qui circonſcrit chaque Puiſſance à-peu-près dans ſes bornes, & ne lui permet pas d'en écraſer entiérement d'autres. Pour rendre ſur ce point mes raiſonnemens plus ſenſibles, je joins ici la liſte des dix-neuf Puiſſances qu'on ſuppoſe compoſer la République Européenne; en ſorte que chacune ayant voix égale, il y auroit dix-neuf voix dans la Diete;

Savoir :

L'Empereur des Romains.
L'Empereur de Ruſſie.
Le Roi de France.
Le Roi d'Eſpagne.
Le Roi d'Angleterre.
Les Etats Généraux.

Le Roi de Dannemarck.
La Suede.
La Pologne.
Le Roi de Portugal.
Le Souverain de Rome.
Le Roi de Pruſſe.
L'Electeur de Baviere & ſes Co-aſſociés.
L'Electeur Palatin & ſes Co-aſſociés.
Les Suiſſes & leurs Co-aſſociés.
Les Electeurs Eccléſiaſtiques & leurs Aſſociés.
La République de Veniſe & ſes Co-aſſociés.
Le Roi de Naples.
Le Roi de Sardaigne.

Pluſieurs Souverains moins conſidérables, tels que la République de Gênes, les Ducs de Modene & de Parme, & d'autres étant omis dans cette liſte, ſeront joints aux moins puiſſans, par forme d'aſſociation, & auront avec eux un droit de ſuffrage, ſemblable au *votum curiatum* des Comtes de l'Empire. Il eſt inutile de rendre ici cette énumération plus préciſe; parce que, juſqu'à l'exécution du projet, il peut ſurvenir d'un moment à l'autre des accidens ſur leſquels il la faudroit réformer, mais qui ne changeroient rien au fond du ſyſtême.

Il ne faut que jetter les yeux ſur cette liſte, pour voir avec la derniere évidence, qu'il n'eſt pas poſſible, ni qu'aucune des Puiſſances qui la compoſent ſoit en état de réſiſter à toutes les autres unies en Corps, ni qu'il s'y forme aucune ligue partielle, capable de faire tête à la grande Confédération.

Car comment ſe feroit cette ligue? Seroit-ce entre les plus

puiſſans? Nous avons montré qu'elle ne ſauroit être durable; & il eſt bien aiſé maintenant de voir encore qu'elle eſt incompatible avec le ſyſtême particulier de chaque grande Puiſſance, & avec les intérêts inſéparables de ſa conſtitution. Seroit-ce entre un grand Etat & pluſieurs petits? Mais les autres grands Etats, unis à la confédération, auront bientôt écraſé la ligue: & l'on doit ſentir que la grande alliance étant toujours unie & armée, il lui ſera facile, en vertu du quatrieme article, de prévenir & d'étouffer d'abord toute alliance partielle & ſéditieuſe, qui tendroit à troubler la paix & l'ordre public. Qu'on voye ce qui ſe paſſe dans le Corps Germanique, malgré les abus de ſa police & l'extrême inégalité de ſes membres: y en a-t-il un ſeul, même parmi les plus puiſſans, qui osât s'expoſer au ban de l'Empire, en bleſſant ouvertement ſa conſtitution, à moins qu'il ne crût avoir de bonnes raiſons de ne point craindre que l'Empire voulût agir contre lui tout de bon?

Ainſi je tiens pour démontré que la Diete Européenne une fois établie, n'aura jamais de rebellion à craindre, & que bien qu'il s'y puiſſe introduire quelques abus, ils ne peuvent jamais aller juſqu'à éluder l'objet de l'inſtitution. Reſte à voir ſi cet objet ſera bien rempli par l'inſtitution même.

Pour cela, conſidérons les motifs qui mettent aux Princes les armes à la main. Ces motifs ſont, ou de faire des conquêtes, ou de ſe défendre d'un Conquérant, ou d'affoiblir un trop puiſſant voiſin, ou de ſoutenir ſes droits attaqués, ou de vider un différend qu'on n'a pu terminer à l'amiable, ou enfin de remplir les engagemens d'un traité. Il n'y a ni cauſe, ni prétexte de guerre qu'on ne puiſſe ranger ſous quelqu'un

de

de ces ſix chefs ; or, il eſt évident qu'aucun des ſix ne peut exiſter dans ce nouvel état de choſes.

Premiérement, il faut renoncer aux conquêtes, par l'impoſſibilité d'en faire, attendu qu'on eſt ſûr d'être arrêté dans ſon chemin par de plus grandes forces que celles qu'on peut avoir ; de ſorte qu'en riſquant de tout perdre, on eſt dans l'impuiſſance de rien gagner. Un Prince ambitieux qui veut s'agrandir en Europe, fait deux choſes. Il commence par ſe fortifier de bonnes alliances, puis il tâche de prendre ſon ennemi au dépourvu. Mais les alliances particulieres ne ſerviroient de rien contre une alliance plus forte, & toujours ſubſiſtante ; & nul Prince n'ayant plus aucun prétexte d'armer, il ne ſauroit le faire ſans être apperçu, prévenu & puni par la confédération toujours armée.

La même raiſon qui ôte à chaque Prince tout eſpoir de conquêtes, lui ôte en même tems toute crainte d'être attaqué ; & non-ſeulement ſes Etats garantis par toute l'Europe, lui ſont auſſi aſſurés qu'aux citoyens leurs poſſeſſions dans un pays bien policé, mais plus que s'il étoit leur unique & propre défenſeur, dans le même rapport que l'Europe entiere eſt plus forte que lui ſeul.

On n'a plus de raiſon de vouloir affoiblir un voiſin, dont on n'a plus rien à craindre ; & l'on n'en eſt pas même tenté, quand on n'a nul eſpoir de réuſſir.

A l'égard du ſoutien de ſes droits, il faut d'abord remarquer qu'une infinité de chicanes & de prétentions obſcures & embrouillées, ſeront toutes anéanties par le troiſieme article de la confédération, qui regle définitivement tous les

droits réciproques des Souverains alliés ſur leur actuelle poſſeſſion. Ainſi toutes les demandes & prétentions poſſibles deviendront claires à l'avenir, & ſeront jugées dans la Diete, à meſure qu'elles pourront naître : ajoutez que ſi l'on attaque mes droits, je dois les ſoutenir par la même voie. Or, on ne peut les attaquer par les armes, ſans encourir le ban de la Diete. Ce n'eſt donc pas non plus par les armes que j'ai beſoin de les défendre ; on doit dire la même choſe des injures, des torts, des réparations, & de tous les différends imprévus qui peuvent s'élever entre deux Souverains ; & le même pouvoir qui doit défendre leurs droits, doit auſſi redreſſer leurs griefs.

Quant au dernier article, la ſolution ſaute aux yeux. On voit d'abord que n'ayant plus d'aggreſſeur à craindre, on n'a plus beſoin de traité défenſif, & que comme on n'en ſauroit faire de plus ſolide & de plus ſûr que celui de la grande confédération, tout autre ſeroit inutile, illégitime, & par conſéquent nul.

Il n'eſt donc pas poſſible que la confédération une fois établie, puiſſe laiſſer aucune ſemence de guerre entre les confédérés, & que l'objet de la Paix perpétuelle ne ſoit exactement rempli par l'exécution du ſyſtême propoſé.

Il nous reſte maintenant à examiner l'autre queſtion qui regarde l'avantage des parties contractantes ; car on ſent bien que vainement feroit-on parler l'intérêt public au préjudice de l'intérêt particulier. Prouver que la paix eſt en général préférable à la guerre, c'eſt ne rien dire à celui qui croit avoir des raiſons de préférer la guerre à la paix ; & lui montrer

les moyens d'établir une paix durable, ce n'est que l'exciter à s'y opposer.

En effet, dira-t-on, vous ôtez aux Souverains le droit de se faire justice à eux-mêmes, c'est-à-dire, le précieux droit d'être injustes quand il leur plaît; vous leur ôtez le pouvoir de s'agrandir aux dépens de leurs voisins; vous les faites renoncer à ces antiques prétentions qui tirent leur prix de leur obscurité, parce qu'on les étend avec sa fortune, à cet appareil de puissance & de terreur, dont ils aiment à effrayer le monde, à cette gloire des conquêtes, dont ils tirent leur honneur; & pour tout dire, enfin, vous les forcez d'être équitables & pacifiques. Quels seront les dédommagemens de tant de cruelles privations?

Je n'oserois répondre avec l'Abbé de Saint-Pierre : que la véritable gloire des Princes consiste à procurer l'utilité publique, & le bonheur de leurs sujets; que tous leurs intérêts sont subordonnés à leur réputation; & que la réputation qu'on acquiert auprès des sages, se mesure sur le bien que l'on fait aux hommes; que l'entreprise d'une paix perpétuelle étant la plus grande qui ait jamais été faite, est la plus capable de couvrir son Auteur d'une gloire immortelle; que cette même entreprise étant aussi la plus utile aux Peuples, est encore la plus honorable aux Souverains; la seule sur-tout qui ne soit pas souillée de sang, de rapines, de pleurs, de malédictions; & qu'enfin le plus sûr moyen de se distinguer dans la foule des Rois, est de travailler au bonheur public. Laissons aux harangueurs ces discours, qui, dans les cabinets des Ministres, ont couvert de ridicule l'Auteur & ses projets : mais ne

mépriſons pas comme eux ſes raiſons ; & quoi qu'il en ſoit des vertus des Princes, parlons de leurs intérêts.

Toutes les Puiſſances de l'Europe ont des droits ou des prétentions les unes contre les autres ; ces droits ne ſont pas de nature à pouvoir jamais être parfaitement éclaircis ; parce qu'il n'y a point pour en juger, de regle commune & conſtante, & qu'ils ſont ſouvent fondés ſur des faits équivoques ou incertains. Les différends qu'ils cauſent, ne ſauroient non plus être jamais terminés ſans retour, tant faute d'arbitre compétent, que parce que chaque Prince revient dans l'occaſion ſans ſcrupule, ſur les ceſſions qui lui ont été arrachées par force dans des traités par les plus puiſſans, ou après des guerres malheureuſes. C'eſt donc une erreur de ne ſonger qu'à ſes prétentions ſur les autres, & d'oublier celles des autres ſur nous, lorſqu'il n'y a d'aucun côté ni plus de juſtice, ni plus d'avantage dans les moyens de faire valoir ces prétentions réciproques. Si-tôt que tout dépend de la fortune, la poſſeſſion actuelle eſt d'un prix que la ſageſſe ne permet pas de riſquer contre le profit à venir, même à chance égale ; & tout le monde blâme un homme à ſon aiſe, qui, dans l'eſpoir de doubler ſon bien, l'oſe riſquer en un coup de dez. Mais nous avons fait voir que dans les projets d'agrandiſſement, chacun, même dans le ſyſtême actuel, doit trouver une réſiſtance ſupérieure à ſon effort ; d'où il ſuit que les plus puiſſans n'ayant aucune raiſon de jouer, ni les plus foibles aucun eſpoir de profit, c'eſt un bien pour tous de renoncer à ce qu'ils deſirent, pour s'aſſurer ce qu'ils poſſedent.

Conſidérons la conſommation d'hommes, d'argent, de

forces de toute espece, l'épuisement où la plus heureuse guerre jette un Etat quelconque ; & comparons ce préjudice aux avantages qu'il en retire, nous trouverons qu'il perd souvent quand il croit gagner, & que le vainqueur, toujours plus foible qu'avant la guerre, n'a de consolation que de voir le vaincu plus affoibli que lui ; encore cet avantage est-il moins réel qu'apparent, parce que la supériorité qu'on peut avoir acquise sur son adversaire, on l'a perdue en même tems contre les Puissances neutres, qui sans changer d'état se fortifient, par rapport à nous, de tout notre affoiblissement.

Si tous les Rois ne sont pas revenus encore de la folie des conquêtes, il semble au moins que les plus sages commencent à entrevoir qu'elles coûtent quelquefois plus qu'elles ne valent. Sans entrer à cet égard dans mille distinctions qui nous meneroient trop loin, on peut dire en général qu'un Prince, qui, pour reculer ses frontieres, perd autant de ses anciens sujets qu'il en acquiert de nouveaux, s'affoiblit en s'agrandissant; parce qu'avec un plus grand espace à défendre, il n'a pas plus de défenseurs. Or, on ne peut ignorer que par la maniere dont la guerre se fait aujourd'hui, la moindre dépopulation qu'elle produit est celle qui se fait dans les armées: c'est bien-là la perte apparente & sensible ; mais il s'en fait en même tems dans tout l'Etat une plus grave & plus irréparable que celle des hommes qui meurent, par ceux qui ne naissent pas, par l'augmentation des impôts, par l'interruption du commerce, par la désertion des campagnes, par l'abandon de l'agriculture; ce mal qu'on n'apperçoit point d'abord, se fait sentir cruellement dans la suite : & c'est alors

qu'on eſt étonné d'être ſi foible, pour s'être rendu ſi puiſſant.

Ce qui rend encore les conquêtes moins intéreſſantes, c'eſt qu'on ſait maintenant par quels moyens on peut doubler & tripler ſa puiſſance, non-ſeulement ſans étendre ſon territoire, mais quelquefois en le reſſerrant, comme fit très-ſagement l'Empereur Adrien. On ſait que ce ſont les hommes ſeuls qui ſont la force des Rois; & c'eſt une propoſition qui découle de ce que je viens de dire, que de deux Etats qui nourriſſent le même nombre d'habitans, celui qui occupe une moindre étendue de terre, eſt réellement le plus puiſſant. C'eſt donc par de bonnes loix, par une ſage police, par de grandes vues économiques, qu'un Souverain judicieux eſt ſûr d'augmenter ſes forces, ſans rien donner au haſard. Les véritables conquêtes qu'il fait ſur ſes voiſins, ſont les établiſſemens plus utiles qu'il forme dans ſes Etats; & tous les ſujets de plus qui lui naiſſent, ſont autant d'ennemis qu'il tue.

Il ne faut point m'objecter ici que je prouve trop, en ce que, ſi les choſes étoient comme je les repréſente, chacun ayant un véritable intérêt de ne pas entrer en guerre, & les intérêts particuliers s'uniſſant à l'intérêt commun pour maintenir la paix, cette paix devroit s'établir d'elle-même, & durer toujours ſans aucune confédération. Ce ſeroit faire un fort mauvais raiſonnement dans la préſente conſtitution; car quoiqu'il fût beaucoup meilleur pour tous d'être toujours en paix, le défaut commun de ſureté à cet égard, fait que chacun ne pouvant s'aſſurer d'éviter la guerre, tâche au moins de la commencer à ſon avantage quand l'occaſion le favoriſe, & de prévenir un voiſin, qui ne manqueroit pas de le prévenir

à ſon tour, dans l'occaſion contraire; de ſorte que beaucoup de guerres, même offenſives, ſont d'injuſtes précautions pour mettre en ſureté ſon propre bien, plutôt que des moyens d'uſurper celui des autres. Quelque ſalutaires que puiſſent être généralement les maximes du bien public, il eſt certain, qu'à ne conſidérer que l'objet qu'on regarde en politique, & ſouvent même en morale, elles deviennent pernicieuſes à celui qui s'obſtine à les pratiquer avec tout le monde, quand perſonne ne les pratique avec lui.

Je n'ai rien à dire ſur l'appareil des armes, parce que deſtitué de fondemens ſolides, ſoit de crainte, ſoit d'eſpérance, cet appareil eſt un jeu d'enfans, & que les Rois ne doivent point avoir de poupées. Je ne dis rien non plus de la gloire des Conquérans, parce que s'il y avoit quelques monſtres qui s'affligeaſſent uniquement pour n'avoir perſonne à maſſacrer, il ne faudroit point leur parler raiſon, mais leur ôter les moyens d'exercer leur rage meurtriere. La garantie de l'article troiſieme ayant prévenu toutes ſolides raiſons de guerre, on ne ſauroit avoir de motif de l'allumer contre autrui, qui ne puiſſe en fournir autant à autrui contre nous-mêmes; & c'eſt gagner beaucoup, que de s'affranchir d'un riſque où chacun eſt ſeul contre tous.

Quant à la dépendance où chacun ſera du Tribunal commun, il eſt très-clair qu'elle ne diminuera rien des droits de la ſouveraineté, mais les affermira au contraire, & les rendra plus aſſurés par l'article troiſieme, en garantiſſant à chacun, non-ſeulement ſes Etats contre toute invaſion étrangere, mais encore ſon autorité contre toute rebellion de ſes ſujets;

ainſi les Princes n'en ſeront pas moins abſolus, & leur Couronne en ſera plus aſſurée : de ſorte qu'en ſe ſoumettant au jugement de la Diete, dans leurs démêlés d'égal à égal, & s'ôtant le dangereux pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, ils ne font que s'aſſurer de leurs véritables droits, & renoncer à ceux qu'ils n'ont pas. D'ailleurs, il y a bien de la différence entre dépendre d'autrui, ou ſeulement d'un Corps dont on eſt membre, & dont chacun eſt chef à ſon tour; car en ce dernier cas on ne fait qu'aſſurer ſa liberté, par les garants qu'on lui donne; elle s'aliéneroit dans les mains d'un maître, mais elle s'affermit dans celles des Aſſociés. Ceci ſe confirme par l'exemple du Corps Germanique; car bien que la ſouveraineté de ſes membres ſoit altérée à bien des égards par ſa conſtitution, & qu'ils ſoient par conſéquent dans un cas moins favorable que ne ſeroient ceux du Corps Européen, il n'y en a pourtant pas un ſeul, quelque jaloux qu'il ſoit de ſon autorité, qui voulût, quand il le pourroit, s'aſſurer une indépendance abſolue, en ſe détachant de l'Empire.

Remarquez de plus que le Corps Germanique ayant un Chef permanent, l'autorité de ce Chef doit néceſſairement tendre ſans ceſſe à l'uſurpation; ce qui ne peut arriver de même dans la Diete Européenne, où la préſidence doit être alternative, & ſans égard à l'inégalité de puiſſance.

A toutes ces conſidérations il s'en joint une autre bien plus importante encore pour des gens auſſi avides d'argent que le ſont toujours les Princes; c'eſt une grande facilité de plus d'en avoir beaucoup, par tous les avantages qui réſulteront pour leurs Peuples & pour eux, d'une paix continuelle, &

par

par l'excessive dépense qu'épargne la réforme de l'état militaire, de ces multitudes de forteresses, & de cette énorme quantité de troupes qui absorbe leurs revenus, & devient chaque jour plus à charge à leurs Peuples & à eux-mêmes. Je sais qu'il ne convient pas à tous les Souverains de supprimer toutes leurs troupes, & de n'avoir aucune force publique en main pour étouffer une émeute inopinée, ou repousser une invasion subite (3). Je sais encore qu'il y aura un contingent à fournir à la confédération, tant pour la garde des frontieres de l'Europe, que pour l'entretien de l'armée confédérative destinée à soutenir, au besoin, les décrets de la Diete. Mais toutes ces dépenses faites, & l'extraordinaire des guerres à jamais supprimé, il resteroit encore plus de la moitié de la dépense militaire ordinaire à répartir entre le soulagement des sujets, & les coffres du Prince; de sorte que le Peuple payeroit beaucoup moins; que le Prince, beaucoup plus riche, seroit en état d'exciter le Commerce, l'Agriculture, les Arts, de faire des établissemens utiles, qui augmenteroient encore la richesse du Peuple & la sienne; & que l'Etat seroit avec cela dans une sureté beaucoup plus parfaite que celle qu'il peut tirer de ses armées, & de tout cet appareil de guerre, qui ne cesse de l'épuiser au sein de la paix.

On dira peut-être que les pays frontieres de l'Europe seroient alors dans une position plus désavantageuse, & pourroient avoir également des guerres à soutenir, ou avec le Turc, ou avec les Corsaires d'Afrique, ou avec les Tartares.

(3) Il se présente encore ici d'autres objections; mais comme l'Auteur du projet ne se les est pas faites, je les ai rejettées dans l'examen.

A cela je réponds, 1°. que ces pays sont dans le même cas aujourd'hui, & que par conséquent ce ne seroit pas pour eux un désavantage positif à citer, mais seulement un avantage de moins, & un inconvénient inévitable, auquel leur situation les expose. 2°. Que, délivrés de toute inquiétude du côté de l'Europe, ils seroient beaucoup plus en état de résister au-dehors. 3°. Que la suppression de toutes les forteresses de l'intérieur de l'Europe, & des frais nécessaires à leur entretien, mettroit la confédération en état d'en établir un grand nombre sur les frontieres, sans être à charge aux Confédérés. 4°. Que ces forteresses construites, entretenues & gardées à frais communs, seroient autant de suretés & de moyens d'épargne pour les Puissances-frontieres, dont elles garantiroient les Etats. 5°. Que les troupes de la confédération distribuées sur les confins de l'Europe, seroient toujours prêtes à repousser l'aggresseur. 6°. Qu'enfin, un Corps aussi redoutable que la République Européenne, ôteroit aux Etrangers l'envie d'attaquer aucun de ses membres; comme le Corps Germanique, infiniment moins puissant, ne laisse pas de l'être assez pour se faire respecter de ses voisins, & protéger utilement tous les Princes qui le composent.

On pourra dire encore que les Européens n'ayant plus de guerres entr'eux, l'Art militaire tomberoit insensiblement dans l'oubli; que les troupes perdroient leur courage & leur discipline; qu'il n'y auroit plus ni généraux, ni soldats, & que l'Europe resteroit à la merci du premier venu.

Je réponds qu'il arrivera de deux choses l'une : ou les voisins de l'Europe l'attaqueront, & lui feront la guerre, ou

ils redouteront la confédération, & la laisseront en paix.

Dans le premier cas; voilà les occasions de cultiver le génie & les talens militaires, d'aguerrir & former des troupes; les armées de la confédération seront à cet égard l'école de l'Europe; on ira sur la frontiere apprendre la guerre; dans le sein de l'Europe, on jouira de la paix; & l'on réunira par ce moyen les avantages de l'une & de l'autre. Croit-on qu'il soit toujours nécessaire de se battre chez soi, pour devenir guerrier, & les François sont-ils moins braves, parce que les Provinces de Touraine & d'Anjou ne sont pas en guerre l'une contre l'autre?

Dans le second cas; on ne pourra plus s'aguerrir, il est vrai, mais on n'en aura plus besoin; car à quoi bon s'exercer à la guerre, pour ne la faire à personne? Lequel vaut mieux, de cultiver un Art funeste, ou de le rendre inutile? S'il y avoit un secret pour jouir d'une santé inaltérable, y auroit-il du bon sens à le rejetter, pour ne pas ôter aux Médecins l'occasion d'acquérir de l'expérience? Il reste à voir dans ce parallele, lequel des deux Arts est plus salutaire en soi, & mérite mieux d'être conservé.

Qu'on ne nous menace pas d'une invasion subite; on sait bien que l'Europe n'en a point à craindre, & que ce premier venu ne viendra jamais. Ce n'est plus le tems de ces éruptions de Barbares, qui sembloient tomber des nues. Depuis que nous parcourons d'un œil curieux toute la surface de la terre, il ne peut plus rien venir jusqu'à nous, qui ne soit prévu de très-loin. Il n'y a nulle Puissance au monde, qui soit maintenant en état de menacer l'Europe entiere; & si jamais il en

vient une, ou l'on aura le tems de se préparer, ou l'on sera du moins plus en état de lui résister, étant unis en un corps, que quand il faudra terminer tout-d'un-coup de longs différends, & se réunir à la hâte.

Nous venons de voir que tous les prétendus inconvéniens de l'état de confédération bien pesés, se réduisent à rien. Nous demandons maintenant si quelqu'un dans le monde en oseroit dire autant de ceux qui résultent de la maniere actuelle de vider les différends entre Prince & Prince par le droit du plus fort, c'est-à-dire, de l'état d'impolice & de guerre, qu'engendre nécessairement l'indépendance absolue & mutuelle de tous les Souverains dans la société imparfaite qui regne entr'eux dans l'Europe. Pour qu'on soit mieux en état de peser ces inconvéniens, j'en vais résumer en peu de mots le sommaire que je laisse examiner au Lecteur.

1. Nul droit assuré que celui du plus fort. 2. Changemens continuels & inévitables de relations entre les Peuples, qui empêchent aucun d'eux de pouvoir fixer en ses mains la force dont il jouit. 3. Point de sureté parfaite, aussi long-tems que les voisins ne sont pas soumis ou anéantis. 4. Impossibilité générale de les anéantir, attendu qu'en subjuguant les premiers, on en trouve d'autres. 5. Précautions & frais immenses pour se tenir sur ses gardes. 6. Défaut de force & de défense dans les minorités & dans les révoltes; car quand l'Etat se partage, qui peut soutenir un des partis contre l'autre? 7. Défaut de sureté dans les engagemens mutuels. 8. Jamais de justice à espérer d'autrui, sans des frais & des pertes immenses, qui ne l'obtiennent pas toujours, & dont l'objet disputé ne dédom-

mage que rarement. 9. Risque inévitable de ses Etats, & quelquefois de sa vie, dans la poursuite de ses droits. 10. Nécessité de prendre part, malgré soi, aux querelles de ses voisins, & d'avoir la guerre quand on la voudroit le moins. 11. Interruption du Commerce & des ressources publiques, au moment qu'elles sont le plus nécessaires. 12. Danger continuel de la part d'un voisin puissant, si l'on est foible; & d'une ligue, si l'on est fort. 13. Enfin inutilité de la sagesse où préside la fortune, désolation continuelle des Peuples; affoiblissement de l'Etat dans les succès & dans les revers; impossibilité totale d'établir jamais un bon Gouvernement, de compter sur son propre bien, & de rendre heureux ni soi ni les autres.

Récapitulons de même les avantages de l'Arbitrage Européen pour les Princes confédérés.

1. Sureté entiere, que leurs différends présens & futurs seront toujours terminés sans aucune guerre; sureté incomparablement plus utile pour eux que ne seroit, pour les particuliers, celle de n'avoir jamais de procès.

2. Sujets de contestations, ôtés, ou réduits à très-peu de chose par l'anéantissement de toutes prétentions antérieures, qui compensera les renonciations, & affermira les possessions.

3. Sureté entiere & perpétuelle, & de la personne du Prince, & de sa Famille, & de ses Etats, & de l'ordre de succession fixé par les loix de chaque pays, tant contre l'ambition des Prétendans injustes & ambitieux, que contre les révoltes des sujets rebelles.

4. Sureté parfaite de l'exécution de tous les engagemens réciproques entre Prince & Prince, par la garantie de la République Européenne.

5. Liberté & sureté parfaite & perpétuelle à l'égard du Commerce tant d'Etat à Etat, que de chaque Etat dans les régions éloignées.

6. Suppression totale & perpétuelle de leur dépense militaire extraordinaire par terre & par mer en tems de guerre, & considérable diminution de leur dépense ordinaire en tems de paix.

7. Progrès sensible de l'Agriculture & de la population, des richesses de l'Etat & des revenus du Prince.

8. Facilité de tous les établissemens qui peuvent augmenter la gloire & l'autorité du Souverain, les ressources publiques & le bonheur des Peuples.

Je laisse, comme je l'ai déjà dit, au jugement des Lecteurs, l'examen de tous ces articles & la comparaison de l'état de paix qui résulte de la confédération, avec l'état de guerre qui résulte de l'impolice Européenne.

Si nous avons bien raisonné dans l'exposition de ce Projet, il est démontré; premiérement, que l'établissement de la paix perpétuelle dépend uniquement du consentement des Souverains, & n'offre point à lever d'autre difficulté que leur résistance; secondement, que cet établissement leur seroit utile de toute maniere, & qu'il n'y a nulle comparaison à faire, même pour eux, entre les inconvéniens & les avantages; en troisieme lieu, qu'il est raisonnable de supposer que leur volonté s'accorde avec leur intérêt; enfin, que cet établissement une fois formé sur le plan proposé, seroit solide & durable, & rempliroit parfaitement son objet. Sans doute, ce n'est pas à dire que les Souverains adopteront ce Projet; (Qui peut répondre

de la raiſon d'autrui ?) mais ſeulement qu'ils l'adopteroient, s'ils conſultoient leurs vrais intérêts : car on doit bien remarquer que nous n'avons point ſuppoſé les hommes tels qu'ils devroient être, bons, généreux, déſintéreſſés, & aimant le bien public par humanité ; mais tels qu'ils ſont, injuſtes, avides, & préférant leur intérêt à tout. La ſeule choſe qu'on leur ſuppoſe, c'eſt aſſez de raiſon pour voir ce qui leur eſt utile, & aſſez de courage pour faire leur propre bonheur. Si, malgré tout cela, ce Projet demeure ſans exécution, ce n'eſt donc pas qu'il ſoit chimérique ; c'eſt que les hommes ſont inſenſés, & que c'eſt une ſorte de folie d'être ſage au milieu des fous.

JUGEMENT

SUR LA

PAIX PERPÉTUELLE.

LE Projet de la Paix perpétuelle étant par ſon objet le plus digne d'occuper un homme de bien, fut auſſi de tous ceux de l'Abbé de St. Pierre celui qu'il médita le plus long-tems & qu'il ſuivit avec le plus d'opiniâtreté : car on a peine à nommer autrement ce zele de miſſionnaire qui ne l'abandonna jamais ſur ce point, malgré l'évidente impoſſibilité du ſuccès, le ridicule qu'il ſe donnoit de jour en jour, & les dégoûts qu'il eut ſans ceſſe à eſſuyer. Il ſemble que cette ame ſaine, uniquement attentive au bien public, meſuroit les ſoins qu'elle donnoit aux choſes, uniquement ſur le degré de leur utilité, ſans jamais ſe laiſſer rebuter par les obſtacles ni ſonger à l'intérêt perſonnel.

Si jamais vérité morale fut démontrée, il me ſemble que c'eſt l'utilité générale & particuliere de ce Projet. Les avantages qui réſulteroient de ſon exécution & pour chaque Prince & pour chaque Peuple & pour toute l'Europe, ſont immenſes, clairs, inconteſtables, on ne peut rien de plus ſolide & de plus exact que les raiſonnemens par leſquels l'Auteur les établit : réaliſez ſa République Européenne durant un ſeul jour, c'en eſt aſſez pour la faire durer éternellement, tant chacun

trouveroit

trouveroit par l'expérience son profit particulier dans le bien commun. Cependant ces mêmes Princes qui la défendroient de toutes leurs forces si elle existoit, s'opposeroient maintenant de même à son exécution & l'empêcheront infailliblement de s'établir comme ils l'empêcheroient de s'éteindre. Ainsi l'ouvrage de l'Abbé de St. Pierre sur la paix perpétuelle paroît d'abord inutile pour la produire & superflu pour la conserver; c'est donc une vaine spéculation, dira quelque lecteur impatient; non, c'est un livre solide & sensé, & il est très-important qu'il existe.

Commençons par examiner les difficultés de ceux qui ne jugent pas des raisons par la raison, mais seulement par l'événement, & qui n'ont rien à objecter contre ce Projet, sinon qu'il n'a pas été exécuté. En effet, diront-ils sans doute, si ses avantages sont si réels, pourquoi donc les Souverains de l'Europe ne l'ont-ils pas adopté? Pourquoi négligent-ils leur propre intérêt, si cet intérêt leur est si bien démontré? Voit-on qu'ils rejettent d'ailleurs les moyens d'augmenter leurs revenus & leur puissance? Si celui-ci étoit aussi bon pour cela qu'on le prétend, est-il croyable qu'ils en fussent moins empressés que de tous ceux qui les égarent depuis si long-tems, & qu'ils préférassent mille ressources trompeuses à un profit évident?

Sans doute, cela est croyable; à moins qu'on ne suppose que leur sagesse est égale à leur ambition, & qu'ils voient d'autant mieux leurs avantages qu'ils les desirent plus fortement; au lieu que c'est la grande punition des excès de l'amour-propre de recourir toujours à des moyens qui l'abusent, & que l'ardeur même des passions est presque toujours ce qui les

détourne de leur but. Distinguons donc en politique ainsi qu'en morale l'intérêt réel de l'intérêt apparent ; le premier se trouveroit dans la paix perpétuelle, cela est démontré dans le projet ; le second se trouve dans l'état d'indépendance absolue qui soustrait les Souverains à l'empire de la loi pour les soumettre à celui de la fortune. Semblables à un Pilote insensé, qui, pour faire montre d'un vain savoir & commander à ses matelots, aimeroit mieux flotter entre des rochers durant la tempête que d'assujettir son vaisseau par des ancres.

Toute l'occupation des Rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se rapporte à deux seuls objets, étendre leur domination au-dehors & la rendre plus absolue au-dedans ; toute autre vue, ou se rapporte à l'une de ces deux, ou ne leur sert que de prétexte ; telles sont celles du *bien public*, du *bonheur des sujets*, de la *gloire de la nation*, mots à jamais proscrits du cabinet & si lourdement employés dans les édits publics, qu'ils n'annoncent jamais que des ordres funestes, & que le peuple gémit d'avance quand ses maîtres lui parlent de leurs soins paternels.

Qu'on juge sur ces deux maximes fondamentales comment les Princes peuvent recevoir une proposition qui choque directement l'une & qui n'est gueres plus favorable à l'autre ; car on sent bien que par la Diete Européenne le gouvernement de chaque Etat n'est pas moins fixé que par ses limites, qu'on ne peut garantir les Princes de la révolte des sujets sans garantir en même tems les sujets de la tyrannie des Princes, & qu'autrement l'institution ne sauroit subsister. Or, je demande s'il y a dans le monde un seul Souverain qui, borné ainsi pour

jamais dans ses projets les plus chéris, supportât sans indignation la seule idée de se voir forcé d'être juste, non-seulement avec les étrangers, mais même avec ses propres sujets.

Il est facile encore de comprendre que d'un côté la guerre & les conquêtes, & de l'autre les progrès du despotisme s'entr'aident mutuellement; qu'on prend à discrétion dans un peuple d'esclaves, de l'argent, & des hommes pour en subjuguer d'autres; que réciproquement la guerre fournit un prétexte aux exactions pécuniaires, & un autre non moins spécieux d'avoir toujours de grandes armées pour tenir le peuple en respect. Enfin chacun voit assez que les Princes conquérans font pour le moins autant la guerre à leurs sujets qu'à leurs ennemis, & que la condition des vainqueurs n'est pas meilleure que celle des vaincus: *J'ai battu les Romains*, écrivoit Annibal aux Carthaginois; *envoyez-moi des troupes; j'ai mis l'Italie à contribution*, *envoyez-moi de l'argent.* Voilà ce que signifient les Te Deum, les feux de joie, & l'allégresse du peuple aux triomphes de ses maîtres.

Quant aux différends entre Prince & Prince, peut-on espérer de soumettre à un Tribunal supérieur des hommes qui s'osent vanter de ne tenir leur pouvoir que de leur épée, & qui ne font mention de Dieu même que parce qu'il est au Ciel? Les Souverains se soumettront-ils dans leurs querelles à des voies juridiques que toute la rigueur des loix n'a jamais pu forcer les particuliers d'admettre dans les leurs? Un simple gentilhomme offensé, dédaigne de porter ses plaintes au Tribunal des Maréchaux de France, & vous voulez qu'un Roi porte les siennes à la Diete Européenne? Encore y a-t-il

cette différence, que l'un péche contre les loix & expose doublement sa vie, au lieu que l'autre n'expose gueres que ses sujets; qu'il use, en prenant les armes, d'un droit avoué de tout le genre-humain, & dont il prétend n'être comptable qu'à Dieu seul.

Un Prince qui met sa cause au hasard de la guerre, n'ignore pas qu'il court des risques; mais il en est moins frappé que des avantages qu'il se promet, parce qu'il craint bien moins la fortune qu'il n'espere de sa propre sagesse: s'il est puissant, il compte sur ses forces; s'il est foible, il compte sur ses alliances; quelquefois il lui est utile au-dedans de purger de mauvaises humeurs, d'affoiblir des sujets indociles, d'essuyer même des revers, & le politique habile sait tirer avantage de ses propres défaites. J'espere qu'on se souviendra que ce n'est pas moi qui raisonne ainsi, mais le Sophiste de Cour qui préfere un grand territoire & peu de sujets pauvres & soumis, à l'empire inébranlable que donnent au Prince la justice & les loix, sur un peuple heureux & florissant.

C'est encore par le même principe qu'il réfute en lui-même l'argument tiré de la suspension du commerce, de la dépopulation, du dérangement des finances, & des pertes réelles que cause une vaine conquête. C'est un calcul très-fautif que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des Souverains; le degré de puissance qu'ils ont en vue ne se compte point par les millions qu'on possede. Le Prince fait toujours circuler ses projets; il veut commander pour s'enrichir & s'enrichir pour commander; il sacrifiera tour-à-tour l'un & l'autre pour acquérir celui des deux qui lui manque, mais ce

n'eſt qu'afin de parvenir à les poſſéder enfin tous les deux enſemble qu'il les pourſuit ſéparément ; car pour être le maître des hommes & des choſes, il faut qu'il ait à la fois l'empire & l'argent.

Ajoutons, enfin, ſur les grands avantages qui doivent réſulter pour le commerce, d'une paix générale & perpétuelle, qu'ils ſont bien en eux-mêmes certains & inconteſtables, mais qu'étant communs à tous ils ne feront réels pour perſonne, attendu que de tels avantages ne ſe ſentent que par leurs différences, & que pour augmenter ſa puiſſance relative on ne doit chercher que des biens excluſifs.

Sans ceſſe abuſés par l'apparence des choſes, les Princes rejetteroient donc cette paix, quand ils peſeroient leurs intérêts eux-mêmes ; que ſera-ce quand ils les feront peſer par leurs Miniſtres dont les intérêts ſont toujours oppoſés à ceux du peuple & preſque toujours à ceux du Prince ? Les Miniſtres ont beſoin de la guerre pour ſe rendre néceſſaires, pour jetter le Prince dans des embarras dont il ne ſe puiſſe tirer ſans eux & pour perdre l'Etat, s'il le faut, plutôt que leur place ; ils en ont beſoin pour vexer le peuple ſous prétexte des néceſſités publiques ; ils en ont beſoin pour placer leurs créatures, gagner ſur les marchés, & faire en ſecret mille odieux monopoles ; ils en ont beſoin pour ſatisfaire leurs paſſions, & s'expulſer mutuellement ; ils en ont beſoin pour s'emparer du Prince en le tirant de la Cour quand il s'y forme contr'eux des intrigues dangereuſes ; ils perdroient toutes ces reſſources par la paix perpétuelle, & le public ne laiſſe pas de demander pourquoi, ſi ce projet eſt poſſible, ils ne l'ont

pas adopté ? Il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impoſſible dans ce projet, ſinon qu'il ſoit adopté par eux. Que feront-ils donc pour s'y oppoſer ? ce qu'ils ont toujours fait : ils le tourneront en ridicule.

Il ne faut pas non plus croire avec l'Abbé de St. Pierre, que même avec la bonne volonté que les Princes ni leurs Miniſtres n'auront jamais, il fût aiſé de trouver un moment favorable à l'exécution de ce ſyſtême. Car il faudroit pour cela que la ſomme des intérêts particuliers ne l'emportât pas ſur l'intérêt commun, & que chacun crût voir dans le bien de tous le plus grand bien qu'il peut eſpérer pour lui-même. Or, ceci demande un concours de ſageſſe dans tant de têtes & un concours de rapports dans tant d'intérêts, qu'on ne doit gueres eſpérer du haſard l'accord fortuit de toutes les circonſtances néceſſaires ; cependant ſi cet accord n'a pas lieu, il n'y a que la force qui puiſſe y ſuppléer, & alors il n'eſt plus queſtion de perſuader mais de contraindre, & il ne faut plus écrire des livres, mais lever des troupes.

Ainſi quoique le projet fût très-ſage, les moyens de l'exécuter ſe ſentoient de la ſimplicité de l'Auteur. Il s'imaginoit bonnement qu'il ne falloit qu'aſſembler un congrès, y propoſer ſes articles, qu'on les alloit ſigner & que tout ſeroit fait. Convenons que dans tous les projets de cet honnête homme, il voyoit aſſez bien l'effet des choſes quand elles ſeroient établies, mais il jugeoit comme un enfant des moyens de les établir.

Je ne voudrois, pour prouver que le projet de la République chrétienne n'eſt pas chimérique que nommer ſon premier

Auteur : car assurément Henri IV n'étoit pas fou ni Sully visionnaire. L'Abbé de St. Pierre s'autorisoit de ces grands noms pour renouveller leur systême. Mais quelle différence dans le tems, dans les circonstances, dans la proposition, dans la maniere de la faire & dans son Auteur! Pour en juger, jettons un coup-d'œil sur la situation générale des choses au moment choisi par Henri IV, pour l'exécution de son projet.

La grandeur de Charles-Quint, qui régnoit sur une partie du monde & faisoit trembler l'autre, l'avoit fait aspirer à la Monarchie universelle avec de grands moyens de succès & de grands talens pour les employer; son fils plus riche & moins puissant, suivant sans relâche un projet qu'il n'étoit pas capable d'exécuter, ne laissa pas de donner à l'Europe des inquiétudes continuelles, & la Maison d'Autriche avoit pris un tel ascendant sur les autres Puissances, que nul Prince ne régnoit en sureté s'il n'étoit bien avec elle. Philippe III, moins habile encore que son Pere hérita de toutes ses prétentions. L'effroi de la Puissance Espagnole tenoit encore l'Europe en respect, & l'Espagne continuoit à dominer plutôt par l'habitude de commander que par le pouvoir de se faire obéir. En effet, la révolte des Pays-bas, les armemens contre l'Angleterre, les guerres civiles de France avoient épuisé les forces d'Espagne & les trésors des Indes; la Maison d'Autriche, partagée en deux branches, n'agissoit plus avec le même concert; & quoique l'Empereur s'efforçât de maintenir ou recouvrer en Allemagne l'autorité de Charles-Quint, il ne faisoit qu'aliéner les Princes & fomenter des Ligues qui ne tarderent pas d'éclore & faillirent à le détrôner. Ainsi se préparoit

de loin la décadence de la Maison d'Autriche & le rétablissement de la liberté commune. Cependant nul n'osoit le premier hasarder de secouer le joug, & s'exposer seul à la guerre; l'exemple d'Henri IV même, qui s'en étoit tiré si mal, ôtoit le courage à tous les autres. D'ailleurs, si l'on excepte le Duc de Savoye, trop foible & trop subjugué pour rien entreprendre, il n'y avoit pas parmi tant de Souverains un seul homme de tête en état de former & soutenir une entreprise; chacun attendoit du tems & des circonstances le moment de briser ses fers. Voilà quel étoit en gros l'état des choses quand Henri forma le plan de la République chrétienne & se prépara à l'exécuter. Projet bien grand, bien admirable en lui-même, & dont je ne veux pas ternir l'honneur, mais qui ayant pour raison secrete l'espoir d'abaisser un ennemi redoutable, recevoit de ce pressant motif une activité qu'il eût difficilement tirée de la seule utilité commune.

Voyons maintenant quels moyens ce grand homme avoit employés à préparer une si haute entreprise. Je compterois volontiers pour le premier d'en avoir bien vu toutes les difficultés; de telle sorte qu'ayant formé ce projet dès son enfance, il le médita toute sa vie, & réserva l'exécution pour sa vieillesse; conduite qui prouve premiérement ce desir ardent & soutenu qui, seul dans les choses difficiles, peut vaincre les grands obstacles, & de plus, cette sagesse patiente & réfléchie qui s'applanit les routes de longue main à force de prévoyance & de préparation: car il y a bien de la différence entre les entreprises nécessaires dans lesquelles la prudence même veut qu'on donne quelque chose au hasard, & celles que le succès

seul

ſeul peut juſtifier, parce qu'ayant pu ſe paſſer de les faire, on n'a dû les tenter qu'à coup ſûr. Le profond ſecret qu'il garda toute ſa vie juſqu'au moment de l'exécution, étoit encore auſſi eſſentiel que difficile dans une ſi grande affaire où le concours de tant de gens étoit néceſſaire, & que tant de gens avoient intérêt de traverſer. Il paroît que quoi qu'il eût mis la plus grande partie de l'Europe dans ſon parti & qu'il fût ligué avec les plus puiſſans Potentats, il n'eut jamais qu'un ſeul confident qui connût toute l'étendue de ſon plan, & par un bonheur que le Ciel n'accorda qu'au meilleur des Rois, ce confident fut un Miniſtre integre. Mais ſans que rien tranſpirât de ces grands deſſeins, tout marchoit en ſilence vers leur exécution. Deux fois Sully étoit allé à Londres; la partie étoit liée avec le Roi Jaques & le Roi de Suede étoit engagé de ſon côté: la Ligue étoit conclue avec les Proteſtans d'Allemagne, on étoit même ſûr des Princes d'Italie, & tous concouroient au grand but ſans pouvoir dire quel il étoit, comme les ouvriers qui travaillent ſéparément aux pieces d'une nouvelle machine dont ils ignorent la forme & l'uſage. Qu'eſt-ce donc qui favoriſoit ce mouvement général? étoit-ce la paix perpétuelle que nul ne prévoyoit & dont peu ſe ſeroient ſouciés? étoit-ce l'intérêt public qui n'eſt jamais celui de perſonne? L'abbé de St. Pierre eut pu l'eſpérer. Mais réellement chacun ne travailloit que dans la vue de ſon intérêt particulier, qu'Henri avoit eu le ſecret de leur montrer à tous ſous une face très-attrayante. Le Roi d'Angleterre avoit à ſe délivrer des continuelles conſpirations des Catholiques de ſon Royaume, toutes fomentées par l'Eſpagne. Il trouvoit de plus un

grand avantage à l'affranchiſſement des Provinces-Unies qui lui coûtoient beaucoup à ſoutenir & le mettoient chaque jour à la veille d'une guerre qu'il redoûtoit, ou à laquelle il aimoit mieux contribuer une fois avec tous les autres, afin de s'en délivrer pour toujours. Le Roi de Suede vouloit s'aſſurer de la Poméranie & mettre un pied dans l'Allemagne. L'Electeur Palatin, alors proteſtant & chef de la confeſſion d'Ausbourg avoit des vues ſur la Boheme & entroit dans toutes celles du Roi d'Angleterre. Les Princes d'Allemagne avoient à réprimer les uſurpations de la Maiſon d'Autriche. Le Duc de Savoye obtenoit Milan & la couronne de Lombardie qu'il deſiroit avec ardeur. Le Pape même fatigué de la tyrannie Eſpagnole étoit de la partie au moyen du Royaume de Naples qu'on lui avoit promis. Les Hollandois mieux payés que tous les autres gagnoient l'aſſurance de leur liberté. Enfin outre l'intérêt commun d'abaiſſer une Puiſſance orgueilleuſe qui vouloit dominer par-tout, chacun en avoit un particulier, très-vif, très-ſenſible, & qui n'étoit point balancé par la crainte de ſubſtituer un tyran à l'autre, puiſqu'il étoit convenu que les conquêtes ſeroient partagées entre tous les Alliés, excepté la France & l'Angleterre qui ne pouvoient rien garder pour elles. C'en étoit aſſez pour calmer les plus inquiets ſur l'ambition d'Henri IV: mais ce ſage Prince n'ignoroit pas qu'en ne ſe réſervant rien par ce traité, il y gagnoit pourtant plus qu'aucun autre; car ſans rien ajouter à ſon patrimoine, il lui ſuffiſoit de diviſer celui du ſeul plus puiſſant que lui, pour devenir le plus puiſſant lui-même; & l'on voit très-clairement qu'en prenant toutes les précautions qui pouvoient aſſurer le ſuccès

de l'entreprise, il ne négligeoit pas celles qui devoient lui donner la primauté dans le Corps qu'il vouloit instituer.

De plus ; ses apprêts ne se bornoient point à former au-dehors des Ligues redoutables, ni à contracter alliance avec ses voisins & ceux de son ennemi. En intéressant tant de peuples à l'abaissement du premier Potentat de l'Europe, il n'oublioit pas de se mettre en état par lui-même de le devenir à son tour. Il employa quinze ans de paix à faire des préparatifs dignes de l'entreprise qu'il méditoit. Il remplit d'argent ses coffres, ses arsenaux d'artillerie, d'armes, de munitions ; il ménagea de loin des ressources pour les besoins imprévus ; mais il fit plus que tout cela sans doute, en gouvernant sagement ses Peuples, en déracinant insensiblement toutes les semences de divisions, & en mettant un si bon ordre à ses finances qu'elles pussent fournir à tout sans fouler ses sujets ; de sorte que tranquille au-dedans & redoutable au-dehors, il se vit en état d'armer & d'entretenir soixante mille hommes & vingt vaisseaux de guerre, de quitter son Royaume sans y laisser la moindre source de désordre, & de faire la guerre durant six ans sans toucher à ses revenus ordinaires ni mettre un sou de nouvelles impositions.

A tant de préparatifs, ajoutez pour la conduite de l'entreprise le même zele & la même prudence qui l'avoient formée tant de la part de son Ministre que de la sienne. Enfin à la tête des expéditions militaires un Capitaine tel que lui, tandis que son adversaire n'en avoit plus à lui opposer, & vous jugerez si rien de ce qui peut annoncer un heureux succès manquoit à l'espoir du sien. Sans avoir pénétré ses vues, l'Europe

attentive à ses immenses préparatifs en attendoit l'effet avec une sorte de frayeur. Un léger prétexte alloit commencer cette grande révolution, une guerre qui devoit être la derniere, préparoit une paix immortelle, quand un événement dont l'horrible mystere doit augmenter l'effroi vint bannir à jamais le dernier espoir du monde. Le même coup qui trancha les jours de ce bon Roi replongea l'Europe dans d'éternelles guerres qu'elle ne doit plus espérer de voir finir. Quoi qu'il en soit, voilà les moyens qu'Henri IV avoit rassemblés pour former le même établissement que l'Abbé de St. Pierre prétendoit faire avec un livre.

Qu'on ne dise donc point que si son systême n'a pas été adopté, c'est qu'il n'étoit pas bon; qu'on dise au contraire qu'il étoit trop bon pour être adopté; car le mal & les abus dont tant de gens profitent s'introduisent d'eux-mêmes; mais ce qui est utile au public ne s'introduit gueres que par la force; attendu que les intérêts particuliers y sont presque toujours opposés. Sans doute la paix perpétuelle est à présent un projet bien absurde; mais qu'on nous rende un Henri IV & un Sully, la paix perpétuelle redeviendra un projet raisonnable; ou plutôt, admirons un si beau plan, mais consolons-nous de ne pas le voir exécuter; car cela ne peut se faire que par des moyens violens & redoutables à l'humanité. On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des révolutions; & sur ce principe, qui de nous oseroit dire si cette ligue Européenne est à desirer ou à craindre? Elle feroit peut-être plus de mal tout-d'un-coup qu'elle n'en préviendroit pour des siecles.

POLYSYNODIE
DE L'ABBÉ
DE SAINT-PIERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Nécessité dans la Monarchie d'une forme de Gouvernement subordonnée au Prince.

SI les Princes regardoient les fonctions du Gouvernement comme des devoirs indispensables, les plus capables s'en trouveroient les plus surchargés ; leurs travaux comparés à leurs forces leur paroîtroient toujours excessifs ; on les verroit aussi ardens à resserrer leurs Etats ou leurs droits, qu'ils sont avides d'étendre les uns & les autres ; & le poids de la Couronne écraseroit bientôt la plus forte tête qui voudroit sérieusement la porter. Mais loin d'envisager leur pouvoir par ce qu'il a de pénible & d'obligatoire, ils n'y voient que le plaisir de commander ; & comme le Peuple n'est à leurs yeux que l'instrument de leurs fantaisies, plus ils ont de fantaisies à contenter, plus le besoin d'usurper augmente ; & plus ils sont bornés & petits d'entendement, plus ils veulent être grands & puissans en autorité.

Cependant le plus absolu despotisme exige encore un travail

pour se soutenir : quelques maximes qu'il établisse à son avantage, il faut toujours qu'il les couvre d'un leurre d'utilité publique ; qu'employant la force des Peuples contre eux-mêmes, il les empêche de la réunir contre lui ; qu'il étouffe continuellement la voix de la nature, & le cri de la liberté toujours prêt à sortir de l'extrême oppression. Enfin, quand le Peuple ne seroit qu'un vil troupeau sans raison, encore faudroit-il des soins pour le conduire, & le Prince qui ne songe point à rendre heureux ses sujets n'oublie pas, au moins, s'il n'est insensé, de conserver son patrimoine.

Qu'a-t-il donc à faire pour concilier l'indolence avec l'ambition, la puissance avec les plaisirs, & l'empire des Dieux avec la vie animale ? Choisir pour soi les vains honneurs, l'oisiveté, & remettre à d'autres les fonctions pénibles du Gouvernement, en se réservant tout au plus de chasser ou changer ceux qui s'en acquittent trop mal ou trop bien. Par cette méthode, le dernier des hommes tiendra paisiblement & commodément le sceptre de l'univers ; plongé dans d'insipides voluptés, il promenera, s'il veut, de fête en fête son ignorance & son ennui. Cependant, on le traitera de conquérant, d'invincible, de Roi des Rois, d'Empereur Auguste, de Monarque du monde & de Majesté sacrée. Oublié sur le trône, nul aux yeux de ses voisins, & même à ceux de ses sujets, encensé de tous sans être obéi de personne ; foible instrument de la tyrannie des Courtisans & de l'esclavage du Peuple, on lui dira qu'il regne & il croira régner. Voilà le tableau général du gouvernement de toute Monarchie trop étendue. Qui veut soutenir le monde & n'a pas les épaules d'Hercule, doit s'attendre d'être écrasé.

Le Souverain d'un grand Empire n'eſt gueres au fond que le Miniſtre de ſes Miniſtres, ou le repréſentant de ceux qui gouvernent ſous lui. Ils ſont obéis en ſon nom, & quand il croit leur faire exécuter ſa volonté, c'eſt lui qui, ſans le ſavoir, exécute la leur. Cela ne ſauroit être autrement, car comme il ne peut voir que par leurs yeux, il faut néceſſairement qu'il les laiſſe agir par ſes mains. Forcé d'abandonner à d'autres ce qu'on appelle le détail (*) & que j'appellerois, moi, l'eſſentiel du Gouvernement, il ſe réſerve les grandes affaires, le verbiage des Ambaſſadeurs, les tracaſſeries de ſes favoris, & tout au plus le choix de ſes maîtres, car il en faut avoir malgré ſoi, ſi-tôt qu'on a tant d'eſclaves. Que lui importe, au reſte, une bonne ou une mauvaiſe adminiſtration? Comment ſon bonheur ſeroit-il troublé par la miſere du Peuple, qu'il ne peut voir; par ſes plaintes, qu'il ne peut entendre, & par les déſordres publics dont il ne ſaura jamais rien? Il en eſt de la gloire des Princes comme des tréſors de cet inſenſé, propriétaire en idée de tous les vaiſſeaux qui arrivoient au port; l'opinion de jouir de tout l'empêchoit de rien deſirer, & il n'étoit pas moins heureux des richeſſes qu'il n'avoit point, que s'il les eût poſſédées.

(†) Ce qui importe aux citoyens, c'eſt d'être gouvernés juſtement & paiſiblement. Au ſurplus, que l'Etat ſoit grand, puiſſant & floriſſant, c'eſt l'affaire particuliere du Prince, & les ſujets n'y ont aucun intérêt. Le Monarque doit donc premiérement s'occuper du détail en quoi conſiſte la liberté civile, la ſureté du peuple & même la ſienne à bien des égards. Après cela, s'il lui reſte du tems à perdre, il peut le donner à toutes ces grandes affaires qui n'intéreſſent perſonne, qui ne naiſſent jamais que des vices du gouvernement, qui par conſéquent ne ſont rien pour un Peuple heureux, & ſont peu de choſe pour un Roi ſage.

Que feroit de mieux le plus juste Prince avec les meilleures intentions, si-tôt qu'il entreprend un travail que la nature a mis au-dessus de ses forces ? Il est homme & se charge des fonctions d'un Dieu, comment peut-il espérer de les remplir ? Le sage, s'il en peut être sur le trône, renonce à l'empire ou le partage ; il consulte ses forces ; il mesure sur elles les fonctions qu'il veut remplir, & pour être un Roi vraiment grand, il ne se charge point d'un grand Royaume. Mais ce que feroit le sage a peu de rapport à ce que feront les Princes. Ce qu'ils feront toujours, cherchons au moins comment ils peuvent le faire le moins mal qu'il soit possible.

Avant que d'entrer en matiere, il est bon d'observer que si par miracle quelque grande ame peut suffire à la pénible charge de la Royauté, l'ordre héréditaire établi dans les successions, & l'extravagante éducation des héritiers du Trône fourniront toujours cent imbécilles pour un vrai Roi ; qu'il y aura des minorités, des maladies, des tems de délire & de passion qui ne laisseront souvent à la tête de l'Etat qu'un simulacre de Prince. Il faut cependant que les affaires se fassent. Chez tous les Peuples qui ont un Roi, il est donc absolument nécessaire d'établir une forme de gouvernement qui se puisse passer du Roi ; & dès qu'il est posé qu'un Souverain peut rarement gouverner par lui-même, il ne s'agit plus que de savoir comment il peut gouverner par autrui ; c'est à résoudre cette question qu'est destiné le discours sur la Polysynodie.

CHAPITRE

CHAPITRE II.

Trois formes ſpécifiques de Gouvernement ſubordonné.

UN Monarque, dit l'Abbé de St. Pierre, peut n'écouter qu'un ſeul homme dans toutes ſes affaires, & lui confier toute ſon autorité, comme autrefois les Rois de France la donnoient aux Maires du Palais, & comme les Princes Orientaux la confient encore aujourd'hui à celui qu'on nomme Grand-Viſir en Turquie. Pour abréger, j'appellerai Viſirat cette ſorte de miniſtere.

Ce Monarque peut auſſi partager ſon autorité entre deux ou pluſieurs hommes qu'il écoute chacun ſéparément ſur la ſorte d'affaire qui leur eſt commiſe, à-peu-près comme faiſoit Louis XIV avec Colbert & Louvois. C'eſt cette forme que je nommerai dans la ſuite demi-Viſirat.

Enfin ce Monarque peut faire diſcuter dans des aſſemblées les affaires du Gouvernement, & former à cet effet autant de Conſeils qu'il y a de genres d'affaires à traiter. Cette forme de miniſtere que l'Abbé de St. Pierre appelle pluralité des Conſeils ou Polyſynodie, eſt à-peu-près, ſelon lui, celle que le Régent Duc d'Orléans avoit établie ſous ſon adminiſtration, & ce qui lui donne un plus grand poids encore, c'étoit auſſi celle qu'avoit adoptée l'Eleve du vertueux Fenelon.

Pour choiſir entre ces trois formes & juger de celle qui mérite la préférence, il ne ſuffit pas de les conſidérer en gros & par la premiere face qu'elles préſentent; il ne faut pas, non plus, oppoſer les abus de l'une à la perfection de l'autre, ni

s'arrêter ſeulement à certains momens paſſagers de déſordre ou d'éclat, mais les ſuppoſer toutes auſſi parfaites qu'elles peuvent l'être dans leur durée, & chercher en cet état leurs rapports & leurs différences. Voilà de quelle maniere on peut en faire un parallele exact.

CHAPITRE III.

Rapport de ces formes à celles du Gouvernement ſuprême.

LES maximes élémentaires de la politique peuvent déjà trouver ici leur application. Car le Viſirat, le demi-Viſirat, & la Polyſynodie ſe rapportent manifeſtement dans l'économie du gouvernement ſubalterne aux trois formes ſpécifiques du gouvernement ſuprême, & pluſieurs des principes qui conviennent à l'adminiſtration ſouveraine peuvent aiſément s'appliquer au Miniſtere. Ainſi le Viſirat doit avoir généralement plus de vigueur & de célérité, le demi-Viſirat plus d'exactitude & de ſoin, & la Polyſynodie plus de juſtice & de conſtance. Il eſt ſûr encore que comme la Démocratie tend naturellement à l'Ariſtocratie, & l'Ariſtocratie à la Monarchie; de même la Polyſynodie tend au demi-Viſirat, & le demi-Viſirat au Viſirat. Ce progrès de la force publique vers le relâchement qui oblige de renforcer les reſſorts, ſe retarde ou s'accélere à proportion que toutes les parties de l'État ſont bien ou mal conſtituées; & comme on ne parvient au deſpotiſme & au Viſirat que quand tous les autres reſſorts ſont uſés, c'eſt, à mon avis, un projet mal conçu de prétendre abandonner cette forme pour en

prendre une des précédentes : car nulle autre ne peut plus suffire à tout un peuple qui a pu supporter celle-là. Mais, sans vouloir quitter l'une pour l'autre, il est cependant utile de connoître celle des trois qui vaut le mieux. Nous venons de voir que par une analogie assez naturelle, la Polysynodie mérite déjà la préférence, il reste à rechercher si l'examen des choses mêmes pourra la lui confirmer; mais avant que d'entrer dans cet examen, commençons par une idée plus précise de la forme que, selon notre Auteur, doit avoir la Polysynodie.

CHAPITRE IV.

Partage & Départemens des Conseils.

LE Gouvernement d'un grand Etat tel que la France, renferme en soi huit objets principaux qui doivent former autant de départemens & par conséquent avoir chacun leur Conseil particulier. Ces huit parties sont : la justice, la police, les finances, le commerce, la marine, la guerre, les affaires étrangeres, & celles de la religion. Il doit y avoir encore un neuvieme Conseil, qui, formant la liaison de tous les autres, unisse toutes les parties du Gouvernement, où les grandes affaires traitées & discutées en dernier ressort, n'attendent plus que de la volonté du Prince leur entiere décision, & qui, pensant & travaillant au besoin pour lui, supplée à son défaut, lorsque les maladies, la minorité, la vieillesse, ou l'aversion du travail empêchent le Roi de faire ses fonctions : ainsi ce Conseil général doit toujours être sur pied ou pour la nécessité présente, ou par précaution pour le besoin à venir.

CHAPITRE V.

Maniere de les composer.

A l'égard de la maniere de composer ces Conseils, la plus avantageuse qu'on y puisse employer paroît être la méthode du scrutin; car par toute autre voie il est évident que la Synodie ne sera qu'apparente, que les Conseils n'étant remplis que des créatures des favoris, il n'y aura point de liberté réelle dans les suffrages, & qu'on n'aura sous d'autres noms qu'un véritable Visirat ou demi-Visirat. Je ne m'étendrai point ici sur la méthode & les avantages du scrutin; comme il fait un des points capitaux du systême de Gouvernement de l'Abbé de St. Pierre, j'en traite ailleurs plus au long. Je me contenterai de remarquer que quelque forme de Ministere qu'on admette, il n'y a point d'autre méthode par laquelle on puisse être assuré de donner toujours la préférence au plus vrai mérite; raison qui montre plutôt l'avantage que la facilité de faire adopter le scrutin dans les Cours des Rois.

Cette premiere précaution en suppose d'autres qui la rendent utile; car il le seroit peu de choisir au scrutin entre des sujets qu'on ne connoîtroit pas, & l'on ne sauroit connoître la capacité de ceux qu'on n'a point vu travailler dans le genre auquel on les destine. Si donc il faut des grades dans le militaire, depuis l'Enseigne jusqu'au Maréchal de France pour former les jeunes officiers & les rendre capables des fonctions qu'ils doivent remplir un jour; n'est-il pas plus important encore d'établir des grades semblables dans l'administration civile,

depuis les Commis jusqu'aux Présidens des Conseils? Faut-il moins de tems & d'expérience pour apprendre à conduire un Peuple que pour commander une armée ; les connoissances de l'homme d'Etat sont-elles plus faciles à acquérir que celles de l'homme de Guerre, ou le bon ordre est-il moins nécessaire dans l'économie politique que dans la discipline militaire? Les grades scrupuleusement observés ont été l'école de tant de grands hommes qu'a produits la République de Venise, & pourquoi ne commenceroit-on pas d'aussi loin à Paris pour servir le Prince qu'à Venise pour servir l'Etat.

Je n'ignore pas que l'intérêt des Visirs s'oppose à cette nouvelle police : je sais bien qu'ils ne veulent point être assujettis à des formes qui gênent leur despotisme, qu'ils ne veulent employer que des créatures qui leur soient entiérement dévouées, & qu'ils puissent d'un mot replonger dans la poussiere d'où ils les tirent. Un homme de naissance, de son côté, qui n'a pour cette foule de valets, que le mépris qu'ils méritent, dédaigne d'entrer en concurrence avec eux dans la même carriere, & le Gouvernement de l'Etat est toujours prêt à devenir la proie du rebut de ses citoyens. Aussi n'est-ce point sous le Visirat, mais sous la seule Polysynodie qu'on peut espérer d'établir dans l'administration civile des grades honnêtes qui ne supposent pas la bassesse, mais le mérite, & qui puissent rapprocher la noblesse des affaires dont on affecte de l'éloigner, & qu'elle affecte de mépriser à son tour.

CHAPITRE VI.

Circulation des Départemens.

DE l'établissement des grades s'ensuit la nécessité de faire circuler les départemens entre les membres de chaque Conseil & même d'un Conseil à l'autre, afin que chaque membre éclairé successivement sur toutes les parties du Gouvernement, devienne un jour capable d'opiner dans le Conseil général & de participer à la grande administration.

Cette vue de faire circuler les départemens est due au Régent qui l'établit dans le Conseil des finances, & si l'autorité d'un homme qui connoissoit si bien les ressorts du Gouvernement ne suffit pas pour la faire adopter, on ne peut disconvenir au moins des avantages sensibles qui naîtroient de cette méthode. Sans doute il peut y avoir des cas où cette circulation paroîtroit peu utile ou difficile à établir dans la Polysynodie ; mais elle n'y est jamais impossible, & jamais praticable dans le Visirat ni dans le demi-Visirat ; or il est important, par beaucoup de très-fortes raisons, d'établir une forme d'administration où cette circulation puisse avoir lieu.

1°. Premiérement, pour prévenir les malversations des commis qui, changeant de bureaux avec leurs maîtres, n'auront pas le tems de s'arranger pour leurs friponneries aussi commodément qu'ils le font aujourd'hui ; ajoutez qu'étant, pour ainsi dire, à la discrétion de leurs successeurs, ils seront plus réservés, en changeant de département, à laisser les affaires

de celui qu'ils quittent dans un état qui pourroit les perdre ; si par hasard leur successeur se trouvoit honnête homme ou leur ennemi. 2°. En second lieu, pour obliger les Conseillers mêmes à mieux veiller sur leur conduite ou sur celle de leurs commis; de peur d'être taxés de négligence & de pis encore, quand leur gestion changera d'objet sans cesse, & chaque fois sera connue de leur successeur. 3°. Pour exciter entre les membres d'un même corps une émulation louable à qui passera son prédécesseur dans le même travail. 4°. Pour corriger par ces fréquens changemens les abus que les erreurs, les préjugés & les passions de chaque sujet auront introduits dans son administration : car parmi tant de caracteres différens qui régiront successivement la même partie, leurs fautes se corrigeront mutuellement, & tout ira plus constamment à l'objet commun. 5°. Pour donner à chaque membre d'un Conseil des connoissances plus nettes & plus étendues des affaires & de leurs divers rapports; en sorte qu'ayant manié les autres parties, il voye distinctement ce que la sienne est au tout, qu'il ne se croye pas toujours le plus important personnage de l'Etat, & ne nuise pas au bien général pour mieux faire celui de son département. 6°. Pour que tous les avis soient mieux portés en connoissance de cause, que chacun entende toutes les matieres sur lesquelles il doit opiner, & qu'une plus grande uniformité de lumieres mette plus de concorde & de raison dans les délibérations communes. 7°. Pour exercer l'esprit & les talens des Ministres : car, portés à se reposer & s'appesantir sur un même travail, ils ne s'en font enfin qu'une routine qui resserre & circonscrit, pour ainsi dire, le génie par l'habitude.

Or, l'attention eſt à l'eſprit ce que l'exercice eſt au corps; c'eſt elle qui lui donne de la vigueur, de l'adreſſe, & qui le rend propre à ſupporter le travail : ainſi l'on peut dire que chaque Conſeiller d'Etat, en revenant après quelques années de circulation à l'exercice de ſon premier département, s'en trouvera réellement plus capable que s'il n'en eût point du tout changé. Je ne nie pas que s'il fût demeuré dans le même, il n'eût acquis plus de facilité à expédier les affaires qui en dépendent; mais je dis qu'elles euſſent été moins bien faites, parce qu'il eût eu des vues plus bornées, & qu'il n'eût pas acquis une connoiſſance auſſi exacte des rapports qu'ont ces affaires avec celles des autres départemens : de ſorte qu'il ne perd d'un côté dans la circulation que pour gagner d'un autre beaucoup davantage. 8°. Enfin, pour ménager plus d'égalité dans le pouvoir, plus d'indépendance entre les Conſeillers d'Etat, & par conſéquent plus de liberté dans les ſuffrages. Autrement dans un Conſeil nombreux en apparence, on n'auroit réellement que deux ou trois opinans auxquels tous les autres ſeroient aſſujettis; à-peu-près comme ceux qu'on appelloit autrefois à Rome *Senatores pedarii*, qui pour l'ordinaire regardoient moins à l'avis qu'à l'auteur : inconvénient d'autant plus dangereux, que ce n'eſt jamais en faveur du meilleur parti qu'on a beſoin de gêner les voix.

On pourroit pouſſer encore plus loin cette circulation des départemens en l'étendant juſqu'à la Préſidence même; car s'il étoit de l'avantage de la République Romaine, que les Conſuls redevinſſent au bout de l'an ſimples Sénateurs en attendant un nouveau Conſulat, pourquoi ne ſeroit-il pas de

l'avantage

l'avantage du Royaume, que les Présidens redevinssent après deux ou trois ans simples Conseillers, en attendant une nouvelle Présidence? Ne seroit-ce pas, pour ainsi dire, proposer un prix tous les trois ans à ceux de la Compagnie qui durant cet intervalle se distingueroient dans leur Corps? Ne seroit-ce pas un nouveau ressort très-propre à entretenir dans une continuelle activité le mouvement de la machine publique; & le vrai secret d'animer le travail commun n'est-il pas d'y proportionner toujours le salaire?

CHAPITRE VII.

Autres avantages de cette circulation.

JE n'entrerai point dans le détail des avantages de la circulation portée à ce dernier degré. Chacun doit voir que les déplacemens devenus nécessaires par la décrépitude ou l'affoiblissement des Présidens, se feront ainsi sans dureté & sans effort; que les Ex-présidens des Conseils particuliers auront encore un objet d'élévation, qui sera de siéger dans le Conseil général, & les membres de ce Conseil celui d'y pouvoir présider à leur tour; que cette alternative de subordination & d'autorité rendra l'une & l'autre en même tems plus parfaite & plus douce; que cette circulation de la Présidence est le plus sûr moyen d'empêcher la Polysynodie de pouvoir dégénérer en Visirat; & qu'en général la circulation répartissant avec plus d'égalité les lumieres & le pouvoir du Ministere entre plusieurs membres, l'autorité royale domine plus aisément

ſur chacun d'eux : tout cela doit ſauter aux yeux d'un lecteur intelligent ; & s'il falloit tout dire, il ne faudroit rien abréger.

CHAPITRE VIII.

Que la Polyſynodie eſt l'adminiſtration en ſous-ordre la plus naturelle.

JE m'arrête ici par la même raiſon ſur la forme de la Polyſynodie, après avoir établi les principes généraux ſur leſquels on la doit ordonner pour la rendre utile & durable. S'il s'y préſente d'abord quelque embarras, c'eſt qu'il eſt toujours difficile de maintenir long-tems enſemble deux Gouvernemens auſſi différens dans leurs maximes que le monarchique & le républicain, quoiqu'au fond cette union produiſît peut-être un tout parfait, & le chef-d'œuvre de la politique. Il faut donc bien diſtinguer la forme apparente qui regne par-tout, de la forme réelle dont il eſt ici queſtion : car on peut dire en un ſens que la Polyſynodie eſt la premiere & la plus naturelle de toutes les adminiſtrations en ſous-ordre, même dans la Monarchie.

En effet, comme les premieres loix nationales furent faites par la nation aſſemblée en Corps, de même les premieres délibérations du Prince furent faites avec les principaux de la nation aſſemblés en Conſeil. Le Prince a des Conſeillers avant que d'avoir des Viſirs ; il trouve les uns & fait les autres. L'ordre le plus élevé de l'Etat en forme naturellement le ſynode ou Conſeil général. Quand le Monarque eſt élu, il n'a qu'à

préſider & tout eſt fait : mais quand il faut choiſir un Miniſtre, ou des favoris, on commence à introduire une forme arbitraire où la brigue & l'inclination naturelle ont bien plus de part que la raiſon ni la voix du Peuple. Il n'eſt pas moins ſimple que dans autant d'affaires de différentes natures qu'en offre le Gouvernement, le Parlement national ſe diviſe en divers comités toujours ſous la préſidence du Roi qui leur aſſigne à chacun les matieres ſur leſquelles ils doivent délibérer ; & voilà les Conſeils particuliers nés du Conſeil général dont ils ſont les membres naturels, & la Synodie changée en Polyſynodie ; forme que je ne dis pas être, en cet état, la meilleure, mais bien la premiere & la plus naturelle.

CHAPITRE IX.

Et la plus utile.

CONSIDÉRONS maintenant la droite fin du Gouvernement & les obſtacles qui l'en éloignent. Cette fin eſt ſans contredit le plus grand intérêt de l'Etat & du Roi ; ces obſtacles ſont, outre le défaut de lumieres, l'intérêt particulier des adminiſtrateurs ; d'où il ſuit que, plus ces intérêts particuliers trouvent de gêne & d'oppoſition, moins ils balancent l'intérêt public ; de ſorte que s'ils pouvoient ſe heurter & ſe détruire mutuellement, quelque vifs qu'on les ſuppoſât, ils deviendroient nuls dans la délibération, & l'intérêt public ſeroit ſeul écouté. Quel moyen plus ſûr peut-on donc avoir d'anéantir tous ces intérêts particuliers que de les oppoſer entr'eux par

la multiplication des opinans. Ce qui fait les intérêts particuliers c'eſt qu'ils ne s'accordent point, car s'ils s'accordoient ce ne ſeroit plus un intérêt particulier mais commun. Or, en détruiſant tous ces intérêts l'un par l'autre, reſte l'intérêt public qui doit gagner dans la délibération tout ce que perdent les intérêts particuliers.

Quand un Viſir opine ſans témoins devant ſon maître; qu'eſt-ce qui gêne alors ſon intérêt perſonnel? A-t-il beſoin de beaucoup d'adreſſe pour en impoſer à un homme auſſi borné que doivent l'être ordinairement les Rois, circonſcrits par tout ce qui les environne dans un ſi petit cercle de lumieres? Sur des expoſés falſifiés, ſur des prétextes ſpécieux, ſur des raiſonnemens ſophiſtiques, qui l'empêche de déterminer le Prince avec ces grands mots *d'honneur de la Couronne & de bien de l'Etat* aux entrepriſes les plus funeſtes, quand elles lui ſont perſonnellement avantageuſes? Certes c'eſt grand haſard ſi deux intérêts particuliers auſſi actifs que celui du Viſir & celui du Prince, laiſſent quelque influence à l'intérêt public dans les délibérations du cabinet.

Je ſais bien que les Conſeillers de l'Etat ſeront des hommes comme les Viſirs, je ne doute pas qu'ils n'aient ſouvent, ainſi qu'eux, des intérêts particuliers oppoſés à ceux de la nation, & qu'ils ne préféraſſent volontiers les premiers aux autres en opinant. Mais dans une aſſemblée dont tous les membres ſont clairvoyans & n'ont pas les mêmes intérêts, chacun entreprendroit vainement d'amener les autres à ce qui lui convient excluſivement: ſans perſuader perſonne, il ne feroit que ſe rendre ſuſpect de corruption & d'infidélité. Il aura beau vouloir

manquer à ſon devoir, il n'oſera le tenter ou le tentera vainement au milieu de tant d'obſervateurs. Il fera donc de néceſſité vertu, en ſacrifiant publiquement ſon intérêt particulier au bien de la patrie, & ſoit réalité, ſoit hypocriſie, l'effet ſera le même en cette occaſion pour le bien de la ſociété. C'eſt qu'alors un intérêt particulier très-fort, qui eſt celui de ſa réputation, concourt avec l'intérêt public. Au lieu qu'un Viſir qui ſait, à la faveur des ténebres du Cabinet, dérober à tous les yeux le ſecret de l'Etat, ſe flatte toujours qu'on ne pourra diſtinguer ce qu'il fait en apparence pour l'intérêt public de ce qu'il fait réellement pour le ſien, & comme, après tout, ce Viſir ne dépend que de ſon maître qu'il trompe aiſément, il s'embarraſſe fort peu des murmures de tout le reſte.

CHAPITRE X.

Autres avantages.

DE ce premier avantage on en voit découler une foule d'autres qui ne peuvent avoir lieu ſans lui. Premiérement les réſolutions de l'Etat ſeront moins ſouvent fondées ſur des erreurs de fait, parce qu'il ne ſera pas auſſi aiſé à ceux qui feront le rapport des faits de les déguiſer devant une aſſemblée éclairée, où ſe trouveront preſque toujours d'autres témoins de l'affaire, que devant un Prince qui n'a rien vu que par les yeux de ſon Viſir. Or, il eſt certain que la plupart des réſolutions d'Etat dépendent de la connoiſſance des faits, & l'on peut dire même en général qu'on ne prend gueres d'opinions

fauſſes qu'en ſuppoſant vrais des faits qui ſont faux ou faux des faits qui ſont vrais. En ſecond lieu, les impôts ſeront portés à un excès moins inſupportable, lorſque le Prince pourra être éclairé ſur la véritable ſituation de ſes Peuples & ſur ſes véritables beſoins : mais ces lumieres, ne les trouvera-t-il pas plus aiſément dans un Conſeil dont pluſieurs membres n'auront aucun maniement de finances, ni aucun ménagement à garder, que dans un Viſir qui veut fomenter les paſſions de ſon maître, ménager les fripons en faveur, enrichir ſes créatures & faire ſa main pour lui-même. On voit encore que les femmes auront moins de pouvoir & que par conſéquent l'Etat en ira mieux. Car il eſt plus aiſé à une femme intrigante de placer un Viſir que cinquante Conſeillers, & de ſéduire un homme que tout un college. On voit que les affaires ne ſeront plus ſuſpendues ou bouleverſées par le déplacement d'un Viſir; qu'elles ſeront plus exactement expédiées quand, liées par une commune délibération, l'exécution ſera, cependant, partagée entre pluſieurs Conſeillers, qui auront chacun leur département, que lorſqu'il faut que tout ſorte d'un même Bureau; que les ſyſtêmes politiques ſeront mieux ſuivis & les réglemens beaucoup mieux obſervés quand il n'y aura plus de révolution dans le Miniſtere, & que chaque Viſir ne ſe fera plus un point d'honneur de détruire tous les établiſſemens utiles de celui qui l'aura précédé, de ſorte qu'on ſera ſûr qu'un projet une fois formé ne ſera plus abandonné que lorſque l'exécution en aura été reconnue impoſſible ou mauvaiſe.

A toutes ces conſéquences, ajoutez-en deux non moins certaines, mais plus importantes encore, qui n'en ſont que le der-

nier résultat & doivent leur donner un prix que rien ne balance aux yeux du vrai citoyen. La premiere, que dans un travail commun, le mérite, les talens, l'intégrité se feront plus aisément connoître & récompenser ; soit dans les membres des Conseils qui seront sans cesse sous les yeux les uns des autres & de tout l'Etat, soit dans le Royaume entier où nulles actions remarquables, nuls hommes dignes d'être distingués, ne peuvent se dérober long-tems aux regards d'une assemblée qui veut & peut tout voir, & où la jalousie & l'émulation des membres les porteront souvent à se faire des créatures qui effacent en mérite celles de leurs rivaux ; la seconde & derniere conséquence est que les honneurs & les emplois distribués avec plus d'équité & de raison, l'intérêt de l'Etat & du Prince mieux écouté dans les délibérations, les affaires mieux expédiées & le mérite plus honoré doivent nécessairement réveiller dans le cœur du Peuple, cet amour de la Patrie qui est le plus puissant ressort d'un sage gouvernement & qui ne s'éteint jamais chez les Citoyens que par la faute des Chefs (*).

Tels sont les effets nécessaires d'une forme de gouvernement qui force l'intérêt particulier à céder à l'intérêt général. La Polysynodie offre encore d'autres avantages qui donnent un nouveau prix à ceux-là. Des assemblées nombreuses & éclairées fourniront plus de lumieres sur les expédiens, & l'expérience confirme que les délibérations d'un Sénat sont en général plus sages & mieux digérées que celles d'un Visir. Les Rois seront plus instruits de leurs affaires ; ils ne sauroient assis-

(*) Il y a plus de ruse & de secret dans le Visirat, mais il y a plus de lumieres & de droiture dans la Synodie.

ter aux Conſeils ſans s'en inſtruire, car c'eſt-là qu'on ǫſe dire la vérité, & les membres de chaque Conſeil auront le plus grand intérêt que le Prince y aſſiſte aſſidument pour en ſoutenir le pouvoir ou pour en autoriſer les réſolutions. Il y aura moins de vexations & d'injuſtices de la part des plus forts; car un Conſeil ſera plus acceſſible que le trône aux opprimés; ils courront moins de riſque à y porter leurs plaintes, & ils y trouveront toujours dans quelques membres plus de protecteurs contre les violences des autres que ſous le Viſirat contre un ſeul homme qui peut tout, ou contre un demi-Viſir d'accord avec ſes collégues pour faire renvoyer à chacun d'eux le jugement des plaintes qu'on fait contre lui. L'Etat ſouffrira moins de la minorité, de la foibleſſe ou de la caducité du Prince. Il n'y aura jamais de Miniſtre aſſez puiſſant pour ſe rendre, s'il eſt de grande naiſſance, redoutable à ſon maître même, ou pour écarter & mécontenter les Grands s'il eſt né de bas lieu; par conſéquent, il y aura d'un côté moins de levains de guerres civiles, & de l'autre plus de ſureté pour la conſervation des droits de la Maiſon Royale. Il y aura moins auſſi de guerres étrangeres, parce qu'il y aura moins de gens intéreſſés à les ſuſciter & qu'ils auront moins de pouvoir pour en venir à bout. Enfin le trône en ſera mieux affermi de toutes manieres; la volonté du Prince, qui n'eſt ou ne doit être que la volonté publique, mieux exécutée & par conſéquent la nation plus heureuſe.

Au reſte, mon Auteur convient lui-même que l'exécution de ſon plan ne feroit pas également avantageuſe en tous tems, & qu'il y a des momens de criſe & de trouble où il faut ſubſ-

tituer

tituer aux Conseils permanens des Commissions extraordinaires, & que quand les finances, par exemple, sont dans un certain désordre, il faut nécessairement les donner à débrouiller à un seul homme, comme Henri IV fit à Rosni & Louis XIV à Colbert. Ce qui signifieroit que les Conseils ne sont bons pour faire aller les affaires que quand elles vont toutes seules. En effet; pour ne rien dire de la Polysynodie même du Régent, l'on sait les risées qu'excita dans des circonstances épineuses ce ridicule Conseil de raison étourdiment demandé par les notables de l'assemblée de Rouen & adroitement accordé par Henri IV. Mais comme les finances des Républiques sont en général mieux administrées que celles des Monarchies; il est à croire qu'elles le seront mieux, ou du moins plus fidellement par un Conseil que par un Ministre; & que si, peut-être, un Conseil est d'abord moins capable de l'activité nécessaire pour les tirer d'un état de désordre, il est aussi moins sujet à la négligence ou à l'infidélité qui les y font tomber: ce qui ne doit pas s'entendre d'une assemblée passagere & subordonnée, mais d'une véritable Polysynodie où les Conseils aient réellement le pouvoir qu'ils paroissent avoir, où l'administration des affaires ne leur soit pas enlevée par des demi-Visirs, & où sous les noms spécieux de *Conseil d'Etat* ou de *Conseil des Finances*, ces Corps ne soient pas seulement des tribunaux de justice ou des chambres des comptes.

CHAPITRE XI.

Conclusion.

QUOIQUE les avantages de la Polyſynodie ne ſoient pas ſans inconvéniens, & que les inconvéniens des autres formes d'administration ne ſoient pas ſans avantages, du moins apparens, quiconque fera ſans partialité le parallele des uns & des autres, trouvera que la Polyſynodie n'a point d'inconvéniens eſſentiels qu'un bon Gouvernement ne puiſſe aiſément ſupporter; au lieu que tous ceux du Viſirat & du demi-Viſirat attaquent les fondemens mêmes de la conſtitution; qu'une adminiſtration non interrompue peut ſe perfectionner ſans ceſſe, progrès impoſſibles dans les intervalles & révolutions du Viſirat; que la marche égale & unie d'une Polyſynodie comparée avec quelques momens brillans du Viſirat, eſt un ſophiſme groſſier qui n'en ſauroit impoſer au vrai politique, parce que ce ſont deux choſes fort différentes que l'adminiſtration rare & paſſagere d'un bon Viſir, & la forme générale du Viſirat où l'on a toujours des ſiecles de déſordre ſur quelques années de bonne conduite; que la diligence & le ſecret, les ſeuls vrais avantages du Viſirat, beaucoup plus néceſſaires dans les mauvais Gouvernemens que dans les bons, ſont de foibles ſupplémens au bon ordre, à la juſtice & à la prévoyance, qui préviennent les maux au lieu de les réparer; qu'on peut encore ſe procurer ces ſupplémens au beſoin dans la Polyſynodie par des commiſſions extraordinaires, ſans que le Viſirat ait jamais pareille reſ-

ſource pour les avantages dont il eſt privé ; que même l'exemple de l'ancien Sénat de Rome & de celui de Veniſe prouve que des commiſſions ne ſont pas toujours néceſſaires dans un Conſeil pour expédier les plus importantes affaires promptement & ſecrétement ; que le Viſirat & le demi-Viſirat aviliſſant, corrompant, dégradant les ordres inférieurs, exigeroient pourtant des hommes parfaits dans ce premier rang ; qu'on n'y peut gueres monter ou s'y maintenir qu'à force de crimes, ni s'y bien comporter qu'à force de vertus ; qu'ainſi toujours en obſtacle à lui-même, le Gouvernement engendre continuellement les vices qui le dépravent, & conſumant l'Etat pour ſe renforcer, périt enfin comme un édifice qu'on voudroit élever ſans ceſſe avec des matériaux tirés de ſes fondemens. C'eſt ici la conſidération la plus importante aux yeux de l'homme d'Etat, & celle à laquelle je vais m'arrêter. La meilleure forme de Gouvernement ou du moins la plus durable, eſt celle qui fait les hommes tels qu'elle a beſoin qu'ils ſoient. Laiſſons les lecteurs réfléchir ſur cet axiome, ils en feront aiſément l'application.

JUGEMENT

SUR LA

POLYSYNODIE.

DE tous les ouvrages de l'Abbé de St. Pierre, le discours sur la Polysynodie est, à mon avis, le plus approfondi, le mieux raisonné, celui où l'on trouve le moins de répétitions, & même le mieux écrit; éloge dont le sage Auteur se seroit fort peu soucié, mais qui n'est pas indifférent aux lecteurs superficiels. Aussi cet écrit n'étoit-il qu'une ébauche qu'il prétendoit n'avoir pas eu le tems d'abréger, mais qu'en effet il n'avoit pas eu le tems de gâter pour vouloir tout dire; & Dieu garde un lecteur impatient des abrégés de sa façon!

Il a su même éviter dans ce discours le reproche si commode aux ignorans qui ne savent mesurer le possible que sur l'existant, ou aux méchans qui ne trouvent bon que ce qui sert à leur méchanceté, lorsqu'on montre aux uns & aux autres que ce qui est pourroit être mieux. Il a, dis-je, évité cette grande prise que la sottise routinée a presque toujours sur les nouvelles vues de la raison, avec ces mots tranchans de *projets en l'air* & de *rêveries :* car quand il écrivoit en faveur de la Polysynodie, il la trouvoit établie dans son pays. Toujours paisible & sensé, il se plaisoit à montrer à ses compatriotes les avantages du Gouvernement auquel ils étoient soumis; il en faisoit une comparaison raisonnable & discrete avec celui dont

ils venoient d'éprouver la rigueur. Il louoit le ſyſtême du Prince régnant ; il en déduiſoit les avantages ; il montroit ceux qu'on y pouvoit ajouter, & les additions même qu'il demandoit, conſiſtoient moins, ſelon lui, dans des changemens à faire, que dans l'art de perfectionner ce qui étoit fait. Une partie de ces vues lui étoient venues ſous le regne de Louis XIV ; mais il avoit eu la ſageſſe de les taire, juſqu'à ce que l'intérêt de l'Etat, celui du Gouvernement & le ſien lui permiſſent de les publier.

Il faut convenir cependant que ſous un même nom, il y avoit une extrême différence entre la Polyſynodie qui exiſtoit, & celle que propoſoit l'Abbé de St. Pierre ; & pour peu qu'on y réfléchiſſe, on trouvera que l'adminiſtration qu'il citoit en exemple, lui ſervoit bien plus de prétexte que de modele pour celle qu'il avoit imaginée. Il tournoit même avec aſſez d'adreſſe en objections contre ſon propre ſyſtême les défauts à relever dans celui du Régent, & ſous le nom de réponſes à ſes objections, il montroit ſans danger & ces défauts & leurs remedes. Il n'eſt pas impoſſible que le Régent, quoique ſouvent loué dans cet écrit par des tours qui ne manquent pas d'adreſſe, ait pénétré la fineſſe de cette critique, & qu'il ait abandonné l'Abbé de St. Pierre par pique autant que par foibleſſe, plus offenſé peut-être des défauts qu'on trouvoit dans ſon ouvrage, que flatté des avantages qu'on y faiſoit remarquer. Peut-être auſſi lui ſut-il mauvais gré d'avoir en quelque maniere dévoilé ſes vues ſecretes, en montrant que ſon établiſſement n'étoit rien moins que ce qu'il devoit être pour devenir avantageux à l'Etat, & prendre une aſſiette fixe & durable. En effet, on voit clairement que c'étoit là forme de Polyſynodie établie

ſous la Régence que l'Abbé de St. Pierre accuſoit de pouvoir trop aiſément dégénérer en demi-Viſirat & même en Viſirat ; d'être ſuſceptible, auſſi bien que l'un & l'autre, de corruption dans ſes membres, & de concert entr'eux contre l'intérêt public ; de n'avoir jamais d'autre ſureté pour ſa durée que la volonté du Monarque régnant ; enfin de n'être propre que pour les Princes laborieux, & d'être, par conſéquent, plus ſouvent contraire que favorable au bon ordre & à l'expédition des affaires. C'étoit l'eſpoir de remédier à ces divers inconvéniens qui l'engageoit à propoſer une autre Polyſynodie entiérement différente de celle qu'il feignoit de ne vouloir que perfectionner.

Il ne faut donc pas que la conformité des noms faſſe confondre ſon projet avec cette ridicule Polyſynodie dont il vouloit autoriſer la ſienne ; mais qu'on appelloit dès-lors par dériſion les ſoixante & dix Miniſtres, & qui fut reformée au bout de quelques mois ſans avoir rien fait qu'achever de tout gâter : car la maniere dont cette adminiſtration avoit été établie fait aſſez voir qu'on ne s'étoit pas beaucoup ſoucié qu'elle allât mieux, & qu'on avoit bien plus ſongé à rendre le Parlement mépriſable au Peuple qu'à donner réellement à ſes membres l'autorité qu'on feignoit de leur confier. C'étoit un piége aux pouvoirs intermédiaires ſemblable à celui que leur avoit déjà tendu Henri IV à l'aſſemblée de Rouen, piége dans lequel la vanité les fera toujours donner & qui les humiliera toujours. L'ordre politique & l'ordre civil ont dans les Monarchies des principes ſi différens & des regles ſi contraires qu'il eſt preſque impoſſible d'allier les deux adminiſtrations, & qu'en général les membres des Tribunaux ſont peu propres pour les

Conseils ; soit que l'habitude des formalités nuise à l'expédition des affaires qui n'en veulent point, soit qu'il y ait une incompatibilité naturelle entre ce qu'on appelle maximes d'Etat & la justice & les loix.

Au reste, laissant les faits à part, je croirois, quant à moi, que le Prince & le Philosophe pouvoient avoir tous deux raison sans s'accorder dans leur systême ; car, autre chose est l'administration passagere & souvent orageuse d'une Régence ; & autre chose une forme de gouvernement durable & constante qui doit faire partie de la constitution de l'Etat. C'est ici, ce me semble, qu'on retrouve le défaut ordinaire à l'Abbé de St. Pierre qui est de n'appliquer jamais assez bien ses vues, aux hommes, aux tems, aux circonstances, & d'offrir toujours comme des facilités pour l'exécution d'un projet, des avantages qui lui servent souvent d'obstacles. Dans le plan dont il s'agit, il vouloit modifier un gouvernement que sa longue durée a rendu déclinant, par des moyens tout-à-fait étrangers à sa constitution présente : il vouloit lui rendre cette vigueur universelle qui met, pour ainsi dire, toute la personne en action. C'étoit comme s'il eût dit à un vieillard décrépit & gouteux ; marchez, travaillez ; servez-vous de vos bras & de vos jambes ; car l'exercice est bon à la santé.

En effet : ce n'est rien moins qu'une révolution dont il est question dans la Polysynodie, & il ne faut pas croire parce qu'on voit actuellement des Conseils dans les Cours des Princes & que ce sont des Conseils qu'on propose, qu'il y ait peu de différence d'un systême à l'autre. La différence est telle qu'il faudroit commencer par détruire tout ce qui existe pour don-

ner au Gouvernement la forme imaginée par l'Abbé de St. Pierre ; & nul n'ignore combien est dangereux dans un grand Etat le moment d'anarchie & de crise qui précéde nécessairement un établissement nouveau. La seule introduction du scrutin devoit faire un renversement épouvantable, & donner plutôt un mouvement convulsif & continuel à chaque partie qu'une nouvelle vigueur au corps. Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les masses énormes qui composent la Monarchie Françoise ! qui pourra retenir l'ébranlement donné, ou prévoir tous les effets qu'il peut produire ? Quand tous les avantages du nouveau plan seroient incontestables, quel homme de sens oseroit entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes & de donner une autre forme à l'Etat que celle où l'a successivement amené une durée de treize cents ans ? Que le Gouvernement actuel soit encore celui d'autrefois, ou que durant tant de siecles il ait changé de nature insensiblement, il est également imprudent d'y toucher. Si c'est le même, il faut le respecter ; s'il a dégénéré, c'est par la force du tems & des choses, & la sagesse humaine n'y peut rien. Il ne suffit pas de considérer les moyens qu'on veut employer, si l'on ne regarde encore les hommes dont on se veut servir : or, quand toute une nation ne sait plus s'occuper que de niaiseries, quelle attention peut-elle donner aux grandes choses, & dans un pays où la musique est devenue une affaire d'Etat, que seront les affaires d'Etat sinon des chansons ? Quand on voit tout Paris en fermentation pour une place de baladin ou de bel-esprit & les affaires de l'Académie ou de l'Opéra faire oublier l'intérêt du Prince & la gloire de la Nation ; que

doit-

doit-on espérer des affaires publiques rapprochées d'un tel Peuple & transportées de la Cour à la Ville ? Quelle confiance peut-on avoir au scrutin des Conseils quand on voit celui d'une Académie au pouvoir des femmes ; seront-elles moins empressées à placer des Ministres que des Savans, ou se connoîtront-elles mieux en politique qu'en éloquence ? Il est bien à craindre que de tels établissemens dans un pays où les mœurs sont en dérision, ne se fissent pas tranquillement, ne se maintinssent gueres sans troubles, & ne donnassent pas les meilleurs sujets.

D'ailleurs, sans entrer dans cette vieille question de la vénalité des charges qu'on ne peut agiter que chez des gens mieux pourvus d'argent que de mérite, imagine-t-on quelque moyen praticable d'abolir en France cette vénalité ? ou penseroit-on qu'elle pût subsister dans une partie du Gouvernement & le scrutin dans l'autre ; l'une dans les Tribunaux, l'autre dans les Conseils, & que les seules places qui restent à la faveur seroient abandonnées aux élections ? Il faudroit avoir des vues bien courtes & bien fausses pour vouloir allier des choses si dissemblables, & fonder un même systême sur des principes si différens. Mais laissons ces applications & considérons la chose en elle-même.

Quelles sont les circonstances dans lesquelles une Monarchie héréditaire peut sans révolutions être tempérée par des formes qui la rapprochent de l'Aristocratie ? Les Corps intermédiaires entre le Prince & le Peuple, peuvent-ils, doivent-ils avoir une jurisdiction indépendante l'un de l'autre, ou s'ils sont précaires & dépendans du Prince, peuvent-ils jamais entrer comme

parties intégrantes dans la conſtitution de l'Etat, & même avoir une influence réelle dans les affaires ? Queſtions préliminaires qu'il falloit diſcuter & qui ne ſemblent pas faciles à réſoudre : car s'il eſt vrai que la pente naturelle eſt toujours vers la corruption & par conſéquent vers le deſpotiſme, il eſt difficile de voir par quelles reſſources de politique le Prince, même quand il le voudroit, pourroit donner à cette pente une direction contraire qui ne pût être changée par ſes ſucceſſeurs ni par leurs Miniſtres. L'Abbé de St. Pierre ne prétendoit pas, à la vérité, que ſa nouvelle forme ôtât rien à l'autorité royale : car il donne aux Conſeils la délibération des matieres & laiſſe au Roi ſeul la déciſion : ces différens Conſeils, dit-il, ſans empêcher le Roi de faire tout ce qu'il voudra, le préſerveront ſouvent de vouloir des choſes nuiſibles à ſa gloire & à ſon bonheur ; ils porteront devant lui le flambeau de la vérité pour lui montrer le meilleur chemin & le garantir des piéges. Mais cet homme éclairé pouvoit-il ſe payer lui-même de ſi mauvaiſes raiſons ? Eſpéroit-il que les yeux des Rois puſſent voir les objets à travers les lunettes des ſages ? Ne ſentoit-il pas qu'il falloit néceſſairement que la délibération des Conſeils devînt bientôt un vain formulaire ou que l'autorité royale en fût altérée, & n'avouoit-il pas lui-même que c'étoit introduire un Gouvernement mixte, où la forme Républicaine s'allioit à la Monarchique ? En effet, des Corps nombreux dont le choix ne dépendroit pas entiérement du Prince, & qui n'auroient par eux-mêmes aucun pouvoir, deviendroient bientôt un fardeau inutile à l'Etat ; ſans mieux faire aller les affaires, ils ne feroient qu'en retarder l'expédition par de longues formalités,

&, pour me servir de ses propres termes, ne seroient que des Conseils de parade. Les favoris du Prince, qui le sont rarement du public, & qui, par conséquent, auroient peu d'influence dans des Conseils formés au scrutin, décideroient seuls toutes les affaires; le Prince n'assisteroit jamais aux Conseils sans avoir déjà pris son parti sur tout ce qu'on y devroit agiter, ou n'en sortiroit jamais sans consulter de nouveau dans son cabinet, avec ses favoris, sur les résolutions qu'on y auroit prises; enfin, il faudroit nécessairement que les Conseils devinssent méprisables, ridicules & tout-à-fait inutiles, ou que les Rois perdissent de leur pouvoir: alternative à laquelle ceux-ci ne s'exposeront certainement pas, quand même il en devroit résulter le plus grand bien de l'Etat & le leur.

Voilà, ce me semble, à-peu-près les côtés par lesquels l'Abbé de St. Pierre eût dû considérer le fond de son systême pour en bien établir les principes; mais il s'amuse, au lieu de cela, à résoudre cinquante mauvaises objections qui ne valoient pas la peine d'être examinées, ou, qui pis est, à faire lui-même de mauvaises réponses quand les bonnes se présentent naturellement, comme s'il cherchoit à prendre plutôt le tour d'esprit de ses opposans pour les ramener à la raison, que le langage de la raison pour convaincre les sages.

Par exemple, après s'être objecté que dans la Polysynodie chacun des Conseillers a son plan général; que cette diversité produit nécessairement des décisions qui se contredisent, & des embarras dans le mouvement total; il répond à cela qu'il ne peut y avoir d'autre plan général que de chercher à perfectionner les réglemens qui roulent sur toutes les parties du

Gouvernement. Le meilleur plan général n'eſt-ce pas, dit-il, celui qui va le plus droit au plus grand bien de l'Etat dans chaque affaire particuliere ? D'où il tire cette concluſion très-fauſſe que les divers plans généraux, ni par conſéquent les réglemens & les affaires qui s'y rapportent, ne peuvent jamais ſe croiſer ou ſe nuire mutuellement.

En effet, le plus grand bien de l'Etat n'eſt pas toujours une choſe ſi claire, ni qui dépende autant qu'on le croiroit du plus grand bien de chaque partie; comme ſi les mêmes affaires ne pouvoient pas avoir entr'elles une infinité d'ordres divers & de liaiſons plus ou moins fortes qui forment autant de différences dans les plans généraux. Ces plans bien digérés ſont toujours doubles, & renferment dans un ſyſtême comparé la forme actuelle de l'Etat & ſa forme perfectionnée ſelon les vues de l'Auteur. Or, cette perfection dans un tout auſſi compoſé que le corps politique, ne dépend pas ſeulement de celle de chaque partie, comme pour ordonner un palais il ne ſuffit pas d'en bien diſpoſer chaque piece, mais il faut de plus conſidérer les rapports du tout, les liaiſons les plus convenables, l'ordre le plus commode, la plus facile communication, le plus parfait enſemble, & la ſymétrie la plus réguliere. Ces objets généraux ſont ſi importans, que l'habile Architecte ſacrifie au mieux du tout mille avantages particuliers qu'il auroit pu conſerver dans une ordonnance moins parfaite & moins ſimple. De même, le politique ne regarde en particulier ni les finances, ni la guerre, ni le commerce; mais il rapporte toutes ces parties à un objet commun; & des proportions qui leur conviennent le mieux, réſultent les plans généraux dont

les dimenſions peuvent varier de mille manieres, ſelon les idées & les vues de ceux qui les ont formés, ſoit en cherchant la plus grande perfection du tout, ſoit en cherchant la plus facile exécution, ſans qu'il ſoit aiſé quelquefois de démêler celui de ces plans qui mérite la préférence. Or, c'eſt de ces plans qu'on peut dire que ſi chaque Conſeil & chaque Conſeiller a le ſien, il n'y aura que contradictions dans les affaires & qu'embarras dans le mouvement commun: mais le plan général au lieu d'être celui d'un homme ou d'un autre, ne doit être & n'eſt en effet dans la Polyſynodie que celui du Gouvernement, & c'eſt à ce grand modele que ſe rapportent néceſſairement les délibérations communes de chaque Conſeil, & le travail particulier de chaque membre. Il eſt certain même qu'un pareil plan ſe médite & ſe conſerve mieux dans le dépôt d'un Conſeil que dans la tête d'un Miniſtre & même d'un Prince; car chaque Viſir a ſon plan qui n'eſt jamais celui de ſon devancier, & chaque demi-Viſir auſſi le ſien qui n'eſt ni celui de ſon devancier, ni celui de ſon collégue: auſſi voit-on généralement les Républiques changer moins de ſyſtêmes que les Monarchies. D'où je conclus avec l'Abbé de St. Pierre, mais par d'autres raiſons, que la Polyſynodie eſt plus favorable que le Viſirat & le demi-Viſirat à l'unité du plan général.

A l'égard de la forme particuliere de ſa Polyſynodie & des détails dans leſquels il entre pour la déterminer, tout cela eſt très-bien vu & fort bon ſéparément pour prévenir les inconvéniens auxquels chaque choſe doit remédier: mais quand on en viendroit à l'exécution, je ne ſais s'il régneroit aſſez d'harmonie dans le tout enſemble; car il paroît que l'établiſſement

des grades s'accorde mal avec celui de la circulation, & le ſcrutin plus mal encore avec l'un & l'autre ; d'ailleurs, ſi l'établiſſement eſt dangereux à faire, il eſt à craindre que, même après l'établiſſement fait, ces différens reſſorts ne cauſent mille embarras & mille dérangemens dans le jeu de la machine, quand il s'agira de la faire marcher.

La circulation de la Préſidence en particulier, feroit un excellent moyen pour empêcher la Polyſynodie de dégénérer bientôt en Viſirat, ſi cette circulation pouvoit durer, & qu'elle ne fût pas arrêtée par la volonté du Prince, en faveur du premier des Préſidens qui aura l'art toujours recherché de lui plaire. C'eſt-à-dire que la Polyſynodie durera juſqu'à-ce que le Roi trouve un Viſir à ſon gré ; mais ſous le Viſirat même on n'a pas un Viſir plutôt que cela. Foible remede, que celui dont la vertu s'éteint à l'approche du mal qu'il devroit guérir !

N'eſt-ce pas encore un mauvais expédient, de nous donner la néceſſité d'obtenir les ſuffrages une ſeconde fois comme un frein pour empêcher les Préſidens d'abuſer de leur crédit la premiere ? Ne ſera-t-il pas plus court & plus ſûr d'en abuſer au point de n'avoir plus que faire de ſuffrages, & notre Auteur lui-même, n'accorde-t-il pas au Prince le droit de prolonger au beſoin les Préſidens à ſa volonté, c'eſt-à-dire, d'en faire de véritables Viſirs ? Comment n'a-t-il pas apperçu mille fois dans le cours de ſa vie & de ſes écrits, combien c'eſt une vaine occupation de rechercher des formes durables pour un état de choſes qui dépend toujours de la volonté d'un ſeul homme ?

Ces difficultés n'ont pas échappé à l'Abbé de St. Pierre, mais peut-être lui convenoit-il mieux de les dissimuler que de les résoudre. Quand il parle de ces contradictions & qu'il feint de les concilier, c'est par des moyens si absurdes & des raisons si peu raisonnables qu'on voit bien qu'il est embarrassé, ou qu'il ne procede pas de bonne foi. Seroit-il croyable qu'il eût mis en avant si hors de propos, & compté parmi ces moyens l'amour de la patrie, le bien public, le desir de la vraie gloire, & d'autres chimeres évanouies depuis long-tems, ou dont il ne reste plus de traces que dans quelques petites Républiques? Penseroit-il sérieusement que rien de tout cela pût réellement influer dans la forme d'un Gouvernement monarchique; & après avoir cité les Grecs, les Romains, & même quelques Modernes qui avoient des ames anciennes, n'avoue-t-il pas lui-même qu'il seroit ridicule de fonder la constitution de l'Etat sur des maximes éteintes? Que fait-il donc pour suppléer à ces moyens étrangers dont il reconnoît l'insuffisance? Il leve une difficulté par une autre, établit un systême sur un systême, & fonde sa Polysynodie sur sa République Européenne. Cette République, dit-il, étant garante de l'exécution des capitulations impériales pour l'Allemagne; des capitulations parlementaires pour l'Angleterre; des *Pacta Conventa* pour la Pologne; ne pourroit-elle pas l'être aussi des capitulations royales signées au sacre des Rois pour la forme du Gouvernement, lorsque cette forme seroit passée en loi fondamentale? & après tout, garantir les Rois de tomber dans la tyrannie des Nérons, n'est-ce pas les garantir eux & leur postérité de leur ruine totale?

On peut, dit-il encore, faire paſſer le réglement de la Polyſynodie en forme de loi fondamentale dans les Etats Généraux du Royaume, la faire jurer au ſacre des Rois, & lui donner ainſi la même autorité qu'à la loi ſalique.

La plume tombe des mains, quand on voit un homme ſenſé propoſer ſérieuſement de ſemblables expédiens.

Ne quittons point cette matiere ſans jetter un coup-d'œil général ſur les trois formes de miniſtere comparées dans cet ouvrage.

Le Viſirat eſt la derniere reſſource d'un Etat défaillant; c'eſt un palliatif quelquefois néceſſaire qui peut lui rendre pour un tems une certaine vigueur apparente: mais il y a dans cette forme d'adminiſtration une multiplication de forces tout-à-fait ſuperflue dans un Gouvernement ſain. Le Monarque & le Viſir ſont deux machines exactement ſemblables dont l'une devient inutile ſi-tôt que l'autre eſt en mouvement: car en effet, ſelon le mót de Grotius, *qui regit*, *rex eſt*. Ainſi l'Etat ſupporte un double poids qui ne produit qu'un effet ſimple. Ajoutez à cela qu'une grande partie de la force du Viſirat étant employée à rendre le Viſir nécéſſaire & à le maintenir en place, eſt inutile ou nuiſible à l'Etat. Auſſi l'Abbé de St. Pierre appelle-t-il avec raiſon le Viſirat une forme de Gouvernement groſſiere, barbare, pernicieuſe aux Peuples, dangereuſe pour les Rois, funeſte aux Maiſons royales, & l'on peut dire qu'il n'y a point de Gouvernement plus déplorable au monde, que celui où le Peuple eſt réduit à deſirer un Viſir. Quant au demi-Viſirat, il eſt avantageux ſous un Roi qui ſait gouverner &

réunir

réunir dans ses mains toutes les rênes de l'Etat; mais sous un Prince foible ou peu laborieux, cette administration est mauvaise, embarrassée, sans systême & sans vues, faute de liaison entre les parties & d'accord entre les Ministres, surtout si quelqu'un d'entr'eux plus adroit ou plus méchant que les autres tend en secret au Visirat. Alors tout se passe en intrigues de Cour, l'Etat demeure en langueur, & pour trouver la raison de tout ce qui se fait sous un semblable Gouvernement il ne faut pas demander à quoi cela sert, mais à quoi cela nuit.

Pour la Polysynodie de l'Abbé de St. Pierre, je ne saurois voir qu'elle puisse être utile ni praticable dans aucune véritable Monarchie; mais seulement dans une sorte de Gouvernement mixte, où le chef ne soit que le président des Conseils, n'ait que la puissance exécutive & ne puisse rien par lui-même: encore ne saurois-je croire qu'une pareille administration pût durer long-tems sans abus; car les intérêts des sociétés partielles ne sont pas moins séparés de ceux de l'Etat, ni moins pernicieux à la République que ceux des particuliers, & ils ont même cet inconvénient de plus, qu'on se fait gloire de soutenir, à quelque prix que ce soit, les droits ou les prétentions du corps dont on est membre, & que ce qu'il y a de mal-honnête à se préférer aux autres, s'évanouissant à la faveur d'une société nombreuse dont on fait partie, à force d'être bon Sénateur on devient enfin mauvais citoyen. C'est ce qui rend l'Aristocratie la pire des souverainetés (*); c'est

(*) Je parierois que mille gens trouveront encore ici une contradic-

ce qui rendroit peut-être la Polyſynodie le pire de tous les Miniſteres.

tion avec le Contrat Social. Cela prouve qu'il y a encore plus de Lecteurs qui devroient apprendre à lire, que d'Auteurs qui devroient apprendre à être conſéquens.

LETTRES
SUR
DIVERS SUJETS
DE PHILOSOPHIE, DE MORALE ET DE POLITIQUE.

LETTRE
A MONSIEUR
DE VOLTAIRE.

Le 18 Août 1756.

VOs deux derniers Poëmes (*), Monſieur, me ſont parvenus dans ma ſolitude; & quoique tous mes amis connoiſſent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne ſais de quelle part ceux-ci me pourroient venir, à moins que ce ne ſoit de la vôtre. Ainſi je crois vous devoir remercier à la fois de l'Exemplaire & de l'Ouvrage. J'y ai trouvé le plaiſir avec l'inſtruction, & reconnu la main du maître. Je ne vous dirai pas que tout m'en paroiſſe également bon, mais les choſes

(*) Sur la loi naturelle & ſur le déſaſtre de Lisbonne.

qui m'y déplaisent ne sont que m'inspirer plus de confiance pour celles qui me transportent ; ce n'est pas sans peine que je défends quelquefois ma raison contre les charmes de votre Poésie, mais c'est pour rendre mon admiration plus digne de vos ouvrages, que je m'efforce de n'y pas tout admirer.

Je ferai plus, Monsieur; je vous dirai sans détour, non les beautés que j'ai cru sentir dans ces deux Poëmes, la tâche effrayeroit ma paresse, ni même les défauts qu'y remarqueront peut-être de plus habiles gens que moi, mais les déplaisirs qui troublent en cet instant le goût que je prenois à vos leçons; & je vous les dirai encore attendri d'une premiere lecture où mon cœur écoutoit avidement le vôtre, vous aimant comme mon frere, vous honorant comme mon maître, me flattant enfin que vous reconnoîtrez dans mes intentions la franchise d'une ame droite, & dans mes discours le ton d'un ami de la vérité qui parle à un philosophe. D'ailleurs, plus votre second Poëme m'enchante, plus je prends librement parti contre le premier, car si vous n'avez pas craint de vous opposer à vous-même, pourquoi craindrois-je d'être de votre avis ? Je dois croire que vous ne tenez pas beaucoup à des sentimens que vous refutez si bien.

Tous mes griefs sont donc contre votre Poëme sur le désastre de Lisbonne, parce que j'en attendois des effets plus dignes de l'humanité qui paroît vous l'avoir inspiré. Vous reprochez à Pope & à Leibniz d'insulter à nos maux en soutenant que tout est bien, & vous chargez tellement le tableau de nos miseres que vous en aggravez le sentiment : au lieu des consolations que j'espérois, vous ne faites que m'affliger;

on diroit que vous craignez que je ne voye pas assez combien je suis malheureux, & vous croiriez, ce semble, me tranquilliser beaucoup en me prouvant que tout est mal.

Ne vous y trompez pas, Monsieur, il arrive tout le contraire de ce que vous vous proposez. Cet optimisme que vous trouvez si cruel me console pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme insupportables. Le Poëme de Pope adoucit mes maux & me porte à la patience ; le vôtre aigrit mes peines, m'excite au murmure, & m'ôtant tout hors une espérance ébranlée, il me réduit au désespoir. Dans cette étrange opposition qui regne entre ce que vous prouvez & ce que j'éprouve, calmez la perplexité qui m'agite & dites-moi qui s'abuse, du sentiment ou de la raison.

« Homme, prends patience, me disent Pope & Leibniz ; » les maux sont un effet nécessaire de la nature & de la constitution de cet univers. L'Etre éternel & bienfaisant qui le » gouverne eût voulu t'en garantir : de toutes les économies » possibles il a choisi celle qui réunissoit le moins de mal & » le plus de bien, ou pour dire la même chose encore plus » cruement, s'il le faut, s'il n'a pas mieux fait, c'est qu'il ne » pouvoit mieux faire.

Que me dit maintenant votre Poëme ? » Souffre à jamais » malheureux. S'il est un Dieu qui t'ait créé, sans doute il » est tout-puissant, il pouvoit prévenir tous tes maux ; n'espere » donc jamais qu'ils finissent ; car on ne sauroit voir pourquoi » tu existes, si ce n'est pour souffrir & mourir ». Je ne sais ce qu'une pareille doctrine peut avoir de plus consolant que l'optimisme & que la fatalité même : pour moi, j'avoue

qu'elle me paroît plus cruelle encore que le Manichéïsme. Si l'embarras de l'origine du mal vous forçoit d'altérer quelqu'une des perfections de Dieu, pourquoi vouloir justifier sa puissance aux dépens de sa bonté? S'il faut choisir entre deux erreurs, j'aime encore mieux la premiere.

Vous ne voulez pas, Monsieur, qu'on regarde votre ouvrage comme un Poëme contre la providence, & je me garderai bien de lui donner ce nom, quoique vous ayez qualifié de livre contre le genre-humain un écrit (*) où je plaidois la cause du genre-humain contre lui-même. Je fais la distinction qu'il faut faire entre les intentions d'un Auteur & les conséquences qui peuvent se tirer de sa doctrine. La juste défense de moi-même m'oblige seulement à vous faire observer qu'en peignant les miseres humaines, mon but étoit excusable & même louable à ce que je crois. Car je montrois aux hommes comment ils faisoient leurs malheurs eux-mêmes, & par conséquent comment ils les pouvoient éviter.

Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu; & quant aux maux physiques, si la matiere sensible & impassible est une contradiction, comme il me le semble, ils sont inévitables dans tout systême dont l'homme fait partie, & alors la question n'est point pourquoi l'homme n'est pas parfaitement heureux, mais pourquoi il existe. De plus, je crois avoir montré qu'excepté la mort qui n'est presque un mal que par les préparatifs dont on la fait précéder, la plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre

(*) Le discours sur l'origine de l'inégalité.

ſujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avoit point raſſemblé là vingt mille maiſons de ſix à ſept étages, & que ſi les habitans de cette grande ville euſſent été diſperſés plus également & plus légérement logés, le dégât eût été beaucoup moindre & peut-être nul. Tout eût fui au premier ébranlement, & on les eût vus le lendemain à vingt lieues de-là tout auſſi gais que s'il n'étoit rien arrivé. Mais il faut reſter, s'opiniâtrer autour des maſures, s'expoſer à de nouvelles ſecouſſes, parce que ce qu'on laiſſe vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce déſaſtre pour vouloir prendre, l'un ſes habits, l'autre ſes papiers, l'autre ſon argent? Ne ſait-on pas que la perſonne de chaque homme eſt devenue la moindre partie de lui-même, & que ce n'eſt preſque pas la peine de la ſauver quand on a perdu tout le reſte.

Vous auriez voulu que le tremblement ſe fût fait au fond d'un déſert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme auſſi dans les déſerts, mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux Meſſieurs des villes, les ſeuls hommes dont nous tenions compte. Ils en font peu même aux animaux & Sauvages qui habitent épars ces lieux retirés, & qui ne craignent ni la chûte des toits, ni l'embraſement des maiſons. Mais que ſignifieroit un pareil privilege, ſeroit-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer ſelon nos caprices, que la nature doit être ſoumiſe à nos loix, & que pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu, nous n'avons qu'à y bâtir une ville?

Il y a des événemens qui nous frappent ſouvent plus ou

moins ſelon les faces par leſquelles on les conſidere, & qui perdent beaucoup de l'horreur qu'ils inſpirent au premier aſpect, quand on veut les examiner de près. J'ai appris dans Zadig, & la nature me confirme de jour en jour qu'une mort accélérée n'eſt pas toujours un mal réel, & qu'elle peut quelquefois paſſer pour un bien relatif. De tant d'hommes écraſés ſous les ruines de Lisbonne, pluſieurs ſans doute, ont évité de plus grands malheurs, & malgré ce qu'une pareille deſcription a de touchant & fournit à la poéſie, il n'eſt pas ſûr qu'un ſeul de ces infortunés ait plus ſouffert que ſi ſelon le cours ordinaire des choſes, il eût attendu dans de longues angoiſſes la mort qui l'eſt venu ſurprendre. Eſt-il une fin plus triſte que celle d'un mourant qu'on accable de ſoins inutiles, qu'un notaire & des héritiers ne laiſſent pas reſpirer, que les médecins aſſaſſinent dans ſon lit à leur aiſe, & à qui des prêtres barbares font avec art ſavourer la mort? Pour moi, je vois par-tout que les maux auxquels nous aſſujettit la nature ſont moins cruels que ceux que nous y ajoutons.

Mais quelque ingénieux que nous puiſſions être à fomenter nos miſeres à force de belles inſtitutions, nous n'avons pu juſqu'à préſent nous perfectionner au point de nous rendre généralement la vie à charge & de préférer le néant à notre exiſtence, ſans quoi le découragement & le déſeſpoir ſe ſeroient bientôt emparés du plus grand nombre, & le genre-humain n'eût pu ſubſiſter long-tems. Or, s'il eſt mieux pour nous d'être que de n'être pas, c'en ſeroit aſſez pour juſtifier notre exiſtence, quand même nous n'aurions aucun dédommagement à attendre des maux que nous avons à ſouffrir, & que ces maux ſeroient

auſſi

aussi grands que vous les dépeignez. Mais il est difficile de trouver sur ce point de la bonne foi chez les hommes & de bons calculs chez les Philosophes, parce que ceux-ci, dans la comparaison des biens & des maux, oublient toujours le doux sentiment de l'existence indépendant de toute autre sensation, & que la vanité de mépriser la mort engage les autres à calomnier la vie, à-peu-près comme ces femmes qui avec une robe tachée & des ciseaux, prétendent aimer mieux des trous que des taches.

Vous pensez avec Erasme, que peu de gens voudroient renaître aux mêmes conditions qu'ils ont vécu; mais tel tient sa marchandise fort haute, qui en rabattroit beaucoup s'il avoit quelque espoir de conclure le marché. D'ailleurs, qui dois-je croire que vous avez consulté sur cela? des riches, peut-être; rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables; toujours ennuyés de la vie & toujours tremblans de la perdre. Peut-être des gens de Lettres, de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus mal sain, le plus réfléchissant, & par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition, ou du moins, communément plus sinceres, & qui formant le plus grand nombre, doivent au moins pour cela, être écoutés par préférence? Consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure & tranquille, sans projets & sans ambition; un bon artisan qui vit commodément de son métier; un paysan même, non de France, où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misere afin qu'ils nous fassent vivre, mais du pays, par exemple, où vous êtes, & généralement de tout pays libre. J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un seul montagnard mécon-

tent de sa vie presque automate, & qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis qu'il attend & qui lui est dû, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces différences me font croire que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie qui nous la rend à charge, & j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui sont fâchés d'avoir vécu que de celui qui peut dire avec Caton : *nec me vixisse pœnitet, quoniam ita vixi, ut frustra me natum non existimem.* Cela n'empêche pas que le sage ne puisse quelquefois déloger volontairement, sans murmure & sans désespoir, quand la nature ou la fortune lui portent bien distinctement l'ordre de mourir. Mais selon le cours ordinaire des choses, de quelques maux que soit semée la vie humaine, elle n'est pas à tout prendre un mauvais présent, & si ce n'est pas toujours un mal de mourir, c'en est fort rarement un de vivre.

Nos différentes manieres de penser sur tous ces points m'apprennent pourquoi plusieurs de vos preuves sont peu concluantes pour moi : car je n'ignore pas combien la raison humaine prend plus facilement le moule de nos opinions que celui de la vérité, & qu'entre deux hommes d'avis contraire, ce que l'un croit démontré n'est souvent qu'un sophisme pour l'autre.

Quand vous attaquez, par exemple, la chaîne des êtres si bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'est pas vrai que si l'on ôtoit un atôme du monde, le monde ne pourroit subsister. Vous citez là-dessus M. de Crouzas, puis vous ajoutez que la nature n'est asservie à aucune mesure précise ni à aucune forme précise. Que nulle planete ne se meut dans une courbe absolu-

ment réguliere, que nul être connu n'eſt d'une figure préciſément mathématique, que nulle quantité préciſe n'eſt requiſe pour nulle opération, que la nature n'agit jamais rigoureuſement. Qu'ainſi on n'a aucune raiſon d'aſſurer qu'un atôme de moins ſur la terre ſeroit la cauſe de la deſtruction de la terre. Je vous avoue que ſur tout cela, Monſieur, je ſuis plus frappé de la force de l'aſſertion que de celle du raiſonnement, & qu'en cette occaſion je céderois avec plus de confiance à votre autorité qu'à vos preuves.

A l'égard de M. de Crouzas, je n'ai point lu ſon écrit contre Pope & ne ſuis peut-être pas en état de l'entendre; mais ce qu'il y a de très-certain, c'eſt que je ne lui céderai pas ce que je vous aurai diſputé, & que j'ai tout auſſi peu de foi à ſes preuves qu'à ſon autorité. Loin de penſer que la nature ne ſoit point aſſervie à la préciſion des quantités & des figures, je croirois tout au contraire qu'elle ſeule ſuit à la rigueur cette préciſion, parce qu'elle ſeule ſait comparer exactement les fins & les moyens & meſurer la force à la réſiſtance. Quant à ces irrégularités prétendues, peut-on douter qu'elles n'aient toutes leur cauſe phyſique, & ſuffit-il de ne la pas appercevoir pour nier qu'elle exiſte. Ces apparentes irrégularités viennent ſans doute de quelques loix que nous ignorons & que la nature ſuit tout auſſi fidellement que celles qui nous ſont connues; de quelque agent que nous n'appercevons pas & dont l'obſtacle ou le concours a des meſures fixes dans toutes ſes opérations, autrement il faudroit dire nettement qu'il y a des actions ſans principes & des effets ſans cauſe, ce qui répugne à toute philoſophie.

Supposons deux poids en équilibre & pourtant inégaux; qu'on ajoute au plus petit la quantité dont ils different; ou les deux poids resteront encore en équilibre & l'on aura une cause sans effet, ou l'équilibre sera rompu & l'on aura un effet sans cause; mais si les poids étoient de fer & qu'il y eût un grain d'aimant caché sous l'un des deux, la précision de la nature lui ôteroit alors l'apparence de la précision, & à force d'exactitude, elle paroîtroit en manquer. Il n'y a pas une figure, pas une opération, pas une loi dans le monde physique à laquelle on ne puisse appliquer quelque exemple semblable à celui que je viens de proposer sur la pesanteur (*).

Vous dites que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique; je vous demande, Monsieur, s'il y a quelque figure qui ne le soit pas, & si la courbe la plus bizarre n'est pas aussi réguliere aux yeux de la nature qu'un cercle parfait aux nôtres. J'imagine, au reste, que si quelque corps pouvoit avoir cette apparente régularité, ce ne seroit que l'univers même en le supposant plein & borné. Car les figures mathématiques n'étant que des abstractions, n'ont de

(*) M. de Voltaire ayant avancé que la nature n'agit jamais rigoureusement, que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération, il s'agissoit de combattre cette doctrine & d'éclaircir mon raisonnement par un exemple. Dans celui de l'équilibre entre deux poids, il n'est pas nécessaire, selon M. de Voltaire, que ces deux poids soient rigoureusement égaux pour que cet équilibre ait lieu. Or, je lui fais voir que dans cette supposition il y a nécessairement effet sans cause ou cause sans effet. Puis ajoutant la seconde supposition des deux poids de fer & du grain d'aimant, je lui fais voir que quand on feroit dans la nature quelque observation semblable à l'exemple supposé, cela ne prouveroit encore rien en sa faveur, parce qu'il ne sauroit s'assurer que quelque cause naturelle ou secrete ne produit pas en cette occasion l'apparente irrégularité dont il accuse la nature.

rapport qu'à elles-mêmes, au lieu que toutes celles des corps naturels ſont relatives à d'autres corps & à des mouvemens qui les modifient ; ainſi cela ne prouveroit encore rien contre la préciſion de la nature, quand même nous ſerions d'accord ſur ce qué vous entendez par ce mot de *préciſion*.

Vous diſtinguez les événemens qui ont des effets de ceux qui n'en ont point; je doute que cette diſtinction ſoit ſolide. Tout événement me ſemble avoir néceſſairement quelque effet, ou moral, ou phyſique, ou compoſé des deux, mais qu'on n'apperçoit pas toujours, parce que la filiation des événemens eſt encore plus difficile à ſuivre que celle des hommes. Comme en général, on ne doit pas chercher des effets plus conſidérables que les événemens qui les produiſent, la petiteſſe des cauſes rend ſouvent l'examen ridicule quoique les effets ſoient certains, & ſouvent auſſi pluſieurs effets preſque imperceptibles ſe réuniſſent pour produire un événement conſidérable. Ajoutez que tel effet ne laiſſe pas d'avoir lieu, quoiqu'il agiſſe hors du corps qui l'a produit. Ainſi la pouſſiere qu'éleve un carroſſe peut ne rien faire à la marche de la voiture, & influer ſur celle du monde. Mais comme il n'y a rien d'étranger à l'univers, tout ce qui s'y fait agit néceſſairement ſur l'univers même.

Ainſi, Monſieur, vos exemples me paroiſſent plus ingénieux que convaincans. Je vois mille raiſons plauſibles pourquoi il n'étoit peut-être pas indifférent à l'Europe qu'un certain jour l'héritiere de Bourgogne fût bien ou mal coiffée, ni au deſtin de Rome que Céſar tournât les yeux à droite ou à gauche, & crachât de l'un ou de l'autre côté en allant au

101723

Sénat le jour qu'il y fut puni. En un mot; en me rappellant le grain de sable cité par Pascal, je suis à quelques égards de l'avis de votre Bramine, & de quelque maniere qu'on envisage les choses, si tous les événemens n'ont pas des effets sensibles, il me paroît incontestable que tous en ont de réels, dont l'esprit humain perd aisément le fil, mais qui ne sont jamais confondus par la nature.

Vous dites qu'il est démontré que les corps célestes font leur révolution dans l'espace non résistant; c'étoit assurément une belle chose à démontrer; mais selon la coutume des ignorans, j'ai très-peu de foi aux démonstrations qui passent ma portée. J'imaginerois que pour bâtir celle-ci l'on auroit à-peu-près raisonné de cette maniere. Telle force agissant selon telle loi doit donner aux astres tel mouvement dans un milieu non résistant; or les astres ont exactement le mouvement calculé, donc il n'y a point de résistance. Mais qui peut savoir s'il n'y a pas, peut-être, un million d'autres loix possibles, sans compter la véritable, selon lesquelles les mêmes mouvemens s'expliqueroient mieux encore dans un fluide que dans le vide par celle-ci? L'horreur du vide n'a-t-elle pas long-tems expliqué la plupart des effets qu'on a depuis attribués à l'action de l'air? D'autres expériences ayant ensuite détruit l'horreur du vide, tout ne s'est-il pas trouvé plein? N'a-t-on pas rétabli le vide sur de nouveaux calculs? Qui nous répondra qu'un systême encore plus exact ne le détruira pas derechef? Laissons les difficultés sans nombre qu'un physicien feroit peut-être sur la nature de la lumiere & des espaces éclairés; mais croyez-vous de bonne foi que Bayle, dont

j'admire avec vous la ſageſſe & la retenue en matiere d'opinions, eût trouvé la vôtre ſi démontrée ? En général, il ſemble que les ſceptiques s'oublient un peu ſi-tôt qu'ils prennent le ton dogmatique, & qu'ils devroient uſer plus ſobrement que perſonne du terme de *démontrer*. Le moyen d'être cru quand on ſe vante de ne rien ſavoir, en affirmant tant de choſes ! Au reſte, vous avez fait un correctif très-juſte au ſyſtême de Pope, en obſervant qu'il n'y a aucune gradation proportionnelle entre les créatures & le Créateur, & que ſi la chaîne des êtres créés aboutit à Dieu, c'eſt parce qu'il la tient, & non parce qu'il la termine.

Sur le bien du tout préférable à celui de ſa partie, vous faites dire à l'homme : je dois être auſſi cher à mon maître, moi être penſant & ſentant, que les planetes qui probablement ne ſentent point. Sans doute cet univers matériel ne doit pas être plus cher à ſon Auteur qu'un ſeul être penſant & ſentant ; mais le ſyſtême de cet univers qui produit, conſerve & perpétue tous les êtres penſans & ſentans, lui doit être plus cher qu'un ſeul de ces êtres ; il peut donc, malgré ſa bonté, ou plutôt par ſa bonté même, ſacrifier quelque choſe du bonheur des individus à la conſervation du tout. Je crois, j'eſpere valoir mieux aux yeux de Dieu que la terre d'une planete, mais ſi les planetes ſont habitées, comme il eſt probable, pourquoi vaudrois-je mieux à ſes yeux que tous les habitans de Saturne ? On a beau tourner ces idées en ridicule, il eſt certain que toutes les analogies ſont pour cette population & qu'il n'y a que l'orgueil humain qui ſoit contre. Or, cette population ſuppoſée, la conſervation de l'univers

ſemble avoir pour Dieu même une moralité qui ſe multiplie par le nombre des mondes habités.

Que le cadavre d'un homme nourriſſe des vers, des loups, ou des plantes, ce n'eſt pas, je l'avoue, un dédommagement de la mort de cet homme; mais ſi dans le ſyſtême de cet univers il eſt néceſſaire à la conſervation du genre-humain qu'il y ait une circulation de ſubſtance entre les hommes, les animaux & les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général; je meurs, je ſuis mangé des vers, mais mes enfans, mes freres vivront comme j'ai vécu, mon cadavre engraiſſe la terre dont ils mangeront les productions, & je fais par l'ordre de la nature & pour tous les hommes ce que firent volontairement Codrus, Curtius, les Décies, les Philenes & mille autres pour une petite partie des hommes.

Pour revenir, Monſieur, au ſyſtême que vous attaquez, je crois qu'on ne peut l'examiner convenablement ſans diſtinguer avec ſoin le mal particulier, dont aucun philoſophe n'a jamais nié l'exiſtence, du mal général que nie l'optimiſme. Il n'eſt pas queſtion de ſavoir ſi chacun de nous ſouffre ou non, mais s'il étoit bon que l'univers fût, & ſi nos maux étoient inévitables dans ſa conſtitution. Ainſi l'addition d'un article rendroit ce ſemble la propoſition plus exacte, & au lieu de *tout eſt bien*, il vaudroit peut-être mieux dire, *le tout eſt bien*, ou, *tout eſt bien pour le tout*. Alors il eſt très-évident qu'aucun homme ne ſauroit donner de preuves directes ni pour ni contre, car ces preuves dépendent d'une connoiſſance parfaite de la conſtitution du monde & du but de ſon Auteur,

&

& cette connoiſſance eſt inconteſtablement au deſſus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimiſme ne peuvent ſe tirer ni des propriétés de la matiere, ni de la méchanique de l'univers, mais ſeulement par induction des perfections de Dieu qui préſide à tout: de ſorte qu'on ne prouve pas l'exiſtence de Dieu par le ſyſtême de Pope, mais le ſyſtême de Pope par l'exiſtence de Dieu, & c'eſt ſans contredit de la queſtion de la providence qu'eſt dérivée celle de l'origine du mal. Que ſi ces deux queſtions n'ont pas été mieux traitées l'une que l'autre, c'eſt qu'on a toujours ſi mal raiſonné ſur la providence, que ce qu'on en a dit d'abſurde a fort embrouillé tous les corollaires qu'on pouvoit tirer de ce grand & conſolant dogme.

Les premiers qui ont gâté la cauſe de Dieu, ſont les prêtres & les dévots qui ne ſouffrent pas que rien ſe faſſe ſelon l'ordre établi, mais font toujours intervenir la juſtice divine à des événemens purement naturels, & pour être ſûrs de leur fait puniſſent & châtient les méchans, éprouvent ou récompenſent les bons indifféremment avec des biens ou des maux ſelon l'événement. Je ne ſais, pour moi, ſi c'eſt une bonne théologie, mais je trouve que c'eſt une mauvaiſe maniere de raiſonner, de fonder indifféremment ſur le pour & le contre les preuves de la providence, & de lui attribuer ſans choix tout ce qui ſe feroit également ſans elle.

Les Philoſophes à leur tour ne me paroiſſent gueres plus raiſonnables, quand je les vois s'en prendre au Ciel de ce qu'ils ne ſont pas impaſſibles, crier que tout eſt perdu quand ils ont mal aux dents, ou qu'ils ſont pauvres, ou qu'on les

vole, & charger Dieu, comme dit Séneque, de la garde de leur valise. Si quelque accident tragique eût fait périr Cartouche ou César dans leur enfance, on auroit dit, quel crime avoient-ils commis? Ces deux brigands ont vécu, & nous disons, pourquoi les avoir laissés vivre? Au contraire un dévot dira dans le premier cas, Dieu vouloit punir le pere en lui ôtant son enfant, & dans le second, Dieu conservoit l'enfant pour le châtiment du peuple. Ainsi, quelque parti qu'ait pris la nature, la providence a toujours raison chez les dévots, & toujours tort chez les Philosophes. Peut-être dans l'ordre des choses humaines n'a-t-elle ni tort ni raison, parce que tout tient à la loi commune & qu'il n'y a d'exception pour personne. Il est à croire que les événemens particuliers ne sont rien aux yeux du maître de l'univers; que sa providence est seulement universelle; qu'il se contente de conserver les genres & les especes, & de présider au tout sans s'inquiéter de la maniere dont chaque individu passe cette courte vie. Un Roi sage qui veut que chacun vive heureux dans ses Etats, a-t-il besoin de s'informer si les cabarets y sont bons? Le passant murmure une nuit quand ils sont mauvais, & vit tout le reste de ses jours d'une impatience aussi déplacée. *Commorandi enim natura diversorium nobis, non habitandi dedit.*

Pour penser juste à cet égard, il semble que les choses devroient être considérées relativement dans l'ordre physique & absolument dans l'ordre moral: la plus grande idée que je puis me faire de la providence est que chaque être matériel soit disposé le mieux qu'il est possible par rapport au tout, & chaque être intelligent & sensible le mieux qu'il est possible par

rapport à lui-même ; en ſorte que pour qui ſent ſon exiſtence il vaille mieux exiſter que ne pas exiſter. Mais il faut appliquer cette regle à la durée totale de chaque être ſenſible & non à quelque inſtant particulier de ſa durée tel que la vie humaine, ce qui montre combien la queſtion de la providence tient à celle de l'immortalité de l'ame que j'ai le bonheur de croire, ſans ignorer que la raiſon peut en douter, & à celle de l'éternité des peines que ni vous, ni moi, ni jamais homme penſant bien de Dieu ne croirons jamais.

Si je ramene ces queſtions diverſes à leur principe commun, il me ſemble qu'elles ſe rapportent toutes à celle de l'exiſtence de Dieu. Si Dieu exiſte, il eſt parfait ; s'il eſt parfait, il eſt ſage, puiſſant & juſte ; s'il eſt ſage & puiſſant, tout eſt bien ; s'il eſt juſte & puiſſant, mon ame eſt immortelle ; ſi mon ame eſt immortelle, trente ans de vie ne ſont rien pour moi & ſont peut-être néceſſaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la premiere propoſition, jamais on n'ébranlera les ſuivantes ; ſi on la nie, il ne faut point diſputer ſur ſes conſéquences.

Nous ne ſommes ni l'un ni l'autre dans ce dernier cas. Bien loin du moins que je puiſſe rien préſumer de ſemblable de votre part en liſant le recueil de vos œuvres, la plupart m'offrent les idées les plus grandes, les plus douces, les plus conſolantes de la divinité, & j'aime bien mieux un chrétien de votre façon que de celle de la Sorbonne.

Quant à moi, je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre ne me paroiſſent démontrés ſur ce point par les ſeules lumieres de la raiſon, & que ſi le théïſte ne fonde ſon

ſentiment que ſur des probabilités, l'athée moins précis encore ne me paroît fonder le ſien que ſur des poſſibilités contraires. De plus, les objections de part & d'autre ſont toujours inſolubles, parce qu'elles roulent ſur des choſes dont les hommes n'ont point de véritable idée. Je conviens de tout cela, & pourtant je crois en Dieu tout auſſi fortement que je croye une autre vérité, parce que croire & ne pas croire ſont les choſes du monde qui dépendent le moins de moi; que l'état de doute eſt un état trop violent pour mon ame; que quand ma raiſon flotte, ma foi ne peut reſter long-tems en ſuſpens & ſe détermine ſans elle, qu'enfin mille ſujets de préférence m'attirent du côté le plus conſolant, & joignent le poids de l'eſpérance à l'équilibre de la raiſon.

Voilà donc une vérité dont nous partons tous deux, à l'appui de laquelle vous ſentez combien l'optimiſme eſt facile à défendre & la providence à juſtifier, & ce n'eſt pas à vous qu'il faut répéter les raiſonnemens rebattus mais ſolides qui ont été faits ſi ſouvent à ce ſujet. A l'égard des Philoſophes qui ne conviennent pas du principe, il ne faut point diſputer avec eux ſur ces matieres, parce que ce qui n'eſt qu'une preuve de ſentiment pour nous, ne peut devenir pour eux une démonſtration, & que ce n'eſt pas un diſcours raiſonnable de dire à un homme, *vous devez croire ceci parce que je le crois.* Eux de leur côté ne doivent point non plus diſputer avec nous ſur ces mêmes matieres, parce qu'elles ne ſont que des corollaires de la propoſition principale qu'un adverſaire honnête oſe à peine leur oppoſer, & qu'à leur tour ils auroient tort d'exiger qu'on leur prouvât le corollaire indépendamment de la propoſition qui lui

ſert de baſe. Je penſe qu'ils ne le doivent pas encore par une autre raiſon, c'eſt qu'il y a de l'inhumanité à troubler des ames paiſibles & à déſoler les hommes à pure perte, quand ce qu'on veut leur apprendre n'eſt ni certain ni utile. Je penſe en un mot, qu'à votre exemple on ne ſauroit attaquer trop fortement la ſuperſtition qui trouble la ſociété, ni trop reſpecter la religion qui la ſoutient.

Mais je ſuis indigné comme vous que la foi de chacun ne ſoit pas dans la plus parfaite liberté, & que l'homme oſe contrôler l'intérieur des conſciences où il ne ſauroit pénétrer, comme s'il dépendoit de nous de croire ou de ne pas croire dans des matieres où la démonſtration n'a point lieu, & qu'on pût jamais aſſervir la raiſon à l'autorité. Les Rois de ce monde ont-ils donc quelque inſpection dans l'autre, & ſont-ils en droit de tourmenter leurs ſujets ici-bas pour les forcer d'aller en paradis ? Non, tout Gouvernement humain ſe borne par ſa nature aux devoirs civils, & quoi qu'en ait pu dire le ſophiſte Hobbes, quand un homme ſert bien l'Etat, il ne doit compte à perſonne de la maniere dont il ſert Dieu.

J'ignore ſi cet Être juſte ne punira point un jour toute tyrannie exercée en ſon nom; je ſuis bien ſûr au moins qu'il ne la partagera pas, & ne refuſera le bonheur éternel à nul incrédule vertueux & de bonne foi. Puis-je ſans offenſer ſa bonté & même ſa juſtice douter qu'un cœur droit ne rachete une erreur involontaire, & que des mœurs irréprochables ne vaillent bien mille cultes bizarres preſcrits par les hommes & rejettés par la raiſon ? Je dirai plus; ſi je pouvois à mon choix acheter les œuvres au dépend de ma foi, & compenſer à force

de vertu mon incrédulité ſuppoſée, je ne balancerois pas un inſtant ; &. j'aimerois mieux pouvoir dire à Dieu. *J'ai fait ſans ſonger à toi le bien qui t'eſt agréable, & mon cœur ſuivoit ta volonté ſans la connoître*, que de lui dire, comme il faudra que je faſſe un jour. *Je t'aimois, & je n'ai ceſſé de t'offenſer; je t'ai connu & n'ai rien fait pour te plaire.*

Il y a, je l'avoue, une ſorte de profeſſion de foi que les loix peuvent impoſer; mais hors les principes de la morale & du droit naturel, elle doit être purement négative, parce qu'il peut exiſter des religions qui attaquent les fondemens de la ſociété & qu'il faut commencer par exterminer ces religions pour aſſurer la paix de l'Etat. De ces dogmes à proſcrire l'intolérance eſt ſans difficulté le plus odieux, mais il faut la prendre à ſa ſource, car les fanatiques les plus ſanguinaires changent de langage ſelon la fortune & ne prêchent que patience & douceur quand ils ne ſont pas les plus forts. Ainſi j'appelle intolérant par principe tout homme qui s'imagine qu'on ne peut être homme de bien ſans croire tout ce qu'il croit, & damne impitoyablement ceux qui ne penſent pas comme lui. En effet, les fidelles ſont rarement d'humeur à laiſſer les réprouvés en paix dans ce monde, & un ſaint qui croit vivre avec des damnés anticipe volontiers ſur le métier du Diable. Quant aux incrédules intolérans qui voudroient forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirois pas moins ſévérement que ceux qui le veulent forcer à croire tout ce qu'il leur plaît. Car on voit au zele de leurs déciſions, à l'amertume de leurs ſatires, qu'il ne leur manque que d'être les maîtres pour perſécuter tout auſſi cruellement les croyans qu'ils ſont eux-mêmes perſécutés par

les fanatiques. Où eſt l'homme paiſible & doux qui trouve bon qu'on ne penſe pas comme lui. Cet homme ne ſe trouvera ſurement jamais parmi les dévots & il eſt encore à trouver chez les philoſophes.

Je voudrois donc qu'on eût dans chaque Etat un code moral, ou une eſpece de profeſſion de foi civile qui contînt poſitivement les maximes ſociales que chacun ſeroit tenu d'admettre, & négativement les maximes intolérantes qu'on ſeroit tenu de rejetter, non comme impies, mais comme ſéditieuſes. Ainſi toute religion qui pourroit s'accorder avec le code ſeroit admiſe, toute religion qui ne s'y accorderoit pas ſeroit proſcrite, & chacun ſeroit libre de n'en avoir point d'autre que le code même. Cet ouvrage fait avec ſoin, ſeroit, ce me ſemble, le livre le plus utile qui jamais ait été compoſé, & peut-être le ſeul néceſſaire aux hommes. Voilà, Monſieur, un ſujet pour vous; je ſouhaiterois paſſionnément que vous vouluſſiez entreprendre cet ouvrage, & l'embellir de votre poéſie, afin que chacun pouvant l'apprendre aiſément, il portât dès l'enfance dans tous les cœurs ces ſentimens de douceur & d'humanité qui brillent dans vos écrits & qui manquent à tout le monde dans la pratique. Je vous exhorte à méditer ce projet qui doit plaire à l'Auteur d'Alzire. Vous nous avez donné dans votre Poëme ſur la Religion naturelle le catéchiſme de l'homme, donnez-nous maintenant dans celui que je vous propoſe le catéchiſme du citoyen. C'eſt une matiere à méditer long-tems, & peut-être à réſerver pour le dernier de vos ouvrages, afin d'achever par un bienfait au genre-humain la plus brillante carriere que jamais homme de lettres ait parcourue.

Je ne puis m'empêcher, Monſieur, de remarquer à ce propos une oppoſition bien ſinguliere entre vous & moi dans le ſujet de cette lettre. Raſſaſié de gloire, & déſabuſé des vaines grandeurs, vous vivez libre au ſein de l'abondance; bien ſûr de votre immortalité, vous philoſophez paiſiblement ſur la nature de l'ame, & ſi le corps ou le cœur ſouffre, vous avez Tronchin pour médecin & pour ami; vous ne trouvez pourtant que mal ſur la terre. Et moi, homme obſcur, pauvre & tourmenté d'un mal ſans remede, je médite avec plaiſir dans ma retraite & trouve que tout eſt bien. D'où viennent ces contradictions apparentes? Vous l'avez vous-même expliqué; vous jouiſſez, mais j'eſpere, & l'eſpérance embellit tout.

J'ai autant de peine à quitter cette ennuyeuſe lettre que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi, grand homme, un zele peut-être indiſcret, mais qui ne s'épancheroit pas avec vous ſi je vous eſtimois moins. A Dieu ne plaiſe que je veuille offenſer celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talens & dont les écrits parlent le mieux à mon cœur: mais il s'agit de la cauſe de la providence dont j'attends tout. Après avoir ſi long-tems puiſé dans vos leçons des conſolations & du courage, il m'eſt dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela pour ne m'offrir qu'une eſpérance incertaine & vague, plutôt comme un palliatif actuel que comme un dédommagement à venir. Non, j'ai trop ſouffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les ſubtilités de la métaphyſique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'ame & d'une providence bienfaiſante. Je la ſens, je la crois, je la veux, je l'eſpere, je la défendrai juſqu'à mon dernier ſoupir, & ce ſera de toutes les diſ-

putes

putes que j'aurai ſoutenues la ſeule où mon intérêt ne ſera pas oublié.

Je ſuis avec reſpect, Monſieur.

REPONSE
DE MONSIEUR
DE VOLTAIRE
A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Aux Délices 12 Septembre 1756.

MON cher Philoſophe, nous pouvons vous & moi, dans les intervalles de nos maux, raiſonner en vers & en proſe. Mais dans le moment préſent, vous me pardonnerez de laiſſer là toutes ces diſcuſſions philoſophiques qui ne ſont que des amuſemens. Votre lettre eſt très-belle, mais j'ai chez moi une de mes nieces qui depuis trois ſemaines eſt dans un aſſez grand danger: je ſuis garde-malade & très-malade moi-même. J'attendrai que je me porte mieux & que ma niece ſoit guérie, pour oſer penſer avec vous (*). M. Tronchin m'a dit que vous viendriez enfin dans votre patrie. M. d'Alembert vous dira quelle vie philoſophique on mene dans ma petite retraite. Elle mériteroit le nom qu'elle porte, ſi elle pouvoit vous poſſéder

(*) Il ne m'a plus écrit depuis ce tems-là.

quelquefois. On dit que vous haïssez le séjour des villes ; j'ai cela de commun avec vous ; je voudrois vous ressembler en tant de choses, que cette conformité pût vous déterminer à venir nous voir. L'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Comptez que de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime plus que moi malgré mes mauvaises plaisanteries, & que de tous ceux qui vous verront, personne n'est plus disposé à vous aimer tendrement. Je commence par supprimer toute cérémonie.

LETTRE

A M***. (†)

Monquin, le 25 Mars 1769.

LE voilà, Monsieur, ce misérable radotage que mon amour-propre humilié vous a fait si long-tems attendre, faute de sentir qu'un amour-propre beaucoup plus noble devoit m'apprendre à surmonter celui-là. Qu'importe que mon verbiage vous paroisse misérable, pourvu que je sois content du sentiment qui me l'a dicté. Si-tôt que mon meilleur état m'a rendu quelques forces, j'en ai profité pour le relire & vous l'envoyer. Si vous avez le courage d'aller jusqu'au bout, je vous prie après cela de vouloir bien me le renvoyer, sans me rien dire de ce que vous en aurez pensé, & que je comprends de reste. Je vous salue, Monsieur, & vous embrasse de tout mon cœur.

(†) Cette Lettre sert d'envoi à celle qui suit.

Bourgoin, le 15 Janvier 1769.

JE ſens, Monſieur, l'inutilité du devoir que je remplis en répondant à votre derniere lettre : mais c'eſt un devoir enfin que vous m'impoſez & que je remplis de bon cœur, quoique mal, vu les diſtractions de l'état où je ſuis.

Mon deſſein, en vous diſant ici mon opinion ſur les principaux points de votre lettre, eſt de vous la dire avec ſimplicité & ſans chercher à vous la faire adopter. Cela ſeroit contre mes principes & même contre mon goût. Car je ſuis juſte, & comme je n'aime point qu'on cherche à me ſubjuguer, je ne cherche non plus à ſubjuguer perſonne. Je ſais que la raiſon commune eſt très-bornée ; qu'auſſi-tôt qu'on ſort de ſes étroites limites, chacun a la ſienne qui n'eſt propre qu'à lui ; que les opinions ſe propagent par les opinions non par la raiſon, & que quiconque céde au raiſonnement d'un autre, choſe déjà très-rare, cede par préjugé, par autorité, par affection, par pareſſe ; rarement, jamais peut-être, par ſon propre jugement.

Vous me marquez, Monſieur, que le réſultat de vos recherches ſur l'Auteur des choſes eſt un état de doute. Je ne puis juger de cet état, parce qu'il n'a jamais été le mien. J'ai cru dans mon enfance par autorité, dans ma jeuneſſe par ſentiment, dans mon âge mûr par raiſon, maintenant je crois parce que j'ai toujours cru. Tandis que ma mémoire éteinte ne me remet plus ſur la trace de mes raiſonnemens, tandis que ma judiciaire affoiblie ne me permet plus de les recommencer, les opinions

qui en ont résulté me restent dans toute leur force ; & sans que j'aye la volonté ni le courage de les mettre derechef en délibération, je m'y tiens en confiance & en conscience, certain d'avoir apporté dans la vigueur de mon jugement à leurs discussions toute l'attention & la bonne foi dont j'étois capable. Si je me suis trompé, ce n'est pas ma faute, c'est celle de la nature qui n'a pas donné à ma tête une plus grande mesure d'intelligence & de raison. Je n'ai rien de plus aujourd'hui, j'ai beaucoup de moins. Sur quel fondement recommencerois-je donc à délibérer ? Le moment presse ; le départ approche. Je n'aurois jamais le tems ni la force d'achever le grand travail d'une refonte. Permettez qu'à tout événement j'emporte avec moi la consistance & la fermeté d'un homme, non les doutes décourageans & timides d'un vieux radoteur.

A ce que je puis me rappeller de mes anciennes idées, à ce que j'apperçois de la marche des vôtres, je vois que n'ayant pas suivi dans nos recherches la même route, il est peu étonnant que nous ne soyons pas arrivés à la même conclusion. Balançant les preuves de l'existence de Dieu avec les difficultés, vous n'avez trouvé aucun des côtés assez prépondérant pour vous décider & vous êtes resté dans le doute : ce n'est pas comme cela que je fis. J'examinai tous les systêmes sur la formation de l'univers que j'avois pu connoître. Je méditai sur ceux que je pouvois imaginer. Je les comparai tous de mon mieux : & je me décidai, non pour celui qui ne m'offroit point de difficultés, car ils m'en offroient tous ; mais pour celui qui me paroissoit en avoir le moins. Je me dis que ces difficultés étoient dans la nature de la chose, que la contemplation de

l'infini pafferoit toujours les bornes de mon entendement; que ne devant jamais efpérer de concevoir pleinement le fyftême de la nature, tout ce que je pouvois faire étoit de le confidérer par les côtés que je pouvois faifir; qu'il falloit favoir ignorer en paix tout le refte, & j'avoue que dans ces recherches je penfai comme les gens dont vous parlez, qui ne rejettent pas une vérité claire ou fuffifamment prouvée, pour les difficultés qui l'accompagnent & qu'on ne fauroit lever. J'avois alors, je l'avoue, une confiance fi téméraire, ou du moins une fi forte perfuafion, que j'aurois défié tout philofophe de propofer aucun autre fyftême intelligible fur la nature, auquel je n'euffe oppofé des objections plus fortes, plus invincibles, que celles qu'il pouvoit m'oppofer fur le mien, & alors il falloit me réfoudre à refter fans rien croire, comme vous faites, ce qui ne dépendoit pas de moi, ou mal raifonner, ou croire comme j'ai fait.

Une idée qui me vint il y a trente ans, a peut-être plus contribué qu'aucune autre à me rendre inébranlable. Suppofons, me difois-je, le genre-humain vieilli jufqu'à ce jour dans le plus complet matérialifme, fans que jamais idée de divinité ni d'ame foit entrée dans aucun efprit humain. Suppofons que l'athéifme philofophique ait épuifé tous fes fyftêmes pour expliquer la formation & la marche de l'univers par le feul jeu de la matiere & du mouvement néceffaire, mot auquel du refte je n'ai jamais rien conçu. Dans cet état, Monfieur, excufez ma franchife, je fuppofois encore ce que j'ai toujours vu, & ce que je fentois devoir être; qu'au lieu de fe repofer tranquillement dans ces fyftêmes, comme dans le fein de la vérité, leurs inquiets

partisans cherchoient sans cesse à parler de leur doctrine, à l'éclaircir, à l'étendre, à l'expliquer, la pallier, la corriger, & comme celui qui sent trembler sous ses pieds la maison qu'il habite, à l'étayer de nouveaux argumens. Terminons enfin ces suppositions par celle d'un Platon, d'un Clarcke, qui, se levant tout d'un coup au milieu d'eux, leur eût dit: mes amis, si vous eussiez commencé l'analyse de cet univers par celle de vous-mêmes, vous eussiez trouvé dans la nature de votre être la clef de la constitution de ce même univers, que vous cherchez en vain sans cela. Qu'ensuite leur expliquant la distinction des deux substances, il leur eût prouvé par les propriétés mêmes de la matiere, que quoiqu'en dise Locke, la supposition de la matiere pensante est une véritable absurdité. Qu'il leur eût fait voir quelle est la nature de l'être vraiment actif & pensant, & que de l'établissement de cet être qui juge, il fût enfin remonté aux notions confuses, mais sures de l'Etre suprême: qui peut douter que frappés de l'éclat, de la simplicité, de la vérité, de la beauté de cette ravissante idée, les mortels jusqu'alors aveugles, éclairés des premiers rayons de la divinité, ne lui eussent offert par acclamation leurs premiers hommages, & que les penseurs sur-tout & les philosophes n'eussent rougi d'avoir contemplé si long-tems les dehors de cette machine immense, sans trouver, sans soupçonner même la clef de sa constitution, & toujours grossiérement bornés par leurs sens, de n'avoir jamais su voir que matiere où tout leur montroit qu'une autre substance donnoit la vie à l'univers & l'intelligence à l'homme. C'est alors, Monsieur, que la mode eût été pour cette nouvelle philosophie, que les jeunes gens & les sages se fussent trouvés d'accord,

qu'une doctrine si belle, si sublime, si douce, & si consolante pour tout homme juste, eût réellement excité tous les hommes à la vertu, & que ce beau mot d'*humanité* rebattu maintenant jusqu'à la fadeur, jusqu'au ridicule, par les gens du monde les moins humains, eût été plus empreint dans les cœurs que dans les livres. Il eût donc suffi d'une simple transposition de tems pour faire prendre tout le contre-pied à la mode philosophique, avec cette différence que celle d'aujourd'hui malgré son clinquant de paroles, ne nous promet pas une génération bien estimable, ni des philosophes bien vertueux.

Vous objectez, Monsieur, que si Dieu eût voulu obliger les hommes à le connoître, il eût mis son existence en évidence à tous les yeux. C'est à ceux qui font de la foi en Dieu un dogme nécessaire au salut de répondre à cette objection, & ils y répondent par la révélation. Quant à moi qui crois en Dieu sans croire cette foi nécessaire, je ne vois pas pourquoi Dieu se seroit obligé de nous la donner. Je pense que chacun sera jugé, non sur ce qu'il a cru, mais sur ce qu'il a fait, & je ne crois point qu'un systême de doctrine soit nécessaire aux œuvres, parce que la conscience en tient lieu.

Je crois bien, il est vrai, qu'il faut être de bonne foi dans sa croyance, & ne pas s'en faire un systême favorable à nos passions. Comme nous ne sommes pas tout intelligence, nous ne saurions philosopher avec tant de désintéressement que notre volonté n'influe un peu sur nos opinions; l'on peut souvent juger des secretes inclinations d'un homme par ses sentimens purement spéculatifs; & cela posé, je pense qu'il se pourroit bien que celui qui n'a pas voulu croire fût puni pour n'avoir pas cru.

Cependant je crois que Dieu s'eſt ſuffiſamment révélé aux hommes & par ſes œuvres & dans leurs cœurs, & s'il y en a qui ne le connoiſſent pas, c'eſt ſelon moi, parce qu'ils ne veulent pas le connoître, ou parce qu'ils n'en ont pas beſoin.

Dans ce dernier cas eſt l'homme ſauvage & ſans culture qui n'a fait encore aucun uſage de ſa raiſon, qui, gouverné ſeulement par ſes appétits n'a pas beſoin d'autre guide, & qui ne ſuivant que l'inſtinct de la nature, marche par des mouvemens toujours droits. Cet homme ne connoît pas Dieu, mais il ne l'offenſe pas. Dans l'autre cas au contraire eſt le philoſophe, qui, à force de vouloir exalter ſon intelligence, de raffiner, de ſubtiliſer ſur ce qu'on penſa juſqu'à lui, ébranle enfin tous les axiomes de la raiſon ſimple & primitive, & pour vouloir toujours ſavoir plus & mieux que les autres, parvient à ne rien ſavoir du tout. L'homme à la fois raiſonnable & modeſte, dont l'entendement exercé, mais borné, ſent ſes limites & s'y renferme, trouve dans ces limites la notion de ſon ame & celle de l'Auteur de ſon être, ſans pouvoir paſſer au-delà pour rendre ces notions claires, & contempler d'auſſi près l'une & l'autre que s'il étoit lui-même un pur eſprit. Alors ſaiſi de reſpect il s'arrête & ne touche point au voile, content de ſavoir que l'Etre immenſe eſt deſſous. Voilà juſqu'où la philoſophie eſt utile à la pratique. Le reſte n'eſt plus qu'une ſpéculation oiſeuſe pour laquelle l'homme n'a point été fait, dont le raiſonneur modéré s'abſtient, & dans laquelle n'entre point l'homme vulgaire. Cet homme qui n'eſt ni une brute ni un prodige eſt l'homme proprement dit, moyen entre les deux extrêmes, & qui compoſe les dix-neuf vingtiemes du genre-

humain.

humain. C'est à cette classe nombreuse de chanter le Pseaume *Cœli enarrant*, & c'est elle en effet qui le chante. Tous les peuples de la terre connoissent & adorent Dieu, & quoique chacun l'habille à sa mode, sous tous ces vêtemens divers, on trouve pourtant toujours Dieu. Le petit nombre d'élite qui a de plus hautes prétentions de doctrine, & dont le génie ne se borne pas au sens commun, en veut un plus transcendant ce n'est pas de quoi je le blâme : mais qu'il parte de-là pour se mettre à la place du genre-humain, & dire que Dieu s'est caché aux hommes, parce que lui petit nombre ne le voit plus, je trouve en cela qu'il a tort. Il peut arriver, j'en conviens, que le torrent de la mode, & le jeu de l'intrigue étendent la secte philosophique & persuadent un moment à la multitude qu'elle ne croit plus en Dieu : mais cette mode passagere ne peut durer, & comme qu'on s'y prenne, il faudra toujours à la longue un Dieu à l'homme. Enfin quand forçant la nature des choses, la divinité augmenteroit pour nous d'évidence, je ne doute pas que dans le nouveau lycée on n'augmentât en même raison de subtilité pour la nier. La raison prend à la longue le pli que le cœur lui donne, & quand on veut penser en tout autrement que le peuple, on en vient à bout tôt ou tard.

Tout ceci, Monsieur, ne vous paroît gueres philosophique, ni à moi non plus ; mais toujours de bonne foi avec moi-même, je sens se joindre à mes raisonnemens, quoique simples, le poids de l'assentiment intérieur. Vous voulez qu'on s'en défie ; je ne saurois penser comme vous sur ce point, & je trouve au contraire dans ce jugement interne une sauve-

garde naturelle contre les sophismes de ma raison. Je crains même qu'en cette occasion vous ne confondiez les penchans secrets de notre cœur qui nous égarent, avec ce dictamen plus secret, plus interne encore, qui réclame & murmure contre ces décisions intéressées, & nous ramene en dépit de nous sur la route de la vérité. Ce sentiment intérieur est celui de la nature elle-même ; c'est un appel de sa part contre les sophismes de la raison, & ce qui le prouve est qu'il ne parle jamais plus fort que quand notre volonté céde avec le plus de complaisance aux jugemens qu'il s'obstine à rejetter. Loin de croire que qui juge d'après lui soit sujet à se tromper, je crois que jamais il ne nous trompe, & qu'il est la lumiere de notre foible entendement, lorsque nous voulons aller plus loin que ce que nous pouvons concevoir.

Et après tout, combien de fois la philosophie elle-même avec toute sa fierté, n'est-elle pas forcée de recourir à ce jugement interne qu'elle affecte de mépriser ? N'étoit-ce pas lui seul qui faisoit marcher Diogene pour toute réponse devant Zénon qui nioit le mouvement ? N'étoit-ce pas par lui que toute l'antiquité philosophique répondoit aux pyrrhoniens ? N'allons pas si loin : tandis que toute la philosophie moderne rejette les esprits, tout d'un coup l'Evêque Berkley s'éleve & soutient qu'il n'y a point de corps. Comment est-on venu à bout de répondre à ce terrible logicien ? Otez le sentiment intérieur, & je défie tous les philosophes modernes ensemble de prouver à Berkley qu'il y a des corps. Bon jeune homme qui me paroissez si bien né ; de la bonne foi, je vous en conjure, & permettez que je vous cite

ici un auteur qui ne vous ſera pas ſuſpect, celui des penſées philoſophiques. Qu'un homme vienne vous dire que projettant au haſard une multitude de caracteres d'imprimerie, il a vu l'Enéïde toute arrangée réſulter de ce jet : convenez qu'au lieu d'aller vérifier cette merveille, vous lui répondrez froidement ; Monſieur, cela n'eſt pas impoſſible ; mais vous mentez. En vertu de quoi, je vous prie, lui répondrez-vous ainſi ?

Eh ! qui ne ſait que ſans le ſentiment interne, il ne reſteroit bientôt plus de traces de vérité ſur la terre, que nous ſerions tous ſucceſſivement le jouet des opinions les plus monſtrueuſes, à meſure que ceux qui les ſoutiendroient auroient plus de génie, d'adreſſe & d'eſprit, & qu'enfin réduits à rougir de notre raiſon même, nous ne ſaurions bientôt plus que croire ni que penſer.

Mais les objections ...... ſans doute il y en a d'inſolubles pour nous & beaucoup, je le ſais. Mais encore un coup donnez moi un ſyſtême où il n'y en ait pas, ou dites moi comment je dois me déterminer. Bien plus ; par la nature de mon ſyſtême, pourvu que mes preuves directes ſoient bien établies, les difficultés ne doivent pas m'arrêter ; vu l'impoſſibilité où je ſuis, moi être mixte, de raiſonner exactement ſur les eſprits purs & d'en obſerver ſuffiſamment la nature. Mais vous matérialiſte, qui me parlez d'une ſubſtance unique, palpable & ſoumiſe par ſa nature à l'inſpection des ſens, vous êtes obligé non-ſeulement de ne me rien dire que de clair, de bien prouvé, mais de réſoudre toutes mes difficultés d'une façon pleinement ſatisfaiſante, parce que nous poſſédons vous

& moi tous les instrumens nécessaires à cette solution. Et par exemple, quand vous faites naître la pensée des combinaisons de la matiere, vous devez me montrer sensiblement ces combinaisons & leur résultat par les seules loix de la physique & de la mécanique, puisque vous n'en admettez point d'autres. Vous Epicurien, vous composez l'ame d'atômes subtils. Mais qu'appellez-vous *subtils*, je vous prie? Vous savez que nous ne connoissons point de dimensions absolues, & que rien n'est petit ou grand que relativement à l'œil qui le regarde. Je prends par supposition, un microscope suffisant & je regarde un de vos atômes. Je vois un grand quartier de rocher crochu. De la danse & de l'accrochement de pareils quartiers j'attends de voir résulter la pensée. Vous Moderniste, vous me montrez une molécule organique. Je prends mon microscope, & je vois un dragon grand comme la moitié de ma chambre: j'attends de voir se mouler & s'entortiller de pareils dragons jusqu'à ce que je voye résulter du tout un être non-seulement organisé mais intelligent; c'est-à-dire un être non aggrégatif & qui soit rigoureusement un, &c. Vous me marquiez, Monsieur, que le monde s'étoit fortuitement arrangé comme la République Romaine. Pour que la parité fût juste, il faudroit que la République Romaine n'eût pas été composée avec des hommes, mais avec des morceaux de bois. Montrez-moi clairement & sensiblement la génération purement matérielle du premier être intelligent; je ne vous demande rien de plus.

Mais si tout est l'œuvre d'un Être intelligent, puissant, bienfaisant; d'où vient le mal sur la terre? Je vous avoue que

cette difficulté si terrible ne m'a jamais beaucoup frappé; soit que je ne l'aye pas bien conçue, soit qu'en effet elle n'ait pas toute la solidité qu'elle paroît avoir. Nos philosophes se sont élevés contre les entités métaphysiques, & je ne connois personne qui en fasse tant. Qu'entendent-ils par *le mal*? qu'est-ce que *le mal* en lui-même? où est *le mal*, relativement à la nature & à son Auteur? L'univers subsiste, l'ordre y regne & s'y conserve; tout y périt successivement, parce que telle est la loi des êtres matériels & mus; mais tout s'y renouvelle & rien n'y dégénere; parce que tel est l'ordre de son Auteur, & cet ordre ne se dément point. Je ne vois aucun mal à tout cela. Mais quand je souffre, n'est-ce pas un mal? Quand je meurs, n'est-ce pas un mal? Doucement: je suis sujet à la mort, parce que j'ai reçu la vie. Il n'y avoit pour moi qu'un moyen de ne point mourir; c'étoit de ne jamais naître. La vie est un bien positif, mais fini, dont le terme s'appelle mort. Le terme du positif n'est pas le négatif, il est zéro. La mort nous est terrible, & nous appellons cette terreur un mal. La douleur est encore un mal pour celui qui souffre, j'en conviens. Mais la douleur & le plaisir étoient les seuls moyens d'attacher un être sensible & périssable à sa propre conservation, & ces moyens sont ménagés avec une bonté digne de l'Être suprême. Au moment même que j'écris ceci, je viens encore d'éprouver combien la cessation subite d'une douleur aiguë est un plaisir vif & délicieux. M'oseroit-on dire que la cessation du plaisir le plus vif soit une douleur aiguë? La douce jouissance de la vie est permanente; il suffit pour la goûter de ne pas souffrir. La douleur n'est qu'un avertissement, impor-

run, mais néceſſaire, que ce bien qui nous eſt ſi cher eſt en péril. Quand je regardois de près à tout cela, je trouvai, je prouvai peut-être, que le ſentiment de la mort & celui de la douleur eſt preſque nul dans l'ordre de la nature. Ce ſont les hommes qui l'ont aiguiſé. Sans leurs rafinemens inſenſés, ſans leurs inſtitutions barbares les maux phyſiques ne nous atteindroient, ne nous affecteroient gueres, & nous ne ſentirions point la mort.

Mais le mal moral! autre ouvrage de l'homme, auquel Dieu n'a d'autre part que de l'avoir fait libre & en cela ſemblable à lui. Faudra-t-il donc s'en prendre à Dieu des crimes des hommes & des maux qu'ils leur attirent? Faudra-t-il en voyant un champ de bataille lui reprocher d'avoir créé tant de jambes & de bras caſſés?

Pourquoi, direz-vous, avoir fait l'homme libre, puiſqu'il devoit abuſer de ſa liberté? Ah, Monſieur de ***, s'il exiſta jamais un mortel qui n'en ait pas abuſé, ce mortel ſeul honore plus l'humanité que tous les ſcélérats qui couvrent la terre ne la dégradent. Mon Dieu! donne-moi des vertus, & me place un jour auprès des Fenelons, des Catons, des Socrates. Que m'importera le reſte du genre-humain? Je ne rougirai point d'avoir été homme.

Je vous l'ai dit, Monſieur, il s'agit ici de mon ſentiment, non de mes preuves & vous ne le voyez que trop. Je me ſouviens d'avoir jadis rencontré ſur mon chemin cette queſtion de l'origine du mal & de l'avoir effleurée; mais vous n'avez point lu ces rabâcheries, & moi je les ai oubliées: nous avons très-bien fait tous deux. Tout ce que je ſais eſt que

la facilité que je trouvois à les résoudre, venoit de l'opinion que j'ai toujours eue de la co-existence éternelle de deux principes, l'un actif, qui est Dieu; l'autre passif, qui est la matiere, que l'être actif combine & modifie avec une pleine puissance, mais pourtant sans l'avoir créée & sans la pouvoir anéantir. Cette opinion m'a fait huer des philosophes à qui je l'ai dite: ils l'ont décidée absurde & contradictoire. Cela peut être, mais elle ne m'a pas paru telle, & j'y ai trouvé l'avantage d'expliquer sans peine & clairement à mon gré tant de questions dans lesquelles ils s'embrouillent; entr'autres celle que vous m'avez proposée ici comme insoluble.

Au reste, j'ose croire que mon sentiment peu pondérant sur toute autre matiere, doit l'être un peu sur celle-ci, & quand vous connoîtrez mieux ma destinée, quelque jour vous direz peut-être, en pensant à moi: quel autre a droit d'agrandir la mesure qu'il a trouvée aux maux que l'homme souffre ici-bas.

Vous attribuez à la difficulté de cette même question dont le fanatisme & la superstition ont abusé, les maux que les religions ont causés sur la terre. Cela peut être, & je vous avoue même que toutes les formules en matiere de foi ne me paroissent qu'autant de chaînes d'iniquité, de fausseté, d'hypocrisie & de tyrannie. Mais ne soyons jamais injustes, & pour aggraver le mal n'ôtons pas le bien. Arracher toute croyance en Dieu du cœur des hommes, c'est y détruire toute vertu. C'est mon opinion, Monsieur, peut-être elle est fausse, mais tant que c'est la mienne je ne serai point assez lâche pour vous la dissimuler.

Faire le bien est l'occupation la plus douce d'un homme

bien né. Sa probité, sa bienfaisance ne sont point l'ouvrage de ses principes, mais celui de son bon naturel. Il cede à ses penchans en pratiquant la justice, comme le méchant cede aux siens en pratiquant l'iniquité. Contenter le goût qui nous porte à bien faire est bonté, mais non pas vertu.

Ce mot de vertu signifie *force*. Il n'y a point de vertu sans combat, il n'y en a point sans victoire. La vertu ne consiste pas seulement à être juste, mais à l'être en triomphant de ses passions, en régnant sur son propre cœur. Titus rendant heureux le peuple romain, versant par-tout les graces & les bienfaits, pouvoit ne pas perdre un seul jour & n'être pas vertueux: il le fut certainement en renvoyant Bérénice. Brutus faisant mourir ses enfans, pouvoit n'être que juste. Mais Brutus étoit un tendre pere; pour faire son devoir il déchira ses entrailles, & Brutus fut vertueux.

Vous voyez ici d'avance la question remise à son point. Ce divin simulacre dont vous me parlez s'offre à moi sous une image qui n'est pas ignoble, & je crois sentir à l'impression que cette image fait dans mon cœur la chaleur qu'elle est capable de produire. Mais ce simulacre enfin n'est encore qu'une de ces entités métaphysiques dont vous ne voulez pas que les hommes se fassent des Dieux. C'est un pur objet de contemplation. Jusqu'où portez-vous l'effet de cette contemplation sublime? Si vous ne voulez qu'en tirer un nouvel encouragement pour bien faire, je suis d'accord avec vous; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Supposons votre cœur honnête en proie aux passions les plus terribles, dont vous n'êtes pas à l'abri, puisqu'enfin vous êtes homme. Cette image qui dans

le calme s'y peint si ravissante, n'y perdra-t-elle rien de ses charmes & ne s'y ternira-t-elle point au milieu des flots? Ecartons la supposition décourageante & terrible des périls qui peuvent tenter la vertu mise au désespoir. Supposons seulement qu'un cœur trop sensible brûle d'un amour involontaire pour la fille ou la femme de son ami, qu'il soit maître de jouir d'elle entre le Ciel qui n'en voit rien, & lui qui n'en veut rien dire à personne; que sa figure charmante l'attire ornée de tous les attraits de la beauté & de la volupté; au moment où ses sens enivrés sont prêts à se livrer à leurs délices, cette image abstraite de la vertu viendra-elle disputer son cœur à l'objet réel qui le frappe? Lui paroîtra-t-elle en cet instant la plus belle? L'arrachera-t-elle des bras de celle qu'il aime pour se livrer à la vaine contemplation d'un fantôme qu'il sait être sans réalité? Finira-t-il comme Joseph, & laissera-t-il son manteau? Non, Monsieur, il fermera les yeux, & succombera. Le croyant, direz-vous, succombera de même. Oui, l'homme foible; celui, par exemple, qui vous écrit: mais donnez-leur à tous deux le même degré de force, & voyez la différence du point d'appui.

Le moyen, Monsieur, de résister à des tentations violentes quand on peut leur céder sans crainte, en se disant, à quoi bon résister? Pour être vertueux le philosophe a besoin de l'être aux yeux des hommes: mais sous les yeux de Dieu le juste est bien fort. Il compte cette vie & ses biens & ses maux & toute sa gloriole pour si peu de chose! il apperçoit tant au-delà! Force invincible de la vertu, nul ne te connoît que celui qui sent tout son être, & qui sait qu'il n'est pas au

pouvoir des hommes d'en disposer ! Lisez-vous quelquefois la République de Platon ? Voyez dans le second dialogue avec quelle énergie l'ami de Socrate, dont j'ai oublié le nom, lui peint le juste accablé des outrages de la fortune & des injustices des hommes, diffamé, persécuté, tourmenté, en proie à tout l'opprobre du crime, & méritant tous les prix de la vertu, voyant déjà la mort qui s'approche & sûr que la haine des méchans n'épargnera pas sa mémoire, quand ils ne pourront plus rien sur sa personne. Quel tableau décourageant, si rien pouvoit décourager la vertu ! Socrate lui-même effrayé s'écrie, & croit devoir invoquer les Dieux avant de répondre ; mais sans l'espoir d'une autre vie, il auroit mal répondu pour celle-ci. Toutefois, dût-il finir pour nous à la mort, ce qui ne peut être si Dieu est juste & par conséquent s'il existe, l'idée seule de cette existence seroit encore pour l'homme un encouragement à la vertu & une consolation dans ses miseres, dont manque celui qui se croyant isolé dans cet univers, ne sent au fond de son cœur aucun confident de ses pensées. C'est toujours une douceur dans l'adversité d'avoir un témoin qu'on ne l'a pas méritée ; c'est un orgueil vraiment digne de la vertu de pouvoir dire à Dieu : Toi qui lis dans mon cœur, tu vois que j'use en ame forte & en homme juste de la liberté que tu m'as donnée. Le vrai croyant qui se sent par-tout sous l'œil éternel, aime à s'honorer à la face du Ciel d'avoir rempli ses devoirs sur la terre.

Vous voyez que je ne vous ai point disputé ce simulacre que vous m'avez présenté pour unique objet des vertus du sage. Mais, mon cher Monsieur, revenez maintenant à vous,

& voyez combien cet objet eſt inalliable, incompatible avec vos principes. Comment ne ſentez-vous pas que cette même loi de la néceſſité qui ſeule régle, ſelon vous, la marche du monde & tous les événemens, régle auſſi toutes les actions des hommes, toutes les penſées de leurs têtes, tous les ſentimens de leurs cœurs, que rien n'eſt libre, que tout eſt forcé, néceſſaire, inévitable, que tous les mouvemens de l'homme dirigés par la matiere aveugle ne dépendent de ſa volonté que parce que ſa volonté même dépend de la néceſſité : qu'il n'y a par conſéquent ni vertus ni vices, ni mérite ni démérite, ni moralité dans les actions humaines, & que ces mots d'honnête homme ou de ſcélérat doivent être pour vous totalement vides de ſens. Ils ne le ſont pas, toutefois, j'en ſuis très-ſûr. Votre honnête cœur en dépit de vos argumens réclame contre votre triſte philoſophie. Le ſentiment de la liberté, le charme de la vertu ſe font ſentir à vous malgré vous, & voilà comment de toutes parts cette forte & ſalutaire voix du ſentiment intérieur rappelle au ſein de la vérité & de la vertu tout homme que ſa raiſon mal conduite égare. Béniſſez, Monſieur, cette ſainte & bienfaiſante voix qui vous ramene aux devoirs de l'homme que la philoſophie à la mode finiroit par vous faire oublier. Ne vous livrez à vos argumens que quand vous les ſentez d'accord avec le dictamen de votre conſcience, & toutes les fois que vous y ſentirez de la contradiction, ſoyez ſûr que ce ſont eux qui vous trompent.

Quoique je ne veuille pas ergoter avec vous ni ſuivre pied à pied vos deux lettres, je ne puis cependant me refuſer un mot à dire ſur le parallele du ſage Hébreu & du ſage Grec.

Comme admirateur de l'un & de l'autre, je ne puis gueres être suspect de préjugés en parlant d'eux. Je ne vous crois pas dans le même cas. Je suis peu surpris que vous donniez au second tout l'avantage. Vous n'avez pas assez fait connoissance avec l'autre, & vous n'avez pas pris assez de soin pour dégager ce qui est vraiment à lui, de ce qui lui est étranger & qui le défigure à vos yeux, comme à ceux de bien d'autres gens qui, selon moi, n'y ont pas regardé de plus près que vous. Si Jésus fût né à Athenes & Socrate à Jérusalem, que Platon & Xénophon eussent écrit la vie du premier, Luc & Matthieu celle de l'autre, vous changeriez beaucoup de langage, & ce qui lui fait tort dans votre esprit, est précisément ce qui rend son élévation d'ame plus étonnante & plus admirable, savoir, sa naissance en Judée chez le plus vil peuple qui peut-être existât alors, au lieu que Socrate, né chez le plus instruit & le plus aimable, trouva tous les secours dont il avoit besoin pour s'élever aisément au ton qu'il prit. Il s'éleva contre les Sophistes comme Jésus contre les Prêtres, avec cette différence que Socrate imita souvent ses antagonistes, & que si sa belle & douce mort n'eût honoré sa vie, il eût passé pour un sophiste comme eux. Pour Jésus, le vol sublime que prit sa grande ame l'éleva toujours au-dessus de tous les mortels, & depuis l'âge de douze ans jusqu'au moment qu'il expira dans la plus cruelle ainsi que dans la plus infâme de toutes les morts, il ne se démentit pas un moment. Son noble projet étoit de relever son peuple, d'en faire derechef un peuple libre & digne de l'être; car c'étoit par-là qu'il falloit commencer. L'étude profonde qu'il fit de la loi de Moïse, ses

efforts pour en réveiller l'enthousiasme & l'amour dans les cœurs montrerent son but, autant qu'il étoit possible, pour ne pas effaroucher les Romains. Mais ses vils & lâches compatriotes au lieu de l'écouter le prirent en haine, précisément à cause de son génie & de sa vertu qui leur reprochoient leur indignité. Enfin ce ne fut qu'après avoir vu l'impossibilité d'exécuter son projet qu'il l'étendit dans sa tête, & que, ne pouvant faire par lui-même une révolution chez son peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'univers. Ce qui l'empêcha de réussir dans son premier plan, outre la bassesse de son peuple incapable de toute vertu, fut la trop grande douceur de son propre caractere ; douceur qui tient plus de l'ange & du Dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas un instant, même sur la croix, & qui fait verser des torrens de larmes à qui sait lire sa vie comme il faut, à travers les fatras dont ces pauvres gens l'ont défigurée. Heureusement ils ont respecté & transcrit fidellement ses discours qu'ils n'entendoient pas ; ôtez quelques tours orientaux ou mal rendus, on n'y voit pas un mot qui ne soit digne de lui, & c'est-là qu'on reconnoît l'homme divin, qui, de si piétres disciples, a fait pourtant dans leur grossier mais fier enthousiasme, des hommes éloquens & courageux.

Vous m'objectez qu'il a fait des miracles. Cette objection seroit terrible si elle étoit juste. Mais vous savez, Monsieur, ou du moins vous pourriez savoir que, selon moi, loin que Jésus ait fait des miracles, il a déclaré très-positivement qu'il n'en feroit point, & a marqué un très-grand mépris pour ceux qui en demandoient.

Que de choses me resteroient à dire ! Mais cette lettre est

énorme. Il faut finir. Voici la derniere fois que je reviendrai sur ces matieres. J'ai voulu vous complaire, Monsieur, je ne m'en repens point; au contraire, je vous remercie de m'avoir fait reprendre un fil d'idées presque effacées, mais dont les restes peuvent avoir pour moi leur usage dans l'état où je suis.

Adieu, Monsieur, souvenez-vous quelquefois d'un homme que vous auriez aimé, je m'en flatte, quand vous l'auriez mieux connu, & qui s'est occupé de vous dans des momens où l'on ne s'occupe gueres que de soi-même.

LETTRE

A M. D'OFFREVILLE

A DOUAI,

Sur cette question : *S'il y a une morale démontrée, ou s'il n'y en a point.*

Montmorenci 4 Octobre 1761.

LA question que vous me proposez, Monsieur, dans votre lettre du 15 Septembre est importante & grave : c'est de sa solution qu'il dépend de savoir s'il y a une morale démontrée ou s'il n'y en a point.

Votre adversaire soutient que tout homme n'agit quoiqu'il fasse, que relativement à lui-même, & que jusqu'aux actes de vertu les plus sublimes, jusqu'aux œuvres de charité les plus pures, chacun rapporte tout à soi.

Vous, Monſieur, vous penſez qu'on doit faire le bien pour le bien même ſans aucun retour d'intérêt perſonnel, que les bonnes œuvres qu'on rapporte à ſoi ne ſont plus des actes de vertu mais d'amour-propre; vous ajoutez que nos aumônes ſont ſans mérite, ſi nous ne les faiſons que par vanité ou dans la vue d'écarter de notre eſprit l'idée des miſeres de la vie humaine, & en cela vous avez raiſon.

Mais ſur le fond de la queſtion, je dois vous avouer que je ſuis de l'avis de votre adverſaire: car quand nous agiſſons, il faut que nous ayons un motif pour agir, & ce motif ne peut être étranger à nous, puiſque c'eſt nous qu'il met en œuvre: il eſt abſurde d'imaginer qu'étant moi, j'agirai comme ſi j'étois un autre. N'eſt-il pas vrai que ſi l'on vous dit qu'un corps eſt pouſſé ſans que rien le touche, vous diriez que cela n'eſt pas concevable? C'eſt la même choſe en morale quand on croit agir ſans nul intérêt.

Mais il faut expliquer ce mot d'intérêt; car vous pourriez lui donner tel ſens vous & votre adverſaire que vous feriez d'accord ſans vous entendre, & lui-même pourroit lui en donner un ſi groſſier qu'alors ce ſeroit vous qui auriez raiſon.

Il y a un intérêt ſenſuel & palpable qui ſe rapporte uniquement à notre bien-être matériel, à la fortune, à la conſidération, aux biens phyſiques qui peuvent réſulter pour nous de la bonne opinion d'autrui. Tout ce qu'on fait pour un tel intérêt ne produit qu'un bien du même ordre, comme un marchand fait ſon bien en vendant ſa marchandiſe le mieux qu'il peut. Si j'oblige un autre homme en vue de m'acquérir des droits ſur ſa reconnoiſſance, je ne ſuis en cela qu'un marchand

qui fait le commerce, & même qui ruse avec l'acheteur. Si je fais l'aumône pour me faire estimer charitable & jouir des avantages attachés à cette estime, je ne suis encore qu'un marchand qui achete de la réputation. Il en est à-peu-près de même, si je ne fais cette aumône que pour me délivrer de l'importunité d'un gueux ou du spectacle de sa misere ; tous les actes de cette espece qui ont en vue un avantage extérieur ne peuvent porter le nom de bonnes actions, & l'on ne dit pas d'un marchand qui a bien fait ses affaires, qu'il s'y est comporté vertueusement.

Il y a un autre intérêt qui ne tient point aux avantages de la société, qui n'est relatif qu'à nous-mêmes, au bien de notre ame, à notre bien-être absolu, & que pour cela j'appelle intérêt spirituel ou moral par opposition au premier. Intérêt qui, pour n'avoir pas des objets sensibles, matériels, n'en est pas moins vrai, pas moins grand, pas moins solide, & pour tout dire en un mot, le seul qui tenant intimement à notre nature, tende à notre véritable bonheur. Voilà, Monsieur, l'intérêt que la vertu se propose & qu'elle doit se proposer, sans rien ôter au mérite, à la pureté, à la bonté morale des actions qu'elle inspire.

Premiérement, dans le systême de la religion, c'est-à-dire, des peines & des récompenses de l'autre vie, vous voyez que l'intérêt de plaire à l'Auteur de notre être & au juge suprême de nos actions, est d'une importance qui l'emporte sur les plus grands maux, qui fait voler au martyre les vrais croyans, & en même tems d'une pureté qui peut ennoblir les plus sublimes devoirs. La loi de bien faire est tirée de la raison même,

même, & le chrétien n'a besoin que de logique pour avoir de la vertu.

Mais outre cet intérêt qu'on peut regarder en quelque façon comme étranger à la chose, comme n'y tenant que par une expresse volonté de Dieu, vous me demanderez peut-être s'il y a quelque autre intérêt lié plus immédiatement, plus nécessairement à la vertu par sa nature, & qui doive nous la faire aimer uniquement pour elle-même. Ceci tient à d'autres questions dont la discussion passe les bornes d'une lettre, & dont par cette raison je ne tenterai pas ici l'examen. Comme, si nous avons un amour naturel pour l'ordre, pour le beau moral, si cet amour peut être assez vif par lui-même pour primer sur toutes nos passions, si la conscience est innée dans le cœur de l'homme, ou si elle n'est que l'ouvrage des préjugés & de l'éducation : car en ce dernier cas il est clair que nul n'ayant en soi-même aucun intérêt à bien faire, ne peut faire aucun bien que par le profit qu'il en attend d'autrui, qu'il n'y a par conséquent que des sots qui croyent à la vertu & des dupes qui la pratiquent; telle est la nouvelle philosophie.

Sans m'embarquer ici dans cette métaphysique qui nous meneroit trop loin, je me contenterai de vous proposer un fait que vous pourrez mettre en question avec votre adversaire, & qui, bien discuté, vous instruira peut-être mieux de ses vrais sentimens que vous ne pourriez vous en instruire en restant dans la généralité de votre these.

En Angleterre quand un homme est accusé criminellement, douze jurés, enfermés dans une chambre pour opiner sur l'examen de la procédure s'il est coupable ou s'il ne l'est pas, ne

ſortent plus de cette chambre & n'y reçoivent point à manger qu'ils ne ſoient tous d'accord, en ſorte que leur jugement eſt toujours unanime, & déciſif ſur le ſort de l'accuſé.

Dans une de ces délibérations les preuves paroiſſant convaincantes, onze des jurés le condamnerent ſans balancer; mais le douzieme s'obſtina tellement à l'abſoudre ſans vouloir alléguer d'autre raiſon, ſinon qu'il le croyoit innocent, que voyant ce juré déterminé à mourir de faim plutôt que d'être de leur avis, tous les autres pour ne pas s'expoſer au même ſort revinrent au ſien, & l'accuſé fut renvoyé abſous.

L'affaire finie, quelques-uns des jurés preſſerent en ſecret leur collégue de leur dire la raiſon de ſon obſtination, & ils ſurent enfin que c'étoit lui-même qui avoit fait le coup dont l'autre étoit accuſé; & qu'il avoit eu moins d'horreur de la mort que de faire périr l'innocent, chargé de ſon propre crime.

Propoſez le cas à votre homme & ne manquez pas d'examiner avec lui l'état de ce juré dans toutes ſes circonſtances. Ce n'étoit point un homme juſte, puiſqu'il avoit commis un crime, & dans cette affaire l'enthouſiaſme de la vertu ne pouvoit point lui élever le cœur, & lui faire mépriſer la vie. Il avoit l'intérêt le plus réel à condamner l'accuſé pour enſevelir avec lui l'imputation du forfait; il devoit craindre que ſon invincible obſtination n'en fît ſoupçonner la véritable cauſe, & ne fût un commencement d'indice contre lui: la prudence & le ſoin de ſa ſureté demandoient, ce ſemble, qu'il fît ce qu'il ne fit pas, & l'on ne voit aucun intérêt ſenſible qui dût le porter à faire ce qu'il fit. Il n'y avoit cependant qu'un intérêt très-puiſſant qui pût le déterminer ainſi dans le ſecret de ſon

cœur, à toute ſorte de riſque ; quel étoit donc cet intérêt auquel il ſacrifioit ſa vie même ?

S'inſcrire en faux contre le fait ſeroit prendre une mauvaiſe défaite ; car on peut toujours l'établir par ſuppoſition, & chercher, tout intérêt étranger mis à part, ce que feroit en pareil cas pour l'intérêt de lui-même tout homme de bon ſens, qui ne ſeroit ni vertueux, ni ſcélérat.

Poſant ſucceſſivement les deux cas, l'un que le juré ait prononcé la condamnation de l'accuſé & l'ait fait périr pour ſe mettre en ſureté, l'autre qu'il l'ait abſous, comme il fit, à ſes propres riſques, puis ſuivant dans les deux cas le reſte de la vie du juré & la probabilité du ſort qu'il ſe ſeroit préparé, preſſez votre homme de prononcer déciſivement ſur cette conduite, & d'expoſer nettement de part ou d'autre l'intérêt & les motifs du parti qu'il auroit choiſi ; alors ſi votre diſpute n'eſt pas finie, vous connoîtrez du moins ſi vous vous entendez l'un l'autre, ou ſi vous ne vous entendez pas.

Que s'il diſtingue entre l'intérêt d'un crime à commettre ou à ne pas commettre, & celui d'une bonne action à faire ou à ne pas faire, vous lui ferez voir aiſément que dans l'hypotheſe la raiſon de s'abſtenir d'un crime avantageux qu'on peut commettre impunément, eſt du même genre que celle de faire entre le ciel & ſoi une bonne action onéreuſe ; car, outre que quelque bien que nous puiſſions faire, en cela nous ne ſommes que juſtes, on ne peut avoir nul intérêt en ſoi-même à ne pas faire le mal qu'on n'ait un intérêt ſemblable à faire le bien ; l'un & l'autre dérivent de la même ſource & ne peuvent être ſéparés.

Sur-tout, Monſieur, ſongez qu'il ne faut point outrer les

chofes au-delà de la vérité, ni confondre comme faifoient les Stoïciens le bonheur avec la vertu. Il eft certain que faire le bien pour le bien c'eft le faire pour foi, pour notre propre intérêt, puifqu'il donne à l'ame une fatisfaction intérieure, un contentement d'elle-même fans lequel il n'y a point de vrai bonheur. Il eft fûr encore que les méchans font tous miférables, quel que foit leur fort apparent; parce que le bonheur s'empoifonne dans une ame corrompue comme le plaifir des fens dans un corps mal fain. Mais il eft faux que les bons foient tous heureux dès ce monde, & comme il ne fuffit pas au corps d'être en fanté pour avoir de quoi fe nourrir, il ne fuffit pas non plus à l'ame d'être faine pour obtenir tous les biens dont elle a befoin. Quoiqu'il n'y ait que les gens de bien qui puiffent vivre contens, ce n'eft pas à dire que tout homme de bien vive content. La vertu ne donne pas le bonheur, mais elle feule apprend à en jouir quand on l'a : la vertu ne garantit pas des maux de cette vie & n'en procure pas les biens; c'eft ce que ne fait pas non plus le vice avec toutes fes rufes; mais la vertu fait porter plus patiemment les uns & goûter plus délicieufement les autres. Nous avons donc en tout état de caufe un véritable intérêt à la cultiver, & nous faifons bien de travailler pour cet intérêt, quoiqu'il y ait des cas où il feroit infuffifant par lui-même, fans l'attente d'une vie à venir. Voilà mon fentiment fur la queftion que vous m'avez propofée.

En vous remerciant du bien que vous penfez de moi, je vous confeille pourtant, Monfieur, de ne plus perdre votre tems à me défendre ou à me louer. Tout le bien ou le mal qu'on dit d'un homme qu'on ne connoît point ne fignifie pas

grand'chose. Si ceux qui m'accusent ont tort, c'est à ma conduite à me justifier ; toute autre apologie est inutile ou superflue. J'aurois dû vous répondre plutôt ; mais le triste état où je vis doit excuser ce retard. Dans le peu d'intervalle que mes maux me laissent, mes occupations ne sont pas de mon choix, & je vous avoue que quand elles en seroient, ce choix ne seroit pas d'écrire des lettres. Je né réponds point à celles de complimens, & je ne répondrois pas non plus à la vôtre, si la question que vous m'y proposez ne me faisoit un devoir de vous en dire mon avis.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. USTERI,

PROFESSEUR A ZURICH.

Sur le CHAP. VIII. *du dernier livre du Contrat Social.*

Motiers 15 Juillet 1763.

QUELQU'EXCÉDÉ que je sois de disputes & d'objections, & quelque répugnance que j'aye d'employer à ces petites guerres le précieux commerce de l'amitié, je continue à répondre à vos difficultés puisque vous l'exigez ainsi. Je vous dirai donc avec ma franchise ordinaire, que vous ne me paroissez pas avoir bien saisi l'état de la question. La grande société, la société humaine en général, est fondée sur l'humanité, sur la

bienfaisance universelle. Je dis, & j'ai toujours dit que le christianisme est favorable à celle-là.

Mais les sociétés particulieres, les sociétés politiques & civiles ont un tout autre principe; ce sont des établissemens purement humains, dont par conséquent le vrai christianisme nous détache, comme de tout ce qui n'est que terrestre. Il n'y a que les vices des hommes qui rendent ces établissemens nécessaires, & il n'y a que les passions humaines qui les conservent. Otez tous les vices à vos chrétiens, ils n'auront plus besoin de magistrats ni de loix. Otez-leur toutes les passions humaines, le lien civil perd à l'instant tout son ressort; plus d'émulation, plus de gloire, plus d'ardeur pour les préférences. L'intérêt particulier est détruit, & faute d'un soutien convenable, l'état politique tombe en langueur.

Votre supposition d'une société politique & rigoureuse de chrétiens tous parfaits à la rigueur, est donc contradictoire; elle est encore outrée quand vous n'y voulez pas admettre un seul homme injuste, pas un seul usurpateur. Sera-t-elle plus parfaite que celle des Apôtres? & cependant il s'y trouva un Judas...... sera-t-elle plus parfaite que celle des Anges? & le Diable, dit-on, en est sorti. Mon cher ami, vous oubliez que vos chrétiens seront des hommes, & que la perfection que je leur suppose, est celle que peut comporter l'humanité. Mon livre n'est pas fait pour les Dieux.

Ce n'est pas tout. Vous donnez à vos citoyens un tact moral, une finesse exquise; & pourquoi? parce qu'ils sont bons chrétiens. Comment! Nul ne peut être bon chrétien à votre compte, sans être un la Rochefoucault, un la

Bruyere? A quoi penſoit donc notre maître, quand il béniſſoit les pauvres en eſprit? Cette aſſertion là premiérement, n'eſt pas raiſonnable, puiſque la fineſſe du tact moral ne s'acquiert qu'à force de comparaiſons, & s'exerce même infiniment mieux ſur les vices que l'on cache que ſur les vertus qu'on ne cache point. Secondement, cette même aſſertion eſt contraire à toute expérience, & l'on voit conſtamment que c'eſt dans les plus grandes villes, chez les peuples les plus corrompus qu'on apprend à mieux pénétrer dans les cœurs, à mieux obſerver les hommes, à mieux interpréter leurs diſcours par leur ſentiment, à mieux diſtinguer la réalité de l'apparence. Nierez-vous qu'il n'y ait d'infiniment meilleurs obſervateurs moraux à Paris qu'en Suiſſe? ou conclurez-vous de-là qu'on vit plus vertueuſement à Paris que chez vous?

Vous dites que vos citoyens ſeroient infiniment choqués de la premiere injuſtice. Je le crois; mais quand ils la verroient, il ne ſeroit plus tems d'y pourvoir; & d'autant mieux qu'ils ne ſe permettroient pas aiſément de mal penſer de leur prochain, ni de donner une mauvaiſe interprétation à ce qui pourroit en avoir une bonne. Cela ſeroit trop contraire à la charité. Vous n'ignorez pas que les ambitieux adroits ſe gardent bien de commencer par des injuſtices; au contraire, ils n'épargnent rien pour gagner d'abord la confiance & l'eſtime publique, par la pratique extérieure de la vertu. Ils ne jettent le maſque, & ne frappent les grands coups, que quand leur partie eſt bien liée, & qu'on n'en peut plus revenir. Cromwel ne fut connu pour un tyran, qu'après avoir paſſé quinze ans pour le vengeur des loix, & le défenſeur de la religion.

Pour conserver votre République chrétienne, vous rendez ses voisins aussi justes qu'elle ; à la bonne heure. Je conviens qu'elle se défendra toujours assez bien pourvu qu'elle ne soit point attaquée. A l'égard du courage que vous donnez à ses soldats, par le simple amour de la conservation, c'est celui qui ne manque à personne. Je lui ai donné un motif encore plus puissant sur des chrétiens; savoir, l'amour du devoir. Là-dessus, je crois pouvoir pour toute réponse vous renvoyer à mon livre, où ce point est bien discuté. Comment ne voyez-vous pas qu'il n'y a que de grandes passions qui fassent de grandes choses? Qui n'a d'autre passion que celle de son salut ne fera jamais rien de grand dans le temporel. Si Mutius Scevola n'eût été qu'un saint, croyez-vous qu'il eût fait lever le siége de Rome? Vous me citerez peut-être la magnanime Judith. Mais nos chrétiennes hypothétiques, moins barbarement coquettes, n'iront pas, je crois, séduire leurs ennemis, & puis, coucher avec eux pour les massacrer durant leur sommeil.

Mon cher ami, je n'aspire pas à vous convaincre. Je sais qu'il n'y a pas deux têtes organisées de même, & qu'après bien des disputes, bien des objections, bien des éclaircissemens, chacun finit toujours par rester dans son sentiment comme auparavant. D'ailleurs quelque philosophe que vous puissiez être, je sens qu'il faut toujours un peu tenir à l'état. Encore une fois, je vous réponds, parce que vous le voulez; mais je ne vous en estimerai pas moins, pour ne pas penser comme moi. J'ai dit mon avis au public, & j'ai cru le devoir dire, en choses importantes & qui intéressent l'humanité. Au

reste,

reste, je puis m'être trompé toujours, & je me suis trompé souvent sans doute. J'ai dit mes raisons ; c'est au public, c'est à vous à les peser, à les juger, à choisir. Pour moi, je n'en sais pas davantage, & je trouve très-bon que ceux qui ont d'autres sentimens, les gardent, pourvu qu'ils me laissent en paix dans le mien.

LETTRE

AU PRINCE LOUIS-EUGENE DE WIRTEMBERG.

Motiers le 10 Novembre 1763.

SI j'avois le malheur d'être né Prince, d'être enchaîné par les convenances de mon état ; que je fusse contraint d'avoir un train, une suite, des domestiques, c'est-à-dire, des maîtres ; & que pourtant j'eusse une ame assez élevée pour vouloir être homme malgré mon rang, pour vouloir remplir les grands devoirs de pere, de mari, de citoyen de la république humaine ; je sentirois bientôt les difficultés de concilier tout cela, celle sur-tout d'élever mes enfans pour l'état où les plaça la nature, en dépit de celui qu'ils ont parmi leurs égaux.

Je commencerois donc par me dire ; il ne faut pas vouloir des choses contradictoires ; il ne faut pas vouloir être & n'être pas. La difficulté que je veux vaincre est inhérente à la chose ; si l'état de la chose ne peut changer, il faut que la difficulté

reste. Je dois sentir que je n'obtiendrai pas tout ce que je veux: mais n'importe, ne nous décourageons point. De tout ce qui est bien, je ferai tout ce qui est possible, mon zele & ma vertu m'en répondent : une partie de la sagesse est de porter le joug de la nécessité : quand le sage fait le reste il a tout fait. Voilà ce que je me dirois si j'étois Prince. Après cela, j'irois en avant sans me rebuter, sans rien craindre; & quel que fût mon succès, ayant fait ainsi je serois content de moi. Je ne crois pas que j'eusse tort de l'être.

Il faut, Monsieur le Duc, commencer par vous bien mettre dans l'esprit, qu'il n'y a point d'œil paternel que celui d'un pere, ni d'œil maternel que celui d'une mere. Je voudrois employer vingt rames de papier à vous répéter ces deux lignes, tant je suis convaincu que tout en dépend.

Vous êtes Prince, rarement pourrez-vous être pere, vous aurez trop d'autres soins à remplir : il faudra donc que d'autres remplissent les vôtres. Madame la Duchesse sera dans le même cas à-peu-près.

De-là suit cette premiere regle. Faites en sorte que votre enfant soit cher à quelqu'un.

Il convient que ce quelqu'un soit de son sexe. L'âge est très-difficile à déterminer. Par d'importantes raisons il la faudroit jeune. Mais une jeune personne a bien d'autres soins en tête que de veiller jour & nuit sur un enfant. Ceci est un inconvénient inévitable & déterminant.

Ne la prenez donc pas jeune, ni belle, par conséquent; car ce seroit encore pis. Jeune, c'est elle que vous aurez à craindre: belle, c'est tout ce qui l'approchera.

Il vaut mieux qu'elle ſoit veuve que fille. Mais ſi elle a des enfans, qu'aucun d'eux ne ſoit autour d'elle, & que tous dépendent de vous.

Point de femmes à grands ſentimens, encore moins de bel eſprit. Qu'elle ait aſſez d'eſprit pour vous bien entendre, non pour rafiner ſur vos inſtructions.

Il importe qu'elle ne ſoit pas trop facile à vivre, & il n'importe pas qu'elle ſoit libérale. Au contraire il la faut rangée, attentive à ſes intérêts. Il eſt impoſſible de ſoumettre un prodigue à la regle; on tient les avares par leur propre défaut.

Point d'étourdie ni d'évaporée; outre le mal de la choſe il y a encore celui de l'humeur, car toutes les folles en ont, & rien n'eſt plus à craindre que l'humeur; par la même raiſon les gens vifs, quoique plus aimables, me ſont ſuſpects, à cauſe de l'emportement. Comme nous ne trouverons pas une femme parfaite, il ne faut pas tout exiger: ici la douceur eſt de précepte, mais pourvu que la raiſon la donne, elle peut n'être pas dans le tempérament. Je l'aime auſſi mieux égale & froide qu'accueillante & capricieuſe. En toutes choſes préférez un caractere ſûr à un caractere brillant. Cette derniere qualité eſt même un inconvénient pour notre objet; une perſonne faite pour être au-deſſus des autres peut être gâtée par le mérite de ceux qui l'élevent. Elle en exige enſuite autant de tout le monde, & cela la rend injuſte avec ſes inférieurs.

Du reſte ne cherchez dans ſon eſprit aucune culture; il ſe farde en étudiant, & c'eſt tout. Elle ſe déguiſera ſi elle ſait; vous la connoîtrez bien mieux ſi elle eſt ignorante: dût-elle

ne pas ſavoir lire, tant mieux, elle apprendra avec ſon Eleve. La ſeule qualité d'eſprit qu'il faut exiger, c'eſt un ſens droit.

Je ne parle point ici des qualités du cœur ni des mœurs, qui ſe ſuppoſent; parce qu'on ſe contrefait là-deſſus. On n'eſt pas ſi en garde ſur le reſte du caractere, & c'eſt par-là que de bons yeux jugent du tout. Tout ceci demanderoit peut-être de plus grands détails; mais ce n'eſt pas maintenant de quoi il s'agit.

Je dis, & c'eſt ma premiere regle, qu'il faut que l'enfant ſoit cher à cette perſonne là. Mais comment faire?

Vous ne lui ferez point aimer l'enfant en lui diſant de l'aimer; & avant que l'habitude ait fait naître l'attachement, on s'amuſe quelquefois avec les autres enfans, mais on n'aime que les ſiens.

Elle pourroit l'aimer, ſi elle aimoit le pere ou la mere; mais dans votre rang on n'a point d'amis, & jamais, dans quelque rang que ce puiſſe être, on n'a pour amis les gens qui dépendent de nous.

Or, l'affection qui ne naît pas du ſentiment, d'où peut-elle naître, ſi ce n'eſt de l'intérêt?

Ici vient une réflexion que le concours de mille autres confirme, c'eſt que les difficultés que vous ne pouvez ôter de votre condition, vous ne les éluderez qu'à force de dépenſe.

Mais n'allez pas croire, comme les autres, que l'argent fait tout par lui-même, & que pourvu qu'on paye on eſt ſervi. Ce n'eſt pas cela.

Je ne connois rien de ſi difficile quand on eſt riche, que de faire uſage de ſa richeſſe pour aller à ſes fins. L'argent eſt

un reſſort dans la mécanique morale, mais il repouſſe toujours la main qui le fait agir. Faiſons quelques obſervations néceſſaires pour notre objet.

Nous voulons que l'enfant ſoit cher à ſa gouvernante. Il faut pour cela que le ſort de la gouvernante ſoit lié à celui de l'enfant. Il ne faut pas qu'elle dépende ſeulement des ſoins qu'elle lui rendra, tant parce qu'on n'aime gueres les gens qu'on ſert, que parce que les ſoins payés ne ſont qu'apparens, les ſoins réels ſe négligent; & nous cherchons ici des ſoins réels.

Il faut qu'elle dépende non de ſes ſoins, mais de leur ſuccès, & que ſa fortune ſoit attachée à l'effet de l'éducation qu'elle aura donnée. Alors ſeulement elle ſe verra dans ſon Eleve & s'affectionnera néceſſairement à elle; elle ne lui rendra pas un ſervice de parade & de montre, mais un ſervice réel; ou plutôt, en la ſervant, elle ne ſervira qu'elle-même; elle ne travaillera que pour ſoi.

Mais qui ſera juge de ce ſuccès? La foi d'un pere équitable, & dont la probité eſt bien établie, doit ſuffire; la probité eſt un inſtrument ſûr dans les affaires, pourvu qu'il ſoit joint au diſcernement.

Le pere peut mourir. Le jugement des femmes n'eſt pas reconnu aſſez ſûr, & l'amour maternel eſt aveugle. Si la mere étoit établie juge au défaut du pere, ou la gouvernante ne s'y fieroit pas, ou elle s'occuperoit plus à plaire à la mere qu'à bien élever l'enfant.

Je ne m'étendrai pas ſur le choix des juges de l'éducation. Il faudroit pour cela des connoiſſances particulieres relatives

aux perſonnes. Ce qui importe eſſentiellement, c'eſt que la gouvernante ait la plus entiere confiance dans l'intégrité du jugement, qu'elle ſoit perſuadée qu'on ne la privera point du prix de ſes ſoins ſi elle a réuſſi, & que quoiqu'elle puiſſe dire, elle ne l'obtiendra pas dans le cas contraire. Il ne faut jamais qu'elle oublie que ce n'eſt pas à ſa peine que ce prix ſera dû, mais au ſuccès.

Je ſais bien que, ſoit qu'elle ait fait ſon devoir ou non, ce prix ne ſauroit lui manquer. Je ne ſuis pas aſſez fou, moi qui connois les hommes, pour m'imaginer que ces juges, quels qu'ils ſoient, iront déclarer ſolemnellement qu'une jeune Princeſſe de quinze à vingt ans a été mal élevée. Mais cette réflexion que je fais là, la Bonne ne la fera pas; quand elle la feroit, elle ne s'y fieroit pas tellement qu'elle en négligeât des devoirs dont dépend ſon ſort, ſa fortune, ſon exiſtence. Et ce qu'il importe ici n'eſt pas que la récompenſe ſoit bien adminiſtrée, mais l'éducation qui doit l'obtenir.

Comme la raiſon nue a peu de force, l'intérêt ſeul n'en a pas tant qu'on croit. L'imagination ſeule eſt active. C'eſt une paſſion que nous voulons donner à la gouvernante, & l'on n'excite les paſſions que par l'imagination. Une récompenſe promiſe en argent eſt très-puiſſante, mais la moitié de ſa force ſe perd dans le lointain de l'avenir. On compare de ſang-froid l'intervalle & l'argent, on compenſe le riſque avec la fortune, & le cœur reſte tiede. Etendez, pour ainſi dire, l'avenir ſous les ſens, afin de lui donner plus de priſe. Préſentez le ſous des faces qui le rapprochent, qui flattent l'eſpoir & ſéduiſent l'eſprit. On ſe perdroit dans la multitude de ſuppoſitions qu'il

faudroit parcourir, ſelon les tems, les lieux, les caractères. Un exemple eſt un cas dont on peut tirer l'induction pour cent mille autres.

Ai-je à faire à un caractere paiſible, aimant l'indépendance & le repos? Je mene promener cette perſonne dans une campagne; elle voit dans une jolie ſituation une petite maiſon bien ornée, une baſſe-cour, un jardin, des terres pour l'entretien du maître, les agrémens qui peuvent lui en faire aimer le ſéjour. Je vois ma gouvernante enchantée; on s'approprie toujours par la convoitiſe ce qui convient à notre bonheur. Au fort de ſon enthouſiaſme, je la prends à part; je lui dis. Elevez ma fille à ma fantaiſie; tout ce que vous voyez eſt à vous. Et afin qu'elle ne prenne pas ceci pour un mot en l'air, j'en paſſe l'acte conditionnel; elle n'aura pas un dégoût dans ſes fonctions, ſur lequel ſon imagination n'applique cette maiſon pour emplâtre.

Encore un coup, ceci n'eſt qu'un exemple.

Si la longueur du tems épuiſe & fatigue l'imagination, l'on peut partager l'eſpace & la récompenſe en pluſieurs termes, & même à pluſieurs perſonnes: je ne vois ni difficulté, ni inconvénient à cela. Si dans ſix ans mon enfant eſt ainſi, vous aurez telle choſe. Le terme venu, ſi la condition eſt remplie on tient parole, & l'on eſt libre de deux côtés.

Bien d'autres avantages découleront de l'expédient que je propoſe, mais je ne peux ni ne dois tout dire. L'enfant aimera ſa gouvernante, ſur-tout ſi elle eſt d'abord ſévere & que l'enfant ne ſoit pas encore gâté. L'effet de l'habitude eſt naturel & ſûr, jamais il n'a manqué que par la faute des guides.

D'ailleurs la justice a sa mesure & sa regle exacte ; au lieu que la complaisance qui n'en a point, rend les enfans toujours exigeans & toujours mécontens. L'enfant donc qui aime sa Bonne sait que le sort de cette Bonne est dans le succès de ses soins, jugez de ce que fera l'enfant à mesure que son intelligence & son cœur se formeront.

Parvenue à certain âge, la petite fille est capricieuse ou mutine. Supposons un moment critique, important où elle ne veut rien entendre ; ce moment viendra bien rarement, on sent pourquoi. Dans ce moment fâcheux la Bonne manque de ressource. Alors elle s'attendrit en regardant son Eleve, & lui dit. *C'en est donc fait ; tu m'ôtes le pain de ma vieillesse.*

Je suppose que la fille d'un tel pere ne sera pas un monstre : cela étant, l'effet de ce mot est sûr ; mais il ne faut pas qu'il soit dit deux fois.

On peut faire en sorte que la petite se le dise à toute heure, & voilà d'où naissent mille biens à la fois. Quoi qu'il en soit, croyez-vous qu'une femme qui pourra parler ainsi à son Eleve, ne s'affectionnera pas à elle ? On s'affectionne aux gens sur la tête desquels on a mis des fonds ; c'est le mouvement de la nature, & un mouvement non moins naturel est de s'affectionner à son propre ouvrage, sur-tout quand on en attend son bonheur. Voilà donc notre premiere recette accomplie.

Seconde regle.

Il faut que la Bonne ait sa conduite toute tracée & une pleine confiance dans le succès.

Le mémoire instructif qu'il faut lui donner est une piece très-importante. Il faut qu'elle l'étudie sans cesse, il faut qu'elle

le ſache par cœur, mieux qu'un Ambaſſadeur ne doit ſavoir ſes inſtructions. Mais ce qui eſt plus important encore, c'eſt qu'elle ſoit parfaitement convaincue qu'il n'y a point d'autre route pour aller au but qu'on lui marque, & par conſéquent au ſien.

Il ne faut pas pour cela lui donner d'abord le mémoire. Il faut lui dire premiérement ce que vous voulez faire; lui montrer l'état de corps & d'ame où vous exigez qu'elle mette votre enfant. Là-deſſus toute diſpute ou objection de ſa part eſt inutile : vous n'avez point de raiſons à lui rendre de votre volonté. Mais il faut lui prouver que la choſe eſt faiſable, & qu'elle ne l'eſt que par les moyens que vous propoſez : c'eſt ſur cela qu'il faut beaucoup raiſonner avec elle; il faut lui dire vos raiſons clairement, ſimplement, au long, en termes à ſa portée. Il faut écouter ſes réponſes, ſes ſentimens, ſes objections, les diſcuter à loiſir enſemble, non pas tant pour ces objections mêmes, qui probablement ſeront ſuperficielles, que pour ſaiſir l'occaſion de bien lire dans ſon eſprit, de la bien convaincre que les moyens que vous indiquez ſont les ſeuls propres à réuſſir. Il faut s'aſſurer que de tout point elle eſt convaincue, non en paroles mais intérieurement. Alors ſeulement il faut lui donner le mémoire, le lire avec elle, l'examiner, l'éclaircir, le corriger, peut-être, & s'aſſurer qu'elle l'entend parfaitement.

Il ſurviendra ſouvent durant l'éducation des circonſtances imprévues : ſouvent les choſes preſcrites ne tourneront pas comme on avoit cru : les élémens néceſſaires pour réſoudre les problêmes moraux ſont en très-grand nombre, & un ſeul

omis rend la ſolution fauſſe. Cela demandera des conférences fréquentes, des diſcuſſions, des éclairciſſemens auxquels il ne faut jamais ſe refuſer, & qu'il faut même rendre agréables à la gouvernante par le plaiſir avec lequel on s'y prêtera. C'eſt encore un fort bon moyen de l'étudier elle-même.

Ces détails me ſemblent plus particuliérement la tâche de la mere. Il faut qu'elle ſache le mémoire auſſi bien que la gouvernante : mais il faut qu'elle le ſache autrement. La gouvernante le ſaura par les regles, la mere le ſaura par les principes : car premiérement ayant reçu une éducation plus ſoignée, & ayant eu l'eſprit plus exercé, elle doit être plus en état de généraliſer ſes idées, & d'en voir tous les rapports ; & de plus prenant au ſuccès un intérêt plus vif encore, elle doit plus s'occcuper des moyens d'y parvenir.

Troiſieme regle. La Bonne doit avoir un pouvoir abſolu ſur l'enfant.

Cette regle bien entendue ſe réduit à celle-ci, que le mémoire ſeul doit tout gouverner : car, quand chacun ſe réglera ſcrupuleuſement ſur le mémoire, il s'enſuit que tout le monde agira toujours de concert, ſauf ce qui pourroit être ignoré des uns ou des autres ; mais il eſt aiſé de pourvoir à cela.

Je n'ai pas perdu mon objet de vue, mais j'ai été forcé de faire un bien grand détour. Voilà déjà la difficulté levée en grande partie ; car notre Eleve aura peu à craindre des domeſtiques, quand la ſeconde mere aura tant d'intérêt à la ſurveiller. Parlons à préſent de ceux-ci.

Il y a dans une maiſon nombreuſe des moyens généraux pour tout faire, & ſans leſquels on ne parvient jamais à rien.

D'abord les mœurs, l'impoſante image de la vertu devant laquelle tout fléchit, juſqu'au vice même; enſuite l'ordre, la vigilance, enfin l'intérêt le dernier de tous; j'ajouterois la vanité, mais l'état ſervile eſt trop près de la miſere; la vanité n'a ſa grande force que ſur les gens qui ont du pain.

Pour ne pas me répéter ici, permettez, Monſieur le Duc, que je vous renvoye à la cinquieme partie de l'Héloïſe, Lettre dixieme. Vous y trouverez un recueil de maximes qui me paroiſſent fondamentales, pour donner dans une maiſon grande ou petite du reſſort à l'autorité; du reſte je conviens de la difficulté de l'exécution, parce que, de tous les ordres d'hommes imaginables, celui des valets laiſſe le moins de priſe pour le mener où l'on veut. Mais tous les raiſonnemens du monde ne feront pas qu'une choſe ne ſoit pas ce qu'elle eſt, que ce qui n'y eſt pas s'y trouve, que des valets ne ſoient pas des valets.

Le train d'un grand Seigneur eſt ſuſceptible de plus & de moins, ſans ceſſer d'être convenable. Je pars de-là pour établir ma premiere maxime.

1. Réduiſez votre ſuite au moindre nombre de gens qu'il ſoit poſſible; vous aurez moins d'ennemis, & vous en ſerez mieux ſervi. S'il y a dans votre maiſon un ſeul homme qui n'y ſoit pas néceſſaire, il y eſt nuiſible; ſoyez-en ſûr.

2. Mettez du choix dans ceux que vous garderez, & préférez de beaucoup un ſervice exact à un ſervice agréable. Ces gens qui applaniſſent tout devant leur maître, ſont tous des fripons. Sur-tout point de diſſipateur.

3. Soumettez-les à la regle en toute choſe, même au travail, ce qu'ils feront dût-il n'être bon à rien. V 2

4. Faites qu'ils aient un grand intérêt à rester long-tems à votre service, qu'ils s'y attachent à mesure qu'ils y restent, qu'ils craignent, par conséquent, d'autant plus d'en sortir qu'ils y sont restés plus long-tems. La raison & les moyens de cela se trouvent dans le livre indiqué.

Ceci sont les données que je peux supposer, parce que, bien qu'elles demandent beaucoup de peine, enfin elles dépendent de vous. Cela posé :

Quelque tems avant que de leur parler, vous avez quelquefois des entretiens à table sur l'éducation de votre enfant, & sur ce que vous vous proposez de faire, sur les difficultés que vous aurez à vaincre, & sur la ferme résolution où vous êtes de n'épargner aucun soin pour réussir. Probablement vos gens n'auront pas manqué de critiquer entr'eux la maniere extraordinaire d'élever l'enfant; ils y auront trouvé de la bizarrerie, il la faut justifier, mais simplement & en peu de mots. Du reste, il faut montrer votre objet beaucoup plus du côté moral & pieux, que du côté philosophique. Madame la Princesse en ne consultant que son cœur peut y mêler des mots charmans. M. Tissot peut ajouter quelques réflexions dignes de lui.

On est si peu accoutumé de voir les Grands avoir des entrailles, aimer la vertu, s'occuper de leurs enfans, que ces conversations courtes & bien ménagées ne peuvent manquer de produire un grand effet. Mais sur-tout nulle ombre d'affectation, point de longueur. Les domestiques ont l'œil très-perçant : tout seroit perdu s'ils soupçonnoient seulement qu'il y eût en cela rien de concerté; & en effet rien ne doit l'être. Bon pere, bonne mere, laissez parler vos cœurs avec simpli-

cité : ils trouveront des choses touchantes d'eux-mêmes; je vois d'ici vos domestiques derriere vos chaises se prosterner devant leur maître au fond de leurs cœurs : voilà les dispositions qu'il faut faire naître, & dont il faut profiter pour les regles que nous avons à leur prescrire.

Ces regles sont de deux especes, selon le jugement que vous porterez vous-même de l'état de votre maison & des mœurs de vos gens.

Si vous croyez pouvoir prendre en eux une confiance raisonnable & fondée sur leur intérêt, il ne s'agira que d'un énoncé clair & bref de la maniere dont on doit se conduire toutes les fois qu'on approchera de votre enfant, pour ne point contrarier son éducation.

Que si malgré toutes vos précautions, vous croyez devoir vous défier de ce qu'ils pourront dire ou faire en sa présence, la regle alors sera plus simple, & se réduira à n'en approcher jamais sous quelque prétexte que ce soit.

Quel de ces deux partis que vous choisissiez, il faut qu'il soit sans exception & le même pour vos gens de tout étage, excepté ce que vous destinez spécialement au service de l'enfant & qui ne peut être en trop petit nombre, ni trop scrupuleusement choisi.

Un jour donc vous assemblez vos gens, & dans un discours grave & simple, vous leur direz que vous croyez devoir en bon pere apporter tous vos soins à bien élever l'enfant que Dieu vous a donné. « Sa mere & moi sentons tout ce qui nuisit à » la nôtre. Nous l'en voulons préserver; & si Dieu bénit nos » efforts, nous n'aurons point de compte à lui rendre des

„ défauts ou des vices que notre enfant pourroit contracter.
„ Nous avons pour cela de grandes précautions à prendre :
„ voici celles qui vous regardent, & auxquelles j'espere que
„ vous vous prêterez en honnêtes gens, dont les premiers
„ devoirs sont d'aider à remplir ceux de leurs maîtres „.

Après l'énoncé de la regle dont vous prescrivez l'observation ; vous ajoutez que ceux qui seront exacts à la suivre peuvent compter sur votre bienveillance & même sur vos bienfaits. “ Mais je vous déclare en même tems, poursuivez-vous d'une
„ voix plus haute ; que, quiconque y aura manqué une seule
„ fois, & en quoi que ce puisse être, sera chassé sur le champ
„ & perdra ses gages. Comme c'est-là la condition sous la-
„ quelle je vous garde, & que je vous en préviens tous ; ceux
„ qui n'y veulent pas acquiescer, peuvent sortir „.

Des regles si peu gênantes, ne feront sortir que ceux qui seroient sortis sans cela, ainsi vous ne perdez rien à leur mettre le marché à la main, & vous leur en imposez beaucoup. Peut-être au commencement, quelque étourdi en sera-t-il la victime, & il faut qu'il le soit. Fût-ce le Maître-d'Hôtel, s'il n'est chassé comme un coquin, tout est manqué. Mais s'ils voient une fois que c'est tout de bon & qu'on les surveille, on aura désormais peu besoin de les surveiller.

Mille petits moyens relatifs naissent de ceux-là ; mais il ne faut pas tout dire, & ce mémoire est déjà trop long. J'ajouterai seulement un avis très-important & propre à couper cours au mal qu'on n'aura pu prévenir. C'est d'examiner toujours l'enfant avec le plus grand soin, & de suivre attentivement les progrès de son corps & de son cœur. S'il se fait quelque

chose autour de lui contre la regle, l'impression s'en marquera dans l'enfant même. Dès que vous y verrez un signe nouveau, cherchez-en la cause avec soin; vous la trouverez infailliblement. A certain âge il y a toujours remede au mal qu'on n'a pu prévenir, pourvu qu'on sache le connoître, & qu'on s'y prenne à tems pour le guérir.

Tous ces expédiens ne sont pas faciles, & je ne réponds pas absolument de leur succès : cependant je crois qu'on y peut prendre une confiance raisonnable, & je ne vois rien d'équivalent dont j'en puisse dire autant.

Dans une route toute nouvelle, il ne faut pas chercher des chemins battus, & jamais entreprise extraordinaire & difficile ne s'exécute par des moyens aisés & communs.

Du reste, ce ne sont peut-être ici que les délires d'un fiévreux. La comparaison de ce qui est à ce qui doit être, m'a donné l'esprit romanesque & m'a toujours jetté loin de tout ce qui se fait. Mais vous ordonnez, Monsieur le Duc, j'obéis. Ce sont mes idées que vous demandez, les voilà. Je vous tromperois, si je vous donnois la raison des autres, pour les folies qui sont à moi. En les faisant passer sous les yeux d'un si bon juge, je ne crains pas le mal qu'elles peuvent causer.

LETTRE
A MONSIEUR
LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Trye le 26 Juillet 1767.

J'AUROIS dû, Monſieur, vous écrire en recevant votre dernier billet : mais j'ai mieux aimé tarder quelques jours encore à réparer ma négligence, & pouvoir vous parler en même tems du livre (*) que vous m'avez envoyé. Dans l'impoſſibilité de le lire tout entier, j'ai choiſi les chapitres où l'Auteur caſſe les vîtres, & qui m'ont paru les plus importans. Cette lecture m'a moins ſatisfait que je ne m'y attendois ; & je ſens que les traces de mes vieilles idées, racornies dans mon cerveau, ne permettent plus à des idées ſi nouvelles d'y faire de fortes impreſſions. Je n'ai jamais pu bien entendre ce que c'étoit que cette évidence qui ſert de baſe au Deſpotiſme légal, & rien ne m'a paru moins évident que le chapitre qui traite de toutes ces évidences. Ceci reſſemble aſſez au ſyſtême de l'Abbé de St. Pierre, qui prétendoit que la raiſon humaine alloit toujours en ſe perfectionnant, attendu que chaque ſiecle ajoute ſes lumieres à celles des ſiecles précédens. Il ne voyoit pas que l'entendement humain n'a toujours qu'une même meſure & très-étroite, qu'il perd d'un côté tout autant qu'il gagne de l'autre, & que des préjugés toujours renaiſſans nous ôtent autant de lumieres acquiſes que la raiſon cultivée en peut remplacer. Il me ſemble que l'évidence ne peut jamais

(*) L'ordre eſſentiel des Sociétés politiques.

être

être dans les loix naturelles & politiques qu'en les considérant par abstraction. Dans un gouvernement particulier que tant d'élémens divers composent, cette évidence disparoît nécessairement. Car la science du gouvernement n'est qu'une science de combinaisons, d'applications & d'exceptions, selon les tems, les lieux, les circonstances. Jamais le public ne peut voir avec évidence les rapports & le jeu de tout cela. Et, de grace, qu'arrivera-t-il, que deviendront vos droits sacrés de propriété dans de grands dangers, dans des calamités extraordinaires, quand vos valeurs disponibles ne suffiront plus, & que le *salus populi suprema lex esto* sera prononcé par le Despote ?

Mais supposons toute cette théorie des loix naturelles toujours parfaitement évidente, même dans ses applications, & d'une clarté qui se proportionne à tous les yeux ; comment des philosophes qui connoissent le cœur humain, peuvent-ils donner à cette évidence tant d'autorité sur les actions des hommes, comme s'ils ignoroient que chacun se conduit très-rarement par ses lumieres & très-fréquemment par ses passions. On prouve que le plus véritable intérêt du Despote est de gouverner légalement ; cela est reconnu de tous les tems : mais qui est-ce qui se conduit sur ses plus vrais intérêts ? Le sage seul, s'il existe. Vous faites donc, Messieurs, de vos Despotes autant de sages. Presque tous les hommes connoissent leurs vrais intérêts, & ne les suivent pas mieux pour cela. Le prodigue qui mange ses capitaux sait parfaitement qu'il se ruine, & n'en va pas moins son train ; de quoi sert que la raison nous éclaire quand la passion nous conduit ?

Video meliora proboque, deteriora ſequor.

Voilà ce que fera votre Deſpote, ambitieux, prodigue, avare, amoureux, vindicatif, jaloux, foible: car c'eſt ainſi qu'ils ſont tous, & que nous faiſons tous. Meſſieurs, permettez-moi de vous le dire; vous donnez trop de force à vos calculs, & pas aſſez aux penchans du cœur humain, & au jeu des paſſions. Votre ſyſtême eſt très-bon pour les gens de l'Utopie, il ne vaut rien pour les enfans d'Adam.

Voici, dans mes vieilles idées, le grand problême en Politique, que je compare à celui de la quadrature du cercle en Géométrie, & à celui des longitudes en Aſtronomie. *Trouver une forme de Gouvernement qui mette la loi au-deſſus de l'homme.*

Si cette forme eſt trouvable, cherchons la & tâchons de l'établir. Vous prétendez, Meſſieurs, trouver cette loi dominante dans l'évidence des autres. Vous prouvez trop: car cette évidence a dû être dans tous les Gouvernemens, ou ne ſera jamais dans aucun.

Si malheureuſement cette forme n'eſt pas trouvable; & j'avoue ingénument que je crois qu'elle ne l'eſt pas, mon avis eſt qu'il faut paſſer à l'autre extrémité & mettre tout-d'un-coup l'homme autant au-deſſus de la loi qu'il peut l'être, par conſéquent établir le deſpotiſme arbitraire & le plus arbitraire qu'il eſt poſſible: je voudrois que le Deſpote pût être Dieu. En un mot, je ne vois point de milieu ſupportable entre la plus auſtere Démocratie & le Hobbiſme le plus parfait: car le conflit des hommes & des loix qui met dans l'Etat une guerre inteſtine continuelle, eſt le pire de tous les états politiques.

Mais les Caligula, les Nérons, les Tiberes! ...... mon Dieu! ..... je me roule par terre, & je gémis d'être homme.

Je n'ai pas entendu tout ce que vous avez dit des loix dans votre livre, & ce qu'en dit l'Auteur nouveau dans le ſien. Je trouve qu'il traite un peu légérement des diverſes formes de gouvernement, bien légérement ſur-tout des ſuffrages. Ce qu'il a dit des vices du Deſpotiſme électif eſt très-vrai : ces vices ſont terribles. Ceux du Deſpotiſme héréditaire, qu'il n'a pas dits, le ſont encore plus.

Voici un ſecond problême qui depuis long-tems m'a roulé dans l'eſprit.

Trouver dans le Deſpotiſme arbitraire une forme de ſucceſſion qui ne ſoit ni élective ni héréditaire, ou plutôt qui ſoit à la fois l'une & l'autre, & par laquelle on s'aſſure autant qu'il eſt poſſible de n'avoir ni des Tiberes ni des Nérons.

Si jamais j'ai le malheur de m'occuper derechef de cette folle idée, je vous reprocherai toute ma vie de m'avoir ôté de mon ratelier. J'eſpere que cela n'arrivera pas ; mais, Monſieur, quoi qu'il arrive, ne me parlez plus de votre *Deſpotiſme légal.* Je ne ſaurois le goûter ni même l'entendre ; & je ne vois là que deux mots contradictoires, qui réunis ne ſignifient rien pour moi.

Je connois d'autant moins votre principe de population, qu'il me paroît inexplicable en lui-même, contradictoire avec les faits, impoſſible à concilier avec l'origine des nations. Selon vous, Monſieur, la population multiplicative n'auroit dû commencer que quand elle a ceſſé réellement. Dans mes vieilles idées ſi-tôt qu'il y a eu pour un ſol de ce que vous

appellez richeſſes ou valeur diſponible, ſi-tôt que s'eſt fait le premier échange, la population multiplicative a dû ceſſer, c'eſt auſſi ce qui eſt arrivé.

Votre ſyſtême économique eſt admirable. Rien n'eſt plus profond, plus vrai, mieux vu, plus utile. Il eſt plein de grandes & ſublimes vérités qui tranſportent. Il s'étend à tout; le champ eſt vaſte; mais j'ai peur qu'il n'aboutiſſe à des pays bien différens de ceux où vous prétendez aller.

J'ai voulu vous marquer mon obéiſſance en vous montrant que je vous avois du moins parcouru. Maintenant, illuſtre ami des hommes & le mien, je me proſterne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir pitié de mon état & de mes malheurs, de laiſſer en paix ma mourante tête, de n'y plus réveiller des idées preſque éteintes, & qui ne peuvent renaître que pour m'abymer dans de nouveaux gouffres de maux. Aimez-moi toujours; mais ne m'envoyez plus de livres; n'exigez plus que j'en liſe; ne tentez pas même de m'éclairer ſi je m'égare: il n'eſt plus tems. On ne ſe convertit point ſincérement à mon âge. Je puis me tromper, & vous pouvez me convaincre; mais non pas me perſuader. D'ailleurs je ne diſputé jamais; j'aime mieux céder & me taire; trouvez bon que je m'en tienne à cette réſolution. Je vous embraſſe de la plus tendre amitié & avec le plus vrai reſpect.

LETTRES DIVERSES DE J. J. ROUSSEAU.

LETTRE

A M. L'ABBÉ RAYNAL,

Alors Auteur du Mercure de France.

Paris le 25 Juillet 1750.

VOUS le voulez, Monsieur, je ne résiste plus : il faut vous ouvrir un porte-feuille qui n'étoit pas destiné à voir le jour, & qui en est très-peu digne. Les plaintes du Public sur ce déluge de mauvais écrits dont on l'inonde journellement, m'ont assez appris qu'il n'a que faire des miens ; & de mon côté, la réputation d'Auteur médiocre, à laquelle seule j'aurois pu aspirer, a peu flatté mon ambition. N'ayant pu vaincre mon penchant pour les lettres, j'ai presque toujours écrit pour moi seul (*) ; & le Public ni mes amis n'auront pas à se plaindre que j'aye été pour eux *Recitator acerbus*. Or, on est toujours indulgent à soi-même, & des écrits ainsi destinés à l'obscurité, l'Auteur même eût-il du talent, manqueront toujours de ce

(*) Pour juger si ce langage étoit sincere, on voudra bien faire attention que celui qui parloit ainsi dans une lettre publique, avoit alors près de quarante ans.

feu que donne l'émulation, & de cette correction dont le seul desir de plaire peut surmonter le dégoût.

Une chose singuliere, c'est qu'ayant autrefois publié un seul ouvrage (*) où certainement il n'est point question de poésie, on me fasse aujourd'hui poëte malgré moi; on vient tous les jours me faire compliment sur des Comédies & d'autres Pieces de vers que je n'ai point faites, & que je ne suis pas capable de faire. C'est l'identité du nom de l'Auteur & du mien, qui m'attire cet honneur. J'en serois flatté, sans doute, si l'on pouvoit l'être des éloges qu'on dérobe à autrui; mais louer un homme de choses qui sont au-dessus de ses forces, c'est le faire songer à sa foiblesse.

Je m'étois essayé, je l'avoue, dans le genre lyrique, par un ouvrage loué des amateurs, décrié des artistes, & que la réunion de deux arts difficiles a fait exclure par ces derniers, avec autant de chaleur que si en effet il eût été excellent.

Je m'étois imaginé, en vrai Suisse, que pour réussir, il ne falloit que bien faire; mais ayant vu par l'expérience d'autrui, que bien faire est le premier & le plus grand obstacle qu'on trouve à surmonter dans cette carriere; & ayant éprouvé moi-même qu'il y faut d'autres talens que je ne puis ni ne veux avoir, je me suis hâté de rentrer dans l'obscurité qui convient également à mes talens & à mon caractere, & où vous devriez me laisser pour l'honneur de votre journal.

Je suis, &c.

(*) Dissertation sur la musique moderne. A Paris, chez Quillau Pere, 1743.

LETTRE

AU MÊME.

Sur l'usage dangereux des ustensiles de cuivre.

Juillet 1753.

JE crois, Monsieur, que vous verrez avec plaisir l'extrait ci-joint d'une lettre de Stockolm, que la personne à qui elle est adressée me charge de vous prier d'insérer dans le Mercure. L'objet en est de la derniere importance pour la vie des hommes; & plus la négligence du public est excessive à cet égard, plus les citoyens éclairés doivent redoubler de zele & d'activité pour la vaincre.

Tous les Chimistes de l'Europe nous avertissent depuis long-tems des mortelles qualités du cuivre, & des dangers auxquels on s'expose en faisant usage de ce pernicieux métal dans les batteries de cuisine. M. Rouelle de l'Académie des Sciences, est celui qui en a démontré plus sensiblement les funestes effets, & qui s'en est plaint avec le plus de véhémence. M. Thierri, docteur en médecine, a réuni dans une savante these qu'il soutint en 1749, sous la présidence de M. Falconnet, une multitude de preuves capables d'effrayer tout homme raisonnable qui fait quelque cas de sa vie & de celle de ses concitoyens. Ces Physiciens ont fait voir que le verd-de-gris, ou le cuivre dissous, est un poison violent dont l'effet est toujours accompagné de symptômes affreux; que la vapeur même de ce métal

eſt dangereuſe, puiſque les ouvriers qui le travaillent ſont ſujets à diverſes maladies mortelles ou habituelles ; que toutes les menſtrues, les graiſſes, les ſels, & l'eau même diſſolvent le cuivre, & en font du verd-de-gris ; que l'étamage le plus exact ne fait que diminuer cette diſſolution ; que l'étaim qu'on emploie dans cet étamage, n'eſt pas lui-même exempt de danger, malgré l'uſage indiſcret qu'on a fait juſqu'à préſent de ce métal, & que ce danger eſt plus grand ou moindre, ſelon les différens étaims qu'on emploie, en raiſon de l'arſenic qui entre dans leur compoſition, ou du plomb qui entre dans leur alliage (*) ; que même, en ſuppoſant à l'étamage une précaution ſuffiſante, c'eſt une imprudence impardonnable de faire dépendre la vie & la ſanté des hommes d'une lame d'étaim très-déliée, qui s'uſe très-promptement (†) & de l'exactitude des domeſtiques & des cuiſiniers qui rejettent ordinairement les vaiſſeaux récemment étamés, à cauſe du mauvais goût que donnent les matieres employées à l'étamage : ils ont fait voir combien d'accidens affreux produits par le cuivre, ſont attribués tous les jours à des cauſes toutes différentes ; ils ont prouvé qu'une multitude de gens périſſent, & qu'un plus grand nombre encore ſont attaqués

(*) Que le plomb diſſous ſoit un poiſon, les accidens funeſtes que cauſent tous les jours les vins falſifiés avec de la litharge, ne le prouvent que trop. Ainſi, pour employer ce métal avec ſureté, il eſt important de bien connoitre les diſſolvans qui l'attaquent.

(†) Il eſt aiſé de démontrer que de quelque maniere qu'on s'y prenne, on ne ſauroit, dans les uſages des vaiſſeaux de cuiſine, s'aſſurer pour un ſeul jour l'étamage le plus ſolide ; car, comme l'étaim entre en fuſion à un degré de feu fort inférieur à celui de la graiſſe bouillante ; toutes les fois qu'un cuiſinier fait rouſſir du beurre, il n'eſt pas poſſible de garantir de la fuſion quelque partie de l'étamage, ni par conſéquent le ragoût du contact du cuivre.

de

de mille différentes maladies, par l'usage de ce métal dans nos cuisines & dans nos fontaines, sans se douter eux-mêmes de la véritable cause de leurs maux. Cependant, quoique la manufacture d'ustensiles de fer battu & étamé, qui est établie au fauxbourg St. Antoine, offre des moyens faciles de substituer dans les cuisines une batterie moins dispendieuse, aussi commode que celle de cuivre, & parfaitement saine, au moins quant au métal principal, l'indolence ordinaire aux hommes sur les choses qui leur sont véritablement utiles, & les petites maximes que la paresse invente sur les usages établis, sur-tout quand ils sont mauvais, n'ont encore laissé que peu de progrès aux sages avis des Chimistes, & n'ont proscrit le cuivre que de peu de cuisines. La répugnance des cuisiniers à employer d'autres vaisseaux que ceux qu'ils connoissent, est un obstacle dont on ne sent toute la force que quand on connoît la paresse & la gourmandise des maîtres. Chacun sait que la société abonde en gens qui préferent l'indolence au repos, & le plaisir au bonheur; mais on a bien de la peine à concevoir qu'il y en ait qui aiment mieux s'exposer à périr; eux & toute leur famille, dans des tourmens affreux, qu'à manger un ragoût brûlé.

Il faut raisonner avec les sages, & jamais avec le public. Il y a long-tems qu'on a comparé la multitude à un troupeau de moutons; il lui faut des exemples au lieu de raisons, car chacun craint beaucoup plus d'être ridicule que d'être fou ou méchant. D'ailleurs, dans toutes les choses qui concernent l'intérêt commun, presque tous jugeant d'après leurs propres maximes, s'attachent moins à examiner la force des preuves, qu'à pénétrer les motifs secrets de celui qui les propose : par

exemple, beaucoup d'honnêtes lecteurs soupçonneroient volontiers qu'avec de l'argent, le chef de la fabrique de fer battu, ou l'auteur des fontaines domestiques excitent mon zele en cette occasion ; défiance assez naturelle dans un siecle de charlatanerie, où les plus grands fripons ont toujours l'intérêt public dans la bouche. L'exemple est en ceci plus persuasif que le raisonnement, parce que la même défiance ayant vraisemblablement dû naître aussi dans l'esprit des autres, on est porté à croire que ceux qu'elle n'a point empêché d'adopter ce que l'on propose, ont trouvé pour cela des raisons décisives. Ainsi, au lieu de m'arrêter à montrer combien il est absurde, même dans le doute, de laisser dans la cuisine des ustensiles suspects de poison, il vaut mieux dire que M. Duverney vient d'ordonner une batterie de fer pour l'Ecole militaire, que M. le Prince de Conti a banni tout le cuivre de la sienne ; que M. le Duc de Duras Ambassadeur en Espagne, en a fait autant ; & que son cuisinier, qu'il consulta là-dessus, lui dit nettement que tous ceux de son métier qui ne s'accommodoient pas de la batterie de fer, tout aussi bien que de celle de cuivre, étoient des ignorans, ou des gens de mauvaise volonté. Plusieurs particuliers ont suivi cet exemple, que les personnes éclairées, qui m'ont remis l'extrait ci-joint, ont donné depuis long-tems, sans que leur table se ressente le moins du monde de ce changement, que par la confiance avec laquelle on peut manger d'excellens ragoûts, très-bien préparés dans des vaisseaux de fer.

Mais que peut-on mettre sous les yeux du public de plus frappant que cet extrait même ? S'il y avoit au monde une nation qui dût s'opposer à l'expulsion du cuivre, c'est certai-

nement la Suede, dont les mines de ce métal font la principale richesse, & dont les peuples en général idolâtrent leurs anciens usages. C'est pourtant ce royaume si riche en cuivre qui donne l'exemple aux autres, d'ôter à ce métal tous les emplois qui le rendent dangereux & qui intéressent la vie des citoyens; ce sont ces peuples, si attachés à leurs vieilles pratiques, qui renoncent sans peine à une multitude de commodités qu'ils retireroient de leurs mines, dès que la raison & l'autorité des sages leur montrent le risque que l'usage indiscret de ce métal leur fait courir. Je voudrois pouvoir espérer qu'un si salutaire exemple sera suivi dans le reste de l'Europe, où l'on ne doit pas avoir la même répugnance à proscrire, au moins dans les cuisines, un métal que l'on tire de dehors. Je voudrois que les avertissemens publics des philosophes & des gens de lettres réveillassent les peuples sur les dangers de toute espece auxquels leur imprudence les expose, & rappellassent plus souvent à tous les souverains, que le soin de la conservation des hommes n'est pas seulement leur premier devoir, mais aussi leur plus grand intérêt.

Je suis, &c.

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

LETTRE

A M. P***. A GENEVE.

Paris le 28 Novembre 1754.

EN répondant avec franchise à votre derniere lettre, en déposant mon cœur & mon sort entre vos mains, je crois, Monsieur, vous donner une marque d'estime & de confiance moins équivoque que des louanges & des complimens, prodigués par la flatterie plus souvent que par l'amitié.

Oui, Monsieur, frappé des conformités que je trouve entre la constitution de gouvernement qui découle de mes principes, & celle qui existe réellement dans notre République, je me suis proposé de lui dédier mon Discours sur l'origine & les fondemens de l'inégalité, & j'ai saisi cette occasion comme un heureux moyen d'honorer ma Patrie & ses chefs par de justes éloges, d'y porter, s'il se peut, dans le fond des cœurs, l'olive que je ne vois encore que sur des médailles, & d'exciter en même tems les hommes à se rendre heureux par l'exemple d'un peuple qui l'est ou qui pourroit l'être sans rien changer à son institution. Je cherche en cela, selon ma coutume, moins à plaire qu'à me rendre utile : je ne compte pas en particulier sur le suffrage de quiconque est de quelque parti ; car n'adoptant pour moi que celui de la justice & de la raison, je ne dois gueres espérer que tout homme qui suit d'autres regles, puisse être l'approbateur des miennes, & si cette

considération ne m'a point retenu, c'eſt qu'en toute choſe le blâme de l'univers entier me touche beaucoup moins que l'aveu de ma conſcience. Mais, dites-vous, dédier un livre à la République, cela ne s'eſt jamais fait. Tant mieux, Monſieur; dans les choſes louables, il vaut mieux donner l'exemple que le recevoir, & je crois n'avoir que de trop juſtes raiſons pour n'être l'imitateur de perſonne; ainſi, votre objection n'eſt au fond qu'un préjugé de plus en ma faveur, car depuis long-tems il ne reſte plus de mauvaiſe action à tenter, & quoi qu'on en pût dire, il s'agiroit moins de ſavoir ſi la choſe s'eſt faite ou non, que ſi elle eſt bien ou mal en ſoi, de quoi je vous laiſſe le juge. Quant à ce que vous ajoutez qu'après ce qui s'eſt paſſé, de telles nouveautés peuvent être dangereuſes, c'eſt-là une grande vérité à d'autres égards; mais à celui-ci, je trouve au contraire ma démarche d'autant plus à ſa place après ce qui s'eſt paſſé, que mes éloges étant pour les Magiſtrats, & mes exhortations pour les Citoyens, il convient que le tout s'adreſſe à la République, pour avoir occaſion de parler à ſes divers membres, & pour ôter à ma Dédicace toute apparence de partialité. Je ſais qu'il y a des choſes qu'il ne faut point rappeller; & j'eſpere que vous me croyez aſſez de jugement pour n'en uſer à cet égard, qu'avec une réſerve dans laquelle j'ai plus conſulté le goût des autres que le mien : car je ne penſe pas qu'il ſoit d'une adroite politique, de pouſſer cette maxime juſqu'au ſcrupule. La mémoire d'Eroſtrate nous apprend, que c'eſt un mauvais moyen de faire oublier les choſes, que d'ôter la liberté d'en parler : mais ſi vous faites qu'on n'en parle qu'avec douleur, vous ferez bientôt qu'on n'en parlera plus. Il y a je

ne sais quelle circonspection pusillanime fort goûtée en ce siecle, & qui, voyant par-tout des inconvéniens, se borne par sagesse, à ne faire ni bien ni mal; j'aime mieux une hardiesse généreuse qui, pour bien faire, secoue quelquefois le puérile joug de la bienséance.

Qu'un zele indiscret m'abuse peut-être, que prenant mes erreurs pour des vérités utiles, avec les meilleures intentions du monde je puisse faire plus de mal que de bien; je n'ai rien à répondre à cela, si ce n'est, qu'une semblable raison devroit retenir tout homme droit, & laisser l'univers à la discrétion du méchant & de l'étourdi, parce que les objections, tirées de la seule foiblesse de la nature, ont force contre quelque homme que ce soit, & qu'il n'y a personne qui ne dût être suspect à soi-même, s'il ne se reposoit de la justesse de ses lumieres sur la droiture de son cœur; c'est ce que je dois pouvoir faire sans témérité, parce qu'isolé parmi les hommes, ne tenant à rien dans la société, dépouillé de toute espece de prétention, & ne cherchant mon bonheur même que dans celui des autres, je crois, du moins, être exempt de ces préjugés d'état qui font plier le jugement des plus sages aux maximes qui leur sont avantageuses. Je pourrois, il est vrai, consulter des gens plus habiles que moi, & je le ferois volontiers, si je ne savois que leur intérêt me conseillera toujours avant leur raison. En un mot, pour parler ici sans détour, je me fie encore plus à mon désintéressement, qu'aux lumieres de qui que ce puisse être.

Quoi qu'en général, je fasse très-peu de cas des étiquettes de procédés, & que j'en aye depuis long-tems secoué le joug

plus pesant qu'utile, je pense avec vous qu'il auroit convenu d'obtenir l'agrément de la République ou du Conseil, comme c'est assez l'usage en pareil cas; & j'étois si bien de cet avis, que mon voyage fut fait en partie, dans l'intention de solliciter cet agrément; mais il me fallut peu de tems & d'observations pour reconnoître l'impossibilité de l'obtenir; je sentis que demander une telle permission, c'étoit vouloir un refus, & qu'alors ma démarche qui péche tout au plus contre une certaine bienséance dont plusieurs se sont dispensés, seroit par-là devenue une désobéissance condamnable, si j'avois persisté, ou l'étourderie d'un sot, si j'eusse abandonné mon dessein: car ayant appris que dès le mois de Mai dernier, il s'étoit fait à mon insçu des copies de l'ouvrage & de la Dédicace, dont je n'étois plus le maître de prévenir l'abus, je vis que je ne l'étois pas non plus de renoncer à mon projet, sans m'exposer à le voir exécuter par d'autres.

Votre lettre m'apprend elle-même que vous ne sentez pas moins que moi toutes les difficultés que j'avois prévues; or, vous savez qu'à force de se rendre difficile sur les permissions indifférentes, on invite les hommes à s'en passer: c'est ainsi que l'excessive circonspection du feu Chancelier, sur l'impression des meilleurs livres, fit enfin qu'on ne lui présentoit plus de manuscrits, & que les livres ne s'imprimoient pas moins, quoique cette impression faite contre les loix, fût réellement criminelle, au lieu qu'une Dédicace non communiquée, n'est tout au plus qu'une impolitesse; & loin qu'un tel procédé soit blâmable par sa nature, il est au fond plus conforme à l'honnêteté que l'usage établi; car il y a je ne sais

quoi de lâche, à demander aux gens la permiſſion de les louer, & d'indécent à l'accorder. Ne croyez pas, non plus, qu'une telle conduite ſoit ſans exemple : je puis vous faire voir des livres dédiés à la nation Françoiſe, d'autres au peuple Anglois, ſans qu'on ait fait un crime aux Auteurs de n'avoir eu pour cela ni le conſentement de la nation, ni celui du Prince qui ſurement leur eût été refuſé, parce que dans toute Monarchie, le roi veut être l'Etat lui tout ſeul, & ne prétend pas que le peuple ſoit quelque choſe.

Au reſte, ſi j'avois eu à m'ouvrir à quelqu'un ſur cette affaire, ç'auroit été à M. le Premier moins qu'à qui que ce ſoit au monde. J'honore & j'aime trop ce digne & reſpectable Magiſtrat, pour avoir voulu le compromettre en la moindre choſe, & l'expoſer au chagrin de déplaire peut-être à beaucoup de gens, en favoriſant mon projet; ou d'être forcé, peut-être, à le blâmer contre ſon propre ſentiment. Vous pouvez croire qu'ayant réfléchi long-tems ſur les matieres de Gouvernement, je n'ignore pas la force de ces petites maximes d'Etat qu'un ſage Magiſtrat eſt obligé de ſuivre, quoiqu'il en ſente lui-même toute la frivolité.

Vous conviendrez que je ne pouvois obtenir l'aveu du Conſeil, ſans que mon ouvrage fût examiné; or, penſez-vous que j'ignore ce que c'eſt que ces examens, & combien l'amour-propre des cenſeurs les mieux intentionnés, & les préjugés des plus éclairés, leur font mettre d'opiniâtreté & de hauteur à la place de la raiſon, & leur font rayer d'excellentes choſes, uniquement parce qu'elles ne ſont pas dans leur maniere de penſer & qu'ils ne les ont pas méditées auſſi profondément.

que

que l'Auteur? N'ai-je pas eu ici mille altercations avec les miens? Quoique gens d'esprit & d'honneur, ils m'ont toujours désolé par de misérables chicanes, qui n'avoient ni le sens commun, ni d'autre cause qu'une vile pusillanimité, ou la vanité de vouloir tout savoir mieux qu'un autre. Je n'ai jamais cédé, parce que je ne céde qu'à la raison; le Magistrat a été notre juge, & il s'est toujours trouvé que les censeurs avoient tort. Quand je répondis au Roi de Pologne, je devois selon eux, lui envoyer mon manuscrit, & ne le publier qu'avec son agrément: c'étoit, prétendoient-ils, manquer de respect au pere de la Reine que de l'attaquer publiquement, sur-tout avec la fierté qu'ils trouvoient dans ma réponse; & ils ajoutoient même, que ma sureté exigeoit des précautions; je n'en ai pris aucune; je n'ai point envoyé mon manuscrit au Prince; je me suis fié à l'honnêteté publique, comme je fais encore aujourd'hui, & l'événement a prouvé que j'avois raison. Mais à Geneve il n'en iroit pas comme ici; la décision de mes censeurs seroit sans appel; je me verrois réduit à me taire, ou à donner sous mon nom, le sentiment d'autrui; & je ne veux faire ni l'un ni l'autre. Mon expérience m'a donc fait prendre la ferme résolution d'être désormais mon unique censeur; je n'en aurois jamais de plus sévere, & mes principes n'en ont pas besoin d'autres, non plus que mes mœurs: puisque tous ces gens-là regardent toujours à mille choses étrangeres dont je ne me soucie point, j'aime mieux m'en rapporter à ce juge intérieur & incorruptible qui ne passe rien de mauvais, & ne condamne rien de bon, & qui ne trompe jamais quand on le consulte de bonne foi. J'espere que vous

trouverez qu'il n'a pas mal fait ſon devoir dans l'ouvrage en queſtion, dont tout le monde ſera content, & qui n'auroit pourtant obtenu l'approbation de perſonne.

Vous devez ſentir encore, que l'irrégularité qu'on peut trouver dans mon procédé, eſt toute à mon préjudice & à l'avantage du Gouvernement. S'il y a quelque choſe de bon dans mon ouvrage, on pourra s'en prévaloir; s'il y a quelque choſe de mauvais, on pourra le déſavouer; on pourra m'approuver ou me blâmer ſelon les intérêts particuliers, ou le jugement du public. On pourroit même proſcrire mon livre, ſi l'Auteur & l'Etat avoient ce malheur que le Conſeil n'en fût pas content; toutes choſes qu'on ne pourroit plus faire, après en avoir approuvé la Dédicace. En un mot, ſi j'ai bien dit en l'honneur de ma Patrie, la gloire en ſera pour elle : ſi j'ai mal dit, le blâme en retombera ſur moi ſeul. Un bon citoyen peut-il ſe faire un ſcrupule d'avoir à courir de tels riſques?

Je ſupprime toutes les conſidérations perſonnelles qui peuvent me regarder, parce qu'elles ne doivent jamais entrer dans les motifs d'un homme de bien, qui travaille pour l'utilité publique. Si le détachement d'un cœur qui ne tient ni à la gloire, ni à la fortune, ni même à la vie, peut le rendre digne d'annoncer la vérité, j'oſe me croire appellé à cette vocation ſublime : c'eſt pour faire aux hommes du bien ſelon mon pouvoir, que je m'abſtiens d'en recevoir d'eux, & que je chéris ma pauvreté & mon indépendance. Je ne veux point ſuppoſer que de tels ſentimens puiſſent jamais me nuire auprès de mes concitoyens; & c'eſt ſans le prévoir, ni le craindre, que je prépare mon ame à cette derniere épreuve, la ſeule à la-

quelle je puisse être sensible. Croyez que je veux être jusqu'au tombeau, honnête, vrai, & citoyen zélé; & que s'il falloit me priver à cette occasion, du doux séjour de la Patrie, je couronnerois ainsi les sacrifices que j'ai faits à l'amour des hommes & de la vérité, par celui de tous qui coûte le plus à mon cœur, & qui par conséquent m'honore le plus.

Vous comprendrez aisément que cette lettre est pour vous seul; j'aurois pu vous en écrire une pour être vue dans un style fort différent; mais outre que ces petites adresses répugnent à mon caractere, elles ne répugneroient pas moins à ce que je connois du vôtre; & je me saurai gré toute ma vie, d'avoir profité de cette occasion de m'ouvrir à vous sans réserve, & de me confier à la discrétion d'un homme de bien qui a de l'amitié pour moi. Bonjour, Monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur avec attendrissement & respect.

LETTRE

A M. VERNES.

Paris le 2 Avril 1755.

POUR le coup, Monsieur, voici bien du retard; mais outre que je ne vous ai point caché mes défauts, vous devez songer qu'un ouvrier & un malade ne disposent pas de leur tems comme ils aimeroient le mieux. D'ailleurs, l'amitié se plaît

à pardonner, & l'on n'y met gueres la févérité qu'à la place du fentiment. Ainfi je crois pouvoir compter fur votre indulgence.

Vous voilà donc, Meffieurs, devenus Auteurs périodiques. Je vous avoue que ce projet ne me rit pas autant qu'à vous : j'ai du regret de voir des hommes faits pour élever des monumens, fe contenter de porter des matériaux, & d'architectes fe faire manœuvres. Qu'eft-ce qu'un livre périodique ? Un ouvrage éphémere, fans mérite & fans utilité, dont la lecture négligée & méprifée par des gens de Lettres, ne fert qu'à donner aux femmes & aux fots de la vanité fans inftruction, & dont le fort, après avoir brillé le matin fur la toilette, eft de mourir le foir dans la garderobe. D'ailleurs, pouvez-vous vous réfoudre à prendre des pieces dans les journaux & jufques dans le *Mercure*, & à compiler des compilations ? S'il n'eft pas impoffible qu'il s'y trouve quelque bon morceau, il eft impoffible que pour le déterrer, vous n'ayez le dégoût d'en lire toujours une multitude de déteftables. La philofophie du cœur coûtera cher à l'efprit, s'il faut le remplir de tous ces fatras. Enfin, quand vous auriez affez de zele pour foutenir l'ennui de toutes ces lectures, qui vous répondra que votre choix fera fait comme il doit l'être, que l'attrait de vos vues particulieres ne l'emportera pas fouvent fur l'utilité publique, ou que fi vous ne fongez qu'à cette utilité l'agrément n'en fouffrira point ? Vous n'ignorez pas qu'un bon choix littéraire eft le fruit du goût le plus exquis, & qu'avec tout l'efprit & toutes les connoiffances imaginables, le goût ne peut affez fe perfectionner dans une petite ville, pour y acqué-

rir cette sureté nécessaire à la formation d'un recueil. Si le vôtre est excellent, qui le sentira ? S'il est médiocre & par conséquent détestable ; aussi ridicule que le mercure Suisse, il mourra de sa mort naturelle après avoir amusé pendant quelques mois les caillettes du pays de Vaud. Croyez-moi, Monsieur, ce n'est point cette espece d'ouvrage qui nous convient. Des ouvrages graves & profonds peuvent nous honorer, tout le colifichet de cette petite philosophie à la mode nous va fort mal. Les grands objets tels que la vertu & la liberté étendent & fortifient l'esprit, les petits tels que la poésie & les beaux-arts lui donnent plus de délicatesse & de subtilité. Il faut un télescope pour les uns & un microscope pour les autres, & les hommes accoutumés à mesurer le ciel, ne sauroient disséquer des mouches ; voilà pourquoi Geneve est le pays de la sagesse & de la raison, & Paris le siége du goût. Laissons-en donc les rafinemens à ces myopes de la littérature, qui passent leur vie à regarder des cirons au bout de leur nez ; sachons être plus fiers du goût qui nous manque qu'eux de celui qu'ils ont ; & tandis qu'ils feront des journaux & des brochures pour les ruelles, tâchons de faire des livres utiles & dignes de l'immortalité.

Après vous avoir tenu le langage de l'amitié, je n'en oublierai pas les procédés, & si vous persistez dans votre projet, je ferai de mon mieux un morceau tel que vous le souhaiterez pour y remplir un vide tant bien que mal.

LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE (*).

Aux Délices près de Geneve 1755.

J'Ai reçu, Monſieur, votre nouveau livre contre le genre-humain; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, & vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la ſociété humaine, dont notre ignorance & notre foibleſſe ſe promettent tant de douceurs. On n'a jamais employé tant d'eſprit à vouloir nous rendre bêtes: il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. Cependant comme il y a plus de ſoixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je ſens malheureuſement qu'il m'eſt impoſſible de la reprendre, & je laiſſe cette allure naturelle à ceux qui en ſont plus dignes que vous & moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les Sauvages du Canada, premiérement parce que les maladies auxquelles je ſuis condamné me rendent un médecin d'Europe néceſſaire; ſecondement, parce que la guerre eſt portée dans ce pays-là; & que les exemples de nos nations ont rendu les Sauvages preſque auſſi méchans que nous. Je me borne à être un ſauvage paiſible dans la ſolitude que j'ai choiſie auprès de votre patrie où vous devriez être.

(*) L'Auteur de cette lettre la fit imprimer un peu changée & augmentée. La voici telle qu'il me l'écrivit.

J'avoue avec vous que les belles-lettres & les ſciences ont cauſé quelquefois beaucoup de mal.

Les ennemis du Taſſe firent de ſa vie un tiſſu de malheurs; ceux de Galilée le firent gémir dans les priſons à ſoixante & dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre, & ce qu'il y a de plus honteux, c'eſt qu'ils l'obligerent à ſe retracter.

Dès que vos amis eurent commencé le Dictionnaire Encyclopédique, ceux qui oſoient être leurs rivaux, les traiterent de Déïſtes, d'Athées, & même de Janséniſtes. Si j'oſois me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la perſécution pour récompenſe, je vous ferois voir une troupe de miſérables acharnés à me perdre, du jour que je donnai la tragédie d'Œdipe; une bibliothéque de calomnies ridicules imprimée contre moi; un prêtre ex-jéſuite que j'avois ſauvé du dernier ſupplice, me payant par des libelles diffamatoires, du ſervice que je lui avois rendu; un homme plus coupable encore, faiſant imprimer mon propre ouvrage du ſiecle de Louis XIV, avec des notes où la plus craſſe ignorance débite les calomnies les plus effrontées; un autre qui vend à un Libraire une prétendue hiſtoire univerſelle ſous mon nom, & le Libraire aſſez avide ou aſſez ſot pour imprimer ce tiſſu informe de bévues, de fauſſes dates, de faits & de noms eſtropiés; & enfin des hommes aſſez lâches & aſſez méchans, pour m'imputer cette rapſodie. Je vous ferois voir la ſociété infectée de ce genre d'hommes, inconnu à toute l'antiquité, qui, ne pouvant embraſſer une profeſſion honnête, ſoit de laquais, ſoit de manœuvre, & ſachant malheureuſement lire & écrire, ſe font courtiers de la littérature, volent des manuſcrits, les défigurent & les vendent.

Je pourrois me plaindre qu'une plaiſanterie, faite il y a plus de trente ans, ſur le même ſujet que Chapelain eut la bêtiſe de traiter ſérieuſement, court aujourd'hui le monde par l'infidélité & l'infâme avarice de ces malheureux, qui l'ont défigurée avec autant de ſottiſe que de malice, & qui, au bout de trente ans, vendent par-tout cet ouvrage, lequel certainement n'eſt plus le mien, & qui eſt devenu le leur. J'ajouterois qu'en dernier lieu, on a oſé fouiller dans les archives les plus reſpectables, & y voler une partie des mémoires que j'y avois mis en dépôt, lorſque j'étois Hiſtoriographe de France, & qu'on a vendu à un Libraire de Paris le fruit de mes travaux. Je vous peindrois l'ingratitude, l'impoſture, & la rapine me pourſuivant juſqu'aux pieds des Alpes, & juſqu'au bord de mon tombeau.

Mais, Monſieur, avouez auſſi que ces épines attachées à la littérature & à la réputation, ne ſont que des fleurs en comparaiſon des autres maux qui de tous tems ont inondé la terre. Avouez que ni Cicéron, ni Lucrece, ni Virgile, ni Horace, ne furent les auteurs des proſcriptions de Marius, de Sylla, de ce débauché d'Antoine, de cet imbécille Lépide, de ce tyran ſans courage Octave Cepias ſurnommé ſi lâchement Auguſte.

Avouez que le badinage de Marot n'a pas produit la St. Barthelemi, & que la tragédie du Cid ne cauſa pas les guerres de la Fronde. Les grands crimes n'ont été commis que par de célebres ignorans. Ce qui fait & fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'eſt l'inſatiable cupidité & l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thamas Kouli-Kan qui ne ſavoit pas lire, juſqu'à un commis de la douane qui ne ſait que chiffrer.

Les

Les Lettres nourrissent l'ame, la rectifient, la consolent, & elles font même votre gloire dans le tems que vous écrivez contre elles. Vous êtes comme Achille qui s'emporte contre la gloire, & comme le pere Mallebranche, dont l'imagination brillante écrivoit contre l'imagination.

Monsieur Chappuis m'apprend que votre santé est bien mauvaise; il faudroit la venir rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches, & brouter de nos herbes.

Je suis très-philosophiquement & avec la plus tendre estime, Monsieur, votre &c.

RÉPONSE.

Paris le 10 Septembre 1755.

C'Est à moi, Monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir & vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnoissance de mes concitoyens, & j'espere qu'elle ne sera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asyle que vous avez choisi: éclairez un peuple digne de vos leçons; &, vous qui savez si bien peindre les vertus & la liberté, apprenez-nous à les chérir

dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aſpire pas à nous rétablir dans notre bêtiſe, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, Monſieur, ce retour ſeroit un miracle, ſi grand à la fois & ſi nuiſible, qu'il n'appartiendroit qu'à Dieu de le faire & qu'au Diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes; perſonne au monde n'y réuſſiroit moins que vous. Vous nous redreſſez trop bien ſur nos deux pieds pour ceſſer de vous tenir ſur les vôtres.

Je conviens de toutes les diſgraces qui pourſuivent les hommes célebres dans les Lettres; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, & qui ſemblent indépendans de nos vaines connoiſſances. Les hommes ont ouvert ſur eux-mêmes tant de ſources de miſeres, que quand le haſard en détourne quelqu'une, ils n'en ſont gueres moins inondés. D'ailleurs, il y a dans le progrès des choſes des liaiſons cachées que le vulgaire n'apperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du ſage quand il y voudra réfléchir. Ce n'eſt ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Séneque, ni Tacite; ce ne ſont ni les ſavans, ni les poëtes qui ont produit les malheurs de Rome & les crimes des Romains: mais ſans le poiſon lent & ſecret qui corrompit peu-à-peu le plus vigoureux Gouvernement dont l'hiſtoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrece, ni Sallufte n'euſſent point exiſté ou n'euſſent point écrit. Le ſiecle aimable de Lélius & de Térence amenoit de loin le ſiecle brillant d'Auguſte & d'Horace, & enfin les ſie-

cles horribles de Séneque & de Néron, de Domitien & de Martial. Le goût des Lettres & des Arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente ; & s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espece, ceux de l'esprit & des connoissances qui augmentent notre orgueil & multiplient nos égaremens, accélérent bientôt nos malheurs. Mais il vient un tems où le mal est tel, que les causes mêmes qui l'ont fait naître, sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter ; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant. Quant à moi, si j'avois suivi ma premiere vocation, & que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurois sans doute été plus heureux. Cependant, si les Lettres étoient maintenant anéanties, je serois privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux : c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, & que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis ; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous ; mais consultons l'intérêt dans nos affaires & la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des Philosophes, des Historiens, des Savans pour éclairer le monde & conduire ses aveugles habitans ; si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne connois rien de si fou qu'un peuple de sages.

Convenez-en, Monsieur ; s'il est bon que les grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions : si chacun se mêle d'en donner, qui les voudra recevoir ? Les boiteux, dit Montaigne, sont mal propres aux exercices du corps, & aux exercices de l'esprit les ames boiteuses.

Mais en ce ſiecle ſavant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres. Le peuple reçoit les écrits des ſages pour les juger non pour s'inſtruire. Jamais on ne vit tant de dandins. Le théâtre en fourmille, les cafés retentiſſent de leurs ſentences ; ils les affichent dans les journaux, les quais ſont couverts de leurs écrits, & j'entends critiquer l'Orphelin (*), parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud ſi peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en ſent-il les beautés.

Recherchons la premiere ſource des déſordres de la ſociété, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance, & que ce que nous ne ſavons point, nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons ſavoir. Or, quel plus ſûr moyen de courir d'erreurs en erreurs, que la fureur de ſavoir tout ? ſi l'on n'eût prétendu ſavoir que la terre ne tournoit pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournoit. Si les ſeuls Philoſophes en euſſent réclamé le titre, l'Encyclopédie n'eût point eu de perſécuteurs. Si cent Myrmidons n'aſpiroient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

Ne ſoyez donc pas ſurpris de ſentir quelques épines inſéparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis ſont les acclamations ſatiriques qui ſuivent le cortege des triomphateurs : c'eſt l'empreſſement du public pour tous vos écrits, qui produit les vols dont vous vous plaignez : mais les falſifications n'y ſont pas faciles, car

(*) Tragédie de M. de Voltaire, qu'on jouoit dans ce tems-là.

le fer ni le plomb ne s'allient pas avec l'or. Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos & à notre instruction. Méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal, qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées ; & qui vous oseroit attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables ?

Je suis sensible à votre invitation ; & si cet hiver me laisse en état d'aller au printems habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerois mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches, & quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le Lotos, qui n'est pas la pâture des bêtes, & le Moly qui empêche les hommes de le devenir.

Je suis de tout mon cœur & avec respect, &c.

BILLET
DE M. DE VOLTAIRE.

MONSIEUR Rousseau a dû recevoir de moi une lettre de remerciement. Je lui ai parlé dans cette lettre des dangers attachés à la littérature. Je suis dans le cas d'essuyer ces dangers : on fait courir dans Paris des ouvrages sous mon nom. Je dois saisir l'occasion la plus favorable de les désavouer. On m'a conseillé de faire imprimer la lettre que j'ai écrite à M.

Rouſſeau, & de m'étendre un peu ſur l'injuſtice qu'on me fait; & qui peut m'être très-préjudiciable. Je lui en demande la permiſſion. Je ne peux mieux m'adreſſer en parlant des injuſtices des hommes, qu'à celui qui les connoît ſi bien.

LETTRE
A M. DE VOLTAIRE,

En réponſe au Billet précédent.

Paris le 20 Septembre 1755.

EN arrivant, Monſieur, de la campagne où j'ai paſſé cinq ou ſix jours, je trouve votre billet qui me tire d'une grande perplexité: car ayant communiqué à M. de Gauffecourt, notre ami commun, votre lettre & ma réponſe, j'apprends à l'inſtant qu'il les a lui-même communiquées à d'autres, & qu'elles ſont tombées entre les mains de quelqu'un qui travaille à me réfuter, & qui ſe propoſe, dit-on, de les inſérer à la fin de ſa critique. M. Bouchaud aggrégé en droit, qui vient de m'apprendre cela, n'a pas voulu m'en dire davantage; de ſorte que je ſuis hors d'état de prévenir les ſuites d'une indiſcrétion que, vu le contenu de votre lettre, je n'avois eue que pour une bonne fin. Heureuſement, Monſieur, je vois par votre projet que le mal eſt moins grand que je n'avois craint. En approuvant une publication qui me fait honneur & qui peut vous être utile, il me reſte une excuſe à vous faire ſur ce

qu'il peut y avoir eu de ma faute dans la promtitude avec laquelle ces lettres ont couru, ſans votre conſentement ni le mien.

Je ſuis avec les ſentimens du plus ſincere de vos admirateurs, Monſieur, &c.

P. S. Je ſuppoſe que vous avez reçu ma réponſe du 10 de ce mois.

LETTRE

A M. DE BOISSI,

De l'Académie Françoiſe, Auteur du Mercure de France.

Paris le 4 Novembre 1755.

QUAND je vis, Monſieur, paroître dans le Mercure, ſous le nom de M. de Voltaire, la lettre que j'avois reçue de lui, je ſuppoſai que vous aviez obtenu pour cela ſon conſentement; & comme il avoit bien voulu me demander le mien pour la faire imprimer, je n'avois qu'à me louer de ſon procédé, ſans avoir à me plaindre du vôtre. Mais que puis-je penſer du galimathias que vous avez inſéré dans le Mercure ſuivant ſous le titre de ma réponſe? Si vous me dites que votre copie étoit incorrecte, je demanderai qui vous forçoit d'employer une lettre viſiblement incorrecte, qui n'eſt remarquable que par ſon abſurdité? Vous abſtenir d'inſérer dans votre ouvrage des écrits ridicules, eſt un égard que vous devez, ſinon aux Auteurs, du moins au public.

Si vous avez cru, Monſieur, que je conſentirois à la publi-

cation de cette lettre, pourquoi ne pas me communiquer votre copie pour la revoir? Si vous ne l'avez pas cru, pourquoi l'imprimer ſous mon nom? S'il eſt peu convenable d'imprimer les lettres d'autrui ſans l'aveu des auteurs, il l'eſt beaucoup moins de les leur attribuer ſans être ſûr qu'ils les avouent, ou même qu'elles ſoient d'eux, & bien moins encore lorſqu'il eſt à croire qu'ils ne les ont pas écrites telles qu'on les a. Le Libraire de M. de Voltaire, qui avoit à cet égard plus de droit que perſonne, a mieux aimé s'abſtenir d'imprimer la mienne que de l'imprimer ſans mon conſentement, qu'il avoit eu l'honnêteté de me demander. Il me ſemble qu'un homme auſſi juſtement eſtimé que vous ne devroit pas recevoir d'un Libraire des leçons de procédés. J'ai d'autant plus, Monſieur, à me plaindre du vôtre en cette occaſion, que, dans le même volume où vous avez mis, ſous mon nom, un écrit auſſi mutilé, vous craignez avec raiſon d'imputer à M. de Voltaire des vers qui ne ſoient pas de lui. Si un tel égard n'étoit dû qu'à la conſidération, je me garderois d'y prétendre; mais il eſt un acte de juſtice, & vous la devez à tout le monde.

Comme il eſt bien plus naturel de m'attribuer une ſotte lettre qu'à vous un procédé peu régulier, & ~~que par conſéquent je~~ reſterois chargé du tort de cette affaire, ſi je négligeois de m'en juſtifier; je vous ſupplie de vouloir bien inſérer ce déſaveu dans le prochain Mercure, & d'agréer, Monſieur, mon reſpect & mes ſalutations.

LETTRE

LETTRE

A M. VERNES.

Paris le 28 Mars 1756.

RECEVEZ, mon cher Concitoyen, une lettre très-courte, mais écrite avec la tendre amitié que j'ai pour vous; c'est à regret que je vois prolonger le tems qui doit nous rapprocher, mais je désespere de pouvoir m'arracher d'ici cette année; quoi qu'il en soit, ou je ne serai plus en vie, ou vous m'embrasserez au printems 57; voilà une résolution inébranlable.

Vous êtes content de l'article *Economie*; je le crois bien; mon cœur me l'a dicté, & le vôtre l'a lu. M. Labat m'a dit que vous aviez dessein de l'employer dans votre *Choix Littéraire*; n'oubliez pas de consulter l'*errata*. J'avois fait quelque chose que je vous destinois, mais ce qui vous surprendra fort, c'est que cela s'est trouvé si gai & si fol, qu'il n'y a nul moyen de l'employer, & qu'il faut le réserver pour le lire le long de l'Arve avec son ami. Ma copie m'occupe tellement à Paris, qu'il m'est impossible de méditer; il faut voir si le séjour de la campagne ne m'inspirera rien pendant les beaux jours.

Il est difficile de se brouiller avec quelqu'un que l'on ne connoît pas, ainsi il n'y a nulle brouillerie entre Monsieur Palissot & moi. On prétendoit cet hiver qu'il m'avoit joué à Nanci devant le Roi de Pologne, & je n'en fis que rire; on ajoutoit qu'il avoit aussi joué feue Madame la marquise du Châtelet, femme

considérable par son mérite personnel & par sa grande naissance, considérée principalement en Lorraine comme étant l'une des grandes Maisons de ce pays-là, & à la cour du Roi de Pologne où elle avoit beaucoup d'amis, à commencer par le Roi même; il me parut que tout le monde étoit choqué de cette imprudence, que l'on appelloit impudence. Voilà ce que j'en savois quand je reçus une lettre du Comte de Tressan, qui en occasionna d'autres, dont je n'ai jamais parlé à personne, mais dont je crois vous devoir envoyer copie sous le secret, ainsi que de mes réponses; car quelque indifférence que j'aye pour les jugemens du Public, je ne veux pas qu'ils abusent mes vrais amis. Je n'ai jamais eu sur le cœur la moindre chose contre M. Palissot, mais je doute qu'il me pardonne aisément le service que je lui ai rendu.

Bonjour, mon bon & cher Concitoyen; soyons toujours gens de bien, & laissons bavarder les hommes. Si nous voulons vivre en paix, il faut que cette paix vienne de nous-mêmes.

LETTRE

DE M. LE COMTE DE TRESSAN (*).

Toul ce 20 Décembre 1755.

VOUS connoîtrez, Monſieur, par la lettre du Roi de Pologne que j'envoie à M. d'Alembert, à quel point ce Prince eſt indigné de l'attentat du ſieur Paliſſot. Il eſt tout ſimple, il eſt bien ſûr que vous auriez trop mépriſé Paliſſot, pour être ému par la ſottiſe qu'il vient de faire. Mais le Roi de Pologne mérite d'avoir des ſerviteurs attachés, & je ſuis trop jaloux de ſa gloire pour n'avoir pas rempli dans cette occaſion des devoirs auſſi chers à mon cœur.

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, Monſieur, mais je ſuis lié d'une tendre amitié avec vos compatriotes. Je regarde Geneve comme la ville de l'Europe où la jeuneſſe reçoit la plus excellente éducation. J'ai toujours ſous mes ordres beaucoup de jeunes officiers Genevois. Je n'en vois aucun ſortir de ſa famille, ſans prouver qu'il a des mœurs & de la littérature. Si l'ancienne amitié dont pluſieurs de vos amis m'honorent, ſi l'amour que j'ai pour les ſciences & les lettres que vous enrichiſſez tous les jours, peut m'être un titre auprès de vous, j'aurai bien de l'empreſſement, Monſieur, à me lier avec vous dans le premier voyage que je ferai à Paris, & je vous prie de recevoir avec plaiſir & amitié la haute eſtime avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

Monſieur, votre &c.

(*) Ces lettres furent imprimées à l'inſçu de M. Rouſſeau.

RÉPONSE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Paris le 26 Décembre 1755.

JE vous honorois, Monſieur, comme nous faiſons tous; il m'eſt doux de joindre la reconnoiſſance à l'eſtime, & je remercierois volontiers M. Paliſſot de m'avoir procuré, ſans y ſonger, des témoignages de vos bontés qui me permettent de vous en donner de mon reſpect. Si cet Auteur a manqué à celui qu'il devoit, & que doit toute la terre au Prince qu'il vouloit amuſer, qui plus que moi doit le trouver inexcuſable? Mais ſi tout ſon crime eſt d'avoir expoſé mes ridicules, c'eſt le droit du théâtre; je ne vois rien en cela de répréhenſible pour l'honnête homme, & j'y vois pour l'Auteur le mérite d'avoir ſu choiſir un ſujet très-riche. Je vous prie donc, Monſieur, de ne pas écouter là-deſſus le zele que l'amitié & la générosité inſpirent à M. d'Alembert, & de ne point chagriner pour cette bagatelle, un homme de mérite qui ne m'a fait aucune peine, & qui porteroit avec douleur la diſgrace du Roi de Pologne & la vôtre...

Mon cœur eſt ému des éloges dont vous honorez ceux de mes concitoyens qui ſont ſous vos ordres. Effectivement le Genevois eſt naturellement bon, il a l'ame honnête, il ne manque pas de ſens, & il ne lui faut que de bons exemples pour ſe tourner tout-à-fait au bien. Permettez-moi, Monſieur, d'exhorter ces

jeunes Officiers à profiter du vôtre, à ſe rendre dignes de vos bontés, & à perfectionner ſous vos yeux, les qualités qu'ils vous doivent peut-être, & que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai volontiers pour moi, quand vous viendrez à Paris, le conſeil que je leur donne. Ils étudieront l'homme de guerre, moi le Philoſophe : notre étude commune ſera l'homme de bien, & vous ſerez toujours notre maître.

Je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE

DE MONSIEUR LE COMTE DE TRESSAN.

Lunéville ce 1 Janvier 1756.

RECEVEZ, Monſieur, le prix de la vertu la plus pure. Vos ouvrages nous la font aimer, en nous peignant ſes charmes dans leur premiere ſimplicité ; vous venez de l'enſeigner dans ~~ce moment par l'acte le~~ plus généreux & le plus digne de vous.

Le Roi de Pologne, Monſieur, attendri, édifié par votre lettre, croit ne pouvoir vous donner une marque plus éclatante de ſon eſtime, qu'en ſouſcrivant à la grace que ſeul aujourd'hui vous pouviez prononcer.

M. Paliſſot ne ſera point chaſſé de la ſociété de Nanci, mais cette anecdote littéraire doit être inſcrite dans ſes regiſtres, & vous ne pouvez nous blâmer de conſerver dans la mé-

moire des hommes, avec les excès qui peuvent les avilir, les actes de vertu qui les honorent. Enchanté de vos ouvrages, Monſieur, & deſirant d'affermir dans mon cœur les ſentimens qui ſont ſi naturels dans le vôtre, je n'ai fait que ce que j'ai dû, & ſans l'ordre du Roi de Pologne, qui m'a chargé de vous faire paſſer ſa lettre, je n'aurois point oſé vous faire connoître tout mon zele.

Vous me promettez, Monſieur, de me recevoir quand j'irai à Paris, & moi je vous promets de vous écouter avec confiance, & de travailler de bonne foi à me rendre digne d'être votre ami.

Pardonnez-moi d'avoir donné pluſieurs copies de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; malgré l'eſtime trop honorable pour moi que vous m'y témoignez, je ſens qu'on doit m'oublier en liſant cette lettre, & ne s'occuper que du grand homme qui s'y montre tout entier pour faire rougir le vice, & pour le triomphe de la vertu. J'ai l'honneur d'être avec la plus haute eſtime & l'attachement le plus ſincere,

Monſieur, votre &c.

LETTRE
A M. LE COMTE
DE TRESSAN.

Paris le 7 Janvier 1756.

QUELQUE danger, Monſieur, qu'il y ait de me rendre importun, je ne puis m'empêcher de joindre aux remerciemens que je vous dois, des remarques ſur l'enrégiſtrement de l'affaire de M. Paliſſot; & je prendrai d'abord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du Roi de Pologne, ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont Sa Majeſté m'honore en cette occaſion, qu'à condition que tout ſoit oublié. J'oſe dire qu'il ne lui convient pas d'accorder une grace incomplete, & qu'il n'y a qu'un pardon ſans réſerve qui ſoit digne de ſa grande ame. D'ailleurs, eſt-ce faire grace que d'éterniſer la punition, & les regiſtres d'une Académie ne doivent-ils pas plutôt pallier que relever les petites fautes de ſes membres? Enfin, quelque peu d'eſtime que je faſſe de nos contemporains, à Dieu ne plaiſe que nous les aviliſſions à ce point, d'inſcrire comme un acte de vertu, ce qui n'eſt qu'un procédé des plus ſimples, que tout homme de Lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place.

Achevez donc, Monſieur, la bonne œuvre que vous avez ſi bien commencée, afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne

ſoit plus queſtion d'une bagatelle qui a déjà fait plus de bruit & donné plus de chagrin à M. Paliſſot, que l'affaire ne le méritoit. Qu'aurons-nous fait pour lui, ſi le pardon lui coûte auſſi cher que la peine?

Permettez-moi de ne point répondre aux extrêmes louanges dont vous m'honorez; ce ſont des leçons ſéveres dont je ferai mon profit; car je n'ignore pas, & cette lettre en fait foi, qu'on loue avec ſobriété ceux qu'on eſtime parfaitement. Mais, Monſieur, il faut renvoyer ces éclairciſſemens à nos entrevues; j'attends avec empreſſement le plaiſir que vous me promettez, & vous verrez que de maniere ou d'autre, vous ne me louerez plus, lorſque nous nous connoîtrons.

Je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE DE M. LE COMTE DE TRESSAN

Lunéville ce 11 Janvier 1756.

Vous ſerez obéi, Monſieur; il eſt bien juſte que vous jouiſſiez de l'empire que vous vous acquérez ſur les eſprits. Je vous avoue, cependant, que j'aurois encore balancé à vous accorder tout pour M. Paliſſot, ſans une lettre que j'ai reçue de Paris en même tems que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. On

On commence par m'assurer d'une amitié à toute épreuve, & c'est en conséquence de ce sentiment qu'on m'avertit qu'on sort d'une compagnie nombreuse & brillante, où l'on s'est déchaîné contre moi au sujet de l'affaire de M. Palissot, & que même on s'y est dit l'un à l'autre à l'oreille, une épigramme faite contre moi.

Cette lettre m'a déterminé sur le champ, Monsieur, à suivre votre exemple. Je me trouve aujourd'hui dans le cas d'avoir à pardonner aussi à M. Palissot sans nulle restriction, trop heureux qu'il me procure cette occasion de vous prouver que j'aime à profiter de vos leçons. J'ai répondu à cette personne avec la vérité la plus simple, je lui ai mandé ce qui s'est passé, ce que j'avois fait, ce que vous m'avez empêché d'achever; n'en parlons plus, & que M. Palissot puisse être assez heureux pour ne jetter jamais des pierres qu'à des sages. Si je le suis dans ce moment, lui & moi vous le devons également. Je consens de bon cœur à ne vous plus louer, lorsque j'aurai le bonheur de vous voir & de vous entendre. Alors ma façon de vous applaudir sera utile, & répondra à vos vues. Jusqu'à ce moment, permettez-moi de vous dire encore que mon admiration pour vos ouvrages & pour votre cœur, égale l'attachement que je vous ai voué pour le reste de ma vie.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

LETTRE
A M. LE COMTE
DE TRESSAN.

Paris le 23 Janvier 1756.

J'APPRENDS, Monſieur, avec une vive ſatisfaction que vous avez entiérement terminé l'affaire de M. Paliſſot, & je vous en remercie de tout mon cœur. Je ne vous dirai rien du petit déplaiſir qu'elle a pu vous occaſionner ; car ceux de cette eſpece ne ſont gueres ſenſibles à l'homme ſage, & d'ailleurs vous ſavez mieux que moi, que dans les chagrins qui peuvent ſuivre une bonne action, le prix en efface toujours la peine. Après avoir heureuſement achevé celle-ci, il ne nous reſte plus rien à deſirer, à vous & à moi, que de n'en plus entendre parler.

Je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE
A M. DE SCHEYB,
Secrétaire des Etats de la Baſſe-Autriche.

A l'Hermitage le 15 Juillet 1756.

VOUS me demandez, Monſieur, des louanges pour vos Auguſtes Souverains, & pour les Lettres qu'ils ſont fleurir

dans leurs Etats. Trouvez bon que je commence par louer en vous un zélé ſujet de l'Impératrice & un bon citoyen de la République des Lettres. Sans avoir l'honneur de vous connoître, je dois juger à la ferveur qui vous anime que vous vous acquittez parfaitement vous-même des devoirs que vous impoſez aux autres, & que vous exercez à la fois les fonctions d'homme d'Etat au gré de Leurs Majeſtés, & celles d'Auteur au gré du public.

A l'égard des ſoins dont vous me chargez, je ſais bien, Monſieur, que je ne ſerois pas le premier Républicain qui auroit encenſé le trône, ni le premier ignorant qui chanteroit les arts; mais je ſuis ſi peu propre à remplir dignement vos intentions que mon inſuffiſance eſt mon excuſe, & je ne ſais comment les grands noms que vous citez vous ont laiſſé ſonger au mien. Je vois, d'ailleurs, au ton dont la flatterie uſa de tout tems avec les Princes vulgaires, que c'eſt honorer ceux qu'on eſtime que de les louer ſobrement, car on ſait que les Princes loués avec le plus d'excès ſont rarement ceux qui méritent le mieux de l'être. Or, il ne convient à perſonne de ſe mettre ſur les rangs avec le projet de faire moins que les autres, ſur-tout quand on doit craindre de faire moins bien. Permettez-moi donc de croire qu'il n'y a pas plus de vrai reſpect pour l'Empereur & l'Impératrice-Reine dans les écrits des Auteurs célebres dont vous me parlez que dans mon ſilence, & que ce ſeroit une témérité de le rompre à leur exemple, à moins que d'avoir leurs talens.

Vous me preſſez auſſi de vous dire ſi Leurs Majeſtés Impériales ont bien fait de conſacrer de magnifiques établiſſemens

& des fommes immenfes à des leçons publiques dans leur Capitale, & après la réponfe affirmative de tant d'illuftres Auteurs, vous exigez encore la mienne. Quant à moi, Monfieur, je n'ai pas les lumieres néceffaires pour me déterminer auffi promptement, & je ne connois pas affez les mœurs & les talens de vos compatriotes pour en faire une application fure à votre queftion. Mais voici là-deffus le précis de mon fentiment fur lequel vous pourrez mieux que moi tirer la conclufion.

Par rapport aux mœurs. Quand les hommes font corrompus, il vaut mieux qu'ils foient favans qu'ignorans; quand ils font bons, il eft à craindre que les fciences ne les corrompent.

Par rapport aux talens. Quand on en a, le favoir les perfectionne & les fortifie; quand on en manque, l'étude ôte encore la raifon, & fait un pédant & un fot d'un homme de bon fens & de peu d'efprit.

Je pourrois ajouter à ceci quelques réflexions. Qu'on cultive ou non les fciences, dans quelque fiecle que naiffe un grand homme, il eft toujours un grand homme, car la fource de fon mérite n'eft pas dans les livres, mais dans fa tête, & fouvent les obftacles qu'il trouve & qu'il furmonte ne font que l'élever & l'agrandir encore. On peut acheter la fcience, & même les favans, mais le génie qui rend le favoir utile ne s'achete point; il ne connoît ni l'argent, ni l'ordre des Princes, il ne leur appartient point de le faire naître, mais feulement de l'honorer, il vit & s'immortalife avec la liberté qui lui eft naturelle, & votre illuftre Métaftafe lui-même

étoit déjà la gloire de l'Italie avant d'être accueilli par Charles VI. Tâchons donc de ne pas confondre le vrai progrès des talens avec la protection que les Souverains peuvent leur accorder. Les ſciences régnent pour ainſi dire à la Chine depuis deux mille ans & n'y peuvent ſortir de l'enfance, tandis qu'elles ſont dans leur vigueur en Angleterre où le Gouvernement ne fait rien pour elles. L'Europe eſt vainement inondée de gens de Lettres, les gens de mérite y ſont toujours rares ; les écrits durables le ſont encore plus, & la poſtérité croira qu'on fit bien peu de Livres dans ce même ſiecle où l'on en fait tant.

Quant à votre patrie en particulier, il ſe préſente, Monſieur, une obſervation bien ſimple. L'Impératrice & ſes Auguſtes Ancêtres n'ont pas eu beſoin de gager des hiſtoriens & des poëtes pour célébrer les grandes choſes qu'ils vouloient faire, mais ils ont fait de grandes choſes & elles ont été conſacrées à l'immortalité comme celles de cet ancien Peuple qui ſavoit agir & n'écrivoit point. Peut-être manquoit-il à leurs travaux le plus digne de les couronner, parce qu'il eſt le plus difficile : c'eſt de ſoutenir à l'aide des Lettres tant de gloire acquiſe ſans elles.

Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, aſſez d'autres donneront aux protecteurs des ſciences & des arts des éloges que Leurs Majeſtés Impériales partageront avec la plupart des Rois : pour moi, ce que j'admire en Elles & qui leur eſt plus véritablement propre, c'eſt leur amour conſtant pour la vertu & pour tout ce qui eſt honnête. Je ne nie pas que votre pays n'ait été long-tems barbare, mais je dis qu'il étoit plus aiſé d'établir les beaux-arts chez les Huns, que de faire de la

plus grande Cour de l'Europe une école de bonnes mœurs.

Au reste, je dois vous dire que votre lettre ayant été adressée à Geneve avant de venir à Paris, elle a resté près de six semaines en route, ce qui m'a privé du plaisir d'y répondre aussi-tôt que je l'aurois voulu.

Je suis, autant qu'un honnête homme peut l'être d'un autre.

Monsieur, &c.

LETTRE

A M. VERNES.

Montmorenci le 18 Février 1758.

OUI, mon cher Concitoyen, je vous aime toujours, & ce me semble plus que jamais; mais je suis accablé de mes maux; j'ai bien de la peine à vivre dans ma retraite d'un travail peu lucratif; je n'ai que le tems qu'il me faut pour gagner mon pain, & le peu qui m'en reste est employé pour souffrir & me reposer. Ma maladie a fait un tel progrès cet hiver, j'ai senti tant de douleurs de toute espece, & je me trouve tellement affoibli, que je commence à craindre que la force & les moyens ne me manquent pour exécuter mon projet; je me console de cette impuissance par la considération de l'état où je suis. Que me serviroit d'aller mourir parmi vous? Hélas, il falloit y vivre! Qu'importe où l'on laisse son cadavre? Je n'aurois pas besoin qu'on reportât mon cœur dans ma patrie; il n'en est jamais sorti.

Je n'ai point eu occasion d'exécuter votre commission auprès de M. d'Alembert. Comme nous ne nous sommes jamais beaucoup vus, nous ne nous écrivons point ; &, confiné dans ma solitude, je n'ai conservé nulle espece de relation avec Paris ; j'en suis comme à l'autre bout de la terre, & ne sais pas plus ce qui s'y passe qu'à Pekin. Au reste, si l'article dont vous me parlez est indiscret & répréhensible, il n'est assurément pas offensant. Cependant, s'il peut nuire à votre Corps, peut-être fera-t-on bien d'y répondre, quoi qu'à vous dire le vrai, j'aye un peu d'aversion pour les détails où cela peut entraîner, & qu'en général je n'aime gueres, qu'en matiere de foi l'on assujettisse la conscience à des formules. J'ai de la religion, mon ami, & bien m'en prend ; je ne crois pas qu'homme au monde en ait autant besoin que moi. J'ai passé ma vie parmi les incrédules, sans me laisser ébranler ; les aimant, les estimant beaucoup, sans pouvoir souffrir leur doctrine. Je leur ai toujours dit que je ne les savois pas combattre, mais que je ne voulois pas les croire ; la philosophie n'ayant sur ces matieres ni fond ni rive, manquant d'idées primitives & de principes élémentaires, n'est qu'une mer d'incertitudes & de doutes, dont le Métaphysicien ne se tire jamais. J'ai donc laissé là la raison, & j'ai consulté la nature, c'est-à-dire, le sentiment intérieur qui dirige ma croyance, indépendamment de ma raison. Je leur ai laissé arranger leurs chances, leurs sorts, leur mouvement nécessaire ; &, tandis qu'ils bâtissoient le monde à coups de dez, j'y voyois, moi, cette unité d'intentions qui me faisoit voir, en dépit d'eux, un principe unique ; tout comme s'ils m'a-

voient dit que l'Iliade avoit été formée par un jet fortuit de caracteres, je leur aurois dit, très-résolument; cela peut être, mais cela n'est pas vrai; & je n'ai point d'autre raison pour n'en rien croire si ce n'est que je n'en crois rien. Préjugé que cela! disent-ils. Soit; mais que peut faire cette raison si vague, contre un préjugé plus persuasif qu'elle? Autre argumentation sans fin contre la distinction des deux substances; autre persuasion de ma part qu'il n'y a rien de commun entre un arbre & ma pensée; & ce qui m'a paru plaisant en ceci, c'est de les voir s'acculer eux-mêmes par leurs propres sophismes, au point d'aimer mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder une ame à l'homme.

Mon ami, je crois en Dieu, & Dieu ne seroit pas juste si mon ame n'étoit immortelle. Voilà, ce me semble, ce que la Religion a d'essentiel & d'utile; laissons le reste aux disputeurs. A l'égard de l'éternité des peines, elle ne s'accorde ni avec la foiblesse de l'homme, ni avec la justice de Dieu. Il est vrai qu'il y a des ames si noires que je ne puis concevoir qu'elles puissent jamais goûter cette éternelle béatitude, dont il me semble que le plus doux sentiment doit être le contentement de soi-même. Cela me fait soupçonner, qu'il se pourroit bien que les ames des méchans fussent anéanties à leur mort, & qu'être & sentir fût le premier prix d'une bonne vie. Quoi qu'il en soit, que m'importe ce que seront les méchans; il me suffit qu'en approchant du terme de ma vie, je n'y voye point celui de mes espérances, & que j'en attende une plus heureuse après avoir tant souffert dans celle-ci. Quand je me tromperois dans cet espoir, il est

lui-même

lui-même un bien qui m'aura fait supporter tous mes maux. J'attends paisiblement l'éclaircissement de ces grandes vérités qui me sont cachées, bien convaincu cependant, qu'en tout état de cause, si la vertu ne rend pas toujours l'homme heureux, il ne sauroit au moins être heureux sans elle; que les afflictions du juste ne sont point sans quelque dédommagement, & que les larmes même de l'innocence sont plus douces au cœur que la prospérité du méchant.

Il est naturel, mon cher Vernes, qu'un solitaire souffrant & privé de toute société, épanche son ame dans le sein de l'amitié, & je ne crains pas que mes confidences vous déplaisent; j'aurois dû commencer par votre projet sur l'histoire de Geneve, mais il est des tems de peines & de maux où l'on est forcé de s'occuper de soi, & vous savez bien que je n'ai pas un cœur qui veuille se déguiser. Tout ce que je puis vous dire sur votre entreprise, avec tous les ménagemens que vous y voulez mettre, c'est qu'elle est d'un sage intrépide ou d'un jeune homme. Embrassez bien pour moi l'ami Roustan. Adieu, mon cher Concitoyen; je vous écris avec une aussi grande effusion de cœur que si je me séparois de vous pour jamais, parce que je me trouve dans un état qui peut me mener très-loin encore, mais qui me laisse douter pourtant si chaque lettre que j'écris ne sera point la derniere.

LETTRE

A UN JEUNE HOMME

Qui demandoit à s'établir à Montmorenci, (domicile alors de M. Rousseau) pour profiter de ses leçons.

Vous ignorez, Monsieur, que vous écrivez à un pauvre homme accablé de maux & de plus fort occupé, qui n'est gueres en état de vous répondre, & qui le seroit encore moins d'établir avec vous la société que vous lui proposez. Vous m'honorez en pensant que je pourrois vous être utile, & vous êtes louable du motif qui vous la fait desirer; mais sur le motif même, je ne vois rien de moins nécessaire que de venir vous établir à Montmorenci. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale. Rentrez dans votre cœur, & vous les y trouverez: & je ne pourrai vous rien dire à ce sujet que ne vous dise encore mieux votre conscience quand vous voudrez la consulter. La vertu, Monsieur, n'est pas une science qui s'apprenne avec tant d'appareil. Pour être vertueux il suffit de vouloir l'être; & si vous avez bien cette volonté, tout est fait, votre bonheur est décidé. S'il m'appartenoit de vous donner des conseils, le premier que je voudrois vous donner, seroit de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative; & qui n'est qu'une paresse de l'ame condamnable à tout âge, & sur-tout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir: la vie laborieuse

que Dieu nous impose, n'a rien que de doux au cœur de l'homme de bien qui s'y livre en vue de remplir son devoir, & la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations. Travaillez donc, Monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parens & la providence; voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre; & si le séjour de Paris joint à l'emploi que vous remplissez, vous paroît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, Monsieur, retournez dans votre province, allez vivre dans le sein de votre famille, servez, soignez vos vertueux parens; c'est-là que vous remplirez véritablement les soins que la vertu vous impose. Une vie dure est plus facile à supporter en province, que la fortune à poursuivre à Paris, sur-tout, quand on sait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes manéges y font plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait M. votre pere, & il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence, & le contentement de soi ne rendent supportable, quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir. Voilà, Monsieur, des conseils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorenci: peut-être ne seront-ils pas de votre goût, & je crains que vous ne preniez pas le parti de les suivre, mais je suis sûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous souhaite un sort qui ne vous force jamais à vous en souvenir. Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes salutations très-humbles.

FRAGMENT

D'UNE LETTRE

A M. DIDEROT.

VOUS vous plaignez beaucoup des maux que je vous ai faits. Quels ſont-ils donc, enfin, ces maux? Seroit-ce de ne pas endurer aſſez patiemment ceux que vous aimez à me faire, de ne pas me laiſſer tyranniſer à votre gré, de murmurer quand vous affectez de me manquer de parole, & de ne jamais venir lorſque vous l'avez promis? Si jamais je vous ai fait d'autres maux, articulez-les. Moi, faire du mal à mon ami! Tout cruel, tout méchant, tout féroce que je ſuis, je mourrois de douleur ſi je croyois jamais en avoir fait à mon cruel ennemi, autant que vous m'en faites depuis ſix ſemaines.

Vous me parlez de vos ſervices; je ne les avois point oubliés: mais ne vous y trompez pas. Beaucoup de gens m'en ont rendu qui n'étoient point mes amis. Un honnête homme qui ne ſent rien rend ſervice & croit être ami; il ſe trompe, il n'eſt qu'honnête homme. Tout votre empreſſement, tout votre zele pour me procurer des choſes dont je n'ai que faire me touchent peu. Je ne veux que de l'amitié, & c'eſt la ſeule choſe qu'on me refuſe. Ingrat, je ne t'ai point rendu de ſervice, mais je t'ai aimé, & tu ne me payeras de ta vie ce que j'ai ſenti pour toi durant trois mois. Montre cet article à ta femme plus équitable que toi, & demande-lui ſi,

quand ma présence étoit douce à ton cœur affligé, je comptois mes pas, & regardois au tems qu'il faisoit pour aller à Vincennes (*) consoler mon ami. Homme insensible & dur! deux larmes versées dans mon sein m'eussent mieux valu que le trône du monde; mais tu me les refuses, & te contentes de m'en arracher. Hé bien! garde tout le reste; je ne veux plus rien de toi.

(*) Où M. Diderot étoit détenu prisonnier.

LETTRE
AU MÊME.

2 Mars 1758.

IL faut, mon cher Diderot, que je vous écrive encore une fois en ma vie; vous ne m'en avez que trop dispensé; mais le plus grand crime de cet homme que vous noircissez d'une si étrange maniere, est de ne pouvoir se détacher de vous.

Mon dessein n'est point d'entrer en explication pour ce moment-ci sur les horreurs que vous m'imputez. Je vois que cette explication seroit à présent inutile. Car, quoique né bon & avec une ame franche, vous avez pourtant un malheureux penchant à mésinterpréter les discours & les actions de vos amis. Prévenu contre moi comme vous l'êtes, vous tourneriez en mal tout ce que je pourrois dire pour me justifier, & mes plus ingénues explications ne feroient que fournir à votre esprit subtil de nouvelles interprétations à ma charge.

Non, Diderot; je sens que ce n'est pas par-là qu'il faut commencer. Je veux d'abord proposer à votre bon sens des préjugés plus simples, plus vrais, mieux fondés que les vôtres, & dans lesquels je ne pense pas au moins que vous puissiez trouver de nouveaux crimes.

Je suis un méchant homme, n'est-ce pas? Vous en avez les témoignages les plus sûrs; cela vous est bien attesté. Quand vous avez commencé de l'apprendre, il y avoit seize ans que j'étois pour vous un homme de bien, & quarante ans que je l'étois pour tout le monde. En pouvez-vous dire autant de ceux qui vous ont communiqué cette belle découverte? Si l'on peut porter à faux si long-tems le masque d'un honnête homme, quelle preuve avez-vous que ce masque ne couvre pas leur visage aussi bien que le mien? Est-ce un moyen bien propre à donner du poids à leur autorité que de charger en secret, un homme absent, hors d'état de se défendre? Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Je suis un méchant: mais pourquoi le suis-je? Prenez bien garde, mon cher Diderot, ceci mérite votre attention. On n'est pas malfaisant pour rien. S'il y avoit quelque monstre ainsi fait, il n'attendroit pas quarante ans à satisfaire ses inclinations dépravées. Considérez donc ma vie, mes passions, mes goûts, mes penchans. Cherchez, si je suis méchant, quel intérêt m'a pu porter à l'être? Moi qui, pour mon malheur, portai toujours un cœur trop sensible, que gagnerois-je à rompre avec ceux qui m'étoient chers? A quelle place ai-je aspiré, à quelles pensions, à quels honneurs m'a-t-on vu prétendre, quels concurrens ai-je à écarter, que m'en peut-il re-

venir de mal faire ? Moi qui ne cherche que la solitude & la paix, moi dont le souverain bien consiste dans la paresse & l'oisiveté, moi dont l'indolence & les maux me laissent à peine le tems de pourvoir à ma subsistance, à quel propos, à quoi bon m'irois-je plonger dans les agitations du crime, & m'embarquer dans l'éternel manége des scélérats ? Quoique vous en disiez, on ne fuit point les hommes quand on cherche à leur nuire ; le méchant peut méditer ses coups dans la solitude, mais c'est dans la société qu'il les porte. Un fourbe a de l'adresse & du sang-froid ; un perfide se possede & ne s'emporte point : reconnoissez-vous en moi quelque chose de tout cela ? Je suis emporté dans la colere, & souvent étourdi de sang-froid. Ces défauts font-ils le méchant ? Non sans doute ; mais le méchant en profite pour perdre celui qui les a.

Je voudrois que vous pussiez aussi réfléchir un peu sur vous-même. Vous vous fiez à votre bonté naturelle ; mais savez-vous à quel point l'exemple & l'erreur peuvent la corrompre ? N'avez-vous jamais craint d'être entouré d'adulateurs adroits qui n'évitent de louer grossiérement en face, que pour s'emparer plus adroitement de vous sous l'appât d'une feinte sincérité ? Quel sort pour le meilleur des hommes d'être égaré par sa candeur même, & d'être innocemment dans la main des méchans l'instrument de leur perfidie ! Je sais que l'amour-propre se révolte à cette idée, mais elle mérite l'examen de la raison.

Voilà des considérations que je vous prie de bien peser. Pensez-y long-tems avant que de me répondre. Si elles ne vous touchent pas, nous n'avons plus rien à nous dire ; mais

ſi elles ſont quelque impreſſion ſur vous, alors nous entrerons en éclairciſſement; vous retrouverez un ami digne de vous, & qui peut-être ne vous aura pas été inutile. J'ai pour vous exhorter à cet examen un motif de grand poids, & ce motif, le voici.

Vous pouvez avoir été ſéduit & trompé. Cependant, votre ami gémit dans sa ſolitude, oublié de tout ce qui lui étoit cher. Il peut y tomber dans le déſeſpoir; y mourir enfin, maudiſſant l'ingrat dont l'adverſité lui fit tant verſer de larmes, & qui l'accable indignement dans la ſienne; il ſe peut que les preuves de ſon innocence vous parviennent enfin, que vous ſoyez forcé d'honorer ſa mémoire (†), & que l'image de votre ami mourant ne vous laiſſe pas des nuits tranquilles. Diderot, penſez-y. Je ne vous en parlerai plus.

(†) Voyez, Lecteurs, les notes inſérées dans *la vie de Sénèque.*

LETTRE

A M. VERNES.

Montmorenci le 25 Mars 1758.

OUI, mon cher Vernes, j'aime à croire que nous ſommes tous deux bien aimés l'un de l'autre & dignes de l'être. Voilà ce qui fait plus au ſoulagement de mes peines que tous les tréſors du monde; ah, mon ami, mon Concitoyen, ſache m'aimer & laiſſe-là tes inutiles offres; en me donnant ton cœur,

cœur, ne m'as-tu pas enrichi ? Que fait tout le reste aux maux du corps & aux soucis de l'ame ? Ce dont j'ai faim, c'est d'un ami ; je ne connois point d'autre besoin auquel je ne suffise moi-même. La pauvreté ne m'a jamais fait de mal ; soit dit pour vous tranquilliser là-dessus une fois pour toutes.

Nous sommes d'accord sur tant de choses, que ce n'est pas la peine de nous disputer sur le reste. Je vous l'ai dit bien des fois ; nul homme au monde ne respecte plus que moi l'Evangile, c'est, à mon gré, le plus sublime de tous les livres ; quand tous les autres m'ennuient, je reprends toujours celui-là avec un nouveau plaisir, & quand toutes les consolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement aux siennes. Mais enfin c'est un livre, un livre ignoré des trois quarts du monde, croirai-je qu'un Scythe ou un Africain, soient moins chers au Pere commun que vous & moi, & pourquoi croirai-je qu'il leur ait ôté plutôt qu'à nous, les ressources pour le connoître ? Non, mon digne ami ; ce n'est point sur quelques feuilles éparses qu'il faut aller chercher la loi de Dieu, mais dans le cœur de l'homme, où sa main daigna l'écrire. O homme, qui que tu sois, rentre en toi-même, apprends à consulter ta conscience & tes facultés naturelles ; tu seras juste, bon, vertueux, tu t'inclineras devant ton maître, & tu participeras dans son ciel à un bonheur éternel. Je ne me fie là-dessus ni à ma raison ni à celle d'autrui, mais je sens à la paix de mon ame, & au plaisir que je sens à vivre & penser sous les yeux du grand Etre, que je ne m'abuse point dans les jugemens que je fais de lui,

ni dans l'espoir que je fonde sur sa justice. Au reste, mon cher Concitoyen, j'ai voulu verser mon cœur dans votre sein, & non pas entrer en lice avec vous; ainsi, restons-en là, s'il vous plaît; d'autant plus que ces sujets ne se peuvent traiter gueres commodément par lettres.

J'étois un peu mieux, je retombe. Je compte pourtant un peu sur le retour du printems; mais je n'espere plus recouvrer des forces suffisantes pour retourner dans la patrie. Sans avoir lu votre *déclaration*, je la respecte d'avance & me félicite d'avoir le premier donné à votre respectable Corps, des éloges qu'il justifie si bien aux yeux de toute l'Europe.

Adieu, mon ami.

LETTRE

AU MÊME.

Montmorenci le 25 Mai 1758.

JE ne vous écris pas exactement, mon cher Vernes, mais je pense à vous tous les jours. Les maux, les langueurs, les peines augmentent sans cesse ma paresse; je n'ai plus rien d'actif que le cœur; encore, hors Dieu, ma patrie & le genre-humain, n'y reste-t-il d'attachement que pour vous; & j'ai connu les hommes par de si tristes expériences que si vous me trompiez comme les autres, j'en serois affligé, sans doute, mais je n'en serois plus surpris. Heureusement je ne présume rien de semblable de votre part, & je suis persuadé que si

vous faites le voyage que vous me promettez, l'habitude de nous voir & de nous mieux connoître affermira pour jamais cette amitié véritable que j'ai tant de penchant à contracter avec vous. S'il est donc vrai que votre fortune & vos affaires vous permettent ce voyage, & que votre cœur le desire, annoncez-le moi d'avance afin que je me prépare au plaisir de presser du moins une fois en ma vie, un honnête homme & un ami contre ma poitrine.

Par rapport à ma croyance, j'ai examiné vos objections; & je vous dirai naturellement, qu'elles ne me persuadent pas. Je trouve que pour un homme convaincu de l'immortalité de l'ame vous donnez trop de prix aux biens & aux maux de cette vie. J'ai connu les derniers mieux que vous, & mieux peut-être qu'homme qui existe; je n'en adore pas moins l'équité de la providence & me croirois aussi ridicule de murmurer de mes maux durant cette courte vie, que de crier à l'infortune, pour avoir passé une nuit dans un mauvais cabaret. Tout ce que vous dites sur l'impuissance de la conscience, se peut retorquer plus vivement encore contre la révélation; car que voulez-vous qu'on pense de l'auteur d'un remede qui ne guérit de rien? Ne diroit-on pas que tous ceux qui connoissent l'Evangile sont de fort saints personnages, & qu'un Sicilien sanguinaire & perfide vaut beaucoup mieux qu'un Hottentot stupide & grossier?

Voulez-vous que je croye que Dieu n'a donné sa loi aux hommes que pour avoir une double raison de les punir? Prenez garde, mon ami; vous voulez le justifier d'un tort chimérique, & vous aggravez l'accusation. Souvenez-vous, sur-

tout, que dans cette dispute, c'eſt vous qui attaquez mon ſentiment, & que je ne fais que le défendre; car, d'ailleurs, je ſuis très-éloigné de déſapprouver le vôtre, tant que vous ne voudrez contraindre perſonne à l'embraſſer.

Quoi! cette aimable & chere Parente eſt toujours dans ſon lit! Que ne ſuis-je auprès d'elle! Nous nous conſolerions mutuellement de nos maux & j'apprendrois d'elle à ſouffrir les miens avec conſtance; mais je n'eſpere plus faire un voyage ſi deſiré; je me ſens de jour en jour moins en état de le ſoutenir. Ce n'eſt pas que la belle ſaiſon ne m'ait rendu de la vigueur & du courage; mais le mal local n'en fait pas moins de progrès; il commence même à ſe rendre intérieurement très-ſenſible; une enflure qui croît quand je marche m'ôte preſque le plaiſir de la promenade, le ſeul qui m'étoit reſté, & je ne reprends des forces que pour ſouffrir; la volonté de Dieu ſoit faite! Cela ne m'empêchera pas, j'eſpere, de vous faire voir les environs de ma ſolitude, auxquels il ne manque que d'être autour de Geneve pour me paroître délicieux. J'embraſſe le cher Rouſtan, mon prétendu diſciple; j'ai lu avec plaiſir ſon *Examen des quatre beaux ſiécles*, & je m'en tiens, avec plus de confiance, à mon ſentiment, en voyant que c'eſt auſſi le ſien. La ſeule choſe que je voudrois lui demander, ſeroit de ne pas s'exercer à la vertu à mes dépens, & de ne pas ſe montrer modeſte en flattant ma vanité. Adieu mon cher Vernes, je trouve de jour en jour plus de plaiſir à vous aimer.

LETTRE

A M. * * *.

ENFIN, mon cher * * *, j'ai de vos nouvelles. Vous attendiez plutôt des miennes & vous n'aviez pas tort ; mais pour vous en donner, il falloit favoir où vous prendre, & je ne voyois perfonne qui pût me dire ce que vous étiez devenu ; n'ayant & ne voulant avoir déformais pas plus de relation avec Paris qu'avec Pekin, il étoit difficile que je puffe être mieux inftruit ; cependant Jeudi dernier un Penfionnaire des Vertus qui me vint voir avec le Pere Curé, m'apprit que vous étiez à Liege ; mais ce que j'aurois dû faire, il y a deux mois, étoit à préfent hors de propos, & ce n'étoit plus le cas de vous prévenir, car je vous avoue que je fuis & ferai toujours de tous les hommes le moins propre à retenir les gens qui fe détachent de moi.

J'ai d'autant plus fenti le coup que vous avez reçu, que j'étois bien plus content de votre nouvelle carriere que de celle où vous êtes en train de rentrer. Je vous crois affez de probité pour vous conduire toujours en homme de bien dans les affaires, mais non pas affez de vertu pour préférer toujours le bien public à votre gloire, & ne dire jamais aux hommes que ce qu'il leur eft bon de favoir. Je me complaifois à vous imaginer d'avance dans le cas de relancer quelquefois les fripons, au lieu que je tremble de vous voir contrifter les ames fimples dans vos écrits. Cher * * *, défiez-vous de votre efprit fati-

rique, sur-tout apprenez à respecter la Religion. L'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siecle seroient charmés qu'il n'y eût point de Dieu; mais l'attente d'une autre vie console de celle-ci le peuple & le misérable. Quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir !

Je suis attendri, touché de tout ce que vous me dites de M. G....., quoique je susse déjà tout cela, je l'apprends de vous avec un nouveau plaisir; c'est bien plus votre éloge que le sien que vous faites : la mort n'est pas un malheur pour un homme de bien, & je me réjouis presque de la sienne, puisqu'elle m'est une occasion de vous estimer davantage. Ah! ***, puissai-je m'être trompé, & goûter le plaisir de me reprocher cent fois le jour de vous avoir été juge trop sévere !

Il est vrai que je ne vous parlai point de mon écrit sur les spectacles, car, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, je ne me fiois pas à vous. Cet écrit est bien loin de la prétendue méchanceté dont vous parlez ; il est lâche & foible, les méchans n'y sont plus gourmandés, vous ne m'y reconnoîtrez plus : cependant je l'aime plus que tous les autres, parce qu'il m'a sauvé la vie, & qu'il me servit de distraction dans des momens de douleur, où sans lui je serois mort de désespoir. Il n'a pas dépendu de moi de mieux faire ; j'ai fait mon devoir, c'est assez pour moi. Au surplus je livre l'ouvrage à votre juste critique. Honorez la vérité, je vous abandonne tout le reste. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

XX

LETTRE

DE M. LE ROY.

MONSIEUR,

QUOIQUE je n'aye pas l'honneur d'être connu de vous, je me persuade que vous ne me saurez pas mauvais gré de vous faire part d'une observation que j'ai faite sur votre dernier ouvrage. Je l'ai lu avec grand plaisir, & j'ai trouvé que vous y établissiez votre opinion avec beaucoup de force. Mais je vous avouerai qu'ayant parcouru la Grece, & ayant fait une étude particuliere des théâtres que l'on trouve encore dans les ruines de ses anciennes villes, j'ai lu avec surprise dans votre Livre p. 142 (*) le passage qui suit. *Avec tout cela, jamais la Grece, excepté Sparte, ne fut citée en exemple de bonnes mœurs; & Sparte, qui ne souffroit point de théâtre n'avoit garde d'honorer ceux qui s'y montrent.* Non-seulement il y avoit un théâtre à Sparte, absolument semblable à celui de Bacchus à Athenes, mais il étoit le plus bel ornement de cette ville, si célebre par le courage de ses habitans. Il subsiste même encore en grande partie, & Pausanias & Plutarque en parlent : c'est d'après ce que ces deux auteurs en disent que j'en ai fait l'histoire que je vous envoie, dans l'ouvrage que je viens de mettre au jour. Comme cette erreur, qui vous est échappée, pourroit être remarquée par d'autres

(*) *Mélanges*. Tom. I. Page 523.

que par moi, j'ai cru que vous ne ſeriez pas fâché que je vous en avertiſſe, & je me flatte, Monſieur, que vous voudrez bien recevoir cet avis comme une marque de l'eſtime & de la parfaite conſidération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

RÉPONSE
A LA LETTRE
DE M. LE ROY.

Montmorenci le 4 Novembre 1758.

JE vous remercie, Monſieur, de la bonté que vous avez de m'avertir de ma bévue au ſujet du théâtre de Sparte, & de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me donner cet avis. Je ſuis ſi ſenſible à ce procédé que je vous demande la permiſſion de faire uſage de votre lettre dans une autre édition de la mienne. Il s'en faut peu que je ne me félicite d'une erreur qui m'attire de votre part cette marque d'eſtime, & je me ſens moins honteux de ma faute, que fier de votre correction.

Voilà, Monſieur, ce que c'eſt que de ſe fier aux Auteurs célebres. Ce n'eſt guères impunément que je les conſulte, & de maniere ou d'autre, ils manquent rarement de me punir de ma confiance. Le ſavant Cragius, ſi verſé dans l'antiquité, avoit dit la choſe avant moi, & Plutarque lui-même affirme que les Lacédémoniens n'alloient point à la comédie, de peur d'entendre

d'entendre des choſes contre les loix, ſoit ſérieuſement, ſoit par jeu. Il eſt vrai que le même Plutarque dit ailleurs le contraire, & il lui arrive ſi ſouvent de ſe contredire, qu'on ne devroit jamais rien avancer d'après lui, ſans l'avoir lu tout entier. Quoi qu'il en ſoit, je ne puis ni ne veux recuſer votre témoignage, & quand ces Auteurs ne ſeroient pas démentis par les reſtes du théâtre de Sparte encore exiſtans, ils le ſeroient par Pauſanias, Euſtathe, Suidas, Athénée, & d'autres anciens. Il paroît ſeulement que ce théâtre étoit plutôt conſacré à des jeux, des danſes, des prix de muſique, qu'à des repréſentations régulieres, & que les pieces qu'on y jouoit quelquefois, étoient moins de véritables drames, que des farces groſſieres, convenables à la ſimplicité des ſpectateurs; ce qui n'empêchoit pas que Soſybius Lacon n'eût fait un traité de ces ſortes de parades. C'eſt la Guilletiere qui m'apprend tout cela; car je n'ai point de livres pour le vérifier. Ainſi rien ne manque à ma faute, en cette occaſion, que la vanité de la méconnoître.

Au reſte, loin de ſouhaiter que cette faute reſte cachée à mes lecteurs, je ſerai fort aiſe qu'on la publie, & qu'ils en ſoient inſtruits: ce ſera toujours une erreur de moins. D'ailleurs, comme elle ne fait tort qu'à moi ſeul, & que mon ſentiment n'en eſt pas moins bien établi, j'eſpere qu'elle pourra ſervir d'amuſement aux critiques; j'aime mieux qu'ils triomphent de mon ignorance, que de mes maximes; & je ſerai toujours très-content que les vérités utiles que j'ai ſoutenues, ſoient épargnées à mes dépens.

Recevez, Monſieur, les aſſurances de ma reconnoiſſance, de mon eſtime & de mon reſpect.

LETTRE
A M. ROMILLY.

ON ne ſauroit aimer les peres ſans aimer des enfans qui leur ſont chers; ainſi, Monſieur, je vous aimois ſans vous connoître, & vous croyez bien que ce que je reçois de vous n'eſt pas propre à relâcher cet attachement. J'ai lu votre Ode, j'y ai trouvé de l'énergie, des images nobles, & quelquefois des vers heureux; mais votre poéſie paroît gênée, elle ſent la lampe, & n'a pas acquis la correction. Vos rimes, quelquefois riches, ſont rarement élégantes, & le mot propre ne vous vient pas toujours. Mon cher Romilly, quand je paye les complimens par des vérités, je rends mieux que ce qu'on me donne.

Je vous crois du talent, & je ne doute pas que vous ne vous faſſiez honneur dans la carriere où vous entrez. J'aimerois pourtant mieux, pour votre bonheur, que vous euſſiez ſuivi la profeſſion de votre digne pere; ſur-tout ſi vous aviez pu vous y diſtinguer comme lui. Un travail modéré, une vie égale & ſimple, la paix de l'ame & la ſanté du corps qui ſont le fruit de tout cela, valent mieux pour vivre heureux, que le ſavoir & la gloire. Du moins en cultivant les talens des gens de Lettres, n'en prenez pas les préjugés; n'eſtimez votre état que ce qu'il vaut, & vous en vaudrez davantage.

Je vous dirai que je n'aime pas la fin de votre lettre; vous me paroiſſez juger trop ſévérement les riches. Vous ne ſongez

pas, qu'ayant contracté dès leur enfance mille besoins que nous n'avons point, les réduire à l'état des pauvres, ce seroit les rendre plus misérables qu'eux. Il faut être juste envers tout le monde, même envers ceux qui ne le sont pas pour nous. Eh! Monsieur, si nous avions les vertus contraires aux vices que nous leur reprochons, nous ne songerions pas même qu'ils sont au monde, & bientôt ils auroient plus besoin de nous que nous d'eux! Encore un mot & je finis. Pour avoir droit de mépriser les riches, il faut être économe & prudent soi-même, afin de n'avoir jamais besoin de richesses.

Adieu, mon cher Romilly, je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

A M. VERNES.

Montmorenci le 18 Novembre 1759.

JE savois, mon cher Vernes, la bonne réception que vous aviez faite à l'Abbé de St. Nom; que vous l'aviez fêté, que vous l'aviez présenté à M. de Voltaire, en un mot, que vous l'aviez reçu comme recommandé par un ami; il est parti, le cœur plein de vous, & sa reconnoissance a débordé dans le mien. Mais pourquoi vous dire cela? N'avez-vous pas eu le plaisir de m'obliger? Ne me devez-vous pas aussi de la reconnoissance? N'est-ce pas à vous désormais de vous acquitter envers moi?

Il n'y a rien de moi ſous la preſſe ; ceux qui vous l'ont dit vous ont trompé. Quand j'aurai quelque écrit prêt à paroître, vous n'en ſerez pas inſtruit le dernier. J'ai traduit tant bien que mal un livre de Tacite & j'en reſte là. Je ne ſais pas aſſez de Latin pour l'entendre, & n'ai pas aſſez de talent pour le rendre. Je m'en tiens à cet eſſai ; je ne ſais même ſi j'aurai jamais l'effronterie de le faire paroître ; j'aurois grand beſoin de vous pour l'en rendre digne. Mais parlons de l'hiſtoire de Geneve. Vous ſavez mon ſentiment ſur cette entrepriſe ; je n'en ai pas changé ; tout ce qui me reſte à vous dire, c'eſt que je ſouhaite que vous faſſiez un ouvrage aſſez vrai, aſſez beau, & aſſez utile pour qu'il ſoit impoſſible de l'imprimer ; alors, quoi qu'il arrive, votre manuſcrit deviendra un monument précieux qui ſera bénir à jamais votre mémoire par tous les vrais citoyens, ſi tant eſt qu'il en reſte après vous. Je crois que vous ne doutez pas de mon empreſſement à lire cet ouvrage, mais ſi vous trouvez quelque occaſion pour me le faire parvenir, à la bonne heure ; car, pour moi, dans ma retraite, je ne ſuis point à portée d'en trouver les occaſions. Je ſais qu'il va & vient beaucoup de gens de Geneve à Paris & de Paris à Geneve, mais je connois peu tous ces voyageurs, & n'ai nul deſſein d'en beaucoup connoître. J'aime encore mieux ne pas vous lire.

Vous me demandez de la muſique, eh Dieu, cher Vernes ! de quoi me parlez-vous ? Je ne connois plus d'autre muſique que celle des Roſſignols ; & les Chouettes de la forêt m'ont dédommagé de l'Opéra de Paris. Revenu au ſeul goût des plaiſirs de la nature, je mépriſe l'apprêt des amuſemens des

villes. Redevenu presque enfant, je m'attendris en rappellant les vieilles chansons de Geneve, je les chante d'une voix éteinte, & je finis par pleurer sur ma patrie, en songeant que je lui ai survécu. Adieu.

LETTRE

A M. DE SILHOUETTE.

Le 2 Décembre, 1759.

DAIGNEZ, Monsieur, recevoir l'hommage d'un solitaire qui n'est pas connu de vous, mais qui vous estime par vos talens, qui vous respecte par votre administration, & qui vous à fait l'honneur de croire qu'elle ne vous resteroit pas long-tems. Ne pouvant sauver l'Etat qu'aux dépens de la capitale qui l'a perdu, vous avez bravé les cris des gaigneurs d'argent. En vous voyant écraser ces misérables, je vous enviois votre place; en vous la voyant quitter sans vous être démenti, je vous admire. Soyez content de vous, Monsieur, elle vous laisse un honneur dont vous jouirez long-tems sans concurrent. Les malédictions des fripons sont la gloire de l'homme juste.

LETTRE

A M. VERNES,

Sur la mort de sa femme.

Montmorenci le 9 Février 1760.

IL y a une quinzaine de jours, mon cher Vernes, que j'ai appris, par M. Favre, votre infortune; il n'y en a gueres moins que je suis tombé malade & je ne suis pas rétabli. Je ne compare point mon état au vôtre; mes maux actuels ne sont que physiques; & moi, dont la vie n'est qu'une alternative des uns & des autres, je ne sais que trop que ce n'est pas les premiers qui transpercent le cœur le plus vivement. Le mien est fait pour partager vos douleurs, & non pour vous en consoler. Je sais trop bien, par expérience, que rien ne console que le tems, & que souvent ce n'est encore qu'une affliction de plus de songer que le tems nous consolera. Cher Vernes, on n'a pas tout perdu quand on pleure encore; le regret du bonheur passé en est un reste. Heureux qui porte encore au fond de son cœur ce qui lui fut cher! Oh, croyez-moi, vous ne connoissez pas la maniere la plus cruelle de le perdre; c'est d'avoir à le pleurer vivant. Mon bon ami, vos peines me font songer aux miennes; c'est un retour naturel aux malheureux. D'autres pourront montrer à vos douleurs une sensibilité plus désintéressée; mais personne, j'en suis bien sûr, ne les partagera plus sincérement.

LETTRE
A M. DUCHESNE LIBRAIRE;

En lui renvoyant la Comédie des Philosophes.

En parcourant, Monsieur, la piece que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent. Je suis persuadé qu'en me l'envoyant, vous n'avez pas voulu me faire une injure; mais vous ignorez, ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable, indignement noirci & calomnié dans ce libelle.

LETTRE
A MADAME D'AZ***.

Qui m'avoit envoyé l'estampe encadrée de son portrait avec des vers de son mari au-dessous.

Le 10 Février 1761.

Vous m'avez fait, Madame, un présent bien précieux; mais j'ose dire que le sentiment avec lequel je le reçois, ne m'en rend pas indigne. Votre portrait annonce les charmes de votre caractere; les vers qui l'accompagnent achevent de le rendre inestimable. Il semble dire: je fais le bonheur d'un tendre époux; je suis la muse qui l'inspire, & je suis la ber-

gere qu'il chante. En vérité, Madame, ce n'eſt qu'avec un peu de ſcrupule que je l'admets dans ma retraite, & je crains qu'il ne m'y laiſſe plus auſſi ſolitaire qu'auparavant. J'apprends auſſi que vous avez payé le port & même à très-haut prix: quant à cette derniere généroſité, trouvez bon qu'elle ne ſoit point acceptée, & qu'à la premiere occaſion je prenne la liberté de vous rembourſer vos avances (*).

Agréez, Madame, toute ma reconnoiſſance & tout mon reſpect.

(*) Elle avoit donné un baiſer au porteur.

LETTRE
*A MADAME C***.*

Montmorenci le 12 Février 1761.

VOUS avez beaucoup d'eſprit, Madame, & vous l'aviez avant la lecture de la Julie: cependant je n'ai trouvé que cela dans votre lettre; d'où je conclus que cette lecture ne vous eſt pas propre, puiſqu'elle ne vous a rien inſpiré. Je ne vous en eſtime pas moins, Madame; les ames tendres ſont ſouvent foibles, & c'eſt toujours un crime à une femme de l'être. Ce n'eſt point de mon aveu que ce livre a pénétré juſqu'à Geneve; je n'y en ai pas envoyé un ſeul exemplaire, & quoique je ne penſe pas trop bien de nos mœurs actuelles, je ne les crois pas encore aſſez mauvaiſes pour qu'elles gagnaſſent de remonter à l'amour.

Recevez, Madame, mes très-humbles remerciemens, & les aſſurances de mon reſpect.

LETTRE

LETTRE

A UN ANONYME.

Montmorenci le 11 Février 1761.

J'AI reçu le 12 de ce mois par la poste une lettre anonyme sans date, timbrée de Lille, & franche de port. Faute d'y pouvoir répondre par une autre voie, je déclare publiquement à l'auteur de cette lettre que je l'ai lue & relue avec émotion, avec attendrissement, qu'elle m'inspire pour lui la plus tendre estime, le plus grand desir de le connoître & de l'aimer, qu'en me parlant de ses larmes il m'en a fait répandre, qu'enfin jusqu'aux éloges outrés dont il me comble, tout me plaît dans cette lettre, excepté la modeste raison qui le porte à se cacher.

LETTRE

*A M***.*

Montmorenci le 13 Février 1761.

JE n'ai reçu qu'hier, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 5 de ce mois. Vous avez raison de croire que l'harmonie de l'ame a aussi ses dissonances qui ne gâtent point l'effet du tout : chacun ne sait que trop comment elles se préparent ; mais elles sont difficiles à sauver. C'est dans les ra-

viſſans concerts des ſpheres céleſtes qu'on apprend ces ſavantes ſucceſſions d'accords. Heureux, dans ce ſiecle de cacophonie & de diſcordance, qui peut ſe conſerver une oreille aſſez pure pour entendre ces divins concerts !

Au reſte, je perſiſte à croire, quoiqu'on en puiſſe dire ; que quiconque après avoir lu la nouvelle Héloïſe la peut regarder comme un livre de mauvaiſes mœurs, n'eſt pas fait pour aimer les bonnes. Je me réjouis, Monſieur, que vous ne ſoyez pas au nombre de ces infortunés, & je vous ſalue de tout mon cœur.

LETTRE

*A M****

Montmorenci le 15 Février 1761.

JE ſuis charmé, Monſieur, de la lettre que vous venez de m'écrire, & bien loin de me plaindre de votre louange, je vous en remercie, parce qu'elle eſt jointe à une critique franche & judicieuſe qui me fait aimer l'une & l'autre comme le langage de l'amitié. Quant à ceux qui trouvent ou feignent de trouver de l'oppoſition entre ma lettre ſur les Spectacles & la nouvelle Héloïſe, je ſuis bien ſûr qu'ils ne vous en impoſent pas. Vous ſavez que la vérité, quoiqu'elle ſoit une, change de forme ſelon les tems & les lieux, & qu'on peut dire à Paris ce qu'en des jours plus heureux on n'eût pas dû dire à Geneve : mais à préſent les ſcrupules ne ſont plus de ſaiſon, & par-tout où ſéjournera long-tems M. de Voltaire, on pourra jouer après

lui la comédie & lire des romans ſans danger. Bonjour, Monſieur, je vous embraſſe, & vous remercie derechef de votre lettre; elle me plaît beaucoup.

LETTRE
A M. DE***.

Montmorenci le 19 Février 1761.

VOILA, Monſieur, ma réponſe aux obſervations que vous avez eu la bonté de m'envoyer ſur la nouvelle Héloïſe. Vous l'avez élevée à l'honneur auquel elle ne s'attendoit gueres, d'occuper des théologiens; c'eſt peut-être un ſort attaché à ce nom & à celles qui le portent d'avoir toujours à paſſer par les mains de ces Meſſieurs là. Je vois qu'ils ont travaillé à la converſion de celle-ci avec un grand zele, & je ne doute point que leurs ſoins pieux, n'en aient fait une perſonne très-orthodoxe; mais je trouve qu'ils l'ont traitée avec un peu de rudeſſe: ils ont flétri ſes charmes, & j'avoue qu'elle me plaiſoit plus, aimable quoiqu'hérétique, que bigote & mauſſade comme la voilà. Je demande qu'on me la rende comme je l'ai donnée, ou je l'abandonnerai à ſes directeurs.

LETTRE
A MADAME BOURETTE,

Qui m'avoit écrit deux lettres consécutives avec des vers ; & qui m'invitoit à prendre du café chez elle dans une tasse incrustée d'or que M. de Voltaire lui avoit donnée.

Montmorenci le 12 Mars 1761.

JE n'avois pas oublié, Madame, que je vous devois une réponse & un remerciement ; je serois plus exact si l'on me laissoit plus libre, mais il faut malgré moi disposer de mon tems, bien plus comme il plaît à autrui que comme je le devrois & le voudrois. Puisque l'anonyme vous avoit prévenue, il étoit naturel que sa réponse précédât aussi la vôtre ; & d'ailleurs je ne vous dissimulerai pas qu'il avoit parlé de plus près à mon cœur que ne font des complimens & des vers.

Je voudrois, Madame, pouvoir répondre à l'honneur que vous me faites de me demander un exemplaire de la Julie ; mais tant de gens vous ont encore ici prévenue, que les exemplaires qui m'avoient été envoyés de Hollande, par mon Libraire, sont donnés ou destinés, & je n'ai nulle espece de relation avec ceux qui les débitent à Paris. Il faudroit donc en acheter un pour vous l'offrir, & c'est, vu l'état de ma fortune, ce que vous n'approuveriez pas vous-même : de plus, je ne sais point payer les louanges, & si je faisois tant que de payer les vôtres, j'y voudrois mettre un plus haut prix.

Si jamais l'occasion se présente de profiter de votre invitation, j'irai, Madame, avec grand plaisir vous rendre visite & prendre du café chez vous; mais ce ne sera pas, s'il vous plaît, dans la tasse dorée de M. de Voltaire; car je ne bois point dans la coupe de cet homme-là.

Agréez, Madame, que je vous réitere mes très-humbles remerciemens & les assurances de mon respect.

LETTRE

A M. M***.

Montmorenci, Mars 1761.

IL faudroit être le dernier des hommes pour ne pas s'intéresser à l'infortunée Louison. La pitié, la bienveillance que son honnête historien m'inspire pour elle, ne me laissent pas douter que son zele à lui-même ne puisse être aussi pur que le mien; & cela supposé, il doit compter sur toute l'estime d'un homme qui ne la prodigue pas. Graces au Ciel, il se trouve dans un rang plus élevé, des cœurs aussi sensibles, & qui ont à la fois le pouvoir & la volonté de protéger la malheureuse, mais estimable victime de l'infamie d'un brutal. M. le Maréchal de Luxembourg & Madame la Maréchale à qui j'ai communiqué votre lettre, ont été émus ainsi que moi à sa lecture; ils sont disposés, Monsieur, à vous entendre & à consulter avec vous ce qu'on peut, & ce qu'il convient de faire pour tirer la jeune personne de la détresse où elle est. Ils retournent à Paris après Pâques. Allez, Monsieur, voir ces dignes &

respectables Seigneurs; parlez-leur avec cette simplicité touchante qu'ils aiment dans votre lettre; soyez avec eux sincere en tout, & croyez que leurs cœurs bienfaisans s'ouvriront à la candeur du vôtre: Louison sera protégée, si elle mérite de l'être, & vous, Monsieur, vous serez estimé comme le mérite votre bonne action. Que si dans cette attente, quoiqu'assez courte, la situation de la jeune personne étoit trop dure, vous devez savoir que quant à présent je puis payer, modiquement à la vérité, le tribut dû par quiconque a son nécessaire aux indigens honnêtes qui ne l'ont pas.

LETTRE

A M. VERNES.

Montmorenci le 24 Juin 1761.

J'Etois presque à l'extrémité, cher Concitoyen, quand j'ai reçu votre lettre, & maintenant que j'y réponds, je suis dans un état de souffrances continuelles qui, selon toute apparence, ne me quitteront qu'avec la vie. Ma plus grande consolation dans l'état où je suis est de recevoir des témoignages d'intérêt de mes compatriotes, & sur-tout de vous, cher Vernes, que j'ai toujours aimé & que j'aimerai toujours. Le cœur me rit, & il me semble que je me ranime au projet d'aller partager avec vous cette retraite charmante, qui me tente encore plus par son habitant que par elle-même. Oh, si Dieu raffermissoit assez ma santé pour me mettre en état

d'entreprendre ce voyage, je ne mourrois point ſans vous embraſſer encore une fois !

Je n'ai jamais prétendu juſtifier les innombrables défauts de *la nouvelle Héloïſe*; je trouve que l'on l'a reçue trop favorablement, & dans les jugemens du public, j'ai bien moins à me plaindre de ſa rigueur qu'à me louer de ſon indulgence; mais vos griefs contre *Wolmar* me prouvent que j'ai mal rempli l'objet du livre, ou que vous ne l'avez pas bien ſaiſi. Cet objet étoit de rapprocher les partis oppoſés, par une eſtime réciproque; d'apprendre aux *Philoſophes*, qu'on peut croire en Dieu ſans être hypocrite, & aux *Croyans*, qu'on peut être incrédule ſans être un coquin. *Julie*, dévote, eſt une leçon pour les Philoſophes, & *Wolmar*, athée, en eſt une pour les intolérans. Voilà le vrai but du livre. C'eſt à vous de voir ſi je m'en ſuis écarté. Vous me reprochez de n'avoir pas fait changer de ſyſtême à *Wolmar*, ſur la fin du *Roman*; mais, mon cher Vernes, vous n'avez pas lu cette fin; car ſa converſion y eſt indiquée avec une clarté qui ne pouvoit ſouffrir un plus grand développement, ſans vouloir faire une capucinade.

Adieu, cher Vernes; je ſaiſis un intervalle de mieux pour vous écrire. Je vous prie d'informer de ce mieux ceux de vos amis qui penſent à moi, & entr'autres, Meſſieurs Moultou & Rouſtan, que j'embraſſe de tout mon cœur ainſi que vous.

LETTRE

A M. HUBER.

Montmorenci le 24 Décembre 1761.

J'ETOIS, Monſieur, dans un accès du plus cruel des maux du corps, quand je reçus votre lettre & vos Idylles; après avoir lu la lettre, j'ouvris machinalement le livre, comptant le refermer auſſi-tôt; mais je ne le refermai qu'après avoir tout lu, & je le mis à côté de moi pour le relire encore. Voilà l'exacte vérité. Je ſens que votre ami Geſsner eſt un homme ſelon mon cœur, d'où vous pouvez juger de ſon traducteur & de ſon ami par lequel ſeul il m'eſt connu. Je vous ſais en particulier un gré infini d'avoir oſé dépouiller notre langue de ce ſot & précieux jargon, qui ôte toute vérité aux images, & toute vie aux ſentimens. Ceux qui veulent embellir & parer la nature, ſont des gens ſans ame & ſans goût, qui n'ont jamais connu ſes beautés. Il y a ſix ans que je coule dans ma retraite, une vie aſſez ſemblable à celle de Ménalque & d'Amyntas, au bien près, que j'aime comme eux, mais que je ne ſais pas faire; & je puis vous proteſter, Monſieur, que j'ai plus vécu durant ces ſix ans, que je n'avois fait dans tout le cours de ma vie. Maintenant vous me faites deſirer de revoir encore un printems, pour faire avec vos charmans paſteurs de nouvelles promenades, pour partager avec eux ma ſolitude, & pour revoir avec eux des aſyles champêtres qui ne

ne font pas inférieurs à ceux que M. Gefsner & vous avez si bien décrits. Saluez-le de ma part, je vous supplie, & recevez aussi mes remerciemens & mes salutations.

Voulez-vous bien, Monsieur, quand vous écrirez à Zurich, faire dire mille choses pour moi à M. Usteri? J'ai reçu de sa part une lettre que je ne me lasse point de relire, & qui contient des relations d'un paysan plus sage, plus vertueux, plus sensé que tous les Philosophes de l'univers; je suis fâché qu'il ne me marque pas le nom de cet homme respectable. Je lui voulois répondre un peu au long, mais mon déplorable état m'en a empêché jusqu'ici.

QUATRE LETTRES
A MONSIEUR
LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES,

Contenant le vrai tableau de mon caractere & les vrais motifs de toute ma conduite.

PREMIERE LETTRE.

Montmorenci le 4 Janvier 1762.

J'AUROIS moins tardé, Monsieur, à vous remercier de la derniere lettre dont vous m'avez honoré, si j'avois mesuré ma diligence à répondre, sur le plaisir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai pensé qu'il fal-

loit donner quelques jours aux importunités de ces tems-ci, pour ne vous pas accabler des miennes. Quoique je ne me console point de ce qui vient de se passer, je suis très-content que vous en soyez instruit, puisque cela ne m'a point ôté votre estime; elle en sera plus à moi quand vous ne me croirez pas meilleur que je ne suis.

Les motifs auxquels vous attribuez les partis qu'on m'a vu prendre, depuis que je porte une espece de nom dans le monde, me font peut-être plus d'honneur que je n'en mérite; mais ils sont certainement plus près de la vérité, que ceux que me prêtent ces hommes de lettres, qui donnant tout à la réputation, jugent de mes sentimens par les leurs. J'ai un cœur trop sensible à d'autres attachemens, pour l'être si fort à l'opinion publique; j'aime trop mon plaisir & mon indépendance pour être esclave de la vanité, au point qu'ils le supposent. Celui pour qui la fortune & l'espoir de parvenir, ne balança jamais un rendez-vous ou un souper agréable, ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au desir de faire parler de lui; & il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, & qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connoître, soit assez fou pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope.

Mais, Monsieur, quoique je haïsse souverainement l'injustice & la méchanceté, cette passion n'est pas assez dominante pour me déterminer seule à fuir la société des hommes, si j'avois en les quittant quelque grand sacrifice à faire. Non, mon motif est moins noble, & plus près de moi. Je suis né avec un

amour naturel pour la ſolitude, qui n'a fait qu'augmenter à meſure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je raſſemble autour de moi, qu'avec ceux que je vois dans le monde; & la ſociété dont mon imagination fait les frais dans ma retraite, acheve de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me ſuppoſez malheureux & conſumé de mélancolie. Oh! Monſieur, combien vous vous trompez! C'eſt à Paris que je l'étois; c'eſt à Paris qu'une bile noire rongeoit mon cœur, & l'amertume de cette bile ne ſe fait que trop ſentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y ſuis reſté. Mais, Monſieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma ſolitude; ou je ſuis trompé, ou vous ſentirez dans ces derniers une certaine ſérénité d'ame qui ne ſe joue point, & ſur laquelle on peut porter un jugement certain de l'état intérieur de l'Auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver, vous a pu faire porter un jugement contraire: mais il eſt facile à voir que cette agitation n'a point ſon principe dans ma ſituation actuelle, mais dans une imagination déréglée, prête à s'effaroucher ſur tout & à porter tout à l'extrême. Des ſuccès continus m'ont rendu ſenſible à la gloire, & il n'y a point d'homme ayant quelque hauteur d'ame & quelque vertu, qui pût penſer ſans le plus mortel déſeſpoir, qu'après ſa mort on ſubſtitueroit ſous ſon nom à un ouvrage utile, un ouvrage pernicieux, capable de déshonorer ſa mémoire, & de faire beaucoup de mal. Il ſe peut qu'un tel bouleverſement ait accéléré le progrès de mes maux; mais, dans la ſuppoſition qu'un tel accès de folie m'eût pris à Paris, il n'eſt point ſûr que ma

propre volonté n'eût pas épargné le reste de l'ouvrage à la nature.

Long-tems je me suis abusé moi-même sur la cause de cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes; je l'attribuois au chagrin de n'avoir pas l'esprit assez présent, pour montrer dans la conversation le peu que j'en ai, & par contre-coup à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyois mériter. Mais quand, après avoir barbouillé du papier, j'étois bien sûr, même en disant des sottises, de n'être pas pris pour un sot; quand je me suis vu recherché de tout le monde, & honoré de beaucoup plus de considération que ma plus ridicule vanité n'en eût osé prétendre; & que malgré cela, j'ai senti ce même dégoût plus augmenté que diminué, j'ai conclu qu'il venoit d'une autre cause, & que ces especes de jouissances n'étoient point celles qu'il me falloit.

Quelle est donc enfin cette cause? Elle n'est autre que cet indomptable esprit de liberté, que rien n'a pu vaincre, & devant lequel les honneurs, la fortune, & la réputation même ne me sont rien. Il est certain que cet esprit de liberté me vient moins d'orgueil que de paresse; mais cette paresse est incroyable; tout l'effarouche; les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chere, parce qu'il n'y a plus de devoirs pour elle; on suit son cœur, & tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté

des bienfaits. Car tout bienfait exige reconnoiſſance; & je me ſens le cœur ingrat, par cela ſeul que la reconnoiſſance eſt un devoir. En un mot l'eſpece de bonheur qu'il me faut, n'eſt pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux pas. La vie active n'a rien qui me tente; je conſentirois cent fois plutôt à ne jamais rien faire, qu'à faire quelque choſe malgré moi; & j'ai cent fois penſé, que je n'aurois pas vécu trop malheureux à la Baſtille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à reſter là.

J'ai cependant fait dans ma jeuneſſe, quelques efforts pour parvenir. Mais ces efforts n'ont jamais eu pour but que la retraite, & le repos dans ma vieilleſſe; & comme ils n'ont été que par ſecouſſe, comme ceux d'un pareſſeux, ils n'ont jamais eu le moindre ſuccès. Quand les maux ſont venus, ils m'ont fourni un beau prétexte pour me livrer à ma paſſion dominante. Trouvant que c'étoit une folie de me tourmenter pour un âge auquel je ne parviendrois pas, j'ai tout planté là, & je me ſuis dépêché de jouir. Voilà, Monſieur, je vous le jure, la véritable cauſe de cette retraite, à laquelle nos gens de Lettres ont été chercher des motifs d'oſtentation, qui ſuppoſent une conſtance, ou plutôt une obſtination à tenir à ce qui me coûte, directement contraire à mon caractere naturel.

Vous me direz, Monſieur, que cette indolence ſuppoſée s'accorde mal avec les écrits que j'ai compoſés depuis dix ans, & avec ce deſir de gloire qui a dû m'exciter à les publier. Voilà une objection à réſoudre, qui m'oblige à prolonger ma lettre, & qui par conſéquent me force à la finir. J'y reviendrai, Monſieur, ſi mon ton familier ne vous déplaît pas; car

dans l'épanchement de mon cœur je n'en saurois prendre un autre; je me peindrai sans fard & sans modestie; je me montrerai à vous tel que je me vois, & tel que je suis; car passant ma vie avec moi, je dois me connoître, & je vois par la maniere dont ceux qui pensent me connoître, interprétent mes actions & ma conduite, qu'ils n'y connoissent rien. Personne au monde ne me connoît que moi seul. Vous en jugerez quand j'aurai tout dit.

Ne me renvoyez point mes lettres, Monsieur, je vous supplie; brûlez-les, parce qu'elles ne valent pas la peine d'être gardées, mais non pas par égard pour moi. Ne songez pas non plus, de grace, à retirer celles qui sont entre les mains de Duchêne. S'il falloit effacer dans le monde les traces de toutes mes folies, il y auroit trop de lettres à retirer, & je ne remuerois pas le bout du doigt pour cela. A charge & à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je suis. Je connois mes grands défauts, & je sens vivement tous mes vices, Avec tout cela je mourrai plein d'espoir dans le Dieu suprême, & très-persuadé que de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi.

SECONDE LETTRE.

Montmorenci le 12 Janvier 1762.

JE continue, Monsieur, à vous rendre compte de moi, puisque j'ai commencé; car ce qui peut m'être le plus défavorable, est d'être connu à demi; & puisque mes fautes ne m'ont

point ôté votre eſtime, je ne préſume pas que ma franchiſe me la doive ôter.

Une ame pareſſeuſe qui s'effraye de tout ſoin, un tempérament ardent, bilieux, facile à s'affecter, & ſenſible à l'excès à tout ce qui l'affecte, ſemblent ne pouvoir s'allier dans le même caractere; & ces deux contraires compoſent pourtant le fond du mien. Quoique je ne puiſſe réſoudre cette oppoſition par des principes, elle exiſte pourtant; je la ſens, rien n'eſt plus certain, & j'en puis du moins donner par les faits, une eſpece d'hiſtorique qui peut ſervir à la concevoir. J'ai eu plus d'activité dans l'enfance, mais jamais comme un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne heure jetté dans la lecture. A ſix ans, Plutarque me tomba ſous la main; à huit, je le ſavois par cœur; j'avois lu tous les romans; ils m'avoient fait verſer des ſeaux de larmes, avant l'âge où le cœur prend intérêt aux romans. De-là ſe forma dans le mien ce goût héroïque & romaneſque qui n'a fait qu'augmenter juſqu'à préſent, & qui acheva de me dégoûter de tout, hors de ce qui reſſembloit à mes folies. Dans ma jeuneſſe, que je croyois trouver dans le monde les mêmes gens que j'avois connus dans mes livres, je me livrois ſans réſerve à quiconque ſavoit m'en impoſer par un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe. J'étois actif parce que j'étois fou; à meſure que j'étois détrompé, je changeois de goûts, d'attachemens, de projets; & dans tous ces changemens je perdois toujours ma peine & mon tems, parce que je cherchois toujours ce qui n'étoit point. En devenant plus expérimenté, j'ai perdu peu-à-peu l'eſpoir de le trouver, & par-conſéquent le zele de le chercher.

Aigri par les injuſtices que j'avois éprouvées, par celles dont j'avois été le témoin, ſouvent affligé du déſordre où l'exemple & la force des choſes m'avoient entraîné moi-même, j'ai pris en mépris mon ſiecle & mes contemporains, & ſentant que je ne trouverois point au milieu d'eux une ſituation qui pût contenter mon cœur, je l'ai peu-à-peu détaché de la ſociété des hommes, & je m'en ſuis fait une autre dans mon imagination, laquelle m'a d'autant plus charmé que je la pouvois cultiver ſans peine, ſans riſque, & la trouver toujours ſûre, & telle qu'il me la falloit.

Après avoir paſſé quarante ans de ma vie ainſi mécontent de moi-même & des autres, je cherchois inutilement à rompre les liens qui me tenoient attaché à cette ſociété que j'eſtimois ſi peu, & qui m'enchaînoient aux occupations le moins de mon goût, par des beſoins que j'eſtimois ceux de la nature, & qui n'étoient que ceux de l'opinion: tout-à-coup un heureux haſard vint m'éclairer ſur ce que j'avois à faire pour moi-même, & à penſer de mes ſemblables, ſur leſquels mon cœur étoit ſans ceſſe en contradiction avec mon eſprit, & que je me ſentois encore porté à aimer avec tant de raiſons de les haïr. Je voudrois, Monſieur, vous pouvoir peindre ce moment qui a fait dans ma vie une ſi ſinguliere époque, & qui me ſera toujours préſent quand je vivrois éternellement.

J'allois voir Diderot alors priſonnier à Vincennes; j'avois dans ma poche un mercure de France que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe ſur la queſtion de l'Académie de Dijon qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque choſe a reſſemblé à une inſpiration ſubite, c'eſt

le

le mouvement qui se fit en moi à cette lecture ; tout-à-coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumieres ; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force, & une confusion qui me jetta dans un trouble inexprimable ; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, souleve ma poitrine ; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, & j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'apperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandois. Oh, Monsieur, si j'avois jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu & senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurois fait voir toutes les contradictions du systême social ; avec quelle force j'aurois exposé tous les abus de nos institutions ; avec quelle simplicité j'aurois démontré que l'homme est bon naturellement, & que c'est par ces institutions seules, que les hommes deviennent méchans. Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités, qui dans un quart-d'heure m'illuminerent sous cet arbre, a été bien foiblement épars dans les trois principaux de mes écrits, savoir ce premier discours, celui sur l'inégalité, & le traité de l'éducation, lesquels trois ouvrages sont inséparables, & forment ensemble un même tout. Tout le reste a été perdu, & il n'y eut d'écrit sur le lieu même, que la Prosopopée de Fabricius. Voilà comment lorsque j'y pensois le moins, je devins auteur presque malgré moi. Il est aisé de concevoir comment l'attrait d'un premier succès, & les critiques des barbouilleurs, me jetterent tout de bon dans la carriere. Avois-je quelque vrai talent pour

écrire ? je ne ſais. Une vive perſuaſion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, & j'ai toujours écrit lâchement & mal quand je n'ai pas été fortement perſuadé. Ainſi c'eſt peut-être un retour caché d'amour-propre, qui m'a fait choiſir & mériter ma deviſe, & m'a ſi paſſionnément attaché à la vérité, ou à tout ce que j'ai pris pour elle. Si je n'avois écrit que pour écrire, je ſuis convaincu qu'on ne m'auroit jamais lu.

Après avoir découvert, ou cru découvrir dans les fauſſes opinions des hommes, la ſource de leurs miſeres & de leur méchanceté, je ſentis qu'il n'y avoit que ces mêmes opinions qui m'euſſent rendu malheureux moi-même, & que mes maux & mes vices me venoient bien plus de ma ſituation que de moi-même. Dans le même tems, une maladie dont j'avois dès l'enfance ſenti les premieres atteintes, s'étant déclarée abſolument incurable, malgré toutes les promeſſes des faux guériſſeurs dont je n'ai pas été long-tems la dupe, je jugeai que ſi je voulois être conſéquent, & ſecouer une fois de deſſus mes épaules le peſant joug de l'opinion, je n'avois pas un moment à perdre. Je pris bruſquement mon parti avec aſſez de courage, & je l'ai aſſez bien ſoutenu juſqu'ici avec une fermeté dont moi ſeul peux ſentir le prix, parce qu'il n'y a que moi ſeul qui ſache quels obſtacles j'ai eus, & j'ai encore tous les jours à combattre pour me maintenir ſans ceſſe contre le courant. Je ſens pourtant bien que depuis dix ans j'ai un peu dérivé, mais ſi j'eſtimois ſeulement en avoir encore quatre à vivre, on me verroit donner une deuxieme ſecouſſe, & remonter tout au moins à mon premier niveau, pour n'en plus gueres redeſcendre; car toutes les grandes épreuves ſont fai-

tes, & il eſt déſormais démontré pour moi, par l'expérience, que l'état où je me ſuis mis eſt le ſeul où l'homme puiſſe vivre bon & heureux, puiſqu'il eſt le plus indépendant de tous, & le ſeul où on ne ſe trouve jamais pour ſon propre avantage, dans la néceſſité de nuire à autrui.

J'avoue que le nom que m'ont fait mes écrits, a beaucoup facilité l'exécution du parti que j'ai pris. Il faut être cru bon Auteur, pour ſe faire impunément mauvais copiſte, & ne pas manquer de travail pour cela. Sans ce premier titre, on m'eût pu trop prendre au mot ſur l'autre, & peut-être cela m'auroit-il mortifié; car je brave aiſément le ridicule, mais je ne ſupporterois pas ſi bien le mépris. Mais ſi quelque réputation me donne à cet égard un peu d'avantage, il eſt bien compenſé par tous les inconvéniens attachés à cette même réputation, quand on n'en veut point être eſclave, & qu'on veut vivre iſolé & indépendant. Ce ſont ces inconvéniens en partie qui m'ont chaſſé de Paris, & qui me pourſuivant encore dans mon aſyle, me chaſſeroient très-certainement plus loin, pour peu que ma ſanté vînt à ſe raffermir. Un autre de mes fléaux dans cette grande ville, étoit ces foules de prétendus amis qui s'étoient emparés de moi, & qui jugeant de mon cœur par les leurs, vouloient abſolument me rendre heureux à leur mode, & non pas à la mienne. Au déſeſpoir de ma retraite, ils m'y ont pourſuivi pour m'en tirer. Je n'ai pu m'y maintenir ſans tout rompre. Je ne ſuis vraiment libre que depuis ce tems-là.

Libre! non, je ne le ſuis point encore; mes derniers écrits ne ſont point encore imprimés; & vu le déplorable état de ma pauvre machine, je n'eſpere plus ſurvivre à l'impreſſion du re-

cueil de tous : mais si contre mon attente, je puis aller jusques-là & prendre une fois congé du public, croyez, Monsieur, qu'alors je serai libre, ou que jamais homme ne l'aura été. *O utinam* ! O jour trois fois heureux! Non, il ne me sera pas donné de le voir.

Je n'ai pas tout dit, Monsieur, & vous aurez peut-être encore au moins une lettre à essuyer. Heureusement rien ne vous oblige de les lire, & peut-être y seriez-vous bien embarrassé. Mais pardonnez, de grace; pour recopier ces longs fatras, il faudroit les refaire, & en vérité je n'en ai pas le courage. J'ai surement bien du plaisir à vous écrire, mais je n'en ai pas moins à me reposer, & mon état ne me permet pas d'écrire long-tems de suite.

TROISIEME LETTRE.

Montmorenci le 26 Janvier 1762.

APRÈS vous avoir exposé, Monsieur, les vrais motifs de ma conduite, je voudrois vous parler de mon état moral dans ma retraite; mais je sens qu'il est bien tard, mon ame aliénée d'elle-même est toute à mon corps. Le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, & jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout-à-coup. C'est de mon bonheur que je voudrois vous parler, & l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque

j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être : je n'ai point été chercher ma félicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, & l'y ai trouvée. Spartien dit que Similis, courtisan de Trajan, ayant sans aucun mécontentement personnel, quitté la Cour & tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : *j'ai demeuré soixante & seize ans sur la terre, & j'en ai vécu sept.* Voilà ce que je puis dire, à quelque égard, quoique mon sacrifice ait été moindre : je n'ai commencé de vivre que le 9 Avril 1756.

Je ne saurois vous dire, Monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, & c'est encore ce qui m'afflige. O que le sort dont j'ai joui, n'est-il connu de tout l'univers ! chacun voudroit s'en faire un semblable ; la paix régneroit sur la terre ; les hommes ne songeroient plus à se nuire, & il n'y auroit plus de méchans quand nul n'auroit intérêt à l'être. Mais de quoi jouissois-je enfin quand j'étois seul ? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, & d'imaginable le monde intellectuel : je rassemblois autour de moi tout ce qui pouvoit flatter mon cœur ; mes desirs étoient la mesure de mes plaisirs. Non, jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices, & j'ai cent fois plus joui de mes chimeres qu'ils ne font des réalités.

Quand mes douleurs me font tristement mesurer la longueur des nuits, & que l'agitation de la fievre m'empêche de goûter un seul instant de sommeil, souvent je me distrais de mon état

préſent en ſongeant aux divers événemens de ma vie ; & les repentirs, les doux ſouvenirs, les regrets, l'attendriſſement ſe partagent le ſoin de me faire oublier quelques momens mes ſouffrances. Quels tems croiriez-vous, Monſieur, que je me rappelle le plus ſouvent & le plus volontiers dans mes rêves ? Ce ne ſont point les plaiſirs de ma jeuneſſe, ils furent trop rares, trop mêlés d'amertumes, & ſont déjà trop loin de moi. Ce ſont ceux de ma retraite, ce ſont mes promenades ſolitaires, ce ſont ces jours rapides mais délicieux que j'ai paſſés tous entiers avec moi ſeul, avec ma bonne & ſimple gouvernante, avec mon chien bien aimé, ma vieille chatte, avec les oiſeaux de la campagne & les biches de la forêt ; avec la nature entiere & ſon inconcevable Auteur. En me levant avant le ſoleil pour aller voir, contempler ſon lever dans mon jardin ; quand je voyois commencer une belle journée, mon premier ſouhait étoit que ni lettres, ni viſites n'en vinſſent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers ſoins que je rempliſſois tous avec plaiſir, parce que je pouvois les remettre à un autre tems, je me hâtois de dîner pour échapper aux importuns, & me ménager un plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardens, je partois par le grand ſoleil avec le fidelle achate, preſſant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi, avant que j'euſſe pu m'eſquiver ; mais quand une fois, j'avois pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel pétillement de joie je commençois à reſpirer en me ſentant ſauve, en me diſant, me voilà maître de moi pour le reſte de ce jour ! J'allois alors d'un pas plus tranquille cher-

cher quelque lieu ſauvage dans la forêt, quelque lieu déſert où rien ne montrant la main des hommes, n'annonçât la ſervitude & la domination, quelque aſyle où je puſſe croire avoir pénétré le premier, & où nul tiers importun ne vînt s'interpoſer entre la nature & moi. C'étoit là qu'elle ſembloit déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts, & la pourpre des bruyeres frappoient mes yeux d'un luxe qui touchoit mon cœur; la majeſté des arbres qui me couvroient de leur ombre, la délicateſſe des arbuſtes qui m'environnoient, l'étonnante variété des herbes & des fleurs que je foulois ſous mes pieds, tenoient mon eſprit dans une alternative continuelle d'obſervation & d'admiration : le concours de tant d'objets intéreſſans qui ſe diſputoient mon attention, m'attirant ſans ceſſe de l'un à l'autre, favoriſoit mon humeur rêveuſe & pareſſeuſe, & me faiſoit ſouvent redire en moi-même; non, Salomon dans toute ſa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux.

Mon imagination ne laiſſoit pas long-tems déſerte la terre ainſi parée. Je la peuplois bientôt d'êtres ſelon mon cœur, & chaſſant bien loin l'opinion, les préjugés, toutes les paſſions factices, je tranſportois dans les aſyles de la nature, des hommes dignes de les habiter. Je m'en formois une ſociété charmante dont je ne me ſentois pas indigne, je me faiſois un ſiecle d'or à ma fantaiſie, & rempliſſant ces beaux jours de toutes les ſcenes de ma vie, qui m'avoient laiſſé de doux ſouvenirs, & de toutes celles que mon cœur pouvoit deſirer encore, je m'attendriſſois juſqu'aux larmes ſur les vrais plaiſirs de l'humanité, plaiſirs ſi délicieux, ſi purs, & qui ſont

déformais si loin des hommes. O si dans ces momens quelque idée de Paris, de mon siecle, & de ma petite gloriole d'Auteur, venoit troubler mes rêveries, avec quel dédain je la chassois à l'instant pour me livrer sans distraction, aux sentimens exquis dont mon ame étoit pleine! Cependant au milieu de tout cela, je l'avoue, le néant de mes chimeres venoit quelquefois la contrister tout-à-coup. Quand tous mes rêves se seroient tournés en réalités, ils ne m'auroient pas suffi; j'aurois imaginé, rêvé, desiré encore. Je trouvois en moi un vide inexplicable que rien n'auroit pu remplir; un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je n'avois pas d'idée, & dont pourtant je sentois le besoin. Hé bien, Monsieur, cela même étoit jouissance, puisque j'en étois pénétré d'un sentiment très-vif & d'une tristesse attirante, que je n'aurois pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre, j'élevois mes idées à tous les êtres de la nature, au systême universel des choses, à l'Être incompréhensible qui embrasse tout. Alors l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensois pas, je ne raisonnois pas, je ne philosophois pas; je me sentois avec une sorte de volupté accablé du poids de cet univers, je me livrois avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimois à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvoit trop à l'étroit, j'étouffois dans l'univers, j'aurois voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que si j'eusse dévoilé tous les mysteres de la nature, je me serois senti dans une situation moins délicieuse, que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livroit sans retenue, &

qui

qui dans l'agitation de mes transports, me faisoit écrier quelquefois, ô grand Être! ô grand Être! sans pouvoir dire, ni penser rien de plus.

Ainsi s'écouloient dans un délire continuel, les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées; & quand le coucher du soleil me faisoit songer à la retraite, étonné de la rapidité du tems, je croyois n'avoir pas assez mis à profit ma journée, je pensois en pouvoir jouir davantage encore, & pour réparer le tems perdu, je me disois; je reviendrai demain.

Je revenois à petit pas, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content; je me reposois agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, sans imaginer, sans rien faire autre chose, que sentir le calme & le bonheur de ma situation. Je trouvois mon couvert mis sur ma terrasse. Je soupois de grand appétit dans mon petit domestique, nulle image de servitude & de dépendance ne troubloit la bienveillance qui nous unissoit tous. Mon chien lui-même étoit mon ami, non mon esclave, nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi; ma gaîté durant toute la soirée témoignoit que j'avois vécu seul tout le jour; j'étois bien différent quand j'avois vu de la compagnie, j'étois rarement content des autres, & jamais de moi. Le soir j'étois grondeur & taciturne: cette remarque est de ma gouvernante, & depuis qu'elle me l'a dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette, je trou-

vois dans mon lit un repos de corps & d'ame, cent fois plus doux que le ſommeil même.

Ce ſont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie, bonheur ſans amertume, ſans ennuis, ſans regrets, & auquel j'aurois borné volontiers tout celui de mon exiſtence. Oui, Monſieur, que de pareils jours rempliſſent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, & n'imagine pas que je ſois beaucoup moins heureux dans ces raviſſantes contemplations, que les intelligences céleſtes. Mais un corps qui ſouffre, ôte à l'eſprit ſa liberté; déſormais je ne ſuis plus ſeul, j'ai un hôte qui m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi, & l'eſſai que j'ai fait de ces douces jouiſſances, ne ſert plus qu'à me faire attendre avec moins d'effroi, le moment de les goûter ſans diſtraction.

Mais me voici déjà à la fin de ma ſeconde feuille. Il m'en faudroit pourtant encore une. Encore une lettre donc, & puis plus. Pardon, Monſieur, quoique j'aime trop à parler de moi, je n'aime pas à en parler avec tout le monde, c'eſt ce qui me fait abuſer de l'occaſion quand je l'ai, & qu'elle me plaît. Voilà mon tort & mon excuſe. Je vous prie de la prendre en gré.

QUATRIEME LETTRE.

28 Janvier 1762.

JE vous ai montré, Monſieur, dans le ſecret de mon cœur, les vrais motifs de ma retraite & de toute ma conduite; motifs bien moins nobles ſans doute que vous ne les avez ſuppoſés,

mais tels pourtant qu'ils me rendent content de moi-même, & m'inſpirent la fierté d'ame d'un homme qui ſe ſent bien ordonné, & qui ayant eu le courage de faire ce qu'il falloit pour l'être, croit pouvoir s'en imputer le mérite. Il dépendoit de moi, non de me faire un autre tempérament, ni un autre caractere, mais de tirer parti du mien, pour me rendre bon à moi-même, & nullement méchant aux autres. C'eſt beaucoup que cela, Monſieur, & peu d'hommes en peuvent dire autant. Auſſi je ne vous déguiſerai point que, malgré le ſentiment de mes vices; j'ai pour moi une haute eſtime.

Vos gens de Lettres ont beau crier qu'un homme ſeul eſt inutile à tout le monde, & ne remplit pas ſes devoirs dans la ſociété. J'eſtime moi, les payſans de Montmorenci des membres plus utiles de la ſociété, que tous ces tas de déſœuvrés payés de la graiſſe du peuple, pour aller ſix fois la ſemaine bavarder dans une Académie; & je ſuis plus content de pouvoir dans l'occaſion, faire quelque plaiſir à mes pauvres voiſins, que d'aider à parvenir à ces foules de petits intrigans, dont Paris eſt plein, qui tous aſpirent à l'honneur d'être des fripons en place, & que pour le bien public, ainſi que pour le leur, on devroit tous renvoyer labourer la terre dans leurs provinces. C'eſt quelque choſe que de donner aux hommes l'exemple de la vie qu'ils devroient tous mener. C'eſt quelque choſe quand on n'a plus ni force, ni ſanté pour travailler de ſes bras, d'oſer de ſa retraite, faire entendre la voix de la vérité. C'eſt quelque choſe d'avertir les hommes de la folie des opinions qui les rendent miſérables. C'eſt quelque choſe d'avoir pu contribuer à empêcher, ou différer au moins dans

ma patrie, l'établissement pernicieux que pour faire sa cour à Voltaire à nos dépens, d'Alembert vouloit qu'on fît parmi nous. Si j'eusse vécu dans Geneve, je n'aurois pu, ni publier l'Epître dédicatoire du discours sur l'inégalité, ni parler même de l'établissement de la comédie, du ton que je l'ai fait. Je serois beaucoup plus inutile à mes Compatriotes, vivant au milieu d'eux, que je ne puis l'être dans l'occasion de ma retraite. Qu'importe en quel lieu j'habite, si j'agis où je dois agir? D'ailleurs, les habitans de Montmorenci sont-ils moins hommes que les Parisiens, & quand je puis en dissuader quelqu'un d'envoyer son enfant se corrompre à la ville, fais-je moins de bien que si je pouvois de la ville le renvoyer au foyer paternel? Mon indigence seule ne m'empêcheroit-elle pas d'être inutile de la maniere que tous ces beaux parleurs l'entendent; & puisque je ne mange du pain qu'autant que j'en gagne, ne suis-je pas forcé de travailler pour ma subsistance, & de payer à la société tout le besoin que je puis avoir d'elle? Il est vrai que je me suis refusé aux occupations qui ne m'étoient pas propres; ne me sentant point le talent qui pouvoit me faire mériter le bien que vous m'avez voulu faire, l'accepter eût été le voler à quelque homme de lettres aussi indigent que moi, & plus capable de ce travail-là; en me l'offrant vous supposiez que j'étois en état de faire un extrait, que je pouvois m'occuper de matieres qui m'étoient indifférentes, & cela n'étant pas, je vous aurois trompé, je me serois rendu indigne de vos bontés, en me conduisant autrement que je n'ai fait; on n'est jamais excusable de faire mal ce qu'on fait volontairement: je serois maintenant mécontent de moi, & vous aussi;

& je ne goûterois pas le plaisir que je prends à vous écrire. Enfin tant que mes forces me l'ont permis, en travaillant pour moi, j'ai fait selon ma portée tout ce que j'ai pu pour la société ; si j'ai peu fait pour elle, j'en ai encore moins exigé, & je me crois si bien quitte avec elle dans l'état où je suis, que si je pouvois désormais me reposer tout-à-fait, & vivre pour moi seul, je le ferois sans scrupule. J'écarterai du moins de moi de toutes mes forces, l'importunité du bruit public. Quand je vivrois encore cent ans, je n'écrirois pas une ligne pour la presse, & ne croirois vraiment recommencer à vivre, que quand je serois tout-à-fait oublié.

J'avouepourtant qu'il a tenu à peu, que je ne me sois trouvé rengagé dans le monde, & que je n'aye abandonné ma solitude, non par dégoût pour elle, mais par un goût non moins vif que j'ai failli lui préférer. Il faudroit, Monsieur, que vous connussiez l'état de délaissement & d'abandon de tous mes amis où je me trouvois, & la profonde douleur dont mon ame en étoit affectée, lorsque Monsieur & Madame de Luxembourg desirerent de me connoître, pour juger de l'impression que firent sur mon cœur affligé leurs avances & leurs caresses. J'étois mourant ; sans eux je serois infailliblement mort de tristesse ; ils m'ont rendu la vie, il est bien juste que je l'employe à les aimer.

J'ai un cœur très-aimant, mais qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux ; je les aime tous, & c'est parce que je les aime, que je hais l'injustice ; c'est parce que je les aime, que je les fuis ; je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas ;

cet intérêt pour l'espece suffit pour nourrir mon cœur; je n'ai pas besoin d'amis particuliers, mais quand j'en ai, j'ai grand besoin de ne les pas perdre; car quand ils se détachent, ils me déchirent, en cela d'autant plus coupables, que je ne leur demande que de l'amitié, & que pourvu qu'ils m'aiment, & que je le sache, je n'ai pas même besoin de les voir. Mais ils ont toujours voulu mettre à la place du sentiment, des soins & des services que le public voyoit, & dont je n'avois que faire; quand je les aimois, ils ont voulu paroître m'aimer. Pour moi qui dédaigne en tout les apparences, je ne m'en suis pas contenté, & ne trouvant que cela, je me le suis tenu pour dit. Ils n'ont pas précisément cessé de m'aimer, j'ai seulement découvert qu'ils ne m'aimoient pas.

Pour la premiere fois de ma vie, je me trouvai donc tout-à-coup le cœur seul, & cela, seul aussi dans ma retraite, & presque aussi malade que je le suis aujourd'hui. C'est dans ces circonstances que commença ce nouvel attachement, qui m'a si bien dédommagé de tous les autres, & dont rien ne me dédommagera; car il durera, j'espere, autant que ma vie, & quoiqu'il arrive, il sera le dernier. Je ne puis vous dissimuler, Monsieur, que j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres; j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à vous l'avouer, à vous né d'un sang illustre, fils du Chancelier de France, & premier Président d'une Cour souveraine; oui, Monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connoître, & à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé. Je hais les Grands, je hais leur état, leur dureté, leurs pré-

jugés, leur petitesse & tous leurs vices, & je les haïrois bien davantage si je les méprisois moins. C'est avec ce sentiment que j'ai été comme entraîné au château de Montmorenci; j'en ai vu les maîtres, ils m'ont aimé, & moi, Monsieur, je les ai aimés, & les aimerai tant que je vivrai de toutes les forces de mon ame: je donnerois pour eux, je ne dis pas ma vie, le don seroit foible dans l'état où je suis, je ne dis pas ma réputation parmi mes contemporains dont je ne me soucie gueres; mais la seule gloire qui ait jamais touché mon cœur, l'honneur que j'attends de la postérité, & qu'elle me rendra parce qu'il m'est dû, & que la postérité est toujours juste. Mon cœur qui ne sait point s'attacher à demi, s'est donné à eux sans réserve, & je ne m'en repens pas, je m'en repentirois même inutilement, car il ne seroit plus tems de m'en dédire. Dans la chaleur de l'enthousiasme qu'ils m'ont inspiré, j'ai cent fois été sur le point de leur demander un asyle dans leur maison pour y passer le reste de mes jours auprès d'eux, & ils me l'auroient accordé avec joie, si même, à la maniere dont ils s'y sont pris, je ne dois pas me regarder comme ayant été prévenu par leurs offres. Ce projet est certainement un de ceux que j'ai médité le plus long-tems, & avec le plus de complaisance. Cependant il a fallu sentir à la fin malgré moi, qu'il n'étoit pas bon. Je ne pensois qu'à l'attachement des personnes sans songer aux intermédiaires qui nous auroient tenus éloignés, & il y en avoit de tant de sortes, sur-tout dans l'incommodité attachée à mes maux, qu'un tel projet n'est excusable, que par le sentiment qui l'avoit inspiré. D'ailleurs, la maniere de vivre qu'il auroit fallu prendre, choque trop direc-

tement tous mes goûts, toutes mes habitudes, je n'y aurois pas pu résister seulement trois mois. Enfin nous aurions eu beau nous rapprocher d'habitation, la distance restant toujours la même entre les états, cette intimité délicieuse qui fait le plus grand charme d'une étroite société, eût toujours manqué à la nôtre; je n'aurois été ni l'ami, ni le domestique de Monsieur le Maréchal de Luxembourg; j'aurois été son hôte; en me sentant hors de chez moi, j'aurois soupiré souvent après mon ancien asyle, & il vaut cent fois mieux être éloigné des personnes qu'on aime, & desirer d'être auprès d'elles, que de s'exposer à faire un souhait opposé. Quelques degrés plus rapprochés eussent peut-être fait révolution dans ma vie. J'ai cent fois supposé dans mes rêves Monsieur de Luxembourg point Duc, point Maréchal de France, mais bon Gentilhomme de campagne, habitant quelque vieux château, & J. J. Rousseau point Auteur, point faiseur de livres, mais ayant un esprit médiocre & un peu d'acquis, se présentant au Seigneur châtelain & à la Dame, leur agréant, trouvant auprès d'eux le bonheur de sa vie, & contribuant au leur; si pour rendre le rêve plus agréable, vous me permettiez de pousser d'un coup d'épaule le château de Malesherbes à demi-lieue de-là, il me semble, Monsieur, qu'en rêvant de cette maniere je n'aurois de long-tems envie de m'éveiller.

Mais c'en est fait; il ne me reste plus qu'à terminer le long rêve; car les autres sont désormais tous hors de saison; & c'est beaucoup, si je puis me promettre encore quelques-unes des heures délicieuses que j'ai passées au château de Montmorenci. Quoi qu'il en soit me voilà tel que je me sens affecté, jugez-moi

jugez-moi sur tout ce fatras si j'en vaux la peine, car je n'y saurois mettre plus d'ordre, & je n'ai pas le courage de recommencer; si ce tableau trop véridique m'ôte votre bienveillance, j'aurai cessé d'usurper ce qui ne m'appartenoit pas; mais si je la conserve, elle m'en deviendra plus chere, comme étant plus à moi.

LETTRE

A Messieurs de la Société Economique de Berne.

Montmorenci le 29 Avril 1762.

VOUS êtes moins inconnus, Messieurs, que vous ne pensez, & il faut que votre Société ne manque pas de célébrité dans le monde, puisque le bruit en est parvenu dans cet asyle à un homme qui n'a plus aucun commerce avec les gens de Lettres. Vous vous montrez par un côté si intéressant que votre projet ne peut manquer d'exciter le public, & sur-tout les honnêtes gens à vouloir vous connoître, & pourquoi voulez-vous dérober aux hommes le spectacle si touchant & si rare dans notre siecle, de vrais citoyens aimant leurs freres & leurs semblables, & s'occupant sincérement du bonheur de la patrie & du genre-humain?

Quelque beau, cependant, que soit votre plan, & quelques talens que vous ayez pour l'exécuter, ne vous flattez pas d'un succès qui réponde entiérement à vos vues. Les préjugés qui ne tiennent qu'à l'erreur se peuvent détruire, mais ceux qui

ſont fondés ſur nos vices ne tomberont qu'avec eux; vous voulez commencer par apprendre aux hommes la vérité pour les rendre ſages, & tout au contraire, il faudroit d'abord les rendre ſages pour leur faire aimer la vérité. La vérité n'a preſque jamais rien fait dans le monde, parce que les hommes ſe conduiſent toujours plus par leurs paſſions que par leurs lumieres, & qu'ils font le mal approuvant le bien. Le ſiecle où nous vivons eſt des plus éclairés, même en morale; eſt-il des meilleurs? Les livres ne ſont bons à rien, j'en dis autant des académies & des ſociétés littéraires; on ne donne jamais à ce qui en ſort d'utile, qu'une approbation ſtérile; ſans cela la nation qui a produit les Fenelons, les Monteſquieux, les Mirabeaux, ne ſeroit-elle pas la mieux conduite & la plus heureuſe de la terre? En vaut-elle mieux depuis les écrits de ces grands hommes, & un ſeul abus a-t-il été redreſſé ſur leurs maximes? Ne vous flattez pas de faire plus qu'ils n'ont fait. Non, Meſſieurs, vous pourrez inſtruire les peuples, mais vous ne les rendrez ni meilleurs ni plus heureux. C'eſt une des choſes qui m'ont le plus découragé, durant ma courte carriere littéraire, de ſentir que, même me ſuppoſant tous les talens dont j'avois beſoin, j'attaquerois ſans fruit des erreurs funeſtes, & que quand je les pourrois vaincre les choſes n'en iroient pas mieux. J'ai quelquefois charmé mes maux en ſatisfaiſant mon cœur, mais ſans m'en impoſer ſur l'effet de mes ſoins. Pluſieurs m'ont lu, quelques-uns m'ont approuvé même, & comme je l'avois prévu, tous ſont reſtés ce qu'ils étoient auparavant. Meſſieurs, vous direz mieux & davantage, mais vous n'aurez pas un meilleur ſuccès, & au lieu du bien

public que vous cherchez, vous ne trouverez que la gloire que vous ſemblez craindre.

Quoi qu'il en ſoit, je ne puis qu'être ſenſible à l'honneur que vous me faites de m'aſſocier en quelque ſorte, par votre correſpondance, à de ſi nobles travaux. Mais en me la propoſant, vous ignoriez ſans doute, que vous vous adreſſiez à un pauvre malade qui, après avoir eſſayé dix ans du triſte métier d'auteur, pour lequel il n'étoit point fait, y renonce dans la joie de ſon cœur, & après avoir eu l'honneur d'entrer en lice avec reſpect, mais en homme libre, contre une tête couronnée, oſe dire en quittant la plume, pour ne la jamais reprendre:

Victor ceſtus artemque repono.

Mais ſans aſpirer aux prix donnés par votre munificence, j'en trouverai toujours un très-grand dans l'honneur de votre eſtime, & ſi vous me jugez digne de votre correſpondance, je ne refuſe point de l'entretenir, autant que mon état, ma retraite, & mes lumieres pourront le permettre; & pour commencer par ce que vous exigez de moi, je vous dirai que votre plan, quoique très-bien fait, me paroît généraliſer un peu trop les idées, & tourner trop vers la métaphyſique, des recherches qui deviendroient plus utiles, ſelon vos vues, ſi elles avoient des applications pratiques, locales & particulieres. Quant à vos queſtions, elles ſont très-belles, la troiſieme (*) ſur-tout me plaît beaucoup; c'eſt celle qui me tenteroit ſi j'avois à écrire. Vos vues en la propoſant ſont aſſez claires, & il faudra que celui qui la traitera, ſoit bien maladroit s'il ne les remplit pas. Dans la premiere où vous deman-

(*) Quel peuple a jamais été le plus heureux?

dez *quels ſont les moyens de tirer un peuple de la corruption ?* Outre que ce mot de *corruption* me paroît un peu vague, & rendre la queſtion preſque indéterminée, il faudroit commencer, peut-être, par demander s'il eſt de tels moyens : car c'eſt de quoi l'on peut tout au moins douter. En compenſation vous pourriez ôter ce que vous ajoutez à la fin, & qui n'eſt qu'une répétition de la queſtion même, ou en fait une autre tout-à-fait à part (*).

Si j'avois à traiter votre ſeconde queſtion (†), je ne puis vous diſſimuler que je me déclarerois avec Platon pour l'affirmative, ce qui ſurement n'étoit pas votre intention en la propoſant. Faites comme l'Académie Françoiſe qui preſcrit le parti que l'on doit prendre, & qui ſe garde bien de mettre en problême les queſtions ſur leſquelles elle a peur qu'on ne diſe la vérité.

La quatrieme (§) eſt la plus utile, à cauſe de cette application locale dont j'ai parlé ci-devant; elle offre de grandes vues à remplir. Mais il n'y a qu'un Suiſſe ou quelqu'un qui connoiſſe à fond la conſtitution phyſique, politique & morale du Corps Helvétique, qui puiſſe la traiter avec ſuccès. Il faudroit voir ſoi-même pour oſer dire ; *O utinam !* Hélas ! c'eſt augmenter ſes regrets de renouveller des vœux formés tant de

(*) Voici la ſuite de cette question. *Et quel eſt le plan le plus parfait qu'un Législateur puiſſe ſuivre à cet égard ?*

(†) Eſt-il des préjugés reſpectables qu'un bon citoyen doive ſe faire un ſcrupule de combattre publiquement ?

(§) Par quel moyen pourroit-on reſſerrer les liaiſons & l'amitié entre les Citoyens de diverſes Républiques qui compoſent la confédération Helvétique ?

fois & devenus inutiles. Bonjour, Monſieur, je vous ſalue, vous & vos dignes collégues, de tout mon cœur & avec le plus vrai reſpect.

LETTRE

A M. M***.

Montmorenci le 7 Juin 1762.

JE me garderois de vous inquiéter, cher M***, ſi je croyois que vous fuſſiez tranquille ſur mon compte; mais la fermentation eſt trop forte pour que le bruit n'en ſoit pas arrivé juſqu'à vous, & je juge par les lettres que je reçois des provinces que les gens qui m'aiment, y ſont encore plus alarmés pour moi qu'à Paris. Mon livre a paru dans des circonſtances malheureuſes. Le Parlement de Paris, pour juſtifier ſon zele contre les Jéſuites, veut, dit-on, perſécuter auſſi ceux qui ne penſent pas comme eux, & le ſeul homme en France qui croye en Dieu, doit être la victime des défenſeurs du Chriſtianiſme. Depuis pluſieurs jours, tous mes amis s'efforcent à l'envi de m'effrayer; on m'offre par-tout des retraites; mais comme on ne me donne pas pour les accepter des raiſons bonnes pour moi, je demeure; car votre ami Jean-Jaques n'a point appris à ſe cacher. Je penſe auſſi qu'on groſſit le mal à mes yeux pour tâcher de m'ébranler; car je ne ſaurois concevoir à quel titre, moi citoyen de Geneve, je puis devoir compte au Parlement de Paris d'un livre que j'ai fait imprimer en Hollande avec privilege des Etats-Généraux. Le ſeul

moyen de défenſe que j'entends employer, ſi l'on m'interroge, eſt la recuſation de mes Juges; mais ce moyen ne les contentera pas; car je vois que, tout plein de ſon pouvoir ſuprême, le Parlement a peu d'idée du droit des gens, & ne le reſpectera gueres dans un petit particulier comme moi. Il y a dans tous les Corps des intérêts auxquels la juſtice eſt toujours ſubordonnée, & il n'y a pas plus d'inconvénient à brûler un innocent au Parlement de Paris, qu'à en rouer un autre au Parlement de Toulouſe. Il eſt vrai qu'en général les Magiſtrats du premier de ces Corps aiment la juſtice, & ſont toujours équitables & modérés quand un aſcendant trop fort ne s'y oppoſe pas; mais ſi cet aſcendant agit dans cette affaire, comme il eſt probable, ils n'y réſiſteront point. Tels ſont les hommes, cher M***, telle eſt cette ſociété ſi vantée; la juſtice parle, & les paſſions agiſſent. D'ailleurs, quoique je n'euſſe qu'à déclarer ouvertement la vérité des faits, ou, au contraire, à uſer de quelque menſonge pour me tirer d'affaire, même malgré eux; bien réſolu de ne rien dire que de vrai, & de ne compromettre perſonne, toujours gêné dans mes réponſes, je leur donnerai le plus beau jeu du monde pour me perdre à leur plaiſir.

Mais, cher M***, ſi la deviſe que j'ai priſe n'eſt pas un pur bavardage, c'eſt ici l'occaſion de m'en montrer digne; & à quoi puis-je employer mieux le peu de vie qui me reſte? De quelque maniere que me traitent les hommes, que me feront-ils que la nature & mes maux ne m'euſſent bientôt fait ſans eux? Ils pourront m'ôter une vie que mon état me rend à charge, mais ils ne m'ôteront pas ma liberté; je la conſerve-

rai, quoi qu'ils fassent, dans leurs liens & dans leurs murs. Ma carriere est finie, il ne me reste plus qu'à la couronner. J'ai rendu gloire à Dieu, j'ai parlé pour le bien des hommes; ô ami! pour une si grande cause, ni toi ni moi ne refuserons jamais de souffrir. C'est aujourd'hui que le Parlement rentre; j'attends en paix ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi.

Adieu, cher M***, je vous embrasse tendrement; si-tôt que mon sort sera décidé, je vous en instruirai, si je reste libre. Sinon vous l'apprendrez par la voix publique.

LETTRE
AU MÊME.

Yverdun le 15 Juin 1762.

VOUS aviez mieux jugé que moi, cher M***; l'événement a justifié votre prévoyance, & votre amitié voyoit plus clair que moi sur mes dangers. Après la résolution où vous m'avez vu dans ma précédente lettre, vous serez surpris de me savoir maintenant à Yverdun; mais je puis vous dire que ce n'est pas sans peine & sans des considérations très-graves, que j'ai pu me déterminer à un parti si peu de mon goût. J'ai attendu jusqu'au dernier moment sans me laisser effrayer, & ce ne fut qu'un courier venu dans la nuit du 8 au 9 de M. le Prince de Conti à Madame de Luxembourg qui apporta les détails sur lesquels je pris sur le champ mon parti. Il ne s'agissoit plus de moi seul, qui surement n'ai jamais approuvé le tour qu'on

a pris dans cette affaire, mais des personnes qui, pour l'amour de moi, s'y trouvoient intéressées, &, qu'une fois arrêté, mon silence même, ne voulant pas mentir, eût compromises. Il a donc fallu fuir, cher M***, & m'exposer, dans une retraite assez difficile, à toutes les transes des scélérats, laissant le Parlement dans la joie de mon évasion, & très-résolu de suivre la contumace aussi loin qu'elle peut aller. Ce n'est pas, croyez-moi, que ce Corps me haïsse & ne sente fort bien son iniquité. Mais voulant fermer la bouche aux dévots en poursuivant les Jésuites, il m'eût, sans égard pour mon triste état, fait souffrir les plus cruelles tortures; il m'eût fait brûler vif avec aussi peu de plaisir que de justice, & simplement parce que cela l'arrangeoit. Quoi qu'il en soit, je vous jure, cher M***, devant ce Dieu qui lit dans mon cœur, que je n'ai rien fait en tout ceci contre les loix; que non-seulement j'étois parfaitement en regle, mais que j'en avois les preuves les plus authentiques; & qu'avant de partir, je me suis défait volontairement de ces preuves pour la tranquillité d'autrui.

Je suis arrivé ici hier matin, & je vais errer dans ces montagnes jusqu'à ce que j'y trouve un asyle assez sauvage pour y passer en paix le reste de mes misérables jours. Un autre me demanderoit peut-être pourquoi je ne me retire pas à Geneve; mais, ou je connois mal mon ami M***, ou il ne me fera surement pas cette question; il sentira que ce n'est point dans la patrie qu'un malheureux proscrit doit se réfugier; qu'il n'y doit point porter son ignominie, ni lui faire partager ses affronts. Que ne puis-je dès cet instant y faire oublier ma mémoire! N'y donnez mon adresse à personne; n'y parlez

plus

plus de moi ; ne m'y nommez plus. Que mon nom ſoit effacé de deſſus la terre. Ah M*** ! la providence s'eſt trompée ; pourquoi m'a-t-elle fait naître parmi les hommes, en me faiſant d'une autre eſpece qu'eux ?

LETTRE

AU MÊME.

Yverdun le 22 Juin 1762.

CE que vous me marquez, cher M***, eſt à peine croyable. Quoi ! décrété ſans être ouï ! Et où eſt le délit ? où ſont les preuves ? Genevois, ſi telle eſt votre liberté, je la trouve peu regrettable. Cité à comparoître, j'étois obligé d'obéir, au lieu qu'un décret de priſe de corps ne m'ordonnant rien, je puis demeurer tranquille. Ce n'eſt pas que je ne veuille purger le décret, & me rendre dans les priſons en tems & lieu, curieux d'entendre ce qu'on peut avoir à me dire ; car j'avoue que je ne l'imagine pas. Quant à préſent, je penſe qu'il eſt à propos de laiſſer au Conſeil le tems de revenir ſur lui-même, & de mieux voir ce qu'il a fait. D'ailleurs, il ſeroit à craindre que dans ce moment de chaleur, quelques citoyens ne viſſent pas ſans murmure le traitement qui m'eſt deſtiné, & cela pourroit ranimer des aigreurs qui doivent reſter à jamais éteintes. Mon intention n'eſt pas de jouer un rôle, mais de remplir mon devoir.

Je ne puis vous diſſimuler, cher M***, que quelque pénétré que je ſois de votre conduite dans cette affaire, je ne

ſaurois l'approuver. Le zele que vous marquez ouvertement pour mes intérêts, ne me fait aucun bien préſent, & me nuit beaucoup pour l'avenir en vous nuiſant à vous-même. Vous vous ôtez un crédit que vous auriez employé très-utilement pour moi dans un tems plus heureux. Apprenez à louvoyer, mon jeune ami, & ne heurtez jamais de front les paſſions des hommes, quand vous voulez les ramener à la raiſon. L'envie & la haine ſont maintenant contre moi à leur comble. Elles diminueront quand, ayant depuis long-tems ceſſé d'écrire, je commencerai d'être oublié du public, & qu'on ne craindra plus de moi la vérité. Alors ſi je ſuis encore, vous me ſervirez & l'on vous écoutera. Maintenant taiſez-vous; reſpectez la déciſion des Magiſtrats & l'opinion publique; ne m'abandonnez pas ouvertement, ce ſeroit une lâcheté; mais parlez peu de moi, n'affectez point de me défendre, écrivez-moi rarement, & ſur-tout gardez-vous de me venir voir: je vous le défends avec toute l'autorité de l'amitié: enfin ſi vous voulez me ſervir, ſervez-moi à ma mode; je ſais mieux que vous ce qui me convient.

J'ai fait aſſez bien mon voyage, mieux que je n'euſſe oſé l'eſpérer. Mais ce dernier coup m'eſt trop ſenſible pour ne pas prendre un peu ſur ma ſanté. Depuis quelques jours je ſens des douleurs qui m'annoncent peut-être une rechûte. C'eſt grand dommage de ne pas jouir en paix d'une retraite ſi agréable. Je ſuis ici chez un ancien & digne Patron & bienfaiteur (*), dont l'honorable & nombreuſe famille m'accable à ſon exemple d'amitiés & de careſſes. Mon bon ami, que j'aime à

(*) M. D. Roguin.

être bien voulu & careſſé ! Il me ſemble que je ne ſuis plus malheureux quand on m'aime : la bienveillance eſt douce à mon cœur, elle me dédommage de tout. Cher M***, un tems viendra peut-être que je pourrai vous preſſer contre mon ſein, & cet eſpoir me fait encore aimer la vie.

LETTRE

A M. DE GINGINS DE MOIRY.

Yverdun le 22 Juin 1762.

MONSIEUR,

VOUS verrez par la lettre ci-jointe que je viens d'être décrété à Geneve de priſe de corps. Celle que j'ai l'honneur de vous écrire n'a point pour objet ma ſureté perſonnelle ; au contraire, je ſais que mon devoir eſt de me rendre dans les priſons de Geneve puiſqu'on m'y a jugé coupable, & c'eſt certainement ce que je ferai ſitôt que je ſerai aſſuré que ma préſence ne cauſera aucun trouble dans ma patrie. Je ſais d'ailleurs que j'ai le bonheur de vivre ſous les loix d'un Souverain équitable & éclairé qui ne ſe gouverne point par les idées d'autrui, qui peut & qui veut protéger l'innocence opprimée. Mais, Monſieur, il ne me ſuffit pas dans mes malheurs de la protection même du Souverain, ſi je ne ſuis encore honoré de ſon eſtime, & s'il ne me voit de bon œil chercher un aſyle dans ſes Etats. C'eſt ſur ce point, Monſieur, que j'oſe implorer vos bontés, & vous ſupplier de vouloir bien faire au ſouverain Sénat un rap-

port de mes respectueux sentimens. Si ma démarche a le malheur de ne pas agréer à LL. EE. je ne veux point abuser d'une protection qu'elles n'accorderoient qu'au malheureux, & dont l'homme ne leur paroîtroit pas digne, & je suis prêt à sortir de leurs Etats, même sans ordre; mais si le défenseur de la cause de Dieu, des loix, de la vertu, trouve grace devant elles, alors, supposé que mon devoir ne m'appelle point à Geneve, je passerai le reste de mes jours dans la confiance d'un cœur droit & sans reproche, soumis aux justes loix du plus sage des Souverains.

LETTRE

A M. M***.

Yverdun le 24 Juin 1762.

ENCORE un mot, cher M***, & nous ne nous écrirons plus qu'au besoin.

Ne cherchez point à parler de moi; mais dans l'occasion dites à nos Magistrats que je les respecterai toujours, même injustes; & à tous nos concitoyens, que je les aimerai toujours, même ingrats. Je sens dans mes malheurs que je n'ai point l'ame haineuse; & c'est une consolation pour moi de me sentir bon, aussi dans l'adversité. Adieu, vertueux M***, si mon cœur est ainsi pour les autres, vous devez comprendre ce qu'il est pour vous.

* * *

LETTRE

A MADAME CRAMER DE LON.

2 Juillet 1762.

Il y a long-tems, Madame, que rien ne m'étonne plus de la part des hommes, pas même le bien quand ils en font. Heureusement je mets toutes les vingt-quatre heures un jour de plus à couvert de leurs caprices; il faudra bientôt qu'ils se dépêchent, s'ils veulent me rendre la victime de leurs jeux d'enfans.

LETTRE

A M. DE GINGINS DE MOIRY,

Membre du Conseil Souverain de la République de Berne & Seigneur Baillif à Yverdun.

Motiers 21 Juillet 1762.

J'use, Monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de rappeller à votre souvenir un homme dont le cœur plein de vous & de vos bontés conservera toujours chérement les sentimens que vous lui avez inspirés. Tous mes malheurs me viennent d'avoir trop bien pensé des hommes. Ils me font sentir combien je m'étois trompé. J'avois besoin, Monsieur, de vous connoître, vous & le petit nombre de ceux qui vous ressemblent, pour ne pas me reprocher une erreur qui m'a

coûté ſi cher. Je ſavois qu'on ne pouvoit dire impunément la vérité dans ce ſiecle, ni peut-être dans aucun autre; je m'attendois à ſouffrir pour la cauſe de Dieu; mais je ne m'attendois pas, je l'avoue, aux traitemens inouis que je viens d'éprouver. De tous les maux de la vie humaine, l'opprobre & les affronts ſont les ſeuls auxquels l'honnête homme n'eſt point préparé. Tant de barbarie & d'acharnement m'ont ſurpris au dépourvu. Calomnié publiquement par des hommes établis pour venger l'innocence; traité comme un malfaiteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer; pourſuivi, chaſſé d'aſyle en aſyle, ſentant à la fois mes propres maux & la honte de ma patrie, j'avois l'ame émue & troublée, j'étois découragé ſans vous. Homme illuſtre & reſpectable, vos conſolations m'ont fait oublier ma miſere, vos diſcours ont élevé mon cœur, votre eſtime m'a mis en état d'en demeurer toujours digne : j'ai plus gagné par votre bienveillance que je n'ai perdu par mes malheurs. Vous me la conſerverez, Monſieur, je l'eſpere, malgré les hurlemens du fanatiſme & les adroites noirceurs de l'impiété. Vous êtes trop vertueux pour me haïr d'oſer croire en Dieu, & trop ſage pour me punir d'uſer de la raiſon qu'il m'a donnée.

LETTRE
À MYLORD MARECHAL.

Juillet 1762.

Vitam impendere vero.

MYLORD,

UN pauvre Auteur proscrit de France, de sa patrie, du Canton de Berne, pour avoir dit ce qu'il pensoit être utile & bon, vient chercher un asyle dans les Etats du Roi. Mylord, ne me l'accordez pas si je suis coupable, car je ne demande point de grace & ne crois point en avoir besoin : mais si je ne suis qu'opprimé, il est digne de vous & de Sa Majesté de ne pas me refuser le feu & l'eau qu'on veut m'ôter par toute la terre. J'ai cru vous devoir déclarer ma retraite, & mon nom trop connu par mes malheurs : ordonnez de mon sort, je suis soumis à vos ordres ; mais si vous m'ordonnez aussi de partir dans l'état où je suis, obéir m'est impossible, & je ne saurois plus où fuir.

Daignez, Mylord, agréer les assurances de mon profond respect.

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

LETTRE

A M***.

Motiers Juillet 1762.

J'AI rempli ma miſſion, Monſieur, j'ai dit tout ce que j'avois à dire, je regarde ma carriere comme finie; il ne me reſte plus qu'à ſouffrir & mourir; le lieu où cela doit ſe faire eſt aſſez indifférent. Il importoit peut-être que parmi tant d'Auteurs menteurs & lâches, il en exiſtât un d'une autre eſpece, qui oſât dire aux hommes les vérités utiles qui feroient leur bonheur s'ils ſavoient les écouter. Mais il n'importoit pas que cet homme ne fût point perſécuté; au contraire, on m'accuſeroit peut-être d'avoir calomnié mon ſiecle, ſi mon hiſtoire même n'en diſoit plus que mes écrits; & je ſuis preſque obligé à mes contemporains de la peine qu'ils prennent à juſtifier mon mépris pour eux. On en lira mes écrits avec plus de confiance. On verra même, & j'en ſuis fâché, que j'ai ſouvent trop bien penſé des hommes. Quand je ſortis de France, je voulus honorer de ma retraite l'Etat de l'Europe pour lequel j'avois le plus d'eſtime, & j'eus la ſimplicité de croire être remercié de ce choix. Je me ſuis trompé; n'en parlons plus. Vous vous imaginez bien que je ne ſuis pas, après cette épreuve, tenté de me croire ici plus ſolidement établi. Je veux rendre encore cet honneur à votre pays de penſer que la ſureté que je n'y ai pas trouvée, ne ſe trouvera pour moi nulle part. Ainſi, ſi vous voulez que nous nous voyons ici, venez tandis qu'on m'y laiſſe; je ſerai charmé de vous embraſſer.

Quant

Quant à vous, Monſieur, & à votre eſtimable ſociété, je ſuis toujours à votre égard dans les mêmes diſpoſitions où je vous écrivis de Montmorenci; je prendrai toujours un véritable intérêt au ſuccès de votre entrepriſe; & ſi je n'avois formé l'inébranlable réſolution de ne plus écrire, à moins que la furie de mes perſécuteurs ne me force à reprendre enfin la plume pour ma défenſe, je me ferois un honneur & un plaiſir d'y contribuer; mais, Monſieur, les maux & l'adverſité ont achevé de m'ôter le peu de vigueur d'eſprit qui m'étoit reſtée; je ne ſuis plus qu'un être végétatif, une machine ambulante, il ne me reſte qu'un peu de chaleur dans le cœur pour aimer mes amis & ceux qui méritent de l'être; j'euſſe été bien réjoui d'avoir à ce titre le plaiſir de vous embraſſer.

LETTRE

A M. DE MONTMOLLIN.

Motiers le 24 Août 1762.

MONSIEUR,

LE reſpect que je vous porte, & mon devoir comme votre paroiſſien m'oblige, avant d'approcher de la Ste. Table, de vous faire de mes ſentimens, en matiere de foi, une déclaration devenue néceſſaire par l'étrange préjugé pris contre un de mes écrits, (sur un requiſitoire calomnieux, dont on n'apperçoit pas les principes déteſtables).

Il eſt fâcheux que les Miniſtres de l'Evangile ſe faſſent en

cette occasion les vengeurs de l'Eglise Romaine, dont les dogmes intolérans & sanguinaires sont seuls attaqués, & détruits dans mon livre; suivant ainsi sans examen une autorité suspecte, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas, Monsieur, dans ce cas-là, j'attends de vous un jugement plus équitable. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage porte en soi tous ses éclaircissemens; & comme je ne pourrois l'expliquer que par lui-même, je l'abandonne tel qu'il est au blâme, ou à l'approbation des sages, sans vouloir le défendre, ni le désavouer.

Me bornant donc à ce qui regarde ma personne, je vous déclare, Monsieur, avec respect, que depuis ma réunion à l'Eglise dans laquelle je suis né, j'ai toujours fait de la Religion Chrétienne Réformée, une profession d'autant moins suspecte, qu'on n'exigeoit de moi dans le pays où j'ai vécu, que de garder le silence, & laisser quelques doutes à cet égard, pour jouir des avantages civils dont j'étois exclu par ma Religion. Je suis attaché de bonne foi à cette Religion véritable & sainte, & je le serai jusqu'à mon dernier soupir. Je desire être toujours uni extérieurement à l'Eglise, comme je le suis dans le fond de mon cœur; & quelque consolant qu'il soit pour moi de participer à la communion des fidelles; je le desire, je vous proteste, autant pour leur édification, & pour l'honneur du culte, que pour mon propre avantage: car il n'est pas bon qu'on pense qu'un homme de bonne foi qui raisonne, ne peut-être un membre de Jésus-Christ.

J'irai, Monsieur, recevoir de vous une réponse verbale, & vous consulter sur la maniere dont je dois me conduire en cette

occasion, pour ne donner ni surprise au Pasteur que j'honore, ni scandale au troupeau que je voudrois édifier.

Agréez, Monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

DEUX LETTRES A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG,

Contenant une description du Val-de-Travers.

LETTRE PREMIERE.

Motiers le 20 Janvier 1763.

VOUS voulez, Monsieur le Maréchal, que je vous décrive le pays que j'habite? Mais comment faire? Je ne sais voir qu'autant que je suis ému; les objets indifférens sont nuls à mes yeux; je n'ai de l'attention qu'à proportion de l'intérêt qui l'excite, & quel intérêt puis-je prendre à ce que je retrouve si loin de vous? Des arbres, des rochers, des maisons, des hommes mêmes, sont autant d'objets isolés dont chacun en particulier donne peu d'émotion à celui qui le regarde: mais l'impression commune de tout cela, qui le réunit en un seul tableau, dépend de l'état où nous sommes en le contemplant. Ce tableau, quoique toujours le même, se peint d'autant de manières qu'il y a de dispositions différentes dans les cœurs

des ſpectateurs; & ces différences, qui ſont celles de nos jugemens, n'ont pas lieu ſeulement d'un ſpectateur à l'autre, mais dans le même en différens tems. C'eſt ce que j'éprouve bien ſenſiblement en revoyant ce pays que j'ai tant aimé. J'y croyois retrouver ce qui m'avoit charmé dans ma jeuneſſe; tout eſt changé, c'eſt un autre payſage, un autre air, un autre ciel, d'autres hommes, & ne voyant plus mes Montagnons avec des yeux de vingt ans, je les trouve beaucoup vieillis. On regrette le bon tems d'autrefois; je le crois bien: nous attribuons aux choſes tout le changement qui s'eſt fait en nous, & lorſque le plaiſir nous quitte, nous croyons qu'il n'eſt plus nulle part. D'autres voyent les choſes comme nous les avons vues, & les verront comme nous les voyons aujourd'hui. Mais ce ſont des deſcriptions que vous me demandez, non des réflexions, & les miennes m'entraînent comme un vieux enfant qui regrette encore ſes anciens jeux. Les diverſes impreſſions que ce pays a faites ſur moi à différens âges, me font conclure que nos relations ſe rapportent toujours plus à nous qu'aux choſes, & que, comme nous décrivons bien plus ce que nous ſentons que ce qui eſt, il faudroit ſavoir comment étoit affecté l'auteur d'un voyage en l'écrivant, pour juger de combien ſes peintures ſont au-deçà ou au-delà du vrai. Sur ce principe ne vous étonnez pas de voir devenir aride & froid ſous ma plume un pays jadis ſi verdoyant, ſi vivant, ſi riant à mon gré: vous ſentirez trop aiſément dans ma lettre en quel tems de ma vie, & en quelle ſaiſon de l'année elle a été écrite.

Je ſais, Monſieur le Maréchal, que pour vous parler d'un village, il ne faut pas commencer par vous décrire toute la

Suisse, comme si le petit coin que j'habite avoit besoin d'être circonscrit d'un si grand espace. Il y a pourtant des choses générales qui ne se devinent point, & qu'il faut savoir pour juger des objets particuliers. Pour connoître Motiers, il faut avoir quelque idée du Comté de Neufchâtel, & pour connoître le Comté de Neufchâtel, il faut en avoir de la Suisse entiere.

Elle offre à-peu-près par-tout les mêmes aspects, des lacs, des prés, des bois, des montagnes ; & les Suisses ont aussi tous à-peu-près les mêmes mœurs, mêlées de l'imitation des autres peuples & de leur antique simplicité. Ils ont des manieres de vivre qui ne changent point, parce qu'elles tiennent, pour ainsi dire, au sol du climat, aux besoins divers, & qu'en cela les habitans sont toujours forcés de se conformer à ce que la nature des lieux leur prescrit. Telle est, par exemple, la distribution de leurs habitations, beaucoup moins réunies en villes & en bourgs qu'en France, mais éparses & dispersées çà & là sur le terrain avec beaucoup plus d'égalité. Ainsi, quoique la Suisse soit en général plus peuplée à proportion que la France, elle a de moins grandes villes & de moins gros villages : en revanche on y trouve par-tout des maisons, le village couvre toute la paroisse, & la ville s'étend sur tout le pays. La Suisse entiere est comme une grande ville divisée en treize quartiers, dont les uns sont sur les vallées, d'autres sur les côteaux, d'autres sur les montagnes. Geneve, St. Gal, Neufchâtel sont comme les fauxbourgs : il y a des quartiers plus ou moins peuplés, mais tous le sont assez pour marquer qu'on est toujours dans la ville : seulement les maisons, au lieu d'être alignées, sont dispersées sans symétrie & sans ordre, comme

on dit qu'étoient celles de l'ancienne Rome. On ne croit plus parcourir des déserts quand on trouve des clochers parmi les sapins, des troupeaux sur des rochers, des manufactures dans des précipices, des atteliers sur des torrens. Ce mélange bizarre a je ne sais quoi d'animé, de vivant, qui respire la liberté, le bien-être, & qui fera toujours du pays où il se trouve un spectacle unique en son genre, mais fait seulement pour des yeux qui sachent voir.

Cette égale distribution vient du grand nombre de petits Etats qui divisent les Capitales, de la rudesse du pays, qui rend les transports difficiles, & de la nature des productions, qui, consistant pour la plupart en pâturages, exige que la consommation s'en fasse sur les lieux mêmes, & tient les hommes aussi dispersés que les bestiaux. Voilà le plus grand avantage de la Suisse, avantage que ses habitans regardent peut-être comme un malheur, mais qu'elle tient d'elle seule, que rien ne peut lui ôter; qui malgré eux contient ou retarde le progrès du luxe & des mauvaises mœurs, & qui réparera toujours à la longue l'étonnante déperdition d'hommes qu'elle fait dans les pays étrangers.

Voilà le bien : voici le mal amené par ce bien même. Quand les Suisses, qui jadis vivant renfermés dans leurs montagnes se suffisoient à eux-mêmes, ont commencé à communiquer avec d'autres nations, ils ont pris goût à leur maniere de vivre & ont voulu l'imiter; ils se sont apperçus que l'argent étoit une bonne chose & ils ont voulu en avoir; sans productions & sans industrie pour l'attirer, ils se sont mis en commerce eux-mêmes, ils se sont vendus en détail aux puissances, ils

ont acquis par-là précisément assez d'argent pour sentir qu'ils étoient pauvres; les moyens de le faire circuler étant presque impossibles dans un pays qui ne produit rien & qui n'est pas maritime, cet argent leur a porté de nouveaux besoins sans augmenter leurs ressources. Ainsi leurs premieres aliénations de troupes les ont forcés d'en faire de plus grandes & de continuer toujours. La vie étant devenue plus dévorante, le même pays n'a plus pu nourrir la même quantité d'habitans. C'est la raison de la dépopulation qu'on commence à sentir dans toute la Suisse. Elle nourrissoit ses nombreux habitans quand ils ne sortoient pas de chez eux; à présent qu'il en sort la moitié, à peine peut elle nourrir l'autre.

Le pis est que de cette moitié qui sort, il en rentre assez pour corrompre tout ce qui reste, par l'imitation des usages des autres pays & sur-tout de la France, qui a plus de troupes Suisses qu'aucune autre nation. Je dis *corrompre*, sans entrer dans la question si les mœurs françoises sont bonnes ou mauvaises en France, parce que cette question est hors de doute quant à la Suisse, & qu'il n'est pas possible que les mêmes usages conviennent à des peuples qui n'ayant pas les mêmes ressources & n'habitant ni le même climat, ni le même sol, seront toujours forcés de vivre différemment.

Le concours de ces deux causes, l'une bonne & l'autre mauvaise, se fait sentir en toutes choses, il rend raison de tout ce qu'on remarque de particulier dans les mœurs des Suisses, & sur-tout de ce contraste bizarre de recherche & de simplicité qu'on sent dans toutes leurs manieres. Ils tournent à contre-sens tous les usages qu'ils prennent, non pas faute d'esprit,

mais par la force des choſes. En transportant dans leurs bois les uſages des grandes villes, ils les appliquent de la façon la plus comique; ils ne ſavent ce que c'eſt qu'habits de campagne; ils ſont parés dans leurs rochers comme ils l'étoient à Paris; ils portent ſous leurs ſapins tous les pompons du Palais-Royal, & j'en ai vu revenir de faire leurs foins en petite veſte à falbala de mouſſeline. Leur délicateſſe a toujours quelque choſe de groſſier, leur luxe a toujours quelque choſe de rude. Ils ont des entremets, mais ils mangent du pain noir; ils ſervent des vins étrangers & boivent de la piquette; des ragoûts fins accompagnent leur lard rance & leur choux; ils vous offriront à déjeûné du café & du fromage, à goûté du thé avec du jambon; les femmes ont de la dentelle & de fort gros linge, des robes de goût avec des bas de couleur : leurs valets alternativement laquais & bouviers, ont l'habit de livrée en ſervant à table & mêlent l'odeur du fumier à celle des mets.

Comme on ne jouit du luxe qu'en le montrant, il a rendu leur ſociété plus familiere ſans leur ôter pourtant le goût de leurs demeures iſolées. Perſonne ici n'eſt ſurpris de me voir paſſer l'hiver en campagne; mille gens du monde en font tout autant. On demeure donc toujours ſéparés, mais on ſe rapproche par de longues & fréquentes viſites. Pour étaler ſa parure & ſes meubles, il faut attirer ſes voiſins & les aller voir, & comme ces voiſins ſont ſouvent aſſez éloignés ce ſont des voyages continuels. Auſſi jamais n'ai-je vu de peuple ſi allant que les Suiſſes; les François n'en approchent pas. Vous ne rencontrez de toutes parts que voitures; il n'y a pas une maiſon qui n'ait la ſienne, & les chevaux dont la Suiſſe abonde ne ſont

rien moins qu'inutiles dans le Pays. Mais comme ces courſes ont ſouvent pour objet des viſites de femmes, quand on monte à cheval, ce qui commence à devenir rare, on y monte en jolis bas blancs bien tirés, & l'on fait à-peu-près pour courir la poſte la même toilette que pour aller au bal. Auſſi rien n'eſt ſi brillant que les chemins de la Suiſſe; on y rencontre à tout moment de petits Meſſieurs & de belles Dames, on n'y voit que bleu, verd, couleur de roſe, on ſe croiroit au jardin du Luxembourg.

Un effet de ce commerce eſt d'avoir preſque ôté aux hommes le goût du vin, & un effet contraire de cette vie ambulante, eſt d'avoir cependant rendu les cabarets fréquens & bons dans toute la Suiſſe. Je ne ſais pas pourquoi l'on vante tant ceux de France; ils n'approchent ſurement pas de ceux-ci. Il eſt vrai qu'il y fait très-cher vivre, mais cela eſt vrai auſſi de la vie domeſtique, & cela ne ſauroit être autrement dans un pays qui produit peu de denrées, & où l'argent ne laiſſe pas de circuler.

Les trois ſeules marchandiſes qui leur en aient fourni juſqu'ici ſont les fromages, les chevaux & les hommes; mais depuis l'introduction du luxe, ce commerce ne leur ſuffit plus, & ils y ont ajouté celui des manufactures dont ils ſont redevables aux refugiés François, reſſource qui cependant a plus d'apparence que de réalité; car comme la cherté des denrées augmente avec les eſpeces, & que la culture de la terre ſe néglige quand on gagne davantage à d'autres travaux, avec plus d'argent ils n'en ſont pas plus riches; ce qui ſe voit par la comparaiſon avec les Suiſſes catholiques, qui n'ayant pas la

même reſſource, ſont plus pauvres d'argent, & ne vivent pas moins bien.

Il eſt fort ſingulier qu'un pays ſi rude & dont les habitans ſont ſi enclins à ſortir, leur inſpire pourtant un amour ſi tendre que le regret de l'avoir quitté les y ramene preſque tous à la fin, & que ce regret donne à ceux qui n'y peuvent revenir, une maladie quelquefois mortelle, qu'ils appellent, je crois, le *Hemvé.* Il y a dans la Suiſſe un air célebre appellé le Ranz-des-vaches, que les bergers ſonnent ſur leurs cornets & dont ils font retentir tous les côteaux du pays. Cet air, qui eſt peu de choſe en lui-même, mais qui rappelle aux Suiſſes milles idées relatives au pays natal, leur fait verſer des torrens de larmes quand ils l'entendent en terre étrangere. Il en a même fait mourir de douleur un ſi grand nombre, qu'il a été défendu par ordonnance du Roi de jouer le ranz-des-vaches dans les troupes Suiſſes. Mais, Monſieur le Maréchal, vous ſavez peut-être tout cela mieux que moi, & les réflexions que ce fait préſente ne vous auront pas échappé. Je ne puis m'empêcher de remarquer ſeulement que la France eſt aſſurément le meilleur pays du monde, où toutes les commodités & tous les agrémens de la vie concourent au bien-être des habitans. Cependant il n'y a jamais eu, que je ſache, de hemvé ni de ranz-des-vaches qui fît pleurer & mourir de regret un François en pays étranger, & cette maladie diminue beaucoup chez les Suiſſes depuis qu'on vit plus agréablement dans leur pays.

Les Suiſſes en général ſont juſtes, officieux, charitables, amis ſolides, braves ſoldats & bons citoyens, mais intri-

gans, défians, jaloux, curieux, avares, & leur avarice contient plus leur luxe que ne fait leur ſimplicité. Ils ſont ordinairement graves & flegmatiques, mais ils ſont furieux dans la colere, & leur joie eſt une ivreſſe. Je n'ai rien vu de ſi gai que leurs jeux. Il eſt étonnant que le peuple François danſe triſtement, languiſſamment, de mauvaiſe grace, & que les danſes ſuiſſes ſoient ſautillantes & vives. Les hommes y montrent leur vigueur naturelle & les filles y ont une légéreté charmante : on diroit que la terre leur brûle les pieds.

Les Suiſſes ſont adroits & ruſés dans les affaires : les François qui les jugent groſſiers ſont bien moins déliés qu'eux ; ils jugent de leur eſprit par leur accent. La Cour de France a toujours voulu leur envoyer des gens fins & s'eſt toujours trompée. A ce genre d'eſcrime ils battent communément les François : mais envoyez-leur des gens droits & fermes, vous ferez d'eux ce que vous voudrez, car naturellement ils vous aiment. Le Marquis de Bonnac qui avoit tant d'eſprit, mais qui paſſoit pour adroit n'a rien fait en Suiſſe, & jadis le Maréchal de Baſſompierre y faiſoit tout ce qu'il vouloit, parce qu'il étoit franc, ou qu'il paſſoit chez eux pour l'être. Les Suiſſes négocieront toujours avec avantage, à moins qu'ils ne ſoient vendus par leurs magiſtrats, attendu qu'ils peuvent mieux ſe paſſer d'argent que les Puiſſances ne peuvent ſe paſſer d'hommes ; car pour votre bled, quand ils voudront ils n'en auront pas beſoin. Il faut avouer auſſi que s'ils font bien leurs traités, ils les exécutent encore mieux, fidélité qu'on ne ſe pique pas de leur rendre.

Je ne vous dirai rien, Monſieur le Maréchal, de leur gouvernement & de leur politique, parce que cela me meneroit trop loin, & que je ne veux vous parler que de ce que j'ai vu. Quant au Comté de Neufchâtel où j'habite, vous ſavez qu'il appartient au Roi de Pruſſe. Cette petite Principauté, après avoir été démembrée du royaume de Bourgogne & paſſé ſucceſſivement dans les maiſons de Châlons, d'Hochberg & de Longueville, tomba enfin en 1707 dans celle de Brandebourg par la déciſion des Etats du pays, juges naturels des droits des prétendans. Je n'entrerai point dans l'examen des raiſons ſur leſquelles le Roi de Pruſſe fut préféré au Prince de Conti, ni des influences que purent avoir d'autres Puiſſances dans cette affaire; je me contenterai de remarquer que dans la concurrence entre ces deux Princes, c'étoit un honneur qui ne pouvoit manquer aux Neufchâtelois d'appartenir un jour à un grand Capitaine. Au reſte, ils ont conſervé ſous leurs Souverains à-peu-près la même liberté qu'ont les autres Suiſſes; mais peut-être en ſont-ils plus redevables à leur poſition qu'à leur habileté; car je les trouve bien remuans pour des gens ſages.

Tout ce que je viens de remarquer des Suiſſes en général caractériſe encore plus fortement ce peuple-ci, & le contraſte du naturel & de l'imitation s'y fait encore mieux ſentir, avec cette différence pourtant que le naturel a moins d'étoffe, & qu'à quelque petit coin près, la dorure couvre tout le fond. Le pays, ſi l'on excepte la ville & les bords du lac, eſt auſſi rude que le reſte de la Suiſſe, la vie y eſt auſſi ruſtique; & les habitans accoutumés à vivre ſous des Princes, s'y ſont encore plus affectionnés aux grandes manieres; de ſorte qu'on trouve

ici du jargon, des airs, dans tous les états; de beaux parleurs labourant les champs, & des courtisans en souquenille. Aussi appelle-t-on les Neufchâtelois les gascons de la Suisse. Ils ont de l'esprit & ils se piquent de vivacité; ils lisent, & la lecture leur profite; les paysans mêmes sont instruits; ils ont presque tous un petit recueil de livres choisis qu'ils appellent leur bibliothéque; ils sont même assez au courant pour les nouveautés; ils font valoir tout cela dans la conversation d'une maniere qui n'est point gauche, & ils ont presque le ton du jour comme s'ils vivoient à Paris. Il y a quelque tems qu'en me promenant, je m'arrêtai devant une maison où des filles faisoient de la dentelle; la mere berçoit un petit enfant; & je la regardois faire, quand je vis sortir de la cabane un gros paysan, qui m'abordant d'un air aisé me dit: *vous voyez qu'on ne suit pas trop bien vos préceptes, mais nos femmes tiennent autant aux vieux préjugés qu'elles aiment les nouvelles modes.* Je tombois des nues. J'ai entendu parmi ces gens-là cent propos du même ton.

Beaucoup d'esprit & encore plus de prétention, mais sans aucun goût, voilà ce qui m'a d'abord frappé chez les Neufchâtelois. Ils parlent très-bien, très-aisément, mais ils écrivent platement & mal, sur-tout quand ils veulent écrire légérement, & ils le veulent toujours. Comme ils ne savent pas même en quoi consiste la grace & le sel du style léger, lorsqu'ils ont enfilé des phrases lourdement sémillantes, ils se croient autant de Voltaires & de Crébillons. Ils ont une maniere de journal dans lequel ils s'efforcent d'être gentils & badins. Ils y fourent même de petits vers de leur façon. Madame la Maréchale trou-

veroit, ſinon de l'amuſement, au moins de l'occupation dans ce Mercure, car c'eſt d'un bout à l'autre un logogriphe qui demande un meilleur Œdipe que moi.

C'eſt à-peu-près le même habillement que dans le Canton de Berne, mais un peu plus contourné. Les hommes ſe mettent aſſez à la Françoiſe, & c'eſt ce que les femmes voudroient bien faire auſſi; mais comme elles ne voyagent gueres, ne prenant pas comme eux les modes de la premiere main, elles les outrent, les défigurent, & chargées de pretintailles & de falbalas, elles ſemblent parées de guenilles.

Quant à leur caractere, il eſt difficile d'en juger, tant il eſt offuſqué de manieres; ils ſe croient polis parce qu'ils ſont façonniers, & gais parce qu'ils ſont turbulens. Je crois qu'il n'y a que les Chinois au monde qui puiſſent l'emporter ſur eux à faire des complimens. Arrivez-vous fatigué, preſſé, n'importe: il faut d'abord prêter le flanc à la longue bordée; tant que la machine eſt montée elle joue, & elle ſe remonte toujours à chaque arrivant. La politeſſe françoiſe eſt de mettre les gens à leur aiſe & même de s'y mettre auſſi. La politeſſe Neufchâteloiſe eſt de gêner & ſoi-même & les autres. Ils ne conſultent jamais ce qui vous convient, mais ce qui peut étaler leur prétendu ſavoir-vivre. Leurs offres exagérées ne tentent point; elles ont toujours je ne ſais quel air de formule, je ne ſais quoi de ſec & d'apprêté qui vous invite au refus. Ils ſont pourtant obligeans, officieux, hoſpitaliers très-réellement, ſur-tout pour les gens de qualité: on eſt toujours ſûr d'être accueilli d'eux en ſe donnant pour Marquis ou Comte; & comme une reſſource auſſi facile ne manque pas aux aventu-

riers, ils en ont souvent dans leur Ville, qui pour l'ordinaire y sont très-fêtés : un simple honnête homme avec des malheurs & des vertus ne le seroit pas de même ; on peut y porter un grand nom sans mérite, mais non pas un grand mérite sans nom. Du reste, ceux qu'ils servent une fois ils les servent bien. Ils sont fidelles à leurs promesses, & n'abandonnent pas aisément leurs protégés. Il se peut même qu'ils soient aimans & sensibles : mais rien n'est plus éloigné du ton du sentiment que celui qu'ils prennent, tout ce qu'ils font par humanité semble être fait par ostentation, & leur vanité cache leur bon cœur.

Cette vanité est leur vice dominant ; elle perce par-tout, & d'autant plus aisément qu'elle est mal-adroite. Ils se croient tous gentilshommes, quoique leurs Souverains ne fussent que des gentilshommes eux-mêmes. Ils aiment la chasse, moins par goût, que parce que c'est un amusement noble. Enfin jamais on ne vit des bourgeois si pleins de leur *naissance* : ils ne la vantent pourtant pas, mais on voit qu'ils s'en occupent ; ils n'en sont pas fiers, ils n'en sont qu'entêtés.

Au défaut de dignités & de titres de noblesse, ils ont des titres militaires ou municipaux en telle abondance, qu'il y a plus de gens titrés que de gens qui ne le sont pas. C'est Monsieur le Colonel, Monsieur le Major, Monsieur le Capitaine, Monsieur le Lieutenant, Monsieur le Conseiller, Monsieur le Châtelain, Monsieur le Maire, Monsieur le Justicier, Monsieur le Professeur, Monsieur le Docteur, Monsieur l'Ancien ; si j'avois pu reprendre ici mon ancien métier, je ne doute pas que je n'y fusse Monsieur le Copiste. Les femmes

portent aussi les titres de leurs maris, Madame la Conseillere, Madame la Ministre; j'ai pour voisine Madame la Major; & comme on n'y nomme les gens que par leurs titres, on est embarrassé comment dire aux gens qui n'ont que leur nom, c'est comme s'ils n'en avoient point.

Le sexe n'y est pas beau; on dit qu'il a dégénéré. Les filles ont beaucoup de liberté & en font usage. Elles se rassemblent souvent en société où l'on joue, où l'on goûte, où l'on babille, & où l'on attire tant qu'on peut les jeunes gens; mais par malheur ils sont rares & il faut se les arracher. Les femmes vivent assez sagement; il y a dans le pays d'assez bons ménages, & il y en auroit bien davantage si c'étoit un air de bien vivre avec son mari. Du reste vivant beaucoup en campagne, lisant moins & avec moins de fruit que les hommes, elles n'ont pas l'esprit fort orné, & dans le désœuvrement de leur vie elles n'ont d'autre ressource que de faire de la dentelle, d'épier curieusement les affaires des autres, de médire & de jouer. Il y en a pourtant de fort aimables; mais en général on ne trouve pas dans leur entretien ce ton que la décence & l'honnêteté même rendent séducteur, ce ton que les Françoises savent si bien prendre quand elles veulent, qui montre du sentiment, de l'ame, & qui promet des héroïnes de roman. La conversation des Neufchâteloises est aride ou badine; elle tarit si-tôt qu'on ne plaisante pas. Les deux sexes ne manquent pas de bon naturel, & je crois que ce n'est pas un peuple sans mœurs, mais c'est un peuple sans principes, & le mot de vertu y est aussi étranger ou aussi ridicule qu'en Italie. La religion dont ils se piquent sert plutôt

à

à les rendre hargneux que bons. Guidés par leur Clergé ils épilogueront ſur le dogme, mais pour la morale ils ne ſavent ce que c'eſt; car quoiqu'ils parlent beaucoup de charité, celle qu'ils ont n'eſt aſſurément pas l'amour du prochain, c'eſt ſeulement l'affectation de donner l'aumône. Un chrétien pour eux eſt un homme qui va au prêche tous les Dimanches; quoiqu'il faſſe dans l'intervalle, il n'importe pas. Leurs Miniſtres qui ſe ſont acquis un grand crédit ſur le peuple tandis que leurs Princes étoient catholiques, voudroient conſerver ce crédit en ſe mêlant de tout, en chicanant ſur tout, en étendant à tout la juriſdiction de l'Egliſe; ils ne voient pas que leur tems eſt paſſé. Cependant ils viennent encore d'exciter dans l'Etat une fermentation qui achevera de les perdre. L'importante affaire dont il s'agiſſoit étoit de ſavoir ſi les peines des damnés étoient éternelles. Vous auriez peine à croire avec quelle chaleur cette diſpute a été agitée; celle du Janſéniſme en France n'en a pas approché. Tous les Corps aſſemblés, les peuples prêts à prendre les armes, Miniſtres deſtitués, Magiſtrats interdits, tout marquoit les approches d'une guerre civile, & cette affaire n'eſt pas tellement finie qu'elle ne puiſſe laiſſer de longs ſouvenirs. Quand ils ſe ſeroient tous arrangés pour aller en enfer, ils n'auroient pas plus de ſouci de ce qui s'y paſſe.

Voilà les principales remarques que j'ai faites juſqu'ici ſur les gens du pays où je ſuis. Elles vous paroîtroient peut-être un peu dures pour un homme qui parle de ſes hôtes, ſi je vous laiſſois ignorer que je ne leur ſuis redevable d'aucune hoſpitalité. Ce n'eſt point à Meſſieurs de Neufchâtel que je

suis venu demander un asyle qu'ils ne m'auroient surement pas accordé, c'est à Mylord Maréchal, & je ne suis ici que chez le Roi de Prusse. Au contraire, à mon arrivée sur les terres de la Principauté, le Magistrat de la ville de Neufchâtel s'est pour tout accueil dépêché de défendre mon livre sans le connoître, la classe des Ministres l'a déféré de même au Conseil d'Etat; on n'a jamais vu de gens plus pressés d'imiter les sottises de leurs voisins. Sans la protection déclarée de Mylord Maréchal, on ne m'eût surement point laissé en paix dans ce village. Tant de bandits se réfugient dans le pays que ceux qui le gouvernent ne savent pas distinguer des malfaiteurs poursuivis les innocens opprimés, ou se mettent peu en peine d'en faire la différence. La maison que j'habite appartient à une niece de mon vieux ami M. Roguin. Ainsi loin d'avoir nulle obligation à Messieurs de Neufchâtel, je n'ai qu'à m'en plaindre. D'ailleurs, je n'ai pas mis le pied dans leur ville, ils me sont étrangers à tous égards, je ne leur dois que justice en parlant d'eux & je la leur rends.

Je la rends de meilleur cœur encore à ceux d'entr'eux qui m'ont comblé de caresses, d'offres, de politesses de toute espece. Flatté de leur estime & touché de leurs bontés, je me ferai toujours un devoir & un plaisir de leur marquer mon attachement & ma reconnoissance; mais l'accueil qu'ils m'ont fait n'a rien de commun avec le gouvernement Neufchâtelois qui m'en eût fait un bien différent s'il en eût été le maître. Je dois dire encore que si la mauvaise volonté du corps des Ministres n'est pas douteuse, j'ai beaucoup à me louer en particulier de celui dont j'habite la paroisse. Il me vint voir à

mon arrivée, il me fit mille offres de services qui n'étoient point vaines, comme il me l'a prouvé dans une occasion essentielle où il s'est exposé à la mauvaise humeur de plus d'un de ses confreres, pour s'être montré vrai Pasteur envers moi. Je m'attendois d'autant moins de sa part à cette justice, qu'il avoit joué dans les précédentes brouilleries un rôle qui n'annonçoit pas un Ministre tolérant. C'est au surplus un homme assez gai dans la société, qui ne manque pas d'esprit, qui fait quelquefois d'assez bons sermons, & souvent de fort bons contes.

Je m'apperçois que cette Lettre est un livre, & je n'en suis encore qu'à la moitié de ma relation. Je vais, Monsieur le Maréchal, vous laisser reprendre haleine, & remettre le second tome à une autre fois (*).

(*) Pour apprécier les divers jugemens portés dans cette lettre, le Lecteur voudra bien faire attention à l'époque de sa date & au lieu qu'habitoit l'Auteur.

SECONDE LETTRE AU MÊME.

Motiers le 28 Janvier 1763.

Il faut, Monsieur le Maréchal, avoir du courage pour décrire en cette saison le lieu que j'habite. Des cascades, des glaces, des rochers nuds, des sapins noirs couverts de neige sont les objets dont je suis entouré; &, à l'image de l'hiver le pays ajoutant l'aspect de l'aridité ne promet, à le voir, qu'une description fort triste. Aussi a-t-il l'air assez nud en toute saison, mais il est presque effrayant dans celle-ci. Il faut donc vous

le repréſenter comme je l'ai trouvé en y arrivant, & non comme je le vois aujourd'hui, ſans quoi l'intérêt que vous prenez à moi m'empêcheroit de vous en rien dire.

Figurez-vous donc un vallon d'une bonne demi-lieue de large & d'environ deux lieues de long, au milieu duquel paſſe une petite riviere appellée la Reuſe dans la direction du Nord-oueſt au Sud-eſt. Ce vallon formé par deux chaînes de montagnes qui ſont des branches du Mont-Jura & qui ſe reſſerrent par les deux bouts, reſte pourtant aſſez ouvert pour laiſſer voir au loin ſes prolongemens, leſquels diviſés en rameaux par les bras des montagnes offrent pluſieurs belles perſpectives. Ce vallon, appellé le Val-de-Travers du nom d'un village qui eſt à ſon extrémité orientale, eſt garni de quatre ou cinq autres villages à peu de diſtance les uns des autres; celui de Motiers qui forme le milieu eſt dominé par un vieux château déſert dont le voiſinage & la ſituation ſolitaire & ſauvage m'attirent ſouvent dans mes promenades du matin, d'autant plus que je puis ſortir de ce côté par une porte de derriere ſans paſſer par la rue ni devant aucune maiſon. On dit que les bois & les rochers qui environnent ce château ſont fort remplis de viperes; cependant, ayant beaucoup parcouru tous les environs & m'étant aſſis à toutes ſortes de places, je n'en ai point vu juſqu'ici.

Outre ces villages, on voit vers le bas des montagnes pluſieurs maiſons éparſes qu'on appelle des *Priſes*, dans leſquelles on tient des beſtiaux & dont pluſieurs ſont habitées par les propriétaires, la plupart payſans. Il y en a une entr'autres à mi-côte nord, par conſéquent expoſée au midi ſur une terraſſe

naturelle, dans la plus admirable position que j'aye jamais vue, & dont le difficile accès m'eût rendu l'habitation très-commode. J'en fus si tenté que dès la premiere fois je m'étois presque arrangé avec le propriétaire pour y loger; mais on m'a depuis tant dit de mal de cet homme, qu'aimant encore mieux la paix & la sureté qu'une demeure agréable, j'ai pris le parti de rester où je suis. La maison que j'occupe est dans une moins belle position; mais elle est grande, assez commode, elle a une galerie extérieure où je me promene dans les mauvais tems, & ce qui vaut mieux que tout le reste c'est un asyle offert par l'amitié.

La Reuse a sa source au-dessus d'un village appellé St. Sulpice, à l'extrémité occidentale du vallon; elle en sort au village de Travers à l'autre extrémité où elle commence à se creuser un lit qui devient bientôt précipice & la conduit enfin dans le lac de Neufchâtel. Cette Reuse est une très-jolie riviere, claire & brillante comme de l'argent, où les truites ont bien de la peine à se cacher dans des touffes d'herbes. On la voit sortir tout-d'un-coup de terre à sa source, non point en petite fontaine ou ruisseau, mais toute grande & déjà riviere comme la fontaine de Vaucluse, en bouillonnant à travers les rochers. Comme cette source est fort enfoncée dans les roches escarpées d'une montagne, on y est toujours à l'ombre; & la fraîcheur continuelle, le bruit, les chûtes, le cours de l'eau m'attirant l'été à travers ces roches brûlantes, me font souvent mettre en nage pour aller chercher le frais près de ce murmure, ou plutôt près de ce fracas, plus flatteur à mon oreille que celui de la rue St. Martin.

L'élévation des montagnes qui forment le vallon n'eſt pas exceſſive, mais le vallon même eſt montagne étant fort élevé au-deſſus du lac, & le lac ainſi que le ſol de toute la Suiſſe, eſt encore extrêmement élevé ſur les pays de plaines, élevés à leur tour au-deſſus du niveau de la mer. On peut juger ſenſiblement de la pente totale par le long & rapide cours des rivieres, qui, des montagnes de Suiſſe vont ſe rendre les unes dans la Méditerranée & les autres dans l'Océan. Ainſi, quoique la Reuſe traverſant le vallon, ſoit ſujette à de fréquens débordemens qui font des bords de ſon lit une eſpece de marais, on n'y ſent point le marécage, l'air n'y eſt point humide & mal ſain, la vivacité qu'il tire de ſon élévation l'empêchant de reſter long-tems chargé de vapeurs groſſieres, les brouillards, aſſez fréquens les matins, cedent pour l'ordinaire à l'action du ſoleil à meſure qu'il s'éleve.

Comme entre les montagnes & les vallées la vue eſt toujours réciproque, celle dont je jouis ici dans un fond n'eſt pas moins vaſte que celle que j'avois ſur les hauteurs de Montmorenci, mais elle eſt d'un autre genre; elle ne flatte pas, elle frappe; elle eſt plus ſauvage que riante; l'art n'y étale pas ſes beautés, mais la majeſté de la nature en impoſe, & quoique le parc de Verſailles ſoit plus grand que ce vallon, il ne paroîtroit qu'un colifichet en ſortant d'ici. Au premier coup-d'œil le ſpectacle, tout grand qu'il eſt, ſemble un peu nud, on voit très-peu d'arbres dans la vallée; ils y viennent mal & ne donnent preſque aucun fruit; l'eſcarpement des montagnes étant très-rapide montre en divers endroits le gris des rochers, le noir des ſapins coupe ce gris d'une nuance qui

n'est pas riante, & ces sapins si grands, si beaux quand on est dessous ne paroissant au loin que des arbrisseaux, ne promettent ni l'asyle, ni l'ombre qu'ils donnent; le fond du vallon, presque au niveau de la riviere semble n'offrir à ses deux bords qu'un large marais où l'on ne sauroit marcher; la réverbération des rochers n'annonce pas dans un lieu sans arbres une promenade bien fraîche quand le soleil luit; si-tôt qu'il se couche il laisse à peine un crépuscule, & la hauteur des monts interceptant toute la lumiere fait passer presque à l'instant du jour à la nuit.

Mais si la premiere impression de tout cela n'est pas agréable, elle change insensiblement par un examen plus détaillé, & dans un pays où l'on croyoit avoir tout vu du premier coup-d'œil, on se trouve avec surprise environné d'objets chaque jour plus intéressans. Si la promenade de la vallée est un peu uniforme elle est en revanche extrêmement commode; tout y est du niveau le plus parfait, les chemins y sont unis comme des allées de jardin; les bords de la riviere offrent par places de larges pelouses d'un plus beau verd que les gazons du Palais-Royal, & l'on s'y promene avec délices le long de cette belle eau, qui dans le vallon prend un cours paisible en quittant ses cailloux & ses rochers qu'elle retrouve au sortir du Val-de-Travers. On a proposé de planter ses bords de Saules & de Peupliers pour donner durant la chaleur du jour de l'ombre au bétail désolé par les mouches. Si jamais ce projet s'exécute, les bords de la Reuse deviendront aussi charmans que ceux du Lignon, & il ne leur manquera plus que des Astrées, des Silvandres & un d'Urfé.

Comme la direction du vallon coupe obliquement le cours du ſoleil, la hauteur des monts jette toujours de l'ombre par quelque côté ſur la plaine, de ſorte qu'en dirigeant ſes promenades & choiſiſſant ſes heures, on peut aiſément faire à l'abri du ſoleil tout le tour du vallon. D'ailleurs ces mêmes montagnes interceptant ſes rayons, font qu'il ſe leve tard & ſe couche de bonne heure, en ſorte qu'on n'en eſt pas longtems brûlé. Nous avons preſque ici la clef de l'énigme du Ciel de trois aunes, & il eſt certain que les maiſons qui ſont près de la ſource de la Reuſe, n'ont pas trois heures de ſoleil, même en été.

Lorſqu'on quitte le bas du vallon pour ſe promener à mi-côte, comme nous fîmes une fois, Monſieur le Maréchal, le long des Champeaux du côté d'Andilly, on n'a pas une promenade auſſi commode, mais cet agrément eſt bien compenſé par la variété des ſites & des points de vue, par les découvertes que l'on fait ſans ceſſe autour de ſoi, par les jolis réduits qu'on trouve dans les gorges des montagnes, où, le cours des torrens qui deſcendent dans la vallée, les hêtres qui les ombragent, les côteaux qui les entourent offrent des aſyles verdoyans & frais quand on ſuffoque à découvert. Ces réduits, ces petits vallons ne s'apperçoivent pas, tant qu'on regarde au loin les montagnes, & cela joint à l'agrément du lieu celui de la ſurpriſe, lorſqu'on vient tout-d'un-coup à les découvrir. Combien de fois je me ſuis figuré, vous ſuivant à la promenade & tournant autour d'un rocher aride, vous voir ſurpris & charmé de retrouver des boſquets pour les Dryades où vous n'auriez cru trouver que des antres & des ours.

Tout

Tout le pays eſt plein de curioſités naturelles qu'on ne découvre que peu à peu, & qui par ces découvertes ſucceſſives lui donnent chaque jour l'attrait de la nouveauté. La Botanique offre ici ſes tréſors à qui ſauroit les connoître, & ſouvent en voyant autour de moi cette profuſion de plantes rares, je les foule à regret ſous le pied d'un ignorant. Il eſt pourtant néceſſaire d'en connoître une pour ſe garantir de ſes terribles effets; c'eſt le Napel. Vous voyez une très-belle plante haute de trois pieds, garnie de jolies fleurs bleues qui vous donnent envie de la cueillir : mais à peine l'a-t-on gardée quelques minutes qu'on ſe ſent ſaiſi de maux de tête, de vertiges, d'évanouiſſemens, & l'on périroit ſi l'on ne jettoit promptement ce funeſte bouquet. Cette plante a ſouvent cauſé des accidens à des enfans & à d'autres gens qui ignoroient ſa pernicieuſe vertu. Pour les beſtiaux ils n'en approchent jamais & ne broutent pas même l'herbe qui l'entoure. Les faucheurs l'extirpent autant qu'ils peuvent; quoi qu'on faſſe l'eſpece en reſte, & je ne laiſſe pas d'en voir beaucoup en me promenant ſur les montagnes, mais on l'a détruite à-peu-près dans le vallon.

A une petite lieue de Motiers, dans la Seigneurie de Travers, eſt une mine d'aſphalte qu'on dit qui s'étend ſous tout le pays : les habitans lui attribuent modeſtement la gaîté dont ils ſe vantent, & qu'ils prétendent ſe tranſmettre même à leurs beſtiaux. Voilà ſans doute une belle vertû de ce minéral, mais pour en pouvoir ſentir l'efficace il ne faut pas avoir quitté le château de Montmorenci. Quoi qu'il en ſoit des merveilles qu'ils diſent de leur aſphalte, j'ai donné au Seigneur de Travers un

moyen fûr d'en tirer la médecine univerfelle; c'eft de faire une bonne penfion à Lorris ou à Bordeu.

Au-deffus de ce même village de Travers il fe fit il y a deux ans une avalanche confidérable & de la façon du monde la plus finguliere. Un homme qui habite au pied de la montagne avoit fon champ devant fa fenêtre, entre la montagne & fa maifon. Un matin qui fuivit une nuit d'orage il fut bien furpris en ouvrant fa fenêtre de trouver un bois à la place de fon champ; le terrain s'éboulant tout d'une piece avoit recouvert fon champ des arbres d'un bois qui étoit au-deffus, & cela, dit-on, fait entre les deux propriétaires le fujet d'un procès qui pourroit trouver place dans le recueil de Pittaval. L'efpace que l'avalanche a mis à nud eft fort grand & paroît de loin; mais il faut en approcher pour juger de la force de l'éboulement, de l'étendue du creux, & de la grandeur des rochers qui ont été tranfportés. Ce fait récent & certain rend croyable ce que dit Pline d'une vigne qui avoit été ainfi tranfportée d'un côté du chemin à l'autre : mais rapprochons-nous de mon habitation.

J'ai vis-à-vis de mes fenêtres une fuperbe cafcade, qui du haut de la montagne tombe par l'efcarpement d'un rocher dans le vallon avec un bruit qui fe fait entendre au loin, fur-tout quand les eaux font grandes. Cette cafcade eft très-en vue, mais ce qui ne l'eft pas de même eft une grotte à côté de fon baffin de laquelle l'entrée eft difficile, mais qu'on trouve au-dedans affez efpacée, éclairée par une fenêtre naturelle, ceintrée en tiers-point, & décorée d'un ordre d'Architecture qui n'eft ni Tofcan, ni Dorique, mais l'ordre de la nature

qui fait mettre des proportions & de l'harmonie dans ses ouvrages les moins réguliers. Instruit de la situation de cette grotte, je m'y rendis seul l'été dernier pour la contempler à mon aise. L'extrême sécheresse me donna la facilité d'y entrer par une ouverture enfoncée & très-surbaissée, en me traînant sur le ventre, car la fenêtre est trop haute pour qu'on puisse y passer sans échelle. Quand je fus au dedans je m'assis sur une pierre, & je me mis à contempler avec ravissement cette superbe salle dont les ornemens sont des quartiers de roche diversement situés, & formant la décoration la plus riche que j'aye jamais vue, si du moins on peut appeller ainsi celle qui montre la plus grande puissance, celle qui attache & intéresse, celle qui fait penser, qui éleve l'ame, celle qui force l'homme à oublier sa petitesse pour ne penser qu'aux œuvres de la nature. Des divers rochers qui meublent cette caverne, les uns, détachés & tombés de la voûte, les autres encore pendans & diversement situés marquent tous dans cette mine naturelle, l'effet de quelque explosion terrible dont la cause paroît difficile à imaginer, car même un tremblement de terre ou un volcan n'expliqueroit pas cela d'une maniere satisfaisante. Dans le fond de la grotte, qui va en s'élevant de même que sa voûte, on monte sur une espece d'estrade & de-là par une pente assez roide sur un rocher qui mene de biais à un enfoncement très-obscur par où l'on pénetre sous la montagne. Je n'ai point été jusques-là, ayant trouvé devant moi un trou large & profond qu'on ne sauroit franchir qu'avec une planche. D'ailleurs vers le haut de cet enfoncement & presque à l'entrée de la galerie souterraine

eſt un quartier de rocher très-impoſant; car ſuſpendu preſqu'en l'air il porte à faux par un de ſes angles, & penche tellement en avant qu'il ſemble ſe détacher & partir pour écraſer le ſpectateur. Je ne doute pas, cependant, qu'il ne ſoit dans cette ſituation depuis bien des ſiecles & qu'il n'y reſte encore plus long-tems; mais ces ſortes d'équilibres auxquels les yeux ne ſont pas faits ne laiſſent pas de cauſer quelqu'inquiétude, & quoiqu'il fallût peut-être des forces immenſes pour ébranler ce rocher qui paroît ſi prêt à tomber, je craindrois d'y toucher du bout du doigt, & ne voudrois pas plus reſter dans la direction de ſa chûte que ſous l'épée de Damoclès.

La galerie ſouterraine à laquelle cette grotte ſert de veſtibule ne continue pas d'aller en montant, mais elle prend ſa pente un peu vers le bas, & ſuit la même inclinaiſon dans tout l'eſpace qu'on a juſqu'ici parcouru. Des curieux s'y ſont engagés à diverſes fois avec des domeſtiques, des flambeaux & tous les ſecours néceſſaires; mais il faut du courage pour pénétrer loin dans cet effroyable lieu, & de la vigueur pour ne pas s'y trouver mal. On eſt allé juſqu'à près de demi-lieue en ouvrant le paſſage où il eſt trop étroit, & ſondant avec précaution les gouffres & fondrieres qui ſont à droite & à gauche; mais on prétend dans le pays qu'on peut aller par le même ſouterrain à plus de deux lieues juſqu'à l'autre côté de la montagne, où l'on dit qu'il aboutit du côté du lac, non loin de l'embouchure de la Reuſe.

Au-deſſous du baſſin de la même caſcade, eſt une autre grotte plus petite, dont l'abord eſt embarraſſé de pluſieurs

grands cailloux & quartiers de roche qui paroiſſent avoir été entraînés là par les eaux. Cette grotte-ci n'étant pas ſi praticable que l'autre n'a pas de même tenté les curieux. Le jour que j'en examinai l'ouverture, il faiſoit une chaleur inſupportable; cependant il en ſortoit un vent ſi vif & ſi froid que je n'oſai reſter long-tems à l'entrée, & toutes les fois que j'y ſuis retourné j'ai toujours ſenti le même vent; ce qui me fait juger qu'elle a une communication plus immédiate & moins embarraſſée que l'autre.

A l'oueſt de la vallée une montagne la ſépare en deux branches, l'une fort étroite où ſont le village de St. Sulpice, la ſource de la Reuſe, & le chemin de Pontarlier. Sur ce chemin l'on voit encore une groſſe chaîne ſcellée dans le rocher & miſe là jadis par les Suiſſes pour fermer de ce côté-là le paſſage aux Bourguignons.

L'autre branche plus large & à gauche de la premiere, mene par le village de Butte à un pays perdu appellé la *côte-aux-Fées*, qu'on apperçoit de loin parce qu'il va en montant. Ce pays n'étant ſur aucun chemin paſſe pour très-ſauvage & en quelque ſorte pour le bout du monde. Auſſi prétend-on que c'étoit autrefois le ſéjour des Fées, & le nom lui en eſt reſté. On y voit encore leur ſalle d'aſſemblée dans une troiſieme caverne qui porte auſſi leur nom, & qui n'eſt pas moins curieuſe que les précédentes. Je n'ai pas vu cette grotte-aux-Fées, parce qu'elle eſt aſſez loin d'ici; mais on dit qu'elle étoit ſuperbement ornée, & l'on y voyoit encore il n'y a pas long-tems, un trône & des ſiéges très-bien taillés dans le roc. Tout cela a été gâté & ne paroît preſque plus aujourd'hui. D'ailleurs,

l'entrée de la grotte eſt preſque entiérement bouchée par les décombres, par les brouſſailles, & la crainte des ſerpens & des bêtes venimeuſes rebute les curieux d'y vouloir pénétrer. Mais ſi elle eût été praticable encore & dans ſa premiere beauté, & que Madame la Maréchale eût paſſé dans ce pays, je ſuis ſûr qu'elle eût voulu voir cette grotte ſinguliere, n'eût-ce été qu'en faveur de Fleur-d'Epine & des Facardins.

Plus j'examine en détail l'état & la poſition de ce vallon, plus je me perſuade qu'il a jadis été ſous l'eau, que ce qu'on appelle aujourd'hui le Val-de-Travers fut autrefois un lac formé par la Reuſe, la caſcade & d'autres ruiſſeaux, & contenu par les montagnes qui l'environnent, de ſorte que je ne doute point que je n'habite l'ancienne demeure des poiſſons. En effet, le ſol du vallon eſt ſi parfaitement uni qu'il n'y a qu'un dépôt formé par les eaux qui puiſſe l'avoir ainſi nivelé. Le prolongement du vallon, loin de deſcendre, monte le long du cours de la Reuſe, de ſorte qu'il a fallu des tems infinis à cette riviere pour ſe caver dans les abymes qu'elle forme, un cours en ſens contraire à l'inclinaiſon du terrain. Avant ces tems, contenue de ce côté de même que de tous les autres, & forcée de refluer ſur elle-même, elle dut enfin remplir le vallon juſqu'à la hauteur de la premiere grotte que j'ai décrite, par laquelle elle trouva ou s'ouvrit un écoulement dans la galerie ſouterraine qui lui ſervoit d'aqueduc.

Le petit lac demeura donc conſtamment à cette hauteur juſqu'à ce que par quelques ravages, fréquens aux pieds des montagnes dans les grandes eaux, des pierres ou graviers embarraſſerent tellement le canal que les eaux n'eurent plus un

cours suffisant pour leur écoulement. Alors s'étant extrêmement élevées, & agissant avec une grande force contre les obstacles qui les retenoient, elles s'ouvrirent enfin quelque issue par le côté le plus foible & le plus bas. Les premiers filets échappés ne cessant de creuser & de s'agrandir, & le niveau du lac baissant à proportion, à force de tems le vallon dut enfin se trouver à sec. Cette conjecture qui m'est venue en examinant la grotte où l'on voit des traces sensibles du cours de l'eau, s'est confirmée premiérement par le rapport de ceux qui ont été dans la galerie souterraine, & qui m'ont dit avoir trouvé des eaux croupissantes dans les creux des fondrieres dont j'ai parlé; elle s'est confirmée encore dans les pélerinages que j'ai faits à quatre lieues d'ici pour aller voir Mylord Maréchal à sa campagne au bord du lac, & où je suivois, en montant la montagne, la riviere qui descendoit à côté de moi par des profondeurs effrayantes, que selon toute apparence elle n'a pas trouvées toutes faites, & qu'elle n'a pas, non plus, creusées en un jour. Enfin, j'ai pensé que l'asphalte qui n'est qu'un bitume durci étoit encore un indice d'un pays long-tems imbibé par les eaux. Si j'osois croire que ces folies pussent vous amuser, je tracerois sur le papier une espece de plan qui pût vous éclaircir tout cela : mais il faut attendre qu'une saison plus favorable & un peu de relâche à mes maux me laissent en état de parcourir le pays.

On peut vivre ici puisqu'il y a des habitans. On y trouve même les principales commodités de la vie, quoi qu'un peu moins facilement qu'en France. Les denrées y sont cheres parce que le pays en produit peu, & qu'il est fort peuplé sur-

tout depuis qu'on y a établi des manufactures de toile peinte & que les travaux d'horlogerie & de dentelle s'y multiplient. Pour y avoir du pain mangeable, il faut le faire chez soi, & c'est le parti que j'ai pris à l'aide de Mlle. le Vasseur; la viande y est mauvaise, non que le pays n'en produise de bonne, mais tout le bœuf va à Geneve ou à Neufchâtel & l'on ne tue ici que de la vache. La riviere fournit d'excellente truite, mais si délicate qu'il faut la manger sortant de l'eau. Le vin vient de Neufchâtel, & il est très-bon, sur-tout le rouge : pour moi je m'en tiens au blanc bien moins violent, à meilleur marché, & selon moi, beaucoup plus sain. Point de volaille, peu de gibier, point de fruit, pas même des pommes; seulement des fraises bien parfumées, en abondance & qui durent long-tems. Le laitage y est excellent, moins pourtant que le fromage de Viry préparé par Mademoiselle Rose; les eaux y sont claires & légeres : ce n'est pas pour moi une chose indifférente que de bonne eau, & je me sentirai long-tems du mal que m'a fait celle de Montmorenci. J'ai sous ma fenêtre une très-belle fontaine dont le bruit fait une de mes délices. Ces fontaines, qui sont élevées & taillées en colonnes ou en obélisques & coulent par des tuyaux de fer dans de grands bassins, sont un des ornemens de la Suisse. Il n'y a si chétif village qui n'en ait au moins deux ou trois, les maisons écartées ont presque chacune la sienne, & l'on en trouve même sur les chemins pour la commodité des passans, hommes & bestiaux. Je ne saurois exprimer combien l'aspect de toutes ces belles eaux coulantes est agréable au milieu des rochers & des bois durant les chaleurs, l'on est déjà rafraîchi par la vue, & l'on est tenté d'en boire sans avoir soif.

Voilà

Voilà, Monsieur le Maréchal, de quoi vous former quelque idée du séjour que j'habite & auquel vous voulez bien prendre intérêt. Je dois l'aimer comme le seul lieu de la terre où la vérité ne soit pas un crime, ni l'amour du genre-humain une impiété. J'y trouve la sureté sous la protection de Mylord Maréchal & l'agrément dans son commerce. Les habitans du lieu m'y montrent de la bienveillance & ne me traitent point en proscrit. Comment pourrois-je n'être pas touché des bontés qu'on m'y témoigne, moi qui dois tenir à bienfait de la part des hommes tout le mal qu'ils ne me font pas? Accoutumé à porter depuis si long-tems les pesantes chaînes de la nécessité, je passerois ici sans regret le reste de ma vie, si j'y pouvois voir quelquefois ceux qui me la font encore aimer.

LETTRE

A M. DAVID HUME.

Motiers-Travers le 19 Février 1763.

JE n'ai reçu qu'ici, Monsieur, & depuis peu, la lettre dont vous m'honoriez à Londres, le 2 Juillet dernier, supposant que j'étois dans cette Capitale. C'étoit sans doute dans votre nation, & le plus près de vous qu'il m'eût été possible, que j'aurois cherché ma retraite, si j'avois prévu l'accueil qui m'attendoit dans ma patrie. Il n'y avoit qu'elle que je pusse préférer à l'Angleterre, & cette prévention, dont j'ai été trop puni, m'étoit alors bien pardonnable; mais, à mon grand étonnement, & même à celui du public, je n'ai trouvé que

des affronts & des outrages où j'espérois, sinon de la reconnoissance, au moins des consolations. Que de choses m'ont fait regretter l'asyle & l'hospitalité philosophique qui m'attendoient près de vous! Toutefois mes malheurs m'en ont toujours rapproché en quelque maniere. La protection & les bontés de Mylord Maréchal, votre illustre & digne compatriote, m'ont fait trouver, pour ainsi dire, l'Ecosse au milieu de la Suisse; il vous a rendu présent à nos entretiens; il m'a fait faire avec vos vertus la connoissance que je n'avois faite encore qu'avec vos talens; il m'a inspiré la plus tendre amitié pour vous & le plus ardent desir d'obtenir la vôtre, avant que je susse que vous étiez disposé à me l'accorder. Jugez, quand je trouve ce penchant réciproque, combien j'aurois de plaisir à m'y livrer! Non, Monsieur, je ne vous rendois que la moitié de ce qui vous étoit dû quand je n'avois pour vous que de l'admiration. Vos grandes vues, votre étonnante impartialité, votre génie, vous éleveroient trop au-dessus des hommes si votre bon cœur ne vous en rapprochoit. Mylord Maréchal, en m'apprenant à vous voir encore plus aimable que sublime, me rend tous les jours votre commerce plus desirable, & nourrit en moi l'empressement qu'il m'a fait naître de finir mes jours près de vous. Monsieur, qu'une meilleure santé, qu'une situation plus commode ne me met-elle à portée de faire ce voyage comme je le desirerois! Que ne puis-je espérer de nous voir un jour rassemblés avec Mylord dans votre commune Patrie, qui deviendroit la mienne! Je bénirois dans une société si douce les malheurs par lesquels j'y fus conduit, & je croirois n'avoir commencé de vivre que du jour qu'elle auroit com-

mencé. Puissé-je voir cet heureux jour plus desiré qu'espéré ! Avec quel transport je m'écrierois en touchant l'heureuse terre où sont nés David Hume & le Maréchal d'Ecosse :

Salve, fatis mihi debita tellus !
Hæc domus, hæc patria est.

J. J. R.

LETTRE

A M. M***.

Motiers le 1 Mars 1763.

J'AI lu, Monsieur, avec un vrai plaisir, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & j'y ai trouvé, je vous jure, une des meilleures critiques qu'on ai faite de mes Ecrits. Vous êtes éleve & parent de M. Marcel ; vous défendez votre maître, il n'y a rien là que de louable ; vous professez un art sur lequel vous me trouvez injuste & mal instruit ; & vous le justifiez ; cela est assurément très-permis ; je vous parois un personnage fort singulier, tout au moins, & vous avez la bonté de me le dire plutôt qu'au public. On ne peut rien de plus honnête ; & vous me mettez, par vos censures, dans le cas de vous devoir des remerciemens.

Je ne sais si je m'excuserai fort bien près de vous en vous avouant que les singeries dont j'ai taxé M. Marcel, tomboient bien moins sur son art, que sur sa maniere de le faire valoir. Si j'ai tort même en cela, je l'ai d'autant plus que ce n'est point

d'après autrui que je l'ai jugé, mais d'après moi-même. Car, quoique vous en puiffiez dire, j'étois quelquefois admis à l'honneur de lui voir donner fes leçons; & je me fouviens que, tout autant de profanes que nous étions là, fans excepter fon écoliere, nous ne pouvions nous tenir de rire à la gravité magiftrale avec laquelle il prononçoit fes favans apophtegmes. Encore une fois, Monfieur, je ne prétends point m'excufer en ceci; tout au contraire: j'aurois mauvaife grace à vous foutenir que M. Marcel faifoit des fingeries, à vous qui peut-être, vous trouvez bien de l'imiter; car mon deffein n'eft affurément ni de vous offenfer ni de vous déplaire.

Quant à l'ineptie avec laquelle j'ai parlé de votre art, ce tort eft plus naturel qu'excufable; il eft celui de quiconque fe mêle de parler de ce qu'il ne fait pas. Mais un honnête homme qu'on avertit de fa faute, doit la réparer; & c'eft ce que je crois ne pouvoir mieux faire en cette occafion, qu'en publiant franchement votre lettre & vos corrections, devoir que je m'engage à remplir en tems & lieu. Je ferai, Monfieur, avec grand plaifir, cette réparation publique à la danfe & à M. Marcel, pour le malheur que j'ai eu de leur manquer de refpect. J'ai pourtant quelque lieu de penfer que votre indignation fe fût un peu calmée, fi mes vieilles rêveries euffent obtenu grace devant vous. Vous auriez vu que je ne fuis pas fi ennemi de votre art que vous m'accufez de l'être, & que ce n'eft pas une grande objection à me faire, que fon établiffement dans mon pays, puifque j'y ai propofé moi-même des bals publics defquels j'ai donné le plan. Monfieur, faites grace à mes torts en faveur de mes fervices; & quand j'ai

ſcandaliſé pour vous les gens auſteres, pardonnez-moi quelques déraiſonnemens ſur un art duquel j'ai ſi bien mérité.

Quelque autorité cependant qu'aient ſur moi vos déciſions, je tiens encore un peu, je l'avoue, à la diverſité des caracteres dont je propoſois l'introduction dans la danſe. Je ne vois pas bien encore ce que vous y trouvez d'impraticable, & il me paroît moins évident qu'à vous, qu'on s'ennuyeroit davantage quand les danſes ſeroient plus variées. Je n'ai jamais trouvé que ce fût un amuſement bien piquant pour une aſſemblée, que cette enfilade d'éternels menuets par leſquels on commence & pourſuit un bal, & qui ne diſent tous que la même choſe, parce qu'ils n'ont tous qu'un ſeul caractere; au lieu qu'en leur en donnant ſeulement deux, tels par exemple, que ceux de la Blonde & de la Brune, on les eût pu varier de quatre manieres qui les euſſent rendus toujours pittoreſques, & plus ſouvent intéreſſans. La Blonde avec le Brun, la Brune avec le Blond, la Brune avec le Brun, & la Blonde avec le Blond. Voilà l'idée ébauchée; il eſt aiſé de la perfectionner & de l'étendre: car vous comprenez bien, Monſieur, qu'il ne faut pas preſſer ces différences de Blonde & de Brune; le teint ne décide pas toujours du tempérament: telle Brune eſt Blonde par l'indolence; telle Blonde eſt Brune par la vivacité; & l'habile Artiſte ne juge pas du caractere par les cheveux.

Ce que je dis du menuet, pourquoi ne le dirois-je pas des contredanſes, & de la plate ſymétrie ſur laquelle elles ſont toutes deſſinées? Pourquoi n'y introduiroit-on pas de ſavantes irrégularités, comme dans une bonne décoration; des oppoſitions & des contraſtes comme dans les parties de la Mu-

ſique ? On fait bien chanter enſemble Héraclite & Démocrite ; pourquoi ne les feroit-on pas danſer ?

Quels tableaux charmans, quelles ſcenes variées, ne pourroit point introduire dans la danſe, un génie inventeur, qui ſauroit la tirer de ſa froide uniformité, & lui donner un langage & des ſentimens comme en a la Muſique ! Mais votre M. Marcel n'a rien inventé que des phraſes qui ſont mortes avec lui ; il a laiſſé ſon art dans le même état où il l'a trouvé ; il l'eût ſervi plus utilement, en pérorant un peu moins, & deſſinant davantage ; & au lieu d'admirer tant de choſes dans un menuet, il eût mieux fait de les y mettre. Si vous vouliez faire un pas de plus, vous, Monſieur, que je ſuppoſe homme de génie, peut-être au lieu de vous amuſer à cenſurer mes idées, chercheriez-vous à étendre & rectifier les vues qu'elles vous offrent : vous deviendriez créateur dans votre art ; vous rendriez ſervice aux hommes, qui ont tant de beſoin qu'on leur apprenne à avoir du plaiſir ; vous immortaliſeriez votre nom, & vous auriez cette obligation à un pauvre ſolitaire qui ne vous a point offenſé, & que vous voulez haïr ſans ſujet.

Croyez-moi, Monſieur, laiſſez-là des critiques qui ne conviennent qu'aux gens ſans talens, incapables de rien produire d'eux-mêmes, & qui ne ſavent chercher de la réputation qu'aux dépens de celle d'autrui. Echauffez votre tête, & travaillez ; vous aurez bientôt oublié ou pardonné mes bavardiſes, & vous trouverez que les prétendus inconvéniens que vous objectez aux recherches que je propoſe à faire, ſeront des avantages quand elles auront réuſſi. Alors, grace à la variété des genres, l'art aura de quoi contenter tout le monde, & prévenir la

jaloufie en augmentant l'émulation. Toutes vos écolieres pourront briller fans fe nuire, & chacune fe confolera d'en voir d'autres exceller dans leurs genres, en fe difant, j'excelle auffi dans le mien. Au lieu qu'en leur faifant faire à toutes la même chofe, vous laiffez fans aucun fubterfuge, l'amour-propre humilié; & comme il n'y a qu'un modele de perfection, fi l'une excelle dans le genre unique, il faut que toutes les autres lui cédent ouvertement la primauté.

Vous avez bien raifon, mon cher Monfieur, de dire que je ne fuis pas philofophe. Mais, vous qui parlez, vous ne feriez pas mal de tâcher de l'être un peu. Cela feroit plus avantageux à votre art que vous ne femblez le croire. Quoi qu'il en foit, ne fâchez pas les philofophes, je vous le confeille. Car tel d'entr'eux pourroit vous donner plus d'inftructions fur la danfe, que vous ne pourriez lui en rendre fur la philofophie; & cela ne laifferoit pas d'être humiliant pour un éleve du grand Marcel.

Vous me taxez d'être fingulier, & j'efpere que vous avez raifon. Toutefois vous auriez pu fur ce point, me faire grace en faveur de votre maître: car vous m'avouerez que M. Marcel lui-même étoit un homme fort fingulier. Sa fingularité, je l'avoue, étoit plus lucrative que la mienne; & fi c'eft-là ce que vous me reprochez, il faut bien paffer condamnation. Mais quand vous m'accufez auffi de n'être pas philofophe, c'eft comme fi vous m'accufiez de n'être pas maître à danfer. Si c'eft un tort à tout homme de ne pas favoir fon métier, ce n'en eft point un, de ne pas favoir le métier d'un autre. Je n'ai jamais afpiré à devenir philofophe; je ne me fuis jamais

donné pour tel : je ne le fus, ni ne le suis, ni ne veux l'être. Peut-on forcer un homme à mériter malgré lui, un titre qu'il ne veut pas porter ? Je sais qu'il n'est permis qu'aux philosophes de parler philosophie ; mais il est permis à tout homme de parler de la philosophie ; & je n'ai rien fait de plus. J'ai bien aussi parlé quelquefois de la danse, quoique je ne sois pas danseur ; & si j'en ai parlé même avec trop de zele, à votre avis, mon excuse est que j'aime la danse, au lieu que je n'aime point du tout la philosophie. J'ai pourtant eu rarement la précaution que vous me prescrivez, de danser avec les filles, pour éviter la tentation. Mais j'ai eu souvent l'audace de courir le risque tout entier, en osant les voir danser sans danser moi-même. Ma seule précaution a été de me livrer moins aux impressions des objets, qu'aux réflexions qu'ils me faisoient naître, & de rêver quelquefois, pour n'être pas séduit. Je suis fâché, mon cher Monsieur, que mes rêveries aient eu le malheur de vous déplaire. Je vous assure que ce ne fut jamais mon intention ; & je vous salue de tout mon cœur.

LETTRE
A M. DE***.

Motiers le 6 Mars 1763.

J'AI eu, Monsieur, l'imprudence de lire le mandement que M. l'Archevêque de Paris a donné contre mon livre, la foiblesse d'y répondre, & l'étourderie d'envoyer aussi-tôt cette réponse

réponse à Rey. Revenu à moi j'ai voulu la retirer; il n'étoit plus tems; l'impression en étoit commencée, & il n'y a plus de remede à une sottise faite. J'espere au moins que ce sera la derniere en ce genre. Je prends la liberté de vous faire adresser par la poste, deux exemplaires de ce misérable écrit; l'un que je vous supplie d'agréer, & l'autre pour M...... à qui je vous prie de vouloir bien le faire passer, non comme une lecture à faire ni pour vous ni pour lui, mais comme un devoir dont je m'acquitte envers l'un & l'autre. Au reste, je suis persuadé, vu ma position particuliere, vu la gêne à laquelle j'étois asservi à tant d'égards, vu le bavardage ecclésiastique auquel j'étois forcé de me conformer, vu l'indécence qu'il y auroit à s'échauffer en parlant de soi, qu'il eût été facile à d'autres de mieux faire, mais impossible de faire bien. Ainsi, tout le mal vient d'avoir pris la plume quand il ne falloit pas.

LETTRE

A M. K***.

Motiers le 17 Mars 1763.

SI jeune, & déjà marié! Monsieur, vous avez entrepris de bonne heure une grande tâche. Je sais que la maturité de l'esprit peut suppléer à l'âge, & vous m'avez paru promettre ce supplément. Vous vous connoissez d'ailleurs en mérite, & je compte sur celui de l'épouse que vous vous êtes choisie. Il n'en faut pas moins, cher K***, pour rendre heureux un

établissement si précoce. Votre âge seul m'alarme pour vous; tout le reste me rassure. Je suis toujours persuadé que le vrai bonheur de la vie est dans un mariage bien assorti; & je ne le suis pas moins, que tout le succès de cette carriere dépend de la façon de la commencer. Le tour que vont prendre vos occupations, vos soins, vos manieres, vos affections domestiques, durant la premiere année, décidera de toutes les autres. C'est maintenant que *le sort de vos jours est entre vos mains*; plus tard il dépendra de vos habitudes. Jeunes époux, vous êtes perdus, si vous n'êtes qu'amans; mais soyez amis de bonne heure pour l'être toujours. La confiance qui vaut mieux que l'amour, lui survit & le remplace. Si vous savez l'établir entre vous, votre maison vous plaira plus qu'aucune autre; & dès qu'une fois vous serez mieux chez vous que par-tout ailleurs, je vous promets du bonheur pour le reste de votre vie. Mais ne vous mettez pas dans l'esprit d'en chercher au loin, ni dans la célébrité, ni dans les plaisirs, ni dans la fortune. La véritable félicité ne se trouve point au-dehors; il faut que votre maison vous suffise, ou jamais rien ne vous suffira.

Conséquemment à ce principe, je crois qu'il n'est pas tems, quant à présent, de songer à l'exécution du projet dont vous m'avez parlé. La société conjugale doit vous occuper plus que la société helvétique; avant que de publier les annales de celle-ci, mettez-vous en état d'en fournir le plus bel article. Il faut qu'en rapportant les actions d'autrui, vous puissiez dire comme le Correge : & moi aussi je suis homme.

Mon cher K***, je crois voir germer beaucoup de mérite parmi la jeunesse Suisse; mais la maladie universelle vous gagne

tous. Ce mérite cherche à se faire imprimer, & je crains bien que de cette manie dans les gens de votre état, il ne résulte un jour à la tête de vos Républiques plus de petits auteurs que de grands hommes. Il n'appartient pas à tous d'être des Haller.

Vous m'avez envoyé un livre très-précieux, & de fort belles cartes; comme d'ailleurs vous avez acheté l'un & l'autre, il n'y a aucune parité à faire, en aucun sens, entre ces envois & le barbouillage dont vous faites mention. De plus, vous vous rappellerez, s'il vous plaît, que ce sont des commissions dont vous avez bien voulu vous charger; & qu'il n'est pas honnête de transformer des commissions en présens. Ayez donc la bonté de me marquer ce que vous coûtent ces emplettes, afin qu'en acceptant la peine qu'elles vous ont donnée, d'aussi bon cœur que vous l'avez prise, je puisse au moins vous rendre vos débourses; sans quoi, je prendrai le parti de vous renvoyer le livre & les cartes.

Adieu, très-bon & aimable K***, faites, je vous prie, agréer mes hommages à Madame votre Epouse; dites-lui combien elle a droit à ma reconnoissance, en faisant le bonheur d'un homme que j'en crois si digne, & auquel je prends un si tendre intérêt.

LETTRE
A M. D. R.

Motiers, Mars 1763.

JE ne trouve pas, très-bon Papa, que vous ayez interprété ni bénignement, ni raisonnablement, la raison de décence & de modestie qui m'empêcha de vous offrir mon portrait, & qui m'empêchera toujours de l'offrir à personne. Cette raison n'est point comme vous le prétendez un cérémonial, mais une convenance tirée de la nature des choses, & qui ne permet à nul homme discret de porter ni sa figure, ni sa personne, où elles ne sont pas invitées, comme s'il étoit sûr de faire en cela un cadeau. Au lieu que c'en doit être un pour lui, quand on lui témoigne là-dessus quelque empressement. Voilà le sentiment que je vous ai manifesté, & au lieu duquel vous me prêtez l'intention de ne vouloir accorder un tel présent qu'aux prieres. C'est me supposer un motif de fatuité où j'en mettois un de modestie. Cela ne me paroît pas dans l'ordre ordinaire de votre bon esprit.

Vous m'alléguez que les Rois & les Princes donnent leurs portraits. Sans doute, ils les donnent à leurs inférieurs comme un honneur ou une récompense; & c'est précisément pour cela qu'il est impertinent à de petits particuliers de croire honorer leurs égaux comme les Rois honorent leurs inférieurs. Plusieurs Rois donnent aussi leur main à baiser en signe de faveur & de distinction. Dois-je vouloir faire à mes amis la même grace?

Cher Papa, quand je ferai Roi je ne manquerai pas en superbe monarque, de vous offrir mon portrait enrichi de diamans. En attendant je n'irai pas sottement m'imaginer que ni vous, ni personne, soit empressé de ma mince figure; & il n'y a qu'un témoignagne bien positif de la part de ceux qui s'en soucient, qui puisse me permettre de le supposer; surtout n'ayant pas le passeport des diamans pour accompagner le portrait.

Vous me citez Samuel Bernard. C'est je vous l'avoue un singulier modele que vous me proposez à imiter! J'aurois bien cru que vous me desiriez ses millions, mais non pas ses ridicules. Pour moi je serois bien fâché de les avoir avec sa fortune; elle seroit beaucoup trop chere à ce prix. Je sais qu'il avoit l'impertinence d'offrir son portrait, même à gens fort au-dessus de lui. Aussi entrant un jour en maison étrangere, dans la garderobe, y trouva-t-il ledit portrait qu'il avoit ainsi donné, fiérement étalé au-dessus de la chaise percée. Je sais cette anecdote & bien d'autres plus plaisantes de quelqu'un qu'on en pouvoit croire, car c'étoit le Président de Boulainvilliers.

Monsieur ***. donnoit son portrait? Je lui en fais mon compliment. Tout ce que je sais, c'est que si ce portrait est l'estampe fastueuse que j'ai vue avec des vers pompeux au-dessous, il falloit que pour oser faire un tel présent lui-même, ledit Monsieur fût le plus grand fat que la terre ait porté. Quoi qu'il en soit, j'ai vécu aussi quelque peu avec des gens à portraits, & à portraits recherchables : je les ai vus tous avoir d'autres maximes, & quand je ferai tant que de vouloir imiter

des modeles, je vous avoue que ce ne fera ni le Juif Bernard, ni Monfieur ***. que je choifirai pour cela. On n'imite que les gens à qui l'on voudroit reffembler.

Je vous dis, il eft vrai, que le portrait que je vous montrai, étoit le feul que j'avois; mais j'ajoutai que j'en attendois d'autres, & qu'on le gravoit encore en Arménien. Quand je me rappelle qu'à peine y daignâtes-vous jetter les yeux, que vous ne m'en dîtes pas un feul mot, que vous marquâtes là-deffus la plus profonde indifférence, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il auroit fallu que je fuffe le plus extravagant des hommes, pour croire vous faire le moindre plaifir en vous le préfentant; & je dis dès le même foir, à Mlle. le Vaffeur la mortification que vous m'aviez faite; car j'avoue que j'avois attendu, & même mendié quelque mot obligeant qui me mît en droit de faire le refte. Je fuis bien perfuadé maintenant, que ce fut difcrétion & non dédain de votre part, mais vous me permettrez de vous dire que cette difcrétion étoit pour moi un peu humiliante, & que c'étoit donner un grand prix aux deux fols qu'un tel portrait peut valoir.

LETTRE
A MYLORD MARÉCHAL.

Le 21 Mars 1763.

IL y a dans votre lettre du 19 un article qui m'a donné des palpitations; c'eft celui de l'Ecoffe. Je ne vous dirai là-deffus

qu'un mot; c'eſt que je donnerois la moitié des jours qui me reſtent pour y paſſer l'autre avec vous. Mais pour Colombier, ne comptez pas ſur moi; je vous aime, Mylord; mais il faut que mon ſéjour me plaiſe, & je ne puis ſouffrir ce pays-là.

Il n'y a rien d'égal à la poſition de Fréderic. Il paroît qu'il en ſent tous les avantages, & qu'il ſaura bien les faire valoir. Tout le pénible & le difficile eſt fait; tout ce qui demandoit le concours de la fortune eſt fait. Il ne lui reſte à préſent à remplir que des ſoins agréables, & dont l'effet dépend de lui. C'eſt de ce moment qu'il va s'élever, s'il veut, dans la poſtérité un monument unique; car il n'a travaillé juſqu'ici que pour ſon ſiecle. Le ſeul piége dangereux qui déſormais lui reſte à éviter, eſt celui de la flatterie; s'il ſe laiſſe louer, il eſt perdu. Qu'il ſache qu'il n'y a plus d'éloges dignes de lui que ceux qui ſortiront des cabanes de ſes payſans.

Savez-vous, Mylord, que Voltaire cherche à ſe racommoder avec moi? Il a eu ſur mon compte un long entretien avec M***, dans lequel il a ſupérieurement joué ſon rôle: il n'y en a point d'étranger au talent de ce grand comédien, *dolis inſtructus & arte pelaſgâ.* Pour moi, je ne puis lui promettre une eſtime qui ne dépend pas de moi: mais à cela près, je ferai, quand il le voudra, toujours prêt à tout oublier. Car je vous jure, Mylord, que de toutes les vertus chrétiennes, il n'y en a point qui me coûte moins que le pardon des injures. Il eſt certain que ſi la protection des Calas lui a fait grand honneur, les perſécutions qu'il m'a fait eſſuyer à Geneve, lui en ont peu fait à Paris; elles y ont excité un cri univerſel d'indignation. J'y jouis, malgré mes malheurs, d'un honneur qu'il n'aura ja-

mais nulle part ; c'est d'avoir laissé ma mémoire en estime dans le pays où j'ai vécu. Bonjour, Mylord.

LETTRE.

A MADAME DE ***.

Le 27 Mars 1763.

Que votre lettre, Madame, m'a donné d'émotions diverses ! Ah ! cette pauvre Mad. de ***......! Pardonnez, si je commence par elle. Tant de malheurs...... une amitié de treize ans...... Femme aimable & infortunée !.... vous la plaignez, Madame ; vous avez bien raison : son mérite doit vous intéresser pour elle ; mais vous la plaindriez bien davantage, si vous aviez vu comme moi, toute sa résistance à ce fatal mariage. Il semble qu'elle prévoyoit son sort. Pour celle-là, les écus ne l'ont pas éblouie ; on l'a bien rendue malheureuse malgré elle. Hélas ! elle n'est pas la seule. De combien de maux j'ai à gémir ! Je ne suis point étonné des bons procédés de Mad. *** ; rien de bien ne me surprendra de sa part ; je l'ai toujours estimée & honorée ; mais avec tout cela elle n'a pas l'ame de Mad. de ***. Dites-moi ce qu'est devenu ce misérable : je n'ai plus entendu parler de lui.

Je pense bien comme vous, Madame ; je n'aime point que vous soyez à Paris. Paris, le siége du goût & de la politesse, convient à votre esprit, à votre ton, à vos manieres, mais le séjour du vice ne convient point à vos mœurs, & une ville où l'amitié ne résiste ni à l'adversité ni à l'absence, ne sauroit

plaire

plaire à votre cœur. Cette contagion ne le gagnera pas; n'est-ce pas, Madame? Que ne lisez-vous dans le mien, l'attendrissement avec lequel il m'a dicté ce mot là! L'heureux ne sait s'il est aimé, dit un Poëte latin; & moi j'ajoute, l'heureux ne sait pas aimer. Pour moi graces au ciel, j'ai bien fait toutes mes épreuves; je sais à quoi m'en tenir sur le cœur des autres & sur le mien. Il est bien constaté qu'il ne me reste que vous seule en France, & quelqu'un qui n'est pas encore jugé, mais qui ne tardera pas à l'être.

S'il faut moins regretter les amis que l'adversité nous ôte, que priser ceux qu'elle nous donne, j'ai plus gagné que perdu: car elle m'en a donné un qu'assurément elle ne m'ôtera pas. Vous comprenez que je veux parler de Mylord Maréchal. Il m'a accueilli, il m'a honoré dans mes disgraces, plus peut-être qu'il n'eût fait durant ma prospérité. Les grandes ames ne portent pas seulement du respect au mérite; elles en portent encore au malheur. Sans lui j'étois tout aussi mal reçu dans ce pays que dans les autres, & je ne voyois plus d'asyle autour de moi. Mais un bienfait plus précieux que sa protection, est l'amitié dont il m'honore, & qu'assurément je ne perdrai point. Il me restera, celui-là; j'en réponds. Je suis bien aise que vous m'ayez marqué ce qu'en pensoit M. d'A***. cela me prouve qu'il se connoît en hommes; & qui s'y connoît, est de leur classe. Je compte aller voir ce digne protecteur, avant son départ pour Berlin: je lui parlerai de M. d'A***. & de vous, Madame; il n'y a rien de si doux pour moi, que de voir ceux qui m'aiment, s'aimer entr'eux.

Quand des Quidams sous le nom de S***. ont voulu se por-

ter pour juges de mon Livre, & se sont aussi bêtement qu'insolemment arrogé le droit de me censurer; après avoir rapidement parcouru leur sot écrit, je l'ai jetté par terre, & j'ai craché dessus pour toute réponse. Mais je n'ai pu lire avec le même dédain, le Mandement qu'a donné contre moi M. l'Archevêque de Paris; premiérement parce que l'ouvrage en lui-même est beaucoup moins inepte; & parce que, malgré les travers de l'Auteur, je l'ai toujours estimé & respecté. Ne jugeant donc pas cet écrit indigne d'une réponse, j'en ai fait une qui a été imprimée en Hollande, & qui, si elle n'est pas encore publique, le sera dans peu. Si elle pénetre jusqu'à Paris & que vous en entendiez parler, Madame, je vous prie de me marquer naturellement ce qu'on en dit; il m'importe de le savoir. Il n'y a que vous de qui je puisse apprendre ce qui se passe à mon égard, dans un pays où j'ai passé une partie de ma vie, où j'ai eu des amis, & qui ne peut me devenir indifférent. Si vous n'étiez pas à portée de voir cette lettre imprimée, & que vous pussiez m'indiquer quelqu'un de vos amis qui eût ses ports francs, je vous l'envertois d'ici: car quoique la brochure soit petite, en vous l'envoyant directement, elle vous coûteroit vingt fois plus de port, que ne valent l'ouvrage & l'auteur.

Je suis bien touché des bontés de Mademoiselle L***. & des soins qu'elle veut bien prendre pour moi; mais je serois bien fâché qu'un aussi joli travail que le sien, & si digne d'être mis en vue, restât caché sous mes grandes vilaines manches d'Arménien. En vérité, je ne saurois me résoudre à le profaner ainsi; ni par conséquent à l'accepter, à moins qu'elle ne m'or-

donne de le porter en écharpe ou en collier, comme un ordre de chevalerie institué en son honneur.

Bonjour, Madame, recevez les hommages de votre pauvre voisin. Vous venez de me faire passer une demi-heure délicieuse, & en vérité j'en avois besoin; car depuis quelques mois, je souffre presque sans relâche de mon mal & de mes chagrins. Mille choses, je vous supplie, à Monsieur le Marquis.

LETTRE
A MADAME***.

Le 31 Octobre 1762.

EN m'annonçant, Madame, dans votre lettre du 22 Septembre (c'est je crois le 22 Octobre) un changement avantageux dans mon sort, vous m'avez d'abord fait croire que les hommes qui me persécutent, s'étoient lassés de leurs méchancetés; que le Parlement de Paris avoit levé son inique décret; que le Magistrat de Geneve avoit reconnu son tort; & que le public me rendoit enfin justice. Mais loin de-là, je vois par votre lettre même qu'on m'intente encore de nouvelles accusations: le changement de sort que vous m'annoncez se réduit à des offres de subsistance dont je n'ai pas besoin quant à présent. Et comme j'ai toujours compté pour rien, même en santé, un avenir aussi incertain que la vie humaine; c'est pour moi, je vous jure, la chose la plus indifférente que d'avoir à dîner dans trois ans d'ici.

Il s'en faut beaucoup, cependant, que je sois insensible aux bontés du Roi de Prusse ; au contraire, elles augmentent un sentiment très-doux, savoir l'attachement que j'ai conçu pour ce grand Prince. Quant à l'usage que j'en dois faire, rien ne presse pour me résoudre, & j'ai du tems pour y penser.

A l'égard des offres de M. Stanley, comme elles sont toutes pour votre compte, Madame, c'est à vous de lui en avoir obligation. Je n'ai point ouï parler de la lettre qu'il vous a dit m'avoir écrite.

Je viens maintenant au dernier article de votre lettre, auquel j'ai peine à comprendre quelque chose, & qui me surprend à tel point, sur-tout après les entretiens que nous avons eus sur cette matiere, que j'ai regardé plus d'une fois à l'écriture pour voir si elle étoit bien de votre main. Je ne sais ce que vous pouvez désapprouver dans la lettre que j'ai écrite à mon Pasteur, dans une occasion nécessaire. A vous entendre avec votre Ange, on diroit qu'il s'agissoit d'embrasser une religion nouvelle, tandis qu'il ne s'agissoit que de rester comme auparavant dans la communion de mes peres & de mon pays, dont on cherchoit à m'exclure ; il ne falloit point pour cela d'autre Ange que le Vicaire Savoyard. S'il consacroit en simplicité de conscience dans un culte plein de mysteres inconcevables, je ne vois pas pourquoi J. J. Rousseau ne communieroit pas de même dans un culte où rien ne choque la raison ; & je vois encore moins pourquoi, après avoir jusqu'ici professé ma religion chez les Catholiques, sans que personne m'en fît un crime, on s'avise tout-d'un-coup de m'en faire un fort étrange de ce que je ne la quitte pas en pays Protestant.

Mais pourquoi cet appareil d'écrire une lettre? Ah! pourquoi? Le voici. M. de Voltaire me voyant opprimé par le Parlement de Paris, avec la générosité naturelle à lui & à son parti, saisit ce moment de me faire opprimer de même à Geneve, & d'opposer une barriere insurmontable à mon retour dans ma patrie. Un des plus surs moyens qu'il employa pour cela, fut de me faire regarder comme déserteur de ma religion : car là-dessus nos loix sont formelles, & tout citoyen ou bourgeois qui ne professe pas la religion qu'elles autorisent perd par là-même son droit de Cité. Il travailla donc de toutes ses forces à soulever les Ministres; il ne réussit pas avec ceux de Geneve qui le connoissent, mais il ameuta tellement ceux du pays de Vaud, que malgré la protection & l'amitié de M. le Baillif d'Yverdun & de plusieurs Magistrats, il fallut sortir du Canton de Berne. On tenta de faire la même chose en ce pays; le Magistrat municipal de Neufchâtel défendit mon livre; la classe des Ministres le déféra; le Conseil d'Etat alloit le défendre dans tout l'Etat, & peut-être procéder contre ma personne : mais les ordres de Mylord Maréchal, & la protection déclarée du Roi l'arrêterent tout court, il fallut me laisser tranquille. Cependant le tems de la communion approchoit, & cette époque alloit décider si j'étois séparé de l'Eglise Protestante, ou si je ne l'étois pas. Dans cette circonstance, ne voulant pas m'exposer à un affront public, ni non plus constater tacitement en ne me présentant pas, la désertion qu'on me reprochoit, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin Pasteur de la paroisse, une lettre qu'il a fait courir; mais dont les Voltairiens ont pris soin de falsifier beau-

coup de copies. J'étois bien éloigné d'attendre de cette lettre l'effet qu'elle produisit ; je la regardois comme une protestation néceſſaire, & qui auroit ſon uſage en tems & lieu. Quelle fut ma ſurpriſe & ma joie de voir dès le lendemain chez moi M. de Montmollin, me déclarer que non-ſeulement il approuvoit que j'approchaſſe de la Sainte Table, mais qu'il m'en prioit, & qu'il m'en prioit de l'aveu unanime de tout le Conſiſtoire, pour l'édification de ſa paroiſſe dont j'avois l'approbation & l'eſtime. Nous eûmes enſuite quelques conférences dans leſquelles je lui développai franchement mes ſentimens tels à-peu-près qu'ils ſont expoſés dans la profeſſion du Vicaire, appuyant avec vérité ſur mon attachement conſtant à l'Evangile & au Chriſtianiſme ; & ne lui déguiſant pas non plus mes difficultés & mes doutes. Lui de ſon côté, connoiſſant aſſez mes ſentimens par mes livres, évita prudemment les points de doctrine qui auroient pu m'arrêter, ou le compromettre ; il ne prononça pas même le mot de rétractation ; n'inſiſta ſur aucune explication, & nous nous ſéparâmes contens l'un de l'autre. Depuis lors j'ai la conſolation d'être reconnu membre de ſon Egliſe ; il faut être opprimé, malade, & croire en Dieu pour ſentir combien il eſt doux de vivre parmi ſes freres.

M. de Montmollin ayant à juſtifier ſa conduite devant ſes confreres, fit courir ma lettre. Elle a fait à Geneve un effet qui a mis les Voltairiens au déſeſpoir, & qui a redoublé leur rage. Des foules de Genevois ſont accourus à Motiers, m'embraſſant avec des larmes de joie, & appellant hautement M. de Montmollin leur bienfaiteur & leur pere. Il eſt même ſûr

que cette affaire auroit des suites pour peu que je fusse d'humeur à m'y prêter. Cependant il est vrai que bien des Ministres sont mécontens; voilà, pour ainsi dire, la profession de foi du Vicaire approuvée en tous ses points, par un de leurs confreres; ils ne peuvent digérer cela. Les uns murmurent, les autres menacent d'écrire; d'autres écrivent en effet; tous veulent absolument des rétractations, & des explications qu'ils n'auront jamais. Que dois-je faire à présent, Madame, à votre avis? Irai-je laisser mon digne Pasteur dans les lacs où il s'est mis pour l'amour de moi? l'abandonnerai-je à la censure de ses confreres? autoriserai-je cette censure par ma conduite & par mes écrits? & démentant la démarche que j'ai faite, lui laisserai-je toute la honte, & tout le repentir de s'y être prêté? Non, non, Madame; on me traitera d'hypocrite tant qu'on voudra; mais je ne ferai ni un perfide, ni un lâche. Je ne renoncerai point à la religion de mes peres, à cette religion si raisonnable, si pure, si conforme à la simplicité de l'Evangile, où je suis rentré de bonne foi depuis nombre d'années, & que j'ai depuis toujours hautement professée. Je n'y renoncerai point au moment où elle fait toute la consolation de ma vie, & où il importe à l'honnête homme qui m'y a maintenu, que j'y demeure sincérement attaché. Je n'en conserverai pas non plus les liens extérieurs, tout chers qu'ils me sont, aux dépens de la vérité, ou de ce que je prends pour elle; & l'on pourroit m'excommunier, & me décréter bien des fois, avant de me faire dire ce que je ne pense pas. Du reste je me consolerai d'une imputation d'hypocrisie, sans vraisemblance & sans preuves. Un Auteur qu'on bannit, qu'on décréte, qu'on

brûle pour avoir dit hardiment ses sentimens, pour s'être nommé, pour ne vouloir pas se dédire; un citoyen chérissant sa patrie, qui aime mieux renoncer à son pays qu'à sa franchise, & s'expatrier que se démentir, est un hypocrite d'une espece assez nouvelle. Je ne connois dans cet état qu'un moyen de prouver qu'on n'est pas un hypocrite; mais cet expédient auquel mes ennemis veulent me réduire, ne me conviendra jamais quoi qu'il arrive; c'est d'être un impie ouvertement. De grace, expliquez-moi donc, Madame, ce que vous voulez dire avec votre Ange, & ce que vous trouvez à reprendre à tout cela.

Vous ajoutez, Madame, qu'il falloit que j'attendisse d'autres circonstances pour professer ma religion, (vous avez voulu dire pour continuer de la professer.) Je n'ai peut-être que trop attendu par une fierté dont je ne saurois me défaire. Je n'ai fait aucune démarche, tant que les Ministres m'ont persécuté. Mais quand une fois j'ai été sous la protection du Roi, & qu'ils n'ont plus pu me rien faire, alors j'ai fait mon devoir, ou ce que j'ai cru l'être. J'attends que vous m'appreniez en quoi je me suis trompé.

Je vous envoie l'extrait d'un dialogue de M. de Voltaire avec un Ouvrier de ce pays-ci qui est à son service. J'ai écrit ce dialogue de mémoire, d'après le récit de M. de Montmollin, qui ne me l'a rapporté lui-même que sur le récit de l'ouvrier, il y a plus de deux mois. Ainsi, le tout peut n'être pas absolument exact; mais les traits principaux sont fidelles; car ils ont frappé M. de Montmollin; ils les a retenus, & vous croyez bien que je ne les ai pas oubliés. Vous y verrez que M. de Voltaire

Voltaire n'avoit pas attendu la démarche dont vous vous plaignez, pour me taxer d'hypocrisie.

Conversation de M. de Voltaire avec un de ses Ouvriers du Comté de Neufchâtel.

M. DE VOLTAIRE.

Est-il vrai que vous êtes du Comté de Neufchâtel?

L'OUVRIER.

Oui, Monsieur.

M. DE VOLTAIRE.

Êtes-vous de Neufchâtel même?

L'OUVRIER.

Non, Monsieur; je suis du village de Butte dans la vallée de Travers.

M. DE VOLTAIRE.

Butte! Cela est-il loin de Motiers?

L'OUVRIER.

A une petite lieue.

M. DE VOLTAIRE.

Vous avez dans votre pays un certain personnage de celui-ci qui a bien fait des siennes.

L'OUVRIER.

Qui donc, Monsieur?

M. DE VOLTAIRE.

Un certain Jean-Jaques Rousseau. Le connoissez-vous?

L'OUVRIER.

Oui, Monsieur; je l'ai vu un jour à Butte, dans le carrosse de M. de Montmollin qui se promenoit avec lui.

M. DE VOLTAIRE.

Comment ce pied-plat va en carrosse ? Le voilà donc bien fier ?

L'OUVRIER.

Oh ! Monsieur, il se promene aussi à pied. Il court comme un chat-maigre, & grimpe sur toutes nos montagnes.

M. DE VOLTAIRE.

Il pourroit bien grimper quelque jour sur une échelle. Il eût été pendu à Paris ; s'il ne se fût sauvé. Et il le sera ici, s'il y vient.

L'OUVRIER.

Pendu ! Monsieur ! Il a l'air d'un si bon homme ; eh, mon Dieu ! qu'a-t-il donc fait ?

M. DE VOLTAIRE.

Il a fait des livres abominables. C'est un impie, un athée.

L'OUVRIER.

Vous me surprenez. Il va tous les Dimanches à l'Eglise.

M. DE VOLTAIRE.

Ah ! l'hypocrite ! Et que dit-on de lui dans le pays ? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir ?

L'OUVRIER.

Tout le monde, Monsieur, tout le monde l'aime. Il est recherché par-tout, & on dit que Mylord lui fait aussi bien des caresses.

M. DE VOLTAIRE.

C'est que Mylord ne le connoît pas, ni vous non plus. Attendez seulement deux ou trois mois, & vous connoîtrez l'homme. Les gens de Montmorenci où il demeuroit, ont fait

des feux de joie, quand il s'est sauvé pour n'être pas pendu. C'est un homme sans foi, sans honneur, sans religion.

L'OUVRIER.

Sans religion! Monsieur, mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même.

M. DE VOLTAIRE.

Qui, moi, grand Dieu! Et qui est-ce qui dit cela?

L'OUVRIER.

Tout le monde, Monsieur.

M. DE VOLTAIRE.

Ah! quelle horrible calomnie! Moi qui ai étudié chez les Jésuites, moi qui ai parlé de Dieu mieux que tous les Théologiens!

L'OUVRIER.

Mais, Monsieur, on dit que vous avez fait bien des mauvais livres.

M. DE VOLTAIRE.

On ment. Qu'on m'en montre un seul qui porte mon nom, comme ceux de ce croquant portent le sien, &c.

LETTRE A M. DE MONTMOLLIN.

Novembre 1762.

QUAND je me suis réuni, Monsieur, il y a neuf ans à l'Eglise, je n'ai pas manqué de censeurs qui ont blâmé ma dé-

marche, & je n'en manque pas aujourd'hui que j'y reste uni sous vos auspices, contre l'espoir de tant de gens qui voudroient m'en voir séparé. Il n'y a rien là de bien étonnant; tout ce qui m'honore & me console déplaît à mes ennemis; & ceux qui voudroient rendre la Religion méprisable, sont fâchés qu'un ami de la vérité la professe ouvertement. Nous connoissons trop, vous & moi, les hommes pour ignorer à combien de passions humaines le feint zele de la foi sert de manteau, & l'on ne doit pas s'attendre à voir l'athéisme & l'impiété plus charitables que n'est l'hypocrisie ou la superstition. J'espere, Monsieur, ayant maintenant le bonheur d'être plus connu de vous, que vous ne voyez rien en moi qui démentant la déclaration que je vous ai faite, puisse vous rendre suspecte ma démarche, ni vous donner du regret à la vôtre. S'il y a des gens qui m'accusent d'être un hypocrite, c'est parce que je ne suis pas un impie; ils se sont arrangés pour m'accuser de l'un ou de l'autre, sans doute, parce qu'ils n'imaginent pas qu'on puisse sincérement croire en Dieu. Vous voyez que de quelque maniere que je me conduise, il m'est impossible d'échapper à l'une des deux imputations. Mais vous voyez aussi que si toutes deux sont également destituées de preuves, celle d'hypocrisie est pourtant la plus inepte; car un peu d'hypocrisie m'eût sauvé bien des disgraces; & ma bonne foi me coûte assez cher, ce me semble, pour devoir être au-dessus de tout soupçon.

Quand nous avons eu, Monsieur, des entretiens sur mon ouvrage (*), je vous ai dit dans quelles vues il avoit été publié, & je vous réitere la même chose en sincérité de cœur.

(*) Il est question de l'Emile.

Ces vues n'ont rien que de louable, vous en êtes convenu vous-même; & quand vous m'apprenez qu'on me prête celle d'avoir voulu jetter du ridicule sur le Christianisme, vous sentez en même tems combien cette imputation est ridicule elle-même; puisqu'elle porte uniquement sur un dialogue dans un langage improuvé des deux côtés dans l'ouvrage même, & où l'on ne trouve assurément rien d'applicable au vrai Chrétien. Pourquoi les Réformés prennent-ils ainsi fait & cause pour l'Eglise Romaine? Pourquoi s'échauffent-ils si fort quand on releve les vices de son argumentation qui n'a point été la leur jusqu'ici? Veulent-ils donc se rapprocher peu-à-peu de ses manieres de penser, comme ils se rapprochent déjà de son intolérance, contre les principes fondamentaux de leur propre communion?

Je suis bien persuadé, Monsieur, que si j'eusse toujours vécu en pays protestant, alors ou la profession du Vicaire Savoyard n'eût point été faite, ce qui certainement eût été un mal à bien des égards, ou selon toute apparence elle eût eu dans sa seconde partie, un tour fort différent de celui qu'elle a.

Je ne pense pas cependant, qu'il faille supprimer les objections qu'on ne peut résoudre; car cette adresse subreptice a un air de mauvaise foi qui me révolte, & me fait craindre qu'il n'y ait au fond peu de vrais croyans. Toutes les connoissances humaines ont leurs obscurités, leurs difficultés, leurs objections que l'esprit humain trop borné ne peut résoudre. La Géométrie elle-même en a de telles, que les Géométres ne s'avisent point de supprimer, & qui ne rendent pas pour cela, leur science incertaine. Les objections n'empêchent pas qu'une

vérité démontrée ne soit démontrée, & il faut savoir se tenir à ce qu'on sait, & ne pas vouloir tout savoir même en matiere de Religion. Nous n'en servirons pas Dieu de moins bon cœur; nous n'en serons pas moins vrais croyans, & nous en serons plus humains, plus doux, plus tolérans pour ceux qui ne pensent pas comme nous en toute chose. A considérer en ce sens, la profession de foi du Vicaire, elle peut avoir son utilité même dans ce qu'on y a le plus improuvé. En tout cas il n'y avoit qu'à résoudre les objections aussi convenablement, aussi honnêtement qu'elles étoient proposées, sans se fâcher comme si l'on avoit tort, & sans croire qu'une objection est suffisamment résolue lorsqu'on a brûlé le papier qui la contient.

Je n'épiloguerai point sur les chicanes sans nombre & sans fondement qu'on m'a faites; & qu'on me fait tous les jours. Je sais supporter dans les autres des manieres de penser qui ne sont pas les miennes; pourvu que nous soyons tous unis en Jésus-Christ; c'est-là l'essentiel. Je veux seulement vous renouveller, Monsieur, la déclaration de la résolution ferme & sincere où je suis, de vivre & mourir dans la communion de l'Eglise Chrétienne Réformée. Rien ne m'a plus consolé dans mes disgraces que d'en faire la sincere profession auprès de vous; de trouver en vous mon Pasteur, & mes freres dans vos paroissiens. Je vous demande à vous & à eux la continuation des mêmes bontés; & comme je ne crains pas que ma conduite vous fasse changer de sentiment sur mon compte, j'espere que les méchancetés de mes ennemis ne le feront pas non plus.

1762.

EN parlant, Monſieur, dans votre gazette du 23 Juin, d'un papier appellé réquiſitoire, publié en France contre le meilleur & le plus utile de mes écrits, vous avez rempli votre office, & je ne vous en fais pas mauvais gré; je ne me plains pas même que vous ayez tranſcrit les imputations dont ce papier eſt rempli, & auxquelles je m'abſtiens de donner celle qui leur eſt due.

Mais lorſque vous ajoutez de votre chef, que je ſuis condamnable au-delà de ce qu'on peut dire, pour avoir composé le livre dont il s'agit, & ſur-tout pour y avoir mis mon nom, comme s'il étoit permis & honnête de ſe cacher en parlant au public; alors, Monſieur, j'ai droit de me plaindre de ce que vous jugez ſans connoître; car il n'eſt pas poſſible qu'un homme éclairé, & un homme de bien porte avec connoiſſance, un jugement ſi peu équitable ſur un livre où l'Auteur ſoutient la cauſe de Dieu, des mœurs, de la vertu, contre la nouvelle philoſophie, avec toute la force dont il eſt capable. Vous avez donné trop d'autorité à des procédures irrégulieres, & dictées par des motifs particuliers que tout le monde connoît.

Mon livre, Monſieur, eſt entre les mains du public; il ſera lu tôt ou tard par des hommes raiſonnables, peut-être enfin par des Chrétiens, qui verront avec ſurpriſe & ſans doute avec indignation, qu'un diſciple de leur divin Maître ſoit traité parmi eux comme un ſcélérat.

Je vous prie donc, Monſieur, & c'eſt une réparation que vous me devez, de lire vous-même le livre dont vous avez ſi légérement & ſi mal parlé; & quand vous l'aurez lu, de vouloir alors rendre compte au public, ſans faveur & ſans grace, du jugement que vous en aurez porté. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. LOISEAU DE MAULÉON,

Pour lui recommander l'affaire de M. le Beuf de Valdahon.

VOICI, mon cher Mauléon, du travail pour vous qui ſavez braver le puiſſant injuſte, & défendre l'innocent opprimé. Il s'agit de protéger par vos talens un jeune homme de mérite qu'on oſe pourſuivre criminellement pour une faute que tout homme voudroit commettre, & qui ne bleſſe d'autres loix que celles de l'avarice & de l'opinion. Armez votre éloquence de traits plus doux & non moins pénétrans, en faveur de deux amans perſécutés par un pere vindicatif & dénaturé. Ils ont la voix publique, & ils l'auront par-tout où vous parlerez pour eux. Il me ſemble que ce nouveau ſujet vous offre d'auſſi grands principes à développer, d'auſſi grandes vues à approfondir que les précédens; & vous aurez de plus à faire valoir des ſentimens naturels à tous les cœurs ſenſibles, & qui ne ſont pas étrangers au vôtre. J'eſpere encore que vous compterez pour quelque choſe la recommandation d'un homme que vous avez honoré

honoré de votre amitié. *Macte virtute*, cher Mauléon ; c'est dans une route que vous vous êtes frayée, qu'on trouve le noble prix que je vous ai depuis si long-tems annoncé, & qui est seul digne de vous.

LETTRE

A MADEMOISELLE D'IVERNOIS,

Fille de M. le Procureur-Général de Neufchâtel, en lui envoyant le premier lacet de ma façon, qu'elle m'avoit demandé pour présent de noces.

LE voilà, Mademoiselle, ce beau présent de noces que vous avez desiré ; s'il s'y trouve du superflu, faites, en bonne ménagere, qu'il ait bientôt son emploi. Portez sous d'heureux auspices cet emblême des liens de douceur & d'amour dont vous tiendrez enlacé votre heureux époux, & songez qu'en portant un lacet tissu par la main qui traça les devoirs des meres, c'est s'engager à les remplir.

LETTRE

A M. WATELET.

Motiers, 1763.

VOUS me traitez en Auteur, Monſieur; vous me faites des complimens ſur mon livre. Je n'ai rien à dire à cela, c'eſt l'uſage. Ce même uſage veut auſſi, qu'en avalant modeſtement votre encens, je vous en renvoie une bonne partie. Voilà pourtant ce que je ne ferai pas; car quoique vous ayez des talens très-vrais, très-aimables, les qualités que j'honore en vous, les effacent à mes yeux; c'eſt par elles que je vous ſuis attaché; c'eſt par elles que j'ai toujours deſiré votre bienveillance; & l'on ne m'a jamais vu rechercher les gens à talens qui n'avoient que des talens. Je m'applaudis pourtant de ceux auxquels vous m'aſſurez que je dois votre eſtime, puiſqu'ils me procurent un bien dont je fais tant de cas. Les miens tels quels, ont cependant ſi peu dépendu de ma volonté, ils m'ont attiré tant de maux, ils m'ont abandonné ſi vîte, que j'aurois bien voulu tenir cette amitié dont vous permettez que je me flatte, de quelque choſe qui m'eût été moins funeſte, & que je puſſe dire être plus à moi.

Ce ſera, Monſieur, pour votre gloire, au moins je le deſire & je l'eſpere, que j'aurai blâmé le merveilleux de l'Opéra. Si j'ai eu tort, comme cela peut très-bien être, vous m'aurez réfuté par le fait; & ſi j'ai raiſon, le ſuccès dans un mauvais genre, n'en rendra votre triomphe que plus éclatant. Vous

voyez, Monsieur, par l'expérience constante du théâtre, que ce n'est jamais le choix du genre bon ou mauvais, qui décide du sort d'une piece. Si la vôtre est intéressante malgré les machines, soutenue d'une bonne musique elle doit réussir; & vous aurez eu comme Quinault, le mérite de la difficulté vaincue. Si par supposition elle ne l'est pas, votre goût, votre aimable poésie l'auront ornée au moins de détails charmans qui la rendront agréable, & c'en est assez pour plaire à l'Opéra François. Monsieur, je tiens beaucoup plus, je vous jure, à votre succès qu'à mon opinion, & non-seulement pour vous, mais aussi pour votre jeune musicien. Car le grand voyage que l'amour de l'art lui a fait entreprendre, & que vous avez encouragé, m'est garant que son talent n'est pas médiocre. Il faut en ce genre ainsi qu'en bien d'autres, avoir déjà beaucoup en soi-même, pour sentir combien on a besoin d'acquérir. Messieurs, donnez bientôt votre piece, & dussai-je être pendu, je l'irai voir, si je puis.

LETTRE

A M. FAVRE,

Premier Syndic de la République de Geneve.

Motiers-Travers le 12 Mai 1763.

MONSIEUR,

REVENU du long étonnement où m'a jetté, de la part du magnifique Conseil, le procédé que j'en devois le moins atten-

dre, je prends enfin le parti que l'honneur & la raiſon me preſcrivent, quelque cher qu'il en coûte à mon cœur.

Je vous déclare donc, Monſieur, & je vous prie de déclarer au magnifique Conſeil, que j'abdique à perpétuité mon droit de Bourgeoiſie & de Cité dans la ville & république de Geneve. Ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre, ſans jouir d'aucun de ſes avantages, je ne crois point être en reſte avec l'Etat en le quittant. J'ai tâché d'honorer le nom *Genevois*; j'ai tendrement aimé mes compatriotes; je n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux; on ne ſauroit plus mal réuſſir; je veux leur complaire juſques dans leur haine. Le dernier ſacrifice qui me reſte à faire, eſt celui d'un nom qui me fut ſi cher. Mais, Monſieur, ma Patrie, en me devenant étrangere, ne peut me devenir indifférente; je lui reſte attaché par un tendre ſouvenir, & je n'oublie d'elle que ſes outrages. Puiſſe-t-elle proſpérer toujours, & voir augmenter ſa gloire! Puiſſe-t-elle abonder en citoyens meilleurs, & ſur-tout plus heureux que moi!

Recevez, je vous prie, Monſieur, les aſſurances de mon profond reſpect.

LETTRE

A M. MARC CHAPPUIS.

Motiers le 26 Mai 1763.

JE vois, Monſieur, par la lettre dont vous m'avez honoré le 18 de ce mois, que vous me jugez bien légérement dans mes

disgraces. Il en coûte si peu d'accabler les malheureux, qu'on est presque toujours disposé à leur faire un crime de leur malheur.

Vous dites que vous ne comprenez rien à ma démarche : elle est pourtant aussi claire que la triste nécessité qui m'y a réduit. Flétri publiquement dans ma patrie, sans que personne ait reclamé contre cette flétrissure ; après dix mois d'attente, j'ai dû prendre le seul parti propre à conserver mon honneur si cruellement offensé. C'est avec la plus vive douleur que je m'y suis déterminé : mais que pouvois-je faire ? Demeurer volontairement membre de l'Etat après ce qui s'étoit passé, n'étoit-ce pas consentir à mon déshonneur ?

Je ne comprends point comment vous m'osez demander ce que m'a fait la Patrie. Un homme aussi éclairé que vous, ignore-t-il que toute démarche publique faite par le Magistrat, est censée faite par tout l'Etat, lors qu'aucun de ceux qui ont droit de la désavouer, ne la désavoue. Quand le Gouvernement parle, & que tous les Citoyens se taisent, apprenez que la Patrie a parlé.

Je ne dois pas seulement compte de moi aux Genevois, je le dois encore à moi-même, au public dont j'ai le malheur d'être connu, & à la postérité de qui je le serai peut-être. Si j'étois assez sot pour vouloir persuader au reste de l'Europe, que les Genevois ont désapprouvé la procédure de leurs Magistrats, ne s'y moqueroit-on pas de moi ? Ne savons-nous pas, me diroit-on, que la Bourgeoisie a droit de faire des représentations, dans toutes les occasions où elle croit les loix lésées & où elle improuve la conduite des Magistrats ? Qu'a-t-elle

fait ici depuis près d'un an que vous avez attendu ? Si cinq ou six Bourgeois seulement eussent protesté, l'on pourroit vous croire sur les sentimens que vous leur prêtez. Cette démarche étoit facile, légitime, elle ne troubloit point l'ordre public : pourquoi donc ne l'a-t-on pas faite ? Le silence de tous ne dément-il pas vos assertions ? Montrez-nous les signes du désaveu que vous leur prêtez. Voilà, Monsieur, ce qu'on me diroit & qu'on auroit raison de me dire : on ne juge point les hommes par leurs pensées, on les juge sur leurs actions.

Il y avoit peut-être divers moyens de me venger de l'outrage, mais il *n'y* en avoit qu'un de le repousser sans vengeance, & c'est celui que j'ai pris. Ce moyen qui ne fait de mal qu'à moi, doit-il m'attirer des reproches, au lieu des consolations que je devois espérer ?

Vous dites que je n'avois pas droit de demander l'abdication de ma bourgeoisie : mais le dire n'est pas le prouver. Nous sommes bien loin de compte : car je n'ai point prétendu demander cette abdication, mais la donner. J'ai assez étudié mes droits pour les connoître, quoique je ne les aye exercés qu'une fois & seulement pour les abdiquer. Ayant pour moi l'usage de tous les Peuples, l'autorité de la raison, du droit naturel, de Grotius, de tous les Jurisconsultes, & même l'aveu du Conseil, je ne suis pas obligé de me régler sur votre erreur. Chacun sait que tout pacte dont une des parties enfreint les conditions, devient nul pour l'autre. Quand je devois tout à la Patrie, ne me devoit-elle rien ? J'ai payé ma dette, a-t-elle payé la sienne ? On n'a jamais droit de la déserter, je l'avoue ; mais quand elle nous rejette, on a toujours droit de la quittter ; on le peut dans les

cas que j'ai ſpécifiés, & même on le doit dans le mien. Le ſerment que j'ai fait envers elle, elle l'a fait envers moi. En violant ſes engagemens, elle m'affranchit des miens, & en me les rendant ignominieux, elle me fait un devoir d'y renoncer.

Vous dites que ſi des Citoyens ſe préſentoient au Conſeil pour demander pareille choſe, vous ne ſeriez pas ſurpris qu'on les incarcerât. Ni moi non plus, je n'en ſerois pas ſurpris; parce que rien d'injuſte ne doit ſurprendre de la part de quiconque a la force en main. Mais bien qu'une loi qu'on n'obſerva jamais, défende au Citoyen qui veut demeurer tel, de ſortir ſans congé du territoire; comme on n'a pas beſoin de demander l'uſage d'un droit qu'on a, quand un Genevois veut quitter tout-à-fait ſa Patrie, pour aller s'établir en pays étranger, perſonne ne ſonge à lui en faire un crime, & on ne l'incarcere point pour cela. Il eſt vrai qu'ordinairement cette renonciation n'eſt pas ſolemnelle, mais c'eſt qu'ordinairement ceux qui la font, n'ayant pas reçu des affronts publics, n'ont pas beſoin de renoncer publiquement à la ſociété qui les leur a faits.

Monſieur, j'ai attendu, j'ai médité, j'ai cherché long-tems s'il y avoit quelque moyen d'éviter une démarche qui m'a déchiré. Je vous avois confié mon honneur, ô Genevois, & j'étois tranquille; mais vous avez ſi mal gardé ce dépôt que vous me forcez de vous l'ôter.

Mes bons anciens compatriotes que j'aimerai toujours malgré votre ingratitude, de grace ne me forcez pas, par vos propos durs & mal-honnêtes, de faire publiquement mon apologie. Epargnez-moi, dans ma miſere, la douleur de me défendre à vos dépens.

Souvenez-vous, Monsieur, que c'est malgré moi que je suis réduit à vous répondre sur ce ton. La vérité dans cette occasion n'en a pas deux. Si vous m'attaquiez moins durement, je ne chercherois qu'à verser mes peines dans votre sein. Votre amitié me sera toujours chere; je me ferai toujours un devoir de la cultiver; mais je vous conjure en m'écrivant, de ne pas me la rendre si cruelle, & de mieux consulter votre bon cœur. Je vous embrasse de tout le mien.

LETTRE

A M. ROUSSEAU SON COUSIN.

Juillet 1763.

UNE absence de quelques jours m'a empêché, mon très-cher Cousin, de répondre plutôt à votre lettre, & de vous marquer mon regret sur la perte de mon cousin votre pere. Il a vécu en homme d'honneur, il a supporté la vieillesse avec courage, & il est mort en Chrétien. Une carriere ainsi passée est digne d'envie, puissions-nous, mon cher Cousin, vivre & mourir comme lui!

Quant à ce que vous me marquez des représentations qui ont été faites à mon sujet, & auxquelles vous avez concouru; je reconnois, mon cher Cousin, dans cette démarche le zele d'un bon parent & d'un digne citoyen; mais j'ajouterai qu'ayant été faites à mon insçu, & dans un tems où elles ne pouvoient plus produire aucun effet utile, il eût peut-être été mieux qu'elles

qu'elles n'eussent point été faites, ou que mes amis & parens n'y eussent point acquiescé. J'avoue que l'affront reçu par le Conseil est pleinement réparé par le désaveu authentique de la plus saine partie de l'Etat; mais comme il peut naître de cette démarche des semences de mésintelligence auxquelles même après ma retraite, je serois au désespoir d'avoir donné lieu, je vous prie, mon cher Cousin, vous & tous ceux qui daignent s'intéresser à moi, de vouloir bien, du moins pour ce qui me regarde, renoncer à la poursuite de cette affaire; & vous retirer du nombre des représentans. Pour moi content d'avoir fait en toute occasion mon devoir envers ma patrie, autant qu'il a dépendu de moi, j'y renonce pour toujours, avec douleur, mais sans balancer; & afin que le desir de mon rétablissement n'y trouble jamais la paix publique, je déclare que, quoi qu'il arrive, je ne reprendrai de mes jours le titre de Citoyen de Geneve, ni ne rentrerai dans ses murs. Croyez que mon attachement pour mon pays ne tient ni aux droits, ni au séjour, ni au titre, mais à des nœuds que rien ne sauroit briser; croyez aussi, mon très-cher Cousin, qu'en cessant d'être votre Concitoyen, je n'en reste pas moins pour la vie votre bon parent & véritable ami.

LETTRE

*A M***.*

Motiers-Travers le 11 Septembre 1763.

JE ne fais, Monfieur, fi vous vous rappellerez un homme, autrefois connu de vous; pour moi qui n'oublie point vos honnêtetés, je me fuis rappellé avec plaifir vos traits dans ceux de M. votre fils, qui m'eft venu voir il y a quelques jours. Le récit de fes malheurs m'a vivement touché; la tendreffe & le refpect avec lefquels il m'a parlé de vous, ont achevé de m'intéreffer pour lui. Ce qui lui rend fes maux plus aggravans eft qu'ils lui viennent d'une main fi chere. J'ignore, Monfieur, quelles font fes fautes; mais je vois fon affliction; je fais que vous êtes pere, & qu'un pere n'eft pas fait pour être inexorable. Je crois vous donner un vrai témoignage d'attachement en vous conjurant de n'ufer plus envers lui d'une rigueur défefpérante, & qui, le faifant errer de lieu en lieu fans reffource & fans afyle, n'honore ni le nom qu'il porte, ni le pere dont il le tient. Réfléchiffez, Monfieur, quel feroit fon fort, fi dans cet état, il avoit le malheur de vous perdre. Attendra-t-il des parens, des collatéraux, une commifération que fon pere lui aura refufée? & fi vous y comptez, comment pouvez vous laiffer à d'autres le foin d'être plus humains que vous envers votre fils? Je ne fais point comment cette feule idée ne défarme pas votre bon cœur. D'ailleurs de quoi s'agit-il ici? de faire révoquer une malheureufe lettre de cachet qui n'auroit jamais dû

être sollicitée. Votre fils ne vous demande que sa liberté, & il n'en veut user que pour réparer ses torts, s'il en a. Cette demande même est un devoir qu'il vous rend; pouvez-vous ne pas sentir le vôtre? Encore une fois pensez-y, Monsieur, je ne veux que cela, la raison vous dira le reste.

Quoique Mr. de M. ne soit plus ici, je sais, si vous m'honorez d'une réponse, où lui faire passer vos ordres; ainsi vous pouvez les lui donner par mon canal. Recevez, Monsieur, mes salutations & les assurances de mon respect.

LETTRE

A M. G. LIEUTENANT-COLONEL.

Septembre 1763.

JE crois, Monsieur, que je serois fort aise de vous connoître; mais on me fait faire tant de connoissances par force, que j'ai résolu de n'en plus faire volontairement; votre franchise avec moi, mérite bien que je vous la rende, & vous consentez de si bonne grace, que je ne vous réponde pas, que je ne puis trop tôt vous répondre; car, si jamais j'étois tenté d'abuser de la liberté, ce seroit moins de celle qu'on me laisse, que de celle qu'on voudroit m'ôter. Vous êtes Lieutenant-Colonel, Monsieur, j'en suis fort aise; mais fussiez-vous Prince, & qui plus est laboureur, comme je n'ai qu'un ton avec tout le monde, je n'en prendrai pas un autre avec vous. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE
A M. L. P. L. E. D. W.

Motiers le 92 Septembre 1763.

VOUS me faites, Monsieur le Duc, bien plus d'honneur que je n'en mérite. Votre Altesse Sérénissime aura pu voir dans le livre qu'elle daigne citer, que je n'ai jamais su comment il faut élever les Princes; & la clameur publique me persuade que je ne sais comment il faut élever personne. D'ailleurs les disgraces & les maux m'ont affecté le cœur & affoibli la tête. Il ne me reste de vie que pour souffrir, je n'en ai plus pour penser. A Dieu ne plaise, toutefois, que je me refuse aux vues que vous m'exposez dans votre lettre. Elle me pénetre de respect & d'admiration pour vous. Vous me paroissez plus qu'un homme, puisque vous savez l'être encore dans votre rang. Disposez de moi, Monsieur le Duc; marquez-moi vos doutes, je vous dirai mes idées; vous pourrez me convaincre aisément d'insuffisance, mais jamais de mauvaise volonté.

Je supplie Votre Altesse Sérénissime d'agréer les assurances de mon profond respect.

QUATRE LETTRES

A M. L'A. DE***.

Motiers-Travers le 27 Novembre 1763.

J'AI reçu, Monſieur, la lettre obligeante dans laquelle votre honnête cœur s'épanche avec moi. Je ſuis touché de vos ſentimens & reconnoiſſant de votre zele; mais je ne vois pas bien ſur quoi vous me conſultez. Vous me dites : j'ai de la naiſſance dont je dois ſuivre la vocation, parce que mes parens le veulent; apprenez-moi ce que je dois faire : je ſuis gentilhomme & veux vivre comme tel; apprenez-moi toutefois à vivre en homme : j'ai des préjugés que je veux reſpecter; apprenez-moi toutefois à les vaincre. Je vous avoue, Monſieur, que je ne ſais pas répondre à cela.

Vous me parlez avec dédain des deux ſeuls métiers que la nobleſſe connoiſſe & qu'elle veuille ſuivre : cependant, vous avez pris un de ces métiers. Mon conſeil eſt, puiſque vous y êtes, que vous tâchiez de le faire bien. Avant de prendre un état, on ne peut trop raiſonner ſur ſon objet : quand il eſt pris, il en faut remplir les devoirs; c'eſt alors tout ce qui reſte à faire.

Vous vous dites ſans fortune, ſans biens, vous ne ſavez comment, avec de la naiſſance, (car la naiſſance revient toujours) vivre libre & mourir vertueux. Cependant, vous offrez un aſyle à une perſonne qui m'eſt attachée; vous m'aſſurez que Madame votre mere la mettra à ſon aiſe : le fils d'une Dame

qui peut mettre une étrangere à son aise, doit naturellement y être aussi. Il peut donc vivre libre & mourir vertueux. Les vieux gentilshommes, qui valoient bien ceux d'aujourd'hui, cultivoient leurs terres & faisoient du bien à leurs paysans. Quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas que ce fût déroger que d'en faire autant.

Vous voyez, Monsieur, que je trouve dans votre lettre même la solution des difficultés qui vous embarrassent. Du reste, excusez ma franchise ; je dois répondre à votre estime par la mienne, & je ne puis vous en donner une preuve plus sure qu'on osant, tout gentilhomme que vous êtes, vous dire la vérité.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

SECONDE LETTRE AU MÊME.

Motiers le 6 Janvier 1764.

QUOI, Monsieur, vous avez renvoyé vos portraits de famille & vos titres ! vous vous êtes défait de votre cachet ! voilà bien plus de prouesses que je n'en aurois fait à votre place. J'aurois laissé les portraits où ils étoient ; j'aurois gardé mon cachet parce que je l'avois ; j'aurois laissé moisir mes titres dans leur coin, sans m'imaginer même que tout cela valût la peine d'en faire un sacrifice ; mais vous êtes pour les grandes actions. Je vous en félicite de tout mon cœur.

A force de me parler de vos doutes, vous m'en donnez d'inquiétans sur votre compte. Vous me faites douter s'il y a

des choſes dont vous ne doutiez pas. Ces doutes mêmes, à meſure qu'ils croiſſent, vous rendent tranquille : vous vous y repoſez comme ſur un oreiller de pareſſe! Tout cela m'effrayeroit beaucoup pour vous, ſi vos grands ſcrupules ne me raſſuroient. Ces ſcrupules ſont aſſurément reſpectables comme fondés ſur la vertu; mais l'obligation d'avoir de la vertu, ſur quoi la fondez-vous? Il ſeroit bon de ſavoir ſi vous êtes bien décidé ſur ce point. Si vous l'êtes, je me raſſure; je ne vous trouve plus ſi ſceptique que vous affectez de l'être; & quand on eſt bien décidé ſur les principes de ſes devoirs, le reſte n'eſt pas une ſi grande affaire. Mais ſi vous ne l'êtes pas, vos inquiétudes me ſemblent peu raiſonnées. Quand on eſt ſi tranquille dans le doute de ſes devoirs, pourquoi tant s'affecter du parti qu'ils nous impoſent.

Votre délicateſſe ſur l'état eccléſiaſtique eſt ſublime ou puérile, ſelon le degré de vertu que vous avez atteint. Cette délicateſſe eſt ſans doute un devoir pour quiconque remplit tous les autres; &, qui n'eſt faux ni menteur en rien dans ce monde, ne doit pas l'être même en cela. Mais je ne connois que Socrate & vous à qui la raiſon pût paſſer un tel ſcrupule : car à nous autres hommes vulgaires, il ſeroit impertinent & vain d'en oſer avoir un pareil. Il n'y a pas un de nous qui ne s'écarte de la vérité cent fois le jour dans le commerce des hommes en choſes claires, importantes & ſouvent préjudiciables, & dans un point de pure ſpéculation dans lequel nul ne voit ce qui eſt vrai ou faux, & qui n'importe ni à Dieu ni aux hommes, nous nous ferions un crime de condeſcendre aux préjugés de nos freres, & de dire oui où nul n'eſt en droit de

dire non? Je vous avoue qu'un homme, qui d'ailleurs n'étant pas un ſaint, s'aviſeroit tout de bon d'un ſcrupule que l'Abbé de St. Pierre & Fenelon n'ont pas eu, me deviendroit par cela ſeul très-ſuſpect. Quoi! dirois-je en moi-même, cet homme refuſe d'embraſſer le noble état d'officier de morale, un état dans lequel il peut être le guide & le bienfaiteur des hommes, dans lequel il peut les inſtruire, les ſoulager, les conſoler, les protéger, leur ſervir d'exemple; & cela pour quelques énigmes auxquelles ni lui ni nous n'entendons rien, & qu'il n'avoit qu'à prendre & donner pour ce qu'elles valent, en ramenant ſans bruit le Chriſtianiſme à ſon véritable objet? Non, conclurois-je, cet homme ment, il nous trompe, ſa fauſſe vertu n'eſt point active, elle n'eſt que de pure oſtentation; il faut être un hypocrite ſoi-même pour oſer taxer d'hypocriſie déteſtable ce qui n'eſt au fond qu'un formulaire indifférent en lui-même, mais conſacré par les loix. Sondez bien votre cœur, Monſieur, je vous en conjure: ſi vous y trouvez cette raiſon telle que vous me la donnez, elle doit vous déterminer, & je vous admire. Mais ſouvenez-vous bien qu'alors ſi vous n'êtes le plus digne des hommes, vous aurez été le plus fou.

A la maniere dont vous me demandez des préceptes de vertu, l'on diroit que vous la regardez comme un métier. Non, Monſieur; la vertu n'eſt que la force de faire ſon devoir dans les occaſions difficiles, & la ſageſſe au contraire, eſt d'écarter la difficulté de nos devoirs. Heureux celui qui ſe contentant d'être homme de bien, s'eſt mis dans une poſition à n'avoir jamais beſoin d'être vertueux! Si vous n'allez à la campagne que pour y porter le faſte de la vertu, reſtez à la ville. Si vous

voulez

voulez à toute force exercer les grandes vertus, l'état de Prêtre vous les rendra souvent néçessaires. Mais si vous vous sentez les passions assez modérées, l'esprit assez doux, le cœur assez sain pour vous accommoder d'une vie égale, simple & laborieuse, allez dans vos terres, faites-les valoir, travaillez vous-même, soyez le pere de vos domestiques, l'ami de vos voisins, juste & bon envers tout le monde : laissez-là vos rêveries métaphysiques; & servez Dieu dans la simplicité de votre cœur: vous serez assez vertueux.

Je vous salue, Monsieur de tout mon cœur.

Au reste, je vous dispense, Monsieur, du secret qu'il vous plaît de m'offrir, je ne sais pourquoi. Je n'ai pas, ce me semble, dans ma conduite, l'air d'un homme fort mystérieux.

TROISIEME LETTRE AU MÊME.

Motiers le 4 Mars 1764.

J'Ai parcouru, Monsieur, la longue lettre où vous m'exposez vos sentimens sur la nature de l'ame & sur l'existence de Dieu. Quoique j'eusse résolu de ne plus rien lire sur ces matieres, j'ai cru vous devoir une exception pour la peine que vous avez prise, & dont il ne m'est pas aisé de démêler le but. Si c'est d'établir entre nous un commerce de dispute, je ne saurois en cela vous complaire; car je ne dispute jamais, persuadé que chaque homme a sa maniere de raisonner qui lui est propre en quelque chose, & qui n'est bonne en tout

à nul autre que lui. Si c'est de me guérir des erreurs où vous me jugez être, je vous remercie de vos bonnes intentions ; mais je n'en puis faire aucun usage, ayant pris depuis long-tems mon parti sur ces choses-là. Ainsi, Monsieur, votre zele philosophique est à pure perte avec moi, & je ne serai pas plus votre prosélyte que votre missionnaire. Je ne condamne point vos façons de penser, mais daignez me laisser les miennes ; car je vous déclare que je n'en veux pas changer.

Je vous dois encore des remerciemens du soin que vous prenez dans la même lettre, de m'ôter l'inquiétude que m'avoient donné les premieres, sur les principes de la haute vertu dont vous faites profession. Si-tôt que ces principes vous paroissent solides, le devoir qui en dérive doit avoir pour vous la même force que s'ils l'étoient en effet ; ainsi, mes doutes sur leur solidité n'ont rien d'offensant pour vous. Mais je vous avoue que quant à moi de tels principes me paroîtroient frivoles ; & si-tôt que je n'en admettrois pas d'autres, je sens que dans le secret de mon cœur ceux-là me mettroient fort à l'aise sur les vertus pénibles qu'ils paroîtroient m'imposer. Tant il est vrai que les mêmes raisons ont rarement la même prise en diverses têtes, & qu'il ne faut jamais disputer de rien !

D'abord l'amour de l'ordre, en tant que cet ordre est étranger à moi, n'est point un sentiment qui puisse balancer en moi celui de mon intérêt propre ; une vue purement spéculative ne sauroit dans le cœur humain l'emporter sur les passions ; ce seroit, à ce qui est moi, préférer ce qui m'est étranger ; ce sentiment n'est pas dans la nature. Quant à l'amour de l'ordre dont je fais partie, il ordonne tout par rapport à moi ;

& comme alors je suis seul le centre de cet ordre, il seroit absurde & contradictoire qu'il ne me fît pas rapporter toutes choses à mon bien particulier. Or, la vertu suppose un combat contre nous-mêmes, & c'est la difficulté de la victoire qui en fait le mérite; mais dans la supposition, pourquoi ce combat? Toute raison, tout motif y manque. Ainsi, point de vertu possible par le seul amour de l'ordre.

Le sentiment intérieur est un motif très-puissant sans doute. Mais les passions & l'orgueil l'alterent & l'étouffent de bonne heure dans presque tous les cœurs. De tous les sentimens que nous donne une conscience droite, les deux plus forts & les seuls fondemens de tous les autres, sont celui de la dispensation d'une providence, & celui de l'immortalité de l'ame. Quand ces deux-là sont détruits, je ne vois plus ce qui peut rester. Tant que le sentiment intérieur me diroit quelque chose, il me défendroit, si j'avois le malheur d'être sceptique, d'alarmer ma propre mere des doutes que je pourrois avoir.

L'amour de soi-même est le plus puissant, &, selon moi, le seul motif qui fasse agir les hommes. Mais, comment la vertu, prise absolument & comme un être métaphysique, se fonde-t-elle sur cet amour-là? C'est ce qui me passe. Le crime, dites-vous, est contraire à celui qui le commet; cela est toujours vrai dans mes principes, & souvent très-faux dans les vôtres. Il faut distinguer alors les tentations, les positions, l'espérance plus ou moins grande qu'on a qu'il reste inconnu ou impuni. Communément le crime a pour motif d'éviter un grand mal ou d'acquérir un grand bien; souvent il parvient à son but. Si ce sentiment n'est pas naturel, quel sentiment

pourra l'être? Le crime adroit jouit dans cette vie de tous les avantages de la fortune & même de la gloire. La justice & les scrupules ne font ici-bas que des dupes. Otez la justice éternelle & la prolongation de mon être après cette vie, je ne vois plus dans la vertu qu'une folie à qui l'on donne un beau nom. Pour un matérialiste, l'amour de soi-même n'est que l'amour de son corps. Or, quand Regulus alloit, pour tenir sa foi, mourir dans les tourmens à Carthage, je ne vois point ce que l'amour de son corps faisoit à cela.

Une considération plus forte encore confirme les précédentes. C'est que dans votre systême le mot même de vertu ne peut avoir aucun sens. C'est un son qui bat l'oreille, & rien de plus. Car enfin, selon vous, tout est nécessaire; où tout est nécessaire, il n'y a point de liberté; sans liberté, point de moralité dans les actions; sans la moralité des actions, où est la vertu? Pour moi, je ne le vois pas. En parlant du sentiment intérieur, je devois mettre au premier rang celui du libre arbitre; mais il suffit de l'y renvoyer d'ici.

Ces raisons vous paroîtront très-foibles, je n'en doute pas; mais elles me paroissent fortes à moi, & cela suffit pour vous prouver que si par hasard je devenois votre disciple, vos leçons n'auroient fait de moi qu'un fripon. Or, un homme vertueux comme vous, ne voudroit pas consacrer ses peines à mettre un fripon de plus dans le monde: car je crois qu'il y a bien autant de ces gens-là que d'hypocrites, & qu'il n'est pas plus à propos de les y multiplier.

Au reste, je dois avouer que ma morale est bien moins sublime que la vôtre, & je sens que ce sera beaucoup même

ſi elle me ſauve de votre mépris. Je ne puis diſconvenir que vos imputations d'hypocriſie ne portent un peu ſur moi. Il eſt très-vrai que ſans être en tout du ſentiment de mes freres & ſans déguiſer le mien dans l'occaſion, je m'accommode très-bien du leur; d'accord avec eux ſur les principes de nos devoirs, je ne diſpute point ſur le reſte qui me paroît très-peu important. En attendant que nous ſachions certainement qui de nous a raiſon, tant qu'ils me ſouffriront dans leur communion, je continuerai d'y vivre avec un véritable attachement. La vérité pour nous eſt couverte d'un voile, mais la paix & l'union ſont des biens certains.

Il réſulte de toutes ces réflexions que nos façons de penſer ſont trop différentes pour que nous puiſſions nous entendre, & que par conſéquent un plus long commerce entre nous ne peut qu'être ſans fruit. Le tems eſt ſi court & nous en avons beſoin pour tant de choſes qu'il ne faut pas l'employer inutilement. Je vous ſouhaite, Monſieur, un bonheur ſolide, la paix de l'ame qu'il me ſemble que vous n'avez pas, & je vous ſalue de tout mon cœur.

QUATRIEME LETTRE AU MÊME.

Motiers-Travers le 11 Novembre 1764.

VOUS voilà donc, Monſieur, tout-d'un-coup devenu croyant. Je vous félicite de ce miracle, car c'en eſt ſans doute un de la grace, & la raiſon pour l'ordinaire n'opere pas ſi ſubite-

ment. Mais ne me faites pas honneur de votre conversion, je vous prie. Je sens que cet honneur ne m'appartient point. Un homme qui ne croit gueres aux miracles, n'est pas fort propre à en faire: un homme qui ne dogmatise ni ne dispute n'est pas un fort bon convertisseur. Je dis quelquefois mon avis quand on me le demande, & que je crois que c'est à bonne intention: mais je n'ai point la folie d'en vouloir faire une loi pour d'autres, & quand ils m'en veulent faire une du leur, je m'en défends du mieux que je puis sans chercher à les convaincre. Je n'ai rien fait de plus avec vous. Ainsi, Monsieur, vous avez seul tout le mérite de votre résipiscence, & je ne songeois surement point à vous catéchiser.

Mais voici maintenant les scrupules qui s'élevent. Les vôtres m'inspirent du respect pour vos sentimens sublimes, & je vous avoue ingénument que quant à moi qui marche un peu plus terre à terre, j'en serois beaucoup moins tourmenté. Je me dirois d'abord que de confesser mes fautes est une chose utile pour m'en corriger, parce que me faisant une loi de dire tout, & de dire vrai, je serois souvent retenu d'en commettre par la honte de les révéler.

Il est vrai qu'il pourroit y avoir quelque embarras sur la foi robuste qu'on exige dans votre Eglise, & que chacun n'est pas maître d'avoir comme il lui plaît. Mais de quoi s'agit-il au fond dans cette affaire? Du sincere desir de croire, d'une soumission du cœur plus que de la raison: car enfin la raison ne dépend pas de nous, mais la volonté en dépend; & c'est par la seule volonté qu'on peut être soumis ou rebelle à l'Eglise. Je commencerois donc par me choisir pour confesseur un bon

Prêtre, un homme ſage & ſenſé, tel qu'on en trouve partout quand on les cherche. Je lui dirois : je vois l'océan de difficultés où nage l'eſprit humain dans ces matieres; le mien ne cherche point à s'y noyer; je cherche ce qui eſt vrai & bon; je le cherche ſincérement; je ſens que la docilité qu'exige l'Egliſe eſt un état deſirable pour être en paix avec ſoi : j'aime cet état, j'y veux vivre; mon eſprit murmure il eſt vrai, mais mon cœur lui impoſe ſilence, & mes ſentimens ſont tous contre mes raiſons. Je ne crois pas, mais je veux croire, & je le veux de tout mon cœur. Soumis à la foi malgré mes lumieres, quel argument puis-je avoir à craindre? Je ſuis plus fidelle que ſi j'étois convaincu.

Si mon confeſſeur n'eſt pas un ſot, que voulez-vous qu'il me diſe? Voulez-vous qu'il exige bêtement de moi l'impoſſible; qu'il m'ordonne de voir du rouge où je vois du bleu? Il me dira; ſoumettez-vous. Je répondrai; c'eſt ce que je fais. Il priera pour moi & me donnera l'abſolution ſans balancer; car il la doit à celui qui croit de toute ſa force & qui ſuit la loi de tout ſon cœur.

Mais ſuppoſons qu'un ſcrupule mal entendu le retienne, il ſe contentera de m'exhorter en ſecret & de me plaindre; il m'aimera même; je ſuis ſûr que ma bonne foi lui gagnera le cœur. Vous ſuppoſez qu'il m'ira dénoncer à l'Official; & pourquoi? qu'a-t-il à me reprocher? de quoi voulez-vous qu'il m'accuſe? d'avoir trop fidellement rempli mon devoir? Vous ſuppoſez un extravagant, un frénétique; ce n'eſt pas l'homme que j'ai choiſi. Vous ſuppoſez de plus un ſcélérat abominable que je peux pourſuivre, démentir, faire pendre peut-être pour avoir

ſapé le ſacrement par ſa baſe, pour avoir cauſé le plus dangereux ſcandale, pour avoir violé ſans néceſſité, ſans utilité le plus ſaint de tous les devoirs, quand j'étois ſi bien dans le mien que je n'ai mérité que des éloges. Cette ſuppoſition, je l'avoue, une fois admiſe, paroît avoir ſes difficultés.

Je trouve en général que vous les preſſez en homme qui n'eſt pas fâché d'en faire naître. Si tout ſe réunit contre vous, ſi les Prêtres vous pourſuivent, ſi le peuple vous maudit, ſi la douleur fait deſcendre vos parens au tombeau, voilà, je l'avoue, des inconvéniens bien terribles pour n'avoir pas voulu prendre en cérémonie un morceau de pain. Mais que faire, enfin, me demandez-vous? Là-deſſus voici, Monſieur, ce que j'ai à vous dire.

Tant qu'on peut être juſte & vrai dans la ſociété des hommes, il eſt des devoirs difficiles ſur leſquels un ami déſintéreſſé peut être utilement conſulté.

Mais quand une fois les inſtitutions humaines ſont à tel point de dépravation, qu'il n'eſt plus poſſible d'y vivre & d'y prendre un parti ſans mal faire, alors on ne doit plus conſulter perſonne; il faut n'écouter que ſon propre cœur, parce qu'il eſt injuſte & mal-honnête de forcer un honnête homme à nous conſeiller le mal. Tel eſt mon avis.

Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

LETTRE

A M. P***.

Motiers le 1 Mars 1764.

JE suis flatté, Monsieur, que sans un fréquent commerce de lettres, vous rendiez justice à mes sentimens pour vous; ils seront aussi durables que l'estime sur laquelle ils sont fondés, & j'espere que le retour dont vous m'honorez ne sera pas moins à l'épreuve du tems & du silence. La seule chose changée entre nous est l'espoir d'une connoissance personnelle. Cette attente, Monsieur, m'étoit douce; mais il y faut renoncer si je ne puis la remplir que sur les terres de Geneve, ou dans les environs. Là-dessus mon parti est pris pour la vie, & je puis vous assurer que vous êtes entré pour beaucoup dans ce qu'il m'en a coûté de le prendre. Du reste, je sens avec surprise qu'il m'en coûtera moins de le tenir que je ne m'étois figuré. Je ne pense plus à mon ancienne patrie qu'avec indifférence; c'est même un aveu que je vous fais sans honte, sachant bien que nos sentimens ne dépendent pas de nous; & cette indifférence étoit peut-être le seul qui pouvoit rester pour elle dans un cœur qui ne sut jamais haïr. Ce n'est pas que je me croye quitte envers elle; on ne l'est jamais qu'à la mort. J'ai le zele du devoir encore; mais j'ai perdu celui de l'attachement.

Mais où est-elle cette patrie? existe-t-elle encore? Votre lettre décide cette question. Ce ne sont ni les murs ni les hommes qui font la patrie; ce sont les loix, les mœurs,

les coutumes, le Gouvernement, la conſtitution, la maniere d'être qui réſulte de tout cela.

La patrie eſt dans les relations de l'Etat à ſes membres: quand ces relations changent ou s'anéantiſſent, la patrie s'évanouit. Ainſi, Monſieur, pleurons la nôtre; elle a péri; & ſon ſimulacre qui reſte encore, ne ſert plus qu'à la déshonorer.

Je me mets, Monſieur, à votre place, & je comprends combien, le ſpectacle que vous avez ſous les yeux, doit vous déchirer le cœur. Sans contredit on ſouffre moins, loin de ſon pays, que de le voir dans un état ſi déplorable; mais les affections quand la patrie n'eſt plus, ſe reſſerrent autour de ſa famille, & un bon pere ſe conſole avec ſes enfans, de ne plus vivre avec ſes freres. Cela me fait comprendre que des intérêts ſi chers, malgré les objets qui vous affligent, ne vous permettront pas de vous dépayſer. Cependant s'il arrivoit que par voyage ou déplacement, vous vous éloignaſſiez de Geneve, il me ſeroit très-doux de vous embraſſer: car bien que nous n'ayons plus de commune patrie, j'augure des ſentimens qui nous animent, que nous ne ceſſerons point d'être concitoyens; & les liens de l'eſtime & de l'amitié demeurent toujours quand même on a rompu tous les autres. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. L. P. L. E. DE W.

11 Mars 1764.

QUI, moi? Des contes! à mon âge & dans mon état? Non, Prince, je ne suis plus dans l'enfance, ou plutôt je n'y suis pas encore, & malheureusement je ne suis pas si gai dans mes maux que Scarron l'étoit dans les siens. Je dépéris tous les jours, j'ai des comptes à rendre, & point de contes à faire. Ceci m'a bien l'air d'un bruit préliminaire répandu par quelqu'un qui veut m'honorer d'une gentillesse de sa façon. Divers auteurs non contens d'attaquer mes sottises, se sont mis à m'imputer les leurs. Paris est inondé d'ouvrages qui portent mon nom, & dont on a soin de faire des chefs-d'œuvres de bêtise, sans doute afin de mieux tromper les lecteurs. Vous n'imagineriez jamais quels coups détournés on porte à ma réputation, à mes mœurs, à mes principes; en voici un qui vous fera juger des autres.

Tous les amis de M. de Voltaire répandent à Paris qu'il s'intéresse tendrement à mon sort, (& il est vrai qu'il s'y intéresse.) Ils font entendre qu'il est avec moi dans la plus intime liaison. Sur ce bruit, une femme qui ne me connoît point me demande par écrit quelques éclaircissemens sur la Religion, & envoie sa lettre à M. de Voltaire, le priant de me la faire passer. M. de Voltaire garde la lettre qui m'est

adressée, & renvoie à cette Dame, comme en réponse, le Sermon des cinquante. Surprise d'un pareil envoi de ma part, cette femme m'écrit par une autre voie (*), & voilà comment j'apprends ce qui s'est passé.

Vous êtes surpris que ma lettre sur la providence n'ait pas empêché Candide de naître? C'est elle, au contraire, qui lui a donné naissance; Candide en est la réponse. L'Auteur m'en fit une de deux pages (§), dans laquelle il battoit la campagne, & Candide parut dix mois après. Je voulois philosopher avec lui; en réponse, il m'a persiflé. Je lui ai écrit une fois que je le haïssois, & je lui en ai dit les raisons. Il ne m'a pas écrit la même chose, mais il me l'a vivement fait sentir. Je me venge en profitant des excellentes leçons qui sont dans ses ouvrages, & je le force à continuer de me faire du bien malgré lui.

Pardon, Prince, voilà trop de Jérémiades; mais c'est un peu votre faute si je prends tant de plaisir à m'épancher avec vous. Que fait Madame la Princesse? Daignez me parler quelquefois de son état. Quand aurons-nous ce précieux enfant de l'amour qui sera l'éleve de la vertu? Que ne deviendra-t-il point sous de tels auspices? De quelles fleurs charmantes, de quels fruits délicieux ne couronnera-t-il point les liens de ses dignes parens? Mais cependant quels nouveaux soins vous sont imposés? Vos travaux vont redoubler: y pourrez-vous suffire: aurez-vous la force de persévérer jusqu'à la fin? Pardon, Mon-

(*) Cette lettre existe parmi les papiers de M. Rousseau. On en trouvera la réponse immédiatement ci-après.

(§) C'est celle du 12 Septembre 1756.

ſieur le Duc, vos ſentimens connus me ſont garans de vos ſuccès. Auſſi mon inquiétude ne vient-elle pas de défiance, mais du vif intérêt que j'y prends.

LETTRE

A MADAME DE B. (*)

Décembre 1763.

JE n'ai rien, Madame, à vous dire ſur le jugement que vous avez porté de la probité de M. de Voltaire; je vous dirai ſeulement que je n'ai point reçu la lettre que vous lui avez adreſſée pour moi, & que je n'ai envoyé ni à vous, ni à perſonne, l'imprimé intitulé: *Sermon des cinquante*, que je n'ai même jamais vu. Du reſte, il me paroît bizarre que, pour me faire parvenir une lettre, vous vous ſoyez adreſſée au chef de mes perſécuteurs.

A l'égard des doutes que vous pouvez avoir, Madame, ſur certains points de la Religion, pourquoi vous adreſſez-vous pour les lever, à un homme qui n'en eſt pas exempt lui-même?

(*) *Voici le début de la lettre de Mde. de B. à laquelle répond celle de M. Rouſſeau.*

Paris le 10 Novembre 1763.

„ Monſieur,

„ Il y a environ un mois que j'eus l'honneur de vous écrire; ignorant votre „ adreſſe, j'envoyai ma lettre bien cachetée à M. de Voltaire; avec l'aſſurance „ de cette probité commune à tous les honnêtes gens, je le priai de vous l'en„ voyer; mais quelle a été ma ſurpriſe, lorſque le 4 de ce mois j'ai reçu en „ réponſe un imprimé qui a pour titre, Sermon des cinquante! Seroit-ce vous „ Monſieur, ou M. de Voltaire qui me l'avez envoyé? Je n'oſe penſer que c'eſt „ vous, &c. &c.

Si malheureusement les vôtres tombent sur les principes de vos devoirs, je vous plains. Mais s'ils n'y tombent pas, de quoi vous mettez-vous en peine? Vous avez une Religion qui dispense de tout examen; suivez-la en simplicité de cœur. C'est le meilleur conseil que je puis vous donner, & je le prends autant que je peux pour moi-même.

Recevez, Madame, mes salutations & mon respect.

LETTRE
A MYLORD MARÉCHAL.

25 Mars 1764.

ENFIN, Mylord, j'ai reçu dans son tems par M. Rougemont, votre lettre du 2 Février, & c'est de toutes les réponses dont vous me parlez, la seule qui me soit parvenue. J'y vois par votre dégoût de l'Ecosse, par l'incertitude du choix de votre demeure, qu'une partie de nos châteaux en Espagne est déjà détruite, & je crains bien que le progrès de mon dépérissement, qui rend chaque jour mon déplacement plus difficile, n'acheve de renverser l'autre. Que le cœur de l'homme est inquiet! Quand j'étois près de vous, je soupirois, pour y être plus à mon aise, après le séjour de l'Ecosse; & maintenant je donnerois tout au monde pour vous voir encore ici Gouverneur de Neufchâtel. Mes vœux sont divers, mais leur objet est toujours le même. Revenez à Colombier, Mylord, cultiver votre jardin & faire du bien à des ingrats, même malgré eux;

peut-on terminer plus dignement ſa carriere? Cette exhortation de ma part eſt intéreſſée, j'en conviens. Mais ſi elle offenſoit votre gloire, le cœur de votre enfant ne ſe la permettroit jamais.

J'ai beau vouloir me flatter. Je vois, Mylord, qu'il faut renoncer à vivre auprès de vous, & malheureuſement je n'en perdrai pas ſi facilement le beſoin que l'eſpoir. La circonſtance où vous m'avez accueilli, m'a fait une impreſſion que les jours paſſés avec vous ont rendue ineffaçable; il me ſemble que je ne puis plus être libre que ſous vos yeux, ni valoir mon prix que dans votre eſtime. L'imagination du moins me rapprocheroit, ſi je pouvois vous donner les bons momens qui me reſtent: mais vous m'avez refuſé des Mémoires ſur votre illuſtre frere. Vous avez eu peur que je ne fiſſe le bel-eſprit, & que je ne gâtaſſe la ſublime ſimplicité du *probus vixit*, *fortis obiit.* Ah, Mylord! fiez-vous à mon cœur; il ſaura trouver un ton qui doit plaire au vôtre pour parler de ce qui vous appartient. Oui, je donnerois tout au monde pour que vous vouluſſiez me fournir des matériaux pour m'occuper de vous, de votre famille; pour pouvoir tranſmettre à la poſtérité quelque témoignage de mon attachement pour vous, & de vos bontés pour moi. Si vous avez la complaiſance de m'envoyer quelques mémoires, ſoyez perſuadé que votre confiance ne ſera point trompée, d'ailleurs vous ſerez le juge de mon travail, & comme je n'ai d'autre objet que de ſatisfaire un beſoin qui me tourmente, ſi j'y parviens, j'aurai fait ce que j'ai voulu. Vous déciderez du reſte, & rien ne ſera publié que de votre aveu. Penſez à cela, Mylord, je vous conjure, & croyez que vous

n'aurez pas peu fait pour le bonheur de ma vie, ſi vous me mettez à portée d'en conſacrer le reſte à m'occuper de vous.

Je ſuis touché de ce que vous avez écrit à M. le Conſeiller Rougemont au ſujet de mon teſtament. Je compte, ſi je me remets un peu, l'aller voir cet été à Saint-Aubin, pour en conférer avec lui. Je me détournerai pour paſſer à Colombier. J'y reverrai du moins ce jardin, ces allées, ces bords du lac, où ſe ſont fait de ſi douces promenades, & où vous devriez venir les recommencer, pour réparer du moins, dans un climat qui vous étoit ſalutaire, l'altération que celui d'Edimbourg a fait à votre ſanté.

Vous me promettez, Mylord, de me donner de vos nouvelles, & de m'inſtruire de vos directions itinéraires. Ne l'oubliez pas, je vous en ſupplie. J'ai été cruellement tourmenté de ce long ſilence. Je ne craignois pas que vous m'euſſiez oublié, mais je craignois pour vous la rigueur de l'hiver. L'été je craindrai la mer, les fatigues, les déplacemens, & de ne ſavoir plus où vous écrire.

LETTRE
AU MÊME.

31 Mars 1764.

SUR l'acquiſition, Mylord, que vous avez faite, & ſur l'avis que vous m'en avez donné, la meilleure réponſe que j'aye à vous faire, eſt de vous tranſcrire ici ce que j'écris ſur ce ſujet à la perſonne que je prie de donner cours à cette lettre, en lui parlant des acclamations de vos bons compatriotes.

Tous

Tous les plaisirs ont beau être pour les méchans; en voilà pourtant un que je leur défie de goûter. Il n'a rien eu de plus pressé que de me donner avis du changement de sa fortune; vous devinez aisément pourquoi. Félicitez-moi de tous mes malheurs, Madame; ils m'ont donné pour ami Mylord Maréchal.

Sur vos offres qui regardent Mlle. le Vasseur & moi, je commencerai, Mylord, par vous dire que loin de mettre de l'amour-propre à me refuser à vos dons, j'en mettrois un très-noble à les recevoir. Ainsi là-dessus point de dispute; les preuves que vous vous intéressez à moi, de quelque genre qu'elles puissent être, sont plus propres à m'enorgueillir qu'à m'humilier, & je ne m'y refuserai jamais, soit dit une fois pour toutes.

Mais j'ai du pain quant à présent, & au moyen des arrangemens que je médite, j'en aurai pour le reste de mes jours. Que me serviroit le surplus? Rien ne me manque de ce que je desire & qu'on peut avoir avec de l'argent. Mylord, il faut préférer ceux qui ont besoin à ceux qui n'ont pas besoin, & je suis dans ce dernier cas. D'ailleurs, je n'aime point qu'on me parle de testamens. Je ne voudrois pas être, moi le sachant dans celui d'un indifférent; jugez si je voudrois me savoir dans le vôtre.

Vous savez, Mylord, que Mlle. le Vasseur a une petite pension de mon Libraire, avec laquelle elle peut vivre, quand elle ne m'aura plus. Cependant, j'avoue que le bien que vous voulez lui faire m'est plus précieux que s'il me regardoit directement, & je suis extrêmement touché de ce moyen trouvé par

votre cœur, de contenter la bienveillance dont vous m'honorez. Mais s'il se pouvoit que vous lui assignassiez plutôt la rente de la somme que la somme même, cela m'éviteroit l'embarras de chercher à la placer; sorte d'affaire où je n'entends rien.

J'espere, Mylord, que vous aurez reçu ma précédente lettre. M'accorderez-vous des mémoires? Pourrai-je écrire l'histoire de votre Maison? Pourrai-je donner quelques éloges à ces bons Ecossois à qui vous êtes si cher, & qui, par-là, me sont chers aussi?

LETTRE
AU MÊME.

Avril 1764.

J'Ai répondu très-exactement, Mylord, à chacune de vos deux lettres du 2 Février & du 6 Mars, & j'espere que vous serez content de ma façon de penser sur les bontés dont vous m'honorez dans la derniere. Je reçois à l'instant celle du 26 Mars, & j'y vois que vous prenez le parti que j'ai toujours prévu que vous prendriez à la fin. En vous menaçant d'une descente, le Roi l'a effectué, & quelque redoutable qu'il soit, il vous a encore plus surement conquis par sa lettre (*), qu'il

(*) *Voici cette lettre que la version qu'en a publiée M. d'A. dans son éloge de Lord Maréchal d'Ecosse, nous autorise à donner ici.*

Je disputerois bien avec les habitans d'Edimbourg l'avantage de vous posséder; si j'avois des vaisseaux, je méditerois une descente en Ecosse pour

n'auroit fait par ses armes. L'asyle qu'il vous presse d'accepter, est le seul digne de vous; allez, Mylord, à votre destination, il vous convient de vivre auprès de Fréderic, comme il m'eût convenu de vivre auprès de George Keith. Il n'est ni dans l'ordre de la justice, ni dans celui de la fortune, que mon bonheur soit préféré au vôtre. D'ailleurs, mes maux empirent & deviennent presque insupportables; il ne me reste qu'à souffrir & mourir sur la terre; & en vérité ç'eût été dommage de n'aller vous joindre que pour cela.

Voilà donc ma derniere espérance évanouie...... Mylord; puisque vous voilà devenu si riche & si ardent à verser sur moi vos dons, il en est un que j'ai souvent desiré, & qui malheureusement me devient plus desirable encore, lorsque je perds l'espoir de vous revoir. Je vous laisse expliquer cette énigme. Le cœur d'un pere est fait pour la deviner.

Il est vrai que le trajet que vous préférez, vous épargnera de la fatigue. Mais si vous n'étiez pas bien fait à la mer, elle pourroit vous éprouver beaucoup à votre âge, sur-tout s'il survenoit du gros tems. En ce cas, le plus long trajet par terre me paroîtroit préférable, même au risque d'un peu de fatigue de plus. Comme j'espere aussi que vous attendrez, pour vous

enlever mon cher Mylord & pour l'emmener ici; mais nos barques de l'Elbe sont peu propres à une pareille expédition. Il n'y a que vous sur qui je puisse compter. J'étois ami de votre frere, je lui avois des obligations, je suis le vôtre de cœur & d'ame; voilà mes titres; voilà les droits que j'ai sur vous; vous vivrez ici dans le sein de l'amitié, de la liberté & de la philosophie; il n'y a que cela dans le monde, mon cher Mylord, quand on a passé par toutes les métamorphoses des états, quand on a goûté de tout, on en revient là.

embarquer, que la saison soit moins rude, vous voulez bien, Mylord, que je compte encore sur une de vos lettres avant votre départ.

LETTRE

A M. A.

Motiers-Travers le 7 Avril 1764.

L'Etat où j'étois, Monsieur, au moment où votre lettre me parvint, m'a empêché de vous en accuser plutôt la réception, & de vous remercier comme je fais aujourd'hui, du plaisir que m'a fait ce témoignage de votre souvenir. J'en suis plus touché que surpris, & j'ai toujours bien cru que l'amitié dont vous m'honoriez dans mes jours prosperes, ne se refroidiroit ni par mes disgraces, ni par mon exil. De mon côté, sans avoir avec vous des relations suivies, je n'ai point cessé, Monsieur, de prendre intérêt aux changemens agréables que vous avez éprouvés depuis nos anciennes liaisons. Je ne doute point que vous ne soyez aussi bon mari, & aussi digne pere de famille, que vous étiez homme aimable étant garçon; que vous ne vous appliquiez à donner à vos enfans une éducation raisonnable & vertueuse, & que vous ne fassiez le bonheur d'une femme de mérite qui doit faire le vôtre. Toutes ces idées, fruits de l'estime qui vous est due, me rendent la vôtre plus précieuse.

Je voudrois vous rendre compte de moi pour répondre à l'intérêt que vous daignez y prendre; mais que vous dirois-

je ? Je ne fus jamais bien grand'chose ; maintenant je ne suis plus rien ; je me regarde comme ne vivant déjà plus. Ma pauvre machine délabrée me laissera jusqu'au bout, j'espere, une ame saine quant aux sentimens & à la volonté ; mais du côté de l'entendement & des idées, je suis aussi malade de l'esprit que du corps. Peut-être est-ce un avantage pour ma situation. Mes maux me rendent mes malheurs peu sensibles. Le cœur se tourmente moins quand le corps souffre, & la nature me donne tant d'affaires que l'injustice des hommes ne me touche plus. Le remede est cruel, je l'avoue, mais enfin c'en est un pour moi. Car les plus vives douleurs me laissent toujours quelque relâche, au lieu que les grandes afflictions ne m'en laissent point. Il est donc bon que je souffre, & que je dépérisse pour être moins attristé ; & j'aimerois mieux être Scarron malade, que Timon en santé. Mais si je suis désormais peu sensible aux peines, je le suis encore aux consolations ; & c'en sera toujours une pour moi d'apprendre que vous vous portez bien, que vous êtes heureux, & que vous continuez de m'aimer. Je vous salue, Monsieur, & vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

A MADEMOISELLE D. M.

Le 7 Mai 1764.

JE ne prends pas le change, Henriette, ſur l'objet de votre lettre, non plus que ſur votre date de Paris. Vous recherchez moins mon avis ſur le parti que vous avez à prendre, que mon approbation pour celui que vous avez pris. Sur chacune de vos lignes, je lis ces mots écrits en gros caracteres : *Voyons ſi vous aurez le front de condamner à ne plus penſer, ni lire, quelqu'un qui penſe & écrit ainſi.* Cette interprétation n'eſt aſſurément pas un reproche, & je ne puis que vous ſavoir gré de me mettre au nombre de ceux dont les jugemens vous importent. Mais en me flattant, vous n'exigez pas, je crois, que je vous flatte; & vous déguiſer mon ſentiment, quand il y va du bonheur de votre vie, ſeroit mal répondre à l'honneur que vous m'avez fait.

Commençons par écarter les délibérations inutiles. Il ne s'agit plus de vous réduire à coudre & broder. Henriette, on ne quitte pas ſa tête comme ſon bonnet, & l'on ne revient pas plus à la ſimplicité qu'à l'enfance; l'eſprit une fois en effervescence, y reſte toujours, & quiconque a penſé, penſera toute ſa vie. C'eſt-là le plus grand malheur de l'état de réflexions; plus on en ſent les maux, plus on les augmente, & tous nos efforts pour en ſortir, ne font que nous y embourber plus profondément.

Ne parlons donc pas de changer d'état, mais du parti que vous pouvez tirer du vôtre. Cet état eſt malheureux, il doit toujours l'être. Vos maux ſont grands & ſans remede; vous les ſentez, vous en gémiſſez, & pour les rendre ſupportables, vous cherchez du moins un palliatif. N'eſt-ce pas là l'objet que vous vous propoſez dans vos plans d'études & d'occupations?

Vos moyens peuvent être bons dans une autre vue; mais c'eſt votre fin qui vous trompe, parce que ne voyant pas la véritable ſource de vos maux, vous en cherchez l'adouciſſement dans la cauſe qui les fit naître. Vous les cherchez dans votre ſituation, tandis qu'ils ſont votre ouvrage. Combien de perſonnes de mérite nées dans le bien-être, & tombées dans l'indigence, l'ont ſupportée avec moins de ſuccès & de bonheur que vous, & toutefois n'ont pas ces réveils triſtes & cruels dont vous décrivez l'horreur avec tant d'énergie. Pourquoi cela? Sans doute, elles n'auront pas, direz-vous, une ame auſſi ſenſible. Je n'ai vu perſonne en ma vie qui n'en dît autant. Mais qu'eſt-ce enfin que cette ſenſibilité ſi vantée? Voulez-vous le ſavoir, Henriette? C'eſt en derniere analyſe un amour-propre qui ſe compare. J'ai mis le doigt ſur le ſiége du mal.

Toutes vos miſeres viennent & viendront de vous être affichée. Par cette maniere de chercher le bonheur, il eſt impoſſible qu'on le trouve. On n'obtient jamais dans l'opinion des autres la place qu'on y prétend. S'ils nous l'accordent à quelques égards, ils nous la refuſent à mille autres, & une ſeule excluſion tourmente plus que ne flattent cent préféren-

ces. C'eſt bien pis encore dans une femme, qui voulant ſe faire homme, met d'abord tout ſon ſexe contre elle, & n'eſt jamais priſe au mot par le nôtre; en ſorte que ſon orgueil eſt ſouvent auſſi mortifié par les honneurs qu'on lui rend, que par ceux qu'on lui refuſe. Elle n'a jamais préciſément ce qu'elle veut, parce qu'elle veut des choſes contradictoires, & qu'uſurpant les droits d'un ſexe, ſans vouloir renoncer à ceux de l'autre, elle n'en poſſede aucun pleinement.

Mais le grand malheur d'une femme qui s'affiche, eſt de n'attirer, ne voir que des gens qui font comme elle, & d'écarter le mérite ſolide & modeſte qui ne s'affiche point, & qui ne court point où s'aſſemble la foule. Perſonne ne juge ſi mal & ſi fauſſement des hommes, que les gens à prétentions; car ils ne les jugent que d'après eux-mêmes, & ce qui leur reſſemble; & ce n'eſt certainement pas voir le genre-humain par ſon beau côté. Vous êtes mécontente de toutes vos ſociétés; je le crois bien. Celles où vous avez vécu, étoient les moins propres à vous rendre heureuſe. Vous n'y trouviez perſonne en qui vous puſſiez prendre cette confiance qui ſoulage. Comment l'auriez-vous trouvée parmi des gens tout occupés d'eux ſeuls, à qui vous demandiez dans leur cœur la premiere place, & qui n'en ont pas même une ſeconde à donner? Vous vouliez briller, vous vouliez primer, & vous vouliez être aimée; ce ſont des choſes incompatibles. Il faut opter. Il n'y a point d'amitié ſans égalité, & il n'y a jamais d'égalité reconnue entre gens à prétention. Il ne ſuffit pas d'avoir beſoin d'un ami, pour en trouver; il faut encore avoir de quoi fournir aux beſoins d'un autre.

Parmi

Parmi les provisions que vous avez faites, vous avez oublié celle-là.

La marche par laquelle vous avez acquis des connoissances, n'en justifie ni l'objet ni l'usage ; vous avez voulu paroître philosophe : c'étoit renoncer à l'être ; & il valoit beaucoup mieux avoir l'air d'une fille qui attend un mari, que d'un sage qui attend de l'encens. Loin de trouver le bonheur dans l'effet des soins que vous n'avez donnés qu'à la seule apparence, vous n'y avez trouvé que des biens apparens, & des maux véritables. L'état de réflexion où vous vous êtes jettée, vous a fait faire incessamment des retours douloureux sur vous-même, & vous voulez pourtant bannir ces idées par le même genre d'occupation qui vous les donna.

Vous voyez l'erreur de la route que vous avez prise, & croyant en changer par votre projet, vous allez encore au même but par un détour. Ce n'est point pour vous que vous voulez revenir à l'étude, c'est encore pour les autres. Vous voulez faire des provisions de connoissances pour suppléer, dans un autre âge, à la figure ; vous voulez substituer l'empire du savoir à celui des charmes.

Vous ne voulez pas devenir la complaisante d'une autre femme, mais vous voulez avoir des complaisans. Vous voulez avoir des amis, c'est-à-dire, une cour. Car les amis d'une femme jeune ou vieille, sont toujours ses courtisans. Ils la servent, ou la quittent ; & vous prenez de loin des mesures pour les retenir, afin d'être toujours le centre d'une sphere, petite ou grande. Je crois sans cela que les provisions que vous voulez faire, seroient la chose la plus inutile, pour l'objet que

vous croyez bonnement vous propoſer. Vous voudriez, dites-vous, vous mettre en état d'entendre les autres. Avez-vous beſoin d'un nouvel acquis pour cela ? Je ne ſais pas au vrai, quelle opinion vous avez de votre intelligence actuelle ; mais duſſiez-vous avoir pour amis des Œdipes, j'ai peine à croire que vous ſoyez fort curieuſe de jamais entendre les gens que vous ne pouvez entendre aujourd'hui. Pourquoi donc tant de ſoins pour obtenir ce que vous avez déjà ? Non, Henriette, ce n'eſt pas cela ; mais quand vous ſerez une Sybille, vous voulez prononcer des oracles ; votre vrai projet n'eſt pas tant d'écouter les autres, que d'avoir vous-même des auditeurs. Sous prétexte de travailler pour l'indépendance, vous travaillez encore pour la domination. C'eſt ainſi que, loin d'alléger le poids de l'opinion qui vous rend malheureuſe, vous voulez en aggraver le joug. Ce n'eſt pas le moyen de vous procurer des réveils plus ſereins.

Vous croyez que le ſeul ſoulagement du ſentiment pénible qui vous tourmente, eſt de vous éloigner de vous. Moi, tout au contraire, je crois que c'eſt de vous en rapprocher.

Toute votre lettre eſt pleine de preuves que juſqu'ici, l'unique but de toute votre conduite, a été de vous mettre avantageuſement ſous les yeux d'autrui. Comment, ayant réuſſi dans le public autant que perſonne, & en rapportant ſi peu de ſatisfaction intérieure, n'avez-vous pas ſenti que ce n'étoit pas là le bonheur qu'il vous falloit, & qu'il étoit tems de changer de plan ? Le vôtre peut être bon pour la gloire, mais il eſt mauvais pour la félicité. Il ne faut point chercher à s'éloigner de ſoi, parce que cela n'eſt pas poſſible, & que tout

nous y ramene malgré que nous en ayons. Vous convenez d'avoir paſſé des heures très-douces en m'écrivant, & me parlant de vous. Il eſt étonnant que cette expérience ne vous mette pas ſur la voie, & ne vous apprenne pas où vous devez chercher, ſinon le bonheur, au moins la paix.

Cependant, quoique mes idées en ceci different beaucoup des vôtres, nous ſommes à-peu-près d'accord ſur ce que vous devez faire. L'étude eſt déſormais pour vous la lance d'Achille, qui doit guérir la bleſſure qu'elle a faite. Mais vous ne voulez qu'anéantir la douleur, & je voudrois ôter la cauſe du mal. Vous voulez vous diſtraire de vous par la philoſophie; moi, je voudrois qu'elle vous détachât de tout, & vous rendît à vous-même. Soyez ſure que vous ne ſerez contente des autres que quand vous n'aurez plus beſoin d'eux, & que la ſociété ne peut vous devenir agréable, qu'en ceſſant de vous être néceſſaire. N'ayant jamais à vous plaindre de ceux dont vous n'exigerez rien, c'eſt vous alors qui leur ſerez néceſſaire; & ſentant que vous vous ſuffiſez à vous-même, ils vous ſauront gré du mérite que vous voulez bien mettre en commun. Ils ne croiront plus vous faire grace; ils la recevront toujours. Les agrémens de la vie vous rechercheront, par cela ſeul, que vous ne les rechercherez pas; & c'eſt alors que, contente de vous, ſans pouvoir être mécontente des autres, vous aurez un ſommeil paiſible, & un réveil délicieux.

Il eſt vrai que des études faites dans des vues ſi contraires, ne doivent pas beaucoup ſe reſſembler, & il y a bien de la différence entre la culture qui orne l'eſprit, & celle qui nourrit l'ame. Si vous aviez le courage de goûter un projet, dont

l'exécution vous ſera d'abord très-pénible ; il faudroit beaucoup changer vos directions. Cela demanderoit d'y bien penſer, avant de ſe mettre à l'ouvrage. Je ſuis malade, occupé, abattu, j'ai l'eſprit lent ; il me faut des efforts pénibles pour ſortir du petit cercle d'idées qui me ſont familieres, & rien n'en eſt plus éloigné que votre ſituation. Il n'eſt pas juſte que je me fatigue à pure perte ; car j'ai peine à croire que vous vouliez entreprendre de refondre, pour ainſi dire, toute votre conſtitution morale. Vous avez trop de philoſophie pour ne pas voir avec effroi cette entrepriſe. Je déſeſpérerois de vous, ſi vous vous y mettiez aiſément. N'allons donc pas plus loin quant à préſent. Il ſuffit que votre principale queſtion eſt réſolue : ſuivez la carriere des Lettres. Il ne vous en reſte plus d'autre à choiſir.

Ces lignes que je vous écris à la hâte, diſtrait & ſouffrant, ne diſent peut-être rien de ce qu'il faut dire : mais les erreurs que ma précipitation peut m'avoir fait faire, ne ſont pas irréparables. Ce qu'il falloit avant toute choſe, étoit de vous faire ſentir combien vous m'intéreſſez ; & je crois que vous n'en douterez pas en liſant cette lettre. Je ne vous regardois juſqu'ici que comme une belle penſeuſe qui, ſi elle avoit reçu un caractere de la nature, avoit pris ſoin de l'étouffer, de l'anéantir ſous l'extérieur ; comme un de ces chefs-d'œuvre jettés en bronze, qu'on admire par les dehors, & dont le dedans eſt vide. Mais ſi vous ſavez pleurer encore ſur votre état, il n'eſt pas ſans reſſource ; tant qu'il reſte au cœur un peu d'étoffe, il ne faut déſeſpérer de rien.

LETTRE
A LA MÊME.

Motiers le 4 Novembre 1764.

SI votre ſituation, Mademoiſelle, vous laiſſe à peine le tems de m'écrire, vous devez concevoir que la mienne m'en laiſſe encore moins pour vous répondre. Vous n'êtes que dans la dépendance de vos affaires, & des gens à qui vous tenez; & moi je ſuis dans celle de toutes les affaires & de tout le monde, parce que chacun me jugeant libre, veut par droit de premier occupant diſpoſer de moi. D'ailleurs, toujours harcelé, toujours ſouffrant, accablé d'ennuis, & dans un état pire que le vôtre, j'emploie à reſpirer le peu de momens qu'on me laiſſe; je ſuis trop occupé pour n'être pas pareſſeux. Depuis un mois, je cherche un moment pour vous écrire à mon aiſe: ce moment ne vient point; il faut donc vous écrire à la dérobée; car vous m'intéreſſez trop pour vous laiſſer ſans réponſe. Je connois peu de gens qui m'attachent davantage, & perſonne qui m'étonne autant que vous.

Si vous avez trouvé dans ma lettre beaucoup de choſes qui ne quadroient pas à la vôtre: c'eſt qu'elle étoit écrite pour une autre que vous. Il y a dans votre ſituation des rapports ſi frappans avec celle d'une autre perſonne, qui, préciſément étoit à Neufchâtel quand je reçus votre lettre, que je ne doutai point que cette lettre ne vînt d'elle, & je pris le change, dans l'idée qu'on cherchoit à me le donner. Je vous parlai donc moins

ſur ce que vous me diſiez de votre caractere, que ſur ce qui m'étoit connu du ſien. Je crus trouver dans ſa manie de s'afficher, car c'eſt une ſavante & un bel eſprit en titre, la raiſon du mal-aiſe intérieur dont vous me faiſiez le détail; je commençai par attaquer cette manie, comme ſi c'eût été la vôtre, & je ne doutai point, qu'en vous ramenant à vous-même, je ne vous rapprochaſſe du repos, dont rien n'eſt plus éloigné, ſelon moi, que l'état d'une femme qui s'affiche.

Une lettre faite ſur un pareil quiproquo, doit contenir bien des balourdiſes. Cependant il y avoit cela de bon dans mon erreur; qu'elle me donnoit la clef de l'état moral de celle à qui je penſois écrire; & ſur cet état ſuppoſé, je croyois entrevoir un projet à ſuivre, pour vous tirer des angoiſſes que vous me décriviez, ſans recourir aux diſtractions qui, ſelon vous, en ſont le ſeul remede, & qui ſelon moi, ne ſont pas même un palliatif. Vous m'apprenez que je me ſuis trompé, & que je n'ai rien vu de ce que je croyois voir. Comment trouverois-je un remede à votre état, puiſque cet état m'eſt inconcevable? Vous m'êtes une énigme affligeante & humiliante. Je croyois connoître le cœur humain, & je ne connois rien au vôtre. Vous ſouffrez & je ne puis vous ſoulager.

Quoi! parce que rien d'étranger à vous, ne vous contente, vous voulez vous fuir, & parce que vous avez à vous plaindre des autres, parce que vous les mépriſez, qu'ils vous en ont donné le droit, que vous ſentez en vous une ame digne d'eſtime, vous ne voulez pas vous conſoler avec elle, du mépris que vous inſpirent celles qui ne lui reſſemblent pas? Non, je n'entends rien à cette bizarrerie, elle me paſſe.

Cette ſenſibilité qui vous rend mécontente de tout, ne devoit-elle pas ſe replier ſur elle-même? ne devoit-elle pas nourrir votre cœur d'un ſentiment ſublime & délicieux d'amour-propre? n'a-t-on pas toujours en lui la reſſource contre l'injuſtice & le dédommagement de l'inſenſibilité? Il eſt ſi rare, dites-vous, de rencontrer une ame; il eſt vrai; mais comment peut-on en avoir une, & ne pas ſe complaire avec elle? Si l'on ſent à la ſonde, les autres étroites & reſſerrées, on s'en rebute, on s'en détache; mais après s'être ſi mal trouvé chez les autres, quel plaiſir n'a-t-on pas de rentrer dans ſa maiſon? Je ſais combien le beſoin d'attachement rend affligeante aux cœurs ſenſibles, l'impoſſibilité d'en former. Je ſais combien cet état eſt triſte; mais je ſais qu'il a pourtant des douceurs; il fait verſer des ruiſſeaux de larmes; il donne une mélancolie qui nous rend témoignage de nous-mêmes, & qu'on ne voudroit pas ne pas avoir. Il fait rechercher la ſolitude comme le ſeul aſyle où l'on ſe retrouve avec tout ce qu'on a raiſon d'aimer. Je ne puis trop vous le redire, je ne connois ni bonheur ni repos dans l'éloignement de ſoi-même; & au contraire, je ſens mieux, de jour en jour, qu'on ne peut être heureux ſur la terre, qu'à proportion qu'on s'éloigne des choſes, & qu'on ſe rapproche de ſoi. S'il y a quelque ſentiment plus doux que l'eſtime de ſoi-même; s'il y a quelqu'occupation plus aimable que celle d'augmenter ce ſentiment, je puis avoir tort. Mais voilà comme je penſe; jugez ſur cela, s'il m'eſt poſſible d'entrer dans vos vues, & même de concevoir votre état.

Je ne puis m'empêcher d'eſpérer encore que vous vous trompez ſur le principe de votre mal-aiſe, & qu'au lieu de venir

du ſentiment qui réfléchit ſur vous-même, il vient au contraire de celui qui vous lie encore à votre inſçu, aux choſes dont vous vous croyez détachée, & dont peut-être vous déſeſpérez ſeulement de jouir; je voudrois que cela fût; je verrois une priſe pour agir; mais ſi vous accuſez juſte, je n'en vois point. Si j'avois actuellement ſous les yeux votre premiere lettre, & plus de loiſir pour y réfléchir, peut-être parviendrois-je à vous comprendre, & je n'y épargnerois pas ma peine; car vous m'inquiétez véritablement, mais cette lettre eſt noyée dans des tas de papiers; il me faudroit pour la retrouver plus de tems qu'on ne m'en laiſſe; je ſuis forcé de renvoyer cette recherche à d'autres momens. Si l'inutilité de notre correſpondance ne vous rebutoit pas de m'écrire, ce ſeroit vraiſemblablement un moyen de vous entendre à la fin. Mais je ne puis vous promettre plus d'exactitude dans mes réponſes, que je ne ſuis en état d'y en mettre; ce que je vous promets, & que je tiendrai bien, c'eſt de m'occuper beaucoup de vous, & de ne vous oublier de ma vie. Votre derniere lettre, pleine de traits de lumieres & de ſentimens profonds, m'affecte encore plus que la précédente. Quoique vous en puiſſiez dire, je croirai toujours qu'il ne tient qu'à celle qui l'a écrite, de ſe plaire avec elle-même, & de ſe dédommager par-là des rigueurs de ſon ſort.

LETTRE

LETTRE
A MADEMOISELLE G.
En lui envoyant un lacet.

14 Mai 1764.

CE préſent, ma bonne amie, vous fut deſtiné du moment que j'eus le bien de vous connoître, & quoi qu'en pût dire votre modeſtie, j'étois ſûr qu'il auroit dans peu ſon emploi. La récompenſe ſuit de près la bonne œuvre. Vous étiez cet hiver garde-malade, & ce printems Dieu vous donne un mari; vous lui ſerez charitable, & Dieu vous donnera des enfans; vous les éleverez en ſage mere, & ils vous rendront heureuſe un jour. D'avance vous devez l'être par les ſoins d'un époux aimable & aimé, qui ſaura vous rendre le bonheur qu'il attend de vous. Tout ce qui promet un bon choix m'eſt garant du vôtre; des liens d'amitié formés dès l'enfance, éprouvés par le tems, fondés ſur la connoiſſance des caracteres, l'union des cœurs que le mariage affermit, mais ne produit pas, l'accord des eſprits où des deux parts la bonté domine; & où la gaîté de l'un, la ſolidité de l'autre ſe tempérant mutuellement, rendront douce & chere à tous deux l'auſtere loi, qui fait ſuccéder aux jeux de l'adoleſcence des ſoins plus graves, mais plus touchans. Sans parler d'autres convenances, voilà de bonnes raiſons de compter pour toute la vie ſur un bonheur commun dans l'état où vous entrez, & que vous honorerez par votre conduite. Voir vérifier un augure ſi bien fondé, ſera, chere

Iſabelle une conſolation très-douce pour votre ami. Du reſte ; la connoiſſance que j'ai de vos principes, & l'exemple de Madame votre ſœur, me diſpenſent de faire avec vous des conditions. Si vous n'aimez pas les enfans, vous aimerez vos devoirs. Cet amour me répond de l'autre, & votre mari dont vous fixerez les goûts ſur divers articles, ſaura bien changer le vôtre ſur celui-là.

En prenant la plume, j'étois plein de ces idées. Les voilà pour tout compliment. Vous attendiez peut-être une lettre faite pour être montrée; mais auriez-vous dû me la pardonner, & reconnoîtriez-vous l'amitié que vous m'avez inſpirée, dans une épître, où je ſongerois au public en parlant à vous?

LETTRE

A M. DE P.

23 Mai 1764.

JE ſais, Monſieur, que depuis deux ans, Paris fourmille d'écrits qui portent mon nom, mais dont heureuſement peu de gens ſont les dupes. Je n'ai ni écrit ni vu ma prétendue lettre à M. l'Archevêque d'Auſch, & la date de Neufchâtel prouve que l'auteur n'eſt pas même inſtruit de ma demeure.

Je n'avois pas attendu les exhortations des Proteſtans de France pour réclamer contre les mauvais traitemens qu'ils eſſuyent. Ma lettre à M. l'Archevêque de Paris porte un témoignage aſſez éclatant du vif intérêt que je prends à leurs peines;

il feroit difficile d'ajouter à la force des raifons que j'apporte pour engager le Gouvernement à les tolérer, & j'ai même lieu de préfumer qu'il y a fait quelque attention. Quel gré m'en ont-ils fu? On diroit que cette lettre qui a ramené tant de Catholiques, n'a fait qu'achever d'aliéner les Proteftans; & combien d'entr'eux ont ofé m'en faire un nouveau crime? Comment voudriez-vous, Monfieur, que je priffe avec fuccès leur défenfe lorfque j'ai moi-même à me défendre de leurs outrages? Opprimé, perfécuté, pourfuivi chez eux de toutes parts comme un fcélérat, je les ai vu tous réunis pour achever de m'accabler; & lorfqu'enfin la protection du Roi a mis ma perfonne à couvert, ne pouvant plus autrement me nuire, ils n'ont ceffé de m'injurier. Ouvrez jufqu'à vos Mercures, & vous verrez de quelle façon ces charitables chrétiens m'y traitent: fi je continuois à prendre leur caufe, ne me demanderoit-on pas de quoi je me mêle? Ne jugeroit-on pas qu'apparemment je fuis de ces braves qu'on mene au combat à coups de bâton? « Vous » avez bonne grace de venir nous prêcher la tolérance, me » diroit-on, tandis que vos gens fe montrent plus intolérans » que nous. Votre propre hiftoire dément vos principes, & » prouve que les Réformés, doux peut-être quand ils font » foibles, font très-violens fi-tôt qu'ils font les plus forts. » Les uns vous décretent, les autres vous banniffent, les autres vous reçoivent en rechignant. Cependant vous voulez » que nous les traitions fur des maximes de douceur qu'ils » n'ont pas eux-mêmes! Non, puifqu'ils perfécutent, ils doivent être perfécutés; c'eft la loi de l'équité qui veut qu'on » faffe à chacun comme il fait aux autres. Croyez-nous, ne

» vous mêlez plus de leurs affaires, car ce ne ſont point les
» vôtres. Ils ont grand ſoin de le déclarer tous les jours en
» vous reniant pour leur frere, en proteſtant que votre Reli-
» gion n'eſt pas la leur ».

Si vous voyez, Monſieur, ce que j'aurois de ſolide à répondre à ce diſcours, ayez la bonté de me le dire; quant à moi je ne le vois pas. Et puis, que ſais-je encore? Peut-être en voulant les défendre, avancerois-je par mégarde quelque héréſie, pour laquelle on me feroit ſaintement brûler. Enfin, je ſuis abattu, découragé, ſouffrant, & l'on me donne tant d'affaires à moi-même, que je n'ai plus le tems de me mêler de celles d'autrui.

Recevez mes ſalutations, Monſieur, je vous ſupplie, & les aſſurances de mon reſpect.

LETTRE
A M. L. P. D. W.

Motiers le 26 Mai 1764.

JE reçois avec reconnoiſſance le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer; & lorſque je relirai cet ouvrage, ce qui j'eſpere, m'arrivera quelquefois encore, ce ſera toujours dans l'exemplaire que je tiens de vous. Ces entretiens ne ſont point de Phocion, ils ſont de l'Abbé de Mably, frere de l'Abbé de Condillac, célebre par d'excellens livres de Métaphyſique, & connu lui-même par divers ouvrages de Politique, très-bons auſſi dans leur genre. Cependant on retrouve quelquefois dans

ceux-ci de ces principes de la politique moderne, qu'il feroit à desirer que tous les hommes de votre rang blâmassent ainsi que vous. Aussi, quoique l'Abbé de Mably soit un honnête homme rempli de vues très-saines, j'ai pourtant été surpris de le voir s'élever dans ce dernier ouvrage, à une morale si pure & si sublime. C'est pour cela, sans doute, que ces entretiens, d'ailleurs très-bien faits, n'ont eu qu'un succès médiocre en France; mais ils en ont eu un très-grand en Suisse, où je vois avec plaisir qu'ils ont été réimprimés.

J'ai le cœur plein de vos deux dernieres lettres. Je n'en reçois pas une qui n'augmente mon respect, & si j'ose le dire, mon attachement pour vous. L'homme vertueux, le grand homme élevé par les disgraces, me fait tout-à-fait oublier le Prince & le frere d'un Souverain; & vu l'antipathie pour cet état qui m'est naturelle, ce n'est pas peu de m'avoir amené là. Nous pourrions bien cependant, n'être pas toujours de même avis en toute chose, & par exemple, je ne suis pas trop convaincu qu'il suffise, pour être heureux, de bien remplir les devoirs de son emploi. Surement Turenne en brûlant le Palatinat, par l'ordre de son Prince, ne jouissoit pas du vrai bonheur; & je ne crois pas que les Fermiers-Généraux les plus appliqués autour de leur tapis verd, en jouissent davantage: mais si ce sentiment est une erreur, elle est plus belle en vous que la vérité même; elle est digne de qui sut se choisir un état, dont tous les devoirs sont des vertus.

Le cœur me bat à chaque ordinaire, dans l'attente du moment desiré qui doit tripler votre être. Tendres époux que vous êtes heureux! que vous allez le devenir encore, en voyant

multiplier des devoirs si charmans à remplir! Dans la disposition d'ame où je vous vois tous les deux, non, je n'imagine aucun bonheur pareil au vôtre. Hélas! quoiqu'on en puisse dire, la vertu seule ne le donne pas; mais elle seule nous le fait connoître, & nous apprend à le goûter.

LETTRE

A M***.

Motiers le 28 Mai 1764.

C'EST rendre un vrai service à un solitaire éloigné de tout, que de l'avertir de ce qui se passe par rapport à lui. Voilà, Monsieur, ce que vous avez très-obligeamment fait en m'envoyant un exemplaire de ma prétendue lettre à M. l'Archevêque d'Ausch.

Cette lettre, comme vous l'avez deviné, n'est pas plus de moi que tous ces écrits pseudonymes qui courent Paris sous mon nom. Je n'ai point vu le Mandement auquel elle répond, je n'en ai même jamais ouï parler, & il y a huit jours que j'ignorois qu'il y eût un M. du Tillet au monde. J'ai peine à croire que l'Auteur de cette lettre ait voulu persuader sérieusement qu'elle étoit de moi. N'ai-je pas assez des affaires qu'on me suscite sans m'aller mêler de celles d'autrui? Depuis quand m'a-t-on vu devenir homme de parti? Quel nouvel intérêt m'auroit fait changer si brusquement de maximes? Les Jésuites sont-ils en meilleur état que quand je refusois d'écrire contr'eux dans leurs disgraces? Quelqu'un me connoît-il assez lâche,

assez vil pour insulter aux malheureux? Eh! si j'oubliois les égards qui leur sont dus, de qui pourroient-ils en attendre? Que m'importe, enfin, le sort des Jésuites, quel qu'il puisse être? Leurs ennemis se sont-ils montrés pour moi plus tolérans qu'eux? La triste vérité délaissée est-elle plus chere aux uns qu'aux autres? & soit qu'ils triomphent ou qu'ils succombent, en serai-je moins persécuté? D'ailleurs, pour peu qu'on lise attentivement cette lettre, qui ne sentira pas comme vous que je n'en suis point l'Auteur? Les mal-adresses y sont entassées: elle est datée de Neufchâtel où je n'ai pas mis le pied; on y emploie la formule du *très-humble serviteur*, dont je n'use avec personne; on m'y fait prendre le titre de Citoyen de Geneve, auquel j'ai renoncé: tout en commençant on s'échauffe pour M. de Voltaire, le plus ardent, le plus adroit de mes persécuteurs, & qui se passe bien, je crois, d'un défenseur tel que moi: on affecte quelques imitations de mes phrases, & ces imitations se démentent l'instant après; le style de la lettre peut être meilleur que le mien, mais enfin ce n'est pas le mien: on m'y prête des expressions basses; on m'y fait dire des grossiéretés qu'on ne trouvera certainement dans aucun de mes écrits: on m'y fait dire *vous* à Dieu; usage que je ne blâme pas, mais qui n'est pas le nôtre. Pour me supposer l'Auteur de cette lettre, il faut supposer aussi que j'ai voulu me déguiser. Il n'y falloit donc pas mettre mon nom, & alors on auroit pu persuader aux sots qu'elle étoit de moi.

Telles sont, Monsieur, les armes dignes de mes adversaires dont ils achevent de m'accabler. Non contens de m'outrager dans mes ouvrages, ils prennent le parti plus cruel encore de

m'attribuer les leurs. A la vérité le Public jusqu'ici n'a pas pris le change, & il faudroit qu'il fût bien aveuglé pour le prendre aujourd'hui. La justice que j'en attends sur ce point, est une consolation bien foible pour tant de maux. Vous savez la nouvelle affliction qui m'accable : la perte de M. de Luxembourg met le comble à toutes les autres ; je la sentirai jusqu'au tombeau. Il fut mon consolateur durant sa vie, il sera mon protecteur après sa mort. Sa chere & honorable mémoire défendra la mienne des insultes de mes ennemis, & quand ils voudront la souiller par leurs calomnies, on leur dira : comment cela pourroit-il être ? Le plus honnête homme de France fut son ami.

Je vous remercie & vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE
A M. DE CHAMFORT.

Le 24 Juin 1764.

J'AI toujours désiré, Monsieur, d'être oublié de la tourbe insolente & vile qui ne songe aux infortunés que pour insulter à leur misere ; mais l'estime des hommes de mérite est un précieux dédommagement de ses outrages, & je ne puis qu'être flatté de l'honneur que vous m'avez fait en m'envoyant votre piece. Quoiqu'accueillie du public, elle doit l'être des connoisseurs & des gens sensibles aux vrais charmes de la nature. L'effet le plus sûr de mes maximes qui est de m'attirer la haine des méchans & l'affection des gens de bien, & qui se marque autant

autant par mes malheurs que par mes ſuccès, m'apprend par l'approbation dont vous honorez mes écrits, ce qu'on doit attendre des vôtres, & me fait deſirer, pour l'utilité publique, qu'ils tiennent tout ce que promet votre début. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. H. D. P.

Motiers, le 15 Juillet 1764.

Si mes raiſons, Monſieur, contre la propoſition qui m'a été faite par le canal de M. P***. vous paroiſſent mauvaiſes, celles que vous m'objectez ne me ſemblent pas meilleures, & dans ce qui regarde ma conduite, je crois pouvoir reſter juge des motifs qui doivent me déterminer.

Il ne s'agit pas, je le ſais, de ce que tel ou tel peut mériter par la loi du talion : mais il s'agit de l'objection par laquelle les Catholiques me fermeroient la bouche, en m'accuſant de combattre ma propre religion. Vous écrivez contre les perſécuteurs, me diroient-ils, & vous vous dites Proteſtant! Vous avez donc tort; car les Proteſtans ſont tout auſſi perſécuteurs que nous, & c'eſt pour cela que nous ne devons point les tolérer, bien ſurs que s'ils devenoient les plus forts, ils ne nous toléreroient pas nous-mêmes. Vous nous trompez, ajouteroient-ils, ou vous vous trompez, en vous mettant en contradiction avec les vôtres, & nous prêchant d'autres maxi-

mes que les leurs. Ainsi l'ordre veut qu'avant d'attaquer les Catholiques, je commence par attaquer les Proteſtans, & par leur montrer qu'ils ne ſavent pas leur propre religion. Eſt-ce là, Monſieur, ce que vous m'ordonnez de faire? Cette entrepriſe préliminaire rejetteroit l'autre encore loin, & il me paroît que la grandeur de la tâche ne vous effraye gueres, quand il n'eſt queſtion que de l'impoſer.

Que ſi les argumens *ad hominem* qu'on m'objecteroit vous paroiſſent peu embarraſſans, ils me le paroiſſent beaucoup, à moi, & dans ce cas, c'eſt à celui qui ſait les réſoudre, d'en prendre le ſoin.

Il y a encore, ce me ſemble, quelque choſe de dur & d'injuſte de compter pour rien tout ce que j'ai fait, & de regarder ce qu'on me preſcrit comme un nouveau travail à faire. Quand on a bien établi une vérité par cent preuves invincibles, ce n'eſt pas un ſi grand crime à mon avis, de ne pas courir après la cent & unieme; ſur-tout ſi elle n'exiſte pas; j'aime à dire des choſes utiles, mais je n'aime pas à les répéter; & ceux qui veulent abſolument des redites, n'ont qu'à prendre pluſieurs exemplaires du même écrit. Les Proteſtans de France jouiſſent maintenant d'un repos auquel je puis avoir contribué, non par de vaines déclamations comme tant d'autres; mais par de fortes raiſons politiques bien expoſées. Cependant voilà qu'ils me preſſent d'écrire en leur faveur; c'eſt faire trop de cas de ce que je puis faire, ou trop peu de ce que j'ai fait. Ils avouent qu'ils ſont tranquilles; mais ils veulent être mieux que bien, & c'eſt après que je les ai ſervis de toutes mes forces, qu'ils me reprochent de ne les pas ſervir au-delà de mes forces.

Ce reproche, Monſieur, me paroît peu reconnoiſſant de leur part, & peu raiſonné de la vôtre. Quand un homme revient d'un long combat, hors d'hàleine, & couvert de bleſſures, eſt-il tems de l'exhorter gravement à prendre les armes, tandis qu'on ſe tient ſoi-même en repos? Eh! Meſſieurs, chacun ſon tour, je vous prie. Si vous êtes ſi curieux des coups, allez-en chercher votre part; quant à moi, j'en ai bien la mienne; il eſt tems de ſonger à la retraite; mes cheveux gris m'avertiſſent que je ne ſuis plus qu'un vétéran; mes maux & mes malheurs me preſcrivent le repos, & je ne ſors point de la lice, ſans y avoir payé de ma perſonne. *Sat Patriæ Priamoque datum.* Prenez mon rang, jeunes gens, je vous le céde; gardez-le ſeulement comme j'ai fait; & après cela ne vous tourmentez pas plus des exhortations indiſcretes, & des reproches déplacés, que je ne m'en tourmenterai déſormais.

Ainſi, Monſieur, je confirme à loiſir ce que vous m'accuſez d'avoir écrit à la hâte, & que vous jugez n'être pas digne de moi; jugement auquel j'éviterai de répondre, faute de l'entendre ſuffiſamment.

Recevez, Monſieur, je vous ſupplie, les aſſurances de tout mon reſpect.

LETTRE

A M***

22 Juillet 1764.

JE crains, Monſieur, que vous n'alliez un peu vîte en beſogne dans vos projets; il faudroit, quand rien ne vous preſſe, proportionner la maturité des délibérations à l'importance des réſolutions. Pourquoi quitter ſi bruſquement l'état que vous aviez embraſſé, tandis que vous pouviez à loiſir vous arranger pour en prendre un autre, ſi tant eſt qu'on puiſſe appeller un état le genre de vie que vous vous êtes choiſi, & dont vous ſerez peut-être auſſi-tôt rebuté que du premier? Que riſquiez-vous à mettre un peu moins d'impétuoſité dans vos démarches, & à tirer parti de ce retard, pour vous confirmer dans vos principes, & pour aſſurer vos réſolutions par une plus mûre étude de vous-même? Vous voilà ſeul ſur la terre dans l'âge où l'homme doit tenir à tout; je vous plains, & c'eſt pour cela que je ne puis vous approuver, puiſque vous avez voulu vous iſoler vous-même, au moment où cela vous convenoit le moins. Si vous croyez avoir ſuivi mes principes vous vous trompez, vous avez ſuivi l'impétuoſité de votre âge; une démarche d'un tel éclat valoit aſſurément la peine d'être bien peſée avant d'en venir à l'exécution. C'eſt une choſe faite, je le ſais: je veux ſeulement vous faire entendre que la maniere de la ſoutenir, ou d'en revenir, demande un peu plus d'examen que vous n'en avez mis à la faire.

Voici pis. L'effet naturel de cette conduite a été de vous brouiller avec Madame votre mere. Je vois, ſans que vous me le montriez, le fil de tout cela; & quand il n'y auroit que ce que vous me dites, à quoi bon aller effaroucher la conſcience tranquille d'une mere, en lui montrant, ſans néceſſité, des ſentimens différens des ſiens? Il falloit, Monſieur, garder ces ſentimens au-dedans de vous pour la regle de votre conduite; & leur premier effet devoit être de vous faire endurer avec patience les tracaſſeries de vos prêtres, & de ne pas changer ces tracaſſeries en perſécutions, en voulant ſecouer hautement le joug de la Religion où vous étiez né. Je penſe ſi peu comme vous ſur cet article, que quoique le Clergé proteſtant me faſſe une guerre ouverte, & que je ſois fort éloigné de penſer comme lui ſur tous les points, je n'en demeure pas moins ſincérement uni à la communion de notre Egliſe, bien réſolu d'y vivre & d'y mourir, s'il dépend de moi. Car il eſt très-conſolant pour un croyant affligé, de reſter en communauté de culte avec ſes freres, & de ſervir Dieu conjointement avec eux. Je vous dirai plus, & je vous déclare que ſi j'étois né Catholique, je demeurerois Catholique, ſachant bien que votre Egliſe met un frein très-ſalutaire aux écarts de la raiſon humaine, qui ne trouve ni fond ni rive, quand elle veut ſonder l'abyme des choſes; & je ſuis ſi convaincu de l'utilité de ce frein, que je m'en ſuis moi-même impoſé un ſemblable, en me preſcrivant, pour le reſte de ma vie, des regles de foi dont je ne me permets plus de ſortir. Auſſi je vous jure que je ne ſuis tranquille que depuis ce tems-là, bien convaincu que ſans cette précaution, je ne l'aurois été de ma vie. Je vous parle, Monſieur,

avec effusion de cœur, & comme un pere parleroit à son enfant. Votre brouillerie avec Madame votre mere me navre. J'avois dans mes malheurs la consolation de croire que mes écrits ne pouvoient faire que du bien; voulez-vous m'ôter encore cette consolation? Je sais que s'ils font du mal, ce n'est que faute d'être entendus; mais j'aurai toujours le regret de n'avoir pu me faire entendre. Cher***, un fils brouillé avec sa mere a toujours tort: de tous les sentimens naturels le seul demeuré parmi nous, est l'affection maternelle. Le droit des meres est le plus sacré que je connoisse; en aucun cas, on ne peut le violer sans crime; raccommodez-vous donc avec la vôtre. Allez-vous jetter à ses pieds; à quelque prix que ce soit appaisez-la; soyez sûr que son cœur vous sera rouvert si le vôtre vous ramene à elle. Ne pouvez-vous sans fausseté lui faire le sacrifice de quelques opinions inutiles, ou du moins les dissimuler? Vous ne serez jamais appellé à persécuter personne; que vous importe le reste? Il n'y a pas deux morales. Celle du christianisme & celle de la philosophie sont la même; l'une & l'autre vous impose ici le même devoir; vous pouvez le remplir; vous le devez; la raison, l'honneur, votre intérêt, tout le veut; moi je l'exige, pour répondre aux sentimens dont vous m'honorez. Si vous le faites, comptez sur mon amitié, sur toute mon estime, sur mes soins, si jamais ils vous sont bons à quelque chose. Si vous ne le faites pas, vous n'avez qu'une mauvaise tête, ou qui pis est, votre cœur vous conduit mal, & je ne veux conserver de liaisons qu'avec des gens dont la tête & le cœur soient sains.

LETTRE
A MYLORD MARÉCHAL.

Motiers le 21 Août 1764.

LE plaisir que m'a causé, Mylord, la nouvelle de votre heureuse arrivée à Berlin par votre lettre du mois dernier, a été retardé par un voyage que j'avois entrepris, & que la lassitude & le mauvais tems m'ont fait abandonner à moitié chemin. Un premier ressentiment de sciatique, mal héréditaire dans ma famille, m'effrayoit avec raison. Car jugez de ce que deviendroit cloué dans sa chambre un pauvre malheureux qui n'a d'autre soulagement, ni d'autre plaisir dans la vie que la promenade, & qui n'est plus qu'une machine ambulante? Je m'étois donc mis en chemin pour Aix, dans l'intention d'y prendre la douche, & aussi d'y voir mes bons amis les Savoyards, le meilleur peuple, à mon avis, qui soit sur la terre. J'ai fait la route jusqu'à Morges, pédestrement à mon ordinaire, assez caressé par-tout. En traversant le lac, & voyant de loin les clochers de Geneve, je me suis surpris à soupirer aussi lâchement que j'aurois fait jadis pour une perfide maîtresse. Arrivé à Thonon, il a fallu rétrograder, malade, & sous une pluie continuelle. Enfin me voici de retour, non cocu à la vérité, mais battu, mais content, puisque j'apprends votre heureux retour auprès du Roi, & que mon protecteur & mon pere aime toujours son enfant.

Ce que vous m'apprenez de l'affranchissement des Paysans

de Poméranie, joint à tous les autres traits pareils que vous m'avez ci-devant rapportés, me montre par-tout deux choses également belles, savoir, dans l'objet le génie de Fréderic, & dans le choix le cœur de George. On feroit une histoire digne d'immortaliser le Roi, sans autres Mémoires que vos lettres.

A propos de Mémoires, j'attends avec impatience ceux que vous m'avez promis. J'abandonnerois volontiers la vie particuliere de votre frere, si vous les rendiez assez amples, pour en pouvoir tirer l'histoire de votre Maison. J'y pourrois parler au long de l'Ecosse que vous aimez tant, & de votre illustre frere, & de son illustre frere, par lequel tout cela m'est devenu cher. Il est vrai que cette entreprise feroit immense & fort au-dessus de mes forces, sur-tout dans l'état où je suis; mais il s'agit moins de faire un ouvrage, que de m'occuper de vous, & de fixer mes indociles idées qui voudroient aller leur train malgré moi. Si vous voulez que j'écrive la vie de l'ami dont vous me parlez, que votre volonté soit faite; la mienne y trouvera toujours son compte, puisqu'en vous obéissant, je m'occuperai de vous. Bonjour, Mylord.

LETTRE
A MADAME LA C. DE B.

Motiers le 26 Août 1764

APRÈS les preuves touchantes, Madame, que j'ai eues de votre amitié dans les plus cruels momens de ma vie, il y auroit à moi de l'ingratitude de n'y pas compter toujours; mais il faut pardonner beaucoup à mon état; la confiance abandonne les malheureux, & je sens au plaisir que m'a fait votre lettre, que j'ai besoin d'être ainsi rassuré quelquefois. Cette consolation ne pouvoit me venir plus à propos: après tant de pertes irréparables, & en dernier lieu celle de Monsieur de Luxembourg, il m'importe de sentir qu'il me reste des biens assez précieux pour valoir la peine de vivre. Le moment où j'eus le bonheur de le connoître ressembloit beaucoup à celui où je l'ai perdu; dans l'un & dans l'autre j'étois affligé, délaissé, malade. Il me consola de tout, qui me consolera de lui? Les amis que j'avois avant de le perdre; car mon cœur usé par les maux, & déjà durci par les ans, est fermé désormais à tout nouvel attachement.

Je ne puis penser, Madame, que dans les critiques qui regardent l'éducation de Monsieur votre fils, vous compreniez ce que, sur le parti que vous avez pris de l'envoyer à Leyde, j'ai écrit au chevalier de L***. Critiquer quelqu'un, c'est blâmer dans le public sa conduite; mais dire son sentiment à un ami commun sur un pareil sujet, ne s'appellera jamais cri-

tiquer ; à moins que l'amitié n'impose la loi de ne dire jamais ce qu'on pense, même en choses où les gens du meilleur sens peuvent n'être pas du même avis. Après la maniere dont j'ai constamment pensé & parlé de vous, Madame, je me décrierois moi-même, si je m'avisois de vous critiquer. Je trouve, à la vérité, beaucoup d'inconvénient à envoyer les jeunes gens dans les universités ; mais je trouve aussi que, selon les circonstances, il peut y en avoir davantage à ne pas le faire, & l'on n'a pas toujours en ceci le choix du plus grand bien, mais du moindre mal. D'ailleurs, une fois la nécessité de ce parti supposée, je crois comme vous, qu'il y a moins de danger en Hollande que par-tout ailleurs.

Je suis ému de ce que vous m'avez marqué de Messieurs les Comtes de B***; jugez, Madame, si la bienveillance des hommes de ce mérite m'est précieuse, à moi, que celle même des gens que je n'estime pas subjugue toujours ? Je ne sais ce qu'on eût fait de moi par les caresses : heureusement on ne s'est pas avisé de me gâter là-dessus. On a travaillé sans relâche à donner à mon cœur, & peut-être à mon génie, le ressort que naturellement ils n'avoient pas. J'étois né foible ; les mauvais traitemens m'ont fortifié : à force de vouloir m'avilir, on m'a rendu fier.

Vous avez la bonté, Madame, de vouloir des détails sur ce qui me regarde ; que vous dirai-je ? Rien n'est plus uni que ma vie ; rien n'est plus borné que mes projets. Je vis au jour la journée sans souci du lendemain, ou plutôt, j'acheve de vivre avec plus de lenteur que je n'avois compté. Je ne m'en irai pas plutôt qu'il ne plaît à la nature ; mais ses lon-

gueurs ne laiſſent pas de m'embarraſſer ; car je n'ai plus rien à faire ici. Le dégoût de toutes choſes me livre toujours plus à l'indolence, & à l'oiſiveté. Les maux phyſiques me donnent ſeuls un peu d'activité. Le ſéjour que j'habite, quoiqu'aſſez ſain pour les autres hommes, eſt pernicieux pour mon état; ce qui fait que pour me dérober aux injures de l'air & à l'importunité des déſœuvrés, je vais, errant par le pays durant la belle ſaiſon ; mais aux approches de l'hiver qui eſt ici très-rude & très-long, il faut revenir & ſouffrir. Il y a long-tems que je cherche à déloger ; mais où aller ? Comment m'arranger ? J'ai tout à la fois l'embarras de l'indigence & celui des richeſſes ; toute eſpece de ſoin m'effraye ; le tranſport de mes guenilles & de mes livres par ces montagnes eſt pénible & coûteux : c'eſt bien la peine de déloger de ma maiſon, dans l'attente de déloger bientôt de mon corps ! Au lieu que reſtant où je ſuis, j'ai des journées délicieuſes, errant ſans ſouci, ſans projet, ſans affaires, de bois en bois & de rochers en rochers, rêvant toujours & ne penſant point. Je donnerois tout au monde pour ſavoir la botanique ; c'eſt la véritable occupation d'un corps ambulant, & d'un eſprit pareſſeux ; je ne répondrois pas que je n'euſſe la folie d'eſſayer de l'apprendre, ſi je ſavois par où commencer. Quant à ma ſituation du côté des reſſources, n'en ſoyez point en peine ; le néceſſaire, même abondant, ne m'a point manqué juſqu'ici, & probablement ne me manquera pas ſi-tôt. Loin de vous gronder de vos offres, Madame, je vous en remercie ; mais vous conviendrez qu'elles ſeroient mal placées ſi je m'en prévalois avant le beſoin.

Vous vouliez des détails ; vous devez être contente. Je suis très-content des vôtres, à cela près, que je n'ai jamais pu lire le nom du lieu que vous habitez. Peut-être le connois-je, & il me feroit bien doux de vous y suivre, du moins par l'imagination. Au reste, je vous plains de n'en être encore qu'à la philosophie. Je suis bien plus avancé que vous, Madame ; sauf mon devoir, & mes amis, me voilà revenu à rien.

Je ne trouve pas le Chevalier si déraisonnable puisqu'il vous divertit ; s'il n'étoit que déraisonnable, il n'y parviendroit surement pas. Il est bien à plaindre dans les accès de sa goutte ; car on souffre cruellement : mais il a du moins l'avantage de souffrir sans risque. Des scélérats ne l'assassineront pas, & personne n'a intérêt à le tuer. Êtes-vous à portée, Madame, de voir souvent Madame la Maréchale ? Dans les tristes circonstances où elle se trouve, elle a bien besoin de tous ses amis, & sur-tout de vous.

LETTRE

A M. BUTTA-FOCO (*).

Motiers-Travers le 22 Septembre 1764.

IL eſt ſuperflu, Monſieur, de chercher à exciter mon zele pour l'entrepriſe que vous me propoſez. La ſeule idée m'éleve

(*) *Cette lettre eſt une réponſe à celle de M. Butta-Foco, du 31 Août 1764, dont voici l'extrait.*

Vous avez fait mention des Corſes dans votre Contrat Social d'une façon bien avantageuſe pour eux. Un pareil éloge, lorſqu'il part d'une plume auſſi ſincere que la vôtre, eſt très-propre à exciter l'émulation & le deſir de mieux faire. Il a fait ſouhaiter à la nation que vous vouluſſiez être cet homme ſage qui pourroit lui procurer les moyens de conſerver cette liberté qui lui a coûté tant de ſang.

. . . . Qu'il ſeroit cruel de ne pas profiter de l'heureuſe circonſtance où ſe trouve la Corſe pour ſe donner le gouvernement le plus conforme à l'humanité & à la raiſon; le gouvernement le plus propre à fixer dans cette Iſle la vraie liberté. . . . .

Une nation ne doit ſe flatter de devenir heureuſe & floriſſante que par le moyen d'une bonne inſtitution politique : notre Iſle, comme vous le dites très-bien, Monſieur, eſt capable de recevoir une bonne légiſlation, mais il faut un Légiſlateur; & il faut que ce Légiſlateur ait vos principes, que ſon bonheur ſoit indépendant du nôtre, qu'il connoiſſe à fond la nature humaine, & que dans les progrès des tems ſe ménageant une gloire éloignée, il veuille travailler dans un ſiecle & jouir dans un autre. Daignez, Monſieur, être cet homme-là, & coopérer au bonheur de toute une nation en traçant le plan du ſyſtême politique qu'elle doit adopter. . . . .

Je ſais bien, Monſieur, que le travail que j'oſe vous prier d'entreprendre, exige des détails qui vous faſſent connoître à fond notre vraie ſituation; mais ſi vous daignez vous en charger, je vous fournirai toutes les lumieres qui pourront vous être néceſſaires, & M. Paoli, Général de la nation, ſera très-empreſſé à vous procurer de Corſe tous les éclairciſſemens dont vous pourrez avoir beſoin. Ce digne chef & ceux d'entre mes compatriotes qui ſont à portée de connoître vos ouvrages, partagent mon deſir & tous les ſentimens d'eſtime que l'Europe entiere a pour vous, & qui vous ſont dus à tant de titres, &c, &c.

l'ame & me transporte. Je croirois le reste de mes jours bien noblement, bien vertueusement, bien heureusement employé; je croirois même avoir bien racheté l'inutilité des autres, si je pouvois rendre ce triste reste bon en quelque chose à vos braves compatriotes, si je pouvois concourir par quelque conseil utile, aux vues de leur digne chef & aux vôtres; de ce côté-là donc soyez sûr de moi; ma vie & mon cœur sont à vous.

Mais, Monsieur, le zele ne donne pas les moyens, & le desir n'est pas le pouvoir. Je ne veux pas faire ici sottement le modeste; je sens bien ce que j'ai, mais je sens encore mieux ce qui me manque. Premiérement, par rapport à la chose, il me manque une multitude de connoissances relatives à la nation & au pays; connoissances indispensables, & qui, pour les acquérir, demanderont de votre part beaucoup d'instructions, d'éclaircissemens, de mémoires, &c; de la mienne, beaucoup d'étude & de réflexions. Par rapport à moi, il me manque plus de jeunesse, un esprit plus tranquille, un cœur moins épuisé d'ennuis, une certaine vigueur de génie qui, même quand on l'a, n'est pas à l'épreuve des années & des chagrins; il me manque la santé, le tems; il me manque, accablé d'une maladie incurable & cruelle, l'espoir de voir la fin d'un long travail, que la seule attente du succès peut donner le courage de suivre; il me manque, enfin, l'expérience dans les affaires qui, seule, éclaire plus sur l'art de conduire les hommes que toutes les méditations.

Si je me portois passablement, je me dirois: j'irai en Corse. Six mois passés sur les lieux, m'instruiront plus que cent volu-

mes. Mais comment entreprendre un voyage aussi pénible, aussi long, dans l'état où je suis? le soutiendrois-je? me laisseroit-on passer! Mille obstacles m'arrêteroient en allant; l'air de la mer acheveroit de me détruire avant le retour; je vous avoue que je desire mourir parmi les miens.

Vous pouvez être pressé : un travail de cette importance ne peut être qu'une affaire de très-longue haleine, même pour un homme qui se porteroit bien. Avant de soumettre mon ouvrage à l'examen de la Nation & de ses Chefs, je veux commencer par en être content moi-même : je ne veux rien donner par morceaux : l'ouvrage doit être un; l'on n'en sauroit juger séparément. Ce n'est déjà pas peu de chose que de me mettre en état de commencer; pour achever cela va loin.

Il se présente aussi des réflexions sur l'état précaire où se trouve encore votre Isle. Je sais que sous un chef tel qu'ils l'ont aujourd'hui, les Corses n'ont rien à craindre de Gênes : je crois qu'ils n'ont rien à craindre non plus des troupes qu'on dit que la France y envoie; & ce qui me confirme dans ce sentiment, est de voir un aussi bon patriote que vous me paroissez l'être, rester, malgré l'envoi de ces troupes, au service de la Puissance qui les donne. Mais, Monsieur, l'indépendance de votre pays n'est point assurée, tant qu'aucune Puissance ne la reconnoît; & vous m'avouerez qu'il n'est pas encourageant pour un aussi grand travail, de l'entreprendre sans savoir s'il peut avoir son usage, même en le supposant bon.

Ce n'est point pour me refuser à vos invitations, Monsieur, que je vous fais ces objections, mais pour les soumettre à votre

examen & à celui de M. Paoli. Je vous crois trop gens de bien l'un & l'autre, pour vouloir que mon affection pour votre patrie me fasse consumer le peu de tems qui me reste, à des soins qui ne seroient bons à rien.

Examinez donc, Messieurs; jugez vous-mêmes & soyez surs que l'entreprise dont vous m'avez trouvé digne, ne manquera point par ma volonté.

Recevez, je vous prie, mes très-humbles salutations.

ROUSSEAU.

P. S. En relisant votre lettre, je vois, Monsieur, qu'à la premiere lecture, j'ai pris le change sur votre objet. J'ai cru que vous demandiez un corps complet de législation, & je vois que vous demandez seulement une institution politique, ce qui me fait juger que vous avez déjà un corps de loix civiles, autre que le droit écrit, sur lequel il s'agit de calquer une forme de gouvernement qui s'y rapporte. La tâche est moins grande, sans être petite, & il n'est pas sûr qu'il en résulte un tout aussi parfait; on n'en peut juger que sur le recueil complet de vos loix.

LETTRE

LETTRE
AU MÊME.

Motiers le 15 Octobre 1764.

JE ne fais, Monfieur, pourquoi votre lettre du 3 ne m'eft parvenue que hier. Ce retard me force, pour profiter du courier, de vous répondre à la hâte, fans quoi ma lettre n'arriveroit pas à Aix affez tôt pour vous y trouver.

Je ne puis gueres efpérer d'être en état d'aller en Corfe. Quand je pourrois entreprendre ce voyage, ce ne feroit que dans la belle faifon; d'ici là le tems eft précieux, il faut l'épargner tant qu'il eft poffible, & il fera perdu jufqu'à ce que j'aye reçu vos instructions. Je joins ici une *note* rapide des premieres dont j'ai befoin; les vôtres me feront toujours néceffaires dans cette entreprife. Il ne faut point là-deffus me parler, Monfieur, de votre infuffifance. A juger de vous par vos lettres, je dois plus me fier à vos yeux qu'aux miens; & à juger par vous de votre peuple, il a tort de chercher fes guides hors de chez lui.

Il s'agit d'un fi grand objet que ma témérité me fait trembler; n'y joignons pas du moins l'étourderie, j'ai l'efprit très-lent; l'âge & les maux le ralentiffent encore; un gouvernement provifionnel a fes inconvéniens. Quelque attention qu'on ait à ne faire que les changemens néceffaires, un établiffement tel que celui que nous cherchons, ne fe fait point fans un peu de commotion, & l'on doit tâcher au moins de n'en avoir

qu'une. On pourroit d'abord jetter les fondemens, puis élever plus à loisir l'édifice; mais cela suppose un plan déjà fait, & c'est pour tracer ce plan même qu'il faut le plus méditer. D'ailleurs, il est à craindre qu'un établissement imparfait ne fasse plus sentir ses embarras que ses avantages, & que cela ne dégoûte le peuple de l'achever. Voyons toutefois ce qui se peut faire: les mémoires dont j'ai besoin, reçus, il me faut bien six mois pour m'instruire, & autant au moins pour digérer mes instructions; de sorte que, du printems prochain en un an, je pourrois proposer mes premieres idées sur une forme provisionnelle, & au bout de trois autres années mon plan complet d'institution. Comme on ne doit promettre que ce qui dépend de soi, je ne suis pas sûr de mettre en état mon travail en si peu de tems; mais je suis si sûr de ne pouvoir l'abréger, que s'il faut rapprocher un de ces deux termes, il vaut mieux que je n'entreprenne rien.

Je suis charmé du voyage que vous faites en Corse dans ces circonstances; il ne peut que nous être très-utile. Si, comme je n'en doute pas, vous vous y occupez de notre objet, vous verrez mieux ce qu'il faut me dire que je ne puis voir ce que je dois vous demander. Mais, permettez-moi une curiosité que m'inspirent l'estime & l'admiration. Je voudrois savoir tout ce qui regarde M. Paoli; quel âge a-t-il? est-il marié? a-t-il des enfans? où a-t-il appris l'art militaire? comment le bonheur de sa nation l'a-t-il mis à la tête de ses troupes? quelles fonctions exerce-t-il dans l'administration politique & civile? ce grand homme se résoudroit-il à n'être que citoyen dans sa patrie après en avoir été le sauveur? Sur-tout parlez-moi sans

déguisement à tous égards ; la gloire, le repos, le bonheur de votre peuple dépendent ici plus de vous que de moi. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

Mémoire joint à cette réponse.

Une bonne carte de la Corse où les divers districts soient marqués & distingués par leurs noms, même s'il se peut par des couleurs.

Une exacte description de l'Isle, son histoire naturelle, ses productions, sa culture, sa division par districts ; le nombre, la grandeur, la situation des villes, bourgs, paroisses, le dénombrement du peuple aussi exact qu'il sera possible ; l'état des forteresses, des ports ; l'industrie, les arts, la marine ; le commerce qu'on fait, celui qu'on pourroit faire, &c.

Quel est le nombre, le crédit du Clergé ; quelles sont ses maximes, quelle est sa conduite relativement à la patrie. Y a-t-il des Maisons anciennes, des Corps privilégiés, de la noblesse ; les villes ont-elles des droits municipaux ? En sont-elles fort jalouses ?

Quelles sont les mœurs du peuple, ses goûts, ses occupations, ses amusemens, l'ordre & les divisions militaires, la discipline, la maniere de faire la guerre ? &c.

L'histoire de la nation jusqu'à ce moment, les loix, les statuts ; tout ce qui regarde l'administration actuelle, les inconvéniens qu'on y trouve, l'exercice de la justice, les revenus publics, l'ordre économique, la maniere de poser & de lever les taxes ; ce que paye à-peu-près le peuple, & ce qu'il peut payer annuellement & l'un portant l'autre.

Ceci contient en général les instructions nécessaires; mais les unes veulent être détaillées; il suffit de dire les autres sommairement. En général, tout ce qui fait le mieux connoître le génie national ne sauroit être trop expliqué. Souvent un trait, un mot, une action dit plus que tout un livre; mais il vaut mieux trop que pas assez.

LETTRE

AU MÊME.

Motiers-Travers le 24 Mars 1765.

JE vois, Monsieur, que vous ignorez dans quel gouffre de nouveaux malheurs je me trouve englouti. Depuis votre pénultieme lettre on ne m'a pas laissé reprendre haleine un instant. J'ai reçu votre premier envoi sans pouvoir presque y jetter les yeux. Quant à celui de Perpignan, je n'en ai pas ouï parler. Cent fois j'ai voulu vous écrire, mais l'agitation continuelle, toutes les souffrances du corps & de l'esprit, l'accablement de mes propres affaires, ne m'ont pas permis de songer aux vôtres. J'attendois un moment d'intervalle; il ne vient point, il ne viendra point, & dans l'instant même où je vous réponds, je suis, malgré mon état, dans le risque de ne pouvoir finir ma lettre ici.

Il est inutile, Monsieur, que vous comptiez sur le travail que j'avois entrepris, il m'eût été trop doux de m'occuper d'une si glorieuse tâche: cette consolation m'est ôtée: mon

ame épuisée d'ennuis n'est plus en état de penser: mon cœur est le même encore, mais je n'ai plus de tête: ma faculté intelligente est éteinte: je ne suis plus capable de suivre un objet avec quelque attention; & d'ailleurs, que voudriez-vous que fît un malheureux fugitif qui, malgré la protection du Roi de Prusse Souverain du pays, malgré la protection de Mylord Maréchal qui en est Gouverneur, mais malheureusement trop éloignés l'un & l'autre, y boit les affronts comme l'eau; & ne pouvant plus vivre avec honneur dans cet asyle, est forcé d'aller errant en chercher un autre sans savoir plus où le trouver?....

Si fait pourtant, Monsieur, j'en sais un digne de moi, & dont je ne me crois pas indigne: c'est parmi vous, braves Corses, qui savez être libres, qui savez être justes & qui fûtes trop malheureux pour n'être pas compatissans. Voyez, Monsieur, ce qui se peut faire; parlez-en à M. Paoli. Je demande à pouvoir louer dans quelque canton solitaire une petite maison pour y finir mes jours en paix. J'ai ma gouvernante qui depuis vingt ans me soigne dans mes infirmités continuelles; c'est une fille de quarante-cinq ans, françoise, catholique, honnête & sage, & qui se résout de venir, s'il le faut, au bout de l'univers, partager mes miseres & me fermer les yeux. Je tiendrai mon petit ménage avec elle, & je tâcherai de ne point rendre les soins de l'hospitalité incommodes à mes voisins.

Mais, Monsieur, je dois vous tout dire: il faut que cette hospitalité soit gratuite, non quant à la subsistance, je ne serai là-dessus à charge à personne, mais quant au droit d'asyle qu'il faut qu'on m'accorde sans intérêt. Car si-tôt que je serai

parmi vous, n'attendez rien de moi sur le projet qui vous occupe. Je le répete, je suis désormais hors d'état d'y songer; & quand je ne le serois pas, je m'en abstiendrois par cela même que je vivrois au milieu de vous; car j'eus, & j'aurai toujours pour maxime inviolable de porter le plus profond respect au gouvernement sous lequel je vis, sans me mêler de vouloir jamais le censurer & critiquer, ou réformer en aucune maniere. J'ai même ici une raison de plus & pour moi d'une très-grande force. Sur le peu que j'ai parcouru de vos mémoires, je vois que mes idées different prodigieusement de celles de votre nation. Il ne seroit pas possible que le plan que je proposerois ne fît beaucoup de mécontens, & peut-être vous-même tout le premier. Or, Monsieur, je suis rassasié de disputes & de querelles. Je ne veux plus voir ni faire de mécontens autour de moi, à quelque prix que ce puisse être. Je soupire après la tranquillité la plus profonde, & mes derniers vœux sont d'être aimé de tout ce qui m'entoure, & de mourir en paix. Ma résolution là-dessus est inébranlable. D'ailleurs, mes maux continuels m'absorbent & augmentent mon indolence. Mes propres affaires exigent de mon tems, plus que je n'y en peux donner. Mon esprit usé n'est plus capable d'aucune autre application. Que si peut-être la douceur d'une vie calme prolonge mes jours assez pour me ménager des loisirs, & que vous me jugiez capable d'écrire votre histoire, j'entreprendrai volontiers ce travail honorable qui satisfera mon cœur, sans trop fatiguer ma tête, & je serois fort flatté de laisser à la postérité ce monument de mon séjour parmi vous; mais ne me demandez rien de plus. Comme je

ne veux pas vous tromper ; je me reprocherois d'acheter votre protection au prix d'une vaine attente.

Dans cette idée qui m'est venue j'ai plus consulté mon cœur que mes forces ; car dans l'état où je suis, il est peu apparent que je soutienne un si long voyage, d'ailleurs très-embarrassant, sur-tout avec ma gouvernante & mon petit bagage. Cependant pour peu que vous m'encouragiez je le tenterai, cela est certain, dussai-je rester & périr en route ; mais il me faut au moins une assurance morale d'être en repos pour le reste de ma vie ; car c'en est fait, Monsieur, je ne peux plus courir. Malgré mon état critique & précaire, j'attendrai dans ce pays votre réponse avant de prendre aucun parti, mais je vous prie de différer le moins possible ; car malgré toute ma patience, je puis n'être pas le maître des événemens. Je vous embrasse & vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

P. S. J'oublios de vous dire, quant à vos prêtres, qu'ils seront bien difficiles s'ils ne sont contens de moi. Je ne dispute jamais sur rien. Je ne parle jamais de religion. J'aime naturellement même autant votre Clergé que je hais le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le Clergé de France, & j'ai toujours très-bien vécu avec eux ; mais quoi qu'il arrive, je ne veux point changer de religion, & je souhaite qu'on ne m'en parle jamais, d'autant plus que cela seroit inutile.

Pour ne pas perdre de tems, en cas d'affirmation, il faudroit m'indiquer quelqu'un à Livourne à qui je pusse demander des instructions pour le passage.

* *
*

LETTRE
AU MÊME.

Motiers le 26 Mai 1765.

LA criſe orageuſe que je viens d'eſſuyer, Monſieur, & l'incertitude du parti qu'elle me feroit prendre, m'ont fait différer de vous répondre & de vous remercier jusqu'à ce que je fuſſe déterminé. Je le ſuis maintenant par une ſuite d'événemens qui, m'offrant en ce pays ſinon la tranquillité du moins la ſureté, me font prendre le parti d'y reſter ſous la protection déclarée & confirmée du Roi & du Gouvernement. Ce n'eſt pas que j'aye perdu le plus vrai deſir de vivre dans le vôtre; mais l'épuiſement total de mes forces, les ſoins qu'il faudroit prendre, les fatigues qu'il faudroit eſſuyer, d'autres obſtacles encore qui naiſſent de ma ſituation, me font du moins pour le moment abandonner mon entrepriſe, à laquelle, malgré ces difficultés, mon cœur ne peut ſe réſoudre à renoncer tout-à-fait encore. Mais, mon cher Monſieur, je vieillis, je dépéris, les forces me quittent, le deſir s'irrite & l'eſpoir s'éteint. Quoi qu'il en ſoit, recevez & faites agréer à M. Paoli mes plus vifs, mes plus tendres remerciemens de l'aſyle qu'il a bien voulu m'accorder. Peuple brave & hoſpitalier!... Non, je n'oublierai jamais un moment de ma vie que vos cœurs, vos bras, vos foyers m'ont été ouverts à l'inſtant qu'il ne me reſtoit preſqu'aucun autre aſyle en Europe. Si je n'ai point le bonheur de laiſſer mes cendres dans votre Iſle, je tâcherai

d'y

d'y laisser du moins quelque monument de ma reconnoissance ; & je m'honorerai aux yeux de toute la terre de vous appeller mes hôtes & mes protecteurs.

Je reçus bien par M. le Chevalier R.... la lettre de M. Paoli ; mais pour vous faire entendre pourquoi j'y répondis en si peu de mots, & d'un ton si vague, il faut vous dire, Monsieur, que le bruit de la proposition que vous m'aviez faite s'étant répandu sans que je sache comment, M. de Voltaire fit entendre à tout le monde que cette proposition étoit une invention de sa façon ; il prétendoit m'avoir écrit au nom des Corses une lettre contrefaite dont j'avois été la dupe. Comme j'étois très-sûr de vous, je le laissai dire, j'allai mon train & je ne vous en parlai pas même. Mais il fit plus : il se vanta l'hiver dernier que malgré Mylord Maréchal & le Roi même, il me feroit chasser du pays. Il avoit des émissaires, les uns connus, les autres secrets. Dans le fort de la fermentation à laquelle mon dernier écrit servit de prétexte, arrive ici M. de R...., il vient me voir de la part de M. Paoli, sans m'apporter aucune lettre ni de la sienne, ni de la vôtre, ni de personne ; il refuse de se nommer, il venoit de Geneve, il avoit vu mes plus ardens ennemis, on me l'écrivoit. Son long séjour en ce pays, sans y avoir aucune affaire, avoit l'air du monde le plus mystérieux. Ce séjour fut précisément le tems où l'orage fut excité contre moi. Ajoutez qu'il avoit fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir en Corse. Comme il ne vous avoit point nommé, je ne voulus point vous nommer non plus. Enfin il m'apporte la lettre de M. Paoli dont je ne connoissois point l'écriture ; jugez si tout cela devoit m'être

ſuſpect? Qu'avois-je à faire en pareil cas? -- lui remettre une réponſe dont, à tout événement, on ne pût tirer d'éclairciſſement; c'eſt ce que je fis.

Je voudrois à préſent vous parler de nos affaires & de nos projets, mais ce n'en eſt gueres le moment. Accablé de ſoins, d'embarras; forcé d'aller me chercher une autre habitation à cinq ou ſix lieues d'ici, les ſeuls ſoucis d'un déménagement très-incommode m'abſorberoient quand je n'en aurois point d'autres; & ce ſont les moindres des miens. A vue de pays, quand ma tête ſe remettroit, ce que je regarde comme impoſſible de plus d'un an d'ici, il ne ſeroit pas en moi de m'occuper d'autre choſe que de moi-même. Ce que je vous promets, & ſur quoi vous pouvez compter dès à préſent, eſt que pour le reſte de ma vie, je ne ſerai plus occupé que de moi ou de la Corſe: toute autre affaire eſt entiérement bannie de mon eſprit. En attendant, ne négligez pas de raſſembler des matériaux, ſoit pour l'hiſtoire, ſoit pour l'inſtitution; ils ſont les mêmes. Votre gouvernement me paroît être ſur un pied à pouvoir attendre. J'ai parmi vos papiers, un mémoire daté de Veſcovado 1764, que je préſume être de votre façon, & que je trouve excellent. L'ame & la tête du vertueux Paoli feront plus que tout le reſte. Avec tout cela pouvez-vous manquer d'un bon gouvernement proviſionnel? Auſſi bien, tant que des puiſſances étrangeres ſe mêleront de vous, ne pourrez-vous gueres établir autre choſe.

Je voudrois bien, Monſieur, que nous puſſions nous voir: deux ou trois jours de conférence éclairciroient bien des choſes. Je ne puis gueres être aſſez tranquille cette année pour

vous rien proposer; mais vous seroit-il possible, l'année prochaine, de vous ménager un passage par ce pays? J'ai dans la tête que nous nous verrions avec plaisir, & que nous nous quitterions contens l'un de l'autre. Voyez, puisque voilà l'hospitalité établie entre nous, venez user de votre droit. Je vous embrasse.

LETTRE

A M. DE C***.

Motiers le 6 Octobre 1764.

JE vous remercie, Monsieur, de votre derniere piece, & du plaisir que m'a fait sa lecture. Elle décide le talent qu'annonçoit la premiere, & déjà l'auteur m'inspire assez d'estime pour oser lui dire du mal de son ouvrage. Je n'aime pas trop qu'à votre âge, vous fassiez le grand-pere, que vous me donniez un intérêt si tendre pour le petit-fils que vous n'avez point; & que dans une Epître où vous dites de si belles choses, je sente que ce n'est pas vous qui parlez. Evitez cette métaphysique à la mode, qui depuis quelque tems obscurcit tellement les vers françois qu'on ne peut les lire qu'avec contention d'esprit. Les vôtres ne sont pas dans ce cas encore, mais ils y tomberoient, si la différence qu'on sent entre votre premiere piece & la seconde alloit en augmentant. Votre Epître abonde, non-seulement en grands sentimens, mais en pensées philosophiques auxquelles je reprocherois quelquefois de l'être trop.

Par exemple, en louant dans les jeunes gens la foi qu'ils ont, & qu'on doit à la vertu, croyez-vous, que leur faire entendre que cette foi n'eſt qu'une erreur de leur âge, ſoit un bon moyen de la leur conſerver? Il ne faut pas, Monſieur, pour paroître au-deſſus des préjugés, ſaper les fondemens de la morale. Quoiqu'il n'y ait aucune parfaite vertu ſur la terre, il n'y a peut-être aucun homme qui ne ſurmonte ſes penchans en quelque choſe, & qui par conſéquent n'ait quelque vertu; les uns en ont plus, les autres moins. Mais ſi la meſure eſt indéterminée, eſt-ce à dire que la choſe n'exiſte point? C'eſt ce qu'aſſurément vous ne croyez point, & que pourtant vous faites entendre. Je vous condamne, pour réparer cette faute, à faire une piece, où vous prouverez que malgré les vices des hommes, il y a parmi eux des vertus, & même de la vertu, & qu'il y en aura toujours. Voilà, Monſieur, de quoi s'élever à la plus haute philoſophie: il y en a davantage à combattre les préjugés philoſophiques qui ſont nuiſibles, qu'à combattre les préjugés populaires qui ſont utiles. Entreprenez hardiment cet ouvrage, & ſi vous le traitez, comme vous le pouvez faire, un prix ne ſauroit vous manquer.

En vous parlant des gens qui m'accablent dans mes malheurs, & qui me portent leurs coups en ſecret, j'étois bien éloigné, Monſieur, de ſonger à rien qui eût le moindre rapport au Parlement de Paris. J'ai pour cet illuſtre Corps, les mêmes ſentimens qu'avant ma diſgrace, & je rends toujours la même juſtice à ſes membres, quoiqu'ils me l'aient ſi mal rendue. Je veux même penſer qu'ils ont cru faire envers moi, leur devoir d'hommes publics; mais c'en étoit un pour eux de

mieux l'apprendre. On trouveroit difficilement un fait, où le droit des gens fût violé d'autant de manieres : mais quoique les suites de cette affaire, m'aient plongé dans un gouffre de malheurs d'où je ne sortirai de ma vie, je n'en sais nul mauvais gré à ces Messieurs. Je sais que leur but n'étoit point de me nuire, mais seulement d'aller à leurs fins. Je sais qu'ils n'ont pour moi ni amitié, ni haine; que mon être, & mon sort est la chose du monde qui les intéresse le moins. Je me suis trouvé sur leur passage comme un caillou qu'on pousse avec le pied sans y regarder. Je connois à-peu-près leur portée & leurs principes. Ils ne doivent pas dire qu'ils ont fait leur devoir, mais qu'ils ont fait leur métier.

Lorsque vous voudrez m'honorer de quelque témoignage de souvenir, & me faire quelque part de vos travaux littéraires, je les recevrai toujours avec intérêt & reconnoissance. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. D***.

Motiers le 4 Novembre 1764.

BIEN des remerciemens, Monsieur, du Dictionnaire philosophique. Il est agréable à lire; il y regne une bonne morale; il seroit à souhaiter qu'elle fût dans le cœur de l'Auteur & de tous les hommes. Mais ce même Auteur est presque toujours de mauvaise foi dans les extraits de l'Ecriture; il raisonne sou-

vent fort mal, & l'air de ridicule & de mépris qu'il jette sur des sentimens respectés des hommes, réjaillissant sur les hommes mêmes, me paroît un outrage fait à la société. Voilà mon sentiment & peut-être mon erreur, que je me crois permis de dire, mais que je n'entends faire adopter à qui que ce soit.

Je suis fort touché de ce que vous me marquez de la part de M. & Mde. de Buffon. Je suis bien aise de vous avoir dit ce que je pensois de cet homme illustre avant que son souvenir réchauffât mes sentimens pour lui, afin d'avoir tout l'honneur de la justice que j'aime à lui rendre, sans que mon amour-propre s'en soit mêlé. Ses écrits m'instruiront & me plairont toute ma vie. Je lui (*) crois des égaux parmi ses contemporains en qualité de penseur & de philosophe : mais en qualité d'écrivain je ne lui en connois point. C'est la plus belle plume de son siecle ; je ne doute point que ce ne soit là le jugement de la postérité. Un de mes regrets est de n'avoir pas été à portée de le voir davantage & de profiter de ses obligeantes invitations. Je sens combien ma tête & mes écrits auroient gagné dans son commerce. Je quittai Paris au moment de son mariage ; ainsi je n'ai point eu le bonheur de connoître Mde. de Buffon, mais je sais qu'il a trouvé dans sa personne & dans son mérite l'aimable & digne récompense du sien. Que Dieu les bénisse l'un & l'autre de vouloir bien s'intéresser à ce pauvre proscrit. Leurs bontés sont une des consolations de ma vie ; qu'ils sachent, je vous en supplie, que je les honore & les aime de tout mon cœur.

(*) Quand M. Rousseau écrivoit ceci, M. le Comte de Buffon n'avoit pas encore publié les *Epoques de la Nature.*

Je ſuis bien éloigné, Monſieur, de renoncer aux pélerinages projettés. Si la ferveur de la Botanique vous dure encore, & que vous ne rebutiez pas un éleve à barbe griſe, je compte plus que jamais aller herboriſer cet été ſur vos pas. Mes pauvres Corſes ont bien maintenant d'autres affaires que d'aller établir l'Utopie au milieu d'eux. Vous ſavez la marche des troupes Françoiſes; il faut voir ce qu'il en réſultera. En attendant, il faut gémir tout bas, & aller herboriſer.

Vous me rendez fier en me marquant que Mlle. B***. n'oſe me venir voir à cauſe des bienſéances de ſon ſexe, & qu'elle a peur de moi comme d'un circoncis. Il y a plus de quinze ans que les jolies femmes me faiſoient en France l'affront de me traiter comme un bon homme ſans conſéquence, juſqu'à venir dîner avec moi tête-à-tête dans la plus inſultante familiarité, juſqu'à m'embraſſer dédaigneuſement devant tout le monde comme le grand-pere de leur nourrice. Graces au Ciel, me voilà bien rétabli dans ma dignité, puiſque les Demoiſelles me font l'honneur de ne m'oſer venir voir.

LETTRE
A M. HIRZEL.

11 Novembre 1764.

JE reçois, Monſieur, avec reconnoiſſance la ſeconde édition du Socrate ruſtique, & les bontés dont m'honore ſon digne Hiſtorien. Quelque étonnant que ſoit le Héros de votre livre,

l'Auteur ne l'eſt pas moins à mes yeux. Il y a plus de payſans reſpectables que de ſavans qui les reſpectent & qui l'oſent dire. Heureux le pays où des Klyioggs cultivent la terre, & où des Hirzels cultivent les Lettres! L'abondance y regne & les vertus y ſont en honneur.

Recevez, Monſieur, je vous ſupplie, mes remerciemens & mes ſalutations.

LETTRE
A M. DUCLOS.

Motiers le 2 Décembre 1764.

JE crois, mon cher ami, qu'au point où nous en ſommes, la rareté des lettres eſt plus une marque de confiance que de négligence; votre ſilence peut m'inquiéter ſur votre ſanté, mais non ſur votre amitié, & j'ai lieu d'attendre de vous la même ſécurité ſur la mienne. Je ſuis errant tout l'été, malade tout l'hiver, & en tout tems ſi ſurchargé de déſœuvrés, qu'à peine ai-je un moment de relâche pour écrire à mes amis.

Le recueil fait par Ducheſne, eſt en effet incomplet, & qui pis eſt très-fautif; mais il n'y manque rien que vous ne connoiſſiez, excepté ma réponſe aux lettres écrites de la Campagne, qui n'eſt pas encore publique. J'eſpérois vous la faire remettre auſſi-tôt qu'elle ſeroit à Paris; mais on m'apprend que M. de Sartine en a défendu l'entrée, quoiqu'aſſurément il n'y ait pas un mot dans cet ouvrage, qui puiſſe déplaire à la France ni aux François, & que le Clergé Catholique y ait à

ſon tour les rieurs aux dépens du nôtre. Malheur aux opprimés, ſur-tout quand ils le ſont injuſtement; car alors ils n'ont pas même le droit de ſe plaindre, & je ne ſerois pas étonné qu'on me fît pendre, uniquement pour avoir dit & prouvé que je ne méritois pas d'être décrété. Je preſſens le contre-coup de cette défenſe en ce pays. Je vois d'avance le parti qu'en vont tirer mes implacables ennemis, & ſur-tout *ipſe doli fabricator Epeus.*

J'ai toujours le projet de faire enfin moi-même un recueil de mes écrits, dans lequel je pourrai faire entrer quelques chiffons qui ſont encore en manuſcrits, & entr'autres le petit conte dont vous parlez, puiſque vous jugez qu'il en vaut la peine. Mais outre que cette entrepriſe m'effraye, ſur-tout dans l'état où je ſuis, je ne ſais pas trop où la faire. En France il n'y faut pas ſonger. La Hollande eſt trop loin de moi. Les Libraires de ce pays n'ont pas d'aſſez vaſtes débouchés pour cette entrepriſe; les profits en ſeroient peu de choſe; & je vous avoue que je n'y ſonge, que pour me procurer du pain durant le reſte de mes malheureux jours, ne me ſentant plus en état d'en gagner. Quant aux mémoires de ma vie dont vous parlez, ils ſont très-difficiles à faire ſans compromettre perſonne; pour y ſonger il faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laiſſe, & que je n'en aurai probablement jamais; ſi je vis toutefois, je n'y renonce pas; vous avez toute ma confiance, mais vous ſentez qu'il y a des choſes qui ne ſe diſent pas de ſi loin.

Mes courſes dans nos montagnes ſi riches en plantes, m'ont donné du goût pour la botanique; cette occupation convient

fort à une machine ambulante à laquelle il est interdit de penser. Ne pouvant laisser ma tête vide, je la veux empailler; c'est de foin qu'il faut l'avoir pleine, pour être libre & vrai, sans crainte d'être décrété. J'ai l'avantage de ne connoître encore que dix plantes, en comptant l'hysope; j'aurai long-tems du plaisir à prendre, avant d'en être aux arbres de nos forêts.

J'attends avec impatience votre nouvelle édition des Considérations sur les mœurs. Puisque vous avez des facilités pour tout le Royaume, adressez le paquet à Pontarlier, à moi directement, ce qui suffit, ou à M. Junet, Directeur des postes; il me le fera parvenir. Vous pouvez aussi le remettre à Duchesne, qui me le fera passer avec d'autres envois. Je vous demanderai même sans façon de faire relier l'exemplaire, ce que je ne puis faire ici sans le gâter; je le prendrai secrétement dans ma poche en allant herboriser, & quand je ne verrai point d'Archers autour de moi, j'y jetterai les yeux à la dérobée. Mon cher ami, comment faites-vous pour penser être honnête homme, & ne vous pas faire pendre? Cela me paroît difficile en vérité. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

8 Décembre 1764.

SUR la derniere lettre, Mylord, que vous avez dû recevoir de moi, vous aurez pu juger du plaisir que m'a causé celle dont vous m'avez honoré le 24 Octobre. Vous m'avez fait sentir un peu cruellement, à quel point je vous suis attaché, & trois mois de silence de votre part, m'ont plus affecté & navré que ne fit le décret du Conseil de Geneve. Tant de malheurs ont rendu mon cœur inquiet, & je crains toujours de perdre ce que je desire si ardemment de conserver. Vous êtes mon seul protecteur, le seul homme à qui j'aye de véritables obligations, le seul ami sur lequel je compte, le dernier auquel je me sois attaché, & auquel il n'en succédera jamais d'autres. Jugez sur cela, si vos bontés me sont cheres, & si votre oubli m'est facile à supporter.

Je suis fâché que vous ne puissiez habiter votre maison que dans un an. Tant qu'on en est encore aux châteaux en Espagne, toute habitation nous est bonne en attendant; mais quand enfin l'expérience & la raison nous ont appris qu'il n'y a de véritable jouissance que celle de soi-même, un logement commode & un corps sain deviennent les seuls biens de la vie, & dont le prix se fait sentir de jour en jour, à mesure qu'on est détaché du reste. Comme il n'a pas fallu si long-tems pour faire votre jardin, j'espere que dès-à-présent il vous amuse, & que

vous en tirez déjà dequoi fournir ces *oilles* si savoureuses, que sans être fort gourmand, je regrette tous les jours.

Que ne puis-je m'instruire auprès de vous dans une culture plus utile, quoique plus ingrate! Que mes bons & infortunés Corses ne peuvent-ils, par mon entremise, profiter de vos longues & profondes observations sur les hommes & les gouvernemens! Mais je suis loin de vous. N'importe : sans songer à l'impossibilité du succès, je m'occuperai de ces pauvres gens comme si mes rêveries leur pouvoient être utiles. Puisque je suis dévoué aux chimeres, je veux du moins m'en forger d'agréables. En songeant à ce que les hommes pourroient être, je tâcherai d'oublier ce qu'ils sont. Les Corses sont, comme vous le dites fort bien, plus près de cet état desirable, qu'aucun autre peuple. Par exemple, je ne crois pas que la dissolubilité des mariages, très-utile dans le Brandebourg, le fût de long-tems en Corse, où la simplicité des mœurs & la pauvreté générale rendent encore les grandes passions inactives, & les mariages paisibles & heureux. Les femmes sont laborieuses & chastes; les hommes n'ont de plaisirs que dans leur maison: dans cet état, il n'est pas bon de leur faire envisager comme possible, une séparation qu'ils n'ont nulle occasion de desirer.

Je n'ai point encore reçu la lettre avec la traduction de *Fletcher* que vous m'annoncez. Je l'attendois pour vous écrire, mais voyant que le paquet ne vient point, je ne puis différer plus long-tems. Mylord, j'ai le cœur plein de vous sans cesse. Songez quelquefois à votre fils le cadet.

LETTRE
A M. ABAUZIT.

En lui envoyant les Lettres de la Montagne.

Motiers le 9 Décembre 1764.

DAIGNEZ, vénérable Abauzit, écouter mes juſtes plaintes; combien j'ai gémi que le Conſeil & les Miniſtres de Geneve m'aient mis en droit de leur dire des vérités ſi dures! Mais puiſqu'enfin je leur dois ces vérités, je veux payer ma dette. Ils ont rebuté mon reſpect, ils auront déſormais toute ma franchiſe. Peſez mes raiſons & prononcez. Ces Dieux de chair ont pu me punir ſi j'étois coupable; mais ſi Caton m'abſout, ils n'ont pu que m'opprimer.

LETTRE
*A M. D***.*

Motiers le 13 Décembre 1764.

JE vous parlerai maintenant, Monſieur, de mon affaire (*), puiſque vous voulez bien vous charger de mes intérêts. J'ai revu mes gens, leur ſociété eſt augmentée d'un Libraire de France, homme entendu, qui aura l'inſpection de la partie typographique. Ils ſont en état de faire les fonds néceſſaires

(*) L'Edition générale de ſes ouvrages.

ſans avoir beſoin de ſouſcription, & c'eſt d'ailleurs une voie à laquelle je ne conſentirai jamais par de très-bonnes raiſons, trop longues à détailler dans une lettre.

En combinant toutes les parties de l'entrepriſe, & ſuppoſant un plein ſuccès, j'eſtime qu'elle doit donner un profit net de cent mille francs. Pour aller d'abord au rabais, réduiſons-le à cinquante. Je crois que ſans être déraiſonnable, je puis porter mes prétentions au quart de cette ſomme, d'autant plus que cette entrepriſe demande de ma part un travail aſſidu de trois ou quatre ans, qui ſans doute achevera de m'épuiſer, & me coûtera plus de peine à préparer & revoir mes feuilles, que je n'en eus à les compoſer.

Sur cette conſidération, & laiſſant à part celle du profit, pour ne ſonger qu'à mes beſoins, je vois que ma dépenſe ornaire depuis vingt ans, a été l'un dans l'autre de ſoixante louis par an. Cette dépenſe deviendra moindre, lors qu'abſolument ſéqueſtré du public, je ne ſerai plus accablé de ports de lettres & de viſites qui, par la loi de l'hoſpitalité, me forcent d'avoir une table pour les ſurvenans.

Je pars de ce petit calcul, pour fixer ce qui m'eſt néceſſaire pour vivre en paix le reſte de mes jours, ſans manger le pain de perſonne; réſolution formée depuis long-tems, & dont quoi qu'il arrive, je ne me départirai jamais.

Je compte pour ma part, ſur un fonds de dix à douze mille livres, & j'aime mieux ne pas faire l'entrepriſe s'il faut me réduire à moins, parce qu'il n'y a que le repos du reſte de mes jours que je veuille acheter par quatre ans d'eſclavage.

Si ces Meſſieurs peuvent me faire cette ſomme, mon deſſein

eſt de la placer en rentes viageres, & puiſque vous voulez bien vous charger de cet emploi, elle vous ſera comptée, & tout eſt dit. Il convient ſeulement pour la ſureté de la choſe, que tout ſoit payé, avant que l'on commence l'impreſſion du dernier volume; parce que je n'ai pas le tems d'attendre le débit de l'édition pour aſſurer mon état.

Mais comme une telle ſomme en argent comptant pourroit gêner les entrepreneurs, vu les grandes avances qui leur ſont néceſſaires, ils aimeront mieux me faire une rente viagere, ce qui, vu mon âge & l'état de ma ſanté, leur doit probablement tourner plus à compte. Ainſi, moyennant des ſuretés dont vous ſoyez content, j'accepterai la rente viagere, ſauf une ſomme en argent comptant lorſqu'on commencera l'édition, & pourvu que cette ſomme ne ſoit pas moindre que cinquante louis, je m'en contente en déduction du capital dont on me fera la rente.

Voilà, Monſieur, les divers arrangemens dont je leur laiſſerois le choix, ſi je traitois directement avec eux; mais comme il ſe peut que je me trompe, ou que j'exige trop, ou qu'il y ait quelque meilleur parti à prendre pour eux ou pour moi, je n'entends point vous donner en cela des regles auxquelles vous deviez vous tenir dans cette négociation. Agiſſez pour moi comme un bon tuteur pour ſon pupille, mais ne chargez pas ces Meſſieurs d'un traité qui leur ſoit onéreux. Cette entrepriſe n'a de leur part qu'un objet de profit, il faut qu'ils gagnent; de ma part elle a un autre objet, il ſuffit que je vive; & toute réflexion faite, je puis bien vivre à moins de ce que je vous ai marqué. Ainſi n'abuſons pas de la réſolution où ils paroiſſent

être d'entreprendre cette affaire à quelque prix que ce soit ; comme tout le risque demeure de leur côté, il doit être compensé par les avantages. Faites l'accord dans cet esprit, & soyez sûr que de ma part il sera ratifié.

Je vous vois avec plaisir prendre cette peine. Voilà, Monsieur, le seul compliment que je vous ferai jamais.

LETTRE

A M. DE MONTMOLLIN.

En lui envoyant les Lettre écrites de la Montagne,

Le 23 Décembre 1764.

PLAIGNEZ-MOI, Monsieur, d'aimer tant la paix, & d'avoir toujours la guerre. Je n'ai pu refuser à mes anciens Compatriotes de prendre leur défense comme ils avoient pris la mienne. C'est ce que je ne pouvois faire sans repousser les outrages dont, par la plus noire ingratitude, les Ministres de Geneve ont eu la bassesse de m'accabler dans mes malheurs, & qu'ils ont osé porter jusques dans la Chaire sacrée. Puisqu'ils aiment si fort la guerre, ils l'auront ; & après mille agressions de leur part, voici mon premier acte d'hostilité, dans lequel toutefois je défends une de leurs plus grandes prérogatives, qu'ils se laissent lâchement enlever ; car pour insulter à leur aise au malheureux ils rampent volontiers sous la tyrannie. La querelle au reste est tout-à-fait personnelle

personnelle entr'eux & moi; ou si j'y fais entrer la Religion Protestante pour quelque chose, c'est comme son défenseur contre ceux qui veulent la renverser. Voyez mes raisons, Monsieur, & soyez persuadé que plus on me mettra dans la nécessité d'expliquer mes sentimens, plus il en résultera d'honneur pour votre conduite envers moi, & pour la justice que vous m'avez rendue.

Recevez, Monsieur, je vous prie, mes salutations & mon respect.

LETTRE

*A M***.*

Au sujet d'un Mémoire en faveur des Protestans, que l'on devoit adresser aux Évêques de France. 1765.

LA lettre, Monsieur, & le mémoire de M***. que vous m'avez envoyés confirment bien l'estime & le respect que j'avois pour leur auteur. Il y a dans ce mémoire des choses qui sont tout-à-fait bien; cependant il me paroît que le plan & l'exécution demanderoient une refonte conforme aux excellentes observations contenues dans votre lettre. L'idée d'adresser un mémoire aux Evêques n'a pas tant pour but de les persuader eux-mêmes, que de persuader indirectement la Cour & le Clergé Catholique, qui seront plus portés à donner au Corps Episcopal le tort dont on ne les chargera pas eux-mêmes.

D'où il doit arriver que les Evêques auront honte d'élever des oppositions à la tolérance des Protestans, ou que s'ils font ces oppositions, ils attireront contre eux la clameur publique, & peut-être les rebuffades de la Cour.

Sur cette idée, il paroît qu'il ne s'agit pas tant, comme vous le dites très-bien, d'explications sur la doctrine qui sont assez connues & ont été données mille fois, que d'une exposition politique & adroite de l'utilité dont les Protestans sont à la France, à quoi l'on peut ajouter la bonne remarque de M * * *. sur l'impossibilité reconnue de les réunir à l'Eglise, & par conséquent sur l'inutilité de les opprimer: oppression qui ne pouvant les détruire, ne peut servir qu'à les aliéner.

En prenant les Evêques, qui, pour la plupart, sont des plus grandes Maisons du Royaume, du côté des avantages de leur naissance & de leurs places, on peut leur montrer avec force combien ils doivent être attachés au bien de l'Etat, à proportion du bien dont il les comble, & des privileges qu'il leur accorde; combien il seroit horrible à eux, de préférer leur intérêt & leur ambition particuliere, au bien général d'une société dont ils sont les principaux membres; on peut leur prouver que leurs devoirs de citoyens, loin d'être opposés à ceux de leur ministere, en reçoivent de nouvelles forces; que l'humanité, la religion, la patrie leur prescrivent la même conduite & la même obligation de protéger leurs malheureux freres opprimés, plutôt que de les poursuivre. Il y a mille choses vives & saillantes à dire là-dessus, en leur faisant honte d'un côté, de leurs maximes barbares, sans pourtant les leur reprocher; & de l'autre, en excitant contr'eux l'indignation du

ministere & des autres ordres du Royaume sans pourtant paroître y tâcher.

Je suis, Monsieur, si pressé, si accablé, si surchargé de lettres, que je ne puis vous jetter ici quelques idées qu'avec la plus grande rapidité. Je voudrois pouvoir entreprendre ce mémoire, mais cela m'est absolument impossible, & j'en ai bien du regret; car outre le plaisir de bien faire, j'y trouverois un des plus beaux sujets qui puissent honorer la plume d'un Auteur. Cet ouvrage peut être un chef-d'œuvre de politique & d'éloquence pourvu qu'on y mette le tems: mais je ne crois pas qu'il puisse être bien traité par un Théologien. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE
A M. D.

Motiers le 24 Janvier 1765.

JE vous avoue que je ne vois qu'avec effroi l'engagement (*) que je vais prendre avec la compagnie en question, si l'affaire se consomme; ainsi, quand elle manqueroit, j'en serois très-peu puni. Cependant, comme j'y trouverois des avantages solides, & une commodité très-grande pour l'exécution d'une entreprise que j'ai à cœur; que d'ailleurs je ne veux pas répondre malhonnêtement aux avances de ces Messieurs, je desire, si l'entreprise se rompt, que ce ne soit pas par ma faute.

(*) Pour une Edition générale de ses ouvrages.

Du reſte, quoique je trouve les demandes que vous avez faites en mon nom un peu fortes, je ſuis fort d'avis, puiſqu'elles ſont faites, qu'il n'en ſoit rien rabattu.

Je vous reconnois bien, Monſieur, dans l'arrangement que vous me propoſez au défaut de celui-là; mais quoique j'en ſois pénétré de reconnoiſſance, je me reconnoîtrois peu moi-même, ſi je pouvois l'accepter ſur ce pied-là. Toutefois j'y vois une ouverture pour ſortir, avec votre aide, d'un furieux embarras où je ſuis. Car, dans l'état précaire où ſont ma ſanté & ma vie, je mourrois dans une perplexité bien cruelle, en ſongeant que je laiſſe mes papiers, mes effets & ma gouvernante à la merci d'un inconnu. Il y aura bien du malheur, ſi l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, & la confiance que j'ai en vous, ne nous amenent pas à quelque arrangement qui contente votre cœur ſans faire ſouffrir le mien. Quand vous ſerez une fois mon dépoſitaire univerſel, je ſerai tranquille; & il me ſemble que le repos de mes jours m'en ſera plus doux, quand je vous en ſerai redevable. Je voudrois ſeulement qu'au préalable nous puſſions faire une connoiſſance encore plus intime. J'ai des projets de voyage pour cet été. Ne pourrions-nous en faire quelqu'un enſemble? Votre bâtiment vous occupera-t-il ſi fort, que vous ne puiſſiez le quitter quelques ſemaines, même quelques mois, ſi le cas y échéoit? Mon cher Monſieur, il faut commencer par beaucoup ſe connoître, pour ſavoir bien ce qu'on fait quand on ſe lie. Je m'attendris à penſer qu'après une vie ſi malheureuſe, peut-être trouverai-je encore des jours ſereins près de vous, & que peut-être une chaîne de traverſes m'a-t-elle conduit à l'homme que la pro-

vidence appelle à me fermer les yeux ? Au reſte, je vous parle de mes voyages, parce qu'à force d'habitude, les déplacemens ſont devenus pour moi des beſoins. Durant toute la belle ſaiſon, il m'eſt impoſſible de reſter plus de deux ou trois jours en place, ſans me contraindre & ſans ſouffrir.

LETTRE

A M. LE C. DE***.

Motiers le 26 Janvier 1765.

JE ſuis pénétré, Monſieur, des témoignages d'eſtime & de confiance dont vous m'honorez : mais comme vous dites fort bien, laiſſons les complimens, & s'il eſt poſſible, allons à l'utile.

Je ne crois pas que ce que vous deſirez de moi, ſe puiſſe exécuter avec ſuccès d'emblée dans une ſeule lettre, que Madame la Comteſſe ſentira d'abord être votre ouvrage. Il vaut mieux, ce me ſemble, puiſque vous m'aſſurez qu'elle eſt portée à bien penſer de moi, que je faſſe avec elle les avances d'une correſpondance qui fera naître aiſément les ſujets dont il s'agit, & ſur leſquels je pourrai lui préſenter mes réflexions de moi-même à meſure qu'elle m'en fournira l'occaſion. Car il arrivera de deux choſes l'une, ou m'accordant quelque confiance elle épanchera quelquefois ſon honnête & vertueux cœur en m'écrivant, & alors la liberté que je prendrai de lui dire mon ſentiment, autoriſée par elle-même ne pourra lui déplaire ;

ou elle restera dans une réserve qui doit me servir de regle ; & alors n'ayant point l'honneur d'être connu d'elle, de quel droit m'ingérer à lui donner des leçons ? La lettre ci-jointe est écrite dans cette vue & prépare les matieres dont nous aurons à traiter si ce texte lui agrée. Disposez de cette lettre, je vous supplie, pour la donner ou la supprimer selon qu'il vous paroîtra plus convenable.

En vérité, Monsieur, je suis enchanté de vous & de votre digne épouse. Qu'aimable & tendre doit être un mari qui peint sa femme sous des traits si charmans. Elle peut vous aimer trop pour votre repos, mais jamais trop pour votre mérite, ni vous, l'aimer jamais assez pour le sien. Je ne connois rien de plus intéressant que le tableau de votre union, & tracé par vous-même. Toutefois voyez que sans y songer vous n'ayez donné peut-être à sa délicatesse quelque raison particuliere de craindre votre éloignement. Monsieur, les cœurs sensibles sont faciles à blesser, tout les alarme, & ils sont d'un si grand prix qu'ils valent bien les peines qu'on prend à les contenter. Les soins amoureux de nouveaux époux bientôt se relâchent. Les témoignages d'un attachement durable, fondé sur l'estime & sur la vertu, sont moins frivoles & font plus d'effet. Laissez à votre femme le plaisir de sacrifier quelquefois ses goûts aux vôtres, mais qu'elle voye toujours que vous cherchez votre bonheur dans le sien, & que vous la distinguez des autres femmes par des sentimens à l'épreuve du tems. Quand une fois elle sera bien convaincue de la solidité de votre attachement, elle n'aura pas peur que vous lui soyez enlevé par des folles. Pardon,

Monsieur, vous demandez des avis pour Madame la Comtesse, & c'est à vous que j'ose en donner. Mais vous m'inspirez un intérêt si vif pour votre union, qu'en vous parlant de tout ce qui me semble propre à l'affermir, je crois déjà me mêler de mes affaires.

LETTRE

A MDE. LA C. DE ***.

Motiers le 26 Janvier 1765.

J'APPRENDS, Madame, que vous êtes une femme aussi vertueuse qu'aimable, que vous avez pour votre mari autant de tendresse qu'il en a pour vous, & que c'est à tous égards dire autant qu'il est possible. On ajoute que vous m'honorez de votre estime, & que vous m'en préparez même un témoignage qui me donneroit l'honneur d'appartenir à votre sang par des devoirs (*).

En voilà plus qu'il ne faut, Madame, pour m'attacher par le plus vif intérêt au bonheur d'un si digne couple, & bien assez, j'espere, pour m'autoriser à vous marquer ma reconnoissance pour la part qui me vient de vous des bontés qu'a pour moi M. le Comte de ***. J'ai pensé que l'heureux événement qui s'approche pouvoit selon vos arrangemens, me mettre avec

(*) Mde. la C. de B. avoit paru souhaiter que M. Rousseau voulût être le parrain de l'enfant dont elle étoit sur le point d'accoucher.

vous en correfpondance, & pour un objet fi refpectable, je fens du plaifir à la prévenir.

Une autre idée me fait livrer à mon zele avec confiance. Les devoirs de M. le Comte de * * *. l'appelleront quelquefois loin de vous. Je rends trop de juftice à vos fentimens nobles pour douter que fi le charme de votre préfence lui faifoit oublier ces devoirs, vous ne les lui rappellaffiez vous-même avec courage. Comme un amour fondé fur la vertu peut fans danger braver l'abfence, il n'a rien de la molleffe du vice, il fe renforce par les facrifices qui lui coûtent, & dont il s'honore à fes propres yeux. Que vous êtes heureufe, Madame, d'avoir un mérite qui vous met au-deffus des craintes, & un époux qui fait fi bien en fentir le prix! Plus il aura de comparaifons à faire, plus il s'applaudira de fon bonheur.

Dans ces intervalles vous pafferez un tems très-doux, à vous occuper de lui, des chers gages de fa tendreffe, à lui en parler dans vos lettres, à en parler à ceux qui prennent part à votre union. Dans ce nombre oferois-je, Madame, me compter auprès de vous pour quelque chofe. J'en ai le droit par mes fentimens; effayez fi j'entends les vôtres, fi je fens vos inquiétudes, fi quelquefois je puis les calmer. Je ne me flatte pas d'adoucir vos peines, mais c'eft quelque chofe que les partager, & voilà ce que je ferai de tout mon cœur. Recevez, Madame, je vous fupplie, les affurances de mon refpect.

LETTRE

A MADAME LA M. DE V

Motiers le 3 Février 1765.

AU milieu des soins que vous donne, Madame, le zele pour votre famille, & au premier moment de votre convalescence, vous vous occupez de moi; vous pressentez les nouveaux dangers où vont me replonger les fureurs de mes ennemis, indignés que j'aye osé montrer leur injustice. Vous ne vous trompez pas, Madame; on ne peut rien imaginer de pareil à la rage qu'ont excité les Lettres de la Montagne. Messieurs de Berne viennent de défendre cet ouvrage en termes très-insultans; je ne serois pas surpris qu'on me fît un mauvais parti sur leurs terres, lorsque j'y remettrai le pied. Il faut en ce pays même toute la protection du Roi pour m'y laisser en sureté; le Conseil de Geneve, qui souffle le feu tant ici qu'en Hollande, attend le moment d'agir ouvertement à son tour, & d'achever de m'écraser s'il lui est possible. De quelque côté que je me tourne, je ne vois que griffes pour me déchirer, & que gueules ouvertes pour m'engloutir. J'espérois du moins plus d'humanité du côté de la France, mais j'avois tort; coupable du crime irrémissible d'être injustement opprimé, je n'en dois attendre que mon coup de grace. Mon parti est pris, Madame; je laisserai tout faire, tout dire, & je me tais; ce n'est pourtant pas faute d'avoir à parler.

Je sens qu'il est impossible qu'on me laisse respirer en paix

ici. Je ſuis trop près de Geneve & de Berne. La paſſion de cette heureuſe tranquillité m'agite & me travaille chaque jour davantage. Si je n'eſpérois la trouver à la fin, je ſens que ma conſtance acheveroit de m'abandonner. J'ai quelque envie d'eſſayer de l'Italie, dont le climat & l'inquiſition me feront peut-être plus doux qu'en France & qu'ici. Je tâcherai cet été de me traîner de ce côté-là, pour y chercher un gîte paiſible; & ſi je le puis trouver, je vous promets bien qu'on n'entendra plus parler de moi. Repos, repos, chere idole de mon cœur, où te trouverai-je? Eſt-il poſſible que perſonne n'en veuille laiſſer jouir un homme qui ne troubla jamais celui de perſonne! Je ne ſerois pas ſurpris d'être à la fin forcé de me réfugier chez les Turcs, & je ne doute point que je n'y fuſſe accueilli avec plus d'humanité & d'équité que chez les Chrétiens.

On vous dit donc, Madame, que M. de Voltaire m'a écrit ſous le nom du Général Paoli, & que j'ai donné dans le piége. Ceux qui diſent cela, ne font gueres plus d'honneur, ce me ſemble, à la probité de M. de Voltaire qu'à mon diſcernement. Depuis la réception de votre lettre, voici ce qui m'eſt arrivé. Un Chevalier de Malte, qui a beaucoup bavardé dans Geneve, & qui dit venir d'Italie, eſt venu me voir, il y a quinze jours, de la part du Général Paoli, faiſant beaucoup l'empreſſé des commiſſions dont il ſe diſoit chargé près de moi, mais me diſant au fond très-peu de choſe, & m'étalant d'un air important, d'aſſez chétives paperaſſes fort pochetées. A chaque piece qu'il me montroit, il étoit tout étonné de me voir tirer d'un tiroir, la même piece, & la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifioit d'autant plus, qu'ayant fait tous ſes

efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir eues en Corse, il n'a pu là-dessus, m'arracher un seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres, & qu'il n'a voulu ni se nommer, ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des visites qu'il vouloit continuer de me faire. Il n'a pas laissé de passer encore ici dix ou douze jours sans me revenir voir. J'ignore ce qu'il y a fait. On m'apprend qu'il est reparti d'hier.

Vous vous imaginez bien, Madame, qu'il n'est plus question pour moi de la Corse, tant à cause de l'état où je me trouve, que par mille raisons qu'il vous est aisé d'imaginer. Ces Messieurs, dont vous me parlez (*), ont de la santé, du pain, du repos; ils ont la tête libre, & le cœur épanoui par le bien-être; ils peuvent méditer & travailler à leur aise; selon toute apparence les troupes Françoises, s'ils vont dans le pays, ne maltraiteront point leurs personnes, & s'ils n'y vont pas, n'empêcheront point leur travail. Je desire passionnément voir une législation de leur façon: mais j'avoue que j'ai peine à voir quel fondement ils pourroient lui donner en Corse: car malheureusement les femmes de ce pays-là sont très-laides; & très-chastes, qui pis est.

Que mon voyage projetté n'aille pas, Madame, vous faire renoncer au vôtre. J'en ai plus besoin que jamais, & tout peut très-bien s'arranger, pourvu que vous veniez au commencement ou à la fin de la belle saison. Je compte ne partir qu'à la fin de Mai, & revenir au mois de Septembre.

(*) Messieurs Helvetius & Diderot, auxquels les Corses, disoit-on, s'étoient adressés pour avoir un plan de législation.

LETTRE
A M. D***.

Motiers le 7 Février 1765.

JE ne doute point, Monsieur, qu'hier jour de Deux-Cent, on n'ait brûlé mon livre à Geneve; du moins toutes les mesures étoient prises pour cela. Vous aurez su qu'il fut brûlé le 22 à la Haye. Rey me marque que l'Inquisiteur (*) a écrit dans ce pays-là beaucoup de lettres, & que le Ministre Ch***. de Geneve s'est donné de grands mouvemens. Au surplus on laisse Rey fort tranquille. Tout cela n'est-il pas plaisant? Cette affaire s'est tramée avec beaucoup de secret & de diligence; car le Comte de B***, qui m'écrivit peu de jours auparavant, n'en savoit rien. Vous me direz; pourquoi ne l'a-t-il pas empêchée au moment de l'exécution? Monsieur, j'ai par-tout des amis puissans, illustres, & qui, j'en suis très-sûr, m'aiment de tout leur cœur; mais ce sont tous gens droits, bons, doux, pacifiques, qui dédaignent toute voie oblique. Au contraire, mes ennemis sont ardens, adroits, intrigans, rusés, infatigables pour nuire, & qui manœuvrent toujours sous terre, comme les taupes. Vous sentez que la partie n'est pas égale. L'Inquisiteur est l'homme le plus actif que la terre ait produit; il gouverne en quelque façon toute l'Europe.

Tu dois régner, ce monde est fait pour les méchans.

Je suis très-sûr qu'à moins que je ne lui survive, je serai persécuté jusqu'à la mort.

(*) M. de Voltaire.

Je ne digere point que M. de B***. ſuppoſe que c'eſt moi qui m'attire ſa haine. Eh! qu'ai-je donc fait pour cela? Si l'on parle trop de moi, ce n'eſt pas ma faute: je me paſſerois d'une célébrité acquiſe à ce prix. Marquez à M. de B***. tout ce que votre amitié pour moi vous inſpirera, & en attendant que je ſois en état de lui écrire, parlez-lui, je vous ſupplie, de tous les ſentimens dont vous me ſavez pénétré pour lui.

M. Vernes déſavoue hautement, & avec horreur, le libelle où j'ai mis ſon nom. Il m'a écrit là-deſſus une lettre honnête; à laquelle j'ai répondu ſur le même ton, offrant de contribuer autant qu'il me feroit poſſible, à répandre ſon déſaveu. Malgré la certitude où je croyois être que l'ouvrage étoit de lui, certains faits récens me font ſoupçonner qu'il pourroit bien être de quelqu'un qui ſe cache ſous ſon manteau.

Au reſte, l'imprimé de Paris s'eſt très-promptement & très-ſinguliérement répandu à Geneve. Pluſieurs particuliers en ont reçu par la poſte des exemplaires ſous enveloppe, avec ces ſeuls mots, écrits d'une main de femme: *Liſez, bonnes gens!* Je donnerois tout au monde, pour ſavoir qui eſt cette aimable femme qui s'intéreſſe ſi vivement à un pauvre opprimé, & qui ſait marquer ſon indignation en termes ſi brefs & ſi pleins d'énergie.

J'avois bien prévu, Monſieur, que votre calcul ne ſeroit pas admiſſible, & qu'auprès d'un homme que vous aimez, votre cœur feroit déraiſonner votre tête en matiere d'intérêt. Nous cauſerons de cela plus à notre aiſe, en herboriſant cet été; car, loin de renoncer à nos caravanes, même en ſuppoſant le voyage d'Italie, je veux bien tâcher qu'il n'y nuiſe pas. Au

reste, je vous dirai que je sens en moi, depuis quelques jours, une révolution qui m'étonne. Ces derniers événemens qui devoient achever de m'accabler, m'ont, je ne sais comment, rendu tranquille, & même assez gai. Il me semble que je donnois trop d'importance à des jeux d'enfans. Il y a dans toutes ces brûleries quelque chose de si niais & de si bête, qu'il faut être plus enfant qu'eux pour s'en émouvoir. Ma vie morale est finie. Est-ce la peine de tant choisir la terre où je dois laisser mon corps? La partie la plus précieuse de moi-même est déjà morte: les hommes n'y peuvent plus rien, & je ne regarde plus tous ces tas de Magistrats si barbares, que comme autant de vers qui s'amusent à ronger mon cadavre.

La machine ambulante se montera donc cet été pour aller herboriser; & si l'amitié peut la réchauffer encore, vous serez le Prométhée qui me rapportera le feu du ciel. Bonjour, Monsieur.

LETTRE

AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE.

Motiers le 11 Février 1765.

VOUS savez, Mylord, une partie de ce qui m'arrive. La brûlerie de la Haye, la défense de Berne, ce qui se prépare à Geneve; mais vous ne pouvez savoir tout. Des malheurs si constans, une animosité si universelle commençoient à m'accabler tout-à-fait. Quoique les mauvaises nouvelles se multi-

plient depuis la réception de votre lettre, je suis plus tranquille & même assez gai. Quand ils m'auront fait tout le mal qu'ils peuvent, je pourrai les mettre au pis. Graces à la protection du Roi, & à la vôtre, ma personne est en sureté contre leurs ateintes ; mais elle ne l'est pas contre leurs tracasseries, & ils me le font bien sentir. Quoi qu'il en soit, si ma tête s'affoiblit & s'altere, mon cœur me reste en bon état. Je l'éprouve en lisant votre derniere lettre & le billet que vous avez écrit pour la Communauté de Couvet. Je crois que M. Meuron s'acquittera avec plaisir de la commission que vous lui donnez ; je n'en dirois pas autant de l'adjoint que vous lui associez pour cet effet, malgré l'empressement qu'il affecte. Un des tourmens de ma vie est d'avoir quelquefois à me plaindre des gens que vous aimez & à me louer de ceux que vous n'aimez pas. Combien tout ce qui vous est attaché me seroit cher s'il vouloit seulement ne pas repousser mon zele. Mais vos bontés pour moi font ici bien des jaloux, & dans l'occasion ces jaloux ne me cachent pas trop leur haine. Puisse-t-elle augmenter sans cesse au même prix ! Ma bonne sœur Emetulla, conservez-moi soigneusement notre pere. Si je le perdois je serois le plus malheureux des êtres.

Avez-vous pu croire que j'aye fait la moindre démarche pour obtenir la permission d'imprimer ici le recueil de mes écrits, ou pour empêcher que cette permission ne fût révoquée ? Non, Mylord, j'étois si parfaitement là-dessus dans vos sentimens sans les connoître, que dès le commencement je parlai sur ce ton aux associés qui se présenterent, & à M***. qui a bien voulu se charger de traiter avec eux. La proposition

eſt venue d'eux, & je ne me ſuis point preſſé d'y conſentir. Du reſte, je n'ai rien demandé, je ne demande rien, je ne demanderai rien, & quoi qu'il arrive on ne pourra pas ſe vanter de m'avoir fait un refus, qui après tout me nuira moins qu'à eux-mêmes, puiſqu'il ne fera qu'ôter au pays cinq ou ſix cents mille francs que j'y aurois fait entrer de cette maniere, & qu'on ne rebutera peut-être pas ſi dédaigneuſement ailleurs. Mais s'il arrivoit contre toute attente, que la permiſſion fût accordée ou ratifiée, j'avoue que j'en ſerois touché comme ſi perſonne n'y gagnoit que moi ſeul, & que je m'attacherois au pays pour le reſte de ma vie.

Comme probablement cela n'arrivera pas, & que le voiſinage de Geneve me devient de jour en jour plus inſupportable, je cherche à m'en éloigner à tout prix; il ne me reſte à choiſir que deux aſyles, l'Angleterre ou l'Italie. Mais l'Angleterre eſt trop éloignée; il y fait trop cher vivre, & mon corps ni ma bourſe n'en ſupporteroient pas le trajet. Reſte l'Italie & ſur-tout Veniſe, dont le climat & l'inquiſition ſont plus doux qu'en Suiſſe. Mais St. Marc quoiqu'apôtre ne pardonne gueres & j'ai bien dit du mal de ſes enfans. Toutefois je crois qu'à la fin j'en courrai les riſques, car j'aime encore mieux la priſon & la paix que la liberté & la guerre. Le tumulte où je ſuis ne me permet encore de rien réſoudre; je vous en dirai davantage quand mes ſens ſeront plus raſſis. Un peu de vos conſeils me ſeroit bien néceſſaire: car je ſuis ſi malheureux quand j'agis de moi-même, qu'après avoir bien raiſonné *deteriora ſequor.*

LETTRE

LETTRE

A Mrs. DE LUC.

24 Février 1765.

J'APPRENDS, Messieurs, que vous êtes en peine des lettres que vous m'avez écrites. Je les ai toutes reçues jusqu'à celle du 15 Février inclusivement. Je regarde votre situation comme décidée. Vous êtes trop gens de bien pour pousser les choses à l'extrême, & ne pas préférer la paix à la liberté. Un peuple cesse d'être libre quand les loix ont perdu leur force: mais la vertu ne perd jamais la sienne, & l'homme vertueux demeure libre toujours. Voilà désormais, Messieurs, votre ressource; elle est assez grande, assez belle, pour vous consoler de tout ce que vous perdez comme Citoyens.

Pour moi je prends le seul parti qui me reste, & je le prends irrévocablement. Puisqu'avec des intentions aussi pures, puisqu'avec tant d'amour pour la justice & pour la vérité, je n'ai fait que du mal sur la terre, je n'en veux plus faire, & je me retire au-dedans de moi. Je ne veux plus entendre parler de Geneve ni de ce qui s'y passe. Ici finit notre correspondance. Je vous aimerai toute ma vie, mais je ne vous écrirai plus. Embrassez pour moi votre pere. Je vous embrasse, Messieurs, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. MEURON,

Procureur-Général.

25 Février 1765.

J'Apprends, Monſieur, avec quelle bonté de cœur, & avec quelle vigueur de courage vous avez pris la défenſe d'un pauvre opprimé. Pourſuivi par la Claſſe, & défendu par vous, je puis bien dire comme Pompée: *Victrix cauſa Diis placuit, ſed victa Catoni.*

Toutefois je ſuis malheureux, mais non pas vaincu; mes perſécuteurs, au contraire, ont tout fait pour ma gloire, puiſque c'eſt par eux que j'ai pour protecteur le plus grand des Rois, pour pere le plus vertueux des hommes, & pour Patron l'un des plus éclairés Magiſtrats.

LETTRE

A M. DE P.

25 Février 1765.

Votre lettre, Monſieur, m'a pénétré juſqu'aux larmes. Que la bienveillance eſt une douce choſe! & que ne donnerois-je pas pour avoir celle de tous les honnêtes gens! Puiſſent mes nouveaux patriotes m'accorder la leur à votre exemple!

puiſſe le lieu de mon refuge être auſſi celui de mes attachemens ! Mon cœur eſt bon, il eſt ouvert à tout ce qui lui reſſemble, il n'a beſoin, j'en ſuis très-ſûr, que d'être connu pour être aimé. Il reſte après la ſanté trois biens qui rendent ſa perte plus ſupportable, la paix, la liberté, l'amitié. Tout cela, Monſieur, ſi je le trouve, me deviendra plus doux encore, lorſque j'en pourrai jouir près de vous.

LETTRE

A M. DE C. P. A. A.

Février 1765.

J'ATTENDOIS des réparations, Monſieur, & vous en exigez ; nous ſommes fort loin de compte. Je veux croire que vous n'avez point concouru, dans les lieux où vous êtes, aux iniquités qui ſont l'ouvrage de vos confreres, mais il falloit, Monſieur, vous élever contre une manœuvre ſi oppoſée à l'eſprit du chriſtianiſme, & ſi déshonorante pour votre état. La lâcheté n'eſt pas moins répréhenſible que la violence dans les Miniſtres du Seigneur. Dans tous les pays du monde il eſt permis à l'innocent de défendre ſon innocence. Dans le vôtre on l'en punit, on fait plus, on oſe employer la religion à cet uſage. Si vous avez proteſté contre cette profanation, vous êtes excepté dans mon livre, & je ne vous dois point de réparation : ſi vous n'avez pas proteſté, vous êtes coupable de connivence, & je vous en dois encore moins.

Agréez, Monſieur, je vous ſupplie, mes ſalutations & mon reſpect.

LETTRE
A M. CLAIRAUT.

Motiers-Travers le 3 Mars 1765.

LE ſouvenir, Monſieur, de vos anciennes bontés pour moi vous cauſe une nouvelle importunité de ma part. Il s'agiroit de vouloir bien être, pour la ſeconde fois, Cenſeur d'un de mes ouvrages. C'eſt une très-mauvaiſe rapſodie que j'ai compilée il y a pluſieurs années, ſous le nom de *Dictionnaire de Muſique*, & que je ſuis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent des malheurs qui m'entraîne, je ſuis hors d'état de revoir ce Recueil. Je ſais qu'il eſt plein d'erreurs & de bévues. Si quelqu'intérêt pour le ſort du plus malheureux des hommes vous portoit à voir ſon ouvrage avec un peu plus d'attention que celui d'un autre, je vous ſerois ſenſiblement obligé de toutes les fautes que vous voudriez bien corriger chemin faiſant. Les indiquer ſans les corriger ne ſeroit rien faire, car je ſuis abſolument hors d'état d'y donner la moindre attention, & ſi vous daignez en uſer comme de votre bien, pour changer, ajouter, ou retrancher, vous exercerez une charité très-utile & dont je ſerai très-reconnoiſſant. Recevez, Monſieur, mes très-humbles excuſes & mes ſalutations.

J. J. ROUSSEAU.

LETTRE

A M. M***.

9 Mars 1765.

VOus ignorez, je le vois, ce qui se passe ici par rapport à moi. Par des manœuvres souterraines que j'ignore, les Ministres, Montmollin à leur tête, se sont tout-à-coup déchaînés contre moi, mais avec une telle violence que, malgré Mylord Maréchal & le Roi même, je suis chassé d'ici sans savoir plus où trouver d'asyle sur la terre; il ne m'en reste que dans son sein. Cher M***, voyez mon sort. Les plus grands scélerats trouvent un refuge; il n'y a que votre ami qui n'en trouve point. J'aurois encore l'Angleterre; mais quel trajet, quelle fatigue, quelle dépense! Encore si j'étois seul!... Que la nature est lente à me tirer d'affaire! Je ne sais ce que je deviendrai; mais en quelque lieu que j'aille terminer ma misere, souvenez-vous de votre ami.

Il n'est plus question de mon édition générale. Selon toute apparence je ne trouverai plus à la faire, & quand je le pourrois, je ne sais si je pourrois vaincre l'horrible aversion que j'ai conçue pour ce travail. Je ne regarde aucun de mes livres sans frémir; & tout ce que je desire au monde, est un coin de terre où je puisse mourir en paix, sans toucher ni papier ni plume.

Je sens le prix de ce que vous avez fait pendant que nous ne nous écrivions plus. Je me plaignois de vous, & vous vous

occupiez de ma défenſe. On ne remercie pas de ces choſes-là, on les ſent. On ne fait point d'excuſe, on ſe corrige.

Voici la lettre de M. Garcin, il vient bien noblement à moi au moment de mes plus cruels malheurs; du reſte, ne m'inſtruiſez plus de ce qu'on penſe, ou de ce qu'on dit. Succès, revers, diſcours publics, tout m'eſt devenu de la plus grande indifférence. Je n'aſpire qu'à mourir en repos. Ma répugnance à me cacher eſt enfin vaincue. Je ſuis à-peu-près déterminé à changer de nom, & à diſparoître de deſſus la terre. Je ſais déjà quel nom je prendrai. Je pourrai le prendre ſans ſcrupule. Je ne mentirai ſurement pas. Je vous embraſſe.

En finiſſant cette lettre, qui eſt écrite depuis hier, j'étois dans le plus grand abattement où j'aye été de ma vie. M. de Montmollin entra, & dans cette entrevue, je retrouvai toute la vigueur que je croyois m'avoir tout-à-fait abandonné. Vous jugerez comment je m'en ſuis tiré par la relation que j'en envoye à l'homme du Roi, & dont je joins ici copie, que vous pouvez montrer. L'aſſemblée eſt indiquée pour la ſemaine prochaine. Peut-être ma contenance en impoſera-t-elle. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que je ne fléchirai pas. En attendant qu'on ſache quel parti ils auront pris, ne montrez cette lettre à perſonne. Bon voyage.

LETTRE

A M. MEURON,

Conseiller d'Etat & Procureur-Général à Neufchâtel.

Motiers le 9 Mars 1765.

HIER, Monsieur, M. de Montmollin m'honora d'une visite, dans laquelle nous eûmes une conférence assez vive. Après m'avoir annoncé l'excommunication formelle comme inévitable, il me proposa, pour prévenir le scandale, un tempérament que je refusai net. Je lui dis que je ne voulois point d'un état intermédiaire; que je voulois être dedans ou dehors, en paix ou en guerre, brebis ou loup. Il me fit sur toute cette affaire plusieurs objections que je mis en poudre; car comme il n'y a ni raison ni justice à tout ce qu'on fait contre moi, si-tôt qu'on entre en discussion, je suis fort. Pour lui montrer que ma fermeté n'étoit point obstination, encore moins insolence, j'offris, si la Classe vouloit rester en repos, de m'engager avec lui de ne plus écrire de ma vie sur aucun point de religion; il répondit qu'on se plaignoit que j'avois déjà pris cet engagement, & que j'y avois manqué: je repliquai, qu'on avoit tort; que je pouvois bien l'avoir résolu pour moi, mais que je ne l'avois promis à personne. Il protesta qu'il n'étoit pas le maître, qu'il craignoit que la Classe n'eût déjà pris sa résolution. Je répondis que j'en étois fâché, mais que j'avois aussi pris la mienne. En sortant, il me dit qu'il feroit ce qu'il pourroit; je lui dis qu'il feroit ce qu'il voudroit; & nous nous

quittâmes. Ainsi, Monsieur, jeudi prochain, ou vendredi au plus tard, je jetterai l'épée ou le fourreau dans la riviere.

Comme vous étes mon bon défenseur & Patron, j'ai cru vous devoir rendre compte de cette entrevue. Recevez, je vous supplie, mes salutations & mon respect.

LETTRE

A M. LE PROFESSEUR

DE MONTMOLLIN.

PAR déférence pour M. le Professeur de Montmollin mon Pasteur, & par respect pour la vénérable Classe, j'offre, si on l'agrée, de m'engager, par un écrit signé de ma main, à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage sur aucune matiere de religion, même de n'en jamais traiter incidemment dans aucun nouvel ouvrage que je pourrois publier sur tout autre sujet; & de plus, je continuerai à témoigner, par mes sentimens & par ma conduite, tout le prix que je mets au bonheur d'être uni à l'Eglise.

Je prie M. le Professeur de communiquer cette déclaration à la vénérable Classe.

Fait à Motiers le 10 Mars 1765.

LETTRE

LETTRE
A M. D.

Motiers le 14 Mars 1765.

VOICI, Monsieur, votre lettre; en la lisant, j'étois dans votre cœur; elle est désolante. Je vous désolerai peut-être moi-même, en vous avouant que celle qui l'écrit, me paroît avoir de bons yeux, beaucoup d'esprit, & point d'ame. Vous devriez en faire, non votre amie, mais votre folle; comme les Princes avoient jadis des foux; c'est-à-dire, d'heureux étourdis qui osoient leur dire la vérité. Nous reparlerons de cette lettre, dans un tête-à-tête. Cher D., croyez-moi, continuez d'être bon & d'aimer les hommes; mais ne comptez jamais avec eux.

Premier acte d'ami véritable, non dans vos offres, mais dans vos conseils; je les attendois de vous; vous n'avez pas trompé mon attente. Le desir de me venger de votre Prêtraille étoit né dans le premier mouvement; c'étoit un effet de la colere; mais je n'agis jamais dans le premier mouvement, & ma colere est courte; nous sommes de même avis; ils sont en sureté, & je ne leur ferai surement pas l'honneur d'écrire contr'eux.

Non-seulement je n'ai pas dessein de quitter ce pays durant l'orage, je ne veux pas même quitter Motiers, à moins qu'on n'use de violence pour m'en chasser, ou qu'on ne me montre un ordre du Roi, sous l'immédiate protection duquel j'ai l'honneur d'être. Je tiendrai dans cette affaire, la contenance que je dois à mon protecteur & à moi. Mais de maniere ou d'autre, il faudra que cette affaire finisse; si l'on me fait traîner dehors par des Archers, il faut bien que je m'en

aille. Si l'on finit par me laiſſer en repos, je veux alors m'en aller ; c'eſt un point réſolu. Que voulez-vous que je faſſe dans un pays où l'on me traite plus mal qu'un malfaiteur ? Pourrai-je jamais jetter ſur ces gens-là, un autre œil que celui du mépris & de l'indignation ? Je m'avilirois aux yeux de toute la terre, ſi je reſtois au milieu d'eux.

Je ſuis bien aiſe que vous ayez d'abord ſenti & dit la vérité ſur le prétendu livre *des Princes.* Mais ſavez-vous qu'on a écrit de Berne à l'imprimeur d'Yverdun, de me demander ce livre & de l'imprimer ; que ce ſeroit une bonne affaire ! J'ai d'abord ſenti les ſoins officieux de l'ami Bertrand. J'ai tout de ſuite envoyé à M. Félice la lettre dont copie ci-jointe, le faiſant prier de l'imprimer & de la répandre. Comme il eſt livré à gens qui ne m'aiment pas, j'ai prié M. Roguin en cas d'obſtacle, de vous en donner avis par la poſte ; & alors je vous ſerois bien obligé, ſi vous vouliez la donner tout de ſuite à Fauche, & la lui faire imprimer bien correctement. Il faut qu'il la verſe le plus promptement qu'il ſera poſſible à Berne, à Geneve & dans le pays de Vaud ; mais avant qu'elle paroiſſe ayez la bonté de la relire ſur l'imprimé, de peur qu'il ne s'y gliſſe quelque faute. Vous ſentez qu'il ne s'agit pas ici d'un petit ſcrupule d'auteur, mais de ma ſureté, & de ma liberté, peut-être pour le reſte de ma vie. En attendant l'impreſſion, vous pouvez donner & envoyer des copies.

Je ne ferai peut-être en état de vous écrire de long-tems. De grace mettez-vous à ma place, & ne ſoyez pas trop exigeant. Vous devriez ſentir qu'on ne me laiſſe pas du tems de reſte. Mais vous en avez pour me donner de vos nouvelles, &

même des miennes; car vous savez ce qui se passe par rapport à moi. Pour moi, je l'ignore parfaitement.

Je vous embrasse.

LETTRE
A M. LE P. DE FELICE.

Motiers le 14 Mars 1765.

JE n'ai point fait, Monsieur, l'ouvrage intitulé *des Princes*; je ne l'ai point vu; je doute même qu'il existe. Je comprends aisément de quelle fabrique vient cette invention, comme beaucoup d'autres, & je trouve que mes ennemis se rendent bien justice en m'attaquant avec des armes si dignes d'eux. Comme je n'ai jamais désavoué aucun ouvrage qui fût de moi, j'ai le droit d'en être cru sur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, Monsieur, de recevoir & de publier cette déclaration en faveur de la vérité, & d'un homme qui n'a qu'elle pour sa défense. Recevez mes très-humbles salutations.

LETTRE
A M. MEURON.
Procureur-Général à Neufchâtel.

Motiers le 23 Mars 1765.

JE ne sais, Monsieur, si je ne dois pas bénir mes miseres, tant elles sont accompagnées de consolations. Votre lettre m'en a donné de bien douces, & j'en ai trouvé de plus douces encore dans le paquet qu'elle contenoit. J'avois exposé à Mylord Maréchal les raisons qui me faisoient desirer de quitter ce

pays, pour chercher la tranquillité & pour l'y laisser. Il approuve ces raisons, & il est comme moi, d'avis que j'en sorte: ainsi, Monsieur, c'est un parti pris, avec regret, je vous le jure; mais irrévocablement. Assurément tous ceux qui ont des bontés pour moi ne peuvent désapprouver que, dans le triste état où je suis, j'aille chercher une terre de paix pour y déposer mes os. Avec plus de vigueur & de santé je consentirois à faire face à mes persécuteurs pour le bien public : mais accablé d'infirmités, & de malheurs sans exemple, je suis peu propre à jouer un rôle, & il y auroit de la cruauté à me l'imposer. Las de combats & de querelles, je n'en peux plus supporter. Qu'on me laisse aller mourir en paix ailleurs, car ici cela n'est pas possible, moins par la mauvaise humeur des habitans, que par le trop grand voisinage de Geneve, inconvénient qu'avec la meilleure volonté du monde, il ne dépend pas d'eux de lever.

Ce parti, Monsieur, étant celui auquel on vouloit me réduire, doit naturellement faire tomber toute démarche ultérieure pour m'y forcer. Je ne suis point encore en état de me transporter, & il me faut quelque tems pour mettre ordre à mes affaires, durant lequel je puis raisonnablement espérer qu'on ne me traitera pas plus mal qu'un Turc, un Juif, un Payen, un Athée; & qu'on voudra bien me laisser jouir, pour quelques semaines, de l'hospitalité qu'on ne refuse à aucun étranger. Ce n'est pas, Monsieur, que je veuille désormais me regarder comme tel; au contraire, l'honneur d'être inscrit parmi les citoyens du pays, me sera toujours précieux par lui-même, encore plus par la main dont il me vient, & je mettrai toujours au rang de mes premiers devoirs le zele & la fidélité que je dois

au Roi, comme notre Prince & comme mon protecteur. J'ajoute que j'y laiſſe un bien très-regrettable, mais dont je n'entends point du tout me deſſaiſir. Ce ſont les amis que j'y ai trouvés dans mes diſgraces, & que j'eſpere y conſerver malgré mon éloignement.

Quant à Meſſieurs ſes Miniſtres, s'ils trouvent à propos d'aller toujours en avant avec leur Conſiſtoire, je me traînerai de mon mieux pour y comparoître, en quelqu'état que je ſois; puiſqu'ils le veulent ainſi, & je crois qu'ils trouveront, pour ce que j'ai à leur dire, qu'ils auroient pu ſe paſſer de tant d'appareil. Du reſte, ils ſont fort les maîtres de m'excommunier, ſi cela les amuſe : être excommunié de la façon de M. de Voltaire, m'amuſera fort auſſi.

Permettez, Monſieur, que cette lettre ſoit commune aux deux Meſſieurs qui ont eu la bonté de m'écrire avec un intérêt ſi généreux. Vous ſentez que dans les embarras où je me trouve, je n'ai pas plus le tems que les termes pour exprimer combien je ſuis touché de vos ſoins & des leurs. Mille ſalutations & reſpects.

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY.

LETTRE
AU CONSISTOIRE DE MOTIERS.

Motiers le 29 Mars 1765.

MESSIEURS,

SUR votre citation, j'avois hier résolu, malgré mon état, de comparoître aujourd'hui par-devant vous; mais sentant qu'il me seroit impossible, malgré toute ma bonne volonté, de soutenir une longue séance, &, sur la matiere de foi qui fait l'unique objet de la citation, réfléchissant que je pouvois également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté, Messieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât en vous au zele de la foi, & que vous n'agréassiez dans cette lettre la même réponse que j'aurois pu faire de bouche aux questions de M. de Montmollin quelles qu'elles soient.

Il me paroît donc qu'à moins que la rigueur dont la vénérable Classe juge à propos d'user contre moi, ne soit fondée sur une loi positive, qu'on m'assure ne pas exister dans cet Etat, rien n'est plus nouveau, plus irrégulier, plus attentatoire à la liberté civile, & sur-tout plus contraire à l'esprit de la Religion qu'une pareille procédure en pure matiere de foi.

Car, Messieurs, je vous supplie de considérer que, vivant depuis long-tems dans le sein de l'Eglise, & n'étant ni Pasteur, ni Professeur, ni chargé d'aucune partie de l'instruction publique, je ne dois être soumis, moi particulier, moi simple fidelle, à aucune interrogation, ni inquisition sur la foi: de telles inqui-

ſitions, inouies dans ce pays, ſapant tous les fondemens de la Réformation, & bleſſant à la fois la liberté évangélique, la charité chrétienne, l'autorité du Prince & les droits des ſujets; ſoit comme membres de l'Egliſe, ſoit comme citoyens de l'Etat. Je dois toujours compte de mes actions & de ma conduite aux loix & aux hommes; mais puiſqu'on n'admet point parmi nous d'Egliſe infaillible qui ait droit de preſcrire à ſes membres ce qu'ils doivent croire, donc, une fois reçu dans l'Egliſe, je ne dois plus qu'à Dieu ſeul compte de ma foi.

J'ajoute à cela que lorſqu'après la publication de l'Émile, je fus admis à la communion dans cette paroiſſe, il y a près de trois ans, par M. de Montmollin, je lui fis par écrit une déclaration dont il fut ſi pleinement ſatisfait, que non-ſeulement il n'exigea nulle autre explication ſur le dogme, mais qu'il me promit même de n'en point exiger. Je me tiens exactement à ſa promeſſe, & ſur-tout à ma déclaration: & quelle conſéquence, quelle abſurdité, quel ſcandale ne ſeroit-ce point de s'en être contenté; après la publication d'un livre où le chriſtianiſme ſembloit ſi violemment attaqué, & de ne s'en pas contenter maintenant, après la publication d'un autre livre, où l'Auteur peut errer, ſans doute, puiſqu'il eſt homme, mais où du moins il erre en chrétien, puiſqu'il ne ceſſe de s'appuyer pas à pas ſur l'autorité de l'Evangile? C'étoit alors qu'on pouvoit m'ôter la communion; mais c'eſt à préſent qu'on devroit me la rendre. Si vous faites le contraire, Meſſieurs, penſez à vos conſciences; pour moi, quoi qu'il arrive, la mienne eſt en paix.

Je vous dois, Meſſieurs, & je veux vous rendre toutes ſor-

tes de déférences, & je souhaite de tout mon cœur qu'on n'oublie pas assez la protection dont le Roi m'honore, pour me forcer d'implorer celle du Gouvernement.

Recevez, Messieurs, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

Je joins ici la copie de la déclaration sur laquelle je fus admis à la communion en 1762, & que je confirme aujourd'hui (*).

(*) Voyez ci-avant la lettre du 24 Août 1762, adressée à M. de Montmollin.

LETTRE
A M. D***

Le 6 Avril 1765.

JE souffre beaucoup depuis quelques jours, & les tracas que je croyois finis, & que je vois se multiplier, ne contribuent pas à me tranquilliser le corps ni l'ame. Voilà donc de nouvelles lettres d'éclat à écrire, de nouveaux engagemens à prendre, & qu'il faut jetter à la tête de tout le monde, jusqu'à ce que je trouve quelqu'un qui les daigne agréer. Voilà, toute chose cessante, un déménagement à faire. Il faut me réfugier à Couvet, parce que j'ai le malheur d'être dans la disgrace du Ministre de Motiers; il faut vîte aller chercher un autre Ministre & un autre Consistoire, car sans Ministre & sans Consistoire, il ne m'est plus permis de respirer; & il faut errer de paroisse en paroisse, jusqu'à ce que je trouve un Ministre assez bénin

pour

pour daigner me tolérer dans la ſienne. Cependant, M. de P***. appelle cela le pays le plus libre de la terre. A la bonne heure, mais cette liberté-là n'eſt pas de mon goût. M. de P***. ſait que je ne veux plus rien avoir à faire avec les Miniſtres; il me l'a conſeillé lui-même; il ſait que naturellement je ſuis déſormais dans ce cas avec celui-ci; il ſait que le Conſeil d'Etat m'a exempté de la juriſdiction de ſon Conſiſtoire; par quelle étrange maxime veut-il que je m'aille refourer tout exprès ſous la juriſdiction d'un autre Conſiſtoire dont le Conſeil d'Etat ne m'a point exempté, & ſous celle d'un autre Miniſtre qui me tracaſſera plus poliment ſans doute, mais qui me tracaſſera toujours; voudra poliment ſavoir comme je penſe, & que poliment j'enverrai promener? Si j'avois une habitation à choiſir dans ce pays, ce ſeroit celle-ci, précisément par la raiſon qu'on veut que j'en ſorte. J'en ſortirai donc puiſqu'il le faut; mais ce ne ſera ſurement pas pour aller à Couvet.

Quant à la lettre que vous jugez à propos que j'écrive pour promettre le ſilence pendant mon ſéjour en Suiſſe, j'y conſens. Je deſirerois ſeulement que vous me fiſſiez l'amitié de m'envoyer le modele de cette lettre que je tranſcrirai exactement, & de me marquer à qui je dois l'adreſſer. Garrottez-moi ſi bien que je ne puiſſe plus remuer ni pied ni patte; voilà mon cœur & mes mains dans les liens de l'amitié. Je ſuis très-déterminé à vivre en repos ſi je puis, & à ne plus rien écrire quoi qu'il arrive, ſi ce n'eſt ce que vous ſavez, & pour la Corſe, s'il le faut abſolument, & que je vive aſſez pour cela. Ce qui me fâche, encore un coup, c'eſt d'aller offrant cette promeſſe de porte en porte, juſqu'à ce qu'il ſe trouve quelqu'un qui la dai-

gne agréer. Je ne ſache rien au monde de plus humiliant. C'eſt donner à mon ſilence une importance que perſonne n'y voit que moi ſeul.

Pardonnez, Monſieur, l'humeur qui me ronge; j'ai onze lettres ſur ma table, la plupart très-déſagréables, & qui veulent toutes la plus prompte réponſe. Mon ſang eſt calciné, la fievre me conſume, je ne piſſe plus du tout, & jamais rien ne m'a tant coûté de ma vie que cette promeſſe authentique qu'il faut que je faſſe d'une choſe que je ſuis bien déterminé à tenir, que je la promette ou non. Mais tout en grognant fort mauſſadement, j'ai le cœur plein des ſentimens les plus tendres pour ceux qui s'intéreſſent ſi généreuſement à mon repos, & qui me donnent les meilleurs conſeils pour l'aſſurer. Je ſais qu'ils ne me conſeillent que pour mon bien; qu'ils ne prennent à tout cela d'autre intérêt que le mien propre. Moi de mon côté, tout en murmurant, je veux leur complaire, ſans ſonger à ce qui m'eſt bon. S'ils me demandoient pour eux ce qu'ils me demandent pour moi-même, il ne me coûteroit plus rien. Mais comme il eſt permis de faire en rechignant ſon propre avantage, je veux leur obéir, les aimer & les gronder. Je vous embraſſe.

P. S. Tout bien penſé, je crois pourtant qu'avant le départ de M. Meuron, je ferai ce qu'on deſire. Ma pareſſe commence toujours par ſe dépiter, mais à la fin mon cœur cede.

Si je reſtois, j'en reviendrois, en attendant que votre maiſon fût faite, au projet de chercher quelque jolie habitation près de Neufchâtel, & de m'abonner à quelque ſociété où j'euſſe à la fois la liberté & le commerce des hommes. Je n'ai

pas besoin de société pour me garantir de l'ennui, au contraire. Mais j'en ai besoin pour me détourner de rêver & d'écrire. Tant que je vivrai seul, ma tête ira malgré moi.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

Le 6 Avril 1765.

IL me paroît, Mylord, que graces aux soins des honnêtes gens qui vous sont attachés, les projets des prédicans contre moi s'en iront en fumée, ou aboutiront tout au plus à me garantir de l'ennui de leurs lourds sermons. Je n'entrerai point dans le détail de ce qui s'est passé, sachant qu'on vous en a rendu un fidelle compte. Mais il y auroit de l'ingratitude à moi de ne vous rien dire de la chaleur que M. Chaillet a mise à toute cette affaire, & de l'activité pleine à la fois de prudence & de vigueur avec laquelle M. Meuron l'a conduite. A portée, dans la place où vous l'avez mis, d'agir & parler au nom du Roi & au vôtre, il s'est prévalu de cet avantage avec tant de dextérité que, sans indisposer personne, il a ramené tout le Conseil d'Etat à son avis, ce qui n'étoit pas peu de chose, vû l'extrême fermentation qu'on avoit trouvé le moyen d'exciter dans les esprits. La maniere dont il s'est tiré de cette affaire, prouve qu'il est très en état d'en manier de plus grandes.

Losque je reçus votre lettre du 10 Mars avec les petits

billets numerotés qui l'accompagnoient, je me sentis le cœur si pénétré de ces tendres soins de votre part, que je m'épanchai là-dessus avec M. le Prince Louis de Wirtemberg, homme d'un mérite rare, épuré par les disgraces, & qui m'honore de sa correspondance & de son amitié. Voici là-dessus sa réponse; je vous la transmets mot à mot. « Je n'ai pas douté un moment » que le Roi de Prusse ne vous soutînt : mais vous me faites » chérir Mylord Maréchal; veuillez lui témoigner toute la vi- » vacité des sentimens que cet homme respectable m'inspire. » Jamais personne avant lui ne s'est avisé de faire un journal » si honorable pour l'humanité ».

Quoiqu'il me paroisse à-peu-près décidé que je puis jouir en ce pays, de toute la sureté possible, sous la protection du Roi, sous la vôtre, & graces à vos précautions, comme sujet de l'Etat (*), cependant il me paroît toujours impossible qu'on m'y laisse tranquille. Geneve n'en est pas plus loin qu'auparavant, & les brouillons de Ministres me haïssent encore plus à cause du mal qu'ils n'ont pu me faire. On ne peut compter sur rien de solide dans un pays où les têtes s'échauffent tout-d'un-coup sans savoir pourquoi. Je persiste donc à vouloir suivre votre conseil & m'éloigner d'ici. Mais comme il n'y a plus de danger, rien ne presse; & je prendrai tout le tems de délibérer & de bien peser mon choix, pour ne pas faire une sottise, & m'aller mettre dans de nouveaux lacs. Toutes mes raisons contre l'Angleterre subsistent, & il suffit qu'il y ait des Ministres dans ce pays-là pour me faire craindre d'en appro-

(*) Lord Maréchal lui avoit obtenu des Lettres de naturalisation.

cher. Mon état & mon goût m'attirent également vers l'Italie ; & si la lettre dont vous m'avez envoyé copie, obtient une réponse favorable, je penche extrêmement pour en profiter. Cette lettre, Mylord, est un chef-d'œuvre ; pas un mot de trop, si ce n'est des louanges ; pas une idée omise pour aller au but. Je compte si bien sur son effet, que sans autre sureté qu'une pareille lettre, j'irois volontiers me livrer aux Vénitiens. Cependant comme je puis attendre & que la saison n'est pas bonne encore pour passer les monts, je ne prendrai nul parti définitif, sans en bien consulter avec vous.

Il est certain, Mylord, que je n'ai pour le moment nul besoin d'argent. Cependant je vous l'ai dit, & je vous le répete ; loin de me défendre de vos dons, je m'en tiens honoré. Je vous dois les biens les plus précieux de la vie ; marchander sur les autres, seroit de ma part une ingratitude. Si je quitte ce pays, je n'oublierai pas qu'il y a dans les mains de M. Meuron cinquante louis dont je puis disposer au besoin.

Je n'oublierai pas non plus de remercier le Roi de ses graces. Ç'a toujours été mon dessein, si jamais je quittois ses Etats. Je vois, Mylord, avec une grande joie, qu'en tout ce qui est convenable & honnête, nous nous entendons sans nous être communiqués.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 8 Avril 1765.

BIEN arrivé, mon cher Monſieur; ma joie eſt grande, mais elle n'eſt pas complette, puiſque vous n'avez pas paſſé par ici. Il eſt vrai que vous y auriez trouvé une fermentation déſagréable à votre amitié pour moi. J'eſpere quand vous viendrez, que vous trouverez tout pacifié. La chance commence à tourner extrêmement. Le Roi s'eſt ſi hautement déclaré, Mylord Maréchal a ſi vivement écrit, les gens en crédit ont pris mon parti ſi chaudement, que le Conſeil d'Etat s'eſt unanimement déclaré pour moi, & m'a, par un arrêt, exempté de la juriſdiction du Conſiſtoire, & aſſuré la protection du Gouvernement. Les Miniſtres ſont généralement hués; l'homme à qui vous avez écrit eſt conſterné & furieux; il ne lui reſte plus d'autre reſſource que d'ameuter la canaille, ce qu'il a fait juſqu'ici avec aſſez de ſuccès. Un des plus plaiſans bruits qu'il fait courir, eſt que j'ai dit dans mon dernier livre que les femmes n'avoient point d'ame; ce qui les met dans une telle fureur par tout le Val-de-Travers que, pour être honoré du ſort d'Orphée, je n'ai qu'à ſortir de chez moi. C'eſt tout le contraire à Neufchâtel, où toutes les Dames ſont déclarées en ma faveur. Le ſexe dévot y traîne les Miniſtres dans les boues. Une des plus aimables, diſoit il y a quelques jours, en pleine

assemblée, qu'il n'y avoit qu'une seule chose qui la scandalisât dans tous mes écrits ; c'étoit l'éloge de M. de Montmollin. Les suites de cette affaire m'occupent extrêmement. M. Andrié m'est arrivé de Berlin, de la part de Mylord Maréchal. Il me survient de toutes parts des multitudes de visites. Je songe à déménager de cette maudite paroisse pour aller m'établir près de Neufchâtel où tout le monde a la bonté de me desirer. Par dessus tous ces tracas, mon triste état ne me laisse point de relâche, & voici le septieme mois que je ne suis sorti qu'une seule fois, dont je me suis trouvé fort mal. Jugez d'après tout cela si je suis en état de recevoir M. de Servant, quelque desir que j'en eusse. Dans tout le cours de ma vie, il n'auroit pas pu choisir plus mal son tems pour me venir voir. Dissuadez-l'en, je vous supplie, ou qu'il ne s'en prenne pas à moi s'il perd ses pas.

Je ne crois pas d'avoir écrit à personne que peut-être je serois dans le cas d'aller à Berlin. Il m'a tant passé de choses par la tête que celle-là pourroit y avoir passé aussi, mais je suis presque assuré de n'en avoir rien dit à qui que ce soit. La mémoire que je perds absolument m'empêche de rien affirmer. Des motifs très-doux, très-pressans, très-honorables m'y attireroient sans doute. Mais le climat me fait peur. Que je cherche au moins la bénignité du soleil, puisque je n'en dois point attendre des hommes ! J'espere que celle de l'amitié me suivra par-tout. Je connois la vôtre, & je m'en prévaudrois au besoin; mais ce n'est pas l'argent qui me manque ; & si j'en avois besoin, cinquante louis sont à Neufchâtel à mes ordres, graces à la prévoyance de Mylord Maréchal.

LETTRE
A MADEMOISELLE G.....

Motiers le 9 Avril 1765.

AU moins, Mademoiselle, n'allez pas m'accuser aussi de croire que les femmes n'ont point d'ame ; car, au contraire, je suis persuadé que toutes celles qui vous ressemblent, en ont au moins deux à leur disposition. Quel dommage que la vôtre vous suffise ! J'en connois une qui se plairoit fort à loger en même lieu. Mille respects à la chere Maman & à toute la famille. Je vous prie, Mademoiselle, d'agréer les miens.

LETTRE
A M. MEURON,
Procureur - Général à Neufchâtel.

Motiers le 9 Avril 1765.

PERMETTEZ, Monsieur, qu'avant votre départ, je vous supplie de joindre à tant de soins obligeans pour moi, celui de faire agréer à Messieurs du Conseil d'Etat mon profond respect & ma vive reconnoissance. Il m'est extrêmement consolant de jouir, sous l'agrément du Gouvernement de cet Etat, de la protection dont le Roi m'honore, & des bontés de

Mylord

Mylord Maréchal ; de ſi précieux actes de bienveillance m'impoſent de nouveaux devoirs que mon cœur remplira toujours avec zele, non-ſeulement en fidelle ſujet de l'Etat ; mais en homme particuliérement obligé à l'illuſtre Corps qui le gouverne. Je me flatte qu'on a vu juſqu'ici dans ma conduite une ſimplicité ſincere, & autant d'averſion pour la diſpute que d'amour pour la paix. J'oſe dire que jamais homme ne chercha moins à répandre ſes opinions, & ne fut moins auteur dans la vie privée & ſociale ; ſi dans la chaîne de mes diſgraces, les ſollicitations, le devoir, l'honneur même m'ont forcé de prendre la plume pour ma défenſe & pour celle d'autrui ; je n'ai rempli qu'à regret un devoir ſi triſte, & j'ai regardé cette cruelle néceſſité, comme un nouveau malheur pour moi. Maintenant, Monſieur, que graces au Ciel j'en ſuis quitte, je m'impoſe la loi de me taire ; & pour mon repos & pour celui de l'Etat où j'ai le bonheur de vivre, je m'engage librement, tant que j'aurai le même avantage, à ne plus traiter aucune matiere qui puiſſe y déplaire, ni dans aucun des Etats voiſins. Je ferai plus, je rentre avec plaiſir dans l'obſcurité, où j'aurois dû toujours vivre, & j'eſpere ſur aucun ſujet ne plus occuper le public de moi. Je voudrois de tout mon cœur offrir à ma nouvelle patrie un tribut plus digne d'elle ; je lui ſacrifie un bien très-peu regrettable, & je préfére infiniment au vain bruit du monde, l'amitié de ſes Membres & la faveur de ſes Chefs.

Recevez, Monſieur, je vous ſupplie, mes très-humbles ſalutations.

LETTRE
A M. D.

Motiers-Travers le 8 Août 1765.

NON, Monsieur, jamais, quoique l'on en dise, je ne me repentirai d'avoir loué M. de Montmollin. J'ai loué de lui ce que j'en connoissois, sa conduite vraiment pastorale envers moi. Je n'ai point loué son caractere que je ne connoissois pas; je n'ai point loué sa véracité, sa droiture. J'avouerai même que son extérieur qui ne lui est pas favorable, son ton, son air, son regard sinistre me repoussoient malgré moi: j'étois étonné de voir tant de douceur, d'humanité, de vertus se cacher sous une aussi sombre physionomie. Mais j'étouffois ce penchant injuste; falloit-il juger d'un homme sur des signes trompeurs que sa conduite démentoit si bien? falloit-il épier malignement le principe secret d'une tolérance peu attendue? Je hais cet art cruel d'empoisonner les bonnes actions d'autrui, & mon cœur ne sait point trouver de mauvais motifs à ce qui est bien. Plus je sentois en moi d'éloignement pour M. de M. plus je cherchois à le combattre par la reconnoissance que je lui devois. Supposons derechef possible le même cas, & tout ce que j'ai fait je le referois encore. . . .

Aujourd'hui M. de M. leve le masque & se montre vraiment tel qu'il est. Sa conduite présente explique la précédente. Il est clair que sa prétendue tolérance qui le quitte au moment qu'elle eût été le plus juste, vient de la même source que ce

cruel zele qui l'a pris subitement. Quel étoit son objet, quel est-il à présent ? Je l'ignore : je sais seulement qu'il ne sauroit être bon. Non-seulement il m'admet avec empressement, avec honneur à la Communion, mais il me recherche ; me prône, me fête, quand je parois avoir attaqué de gaîté de cœur le Christianisme ; & quand je prouve qu'il est faux que je l'aye attaqué, qu'il est faux du moins que j'aye eu ce dessein, le voilà lui-même attaquant brusquement ma sureté, ma foi, ma personne ; il veut m'excommunier, me proscrire ; il ameute la paroisse après moi, il me poursuit avec un acharnement qui tient de la rage. Ces disparates sont-elles dans son devoir ? Non, la charité n'est point inconstante, la vertu ne se contredit point elle-même, & la conscience n'a pas deux voix. Après s'être montré si peu tolérant, il s'étoit avisé trop tard de l'être ; cette affectation ne lui alloit point, & comme elle n'abusoit personne, il a bien fait de rentrer dans son état naturel. En détruisant son propre ouvrage, en me faisant plus de mal qu'il ne m'avoit fait de bien, il m'acquitte envers lui de toute reconnoissance, je ne lui dois plus que la vérité, je me la dois à moi-même ; & puisqu'il me force à la dire, je la dirai.

Vous voulez savoir au vrai ce qui s'est passé entre nous dans cette affaire. M. de M. a fait au public sa relation en homme d'Eglise, & trempant sa plume dans ce miel empoisonné qui tue, il s'est ménagé tous les avantages de son état. Pour moi, Monsieur, je vous ferai la mienne du ton simple dont les gens d'honneur se parlent entr'eux. Je ne m'étendrai point en protestations d'être sincere. Je laisse à votre esprit sain, à votre

cœur ami de la vérité, le soin de la démêler entre lui & moi.

Je ne suis point, graces au Ciel, de ces gens qu'on fête & que l'on méprise. J'ai l'honneur d'être de ceux que l'on estime & qu'on chasse. Quand je me réfugiai dans ce pays, je n'y apportai de recommandations pour personne, pas même pour Mylord Maréchal. Je n'ai qu'une recommandation que je porte par-tout, & près de Mylord Maréchal il n'en faut point d'autre. Deux heures après mon arrivée écrivant à S. E. pour l'en informer & me mettre sous sa protection, je vis entrer un homme inconnu qui, s'étant nommé le Pasteur du lieu, me fit des avances de toute espece, & qui, voyant que j'écrivois à Mylord Maréchal, m'offrit d'ajouter de sa main quelques lignes pour me recommander. Je n'acceptai point cette offre ; ma lettre partit, & j'eus l'accueil que peut espérer l'innocence opprimée par-tout où régnera la vertu.

Comme je ne m'attendois pas dans la circonstance à trouver un Pasteur si liant, je contai dès le même jour cette histoire à tout le monde, & entr'autres à M. le Colonel Roguin qui, plein pour moi des bontés les plus tendres, avoit bien voulu m'accompagner jusqu'ici.

Les empressemens de M. de M. continuerent. Je crus devoir en profiter, & voyant approcher la communion de Septembre, je pris le parti de lui écrire pour savoir si, malgré la rumeur publique, je pouvois m'y présenter. Je préférai une lettre à une visite pour éviter les explications verbales qu'il auroit pu vouloir pousser trop loin. C'est même sur quoi je tâchai de le prévenir : car déclarer que je ne voulois ni désavouer, ni défendre mon livre, c'étoit dire assez que je ne voulois entrer sur ce point

dans aucune discussion. Et en effet, forcé de défendre mon honneur & ma personne au sujet de ce livre, j'ai toujours passé condamnation sur les erreurs qui pouvoient y être, me bornant à montrer qu'elles ne prouvoient point que l'Auteur voulût attaquer le Christianisme, & qu'on avoit tort de le poursuivre criminellement pour cela.

M. de M. écrit que j'allai le lendemain savoir sa réponse; c'est ce que j'aurois fait s'il ne fût venu me l'apporter: ma mémoire peut me tromper sur ces bagatelles; mais il me prévint ce me semble, & je me souviens au moins que par les démonstrations de la plus vive joie, il me marqua combien ma démarche lui faisoit de plaisir. Il me dit en propres termes que lui & son troupeau s'en tenoient honorés, & que cette démarche inespérée alloit édifier tous les fidelles. Ce moment, je vous l'avoue, fut un des plus doux de ma vie. Il faut connoître tous mes malheurs, il faut avoir éprouvé les peines d'un cœur sensible qui perd tout ce qui lui étoit cher, pour juger combien il m'étoit consolant de tenir à une Société de freres qui me dédommageroit des pertes que j'avois faites, & des amis que je ne pouvois plus cultiver. Il me sembloit qu'uni de cœur avec ce petit troupeau dans un culte affectueux & raisonnable, j'oublierois plus aisément tous mes ennemis. Dans les premiers tems, je m'attendrissois au Temple jusqu'aux larmes. N'ayant jamais vécu chez les Protestans, je m'étois fait d'eux & de leur Clergé des images angéliques. Ce culte si simple & si pur étoit précisément ce qu'il falloit à mon cœur; il me sembloit fait exprès pour soutenir le courage & l'espoir des malheureux; tous ceux qui le parta-

geoient me sembloient autant de vrais Chrétiens, unis entre eux par la plus tendre charité. Qu'ils m'ont bien guéri d'une erreur si douce! Mais enfin j'y étois alors, & c'étoit d'après mes idées que je jugeois du prix d'être admis au milieu d'eux.

Voyant que durant cette visite M. de M. ne me disoit rien sur mes sentimens en matiere de foi, je crus qu'il réservoit cet entretien pour un autre tems, & sachant combien ces Messieurs sont enclins à s'arroger le droit qu'ils n'ont pas de juger de la foi des Chrétiens, je lui déclarai que je n'entendois me soumettre à aucune interrogation ni à aucun éclaircissement quel qu'il pût être. Il me répondit qu'il n'en exigeroit jamais, & il m'a là-dessus si bien tenu parole, je l'ai toujours trouvé si soigneux d'éviter toute discussion sur la doctrine, que jusqu'à la derniere affaire il ne m'en a jamais dit un seul mot, quoiqu'il me soit arrivé de lui en parler quelquefois moi-même.

Les choses se passerent de cette sorte tant avant qu'après la Communion; toujours même empressement de la part de M. de M. & toujours même silence sur les matieres théologiques. Il portoit même si loin l'esprit de tolérance & le montroit si ouvertement dans ses sermons, qu'il m'inquiétoit quelquefois pour lui-même. Comme je lui étois sincérement attaché, je ne lui déguisois point mes alarmes, & je me souviens qu'un jour qu'il prêchoit très-vivement contre l'intolérance des Protestans, je fus très-effrayé de lui entendre soutenir avec chaleur que l'Eglise réformée avoit grand besoin d'une réformation nouvelle, tant dans la doctrine que dans les mœurs. Je n'imaginois gueres alors qu'il fourniroit dans peu lui-même une si grande preuve de ce besoin.

Sa tolérance & l'honneur qu'elle lui faisoit dans le monde exciterent la jalousie de plusieurs de ses confreres, sur-tout à Geneve. Ils ne cesserent de le harceler par des reproches, & de lui tendre des piéges où il est à la fin tombé. J'en suis fâché, mais ce n'est assurément pas ma faute. Si M. de M. eût voulu soutenir une conduite si pastorale par des moyens qui en fussent dignes, s'il se fût contenté pour sa défense d'employer avec courage, avec franchise les seules armes du Christianisme & de la vérité, quel exemple ne donnoit-il point à l'Eglise, à l'Europe entiere, quel triomphe ne s'assuroit-il point? Il a préféré les armes de son métier, & les sentant mollir contre la vérité pour sa défense il a voulu les rendre offensives en m'attaquant. Il s'est trompé; ces vieilles armes, fortes contre qui les craint, foibles contre qui les brave se sont brisées. Il s'étoit mal adressé pour réussir.

Quelques mois après mon admission, je vis entrer un soir M. de M. dans ma chambre. Il avoit l'air embarrassé. Il s'assit & garda long-tems le silence; il le rompit enfin par un de ces longs exordes dont le fréquent besoin lui a fait un talent. Venant ensuite à son sujet, il me dit que le parti qu'il avoit pris de m'admettre à la Communion lui avoit attiré bien des chagrins & le blâme de ses Confreres; qu'il étoit réduit à se justifier là-dessus d'une maniere qui pût leur fermer la bouche, & que si la bonne opinion qu'il avoit de mes sentimens lui avoit fait supprimer les explications qu'à sa place un autre auroit exigées, il ne pouvoit sans se compromettre laisser croire qu'il n'en avoit eu aucune.

Là-dessus, tirant doucement un papier de sa poche, il se

mit à lire dans un projet de lettre à un Ministre de Geneve des détails d'entretiens qui n'avoient jamais existé, mais où il plaçoit à la vérité fort heureusement quelques mots par-ci par-là; dits à la volée & sur un tout autre objet. Jugez, Monsieur, de mon étonnement: il fut tel que j'eus besoin de toute la longueur de cette lecture pour me remettre en l'écoutant. Dans les endroits où la fiction étoit la plus forte il s'interrompoit en me disant: *Vous sentez la nécessité.... ma situation..... ma place.... il faut bien un peu se prêter:* Cette lettre, au reste, étoit faite avec assez d'adresse, & à peu de chose près il avoit grand soin de ne m'y faire dire que ce que j'aurois pu dire en effet. En finissant il me demanda si j'approuvois cette lettre, & s'il pouvoit l'envoyer telle qu'elle étoit.

Je répondis que je le plaignois d'être réduit à de pareilles ressources; que quant à moi je ne pouvois rien dire de semblable: mais que, puisque c'étoit lui qui se chargeoit de le dire, c'étoit son affaire & non pas la mienne; que je n'y voyois rien, non plus, que je fusse obligé de démentir. Comme tout ceci, reprit-il, ne peut nuire à personne & peut vous être utile ainsi qu'à moi, je passe aisément sur un petit scrupule qui ne feroit qu'empêcher le bien. Mais dites-moi, au surplus, si vous êtes content de cette lettre, & si vous n'y voyez rien à changer pour qu'elle soit mieux. Je lui dis que je la trouvois bien pour la fin qu'il s'y proposoit. Il me pressa tant, que pour lui complaire, je lui indiquai quelques légeres corrections qui ne signifioient pas grand'chose. Or il faut savoir que de la maniere dont nous étions assis, l'écritoire étoit devant M. de M.; mais durant tout ce petit colloque il la poussa comme par hasard devant moi

moi; & comme je tenois alors sa lettre pour la relire, il me présenta la plume pour faire les changemens indiqués; ce que je fis avec la simplicité que je mets à toute chose. Cela fait, il mit son papier dans sa poche, & s'en alla.

Pardonnez-moi ce long détail, il étoit nécessaire. Je vous épargnerai celui de mon dernier entretien avec M. de M. qu'il est plus aisé d'imaginer. Vous comprenez ce qu'on peut répondre à quelqu'un qui vient froidement vous dire: Monsieur, j'ai ordre de vous casser la tête; mais si vous voulez bien vous casser la jambe, peut-être se contentera-t-on de cela. M. de M. doit avoir eu quelquefois à traiter de mauvaises affaires. Cependant je ne vis de ma vie un homme aussi embarrassé qu'il le fut vis-à-vis de moi dans celle-là. Rien n'est plus gênant en pareil cas que d'être aux prises avec un homme ouvert & franc, qui sans combattre avec vous de subtilités & de ruses, vous rompt en visiere à tout moment. M. de M. assure que je lui dis en le quittant que s'il venoit avec de bonnes nouvelles je l'embrasserois, sinon que nous nous tournerions le dos. J'ai pu dire des choses équivalentes, mais en termes plus honnêtes, & quant à ces dernieres expressions je suis très-sûr de ne m'en être point servi. M. de M. peut reconnoître qu'il ne me fait pas si aisément tourner le dos qu'il l'avoit cru.

Quant au dévot pathos dont il use pour prouver la nécessité de sévir, on sent pour quelle sorte de gens il est fait, & ni vous ni moi n'avons rien à leur dire. Laissant à part ce jargon d'inquisiteur, je vais examiner ses raisons vis-à-vis de moi, sans entrer dans celles qu'il pouvoit avoir avec d'autres.

Ennuyé du triste métier d'Auteur pour lequel j'étois si peu

fait, j'avois depuis long-tems résolu d'y renoncer; quand l'Emile parut j'avois déclaré à tous mes amis à Paris, à Geneve & ailleurs que c'étoit mon dernier ouvrage, & qu'en l'achevant je posois la plume pour ne la plus reprendre. Beaucoup de lettres me restent où l'on cherchoit à me dissuader de ce dessein. En arrivant ici j'avois dit la même chose à tout le monde, à vous-même ainsi qu'à M. de M. Il est le seul qui se soit avisé de transformer ce propos en promesse, & de prétendre que je m'étois engagé avec lui de ne plus écrire, parce que je lui en avois montré l'intention. Si je lui disois aujourd'hui que je compte aller demain à Neufchâtel, prendroit-il acte de cette parole, & si j'y manquois m'en feroit-il un procès? C'est la même chose absolument, & je n'ai pas plus songé à faire une promesse à M. de M. qu'à vous d'une résolution dont j'informois simplement l'un & l'autre.

M. de M. oseroit-il dire qu'il ait entendu la chose autrement? Oseroit-il affirmer, comme il l'ose faire entendre que c'est sur cet engagement prétendu qu'il m'admit à la Communion? La preuve du contraire est qu'à la publication de ma lettre à M. l'Archevêque de Paris, M. de M. loin de m'accuser de lui avoir manqué de parole, fut très-content de cet ouvrage, & qu'il en fit l'éloge à moi-même & à tout le monde, sans dire alors un mot de cette fabuleuse promesse qu'il m'accuse aujourd'hui de lui avoir faite auparavant. Remarquez pourtant que cet écrit est bien plus fort sur les mysteres & même sur les miracles que celui dont il fait maintenant tant de bruit. Remarquez encore que j'y parle de même en mon nom, & non plus au nom du Vicaire. Peut-on chercher des sujets d'excommunication dans

ce dernier, qui n'ont pas même été des ſujets de plainte dans l'autre?

Quand j'aurois fait à M. de M. cette promeſſe à laquelle je ne ſongeai de ma vie, prétendroit-il qu'elle fût ſi abſolue qu'elle ne ſupportât pas la moindre exception, pas même d'imprimer un mémoire pour ma défenſe lorſque j'aurois un procès? Et quelle exception m'étoit mieux permiſe que celle où me juſtifiant je le juſtifiois lui-même, où je montrois qu'il étoit faux qu'il eût admis dans ſon Egliſe un aggreſſeur de la Religion? Quelle promeſſe pouvoit m'acquitter de ce que je devois à d'autres & à moi-même? Comment pouvois-je ſupprimer un écrit défenſif pour mon honneur, pour celui de mes anciens compatriotes; un écrit que tant de grands motifs rendoient néceſſaire & où j'avois à remplir de ſi ſaints devoirs? A qui M. de M. fera-t-il croire que je lui ai promis d'endurer l'ignominie en ſilence? A préſent même que j'ai pris avec un Corps reſpectable un engagement formel (*), qui eſt-ce dans ce Corps qui m'accuſeroit d'y manquer, ſi, forcé par les outrages de M. de M. je prenois le parti de les repouſſer auſſi publiquement qu'il oſe les faire. Quelque promeſſe que faſſe un honnête homme on n'exigera jamais, on préſumera bien moins encore, qu'elle aille juſqu'à ſe laiſſer déshonorer.

En publiant les Lettres écrites de la Montagne, je fis mon devoir & je ne manquai point à M. de M. Il en jugea lui-même ainſi, puiſqu'après la publication de l'ouvrage, dont je lui avois envoyé un exemplaire, il ne changea point avec moi de maniere

(*) Voyez la lettre du 9 Avril paſſé à M. Meuron Procureur-Général.

d'agir. Il le lut avec plaisir, m'en parla avec éloge; pas un mot qui sentît l'objection. Depuis lors il me vit long-tems encore, toujours de la meilleure amitié; jamais la moindre plainte sur mon livre. On parloit dans ce tems-là d'une édition générale de mes écrits. Non-seulement il approuvoit cette entreprise, il desiroit même s'y intéresser: il me marqua ce desir que je n'encourageai pas, sachant que la compagnie qui s'étoit formée se trouvoit déjà trop nombreuse, & ne vouloit plus d'autre associé. Sur mon peu d'empressement qu'il remarqua trop, il réfléchit quelque tems après que la bienséance de son état ne lui permettoit pas d'entrer dans cette entreprise. C'est alors que la Classe prit le parti de s'y opposer, & fit des représentations à la Cour.

Du reste, la bonne intelligence étoit si parfaite encore entre nous, & mon dernier ouvrage y mettoit si peu d'obstacle que long-tems après sa publication, M. de M. causant avec moi, me dit, qu'il vouloit demander à la Cour une augmentation de prébende, & me proposa de mettre quelques lignes dans la lettre qu'il écriroit pour cet effet à Mylord Maréchal. Cette forme de recommandation me paroissant trop familiere, je lui demandai quinze jours pour en écrire à Mylord Maréchal auparavant. Il se tut, & ne m'a plus parlé de cette affaire. Dès-lors il commença de voir d'un autre œil les Lettres de la Montagne, sans cependant en improuver jamais un seul mot en ma présence. Une fois seulement il me dit: *Pour moi je crois aux miracles.* J'aurois pu lui répondre: *J'y crois tout autant que vous.*

Puisque je suis sur mes torts avec M. de M., je dois vous

avouer, Monsieur, que je m'en reconnois d'autres encore. Pénétré pour lui de reconnoissance, j'ai cherché toutes les occasions de la lui marquer, tant en public qu'en particulier. Mais je n'ai point fait d'un sentiment si noble un trafic d'intérêt; l'exemple ne m'a point gagné, je ne lui ai point fait de présens, je ne sais pas acheter les choses saintes. M. de M. vouloit savoir toutes mes affaires, connoître tous mes correspondans, diriger, recevoir mon testament, gouverner mon petit ménage: voilà ce que je n'ai point souffert. M. de M. aime à tenir table long-tems; pour moi c'est un vrai supplice. Rarement il a mangé chez moi, jamais je n'ai mangé chez lui. Enfin j'ai toujours repoussé avec tous les égards & tout le respect possible l'intimité qu'il vouloit établir entre nous. Elle n'est jamais un devoir dès qu'elle ne convient pas à tous deux.

Voilà mes torts, je les confesse sans pouvoir m'en repentir. Ils sont grands si l'on veut, mais ils sont les seuls, & j'atteste quiconque connoît un peu ces contrées si je ne m'y suis pas souvent rendu désagréable aux honnêtes gens par mon zele à louer dans M. de M. ce que j'y trouvois de louable. Le rôle qu'il avoit joué précédemment le rendoit odieux, & l'on n'aimoit pas à me voir effacer par ma propre histoire celle des maux dont il fut l'auteur.

Cependant quelques mécontentemens secrets qu'il eût contre moi, jamais il n'eût pris pour les faire éclater un moment si mal choisi, si d'autres motifs ne l'eussent porté à resaisir l'occasion fugitive qu'il avoit d'abord laissé échapper. Il voyoit trop combien sa conduite alloit être choquante & contradictoire. Que de combats n'a-t-il pas dû sentir en lui-même avant

d'oser afficher une si claire prévarication ! Car passons telle condamnation qu'on voudra sur les Lettres de la Montagne ; en diront-elles, enfin, plus que l'Emile, après lequel j'ai été, non pas laissé, mais admis à la table sacrée ? plus que la lettre à M. de BEAUMONT sur laquelle on ne m'a pas dit un seul mot ? Qu'elles ne soient si l'on veut qu'un tissu d'erreurs, que s'ensuivra-t-il ? qu'elles ne m'ont point justifié, & que l'auteur d'Emile demeure inexcusable ; mais jamais que celui des Lettres écrites de la Montagne doive en particulier être condamné. Après avoir fait grace à un homme du crime dont on l'accuse, le punit-on pour s'être mal défendu ? Voilà pourtant ce que fait ici M. de M. ; & je le défie, lui & tous ses confreres de citer dans ce dernier ouvrage aucun des sentimens qu'ils censurent, que je ne prouve être plus fortement établi dans les précédens.

Mais excité sous main par d'autres gens il saisit le prétexte qu'on lui présente ; sûr qu'en criant à tort & à travers à l'impie on met toujours le peuple en fureur, il sonne après-coup le tocsin de Motiers sur un pauvre homme pour s'être osé défendre chez les Genevois, & sentant bien que le succès seul pouvoit le sauver du blâme, il n'épargne rien pour se l'assurer. Je vis à Motiers, je ne veux point parler de ce qui s'y passe, vous le savez aussi bien que moi ; personne à Neufchâtel ne l'ignore ; les étrangers qui viennent le voient, gémissent ; & moi je me tais.

M. de M. s'excuse sur les ordres de la Classe. Mais supposons les exécutés par des voies légitimes ; si ces ordres étoient justes comment avoit-il attendu si tard à le sentir ? comment ne les prévenoit-il point lui-même que cela regardoit spécialement ? comment après avoir lu & relu les Lettres de la Montagne n'y

avoit-il jamais trouvé un mot à reprendre, ou pourquoi ne m'en avoit-il rien dit, à moi son paroissien, dans plusieurs visites qu'il m'avoit faites? Qu'étoit devenu son zele pastoral? Voudroit-il qu'on le prît pour un imbécille, qui ne sait voir dans un livre de son métier ce qui y est que quand on le lui montre? Si ces ordres étoient injustes pourquoi s'y soumettoit-il? Un Ministre de l'Evangile, un Pasteur, doit-il persécuter par obéissance un homme qu'il sait être innocent? Ignoroit-il que paroître même en Consistoire est une peine ignominieuse, un affront cruel pour un homme de mon âge, sur-tout dans un village, où l'on ne connoît d'autres matieres consistoriales que des admonitions sur les mœurs? Il y a dix ans que je fus dispensé à Geneve de paroître en Consistoire dans une occasion beaucoup plus légitime, &, ce que je me reproche presque, contre le texte formel de la loi. Mais il n'est pas étonnant que l'on connoisse à Geneve des bienséances que l'on ignore à Motiers.

Je ne sais pour qui M. de M. prend ses lecteurs quand il leur dit qu'il n'y avoit point d'inquisition dans cette affaire; c'est comme s'il disoit qu'il n'y avoit point de Consistoire, car c'est la même chose en cette occasion. Il fait entendre, il assure même qu'elle ne devoit point avoir de suite temporelle: le contraire est connu de tous les gens au fait du projet, & qui ne sait qu'en surprenant la religion du Conseil d'Etat on l'avoit déjà engagé à faire des démarches qui tendoient à m'ôter la protection du Roi? Le pas nécessaire pour achever étoit l'excommunication. Après quoi de nouvelles remontrances au Conseil d'Etat auroient fait le reste; on s'y étoit engagé, & voilà d'où vient la douleur de n'avoir pu réussir. Car d'ailleurs

qu'importe à M. de M.? Craint-il que je ne me présente pour communier de sa main? Qu'il se rassure. Je ne suis pas aguerri aux communions comme je vois tant de gens l'être. J'admire ces estomacs dévots toujours si prêts à digérer le pain sacré : le mien n'est pas si robuste.

Il dit qu'il n'avoit qu'une question très-simple à me faire de la part de la Classe. Pourquoi donc en me citant ne me fit-il pas signifier cette question? Quelle est cette ruse d'user de surprise, & de forcer les gens de répondre à l'instant même sans leur donner un moment pour réfléchir? C'est qu'avec cette question de la Classe dont M. de M. parle, il m'en réservoit de son chef d'autres dont il ne parle point, & sur lesquelles il ne vouloit pas que j'eusse le tems de me préparer. On sait que son projet étoit absolument de me prendre en faute, & de m'embarrasser par tant d'interrogations captieuses qu'il en vînt à bout. Il savoit combien j'étois languissant & foible. Je ne veux pas l'accuser d'avoir eu le dessein d'épuiser mes forces : mais quand je fus cité j'étois malade, hors d'état de sortir, & gardant la chambre depuis six mois. C'étoit l'hiver, il faisoit froid, & c'est pour un pauvre infirme un étrange spécifique qu'une séance de plusieurs heures, debout, interrogé sans relâche sur des matieres de Théologie, devant des Anciens dont les plus instruits déclarent n'y rien entendre. N'importe; on ne s'informa pas même si je pouvois sortir de mon lit; si j'avois la force d'aller, s'il faudroit me faire porter; on ne s'embarrassoit pas de cela. La charité pastorale, occupée des choses de la foi, ne s'abaisse pas aux terrestres soins de cette vie.

Vous

Vous ſavez, Monſieur, ce qui ſe paſſa dans le Conſiſtoire en mon abſence, comment s'y fit la lecture de ma lettre, & les propos qu'on y tint pour en empêcher l'effet. Vos mémoires là-deſſus vous viennent de la bonne ſource. Concevez-vous qu'après cela M. de M. change tout-à-coup d'état & de titre, & que, s'étant fait commiſſaire de la Claſſe pour ſolliciter l'affaire, il redevienne auſſi-tôt Paſteur pour la juger. *J'agiſſois*, dit-il, *comme Paſteur, comme Chef du Conſiſtoire, & non comme repréſentant de la vénérable Claſſe*. C'étoit bien tard changer de rôle après en avoir fait juſqu'alors un ſi différent. Craignons, Monſieur, les gens qui font ſi volontiers deux perſonnages dans la même affaire. Il eſt rare que ces deux en faſſent un bon.

Il appuye la néceſſité de ſévir ſur le ſcandale cauſé par mon livre. Voilà des ſcrupules tout nouveaux qu'il n'eut point du tems de l'Emile. Le ſcandale fut tout auſſi grand pour le moins: les gens d'Egliſe & les gazetiers ne firent pas moins de bruit. On brûloit, on brayoit, on m'inſultoit par toute l'Europe. M. de M. trouve aujourd'hui des raiſons de m'excommunier dans celles qui ne l'empêcherent pas alors de m'admettre. Son zele, ſuivant le précepte, prend toutes les formes pour agir ſelon les tems & les lieux. Mais qui eſt-ce, je vous prie, qui excita dans ſa paroiſſe le ſcandale dont il ſe plaint au ſujet de mon dernier livre? Qui eſt-ce qui affectoit d'en faire un bruit affreux & par ſoi-même & par des gens apoſtés? Qui eſt-ce, parmi tout ce peuple ſi faintement forcené, qui auroit ſu que j'avois commis le crime énorme de prouver que le Conſeil de Geneve m'avoit condamné à tort, ſi l'on n'eût pris ſoin de le

leur dire en leur peignant ce ſingulier crime avec les couleurs que chacun ſait? Qui d'entr'eux eſt même en état de lire mon livre & d'entendre ce dont il s'agit? Exceptons ſi l'on veut l'ardent ſatellite de M. de M., ce grand Maréchal qu'il cite ſi fiérement, ce grand clerc le Boirude de ſon Egliſe, qui ſe connoît ſi bien en fers de chevaux & en livres de théologie. Je veux le croire en état de lire à jeun & ſans épeller une ligne entiere, quel autre des ameutés en peut faire autant? En entrevoyant ſur mes pages les mots d'*Evangile* & de *miracles*, ils auroient cru lire un livre de dévotion, & me ſachant bon homme ils auroient dit : *que Dieu le béniſſe, il nous édifie.* Mais on leur a tant aſſuré que j'étois un homme abominable, un impie, qui diſoit qu'il n'y avoit point de Dieu & que les femmes n'avoient point d'ame, que ſans ſonger au langage ſi contraire qu'on leur tenoit ci-devant ils ont à leur tour répété : *c'eſt un impie, un ſcélérat, c'eſt l'Ante-chriſt, il faut l'excommunier, le brûler.* On leur a charitablement répondu : *ſans doute; mais criez & laiſſez-nous faire; tout ira bien.*

La marche ordinaire de Meſſieurs les gens d'Egliſe me paroît admirable pour aller à leur but. Après avoir établi en principe leur compétence ſur tout ſcandale, ils excitent le ſcandale ſur tel objet qu'il leur plaît, & puis en vertu de ce ſcandale qui eſt leur ouvrage, ils s'emparent de l'affaire pour la juger. Voilà de quoi ſe rendre maîtres de tous les peuples, de toutes les loix, de tous les Rois, & de toute la terre ſans qu'on ait le moindre mot à leur dire. Vous rappellez-vous le conte de ce Chirurgien dont la boutique donnoit ſur deux rues, & qui ſortant par une porte eſtropioit les paſſans, puis rentroit

ſubtilement, & pour les panſer reſſortoit par l'autre? Voilà l'hiſtoire de tous les Clergés du monde, excepté que le Chirurgien guériſſoit du moins ſes bleſſés, & que ces Meſſieurs en traitant les leurs les achevent.

N'entrons point, Monſieur, dans les intrigues ſecretes qu'il ne faut pas mettre au grand jour. Mais ſi M. de M. n'eût voulu qu'exécuter l'ordre de la Claſſe ou faire l'acquit de ſa conſcience, pourquoi l'acharnement qu'il a mis à cette affaire? pourquoi ce tumulte excité dans le pays? pourquoi ces prédications violentes? pourquoi ces conciliabules? pourquoi tant de ſots bruits répandus pour tâcher de m'effrayer par les cris de la populace? Tout cela n'eſt-il pas notoire au public? M. de M. le nie, & pourquoi non, puiſqu'il a bien nié d'avoir prétendu deux voix dans le Conſiſtoire. Moi, j'en vois trois, ſi je ne me trompe. D'abord celle de ſon Diacre, qui n'étoit là que comme ſon repréſentant; la ſienne enſuite qui formoit l'égalité; & celle enfin qu'il vouloit avoir pour départager les ſuffrages. Trois voix à lui ſeul ç'eût été beaucoup, même pour abſoudre; il les vouloit pour condamner, & ne put les obtenir, où étoit le mal? M. de M. étoit trop heureux que ſon Conſiſtoire plus ſage que lui l'eût tiré d'affaire avec la Claſſe, avec ſes confreres, avec ſes correſpondans, avec lui-même. J'ai fait mon devoir, auroit-il dit, j'ai vivement pourſuivi la choſe: mon Conſiſtoire n'a pas jugé comme moi; il a abſous Rousseau contre mon avis. Ce n'eſt pas ma faute; je me retire; je n'en puis faire davantage ſans bleſſer les loix, ſans déſobéir au Prince, ſans troubler le repos public: je ſuis trop bon chrétien, trop bon citoyen, trop bon paſteur pour rien

tenter de ſemblable. Après avoir échoué, il pouvoit encore avec un peu d'adreſſe conſerver ſa dignité & recouvrer ſa réputation. Mais l'amour-propre irrité n'eſt pas ſi ſage. On pardonne encore moins aux autres le mal qu'on leur a voulu faire que celui qu'on leur a fait en effet. Furieux de voir manquer à la face de l'Europe ce grand crédit dont il aime à ſe vanter, il ne peut quitter la partie, il dit en Claſſe qu'il n'eſt pas ſans eſpoir de la renouer; il le tente dans un autre Conſiſtoire: mais pour ſe montrer moins à découvert il ne la propoſe pas lui-même, il la fait propoſer par ſon Maréchal, par cet inſtrument de ſes menées, qu'il appelle à témoin qu'il n'en a pas fait. Cela n'étoit-il pas finement trouvé? Ce n'eſt pas que M. de M. ne ſoit fin: mais un homme que la colere aveugle ne fait plus que des ſottiſes quand il ſe livre à ſa paſſion.

Cette reſſource lui manque encore. Vous croiriez qu'au moins alors ſes efforts s'arrêtent là. Point du tout. Dans l'aſſemblée ſuivante de la Claſſe, il propoſe un autre expédient, fondé ſur l'impoſſibilité d'éluder l'activité de l'Officier du Prince dans ſa paroiſſe. C'eſt d'attendre que j'aye paſſé dans une autre, & là de recommencer les pourſuites ſur nouveaux frais. En conſéquence de ce bel expédient les Sermons emportés recommencent; on met derechef le peuple en rumeur, comptant à force de déſagrément me forcer enfin de quitter la paroiſſe. En voilà trop, en vérité, pour un homme auſſi tolérant que M. de M. prétend l'être, & qui n'agit que par l'ordre de ſon *Corps*.

Ma lettre s'alonge beaucoup, Monſieur, mais il le faut, & pourquoi la couperois-je? Seroit-ce l'abréger que d'en mul-

tiplier les formules? Laiſſons à M. de M. le plaiſir de dire dix fois de ſuite : *Dinazarde ma ſœur, dormez-vous?*

Je n'ai point entamé la queſtion de droit ; je me ſuis interdit cette matiere. Je me ſuis borné dans la ſeconde partie de cette lettre à vous prouver que M. de M. malgré le ton béat qu'il affecte, n'a point été conduit dans cette affaire par le zele de la foi, ni par ſon devoir, mais qu'il a ſelon l'uſage fait ſervir Dieu d'inſtrument à ſes paſſions. Or jugez ſi pour de telles fins on employe des moyens qui ſoient honnêtes, & diſpenſez-moi d'entrer dans des détails qui feroient gémir la vertu.

Dans la premiere partie de ma lettre je rapporte des faits oppoſés à ceux qu'avance M. de M. Il avoit eu l'art de ſe ménager des indices auxquels je n'ai pu répondre que par le récit fidelle de ce qui s'eſt paſſé. De ces aſſertions contraires de ſa part & de la mienne vous conclurez que l'un des deux eſt un menteur, & j'avoue que cette concluſion me paroît juſte.

En voulant finir ma lettre & poſer ſa brochure, je la feuillete encore. Les obſervations ſe préſentent ſans nombre & il ne faut pas toujours recommencer. Cependant comment paſſer ce que j'ai dans cet inſtant ſous les yeux? *Que feront nos Miniſtres*, ſe diſoit-on publiquement? *Défendront-ils l'Evangile attaqué ſi ouvertement par ſes ennemis?* C'eſt donc moi qui ſuis l'ennemi de l'Evangile, parce que je m'indigne qu'on le défigure & qu'on l'aviliſſe. Eh! que ſes prétendus défenſeurs n'imitent-ils l'uſage que j'en voudrois faire! Que n'en prennent-ils ce qui les rendroit bons & juſtes, que n'en laiſſent-ils ce

qui ne ſert de rien à perſonne & qu'ils n'entendent pas plus que moi !

Si un Citoyen de ce pays avoit oſé dire ou écrire quelque choſe d'approchant à ce qu'avance M. R. ne ſéviroit-on pas contre lui? Non aſſurément; j'oſe le croire pour l'honneur de cet Etat. Peuples de Neufchâtel, quelles feroient donc vos franchiſes, ſi pour quelque point qui fourniroit matiere de chicane aux Miniſtres, ils pouvoient pourſuivre au milieu de vous l'Auteur d'un factum imprimé à l'autre bout de l'Europe, pour ſa défenſe en pays étranger? M. de M. m'a choiſi pour vous impoſer en moi ce nouveau joug; mais ſerois-je digne d'avoir été reçu parmi vous, ſi j'y laiſſois par mon exemple une ſervitude que je n'y ai point trouvée?

M. Rouſſeau nouveau Citoyen a-t-il donc plus de privileges que tous les anciens Citoyens? Je ne réclame pas même ici les leurs; je ne réclame que ceux que j'avois étant homme, & comme ſimple étranger. Le correſpondant que M. de M. fait parler, ce merveilleux correſpondant qu'il ne nomme point, & qui lui donne tant de louanges eſt un ſingulier raiſonneur, ce me ſemble. Je veux avoir, ſelon lui, plus de privileges que tous les Citoyens, parce que je réſiſte à des vexations que n'endura jamais aucun Citoyen. Pour m'ôter le droit de défendre ma bourſe contre un voleur qui voudroit me la prendre, il n'auroit donc qu'a me dire: *Vous êtes plaiſant de ne vouloir pas que je vous vole! Je volerois bien un homme du pays s'il paſſoit au lieu de vous.*

Remarquez qu'ici M. le Profeſſeur de Montmollin eſt le ſeul Souverain, le Deſpote qui me condamne, & que la loi,

le Consistoire, le Magistrat, le Gouvernement, le Gouverneur, le Roi même qui me protegent sont autant de rebelles à l'autorité suprême de M. le Professeur de Montmollin.

L'anonyme demande *si je ne me suis pas soumis comme Citoyen aux loix de l'Etat & aux usages;* & de l'affirmative qu'assurément on ne lui contestera pas, il conclut que je me suis soumis à une loi qui n'existe point & à un usage qui n'eut jamais lieu.

M. de M. dit à cela que cette loi existe à Geneve & que je me suis plaint moi-même qu'on l'a violée à mon préjudice. Ainsi donc la loi qui existe à Geneve & qui n'existe pas à Motiers, on la viole à Geneve pour me décréter, & on la suit à Motiers pour m'excommunier. Convenez que me voilà dans une agréable position! C'étoit sans doute dans un de ses momens de gaîté que M. de M. fit ce raisonnement-là.

Il plaisante à-peu-près sur le même ton dans une note sur l'offre (*) que je voulus bien faire à la Classe, à condition qu'on me laissât en repos (§). Il dit que c'est se moquer, & qu'on ne fait pas ainsi la loi à ses supérieurs.

Premiérement il se moque lui-même quand il prétend qu'offrir une satisfaction très-obséquieuse & très-raisonnable à gens qui se plaignent quoiqu'à tort, c'est leur faire la loi.

Mais la plaisanterie est d'avoir appellé Messieurs de la Classe mes supérieurs, comme si j'étois homme d'Eglise. Car qui ne

(*) Offre dont le secret fut si bien gardé que personne n'en sut rien que quand je le publiai, & qui fut si malhonnêtement reçu qu'on ne daigna pas y faire la moindre réponse. Il fallut même que je fisse redemander à M. de M. ma déclaration qu'il s'étoit doucement appropriée.

(§) Voyez la lettre du 10 Mars précédent à M. de Montmollin.

ſait que la Claſſe ayant juriſdiction ſur le Clergé ſeulement; & n'ayant au ſurplus rien à commander à qui que ce ſoit, ſes membres ne ſont comme tels les ſupérieurs de perſonne (*)? Or, de me traiter en homme d'Egliſe eſt une plaiſanterie fort déplacée à mon avis. M. de M. ſait très-bien que je ne ſuis point homme d'Egliſe, & que j'ai même, graces au Ciel, très-peu de vocation pour le devenir.

Encore quelques mots ſur la lettre que j'écrivis au Conſiſtoire, & j'ai fini. M. de M. promet peu de commentaires ſur cette lettre. Je crois qu'il fait très-bien, & qu'il eût mieux fait encore de n'en point donner du tout. Permettez que je paſſe en revue ceux qui me regardent; l'examen ne ſera pas long.

Comment répondre, dit-il, *à des queſtions qu'on ignore*? Comme j'ai fait; en prouvant d'avance qu'on n'a point le droit de queſtionner.

Une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne ſe publie pas dans toute l'Europe.

Et pourquoi une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne ſe publieroit-elle pas dans toute l'Europe?

Remarquez l'étrange prétention d'empêcher un homme de dire ſon ſentiment quand on lui en prête d'autres, de lui fermer la bouche & de le faire parler.

Celui qui erre en Chrétien redreſſe volontiers ſes erreurs. Plaiſant ſophiſme!

(*) Il faudroit croire que la tête tourne à M. de M. ſi l'on lui ſuppoſoit aſſez d'arrogance pour vouloir ſérieuſement donner à Meſſieurs de la Claſſe quelque ſupériorité ſur les autres ſujets du Roi. Il n'y a pas cent ans que ces ſupérieurs prétendus ne ſignoient qu'après tous les autres Corps.

Celui

Celui qui erre en Chrétien ne fait pas qu'il erre. S'il redressoit ses erreurs sans les connoître, il n'erreroit pas moins, & de plus il mentiroit. Ce ne seroit plus errer en Chrétien.

Est-ce s'appuyer sur l'autorité de l'Evangile que de rendre douteux les miracles? Oui, quand c'est par l'autorité même de l'Evangile qu'on rend douteux les miracles.

Et d'y jetter du ridicule? Pourquoi non, quand s'appuyant sur l'Evangile on prouve que ce ridicule n'est que dans les interprétations des Théologiens?

Je suis sûr que M. de M. se félicitoit ici beaucoup de son laconisme. Il est toujours aisé de répondre à de bons raisonnemens par des sentences ineptes.

Quant à la note de Théodore de Bèze, il n'a pas voulu dire autre chose sinon que la foi du Chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.

Prenez garde, Monsieur le Professeur; ou vous n'entendez pas le latin, ou vous êtes un homme de mauvaise foi.

Ce passage *non satis tuta fides eorum qui miraculis nituntur* ne signifie point du tout, comme vous le prétendez, que *la foi du Chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.*

Au contraire, il signifie très-exactement que *la foi de quiconque s'appuye sur les miracles, est peu solide.* Ce sens se rapporte fort bien [redacted] saint Jean qu'il commente, & qui dit de Jésus que plusieurs cr[redacted] en lui, voyant ses miracles, mais qu'il ne leur confioit point pour cela sa personne, *parce qu'il les connoissoit bien.* Pensez-vous qu'il auroit aujourd'hui plus de confiance en ceux qui font tant de bruit de la même foi?

Ne croiroit-on pas entendre M. Rouſſeau dire dans ſa lettre à l'Archevêque de Paris qu'on devroit lui dreſſer des ſtatues pour ſon Émile ? Notez que cela ſe dit au moment où, preſſé par la comparaiſon d'Émile & des Lettres de la Montagne, M. de M. ne ſait comment s'échapper. Il ſe tire d'affaire par une gambade.

S'il falloit ſuivre pied à pied ſes écarts, s'il falloit examiner le poids de ſes affirmations, & analyſer les ſinguliers raiſonnemens dont il nous paye, on ne finiroit pas, & il faut finir. Au bout de tout cela, fier de s'être nommé il s'en vante. Je ne vois pas trop là de quoi ſe vanter. Quand une fois on a pris ſon parti ſur certaines choſes, on a peu de mérite à ſe nommer.

Pour vous, Monſieur, qui gardiez par ménagement pour lui l'anonyme qu'il vous reproche, nommez-vous puiſqu'il le veut. Acceptez des honnêtes gens l'éloge qui vous eſt dû : montrez-leur le digne Avocat de la cauſe juſte, l'hiſtorien de la vérité, l'apologiſte des droits de l'opprimé, de ceux du Prince, de l'Etat & des peuples, tous attaqués par lui dans ma perſonne : mes défenſeurs, mes protecteurs ſont connus : qu'il montre à ſon tour ſon anonyme & ſes partiſans dans cette affaire : il en a déjà nommé deux, qu'il acheve. Il m'a fait bien du mal, il vouloit m'en faire bien davantage ; que tout le monde connoiſſe ſes amis & les miens. Je ne veux point d'autre vengeance.

Recevez, Monſieur, mes tendres ſalutations.

* * *

LETTRE
A M. D.

A l'Isle de St. Pierre, le 17 Octobre 1765.

ON me chasse d'ici (*), mon cher Hôte; le climat de Berlin est trop rude pour moi. Je me détermine à passer en Angleterre, où j'aurois dû d'abord aller. J'aurois grand besoin de tenir conseil avec vous; mais je ne puis aller à Neufchâtel; voyez si vous pourriez par charité vous dérober à vos affaires, pour faire un tour jusqu'ici. Je vous embrasse.

(*) L'Isle de St. Pierre, au milieu du lac de Bienne, où M. Rousseau s'étoit réfugié après la lapidation de Motiers. On peut voir la description de cette Isle dans les *Rêveries du Promeneur Solitaire*, cinquieme promenade.

LETTRE
A M. DE GRAFFENRIED,
BAILLIF A NIDAU.

A l'Isle de S. Pierre, le 17 Octobre 1765.

MONSIEUR,

J'OBÉIRAI à l'ordre de LL. EE. avec le regret de sortir de votre Gouvernement & de votre voisinage, mais avec la consolation d'emporter votre estime & celle des honnêtes gens. Nous entrons dans une saison dure, sur-tout pour un pauvre

infirme; je ne ſuis point préparé pour un long voyage, & mes affaires demanderoient quelques préparations; j'aurois ſouhaité, Monſieur, qu'il vous eût plu de me marquer ſi l'on m'ordonnoit de partir ſur-le-champ, ou ſi l'on vouloit bien m'accorder quelques ſemaines pour prendre les arrangemens néceſſaires à ma ſituation. En attendant qu'il vous plaiſe de me preſcrire un terme, que je m'efforcerai même d'abréger, je ſuppoſerai qu'il m'eſt permis de ſéjourner ici juſqu'à ce que j'aye mis l'ordre le plus preſſant à mes affaires; ce qui me rend ce retard preſque indiſpenſable, eſt que ſur les indices que je croyois ſûrs, je me ſuis arrangé pour paſſer ici le reſte de ma vie, avec l'agrément tacite du Souverain. Je voudrois être ſûr que ma viſite ne vous déplairoit pas; quelque précieux que me ſoient les momens en cette occaſion, j'en déroberai de bien agréables pour aller vous renouveller, Monſieur, les aſſurances de mon reſpect.

LETTRE

AU MÊME.

A l'Iſle de St. Pierre, le 20 Octobre 1765.

MONSIEUR,

LE triſte état où je me trouve, & la confiance que j'ai dans vos bontés, me déterminent à vous ſupplier de vouloir bien faire agréer à Leurs Excellences une propoſition qui tend à me délivrer une fois pour toutes, des tourmens d'une vie ora-

geuſe, & qui va mieux, ce me ſemble, au but de ceux qui me pourſuivent, que ne fera mon éloignement. J'ai conſulté ma ſituation, mon âge, mon humeur, mes forces: rien de tout cela ne me permet d'entreprendre en ce moment, & ſans préparation, de longs & pénibles voyages; d'aller errant dans des pays froids, & de me fatiguer à chercher au loin un aſyle, dans une ſaiſon où mes infirmités ne me permettent pas même de ſortir de la chambre. Après ce qui s'eſt paſſé je ne puis me réſoudre à rentrer dans le territoire de Neufchâtel, où la protection du Prince & du Gouvernement ne ſauroit me garantir des fureurs d'une populace excitée qui ne connoît aucun frein; & vous comprenez, Monſieur, qu'aucun des Etats voiſins ne voudra, ou n'oſera donner retraite à un malheureux ſi durement chaſſé de celui-ci.

Dans cette extrémité je ne vois pour moi qu'une ſeule reſſource, & quelque effrayante qu'elle paroiſſe, je la prendrai non-ſeulement ſans répugnance, mais avec empreſſement, ſi Leurs Excellences veulent bien y conſentir : c'eſt qu'il leur plaiſe, que je paſſe en priſon le reſte de mes jours, dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leurs Etats, qu'il leur ſemblera bon de choiſir. J'y vivrai à mes dépens, & je donnerai ſureté de n'être jamais à leur charge; je me ſoumets à n'avoir ni papier, ni plume, ni aucune communication au-dehors, ſi ce n'eſt pour l'abſolue néceſſité, & par le canal de ceux qui ſeront chargés de moi; ſeulement qu'on me laiſſe avec l'uſage de quelques livres, la liberté de me promener quelquefois dans un jardin, & je ſuis content.

Ne croyez point, Monſieur, qu'un expédient ſi violent en

apparence, ſoit le fruit du déſeſpoir; j'ai l'eſprit très-calme en ce moment; je me ſuis donné le tems d'y bien penſer, & c'eſt d'après la profonde conſidération de mon état que je m'y détermine. Conſidérez, je vous ſupplie, que ſi ce parti eſt extraordinaire, ma ſituation l'eſt encore plus; mes malheurs ſont ſans exemple; la vie orageuſe que je mene ſans relâche, depuis pluſieurs années, ſeroit terrible pour un homme en ſanté; jugez ce qu'elle doit être pour un pauvre infirme, épuiſé de maux & d'ennuis, & qui n'aſpire qu'à mourir en paix. Toutes les paſſions ſont éteintes dans mon cœur; il n'y reſte que l'ardent deſir du repos & de la retraite; je les trouverois dans l'habitation que je demande. Délivré des importuns, à couvert de nouvelles cataſtrophes, j'attendrois tranquillement la derniere, & n'étant plus inſtruit de ce qui ſe paſſe dans le monde, je ne ſerois plus attriſté de rien. J'aime la liberté ſans doute, mais la mienne n'eſt point au pouvoir des hommes, & ce ne ſeront ni des murs ni des clefs qui me l'ôteront. Cette captivité, Monſieur, me paroît ſi peu terrible, je ſens ſi bien que je jouirois de tout le bonheur que je puis encore eſpérer dans cette vie, que c'eſt par-là même que, quoiqu'elle doive délivrer mes ennemis de toute inquiétude à mon égard, je n'oſe eſpérer de l'obtenir; mais je ne veux rien avoir à me reprocher vis-à-vis de moi, non plus que vis-à-vis d'autrui. Je veux pouvoir me rendre le témoignage, que j'ai tenté tous les moyens praticables & honnêtes qui pouvoient m'aſſurer le repos, & prévenir les nouveaux orages qu'on me force d'aller chercher.

Je connois, Monſieur, les ſentimens d'humanité dont votre

ame généreuſe eſt remplie ; je ſens tout ce qu'une grace de cette eſpece peut vous coûter à demander ; mais quand vous aurez compris que, vu ma ſituation, cette grace en ſeroit en effet une très-grande pour moi, ces mêmes ſentimens qui font votre répugnance, me ſont garants que vous ſaurez la ſurmonter. J'attends pour prendre définitivement mon parti, qu'il vous plaiſe de m'honorer de quelque réponſe.

Daignez, Monſieur, je vous ſupplie, agréer mes excuſes & mon reſpect.

LETTRE
AU MÊME.

Le 22 Octobre 1765.

JE puis, Monſieur, quitter ſamedi prochain l'Iſle de St. Pierre, & je me conformerai en cela à l'ordre de LL. EE ; mais vu l'étendue de leurs Etats & ma triſte ſituation, il m'eſt abſolument impoſſible de ſortir le même jour de l'enceinte de leur territoire. J'obéirai en tout ce qui me ſera poſſible ; ſi LL. EE. me veulent punir de ne l'avoir pas fait, Elles peuvent diſpoſer à leur gré de ma perſonne & de ma vie ; j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes ; ils ne prendront pas mon ame au dépourvu.

Recevez, homme juſte & généreux, les aſſurances de ma reſpectueuſe reconnoiſſance, & d'un ſouvenir qui ne ſortira jamais de mon cœur.

LETTRE
AU MÊME.

Bienne le 25 Octobre 1765.

JE reçois, Monsieur, avec reconnoissance les nouvelles marques de vos attentions & de vos bontés pour moi ; mais je n'en profiterai pas pour le présent ; les prévenances & sollicitations de Messieurs de Bienne, me déterminent à passer quelque tems avec eux, & ce qui me flatte, à votre voisinage. Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes remerciemens, mes salutations & mon respect.

LETTRE
A M. D.

Bienne le 27 Octobre 1765.

J'AI cédé, mon cher Hôte, aux caresses & aux sollicitations ; je reste à Bienne, résolu d'y passer l'hiver ; & j'ai lieu de croire que je l'y passerai tranquillement. Cela fera quelque changement dans nos arrangemens ; & mes effets pouvant me venir joindre avec Mlle. le Vasseur, je pourrai, pendant l'hiver, faire moi-même le catalogue de mes livres. Ce qui me flatte dans tout ceci, est que je reste votre voisin, avec l'espoir de vous voir quelquefois dans vos momens de loisir. Donnez-moi de vos nouvelles & de celles de nos amis. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE
AU MÊME.

Bienne, lundi 28 Octobre 1765.

ON m'a trompé, mon cher Hôte. Je pars demain-matin avant qu'on me chaſſe. Donnez-moi de vos nouvelles à Baſle. Je vous recommande ma pauvre gouvernante. Je ne puis écrire à perſonne, quelque deſir que j'en aye. Je n'ai pas même le tems de reſpirer, ni la force. Je vous embraſſe.

LETTRE
A M. D. L. C.

IL faut, Monſieur, que vous ayez une grande opinion de votre éloquence, & une bien petite du diſcernement de l'homme dont vous vous dites enthouſiaſte, pour croire l'intéreſſer en votre faveur, par le petit Roman ſcandaleux qui remplit la moitié de la lettre que vous m'avez écrite, & par l'hiſtoriette qui le ſuit. Ce que j'apprends de plus ſûr dans cette lettre, c'eſt que vous êtes bien jeune, & que vous me croyez bien jeune auſſi.

Vous voilà, Monſieur, avec votre Zélie comme ces ſaints de votre Egliſe, qui, dit-on, couchoient dévotement avec des filles, & attiſoient tous les feux des tentations, pour ſe mortifier, en combattant le deſir de les éteindre. J'ignore ce que

vous prétendez par les détails indécens que vous m'osez faire: mais il est difficile de les lire, sans vous croire un menteur, ou un impuissant.

L'amour peut épurer les sens, je le sais; il est cent fois plus facile à un véritable amant d'être sage qu'à un autre homme : l'amour qui respecte son objet, en chérit la pureté; c'est une perfection de plus qu'il y trouve, & qu'il craint de lui ôter. L'amour-propre dédommage un amant des privations qu'il s'impose, en lui montrant l'objet qu'il convoite, plus digne des sentimens qu'il a pour lui. Mais si sa maîtresse, une fois livrée à ses caresses, a déjà perdu toute modestie; si son corps est en proie à ses attouchemens lascifs; si son cœur brûle de tous les feux qu'ils y portent; si sa volonté même déjà corrompue, la livre à sa discrétion, je voudrois bien savoir ce qui lui reste à respecter en elle.

Supposons qu'après avoir ainsi souillé la personne de votre maîtresse, vous ayez obtenu sur vous-même l'étrange victoire dont vous vous vantez, & que vous en ayez le mérite, l'avez-vous obtenue sur elle, sur ses desirs, sur ses sens même? Vous vous vantez de l'avoir fait pâmer entre vos bras. Vous vous êtes donc ménagé le sot plaisir de la voir pâmer seule. Et c'étoit-là l'épargner selon vous? non, c'étoit l'avilir. Elle est plus méprisable que si vous en eussiez joui. Voudriez-vous d'une femme qui seroit sortie ainsi des mains d'un autre? Vous appellez pourtant tout cela des sacrifices à la vertu. Il faut que vous ayez d'étranges idées de cette vertu dont vous parlez, & qui ne vous laisse pas même le moindre scrupule d'avoir déshonoré la fille d'un homme dont vous

mangiez le pain. Vous n'adoptez pas les maximes de l'Héloïſe ; vous vous piquez de les braver. Il eſt faux ſelon vous, qu'on ne doit rien accorder aux ſens, quand on veut leur refuſer quelque choſe. En accordant aux vôtres tout ce qui peut vous rendre coupable, vous ne leur refuſiez que ce qui pouvoit vous excuſer. Votre exemple, ſuppoſé vrai, ne fait point contre la maxime ; il la confirme.

Ce joli conte eſt ſuivi d'un autre plus vraiſemblable, mais que le premier me rend bien ſuſpect. Vous voulez avec l'art de votre âge, émouvoir mon amour-propre, & me forcer, au moins par bienſéance, à m'intéreſſer pour vous. Voilà, Monſieur, de tous les piéges qu'on peut me tendre, celui dans lequel on me prend le moins, ſur-tout quand on le tend auſſi peu finement. Il y auroit de l'humeur à vous blâmer de la maniere dont vous dites avoir ſoutenu ma cauſe ; & même une ſorte d'ingratitude à ne vous en pas ſavoir gré. Cependant, Monſieur, mon livre ayant été condamné par votre Parlement, vous ne pouviez mettre trop de modeſtie & de circonſpection à le défendre, & vous ne devez pas me faire une obligation perſonnelle envers vous, d'une juſtice que vous avez dû rendre à la vérité, ou à ce qui vous a paru l'être. Si j'étois ſûr que les choſes ſe fuſſent paſſées comme vous me le marquez, je croirois devoir vous dédommager, ſi je pouvois, d'un préjudice dont je ſerois, en quelque maniere, la cauſe. Mais cela ne m'engageroit pas à vous recommander ſans vous connoître, préférablement à beaucoup de gens de mérite que je connois, ſans pouvoir les ſervir, & je me garderois de vous procurer des Eleves, ſur-tout s'ils avoient des ſœurs, ſans autre garant de leur

bonne éducation, que ce que vous m'avez appris de vous, & la piece de vers que vous m'avez envoyée. Le Libraire à qui vous l'avez présentée a eu tort de vous répondre aussi brutalement qu'il l'a fait; & l'ouvrage du côté de la composition n'est pas aussi mauvais qu'il l'a paru croire. Les vers sont faits avec facilité; il y en a de très-bons parmi beaucoup d'autres foibles, & peu corrects. Du reste il y régne plutôt un ton de déclamation, qu'une certaine chaleur d'ame. Zamon se tue en acteur de tragédie: cette mort ne persuade ni ne touche; tous les sentimens sont tirés de la nouvelle Héloïse, on en trouve à peine un qui vous appartienne, ce qui n'est pas un grand signe de la chaleur de votre cœur, ni de la vérité de l'histoire. D'ailleurs si le Libraire avoit tort dans un sens, il avoit bien raison dans un autre, auquel vraisemblablement il ne songeoit pas. Comment un homme qui se pique de vertu, peut-il vouloir publier une piece d'où résulte la plus pernicieuse morale, une piece pleine d'images licencieuses que rien n'épure, une piece qui tend à persuader aux jeunes personnes que les privautés des amans sont sans conséquence, & qu'on peut toujours s'arrêter où l'on veut; maxime aussi fausse que dangereuse, & propre à détruire toute pudeur, toute honnêteté, toute retenue entre les deux sexes. Monsieur, si vous n'êtes pas un homme sans mœurs, sans principes, vous ne ferez jamais imprimer vos vers, quoique passables, sans un correctif suffisant pour en empêcher le mauvais effet.

Vous avez des talens, sans doute, mais vous n'en faites pas un usage qui porte à les encourager. Puissiez-vous, Monsieur, en faire un meilleur dans la suite, & qui ne vous attire

ni regrets à vous-même, ni le blâme des honnêtes gens. Je vous salue de tout mon cœur.

P. S. Si vous aviez un besoin pressant des deux louis que vous demandiez au Libraire, je pourrois en disposer sans m'incommoder beaucoup. Parlez-moi naturellement; ce ne seroit pas vous en faire un don, ce seroit seulement payer vos vers au prix que vous y avez mis vous-même.

LETTRE

A M. D.

Strasbourg le 5 Novembre 1765.

JE suis arrivé, mon cher Hôte, à Strasbourg samedi, tout-à fait hors d'état de continuer ma route, tant par l'effet de mon mal & de la fatigue, que par la fiévre & une chaleur d'entrailles qui s'y sont jointes. Il m'est aussi impossible d'aller maintenant à Potzdam qu'à la Chine, & je ne sais plus trop ce que je vais devenir; car probablement on ne me laissera pas long-tems ici. Quand on est une fois au point où je suis, on n'a plus de projets à faire; il ne reste qu'à se résoudre à toutes choses, & plier la tête sous le pesant joug de la nécessité.

J'ai écrit à Mylord Maréchal; je voudrois attendre ici sa réponse. Si l'on me chasse, j'irai chercher de l'autre côté du Rhin quelque humanité, quelque hospitalité: si je n'en trouve plus nulle part, il faudra bien chercher quelque moyen de s'en passer. Bonjour, non plus mon hôte, mais toujours mon ami. George Keith & vous, m'attachez encore à la vie. De tels liens ne se rompent pas aisément. Je vous embrasse.

LETTRE

AU MÊME.

Strasbourg le 10 Novembre 1765.

RASSUREZ-VOUS, mon cher Hôte, & rassurez nos amis sur les dangers auxquels vous me croyez exposé. Je ne reçois ici que des marques de bienveillance, & tout ce qui commande dans la ville & dans la province, paroît s'accorder à me favoriser. Sur ce que m'a dit M. le Maréchal, que je vis hier, je dois me regarder comme aussi en sureté à Strasbourg qu'à Berlin. M. Fischer m'a servi avec toute la chaleur & tout le zele d'un ami, & il a eu le plaisir de trouver tout le monde aussi bien disposé qu'il pouvoit le desirer. On me fait appercevoir bien agréablement que je ne suis plus en Suisse.

Je n'ai que le tems de vous marquer ce mot pour vous rassurer sur mon compte.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

A M. DAVID HUME.

Strasbourg le 4 Décembre 1765.

VOs bontés, Monſieur, me pénetrent autant qu'elles m'honorent. La plus digne réponſe que je puiſſe faire à vos offres, eſt de les accepter, & je les accepte. Je partirai dans cinq ou ſix jours pour aller me jetter entre vos bras. C'eſt le conſeil de Mylord Maréchal, mon protecteur, mon ami, mon pere; c'eſt celui de Madame de * * *, dont la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me conſole; enfin j'oſe dire que c'eſt celui de mon cœur, qui ſe plaît à devoir beaucoup au plus illuſtre de mes contemporains, dont la bonté ſurpaſſe la gloire. Je ſoupire après une retraite ſolitaire & libre où je puiſſe finir mes jours en paix. Si vos ſoins bienfaiſans me la procurent, je jouirai tout enſemble & du ſeul bien que mon cœur deſire, & du plaiſir de le tenir de vous. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

Paris le 18 Décembre 1765.

AVANT-hier au soir, Monsieur, j'arrivai ici très-fatigué, très-malade, ayant le plus grand besoin de repos. Je n'y suis point incognito, & je n'ai pas besoin d'y être. Je ne me suis jamais caché, & je ne veux pas commencer. Comme j'ai pris mon parti sur les injustices des hommes, je les mets au pis sur toutes choses, & je m'attends à tout de leur part, même quelquefois à ce qui est bien. J'ai écrit en effet la lettre à M. le Baillif de Nidau; mais la copie que vous m'avez envoyée, est pleine de contre-sens ridicules & de fautes épouvantables. On voit de quelle boutique elle vient. Ce n'est pas la premiere fabrication de cette espece, & vous pouvez croire que des gens si fiers de leurs iniquités, ne sont gueres honteux de leurs falsifications. Il court ici des copies plus fidelles de cette lettre qui viennent de Berne, & qui font assez d'effet. M. le Dauphin lui-même, à qui on l'a lue dans son lit de mort, en a paru touché, & a dit là-dessus des choses qui feroient bien rougir mes persécuteurs s'ils les savoient, & qu'ils fussent gens à rougir de quelque chose.

Vous pouvez m'écrire ouvertement chez Mde. Duchesne où je suis toujours. Cependant j'apprends à l'instant que M. le Prince de Conti a eu la bonté de me faire préparer un logement

ment au Temple, & qu'il desire que je l'aille occuper. Je ne pourrai gueres me dispenser d'accepter cet honneur ; mais malgré mon délogement, vos lettres sous la même adresse me parviendront également.

LETTRE
AU MÊME.

Paris le 30 Décembre 1765.

JE reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je suis très-fâché que vous n'ayez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me feroit de la peine? Que vous connoissez mal mon cœur! Eh, plût à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre, me faisant oublier tous ses torts, me livrât sans mélange à mon admiration pour lui! Dans les tems où il m'a le plus cruellement traité, j'ai toujours eu beaucoup moins d'aversion pour lui que d'amour pour mon pays. Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix & la liberté, il me sera toujours cher & respectable. Si c'est Voltaire, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra; mes vœux constans jusqu'à mon dernier soupir, seront pour son bonheur & pour sa gloire.

Laissez menacer les J.....; *tel fiert qui ne tue pas.* Votre sort est presque entre les mains de M. de Voltaire; s'il est pour vous, les J....... vous feront fort peu de mal. Je vous conseille & vous exhorte, après que vous l'aurez suffisamment sondé,

de lui donner votre confiance. Il n'eſt pas croyable que, pouvant être l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur. Il ſent trop bien l'avantage de ſa poſition pour ne pas la mettre à profit pour ſa gloire. Je ne puis penſer qu'il veuille, en vous trahiſſant, ſe couvrir d'infamie. En un mot, il eſt votre unique reſſource; ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit, vous êtes perdus, je l'avoue; mais vous l'êtes également s'il ne ſe mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement & franchement; gagnez ſon cœur par cette confiance. Prêtez-vous à tout accommodement raiſonnable. Aſſurez les loix & la liberté; mais ſacrifiez l'amour-propre à la paix. Sur-tout aucune mention de moi pour ne pas aigrir ceux qui me haïſſent; & ſi M. de Voltaire vous ſert comme il le doit, s'il entend ſa gloire, comblez-le d'honneurs, & conſacrez à Apollon pacificateur, *Phœbo pacatori*, la médaille que vous m'aviez deſtinée.

LETTRE

AU MÊME.

Chiswick le 29 Janvier 1766.

JE ſuis arrivé heureuſement dans ce pays; j'y ai été accueilli, & j'en ſuis très-content: mais ma ſanté, mon humeur, mon état demandent que je m'éloigne de Londres; & pour ne plus entendre parler, s'il eſt poſſible, de mes malheurs, je vais dans peu me confiner dans le pays de Galles. Puiſſai-je y mourir en paix! c'eſt le ſeul vœu qui me reſte à faire. Je vous embraſſe tendrement.

LETTRE

A M. HUME.

Wootton le 22 Mars 1766.

Vous voyez déjà, mon cher Patron, par la date de ma lettre, que je ſuis arrivé au lieu de ma deſtination. Mais vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve; il faudroit connoître le lieu & lire dans mon cœur. Vous y devez lire au moins les ſentimens qui vous regardent & que vous avez ſi bien mérités. Si je vis dans cet agréable aſyle auſſi heureux que je l'eſpere, une des douceurs de ma vie ſera de penſer que je vous les dois. Faire un homme heureux c'eſt mériter de l'être. Puiſſiez-vous trouver en vous-même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi! Seul, j'aurois pu trouver de l'hoſpitalité, peut-être; mais je ne l'aurois jamais auſſi bien goûtée qu'en la tenant de votre amitié. Conſervez-la moi toujours, mon cher Patron, aimez-moi pour moi qui vous dois tant; pour vous-même; aimez-moi pour le bien que vous m'avez fait. Je ſens tout le prix de votre ſincere amitié; je la deſire ardemment; j'y veux répondre par toute la mienne, & je ſens dans mon cœur de quoi vous convaincre un jour qu'elle n'eſt pas non plus ſans quelque prix. Comme, pour des raiſons dont nous avons parlé, je ne veux rien recevoir par la poſte, je vous prie, lorſque vous ferez la bonne œuvre de m'écrire, de remettre votre lettre à M. Davenport. L'affaire

de ma voiture n'eſt pas arrangée, parce que je ſais qu'on m'en a impoſé : c'eſt une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé, je vous conſeille de quitter une fois pour toutes ces petites ruſes qui ne peuvent avoir un bon principe quand elles ſe tournent en piéges contre la ſimplicité. Je vous embraſſe, mon cher Patron, avec le même cœur que j'eſpere & deſire trouver en vous.

LETTRE
AU MÊME.

Wootton le 29 Mars 1766.

VOUS avez vu, mon cher Patron, par la lettre que M. Davenport a dû vous remettre, combien je me trouve ici placé ſelon mon goût. J'y ſerois peut-être plus à mon aiſe ſi l'on y avoit pour moi moins d'attentions; mais les ſoins d'un ſi galant homme ſont trop obligeans pour s'en fâcher ; &, comme tout eſt mêlé d'inconvéniens dans la vie, celui d'être trop bien eſt un de ceux qui ſe tolerent le plus aiſément. J'en trouve un plus grand à ne pouvoir me faire bien entendre des domeſtiques, ni ſur-tout entendre un mot de ce qu'ils me diſent. Heureuſement Mademoiſelle le Vaſſeur me ſert d'interprete, & ſes doigts parlent mieux que ma langue. Je trouve même à mon ignorance un avantage qui pourra faire compenſation, c'eſt d'écarter les oiſifs en les ennuyant. J'ai eu hier la viſite de M. le Miniſtre qui, voyant que je ne lui

parlois que François, n'a pas voulu me parler Anglois, de ſorte que l'entrevue s'eſt paſſée à-peu-près ſans mot dire. J'ai pris goût à l'expédient; je m'en ſervirai avec tous mes voiſins, ſi j'en ai, & duſſé-je apprendre l'Anglois, je ne leur parlerai que François, ſur-tout ſi j'ai le bonheur qu'ils n'en ſachent pas un mot. C'eſt à-peu-près la ruſe des ſinges qui, diſent les Negres, ne veulent pas parler quoiqu'ils le puiſſent, de peur qu'on ne les faſſe travailler.

Il n'eſt point vrai du tout que je ſois convenu avec M. Goſſet de recevoir un modele en préſent. Au contraire, je lui en demandai le prix, qu'il me dit être d'une guinée & demie, ajoutant qu'il m'en vouloit faire la galanterie, ce que je n'ai point accepté. Je vous prie donc de vouloir bien lui payer le modele en queſtion, dont M. Davenport aura la bonté de vous rembourſer. S'il n'y conſent pas, il faut le lui rendre & le faire acheter par une autre main. Il eſt deſtiné pour M. Du Peyrou, qui depuis long-tems deſire avoir mon portrait, & en a fait faire un en miniature qui n'eſt point du tout reſſemblant. Vous êtes pourvu mieux que lui, mais je ſuis fâché que vous m'ayez ôté par une diligence auſſi flatteuſe le plaiſir de remplir le même devoir envers vous. Ayez la bonté, mon cher Patron, de faire remettre ce modele à MM. *Guinand & Hankey*, *Little-St. Hellen's Biſhopſgate-Street*, pour l'envoyer à M. Du Peyrou par la premiere occaſion ſure. Il gele ici depuis que j'y ſuis: il a neigé tous les jours: le vent coupe le viſage; malgré cela, j'aimerois mieux habiter le trou d'un des lapins de cette garenne que le plus bel appartement de Londres. Bonjour, mon cher Patron, je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE
A MYLORD * * *.

Le 7 Avril 1766.

CE n'eſt plus de mon chien qu'il s'agit, Mylord; c'eſt de moi-même. Vous verrez par la lettre ci-jointe pourquoi je ſouhaite qu'elle paroiſſe dans les papiers publics, ſur-tout dans le St. James Chronicle, s'il eſt poſſible. Cela ne ſera pas aiſé, ſelon mon opinion, ceux qui m'entourent de leurs embûches ayant ôté à mes vrais amis & à moi-même tout moyen de faire entendre la voix de la vérité. Cependant, il convient que le public apprenne qu'il y a des traîtres ſecrets qui, ſous le maſque d'une amitié perfide, travaillent ſans relâche à me déshonorer. Une fois averti, ſi le public veut encore être trompé, qu'il le ſoit. Je n'aurai plus rien à lui dire. J'ai cru, Mylord, qu'il ne ſeroit pas au-deſſous de vous de m'accorder votre aſſiſtance en cette occaſion. A notre premiere entrevue, vous jugerez ſi je la mérite, & ſi j'en ai beſoin. En attendant, ne dédaignez pas ma confiance, on ne m'a pas appris à la prodiguer; les trahiſons que j'éprouve doivent lui donner quelque prix.

LETTRE

A L'AUTEUR

Du Saint - James Chronicle.

Wootton le 7 Avril 1766.

VOUS avez manqué, Monsieur, au respect que tout particulier doit aux Têtes couronnées, en attribuant publiquement au Roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance & de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir qu'il ne pouvoit être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature, comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprends, Monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, & ce qui navre & déchire mon cœur, que l'imposteur a des complices en Angleterre.

Vous devez au Roi de Prusse, à la vérité, à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris & que je signe, en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, Monsieur, mes sinceres salutations.

LETTRE
A LORD***.

Wootton le 19 Avril 1766.

JE ne saurois, Mylord, attendre votre retour à Londres, pour vous faire les remerciemens que je vous dois. Vos bontés m'ont convaincu que j'avois eu raison de compter sur votre générosité. Pour excuser l'indiscrétion qui m'y a fait recourir, il suffit de jetter un coup-d'œil sur ma situation. Trompé par des traîtres qui, ne pouvant me déshonorer dans les lieux où j'avois vécu, m'ont entraîné dans un pays où je suis inconnu & dont j'ignore la langue, afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet, je me trouve jetté dans cette isle après des malheurs sans exemple. Seul, sans appui, sans amis, sans défense, abandonné à la témérité des jugemens publics, & aux effets qui en sont la suite ordinaire, sur-tout chez un peuple qui naturellement n'aime pas les étrangers, j'avois le plus grand besoin d'un protecteur qui ne dédaignât pas ma confiance; & où pouvois-je mieux le chercher que parmi cette illustre noblesse à laquelle je me plaisois à rendre honneur, avant de penser qu'un jour j'aurois besoin d'elle pour m'aider à défendre le mien?

Vous me dites, Mylord, qu'après s'être un peu amusé, votre public rend ordinairement justice; mais c'est un amusement bien cruel, ce me semble, que celui qu'on prend aux dépens des infortunés, & ce n'est pas assez de finir par rendre justice, quand

quand on commence par en manquer. J'apportois au sein de votre nation deux grands droits qu'elle eût dû respecter davantage ; le droit sacré de l'hospitalité, & celui des égards que l'on doit aux malheureux ; j'y apportois l'estime universelle & le respect même de mes ennemis. Pourquoi m'a-t-on dépouillé chez vous de tout cela ? Qu'ai-je fait pour mériter un traitement si cruel ? En quoi me suis-je mal conduit à Londres, où l'on me traitoit si favorablement avant que j'y fusse arrivé ? Quoi, Mylord ! des diffamations secretes qui ne devroient produire qu'une juste horreur pour les fourbes qui les répandent, suffiroient pour détruire l'effet de cinquante ans d'honneur & de mœurs honnêtes ! Non, les pays où je suis connu ne me jugeront point d'après votre public mal instruit ; l'Europe entiere continuera de me rendre la justice qu'on me refuse en Angleterre, & l'éclatant accueil que, malgré le décret, je viens de recevoir à Paris à mon passage, prouve que par-tout où ma conduite est connue, elle m'attire l'honneur qui m'est dû. Cependant si le public françois eût été aussi prompt à mal juger que le vôtre, il en eût eu le même sujet. L'année derniere on fit courir à Geneve un libelle (*) affreux sur ma conduite à Paris. Pour toute réponse, je fis imprimer ce libelle à Paris même. Il y fut reçu comme il méritoit de l'être, & il semble que tout ce que les deux sexes ont d'illustre & de vertueux dans cette capitale, ait voulu me venger par les plus grandes marques d'estime, des outrages de mes vils ennemis.

Vous direz, Mylord, qu'on me connoît à Paris & qu'on ne me connoît pas à Londres ; voilà précisément de quoi je me

(*) *Sentimens des Citoyens.*

plains. On n'ôte point à un homme d'honneur, sans le connoître & sans l'entendre, l'estime publique dont il jouit. Si jamais je vis en Angleterre aussi long-tems que j'ai vécu en France, il faudra bien qu'enfin votre public me rende son estime, mais quel gré lui en saurai-je, lorsque je l'y aurai forcé?

Pardonnez, Mylord, cette longue lettre; me pardonneriez-vous mieux d'être indifférent à ma réputation dans votre pays? Les Anglois valent bien qu'on soit fâché de les voir injustes, & qu'afin qu'ils cessent de l'être, on leur fasse sentir combien ils le sont. Mylord, les malheureux sont malheureux par-tout. En France on les décrete; en Suisse on les lapide; en Angleterre on les déshonore: c'est leur vendre cher l'hospitalité.

LETTRE

A Mde. DE LUZE.

Wootton le 10 Mai 1766.

Suis-je assez heureux, Madame, pour que vous pensiez quelquefois à mes torts, & pour que vous me sachiez mauvais gré d'un si long silence? J'en serois trop puni si vous n'y étiez pas sensible. Dans le tumulte d'une vie orageuse, combien j'ai regretté les douces heures que je passois près de vous! Combien de fois les premiers momens du repos après lequel je soupirois ont été consacrés d'avance au plaisir de vous écrire! J'ai maintenant celui de remplir cet engagement, & les agrémens du lieu que j'habite m'invitent à m'y occuper de vous, Madame, & de M. de Luze, qui m'en a fait trouver beaucoup

à y venir. Quoique je n'aye point directement de ses nouvelles, j'ai sû qu'il étoit arrivé à Paris en bonne santé, & j'espere qu'au moment où j'écris cette lettre, il est heureusement de retour près de vous. Quelque intérêt que je prenne à ses avantages je ne puis m'empêcher de lui envier celui-là, & je vous jure, Madame, que cette paisible retraite perd pour moi beaucoup de son prix quand je songe qu'elle est à trois cents lieues de vous. Je voudrois vous la décrire avec tous ses charmes, afin de vous tenter, je n'ose dire de m'y venir voir, mais de la venir voir, & moi j'en profiterois.

Figurez-vous, Madame, une maison seule, non fort grande, mais fort propre, bâtie à mi-côte sur le penchant d'un vallon dont la pente est assez interrompue pour laisser des promenades de plain-pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au-devant de la maison régne une grande terrasse, d'où l'œil suit dans une demi-circonférence quelques lieues d'un paysage formé de prairies, d'arbres, de fermes éparses, de maisons plus ornées, & bordée en forme de bassin par des côteaux élevés qui bornent agréablement la vue quand elle ne pourroit aller au-delà. Au fond du vallon, qui sert à la fois de garenne & de pâturage, on entend murmurer un ruisseau, qui d'une montagne voisine vient couler parallélement à la maison, & dont les petits détours, les cascades sont dans une telle direction que des fenêtres & de la terrasse l'œil peut assez long-tems suivre son cours. Le vallon est garni par places de rochers & d'arbres où l'on trouve des réduits délicieux, & qui ne laissent pas de s'éloigner assez de tems en tems du ruisseau, pour offrir sur ses bords des promenades commodes, à l'abri des vents &

même de la pluie, en ſorte que par les plus vilains tems du monde je vais tranquillement herboriſer ſous les roches avec les moutons & les lapins; mais, hélas, Madame! je ne trouve point de Scordium.

Au bout de la terraſſe à gauche ſont les bâtimens ruſtiques & le potager, à droite ſont des boſquets & un jet-d'eau. Derriere la maiſon eſt un pré entouré d'une liſiere de bois, laquelle tournant au-delà du vallon couronne le parc, ſi l'on peut donner ce nom à une enceinte à laquelle on a laiſſé toutes les beautés de la nature. Ce pré mene à travers un petit village qui dépend de la maiſon, à une montagne qui en eſt à une demi-lieue & dans laquelle ſont diverſes mines de plomb que l'on exploite. Ajoutez qu'aux environs on a le choix des promenades, ſoit dans des prairies charmantes, ſoit dans les bois, ſoit dans des jardins à l'angloiſe, moins peignés, mais de meilleur goût que ceux des François.

La maiſon, quoique petite, eſt très-logeable & bien diſtribuée. Il y a dans le milieu de la façade un avant-corps à l'angloiſe, par lequel la chambre du maître de la maiſon & la mienne qui eſt au-deſſus ont une vue de trois côtés. Son appartement eſt compoſé de pluſieurs pieces ſur le devant, & d'un grand ſallon ſur le derriere; le mien eſt diſtribué de même, excepté que je n'occupe que deux chambres entre leſquelles & le ſalon eſt une eſpece de veſtibule ou d'antichambre fort ſinguliere, éclairée par une large lanterne de vitrage au milieu du toit.

Avec cela, Madame, je dois vous dire qu'on fait ici bonne chere à la mode du pays, c'eſt-à-dire, ſimple & ſaine, préciſé-

ment comme il me la faut. Le pays eſt humide & froid, ainſi les légumes ont peu de goût, le gibier aucun; mais la viande y eſt excellente, le laitage abondant & bon. Le maître de cette maiſon la trouve trop ſauvage & s'y tient peu. Il en a de plus riantes qu'il lui préfere, & auxquelles je la préfere, moi, par la même raiſon. J'y ſuis non-ſeulement le maître, mais mon maître, ce qui eſt bien plus. Point de grand village aux environs; la ville la plus voiſine en eſt à deux lieues: par conſéquent peu de voiſins déſœuvrés. Sans le Miniſtre, qui m'a pris dans une affection ſinguliere, je ſerois ici dix mois de l'année abſolument ſeul.

Que penſez-vous de mon habitation, Madame? la trouvez-vous aſſez bien choiſie, & ne croyez-vous pas que pour en préférer une autre il faille être ou bien ſage ou bien fou? Hé bien, Madame, il s'en prépare une peu loin du Biez, plus près du Tertre, que je regretterai ſans ceſſe, & où, malgré l'envie, mon cœur habitera toujours. Je ne la regretterois pas moins quand celle-ci m'offriroit tous les autres biens poſſibles, excepté celui de vivre avec ſes amis. Mais au reſte, après vous avoir peint le beau côté, je ne veux pas vous diſſimuler qu'il y en a d'autres, & que, comme dans toutes les choſes de la vie, les avantages y ſont mêlés d'inconvéniens. Ceux du climat ſont grands; il eſt tardif & froid; le pays eſt beau, mais triſte; la nature y eſt engourdie & pareſſeuſe. A peine avons-nous déjà des violettes, les arbres n'ont encore aucunes feuilles, jamais on n'y entend de roſſignols. Tous les ſignes du printems diſparoiſſent devant moi. Mais ne gâtons pas le tableau vrai que je viens de faire: il eſt pris dans le point de vue où je veux

vous montrer ma demeure, afin que vos idées s'y promenent avec plaisir. Ce n'est qu'auprès de vous, Madame, que je pouvois trouver une société préférable à la solitude. Pour la former dans cette province, il y faudroit transporter votre famille entiere, une partie de Neufchâtel, & presque tout Yverdun. Encore après cela, comme l'homme est insatiable, me faudroit-il vos bois, vos monts, vos vignes, enfin tout jusqu'au lac & ses poissons. Bonjour, Madame, mille tendres salutations à M. de Luze. Parlez quelquefois avec Mad. de Froment & Mad. de Sandoz de ce pauvre exilé. Pourvu qu'il ne le soit jamais de vos cœurs, tout autre exil lui sera supportable.

LETTRE

A M. LE GÉNÉRAL CONWAY.

Le 12 Mai 1766.

MONSIEUR,

VIVEMENT touché des graces dont il plaît à S. M. de m'honorer, & de vos bontés qui me les ont attirées, j'y trouve dès à présent ce bien précieux à mon cœur, d'intéresser à mon sort le meilleur des Rois & l'homme le plus digne d'être aimé de lui. Voilà, Monsieur, un avantage que je ne mériterai point de perdre; mais il faut vous parler avec la franchise que vous aimez. Après tant de malheurs, je me croyois préparé à tous les événemens possibles; il m'en arrive pourtant que je n'avois pas prévus, & qu'il n'est pas même permis à un honnête homme

de prévoir. Ils m'en affectent d'autant plus cruellement; & le trouble où ils me jettent, m'ôtant la liberté d'esprit nécessaire pour me bien conduire, tout ce que me dit la raison dans un état aussi triste, est de suspendre ma résolution sur toute affaire importante, telle qu'est pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuser aux bienfaits du Roi par l'orgueil qu'on m'impute, je le mettrois à m'en glorifier, & tout ce que j'y vois de pénible, est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public comme aux miens propres. Mais lorsque je les recevrai, je veux pouvoir me livrer tout entier aux sentimens qu'ils m'inspirent, & n'avoir le cœur plein que des bontés de S. M. & des vôtres: je ne crains pas que cette façon de penser les puisse altérer. Daignez donc, Monsieur, me les conserver pour des tems plus heureux. Vous connoîtrez alors que je n'ai différé de m'en prévaloir que pour tâcher de m'en rendre plus digne.

Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations & mon respect.

LETTRE

A M. HUME.

Le 23 Juin 1766.

JE croyois que mon silence interprété par votre conscience, en disoit assez: mais puisqu'il entre dans vos vues de ne pas l'entendre, je parlerai.

Je vous connois, Monsieur, & vous ne l'ignorez pas. Sans liaisons antérieures, sans querelles, sans démêlés, sans nous

connoître autrement que par la réputation littéraire, vous vous empressez à m'offrir dans mes malheurs, vos amis & vos soins; touché de votre générosité, je me jette entre vos bras; vous m'amenez en Angleterre, en apparence pour m'y procurer un asyle, & en effet pour m'y déshonorer. Vous vous appliquez à cette noble œuvre avec un zele digne de votre cœur, & avec un art digne de vos talens. Il n'en falloit pas tant pour réussir; vous vivez dans le grand monde, & moi dans la retraite; le public aime à être trompé & vous êtes fait pour le tromper. Je connois pourtant un homme que vous ne tromperez pas, c'est vous-même. Vous savez avec quelle horreur mon cœur repoussa le premier soupçon de vos desseins. Je vous dis, en vous embrassant les yeux en larmes, que si vous n'étiez pas le meilleur des hommes, il faudroit que vous en fussiez le plus noir. En pensant à votre conduite secrete, vous vous direz quelquefois que vous n'êtes pas le meilleur des hommes; & je doute qu'avec cette idée, vous en soyez jamais le plus heureux.

Je laisse un libre cours aux manœuvres de vos amis & aux vôtres, & je vous abandonne avec peu de regret ma réputation durant ma vie, bien sûr qu'un jour on nous rendra justice à tous deux. Quant aux bons offices en matiere d'intérêt, avec lesquels vous vous masquez, je vous en remercie & vous en dispense. Je me dois de n'avoir plus de commerce avec vous, & de n'accepter, pas même à mon avantage, aucune affaire dont vous soyez le médiateur. Adieu, Monsieur, je vous souhaite le plus vrai bonheur; mais comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, voici la derniere lettre que vous recevrez de moi.

LETTRE

LETTRE
A M. DAVENPORT.

Wootton le 2 Juillet 1766.

JE vous dois, Monsieur, toutes sortes de déférences; & puisque M. Hume demande absolument une explication, peut-être la lui dois-je aussi; il l'aura donc, c'est sur quoi vous pouvez compter. Mais j'ai besoin de quelques jours pour me remettre, car en vérité les forces me manquent tout-à-fait.

Mille très-humbles salutations.

LETTRE
A M. DAVID HUME.

Wootton le 10 Juillet 1766.

JE suis malade, Monsieur, & peu en état d'écrire; mais vous voulez une explication, il faut vous la donner. Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis long-tems; vous n'en voulûtes point alors, je me tus: vous la voulez aujourd'hui, je vous l'envoie. Elle sera longue, j'en suis fâché, mais j'ai beaucoup à dire, & je n'y veux pas revenir à deux fois.

Je ne vis point dans le monde; j'ignore ce qui s'y passe; je n'ai point de parti, point d'associé, point d'intrigue; on ne me dit rien, je ne sais que ce que je sens; mais comme on me le fait bien sentir, je le sais bien. Le premier soin de

ceux qui trament des noirceurs eſt de ſe mettre à couvert des preuves juridiques ; il ne feroit pas bon leur intenter procès. La conviction intérieure admet un autre genre de preuves qui reglent les ſentimens d'un honnête homme. Vous ſaurez ſur quoi ſont fondés les miens.

Vous demandez avec beaucoup de confiance qu'on vous nomme votre accuſateur. Cet accuſateur, Monſieur, eſt le ſeul homme au monde qui, dépoſant contre vous, pouvoit ſe faire écouter de moi ; c'eſt vous-même. Je vais me livrer ſans réſerve & ſans crainte à mon caractère ouvert ; ennemi de tout artifice, je vous parlerai avec la même franchiſe que ſi vous étiez un autre en qui j'euſſe toute la confiance que je n'ai plus en vous. Je vous ferai l'hiſtoire des mouvemens de mon ame & de ce qui les a produits, & nommant M. Hume en tierce perſonne, je vous ferai juge vous-même de ce que je dois penſer de lui. Malgré la longueur de ma lettre, je n'y ſuivrai point d'autre ordre que celui de mes idées, commençant par les indices & finiſſant par la démonſtration.

Je quittois la Suiſſe, fatigué de traitemens barbares, mais qui du moins ne mettoient en péril que ma perſonne & laiſſoient mon honneur en ſureté. Je ſuivois les mouvemens de mon cœur pour aller joindre Mylord Maréchal, quand je reçus à Strasbourg de M. Hume l'invitation la plus tendre de paſſer avec lui en Angleterre où il me promettoit l'accueil le plus agréable, & plus de tranquillité que je n'y en ai trouvé. Je balançai entre l'ancien ami & le nouveau, j'eus tort ; je préférai ce dernier, j'eus plus grand tort : mais le deſir de connoître par moi-même une Nation célebre, dont on me diſoit tant de

mal & tant de bien, l'emporta. Sûr de ne pas perdre George Keith, j'étois flatté d'acquérir David Hume. Son mérite, ses rares talens, l'honnêteté bien établie de son caractere, me faisoient desirer de joindre son amitié à celle dont m'honoroit son illustre compatriote; & je me faisois une sorte de gloire de montrer un bel exemple aux gens de Lettres dans l'union sincere de deux hommes dont les principes étoient si différens.

Avant l'invitation du Roi de Prusse & de Mylord Maréchal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avois demandé & obtenu par mes amis un passeport de la Cour de France, dont je me servis pour aller à Paris joindre M. Hume. Il vit, & vit trop peut-être, l'accueil que je reçus d'un grand Prince, &, j'ose dire, du Public. Je me prêtai par devoir, mais avec répugnance à cet éclat, jugeant combien l'envie de mes ennemis en seroit irritée. Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que la bonne œuvre qu'il alloit faire produisit dans tout Paris. Il devoit en être touché comme moi; je ne sais s'il le fut de la même maniere.

Nous partons avec un de mes amis qui presqu'uniquement pour moi faisoit le voyage d'Angleterre. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté & d'y être amené par cet homme illustre, je lui saute au cou, je l'embrasse étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers & de larmes qui parloient assez. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saisissemens d'un cœur pénétré. Je ne sais ce qu'il fait de

ces souvenirs, s'ils lui viennent; j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres. On s'empresse dans tous les états à me marquer de la bienveillance & de l'estime. M. Hume me présente de bonne grace à tout le monde; il étoit naturel de lui attribuer, comme je faisois, la meilleure partie de ce bon accueil: mon cœur étoit plein de lui, j'en parlois à tout le monde, j'en écrivois à tous mes amis; mon attachement pour lui prenoit chaque jour de nouvelles forces; le sien paroissoit pour moi des plus tendres, & il m'en a quelquefois donné des marques dont je me suis senti très-touché. Celle de faire faire mon portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre. Cette fantaisie me parut trop affichée, & j'y trouvai je ne sais quel air d'ostentation qui ne me plut pas. C'est tout ce que j'aurois pu passer à M. Hume s'il eût été homme à jetter son argent par les fenêtres, & qu'il eût eu dans une galerie tous les portraits de ses amis. Au reste, j'avouerai sans peine qu'en cela je puis avoir tort.

Mais ce qui me parut un acte d'amitié & de générosité des plus vrais & des plus estimables, des plus dignes en un mot de M. Hume, ce fut le soin qu'il prit de solliciter pour moi de lui-même une pension du Roi, à laquelle je n'avois assurément aucun droit d'aspirer. Témoin du zele qu'il mit à cette affaire, j'en fus vivement pénétré: rien ne pouvoit plus me flatter qu'un service de cette espece, non pour l'intérêt assurément, car trop attaché peut-être à ce que je possede, je ne sais point desirer ce que je n'ai pas, & ayant par mes amis & par mon travail du pain suffisamment pour vivre, je n'am-

bitionne rien de plus ; mais l'honneur de recevoir des témoignages de bonté, je ne dirai pas d'un ſi grand Monarque, mais d'un ſi bon pere, d'un ſi bon mari, d'un ſi bon maître, d'un ſi bon ami, & ſur-tout d'un ſi honnête homme, m'affectoit ſenſiblement ; & quand je conſidérois encore dans cette grace que le Miniſtre qui l'avoit obtenue étoit la probité vivante, cette probité ſi utile aux Peuples, & ſi rare dans ſon état, je ne pouvois que me glorifier d'avoir pour bienfaiteurs trois des hommes du monde que j'aurois le plus deſirés pour amis. Auſſi, loin de me refuſer à la penſion offerte, je ne mis pour l'accepter qu'une condition néceſſaire, ſavoir, un conſentement dont, ſans manquer à mon devoir, je ne pouvois me paſſer.

Honoré des empreſſemens de tout le monde, je tâchois d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaiſe ſanté & l'habitude de vivre à la campagne me firent trouver le ſéjour de la Ville incommode. Auſſi-tôt les maiſons de campagne ſe préſentent en foule ; on m'en offre à choiſir dans toutes les Provinces. M. Hume ſe charge des propoſitions, il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voiſines ; j'héſite long-tems ſur le choix ; il augmentoit cette incertitude. Je me détermine enfin pour cette Province, & d'abord M. Hume arrange tout ; les embarras s'applaniſſent ; je pars, j'arrive dans cette habitation ſolitaire, commode, agréable : le maître de la maiſon prévoit tout, pourvoit à tout ; rien ne manque. Je ſuis tranquille, indépendant ; voilà le moment ſi deſiré où tous mes maux doivent finir. Non, c'eſt-là qu'ils commencent, plus cruels que je ne les avois encore éprouvés.

J'ai parlé jusqu'ici d'abondance de cœur, & rendant avec le plus grand plaisir justice aux bons offices de M. Hume. Que ce qui me reste à dire, n'est-il de même nature ! Rien ne me coûtera jamais de ce qui pourra l'honorer. Il n'est permis de marchander sur le prix des bienfaits que quand on nous accuse d'ingratitude ; & M. Hume m'en accuse aujourd'hui. J'oserai donc faire une observation qu'il rend nécessaire. En appréciant ses soins par la peine & le tems qu'ils lui coûtoient, ils étoient d'un prix inestimable, encore plus par sa bonne volonté : pour le bien réel qu'ils m'ont fait, ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venois point comme un mendiant quêter du pain en Angleterre, j'y apportois le mien ; j'y venois absolument chercher un asyle, & il est ouvert à tout étranger. D'ailleurs je n'y étois point tellement inconnu, qu'arrivant seul j'eusse manqué d'assistance & de services. Si quelques personnes m'ont recherché pour M. Hume, d'autres aussi m'ont recherché pour moi ; &, par exemple, quand M. Davenport voulut bien m'offrir l'asyle que j'habite, ce ne fut pas pour lui qu'il ne connoissoit point, & qu'il vit seulement pour le prier de faire & d'appuyer son obligeante proposition. Ainsi quand M. Hume tâche aujourd'hui d'aliéner de moi cet honnête homme, il cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a pas donné. Tout ce qui s'est fait de bien, se seroit fait sans lui à-peu-près de même, & peut-être mieux ; mais le mal ne se fût point fait ; car pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre ? Pourquoi ces ennemis sont-ils précisément les amis de M. Hume ? Qui est-ce qui a pu m'attirer leur inimitié ? Ce n'est pas moi qui ne les vis de ma vie & qui ne les connois pas ; je n'en aurois aucun, si j'y étois venu seul.

J'ai parlé jusqu'ici de faits publics & notoires, qui par leur nature & par ma reconnoissance ont eu le plus grand éclat. Ceux qui me restent à dire sont, non-seulement particuliers, mais secrets, du moins dans leur cause, & l'on a pris toutes les mesures possibles pour qu'ils restassent cachés au Public; mais, bien connus de la personne intéressée, ils n'en operent pas moins sa propre conviction.

Peu de tems après notre arrivée à Londres, j'y remarquai dans les esprits, à mon égard, un changement sourd qui bientôt devint très-sensible. Avant que je vinsse en Angleterre, elle étoit un des pays de l'Europe où j'avois le plus de réputation, j'oserois presque dire de considération. Les Papiers publics étoient pleins de mes éloges, & il n'y avoit qu'un cri contre mes persécuteurs. Ce ton se soutint à mon arrivée; les papiers l'annoncerent en triomphe; l'Angleterre s'honoroit d'être mon refuge; elle en glorifioit avec justice ses loix & son Gouvernement. Tout-à-coup, & sans aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort & si vîte que dans tous les caprices du public, on n'en voit gueres de plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain *Magasin*, aussi plein d'inepties que de mensonges, où l'Auteur bien instruit ou feignant de l'être me donnoit pour fils de Musicien. Dès ce moment les imprimés ne parlerent plus de moi que d'une maniere équivoque ou malhonnête. Tout ce qui avoit trait à mes malheurs étoit déguisé, altéré, présenté sous un faux jour, & toujours le moins à mon avantage qu'il étoit possible. Loin de parler de l'accueil que j'avois reçu à Paris, & qui n'avoit fait que trop de bruit, on ne supposoit pas même que j'eusse osé pa-

roître dans cette ville, & un des amis de M. Hume fut très-surpris quand je lui dis que j'y avois passé.

Trop accoutumé à l'inconstance du public pour m'en affecter encore, je ne laissois pas d'être étonné de ce changement si brusque, de ce concert si singuliérement unanime, que pas un de ceux qui m'avoient tant loué absent, ne parût, moi présent, se souvenir de mon existence. Je trouvois bizarre que précisément après le retour de M. Hume qui a tant de crédit à Londres, tant d'influence sur les gens de Lettres & les Libraires, & de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui qu'on en pouvoit attendre; que, parmi tant d'Ecrivains de toute espece, pas un de ses amis ne se montrât le mien; & l'on voyoit bien que ceux qui parloient de moi n'étoient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner son caractere public, ils disoient que j'avois traversé la France sous sa protection, à la faveur d'un passeport qu'il m'avoit obtenu de la Cour, & peu s'en falloit qu'ils ne fissent entendre que j'avois fait le voyage à sa suite & à ses frais.

Ceci ne signifioit rien encore & n'étoit que singulier; mais ce qui l'étoit davantage fut que le ton de ses amis ne changea pas moins avec moi que celui du public. Toujours, je me fais un plaisir de le dire, leurs soins, leurs bons offices ont été les mêmes, & très-grands en ma faveur; mais loin de me marquer la même estime, celui sur-tout dont je veux parler & chez qui nous étions descendus à notre arrivée, accompagnoit tout cela de propos si durs & quelquefois si choquans, qu'on eût dit qu'il ne cherchoit à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Son frere, d'abord très-accueillant, très-hon-

nête, changea bientôt avec ſi peu de meſure qu'il ne daignoit pas même dans leur propre maiſon me dire un ſeul mot, ni me rendre le ſalut, ni aucun des devoirs que l'on rend chez ſoi aux étrangers. Rien cependant n'étoit ſurvenu de nouveau que l'arrivée de J. J. Rouſſeau & de David Hume; & certainement la cauſe de ces changemens ne vint pas de moi; à moins que trop de ſimplicité, de diſcrétion, de modeſtie ne ſoit un moyen de mécontenter les Anglois.

Pour M. Hume, loin de prendre avec moi un ton révoltant, il donnoit dans l'autre extrême. Les flagorneries m'ont toujours été ſuſpectes. Il m'en a fait de toutes les façons (*) au point de me forcer, n'y pouvant tenir davantage, à lui en dire mon ſentiment. Sa conduite le diſpenſoit fort de s'étendre en paroles; cependant, puiſqu'il en vouloit dire, j'aurois voulu qu'à toutes ces louanges fades il eût ſubſtitué quelquefois la voix d'un ami; mais je n'ai jamais trouvé dans ſon langage rien qui ſentît la vraie amitié, pas même dans la façon dont il parloit de moi à d'autres en ma préſence. On eût dit qu'en voulant me faire des Patrons il cherchoit à m'ôter leur bienveillance, qu'il vouloit plutôt que j'en fuſſe aſſiſté qu'aimé; & j'ai quelquefois été ſurpris du tour révoltant qu'il donnoit à ma conduite près des gens qui pouvoient s'en offenſer. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck du Muſæum, ami de Mylord Maréchal &

(*) J'en dirai ſeulement une qui m'a fait rire; c'étoit de faire enſorte, quand je venois le voir, que je trouvaſſe toujours ſur ſa table un tome de l'Héloïſe; comme ſi je ne connoiſſois pas aſſez le goût de M. Hume, pour être aſſuré que, de tous les livres qui exiſtent, l'Héloïſe doit être pour lui le plus ennuyeux.

Pafteur d'une paroiffe où l'on vouloit m'établir, vient nous voir. M. Hume, moi préfent, lui fait mes excufes de ne l'avoir pas prévenu; le Docteur Maty, lui dit-il, nous avoit invités pour jeudi au Mufæum où M. Rouffeau devoit vous voir; mais il préféra d'aller avec Madame Garrick à la comédie: on ne peut pas faire tant de chofes en un jour. Vous m'avouerez, Monfieur, que c'étoit-là une étrange façon de me capter la bienveillance de M. Penneck.

Je ne fais ce qu'avoit pu dire en fecret M. Hume à fes connoiffances; mais rien n'étoit plus bizarre que leur façon d'en ufer avec moi de fon aveu, fouvent même par fon affiftance. Quoique ma bourfe ne fût pas vide, que je n'euffe befoin de celle de perfonne, & qu'il le fût très-bien, l'on eût dit que je n'étois là que pour vivre aux dépens du public, & qu'il n'étoit queftion que de me faire l'aumône, de maniere à m'en fauver un peu l'embarras; je puis dire que cette affectation continuelle & choquante eft une des chofes qui m'ont fait prendre le plus en averfion le féjour de Londres. Ce n'eft furement pas fur ce pied qu'il faut préfenter en Angleterre un homme à qui l'on veut attirer un peu de confidération: mais cette charité peut être bénignement interprétée, & je confens qu'elle le foit. Avançons.

On répand à Paris une fauffe lettre du Roi de Pruffe, à moi adreffée & pleine de la plus cruelle malignité. J'apprends avec furprife que c'eft un M. Walpole, ami de M. Hume, qui répand cette lettre; je lui demande fi cela eft vrai; mais pour toute réponfe il me demande de qui je le tiens. Un moment auparavant, il m'avoit donné une carte pour ce même M. Walpole,

afin qu'il se chargeât de papiers qui m'importent, & que je veux faire venir de Paris en sureté.

J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non-seulement l'ami, le protégé de M. Hume, mais qu'ils logent ensemble, & quand M. Hume voit que je sais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au pere. J'ai logé quelques nuits dans cette maison chez M. Hume avec ma gouvernante; & à l'air, à l'accueil dont nous ont honorés ses hôtesses, qui sont ses amies, j'ai jugé à la façon dont lui ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son pere, ont pu leur parler d'elle & de moi.

Ces faits combinés entr'eux & avec une certaine apparence générale me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas; j'en reçois qui ont été ouvertes, & toutes ont passé par les mains de M. Hume. Si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir, je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé (*). Après le

(*) Il faut dire ce que c'est que cette manœuvre. J'écrivois sur la table de M. Hume, en son absence, une réponse à une lettre que je venois de recevoir. Il arrive, très-curieux de savoir ce que j'écrivois & ne pouvant presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer, & comme je la mettois dans ma poche, il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain, jour de poste. La lettre reste sur sa table. Lord Newnham arrive, M. Hume sort un moment; je reprends ma lettre, disant que j'aurai le tems de l'envoyer le lendemain. Lord Newnham m'offre de l'envoyer par le paquet de M. l'Ambassadeur de France, j'accepte. M. Hume rentre tandis que Lord Newnham fait son enveloppe, il tire son cachet; M. Hume offre le sien avec tant d'empressement qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne, Lord Newnham donne la lettre au laquais de M. Hume pour la

ſouper, gardant tous deux le ſilence au coin de ſon feu, je m'apperçois, qu'il me fixe, comme il lui arrivoit ſouvent & d'une maniere dont l'idée eſt difficile à rendre. Pour cette fois, ſon regard ſec, ardent, moqueur & prolongé devint plus qu'inquiétant. Pour m'en débarraſſer, j'eſſayai de le fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux ſur les ſiens, je ſens un frémiſſement inexplicable, & bientôt je ſuis forcé de les baiſſer. La phyſionomie & le ton du bon David ſont d'un bon homme, mais où, grand Dieu! ce bon homme emprunte-t-il les yeux dont il fixe ſes amis?

L'impreſſion de ce regard me reſte & m'agite; mon trouble augmente juſqu'au ſaiſiſſement: ſi l'épanchement n'eût ſuccédé, j'étouffois. Bientôt un violent remords me gagne; je m'indigne de moi-même; enfin dans un tranſport que je me rappelle encore avec délices, je m'élance à ſon cou, je le ſerre étroitement; ſuffoqué de ſanglots, inondé de larmes, je m'écrie d'une voix entrecoupée: *Non, non David Hume n'eſt pas un traître; s'il n'étoit le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir.* David Hume me rend poliment mes embraſſemens, & tout en me frappant de petits coups ſur le dos, me répete pluſieurs fois d'un ton tranquille: *Quoi, mon cher Monſieur! Eh mon cher Monſieur! Quoi donc, mon*

remettre au ſien, qui attendoit en-bas avec ſon carroſſe, afin qu'il la porte chez M. l'Ambaſſadeur. A peine le laquais de M. Hume étoit hors de la porte que je me dis, je parie que le Maître va le ſuivre; il n'y manqua pas. Ne ſachant comment laiſſer ſeul Mylord Newnham, j'héſitai quelque tems avant que de ſuivre à mon tour M. Hume; je n'apperçus rien, mais il vit très-bien que j'étois inquiet. Ainſi, quoique je n'aye reçu aucune réponſe à ma lettre, je ne doute pas qu'elle ne ſoit parvenue; mais je doute un peu, je l'avoue, qu'elle n'ait été lue auparavant.

cher Monsieur ! Il ne me dit rien de plus ; je sens que mon cœur se resserre ; nous allons nous coucher, & je pars le lendemain pour la province.

Arrivé dans cet agréable asyle où j'étois venu chercher le repos de si loin, je devois le trouver dans une maison solitaire, commode & riante, dont le Maître, homme d'esprit & de mérite, n'épargnoit rien de ce qui pouvoit m'en faire aimer le séjour. Mais quel repos peut-on goûter dans la vie quand le cœur est agité ! Troublé de la plus cruelle incertitude, & ne sachant que penser d'un homme que je devois aimer, je cherchai à me délivrer de ce doute funeste en rendant ma confiance à mon bienfaiteur. Car, pourquoi, par quel caprice inconcevable eût-il eu tant de zele à l'extérieur pour mon bien-être, avec des projets secrets contre mon honneur ? Dans les observations qui m'avoient inquiété, chaque fait en lui-même étoit peu de chose, il n'y avoit que leur concours d'étonnant, & peut-être instruit d'autres faits que j'ignorois, M. Hume pouvoit-il dans un éclaircissement, me donner une solution satisfaisante. La seule chose inexplicable étoit qu'il se fût refusé à un éclaircissement que son honneur & son amitié pour moi rendoient également nécessaire. Je voyois qu'il y avoit-là quelque chose que je ne comprenois pas & que je mourois d'envie d'entendre. Avant donc de me décider absolument sur son compte, je voulus faire un dernier effort & lui écrire pour le ramener, s'il se laissoit séduire à mes ennemis, ou pour le faire expliquer de maniere ou d'autre. Je lui écrivis une Lettre (*)

(*) Il paroît par ce qu'il m'écrit en dernier lieu qu'il est très-content de cette lettre, & qu'il la trouve fort bien.

qu'il dut trouver fort naturelle s'il étoit coupable, mais fort extraordinaire s'il ne l'étoit pas : car quoi de plus extraordinaire qu'une lettre pleine à la fois de gratitude sur ses services & d'inquiétude sur ses sentimens, & où, mettant, pour ainsi dire, ses actions d'un côté & ses intentions de l'autre, au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il m'avoit données, je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avoit fait ? Je n'ai pas pris mes précautions d'assez loin pour garder une copie de cette lettre, mais, puisqu'il les a prises lui, qu'il la montre, & quiconque la lira, y voyant un homme tourmenté d'une peine secrete, qu'il veut faire entendre & qu'il n'ose dire, sera curieux, je m'assure, de savoir quel éclaircissement cette lettre aura produit, sur-tout à la suite de la scene précédente. Aucun, rien du tout. M. Hume se contente, en réponse, de me parler des soins obligeans que M. Davenport se propose de prendre en ma faveur. Du reste, pas un seul mot sur le principal sujet de ma lettre, ni sur l'état de mon cœur dont il devoit si bien voir le tourment. Je fus frappé de ce silence, encore plus que je ne l'avois été de son flegme à notre dernier entretien. J'avois tort, ce silence étoit fort naturel après l'autre, & j'aurois dû m'y attendre. Car quand on a osé dire en face à un homme : *je suis tenté de vous croire un traître*, & qu'il n'a pas la curiosité de demander *sur quoi*, l'on peut compter qu'il n'aura pareille curiosité de sa vie, & pour peu que les indices le chargent, cet homme est jugé.

Après la réception de sa lettre qui tarda beaucoup, je pris enfin mon parti, & résolus de ne lui plus écrire. Tout me confirma bientôt dans la résolution de rompre avec lui tout

commerce. Curieux au dernier point du détail de mes moindres affaires, il ne s'étoit pas borné à s'en informer de moi dans nos entretiens, mais j'appris qu'après avoir commencé par faire avouer à ma gouvernante qu'elle en étoit inſtruite, il n'avoit pas laiſſé échapper avec elle un ſeul tête-à-tête ſans l'interroger juſqu'à l'importunité ſur mes occupations, ſur mes reſſources, ſur mes amis, ſur mes connoiſſances, ſur leurs noms, leur état, leur demeure, & avec une adreſſe jéſuitique, il avoit demandé ſéparément les mêmes choſes à elle & à moi. On doit prendre intérêt aux affaires d'un ami, mais on doit ſe contenter de ce qu'il veut nous en dire, ſur-tout quand il eſt auſſi ouvert, auſſi confiant que moi, & tout ce petit cailletage de commere, convient, on ne peut pas plus mal, à un Philoſophe.

Dans le même tems je reçois encore deux lettres qui ont été ouvertes. L'une de M. Boſwell, dont le cachet étoit en ſi mauvais état que M. Davenport, en la recevant, le fit remarquer au laquais de M. Hume; & l'autre de M. d'Ivernois, dans un paquet de M. Hume, laquelle avoit été recachetée au moyen d'un fer chaud qui, mal-adroitement appliqué, avoit brûlé le papier autour de l'empreinte. J'écrivis à M. Davenport pour le prier de garder par devers lui toutes les lettres qui lui ſeroient remiſes pour moi, & de n'en remettre aucune à perſonne, ſous quelque prétexte que ce fût. J'ignore ſi M. Davenport, bien éloigné de penſer que cette précaution pût regarder M. Hume, lui montra ma lettre; mais je ſais que tout diſoit à celui-ci qu'il avoit perdu ma confiance, & qu'il n'en alloit pas moins ſon train ſans s'embarraſſer de la recouvrer.

Mais que devins-je lorsque je vis dans les papiers publics la prétendue lettre du Roi de Prusse que je n'avois pas encore vue, cette fausse lettre imprimée en François & en Anglois, donnée pour vraie, même avec la signature du Roi, & que j'y reconnus la plume de M. d'Alembert, aussi surement que si je la lui avois vu écrire?

A l'instant un trait de lumiere vint m'éclairer sur la cause secrete du changement étonnant & prompt du public Anglois à mon égard, & je vis à Paris le foyer du complot qui s'exécutoit à Londres.

M. d'Alembert, autre ami très-intime de M. Hume, étoit depuis long-tems mon ennemi caché, & n'épioit que les occasions de me nuire sans se commettre; il étoit le seul des gens de Lettres d'un certain nom & de mes anciennes connoissances qui ne me fût point venu voir ou qui ne m'eût rien fait dire à mon dernier passage à Paris. Je connoissois ses dispositions secretes, mais je m'en inquiétois peu, me contentant d'en avertir mes amis dans l'occasion. Je me souviens qu'un jour questionné sur son compte par M. Hume, qui questionna de même ensuite ma gouvernante, je lui dis que M. d'Alembert étoit un homme adroit & rusé. Il me contredit avec une chaleur dont je m'étonnai, ne sachant pas alors qu'ils étoient si bien ensemble, & que c'étoit sa propre cause qu'il défendoit.

La lecture de cette lettre m'alarma beaucoup, & sentant que j'avois été attiré en Angleterre en vertu d'un projet qui commençoit à s'exécuter, mais dont j'ignorois le but, je sentois le péril sans savoir où il pouvoit être ni de quoi j'avois à me garantir; je me rappellai alors quatre mots effrayans de

M.

M. Hume, que je rapporterai ci-après. Que penser d'un écrit où l'on me faisoit un crime de mes miseres; qui tendoit à m'ôter la commisération de tout le monde dans mes malheurs, & qu'on donnoit sous le nom du Prince même qui m'avoit protégé, pour en rendre l'effet plus cruel encore? Que devois-je augurer de la suite d'un tel début? Le peuple Anglois lit les papiers publics, & n'est déjà pas trop favorable aux étrangers. Un vêtement qui n'est pas le sien suffit pour le mettre de mauvaise humeur. Qu'en doit attendre un pauvre étranger dans ses promenades champêtres, le seul plaisir de la vie auquel il s'est borné, quand on aura persuadé à ces bonnes gens que cet homme aime qu'on le lapide? ils seront fort tentés de lui en donner l'amusement. Mais ma douleur, ma douleur profonde & cruelle, la plus amere que j'aye jamais ressentie, ne venoit pas du péril auquel j'étois exposé. J'en avois trop bravé d'autres pour être fort ému de celui-là. La trahison d'un faux ami, dont j'étois la proie, étoit ce qui portoit dans mon cœur trop sensible l'accablement, la tristesse & la mort. Dans l'impétuosité d'un premier mouvement, dont jamais je ne fus le maître, & que mes adroits ennemis savent faire naître pour s'en prévaloir, j'écris des lettres pleines de désordre où je ne déguise ni mon trouble, ni mon indignation.

Monsieur, j'ai tant de choses à dire qu'en chemin faisant j'en oublie la moitié. Par exemple, une relation en forme de lettre sur mon séjour à Montmorency fut portée par des Libraires à M. Hume, qui me la montra. Je consentis qu'elle fût imprimée; il se chargea d'y veiller; elle n'a jamais paru. J'avois apporté un exemplaire des lettres de M. Du Peyrou contenant

la relation des affaires de Neufchâtel qui me regardent ; je les remis aux mêmes Libraires à leur priere, pour les faire traduire & réimprimer ; M. Hume se chargea d'y veiller ; elles n'ont jamais paru (*). Dès que la fausse lettre du Roi de Prusse & sa traduction parurent, je compris pourquoi les autres écrits restoient supprimés, & je l'écrivis aux Libraires. J'écrivis d'autres lettres qui probablement ont couru dans Londres : enfin j'employai le crédit d'un homme de mérite & de qualité pour faire mettre dans les papiers une déclaration de l'imposture. Dans cette déclaration, je laissois paroître toute ma douleur & je n'en déguisois pas la cause.

Jusqu'ici M. Hume a semblé marcher dans les ténebres. Vous l'allez voir désormais dans la lumiere & marcher à découvert. Il n'y a qu'à toujours aller droit avec les gens rusés : tôt ou tard ils se décelent par leurs ruses mêmes.

Lorsque cette prétendue lettre du Roi de Prusse fut publiée à Londres, M. Hume, qui certainement savoit qu'elle étoit supposée, puisque je le lui avois dit, n'en dit rien, ne m'écrit rien, se taît & ne songe pas même à faire, en faveur de son ami absent, aucune déclaration de la vérité. Il ne falloit, pour aller au but, que laisser dire & se tenir coi ; c'est ce qu'il fit.

M. Hume ayant été mon conducteur en Angleterre, y étoit, en quelque façon, mon protecteur, mon Patron. S'il étoit naturel qu'il prît ma défense, il ne l'étoit pas moins qu'ayant une protestation publique à faire, je m'adressasse à lui pour

(*) Les Libraires viennent de me marquer que cette Edition est faite & prête à paroître. Cela peut être, mais c'est trop tard, & qui pis est, trop à propos.

cela. Ayant déjà cessé de lui écrire, je n'avois garde de recommencer. Je m'adresse à un autre. Premier soufflet sur la joue de mon Patron. Il n'en sent rien.

En disant que la lettre étoit fabriquée à Paris, il m'importoit fort peu lequel on entendît de M. d'Alembert ou de son prête-nom M. Walpole ; mais en ajoutant que ce qui navroit & déchiroit mon cœur étoit que l'imposteur avoit des complices en Angleterre, je m'expliquois avec la plus grande clarté pour leur ami qui étoit à Londres, & qui vouloit passer pour le mien. Il n'y avoit certainement que lui seul en Angleterre dont la haine pût déchirer & navrer mon cœur. Second soufflet sur la joue de mon Patron. Il n'en sent rien.

Au contraire, il feint malignement que mon affliction venoit seulement de la publication de cette lettre, afin de me faire passer pour un homme vain qu'une satire affecte beaucoup. Vain ou non, j'étois mortellement affligé ; il le savoit & ne m'écrivoit pas un mot. Ce tendre ami, qui a tant à cœur que ma bourse soit pleine, se soucie assez peu que mon cœur soit déchiré.

Un autre Ecrit paroît bientôt dans les mêmes feuilles de la même main que le premier, plus cruel encore, s'il étoit possible, & où l'Auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil que j'avois reçu à Paris. Cet écrit ne m'affecta plus ; il ne m'apprenoit rien de nouveau. Les libelles pouvoient aller leur train sans m'émouvoir, & le volage public lui-même se lassoit d'être long-tems occupé du même sujet. Ce n'est pas le compte des complotteurs qui, ayant ma réputation d'honnête homme à détruire, veulent de maniere ou d'autre en venir à bout. Il fallut changer de batterie.

L'affaire de la penſion n'étoit pas terminée. Il ne fut pas difficile à M. Hume d'obtenir de l'humanité du Miniſtre & de la généroſité du Prince qu'elle le fût. Il fut chargé de me le marquer, il le fit. Ce moment fut, je l'avoue, un des plus critiques de ma vie. Combien il m'en coûta pour faire mon devoir ! Mes engagemens précédens, l'obligation de correſpondre avec reſpect aux bontés du Roi, l'honneur d'être l'objet de ſes attentions, de celles de ſon Miniſtre, le deſir de marquer combien j'y étois ſenſible, même l'avantage d'être un peu plus au large en approchant de la vieilleſſe, accablé d'ennuis & de maux, enfin l'embarras de trouver une excuſe honnête pour éluder un bienfait déjà preſqu'accepté ; tout me rendoit difficile & cruelle la néceſſité d'y renoncer ; car il le falloit aſſurément, ou me rendre le plus vil de tous les hommes en devenant volontairement l'obligé de celui dont j'étois trahi.

Je fis mon devoir, non ſans peine, j'écrivis directement à M. le Général Conway (*), & avec autant de reſpect & d'honnêteté qu'il me fut poſſible, ſans refus abſolu, je me défendis pour le préſent d'accepter. M. Hume avoit été le négociateur de l'affaire, le ſeul même qui en eût parlé ; non-ſeulement je ne lui répondis point, quoique ce fût lui qui m'eût écrit, mais je ne dis pas un mot de lui dans ma lettre. Troiſieme ſoufflet ſur la joue de mon Patron, & pour celui-là, s'il ne le ſent pas, c'eſt aſſurément ſa faute : il n'en ſent rien.

Ma lettre n'étoit pas claire & ne pouvoit l'être pour M.

(*) Voyez la lettre du 12 Mai 1766.

le Général Conway, qui ne ſavoit pas à quoi tenoit ce refus, mais elle l'étoit fort pour M. Hume qui le ſavoit très-bien; cependant il feint de prendre le change tant ſur le ſujet de ma douleur, que ſur celui de mon refus, & dans un billet qu'il m'écrit il me fait entendre qu'on me ménagera la continuation des bontés du Roi ſi je me raviſe ſur la penſion. En un mot il prétend à toute force, & quoi qu'il arrive, demeurer mon Patron malgré moi. Vous jugez bien, Monſieur, qu'il n'attendoit pas de réponſe & il n'en eut point.

Dans ce même tems à-peu-près, car je ne ſais pas les dates, & cette exactitude ici n'eſt pas néceſſaire, parut une lettre de M. de Voltaire à moi adreſſée avec une traduction Angloiſe, qui renchérit encore ſur l'original. Le noble objet de ce ſpirituel ouvrage eſt de m'attirer le mépris & la haine de ceux chez qui je me ſuis réfugié. Je ne doutai point que mon cher Patron n'eût été un des inſtrumens de cette publication, ſur-tout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner de moi ceux qui pouvoient en ce pays me rendre la vie agréable, on avoit omis de nommer celui qui m'y avoit conduit. On ſavoit ſans doute que c'étoit un ſoin ſuperflu & qu'à cet égard rien ne reſtoit à faire. Ce nom ſi mal-adroitement oublié dans cette lettre, me rapella ce que dit Tacite du portrait de Brutus omis dans une pompe funebre, que chacun l'y diſtinguoit, préciſément parce qu'il n'y étoit pas.

On ne nommoit donc pas M. Hume; mais il vit avec les gens qu'on nommoit. Il a pour amis tous mes ennemis, on le ſait: ailleurs les Tronchin, les d'Alembert, les Voltaire; mais il y a bien pis à Londres, c'eſt que je n'y ai pour enne-

mis que ſes amis. Eh pourquoi y en aurois-je d'autres? Pourquoi même y ai-je ceux-là? Qu'ai-je fait à Lord Littleton, que je ne connois même pas? Qu'ai-je fait à M. Walpole que je ne connois pas davantage? Que ſavent-ils de moi, ſinon que je ſuis malheureux & l'ami de leur ami Hume? Que leur a-t-il donc dit, puiſque ce n'eſt que par lui qu'ils me connoiſſent? Je crois bien qu'avec le rôle qu'il fait il ne ſe démaſque pas devant tout le monde; ce ne ſeroit plus être maſqué. Je crois bien qu'il ne parle pas de moi à M. le Général Conway ni à M. le Duc de Richmond, comme il en parle dans ſes entretiens ſecrets avec M. Walpole & dans ſa correſpondance ſecrète avec M. d'Alembert; mais qu'on découvre la trame qui s'ourdit à Londres depuis mon arrivée, & l'on verra ſi M. Hume n'en tient pas les principaux fils.

Enfin le moment venu qu'on croit propre à frapper le grand coup, on en prépare l'effet par un nouvel écrit ſatirique qu'on fait mettre dans les papiers. S'il m'étoit reſté juſqu'alors le moindre doute, comment auroit-il pu tenir devant cet écrit, puiſqu'il contenoit des faits qui n'étoient connus que de M. Hume, chargés, il eſt vrai, pour les rendre odieux au public.

On dit dans cet écrit que j'ouvre ma porte aux grands & que je la ferme aux petits. Qui eſt-ce qui ſait à qui j'ai ouvert ou fermé ma porte, que M. Hume, avec qui j'ai demeuré & par qui ſont venus tous ceux que j'ai vus? Il faut en excepter un grand que j'ai reçu de bon cœur ſans le connoître, & que j'aurois reçu de bien meilleur cœur encore ſi je l'avois connu. Ce fut M. Hume qui me dit ſon nom quand il fut parti. En l'appre-

nant j'eus un vrai chagrin que, daignant monter au second étage, il ne fût pas entré au premier.

Quant aux petits, je n'ai rien à dire. J'aurois desiré voir moins de monde: mais ne voulant déplaire à personne, je me laissois diriger par M. Hume, & j'ai reçu de mon mieux tous ceux qu'il m'a présentés sans distinction de petits ni de grands.

On dit dans ce même écrit que je reçois mes parens froidement, *pour ne rien dire de plus.* Cette généralité consiste à avoir une fois reçu assez froidement le seul parent que j'aye hors de Geneve, & cela en présence de M. Hume. C'est nécessairement ou M. Hume ou ce parent qui a fourni cet article. Or mon cousin, que j'ai toujours connu pour bon parent & pour honnête homme, n'est point capable de fournir à des satires publiques contre moi. D'ailleurs, borné par son état à la société des gens de commerce, il ne vit pas avec les gens de lettres, ni avec ceux qui fournissent des articles dans les papiers, encore moins avec ceux qui s'occupent à des satires. Ainsi l'article ne vient pas de lui. Tout au plus puis-je penser que M. Hume aura tâché de le faire jaser, ce qui n'est pas absolument difficile, & qu'il aura tourné ce qu'il lui a dit de la maniere la plus favorable à ses vues. Il est bon d'ajouter qu'après ma rupture avec M. Hume j'en avois écrit à ce cousin-là.

Enfin, on dit dans ce même écrit que je suis sujet à changer d'amis. Il ne faut pas être bien fin pour comprendre à quoi cela prépare.

Distinguons. J'ai depuis vingt-cinq & trente ans des amis très-solides. J'en ai de plus nouveaux, mais non moins surs, que je garderai plus long-tems si je vis. Je n'ai pas en général

trouvé la même sureté chez ceux que j'ai faits parmi les gens de lettres. Aussi j'en ai changé quelquefois, & j'en changerai tant qu'ils me seront suspects ; car je suis bien déterminé à ne garder jamais d'amis par bienséance : je n'en veux avoir que pour les aimer.

Si jamais j'eus une conviction intime & certaine, je l'ai que M. Hume a fourni les matériaux de cet écrit. Bien plus, non-seulement j'ai cette certitude, mais il m'est clair qu'il a voulu que je l'eusse : car comment supposer un homme aussi fin, assez mal-adroit pour se découvrir à ce point, voulant se cacher?

Quel étoit son but ? Rien n'est plus clair encore. C'étoit de porter mon indignation à son dernier terme, pour amener avec plus d'éclat le coup qu'il me préparoit. Il sait que pour me faire faire bien des sottises il suffit de me mettre en colere. Nous sommes au moment critique qui montrera s'il a bien ou mal raisonné,

Il faut se posséder autant que fait M. Hume, il faut avoir son flegme & toute sa force d'esprit pour prendre le parti qu'il prit, après tout ce qui s'étoit passé. Dans l'embarras où j'étois, écrivant à M. le Général Conway, je ne pus remplir ma lettre que de phrases obscures dont M. Hume fit, comme mon ami, l'interprétation qu'il lui plut. Supposant donc, quoiqu'il sût très-bien le contraire, que c'étoit la clause du secret qui me faisoit de la peine, il obtient de M. le Général qu'il voudroit bien s'employer pour la faire lever. Alors cet homme stoïque & vraiment insensible m'écrit la lettre la plus amicale où il me marque qu'il s'est employé pour faire lever la clause, mais qu'ayant toute chose il faut savoir si je veux accepter sans

cette

cette condition, pour ne pas exposer Sa Majesté à un second refus.

C'étoit ici le moment décisif, la fin, l'objet de tous ses travaux. Il lui falloit une réponse, il la vouloit. Pour que je ne pusse me dispenser de la faire il envoie à M. Davenport un duplicata de sa lettre, & non content de cette précaution, il m'écrit dans un autre billet qu'il ne sauroit rester plus long-tems à Londres pour mon service. La tête me tourna presque en lisant ce billet. De mes jours je n'ai rien trouvé de plus inconcevable.

Il l'a donc enfin cette réponse tant desirée, & se presse déjà d'en triompher. Déjà écrivant à M. Davenport, il me traite d'homme féroce & de monstre d'ingratitude. Mais il lui faut plus. Ses mesures sont bien prises, à ce qu'il pense : nulle preuve contre lui ne peut échapper. Il veut une explication : il l'aura ; & la voici.

Rien ne la conclut mieux que le dernier trait qui l'amene. Seul il prouve tout & sans replique.

Je veux supposer, par impossible, qu'il n'est rien revenu à M. Hume de mes plaintes contre lui : il n'en sait rien, il les ignore aussi parfaitement que s'il n'eût été faufilé avec personne qui en fût instruit, aussi parfaitement que si durant ce tems il eût vécu à la Chine. Mais ma conduite immédiate entre lui & moi ; les derniers mots si frappans que je lui dis à Londres ; la lettre qui suivit pleine d'inquiétude & de crainte ; mon silence obstiné plus énergique que des paroles ; ma plainte amere & publique au sujet de la lettre de M. d'Alembert ; ma lettre au Ministre, qui ne m'a point écrit, en réponse à celle qu'il m'é-

crit lui-même, & dans laquelle je ne dis pas un mot de lui; enfin mon refus, sans daigner m'adresser à lui, d'acquiescer à une affaire qu'il a traitée en ma faveur, moi le sachant, & sans opposition de ma part; tout cela parle seul du ton le plus fort, je ne dis pas à tout homme qui auroit quelque sentiment dans l'ame, mais à tout homme qui n'est pas hébêté.

Quoi! après que j'ai rompu tout commerce avec lui depuis près de trois mois, après que je n'ai répondu à pas une de ses lettres, quelqu'important qu'en fût le sujet, environné des marques publiques & particulieres de l'affliction que son infidélité me cause, cet homme éclairé, ce beau génie naturellement si clair-voyant & volontairement si stupide, ne voit rien, n'entend rien, ne sent rien, n'est ému de rien, & sans un seul mot de plainte, de justification, d'explication, il continue à se donner, malgré moi, pour moi les soins les plus grands, les plus empressés! Il m'écrit affectueusement qu'il ne peut rester à Londres plus long-tems pour mon service, comme si nous étions d'accord qu'il y restera pour cela! Cet aveuglement, cette impassibilité, cette obstination ne sont pas dans la nature, il faut expliquer cela par d'autres motifs. Mettons cette conduite dans un plus grand jour, car c'est un point décisif.

Dans cette affaire, il faut nécessairement que M. Hume soit le plus grand ou le dernier des hommes, il n'y a pas de milieu. Reste à voir lequel c'est des deux.

Malgré tant de marques de dédain de ma part, M. Hume avoit-il l'étonnante générosité de vouloir me servir sincérement? Il savoit qu'il m'étoit impossible d'accepter ses bons

offices, tant que j'aurois de lui les sentimens que j'avois conçus. Il avoit éludé l'explication lui-même. Ainsi me servant sans se justifier, il rendoit ses soins inutiles; il n'étoit donc pas généreux.

S'il supposoit qu'en cet état j'accepterois ses soins, il supposoit donc que j'étois un infâme. C'étoit donc pour un homme qu'il jugeoit être un infâme qu'il sollicitoit avec tant d'ardeur une pension du Roi? Peut-on rien penser de plus extravagant?

Mais que M. Hume, suivant toujours son plan, se soit dit à lui-même: voici le moment de l'exécution; car, pressant Rousseau d'accepter la pension, il faudra qu'il l'accepte ou qu'il la refuse. S'il l'accepte, avec les preuves que j'ai en main, je le déshonore complétement; s'il la refuse après l'avoir acceptée, on a levé tout prétexte, il faudra qu'il dise pourquoi. C'est-là que je l'attends; s'il m'accuse il est perdu.

Si, dis-je, M. Hume a raisonné ainsi, il a fait une chose fort conséquente à son plan, & par-là même ici fort naturelle, & il n'y a que cette unique façon d'expliquer sa conduite dans cette affaire; car elle est inexplicable dans toute autre supposition: si ceci n'est pas démontré, jamais rien ne le sera.

L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien fortement les quatre mots dont j'ai parlé ci-devant, & que je lui entendis dire & répéter dans un tems où je n'en pénétrois gueres la force. C'étoit la premiere nuit qui suivit notre départ de Paris. Nous étions couchés dans la même chambre, & plusieurs fois dans la nuit, je l'entends s'écrier en François avec

une véhémence extrême : *Je tiens J. J. Rouſſeau !* J'ignore s'il veilloit ou s'il dormoit. L'expreſſion eſt remarquable dans la bouche d'un homme qui ſait trop bien le François pour ſe tromper ſur la force & le choix des termes. Cependant je pris, & je ne pouvois manquer alors de prendre ces mots dans un ſens favorable, quoique le ton l'indiquât encore moins que l'expreſſion : c'eſt un ton dont il m'eſt impoſſible de donner l'idée, & qui correſpond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots, je ſentis un treſſaillement d'effroi, dont je n'étois pas le maître; mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre & rire de ma terreur. Dès le lendemain tout fut ſi parfaitement oublié, que je n'y ai pas même penſé durant tout mon ſéjour à Londres & au voiſinage. Je ne m'en ſuis ſouvenu qu'ici où tant de choſes m'ont rappellé ces paroles, & me les rappellent, pour ainſi dire, à chaque inſtant.

Ces mots dont le ton retentit ſur mon cœur comme s'ils venoient d'être prononcés, les longs & funeſtes regards tant de fois lancés ſur moi, les petits coups ſur le dos avec des mots de *mon cher Monſieur*, en réponſe au ſoupçon d'être un traître ; tout cela m'affecte à un tel point après le reſte, que ces ſouvenirs, fuſſent-ils les ſeuls fermeroient tout retour à la confiance, & il n'y a pas une nuit où ces mots : *Je tiens J. J. Rouſſeau*, ne ſonnent encore à mon oreille, comme ſi je les entendois de nouveau.

Oui, M. Hume, vous me tenez, je le ſais, mais ſeulement par des choſes qui me ſont extérieures : vous me tenez par l'opinion, par les jugemens des hommes ; vous me tenez par

ma réputation, par ma sureté peut-être; tous les préjugés sont pour vous; il vous est aisé de me faire passer pour un monstre, comme vous avez commencé, & je vois déjà l'exultation barbare de mes implacables ennemis. Le public, en général, ne me fera pas plus de grace. Sans autre examen, il est toujours pour les services rendus, parce que chacun est bien aise d'inviter à lui en rendre, en montrant qu'il sait les sentir. Je prévois aisément la suite de tout cela, sur-tout dans le pays où vous m'avez conduit, & où, sans amis, étranger à tout le monde, je suis presque à votre merci. Les gens sensés comprendront, cependant, que, loin que j'aye pu chercher cette affaire, elle étoit ce qui pouvoit m'arriver de plus terrible dans la position où je suis: ils sentiront qu'il n'y a que ma haine invincible pour toute fausseté & l'impossibilité de marquer de l'estime à celui pour qui je l'ai perdue, qui aient pu m'empêcher de dissimuler quand tant d'intérêts m'en faisoient une loi: mais les gens sensés sont en petit nombre & ce ne sont pas eux qui font du bruit.

Oui, M. Hume, vous me tenez par tous les liens de cette vie; mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par mon courage, indépendant de vous & des hommes, & qui me restera tout entier malgré vous. Ne pensez pas m'effrayer par la crainte du sort qui m'attend. Je connois les jugemens des hommes, je suis accoutumé à leur injustice, & j'ai appris à les peu redouter. Si votre parti est pris, comme j'ai tout lieu de le croire, soyez sûr que le mien ne l'est pas moins. Mon corps est affoibli, mais jamais mon ame ne fut plus ferme. Les hommes feront & diront ce qu'ils voudront, peu m'importe;

ce qui m'importe eſt d'achever, comme j'ai commencé, d'être droit & vrai juſqu'à la fin, quoi qu'il arrive, & de n'avoir pas plus à me reprocher une lâcheté dans mes miſeres qu'une inſolence dans ma proſpérité. Quelque opprobre qui m'attende & quelque malheur qui me menace, je ſuis prêt. Quoiqu'à plaindre, je le ſerai moins que vous, & je vous laiſſe pour toute vengeance le tourment de reſpecter, malgré vous, l'infortuné que vous accablez.

En achevant cette lettre, je ſuis ſurpris de la force que j'ai eue de l'écrire. Si l'on mouroit de douleur, j'en ſeroit mort à chaque ligne. Tout eſt également incompréhenſible dans ce qui ſe paſſe. Une conduite pareille à la vôtre n'eſt pas dans la nature, elle eſt contradictoire, & cependant elle m'eſt démontrée. Abyme des deux côtés! je péris dans l'un ou dans l'autre. Je ſuis le plus malheureux des humains ſi vous êtes coupable, j'en ſuis le plus vil ſi vous êtes innocent. Vous me faites deſirer d'être cet objet mépriſable. Oui, l'état où je me verrois proſterné, foulé ſous vos pieds, criant miſéricorde & faiſant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix mon indignité & rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, ſeroit pour mon cœur un état d'épanouiſſement & de joie, après l'état d'étouffement & de mort où vous l'avez mis. Il ne me reſte qu'un mot à vous dire. Si vous êtes coupable ne m'écrivez plus; cela ſeroit inutile, & ſurement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous juſtifier. Je connois mon devoir, je l'aime & l'aimerai toujours, quelque rude qu'il puiſſe être. Il n'y a point d'abjection dont un cœur, qui n'eſt pas né pour elle, ne puiſſe revenir. Encore un coup, ſi vous êtes in-

nocent, daignez vous justifier: si vous ne l'êtes pas, adieu pour jamais.

LETTRE
A MYLORD MARÉCHAL.

Le 20 Juillet 1766.

LA derniere lettre, Mylord, que j'ai reçue de vous étoit du 25 Mai. Depuis ce tems j'ai été forcé de déclarer mes sentimens à M. Hume; il a voulu une explication; il l'a eue, j'ignore l'usage qu'il en fera. Quoi qu'il en soit, tout est dit désormais entre lui & moi. Je voudrois vous envoyer copie des lettres, mais c'est un livre pour la grosseur. Mylord, le sentiment cruel que nous ne nous verrons plus, charge mon cœur d'un poids insupportable. Je donnerois la moitié de mon sang pour vous voir un seul quart-d'heure encore une fois en ma vie. Vous savez combien ce quart-d'heure me seroit doux, mais vous ignorez combien il me seroit important.

Après avoir bien réfléchi sur ma situation présente, je n'ai trouvé qu'un seul moyen possible de m'assurer quelque repos sur mes derniers jours. C'est de me faire oublier des hommes aussi parfaitement que si je n'existois plus, si tant est qu'on puisse appeller existence un reste de végétation inutile à soi-même & aux autres, loin de tout ce qui nous est cher. En conséquence de cette résolution, j'ai pris celle de rompre toute correspondance hors les cas d'absolue nécessité. Je cesse désormais d'écrire & de répondre à qui que ce soit. Je ne fais

que deux seules exceptions, dont l'une est pour M. Du Peyrou; je crois superflu de vous dire quelle est l'autre; désormais tout à l'amitié, n'existant plus que par elle, vous sentez que j'ai plus besoin que jamais d'avoir quelquefois de vos lettres.

Je suis très-heureux d'avoir pris du goût pour la botanique. Ce goût se change insensiblement en une passion d'enfant, ou plutôt en un radotage inutile & vain: car je n'apprends aujourd'hui qu'en oubliant ce que j'appris hier, mais n'importe. Si je n'ai jamais le plaisir de savoir, j'aurai toujours celui d'apprendre, & c'est tout ce qu'il me faut. Vous ne sauriez croire combien l'étude des plantes jette d'agrément sur mes promenades solitaires. J'ai eu le bonheur de me conserver un cœur assez sain, pour que les plus simples amusemens lui suffisent, & j'empêche, en m'empaillant la tête, qu'il n'y reste place pour d'autres fatras.

L'occupation pour les jours de pluie, fréquens en ce pays, est d'écrire ma vie. Non ma vie extérieure comme les autres; mais ma vie réelle, celle de mon ame, l'histoire de mes sentimens les plus secrets. Je ferai ce que nul homme n'a fait avant moi; & ce que vraisemblablement nul autre ne fera dans la suite. Je dirai tout, le bien, le mal, tout enfin; je me sens une ame qui se peut montrer. Je suis loin de cette époque chérie de 1762, mais j'y viendrai, je l'espere. Je recommencerai du moins en idée ces pélerinages de Colombier, qui furent les jours les plus purs de ma vie. Que ne peuvent-ils recommencer encore & recommencer sans cesse! Je ne demanderois point d'autre éternité.

M. Du Peyrou me marque qu'il a reçu les trois cents louis.

Ils

Ils viennent d'un bon pere qui, non plus que celui dont il eſt l'image, n'attend pas que ſes enfans lui demandent leur pain quotidien.

Je n'entends point ce que vous me dites d'une prétendue charge que les habitans de Derbyshire m'ont donnée. Il n'y a rien de pareil, je vous aſſure; & cela m'a tout l'air d'une plaiſanterie que quelqu'un vous aura faite ſur mon compte; du reſte je ſuis très-content du pays & des habitans, autant qu'on peut l'être à mon âge d'un climat & d'une maniere de vivre auxquels on n'eſt pas accoutumé. J'eſpérois que vous me parleriez un peu de votre maiſon & de votre jardin, ne fût-ce qu'en faveur de la botanique. Ah! que ne ſuis-je à portée de ce bienheureux jardin, dût mon pauvre ſultan le fourrager un peu comme il fit celui de Colombier!

LETTRE

A M. GUY.

Wootton le 2 Août 1766.

JE me ſerois bien paſſé, Monſieur, d'apprendre les bruits obligeans qu'on répand à Paris ſur mon compte; & vous auriez bien pu vous paſſer de vous joindre à ces cruels amis qui ſe plaiſent à m'enfoncer vingt poignards dans le cœur. Le parti que j'ai pris de m'enſevelir dans cette ſolitude, ſans entretenir plus aucune correſpondance dans le monde, eſt l'effet de ma ſituation bien examinée. La ligue qui s'eſt formée contre moi,

eſt trop puiſſante, trop adroite, trop ardente, trop accréditée pour que dans ma poſition, ſans autre appui que la vérité, je ſois en état de lui faire face dans le public. Couper les têtes de cette hydre ne ſerviroit qu'à les multiplier, & je n'aurois pas détruit une de leurs calomnies, que vingt autres plus cruelles lui ſuccéderoient à l'inſtant. Ce que j'ai à faire eſt de bien prendre mon parti ſur les jugemens du public; de me taire, & de tâcher au moins de vivre & mourir en repos.

Je n'en ſuis pas moins reconnoiſſant pour ceux que l'intérêt qu'ils prennent à moi, engage à m'inſtruire de ce qui ſe paſſe. En m'affligeant ils m'obligent; s'ils me font du mal c'eſt en voulant me faire du bien. Ils croient que ma réputation dépend d'une lettre injurieuſe; cela peut être: mais s'ils croient que mon honneur en dépend, ils ſe trompent. Si l'honneur d'un homme dépendoit des injures qu'on lui dit, & des outrages qu'on lui fait, il y a long-tems qu'il ne me reſteroit plus d'honneur à perdre. Mais au contraire, il eſt même au-deſſous d'un honnête homme de repouſſer de certains outrages. On dit que M. Hume me traite de vile canaille & de ſcélérat. Si je ſavois répondre à de pareils noms, je m'en croirois digne.

Montrez cette lettre à mes amis, & priez-les de ſe tranquilliſer. Ceux qui ne jugent que ſur des preuves, ne me condamneront certainement pas; & ceux qui jugent ſans preuves ne valent pas la peine qu'on les déſabuſe. M. Hume écrit, dit-on, qu'il veut publier toutes les pieces relatives à cette affaire. C'eſt, j'en réponds, ce qu'il ſe gardera de faire, ou ce qu'il ſe gardera bien au moins de faire fidellement. Que ceux qui ſeront au fait nous jugent, je le deſire; que ceux qui ne

ſauront que ce que M. Hume voudra leur dire, ne laiſſent pas de nous juger, cela m'eſt, je vous jure, très-indifférent. J'ai un défenſeur dont les opérations ſont lentes, mais ſures : je les attends.

Je me bornerai à vous préſenter une ſeule réflexion. Il s'agit, Monſieur, de deux hommes, dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre preſque malgré lui. L'étranger, ignorant la langue du pays, ne pouvant parler, ni entendre; ſeul, ſans ami, ſans appui, ſans connoiſſance, ſans ſavoir même à qui confier une lettre en ſureté ; livré ſans réſerve à l'autre, & aux ſiens ; malade, retiré, ne voyant perſonne, écrivant peu, eſt allé s'enfermer dans le fond d'une retraite, où il herboriſe pour toute occupation. Le Breton, homme actif, liant, intrigant, au milieu de ſon pays, de ſes amis, de ſes parens, de ſes patrons, de ſes patriotes, en grand crédit à la Cour, à la Ville; répandu dans le plus grand monde, à la tête des gens de Lettres, diſpoſant des papiers publics, en grande relation chez l'étranger, ſur-tout avec les plus mortels ennemis du premier. Dans cette poſition, il ſe trouve que l'un des deux a tendu des piéges à l'autre. Le Breton crie, que c'eſt cette vile canaille, ce ſcélérat d'étranger qui lui en tend. L'étranger ſeul, malade, abandonné, gémit & ne répond rien. Là-deſſus le voilà jugé, & il demeure clair qu'il s'eſt laiſſé mener dans le pays de l'autre, qu'il s'eſt mis à ſa merci, tout exprès pour lui faire piece, & pour conſpirer contre lui. Que penſez-vous de ce jugement ? Si j'avois été capable de former un projet auſſi monſtrueuſement extravagant, où eſt l'homme ayant quelque ſens, quelque humanité, qui ne devroit pas dire :

vous faites tort à ce pauvre miférable, il eft trop fou pour pouvoir être un fcélérat. Plaignez-le, faignez-le ; mais ne l'injuriez pas. J'ajouterai que le ton feul que prend M. Hume, devroit décréditer ce qu'il dit. Ce ton fi brutal, fi bas, fi indigne d'un homme qui fe refpecte, marque affez que l'ame qui l'a dicté n'eft pas faine : il n'annonce pas un langage digne de foi. Je fuis étonné, je l'avoue, comment ce ton feul n'a pas excité l'indignation publique. C'eft qu'à Paris, c'eft toujours celui qui crie le plus fort qui a raifon. A ce combat-là, je n'emporterai jamais la victoire; & je ne la difputerai pas.

Voici, Monfieur, le fait en peu de mots. Il m'eft prouvé que M. Hume lié avec mes plus cruels ennemis, d'accord à Londres avec des gens qui fe montrent, & à Paris avec tel qui ne fe montre pas, m'a attiré dans fon pays, en apparence pour m'y fervir avec la plus grande oftentation, & en effet pour m'y diffamer avec la plus grande adreffe, à quoi il a très-bien réuffi. Je m'en fuis plaint; il a voulu favoir mes raifons; je les lui ai écrites dans le plus grand détail : fi on les demande, il peut les dire. Quant à moi, je n'ai rien à dire du tout.

Plus je penfe à la publication promife par M. Hume, moins je puis concevoir qu'il l'exécute. S'il l'ofe faire, à moins d'énormes falfifications, je prédis hardiment, que, malgré fon extrême adreffe & celle de fes amis, fans même que je m'en mêle, M. Hume eft un homme démafqué.

LETTRE
A MYLORD MARÉCHAL.

Le 9 Août 1766.

Les choses incroyables que M. Hume écrit à Paris sur mon compte, me font présumer que, s'il l'ose, il ne manquera pas de vous en écrire autant. Je ne suis pas en peine de ce que vous en penserez. Je me flatte, Mylord, d'être assez connu de vous, & cela me tranquillise. Mais il m'accuse avec tant d'audace d'avoir refusé malhonnêtement la pension après l'avoir acceptée, que je crois devoir vous envoyer une copie fidelle de la lettre que j'écrivis à ce sujet à M. le Général Conway (*). J'étois bien embarrassé dans cette lettre, ne voulant pas dire la véritable cause de mon refus, & ne pouvant en alléguer aucune autre. Vous conviendrez, je m'assure, que si l'on peut s'en tirer mieux que je ne fis, on ne peut du moins s'en tirer plus honnêtement. J'ajouterois qu'il est faux que j'aye jamais accepté la pension. J'y mis seulement votre agrément pour condition nécessaire, & quand cet agrément fut venu, M. Hume alla en-avant sans me consulter davantage. Comme vous ne pouvez savoir ce qui s'est passé en Angleterre à mon égard depuis mon arrivée, il est impossible que vous prononciez dans cette affaire, avec connoissance, entre M. Hume & moi ; ses procédés secrets sont trop incroyables, & il n'y a personne

(*) Celle du 12 Mai 1766.

au monde moins fait que vous pour y ajouter foi. Pour moi qui les ai sentis si cruellement, & qui n'y peux penser qu'avec la douleur la plus amere, tout ce qu'il me reste à desirer, est de n'en reparler jamais. Mais comme M. Hume ne garde pas le même silence, & qu'il avance les choses les plus fausses du ton le plus affirmatif, je vous demande aussi, Mylord, une justice que vous ne pouvez me refuser, c'est lorsqu'on pourra vous dire ou vous écrire que j'ai fait volontairement une chose injuste ou malhonnête, d'être bien persuadé que cela n'est pas vrai.

LETTRE

AU MÊME.

7 Septembre 1766.

JE ne puis vous exprimer, Mylord, à quel point, dans les circonstances où je me trouve, je suis alarmé de votre silence. La derniere lettre que j'ai reçue de vous étoit du......... Seroit-il possible que les terribles clameurs de M. Hume eussent fait impression sur vous, & m'eussent, au milieu de tant de malheurs, ôté la seule consolation qui me restoit sur la terre? Non, Mylord, cela ne peut pas être. Votre ame ferme ne peut être entraînée par l'exemple de la foule; votre esprit judicieux ne peut être abusé à ce point. Vous n'avez point connu cet homme, personne ne l'a connu, ou plutôt il n'est plus le même. Il n'a jamais haï que moi seul; mais aussi quelle haine!

Un même cœur pourroit-il suffire à deux comme celle-là? Il a marché jusqu'ici dans les ténebres, il s'est caché, mais maintenant il se montre à découvert. Il a rempli l'Angleterre, la France, les gazettes, l'Europe entiere de cris auxquels je ne sais que répondre, & d'injures dont je me croirois digne, si je daignois les repousser. Tout cela ne décele-t-il pas avec évidence le but qu'il a caché jusqu'à présent avec tant de soin? Mais laissons M. Hume; je veux l'oublier malgré les maux qu'il m'a faits. Seulement qu'il ne m'ôte pas mon pere. Cette perte est la seule que je ne pourrois supporter. Avez-vous reçu mes deux dernieres lettres, l'une du 20 Juillet & l'autre du 9 Août? Ont-elles eu le bonheur d'échapper aux filets qui sont tendus tout autour de moi, & au travers desquels peu de chose passe? Il paroît que l'intention de mon persécuteur & de ses amis, est de m'ôter toute communication avec le continent, & de me faire périr ici de douleur & de misere. Leurs mesures sont trop bien prises pour que je puisse aisément leur échapper. Je suis préparé à tout, & je puis tout supporter hors votre silence. Je m'adresse à M. Rougemont; je ne connois que lui seul à Londres à qui j'ose me confier. S'il me refuse ses services, je suis sans ressource, & sans moyen pour écrire à mes amis. Ah! Mylord, qu'il me vienne une lettre de vous, & je me console de tout le reste.

LETTRE
AU MÊME.

Wootton le 27 Septembre 1766.

JE n'ai pas besoin, Mylord, de vous dire combien vos deux dernieres lettres m'ont fait de plaisir & m'étoient nécessaires. Ce plaisir a pourtant été tempéré par plus d'un article, par un sur-tout auquel je réserve une lettre exprès, & aussi par ceux qui regardent M. Hume, dont je ne saurois lire le nom ni rien qui s'y rapporte, sans un serrement de cœur & un mouvement convulsif, qui fait pis que de me tuer, puisqu'il me laisse vivre. Je ne cherche point, Mylord, à détruire l'opinion que vous avez de cet homme, ainsi que toute l'Europe; mais je vous conjure par votre cœur paternel de ne me reparler jamais de lui sans la plus grande nécessité.

Je ne puis me dispenser de répondre à ce que vous m'en dites dans votre lettre du 5 de ce mois. *Je vois avec douleur*, me marquez vous, *que vos ennemis mettront sur le compte de M. Hume tout ce qu'il leur plaira d'ajouter au démêlé d'entre vous & lui.* Mais que pourroient-ils faire de plus que ce qu'il a fait lui-même? Diront-ils de moi pis qu'il n'en a dit dans les lettres qu'il a écrites à Paris, par toute l'Europe, & qu'il a fait mettre dans toutes les gazettes? Mes autres ennemis me font du pis qu'ils peuvent & ne s'en cachent gueres; lui fait pis qu'eux & se cache, & c'est lui qui ne manquera pas de

de mettre ſur leur compte, le mal que juſqu'à ma mort il ne ceſſera de me faire en ſecret.

Vous me dites encore, Mylord, que je trouve mauvais que M. Hume ait ſollicité la penſion du Roi d'Angleterre à mon inſçu. Comment avez-vous pu vous laiſſer ſurprendre au point d'affirmer ainſi ce qui n'eſt pas? Si cela étoit vrai, je ſerois un extravagant, tout au moins; mais rien n'eſt plus faux. Ce qui m'a fâché, c'étoit qu'avec ſa profonde adreſſe il ſe ſoit ſervi de cette penſion, ſur laquelle il revenoit à mon inſçu quoique refuſée, pour me forcer de lui motiver mon refus & de lui faire la déclaration qu'il vouloit abſolument avoir, & que je voulois éviter, ſachant bien l'uſage qu'il en vouloit faire. Voilà, Mylord, l'exacte vérité, dont j'ai les preuves, & que vous pouvez affirmer.

Graces au ciel, j'ai fini quant à préſent ſur ce qui regarde M. Hume. Le ſujet dont j'ai maintenant à vous parler eſt tel que je ne puis me réſoudre à le mêler avec celui-là dans la même lettre. Je le réſerve pour la premiere que je vous écrirai. Ménagez pour moi vos précieux jours, je vous en conjure. Ah! vous ne ſavez pas, dans l'abyme de malheurs où je ſuis plongé, quel ſeroit pour moi celui de vous ſurvivre!

LETTRE
A MADAME***.

Wootton le 27 Septembre 1766.

LE cas que vous m'exposez, Madame, est dans le fond très-commun, mais mêlé de choses si extraordinaires, que votre lettre a l'air d'un roman. Votre jeune homme n'est pas de son siecle; c'est un prodige ou un monstre. Il y a des monstres dans ce siecle, je le sais trop, mais plus vils que courageux, & plus fourbes que féroces. Quant aux prodiges, on en voit si peu que ce n'est pas la peine d'y croire, & si Cassius en est un de force d'ame, il n'en est assurément pas un de bon sens & de raison.

Il se vante de sacrifices qui, quoiqu'ils fassent horreur, seroient grands s'ils étoient pénibles, & seroient héroïques s'ils étoient nécessaires; mais où faute de l'une & de l'autre de ces conditions, je ne vois qu'une extravagance qui me fait très-mal augurer de celui qui les a faits. Convenez, Madame, qu'un amant qui oublie sa belle dans un voyage, qui en redevient amoureux quand il la revoit, qui l'épouse & puis qui s'éloigne & l'oublie encore, qui promet séchement de revenir à ses couches & n'en fait rien, qui revient enfin pour lui dire qu'il l'abandonne, qui part & ne lui écrit que pour confirmer cette belle résolution; convenez, dis-je, que si cet homme eut de l'amour, il n'en eut gueres, & que la victoire dont il se vante avec tant de pompe, lui coûte probablement beaucoup moins qu'il ne vous dit.

Mais ſuppoſant cet amour aſſez violent pour ſe faire honneur du ſacrifice, où en eſt la néceſſité? C'eſt ce qui me paſſe. Qu'il s'occupe du ſublime emploi de délivrer ſa patrie, cela eſt fort beau, & je veux croire que cela eſt utile : mais ne ſe permettre aucun ſentiment étranger à ce devoir, pourquoi cela? Tous les ſentimens vertueux ne s'étayent-ils pas les uns les autres, & peut-on en détruire un ſans les affoiblir tous? *J'ai cru long-tems*, dit-il, *combiner mes affections avec mes devoirs.* Il n'y a point là de combinaiſons à faire, quand ces affections elles-mêmes ſont des devoirs. *L'illuſion ceſſe, & je vois qu'un vrai citoyen doit les abolir.* Quelle eſt donc cette illuſion, & où a-t-il pris cette affreuſe maxime? S'il eſt de triſtes ſituations dans la vie, s'il eſt de cruels devoirs qui nous forcent quelquefois à leur en ſacrifier d'autres, à déchirer notre cœur pour obéir à la néceſſité preſſante ou à l'inflexible vertu, en eſt-il, en peut-il jamais être qui nous forcent d'étouffer des ſentimens auſſi légitimes que ceux de l'amour filial, conjugal, paternel; & tout homme qui ſe fait une expreſſe loi de n'être plus ni fils, ni mari, ni pere, oſe-t-il uſurper le nom de citoyen, oſe-t-il uſurper le nom d'homme?

On diroit, Madame, en liſant votre lettre, qu'il s'agit d'une conſpiration. Les conſpirations peuvent être des actes héroïques de patriotiſme, & il y en a eu de telles; mais preſque toujours elles ne ſont que des crimes puniſſables, dont les auteurs ſongent bien moins à ſervir la patrie qu'à l'aſſervir, & à la délivrer de ſes tyrans qu'à l'être. Pour moi je vous déclare que je ne voudrois pour rien au monde avoir trempé dans la conſpiration la plus légitime; parce qu'enfin ces ſortes d'en-

treprifes ne peuvent s'exécuter fans troubles, fans défordres, fans violences, quelquefois fans effufion de fang, & qu'à mon avis le fang d'un feul homme eft d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre-humain. Ceux qui aiment fincérement la liberté n'ont pas befoin, pour la trouver, de tant de machines; & fans caufer ni révolutions ni troubles, quiconque veut être libre, l'eft en effet.

Pofons toutefois cette grande entreprife comme un devoir facré qui doit régner fur tous les autres, doit-il pour cela les anéantir, & ces différens devoirs font-ils donc à tel point incompatibles, qu'on ne puiffe fervir la patrie fans renoncer à l'humanité? Votre Caffius eft-il donc le premier qui ait formé le projet de délivrer la fienne, & ceux qui l'ont exécuté, l'ont-ils fait au prix des facrifices dont il fe vante? Les Pélopidas, les Brutus, les vrais Caffius & tant d'autres ont-ils eu befoin d'abjurer tous les droits du fang & de la nature, pour accomplir leurs nobles deffeins? Y eût-il jamais de meilleurs fils, de meilleurs maris, de meilleurs peres que ces grands hommes? La plupart, au contraire, concerterent leurs entreprifes au fein de leurs familles, & Brutus ofa révéler, fans néceffité, fon fecret à fa femme, uniquement parce qu'il la trouva digne d'en être dépofitaire. Sans aller fi loin chercher des exemples, je puis, Madame, vous en citer un plus moderne d'un héros à qui rien ne manque pour être à côté de ceux de l'antiquité, que d'être auffi connu qu'eux. C'eft le Comte Louis de Fiefque, lorfqu'il voulut brifer les fers de Gênes fa patrie, & la délivrer du joug des Doria. Ce jeune homme fi aimable, fi vertueux, fi parfait, forma ce grand deffein prefque dès fon en-

fance, & s'éleva, pour ainsi dire, lui-même pour l'exécuter. Quoique très-prudent, il le confia à son frere, à sa famille, à sa femme aussi jeune que lui; & après des préparatifs très-grands, très-lents, très-difficiles, le secret fut si bien gardé, l'entreprise fut si bien concertée & eut un si plein succès, que le jeune Fiesque étoit maître de Gênes au moment qu'il périt par un accident.

Je ne dis pas qu'il soit sage de révéler ces sortes de secrets, même à ses proches, sans la plus grande nécessité; mais autre chose est, garder son secret, & autre chose, rompre avec ceux à qui on le cache. J'accorde même qu'en méditant un grand dessein, l'on est obligé de s'y livrer quelquefois au point d'oublier pour un tems, des devoirs moins pressans peut-être, mais non moins sacrés si-tôt qu'on peut les remplir. Mais que de propos délibéré, de gaîté de cœur, le sachant, le voulant, on ait, avec la barbarie de renoncer pour jamais à tout ce qui nous doit être cher, celle de l'accabler de cette déclaration cruelle, c'est, Madame, ce qu'aucune situation imaginable ne peut ni autoriser, ni suggérer même à un homme dans son bon sens qui n'est pas un monstre. Ainsi je conclus, quoiqu'à regret, que votre Cassius est fou tout au moins, & je vous avoue qu'il m'a tout-à-fait l'air d'un ambitieux embarrassé de sa femme, qui veut couvrir du masque de l'héroïsme son inconstance & ses projets d'agrandissement. Or, ceux qui savent employer à son âge de pareilles ruses, sont des gens qu'on ne ramene jamais, & qui rarement en valent la peine.

Il se peut, Madame, que je me trompe; c'est à vous d'en juger. Je voudrois avoir des choses plus agréables à vous dire:

mais vous me demandez mon ſentiment; il faut vous le dire, ou me taire, ou vous tromper. Des trois partis j'ai choiſi le plus honnête, & celui qui pouvoit le mieux vous marquer, Madame, ma déférence & mon reſpect.

LETTRE

A MADEMOISELLE DEWES.

Wootton le 9 Décembre 1766.

MA belle voiſine, vous me rendez injuſte & jaloux pour la premiere fois de ma vie; je n'ai pu voir ſans envie les chaînes dont vous honoriez mon ſultan; & je lui ai ravi l'avantage de les porter le premier. J'en aurois dû parer votre brebis chérie, mais je n'ai oſé empiéter ſur les droits d'un jeune & aimable berger. C'eſt déjà trop paſſer les miens de faire le galant à mon âge; mais puiſque vous me l'avez fait oublier, tâchez de l'oublier vous-même, & penſez moins au barbon qui vous rend hommage, qu'au ſoin que vous avez pris de lui rajeunir le cœur.

Je ne veux pas, ma belle voiſine, vous ennuyer plus longtems de mes vieilles ſornettes. Si je vous contois toutes les bontés & amitiés dont votre cher oncle m'honore, je ſerois encore ennuyeux par mes longueurs; ainſi je me tais. Mais revenez l'été prochain en être le témoin vous-même, & ramenez Madame la Comteſſe (*), à condition que nous ferons

(*) Mde. la Comteſſe Cowper, veuve du feu Comte Cowper, & fille du Comte de Granville.

cette fois-ci les plus forts, & qu'au lieu de vous laiffer enlever comme cette année, vous nous aiderez à la retenir.

LETTRE
A MYLORD MARÉCHAL.

11 Décembre 1766.

ABRÉGER la correfpondance! ..... Mylord, que m'annoncez-vous, & quel tems prenez-vous pour cela? Serois-je dans votre difgrace? Ah! dans tous les malheurs qui m'accablent, voilà le feul que je ne faurois fupporter. Si j'ai des torts, daignez les pardonner, en eft-il, en peut-il être que mes fentimens pour vous ne doivent pas racheter? Vos bontés pour moi font toute la confolation de ma vie. Voulez-vous m'ôter cette unique & douce confolation? Vous avez ceffé d'écrire à vos parens. Eh! qu'importe, tous vos parens, tous vos amis enfemble ont-ils pour vous un attachement comparable au mien? Eh! Mylord, c'eft votre âge, ce font mes maux qui nous rendent plus utiles l'un à l'autre. A quoi peuvent mieux s'employer les reftes de la vie qu'à s'entretenir avec ceux qui nous font chers? Vous m'avez promis une éternelle amitié, je la veux toujours, j'en fuis toujours digne. Les terres & les mers nous féparent, les hommes peuvent femer bien des erreurs entre nous; mais rien ne peut féparer mon cœur du vôtre, & celui que vous aimâtes une fois n'a point changé. Si réellement vous craignez la peine d'écrire, c'eft mon devoir de vous l'épargner autant qu'il fe peut.

Je ne demande à chaque fois que deux lignes, toujours les mêmes & rien de plus. *J'ai reçu votre lettre de telle date. Je me porte bien, & je vous aime toujours.* Voilà tout. Répétez-moi ces dix mots douze fois l'année, & je suis content. De mon côté j'aurai le plus grand soin de ne vous écrire jamais rien qui puisse vous importuner ou vous déplaire. Mais cesser de vous écrire avant que la mort nous sépare, non Mylord, cela ne peut pas être; cela ne se peut pas plus que cesser de vous aimer.

Si vous tenez votre cruelle résolution, j'en mourrai, ce n'est pas le pire; mais j'en mourrai dans la douleur, & je vous prédis que vous y aurez du regret. J'attends une réponse, je l'attends dans les plus mortelles inquiétudes; mais je connois votre ame & cela me rassure. Si vous pouvez sentir combien cette réponse m'est nécessaire, je suis très-sûr que je l'aurai promptement.

LETTRE

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Wootton, le 31 Janvier 1767.

IL est digne de l'ami des hommes de consoler les affligés. La lettre, Monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la circonstance où elle a été écrite, le noble sentiment qui l'a dictée, la main respectable dont elle vient, l'infortuné à qui elle s'adresse, tout concourt à lui donner dans mon

cœur

cœur le prix qu'elle reçoit du vôtre. En vous lisant, en vous aimant par conséquent, j'ai souvent desiré d'être connu & aimé de vous. Je ne m'attendois pas que ce seroit vous qui feriez les avances, & cela précisément au moment où j'étois universellement abandonné : mais la générosité ne sait rien faire à demi, & votre lettre en a bien la plénitude. Qu'il seroit beau que l'ami des hommes donnât retraite à l'ami de l'égalité ! Votré offre m'a si vivement pénétré, j'en trouve l'objet si honorable à l'un & à l'autre, que par un autre effet bien contraire vous me rendrez malheureux peut-être, par le regret de n'en pas profiter : car quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte, je vois peu d'espoir à le devenir. Mon âge plus avancé que le vôtre, le grand éloignement, mes maux qui me rendent les voyages très-pénibles, l'amour du repos, de la solitude, le desir d'être oublié pour mourir en paix, me font redouter de me rapprocher des grandes villes où mon voisinage pourroit réveiller une sorte d'attention qui fait mon tourment. D'ailleurs, pour ne parler que de ce qui me tiendroit plus près de vous, sans douter de ma sureté du côté du Parlement de Paris, je lui dois ce respect de ne pas aller le braver dans son ressort, comme pour lui faire avouer tacitement son injustice ; je le dois à votre Ministere, à qui trop de marques affligeantes me font sentir que j'ai eu le malheur de déplaire ; & cela sans que j'en puisse imaginer d'autre cause qu'un mal-entendu d'autant plus cruel que sans lui ce qui m'attira mes disgraces m'eût dû mériter des faveurs. Dix mots d'explication prouveroient cela ; mais c'est un des malheurs attachés à la puissance humaine & à ceux qui lui sont soumis, que quand les Grands sont une fois dans l'er-

reur il eſt impoſſible qu'ils en reviennent. Ainſi, Monſieur, pour ne point m'expoſer à de nouveaux orages, je me tiens au ſeul parti qui peut aſſurer le repos de mes derniers jours. J'aime la France; je la regretterai toute ma vie; ſi mon ſort dépendoit de moi j'irois y finir mes jours, & vous ſeriez mon hôte, puiſque vous n'aimez pas que j'aye un patron; mais ſelon toute apparence mes vœux & mon cœur feront ſeuls le voyage, & mes os reſteront ici.

Je n'ai pas eu, Monſieur, ſur vos écrits l'indifférence de M. Hume, & je pourrois ſi bien vous en parler qu'ils ſont avec deux traités de Botanique les ſeuls livres que j'aye apportés avec moi dans ma malle; mais outre que je crois votre ſublime amour-propre trop au-deſſus de la petite vanité d'Auteur pour ne pas dédaigner ces formulaires d'éloges, je ſuis déjà trop loin de ces ſortes de matieres pour pouvoir en parler avec juſteſſe & même avec plaiſir. Tout ce qui tient par quelque côté à la littérature & à un métier pour lequel certainement je n'étois pas né, m'eſt devenu ſi parfaitement inſupportable, & ſon ſouvenir me rappelle tant de triſtes idées, que pour n'y plus penſer j'ai pris le parti de me défaire de tous mes livres, qu'on m'a très-mal à propos envoyés de Suiſſe: les vôtres & les miens ſont partis avec tout le reſte. J'ai pris toute lecture dans un tel dégoût qu'il a fallu renoncer à mon Plutarque. La fatigue même de penſer me devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver, mais librement en laiſſant errer ma tête & ſans m'aſſervir à aucun ſujet; & maintenant que je vous écris, je quitte à tout moment la plume pour vous dire en me promenant mille choſes char-

mantes, qui disparoissent si-tôt que je reviens à mon papier. Cette vie oisive & contemplative que vous n'approuvez pas & que je n'excuse pas me devient chaque jour plus délicieuse. Errer seul sans fin & sans cesse parmi les arbres & les roches qui entourent ma demeure, rêver ou plutôt extravaguer à mon aise, &, comme vous dites, bayer aux corneilles ; quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en analysant quelque mousse ou quelque fougere ; enfin me livrer sans gêne à mes fantaisies qui, graces au Ciel, sont toutes en mon pouvoir ; voilà, Monsieur, pour moi la suprême jouissance, à laquelle je n'imagine rien de supérieur dans ce monde pour un homme à mon âge & dans mon état. Si j'allois dans une de vos terres, vous pouvez compter que je n'y prendrois pas le plus petit soin en faveur du propriétaire ; je vous verrois voler, piller, dévaliser, sans jamais en dire un seul mot ni à vous ni à personne. *Tous* mes malheurs me viennent de cette ardente haine de l'injustice que je n'ai jamais pu dompter. Je me le tiens pour dit. Il est tems d'être sage, ou du moins tranquille. Je suis las de guerres & de querelles ; je suis bien sûr de n'en avoir jamais avec les honnêtes gens, & je n'en veux plus avec les fripons, car celles-là sont trop dangereuses. Voyez donc, Monsieur, quel homme utile vous mettriez dans vôtre maison ! A Dieu ne plaise que je veuille avilir votre offre par cette objection ; mais c'en est une dans vos maximes, & il faut être conséquent.

En censurant cette nonchalance, vous me répéterez que c'est n'être bon à rien que n'être bon que pour soi : mais peut-on être vraiment bon pour soi sans être par quelque côté bon pour les autres ? D'ailleurs, considérez qu'il n'appar-

tient pas à tout ami des hommes d'être, comme vous, leur bienfaiteur en réalité. Confidérez que je n'ai ni état ni fortune, que je vieillis, que je fuis infirme, abandonné, perfécuté, déteſté, & qu'en voulant faire du bien je ferois du mal, furtout à moi-même. J'ai reçu mon congé bien fignifié, par la nature & par les hommes; je l'ai pris & j'en veux profiter. Je ne délibere plus fi c'eſt bien ou mal fait; parce que c'eſt une réſolution priſe, & rien ne m'en fera départir. Puiffe le public m'oublier comme je l'oublie! S'il ne veut pas m'oublier, peu m'importe: qu'il m'admire ou qu'il me déchire, tout cela m'eſt indifférent; je tâche de n'en rien favoir, & quand je l'apprends je ne m'en foucie gueres. Si l'exemple d'une vie innocente & fimple eſt utile aux hommes, je puis leur faire encore ce bien-là; mais c'eſt le feul, & je fuis bien déterminé à ne vivre plus que pour moi & pour mes amis, en très-petit nombre mais éprouvés, & qui me fuffifent. Encore aurois-je pu m'en paffer, quoiqu'ayant un cœur aimant & tendre, pour qui des attachemens font de vrais befoins: mais ces befoins m'ont fouvent coûté fi cher que j'ai appris à me fuffire à moi-même, & je me fuis confervé l'ame affez faine pour le pouvoir. Jamais fentiment haineux, envieux, vindicatif n'approcha de mon cœur. Le fouvenir de mes amis donne à ma rêverie un charme que le fouvenir de mes ennemis ne trouble point. Je fuis tout entier où je fuis, & point où font ceux qui me perfécutent. Leur haine quand elle n'agit pas ne trouble qu'eux, & je la leur laiffe pour toute vengeance. Je ne fuis pas parfaitement heureux, parce qu'il n'y a rien de parfait ici bas, fur-tout le bonheur: mais j'en fuis auffi près que je puiffe l'être dans cet exil.

Peu de chose de plus combleroit mes vœux. Moins de maux corporels, un climat plus doux, un ciel plus pur, un air plus serein; sur-tout des cœurs plus ouverts où, quand le mien s'épanche, il sentît que c'est dans un autre. J'ai ce bonheur en ce moment, & vous voyez que j'en profite: mais je ne l'ai pas tout-à-fait impunément; votre lettre me laissera des souvenirs qui ne s'effaceront pas, & qui me rendront par fois moins tranquille. Je n'aime pas les pays arides, & la Provence m'attire peu; mais cette terre en Angoumois qui n'est pas encore en rapport & où l'on peut retrouver quelquefois la nature, me donnera souvent des regrets qui ne seront pas tous pour elle. Bonjour, Monsieur le Marquis. Je hais les formules & je vous prie de m'en dispenser. Je vous salue très-humblement & de tout mon cœur.

LETTRE

A M. LE DUC DE GRAFFTON.

Wootton le 7 Février 1767.

MONSIEUR LE DUC,

JE vous dois des remerciemens que je vous prie d'agréer. Quoique les droits qu'on avoit exigés pour mes livres à la douane, me parussent forts pour la chose & pour ma bourse, j'étois bien éloigné d'en demander & d'en desirer le remboursement. Vos bontés, très-gratuites sur ce point, en sont d'autant plus obligeantes; & puisque vous voulez que j'y recon-

noisse même celles du Roi, je me tiens aussi flatté qu'honoré d'une grace d'un prix inestimable, par la source dont elle vient, & je la reçois avec la reconnoissance & la vénération que je dois aux faveurs de Sa Majesté, passant par des mains aussi dignes de les répandre.

Daignez, Monsieur le Duc, recevoir avec bonté les assurances de mon profond respect.

LETTRE

A M. GUY.

Wootton le 7 Février 1767.

J'AI lu, Monsieur, avec attendrissement l'ouvrage de mes *défenseurs*, dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'étoit pas pour moi que leurs honorables noms devoient être un secret, comme si l'on vouloit les dérober à ma reconnoissance. Je ne vous pardonnerois jamais sur-tout de m'avoir tû celui de la Dame, si je ne l'eusse à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite : je n'ai pas assez d'amis capables de ce zele & de ce talent, pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle je n'ose mettre son nom, à cause des risques que peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnois bien. Je vous charge, Monsieur Guy, ou plutôt j'ose vous permettre en la lui remettant, de vous mettre en mon nom à genoux devant elle, & de lui baiser la main droite, cette charmante main plus auguste que celles des Impératrices &

des Reines, qui ſait défendre & honorer ſi pleinement & ſi noblement l'innocence avilie. Je me flatte que j'aurois reconnu [illegible]ne ſon digne Collegue ſi nous nous étions connus auparavant, mais je n'ai pas eu ce bonheur ; & je ne ſais ſi je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble & beau, que la voix de l'équité s'éleve en ma faveur, du ſein même des inconnus. Les éditeurs du factum de M. Hume, diſent qu'il abandonne ſa cauſe au jugement des eſprits droits & des cœurs honnêtes ; c'eſt-là ce qu'eux & lui ſe garderont bien de faire ; mais ce que je fais moi, avec confiance, & qu'avec de pareils défenſeurs, j'aurai fait avec ſuccès. Cependant on a omis dans ces deux pieces des choſes très-eſſentielles ; & on y a fait des mépriſes qu'on eût évitées ſi, m'avertiſſant à tems de ce qu'on vouloit faire, on m'eût demandé des éclairciſſemens. Il eſt étonnant que perſonne n'ait encore mis la queſtion ſous ſon vrai point de vue ; il ne falloit que cela ſeul, & tout étoit dit.

Au reſte, il eſt certain que la lettre que je vous écrivis a été traduite par extraits faits, comme vous pouvez penſer, dans les papiers de Londres ; & il n'eſt pas difficile de comprendre d'où venoient ces extraits, ni pour quelle fin.

Mais voici un fait aſſez bizarre qu'il eſt fâcheux que mes dignes défenſeurs n'aient pas ſu. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du St. James Chronicle ont diſparu en Angleterre ? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'Imprimeur & dans les cafés de Londres, ſur une indication ſuffiſante, par ſon Libraire, qu'il m'a aſſuré être un honnête homme, & il n'a rien trouvé. Les feuilles ſont éclip-

fées. Je ne ferai point de commentaires fur ce fait ; mais convenez qu'il donne à penfer. O mon cher Monfieur Guy, faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées, fans revoir jamais la face d'un ami fûr, dans le fein duquel je puiffe épancher mon cœur.

LETTRE
AU LORD MARÉCHAL.

Le 8 Février 1767.

QUOI, Mylord, pas un feul mot de vous ? Quel filence, & qu'il eft cruel ! Ce n'eft pas le pis encore. Madame la Ducheffe de Portland m'a donné les plus grandes alarmes en me marquant que les papiers publics vous avoient dit fort mal, & me priant de lui dire de vos nouvelles. Vous connoiffez mon cœur, vous pouvez juger de mon état ; craindre à la fois pour votre amitié & pour votre vie, ah ! c'en eft trop. J'ai écrit auffi-tôt à M. Rougemont pour avoir de vos nouvelles ; il m'a marqué qu'en effet vous aviez été fort malade, mais que vous étiez mieux. Il n'y a pas là de quoi me raffurer affez, tant que je ne recevrai rien de vous. Mon protecteur, mon bienfaiteur, mon ami, mon pere, aucun de ces titres ne pourra-t-il vous émouvoir ? Je me profterne à vos pieds pour vous demander un feul mot. Que voulez-vous que je marque à Madame de Portland ? Lui dirai-je : *Madame, Mylord Maréchal m'aimoit, mais il me trouve trop malheureux pour m'aimer encore, il ne m'écrit plus ?* La plume me tombe des mains.

LETTRE

LETTRE
A M. GRANVILLE.

Wootton, Février 1767.

JE crois, Monſieur, la tiſanne du Médecin Eſpagnol meilleure & plus ſaine que le bouillon rouge du Médecin François, la proviſion de miel n'eſt pas moins bonne, & ſi les Apothicaires fourniſſoient d'auſſi bonnes drogues que vous, ils auroient bientôt ma pratique; mais, badinage à part, que j'aye avec vous un moment d'explication ſérieuſe.

Jadis j'aimois avec paſſion la liberté, l'égalité, & voulant vivre exempt des obligations dont je ne pouvois m'acquitter en pareille monnoie, je me refuſois aux cadeaux mêmes de mes amis, ce qui m'a ſouvent attiré bien des querelles. Maintenant j'ai changé de goût, & c'eſt moins la liberté que la paix que j'aime: je ſoupire inceſſamment après elle; je la préfere déſormais à tout; je la veux à tout prix avec mes amis; je la veux même avec mes ennemis s'il eſt poſſible. J'ai donc réſolu d'endurer déſormais des uns tout le bien, & des autres tout le mal qu'ils voudront me faire, ſans diſputer, ſans m'en défendre, & ſans leur réſiſter en quelque façon que ce ſoit. Je me livre à tous pour faire de moi, ſoit pour, ſoit contre, entiérement à leur volonté: ils peuvent tout, hors de m'engager dans une diſpute, ce qui très-certainement n'arrivera plus de mes jours. Vous voyez, Monſieur, d'après cela combien vous avez beau jeu avec moi dans les cadeaux continuels

qu'il vous plaît de me faire ; mais il faut tout vous dire, sans les refuser je n'en serai pas plus reconnoissant que si vous ne m'en faisiez aucun. Je vous suis attaché, Monsieur, & je bénis le Ciel, dans mes miseres, de la consolation qu'il m'a ménagée, en me donnant un voisin tel que vous : mon cœur est plein de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, de vos attentions, de vos soins, de vos bontés, mais non pas de vos dons ; c'est peine perdue, je vous assure ; ils n'ajoutent rien à mes sentimens pour vous ; je ne vous en aimerai pas moins, & je serai beaucoup plus à mon aise si vous voulez bien les supprimer désormais.

Vous voilà bien averti, Monsieur ; vous savez comment je pense, & je vous ai parlé très-sérieusement. Du reste, votre volonté soit faite & non pas la mienne ; vous serez toujours le maître d'en user comme il vous plaira.

Le tems est bien froid pour se mettre en route. Cependant si vous êtes absolument résolu de partir, recevez tous mes souhaits pour votre bon voyage, & pour votre prompt & heureux retour. Quand vous verrez Mad. la Duchesse de Portland, faites-lui ma cour, je vous supplie ; rassurez-la sur l'état de Mylord Maréchal. Cependant, comme je ne serai parfaitement rassuré moi-même que quand j'aurai de ses nouvelles, si-tôt que j'en aurai reçu j'aurai l'honneur d'en faire part à Mad. la Duchesse. Adieu, Monsieur, derechef, bon voyage, & souvenez-vous quelquefois du pauvre hermite votre voisin.

Vous verrez sans doute votre aimable niece. Je vous prie de lui parler quelquefois du captif qu'elle a mis dans ses chaînes, & qui s'honore de les porter.

LETTRE
A MYLORD MARÉCHAL.

Le 19 Mars 1767.

C'En eſt donc fait, Mylord; j'ai perdu pour jamais vos bonnes graces & votre amitié, ſans qu'il me ſoit même poſſible de ſavoir & d'imaginer d'où me vient cette perte, n'ayant pas un ſentiment dans mon cœur, pas une action dans ma conduite qui n'ait dû, j'oſe le dire, confirmer cette précieuſe bienveillance que, ſelon vos promeſſes tant de fois réitérées, jamais rien ne pouvoit m'ôter. Je conçois aiſément tout ce qu'on a pu faire auprès de vous pour me nuire; je l'ai prévu, je vous en ai prévenu; vous m'avez aſſuré qu'on ne réuſſiroit jamais, j'ai dû le croire. A-t-on réuſſi malgré tout cela, voilà ce qui me paſſe; & comment a-t-on réuſſi au point que vous n'ayez pas même daigné me dire de quoi je ſuis coupable, ou du moins de quoi je ſuis accuſé? Si je ſuis coupable, pourquoi me taire mon crime, ſi je ne le ſuis pas, pourquoi me traiter en criminel? En m'annonçant que vous ceſſerez de m'écrire, vous me faites entendre que vous n'écrirez plus à perſonne. Cependant j'apprends que vous écrivez à tout le monde, & que je ſuis le ſeul excepté, quoique vous ſachiez dans quel tourment m'a jetté votre ſilence. Mylord, dans quelque erreur que vous puiſſiez être, ſi vous connoiſſiez, je ne dis pas mes ſentimens, vous devez les connoître, mais ma ſituation dont vous n'avez pas l'idée, votre humanité du moins vous parleroit pour moi.

Vous êtes dans l'erreur, Mylord, & c'eſt ce qui me conſole. Je vous connois trop bien pour vous croire capable d'une auſſi incompréhenſible légéreté, ſur-tout dans un tems où venu par vos conſeils dans le pays que j'habite, j'y vis accablé de tous les malheurs les plus ſenſibles à un homme d'honneur. Vous êtes dans l'erreur, je le répete; l'homme que vous n'aimez plus mérite ſans doute votre diſgrace, mais cet homme que vous prenez pour moi n'eſt pas moi. Je n'ai point perdu votre bienveillance, parce que je n'ai point mérité de la perdre, & que vous n'êtes ni injuſte, ni inconſtant. On vous aura figuré ſous mon nom un fantôme, je vous l'abandonne & j'attends que votre illuſion ceſſe, bien ſûr qu'auſſi-tôt que vous me verrez tel que je ſuis, vous m'aimerez comme auparavant.

Mais en attendant ne pourrai-je du moins ſavoir ſi vous recevez mes lettres? Ne me reſte-t-il nul moyen d'apprendre des nouvelles de votre ſanté qu'en m'informant au tiers & au quart, & n'en recevant que de vieilles qui ne me tranquilliſent pas? Ne voudriez-vous pas du moins permettre qu'un de vos laquais m'écrivît de tems en tems comment vous vous portez? Je me réſigne à tout, mais je ne conçois rien de plus cruel que l'incertitude continuelle où je vis ſur ce qui m'intéreſſe le plus.

LETTRE

A M. LE GÉNÉRAL CONWAY.

Wootton le 26 Mars 1767.

MONSIEUR,

AUSSI touché que ſurpris de la faveur dont il plaît au Roi de m'honorer, je vous ſupplie d'être auprès de Sa Majeſté l'organe de ma vive reconnoiſſance. Je n'avois droit à ſes attentions que par mes malheurs, j'en ai maintenant aux égards du public par ſes graces, & je dois eſpérer que l'exemple de ſa bienveillance m'obtiendra celle de tous ſes ſujets. Je reçois, Monſieur, le bienfait du Roi comme l'arrhe d'une époque heureuſe autant qu'honorable qui m'aſſure, ſous la protection de Sa Majeſté, des jours déſormais paiſibles. Puiſſé-je n'avoir à les remplir que des vœux les plus purs & les plus vifs pour la gloire de ſon regne & pour la proſpérité de ſon auguſte Maiſon !

Les actions nobles & généreuſes portent toujours leur récompenſe avec elles. Il vous eſt auſſi naturel, Monſieur, de vous féliciter d'en faire, qu'il eſt flatteur pour moi d'en être l'objet. Mais ne parlons point de mes talens, je vous ſupplie; je ſais me mettre à ma place, & je ſens à l'impreſſion que font ſur mon cœur vos bontés, qu'il eſt en moi quelque choſe plus digne de votre eſtime que de médiocres talens, qui ſeroient moins connus s'ils m'avoient attiré moins de

maux, & dont je ne fais cas que par la cause qui les fit naître, & par l'usage auquel ils étoient destinés.

Je vous supplie, Monsieur, d'agréer les sentimens de ma gratitude & de mon profond respect.

LETTRE

A MYLORD COMTE DE HARCOURT.

Wootton le 2 Avril 1767.

J'APPRENDS, Mylord, par M. Davenport que vous avez eu la bonté de me défaire de toutes mes estampes, hors une. Serois-je assez heureux pour que cette estampe exceptée fût celle du Roi; je le desire assez pour l'espérer; en ce cas, vous auriez bien lu dans mon cœur; & je vous prierois de vouloir conserver soigneusement cette estampe, jusqu'à ce que j'aye l'honneur de vous voir & de vous remercier de vive voix. Je la joindrois à celle de Mylord Maréchal, pour avoir le plaisir de contempler quelquefois les traits de mes bienfaiteurs, & de me dire en les voyant, qu'il est encore des hommes bienfaisans sur la terre.

Cette idée m'en rappelle une autre que ma mémoire absolument éteinte avoit laissée échapper. Ce portrait du Roi avec une vingtaine d'autres me viennent de M. Ramsay qui ne voulut jamais m'en dire le prix. Ainsi ce prix lui appartient & non pas à moi; mais comme probablement il ne voudroit pas plus l'accepter aujourd'hui que ci-devant, & que je n'en veux pas

non plus faire mon profit, je ne vois à cela d'autre expédient que de distribuer aux pauvres le produit de ces estampes, & je crois, Mylord, qu'une fonction de charité ne peut rien avoir que l'humanité de votre cœur dédaigne. La difficulté seroit de savoir quel est ce produit, ne pouvant moi-même me rappeller le nombre & la qualité de ces estampes. Ce que je sais, c'est que ce sont toutes gravures Angloises, dont je n'avois que quelques autres avant celles-là. Pour ne pas abuser de vos bontés, Mylord, au point de vous engager dans de nouvelles recherches, je ferai une évaluation grossiere de ces gravures, & j'estime que le prix n'en pourroit gueres passer quatre ou cinq guinées. Ainsi, pour aller au plus sûr, ce sont cinq guinées sur le produit du tout que je prends la liberté de vous prier de vouloir bien distribuer aux pauvres. Vous voyez, Mylord, comment j'en use avec vous. Quoique je sois persuadé que mon importunité ne passe pas votre complaisance. Si j'avois prévu jusqu'où je serois forcé de la porter, je me serois gardé de m'oublier à ce point. Agréez, Mylord, je vous supplie, mes très-humbles excuses & mon respect.

LETTRE

A M. E. J..... CHIRURGIEN.

Le 13 Mai 1767.

VOUS me parlez, Monſieur, dans une langue littéraire, de ſujets de littérature, comme à un homme de Lettres. Vous m'accablez d'éloges ſi pompeux, qu'ils ſont ironiques, & vous croyez m'enivrer d'un pareil encens. Vous vous trompez, Monſieur, ſur tous ces points. Je ne ſuis point homme de Lettres: je le fus pour mon malheur; depuis long-tems j'ai ceſſé de l'être; rien de ce qui ſe rapporte à ce métier ne me convient plus. Les grands éloges ne m'ont jamais flatté; aujourd'hui ſur-tout que j'ai plus beſoin de conſolation que d'encens, je les trouve bien déplacés. C'eſt comme ſi, quand vous allez voir un pauvre malade, au lieu de le panſer, vous lui faiſiez des complimens.

J'ai livré mes écrits à la cenſure publique; elle les traite auſſi ſévérement que ma perſonne; à la bonne heure; je ne prétends point avoir eu raiſon? je ſais ſeulement que mes intentions étoient aſſez droites, aſſez pures, aſſez ſalutaires pour devoir m'obtenir quelque indulgence. Mes erreurs peuvent être grandes; mes ſentimens auroient dû les racheter. Je crois qu'il y a beaucoup de choſes ſur leſquelles on n'a pas voulu m'entendre. Telle eſt, par exemple, l'origine du droit naturel, ſur laquelle vous me prêtez des ſentimens qui n'ont jamais été les miens. C'eſt ainſi qu'on aggrave mes fautes réelles, de

toutes

toutes celles qu'on juge à propos de m'attribuer. Je me tais devant les hommes, & je remets ma cause entre les mains de Dieu qui voit mon cœur.

Je ne répondrai donc point, Monsieur, ni aux reproches que vous me faites au nom d'autrui, ni aux louanges que vous me donnez de vous-même : les uns ne sont pas plus mérités que les autres. Je ne vous rendrai rien de pareil, tant parce que je ne vous connois pas, que parce que j'aime à être simple & vrai en toutes choses. Vous vous dites chirurgien ; si vous m'eussiez parlé botanique, & des plantes que produit votre contrée, vous m'auriez fait plaisir, & j'en aurois pu causer avec vous : mais pour de mes livres & de toute autre espece de livres, vous m'en parleriez inutilement, parce que je ne prends plus d'intérêt à tout cela. Je ne vous réponds point en latin, par la raison ci-devant énoncée : il ne me reste de cette langue qu'autant qu'il en faut pour entendre les phrases de Linnæus. Recevez, Monsieur, mes très-humbles salutations.

LETTRE

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Calais le 22 Mai 1767.

J'ARRIVE ici, Monsieur, après bien des aventures bizarres qui feroient un détail plus long qu'amusant. Je voudrois de tout mon cœur aller finir mes jours au château de Brie ; mais

pour entreprendre un pareil établissement, il faudroit plus de certitude de sa durée que vous ne pouvez la donner. Je ne vois pour moi qu'un repos stable; c'est dans l'Etat de Venise, & malgré l'immensité du trajet, je suis déterminé à le tenter. Ma situation à tous égards me forcera à des stations que je rendrai aussi courtes qu'il me sera possible. Je desire ardemment d'en faire une petite à Paris pour vous y voir, si j'y puis garder l'incognito convenable, & que je sois assuré que ce court séjour ne déplaise pas. Permettez que je vous consulte là-dessus, résolu de passer tout droit & le plus promptement qu'il me sera possible, si vous jugez que ce soit le meilleur parti. Je ne vous en dirai pas davantage ici, Monsieur; mais j'attends avec empressement de vos nouvelles, & je compte m'arrêter à Amiens pour cela. Ayez la bonté de m'y répondre un mot sous le couvert de M...... Cette réponse réglera ma marche. Puisse-t-elle, Monsieur, me livrer à l'ardent desir que j'ai de voir & d'embrasser le respectable ami des hommes!

LETTRE

A MADAME LA M. DE***.

Du 12 Septembre 1767.

JE reconnois, Madame, vos bontés ordinaires dans les soins que vous prenez pour me procurer un asyle où l'on veuille bien ne pas m'interdire le feu & l'eau; mais je connois trop bien ma situation pour attendre de ces soins bien-

faisans un succès qui me procure le repos après lequel j'ai vainement soupiré, & que je ne cherche plus parce que je ne l'espere plus.

Vivement touché de l'intérêt que M. le Comte de*** veut bien prendre à mes malheurs, je vous supplie, Madame, de vouloir bien lui faire passer les témoignages de ma très-humble reconnoissance; c'est une de mes peines de ne pouvoir aller moi-même la lui témoigner : mais quant au voyage ici que S. E. daigne proposer, je ne suis pas assez vain pour en accepter l'offre, & ces honneurs bruyans ne conviennent plus à l'état d'humiliation dans lequel je suis appellé à finir mes jours. Je ne crois pas, non plus, qu'il convienne de risquer auprès de M. le Comte de***, ni auprès de personne aucune demande en ma faveur, puisque ce ne seroit qu'aller chercher d'infaillibles refus qui ne feroient qu'empirer ma situation, s'il étoit possible.

Le parti que j'ai pris d'attendre ici ma destinée est le seul qui me convienne, & je ne puis faire aucune espece de démarche sans aggraver sur ma tête le poids de mes malheurs. Je sais que ceux qui ont entrepris de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'efforts pour y parvenir; mais je les attends, je m'y prépare, & il ne reste plus qu'à savoir lesquels auront le plus de constance, eux pour persécuter, ou moi pour souffrir. Que si la patience m'échappe à la fin, & que mon courage succombe, mon parti en pareil cas est encore pris : c'est de m'éloigner, si je peux, de l'orage qui m'accable; mais sans empressement, sans précaution, sans crainte, sans me cacher, sans me montrer, & avec la simplicité qui convient à l'inno-

cence. Je confidere, Madame, qu'ayant près de foixante ans, accablé de malheurs & d'infirmités, les reftes de mes triftes jours ne valent pas la fatigue de les mettre à couvert. Je ne vois plus rien dans cette vie qui puiffe me flatter ni me tenter. Loin d'efpérer quelque chofe, je ne fais pas même que defirer. L'amour feul du repos me reftoit encore, l'efpoir m'en eft ôté, je n'en ai plus d'autre. Je n'attends plus, je n'efpere plus que la fin de mes miferes; que je l'obtienne de la nature ou des hommes, cela m'eft affez indifférent; & de quelque maniere qu'on veuille difpofer de moi, l'on me fera toujours moins de mal que de bien. Je pars de cette idée, Madame, je les mets tous au pis, & je me tranquillife dans ma réfignation.

Il fuit-de-là que tous ceux qui veulent bien s'intéreffer encore à moi, doivent ceffer de fe donner en ma faveur des mouvemens inutiles, remettre à mon exemple mon fort dans les mains de la providence, & ne plus vouloir réfifter à la néceffité. Voilà ma derniere réfolution; que ce foit la vôtre auffi, Madame, à mon égard, & même à l'égard de cette chere enfant que le Ciel vous enleve fans qu'aucun fecours humain puiffe vous la rendre. Que tous les foins que vous lui rendrez déformais foient pour contenter votre tendreffe & la lui montrer, mais qu'ils ne réveillent plus en vous une efpérance cruelle, qui donne la mort à chaque fois qu'on la perd.

LETTRE

A Mlle. DEWES.

Le 25 Janvier 1768.

Si je vous ai laissé, ma belle voisine, une empreinte que vous avez bien gardée, vous m'en avez laissé une autre que j'ai gardée encore mieux. Vous n'avez mon cachet que sur un papier qui peut se perdre, mais j'ai le vôtre empreint dans mon cœur d'où rien ne peut l'effacer. Puisqu'il étoit certain que j'emportois votre gage, & douteux que vous eussiez conservé le mien, c'étoit moi seul qui devois desirer de vérifier la chose; c'est moi seul qui perds à ne l'avoir pas fait. Ai-je donc besoin, pour mieux sentir mon malheur, que vous m'en fassiez encore un crime? cela n'est pas trop humain. Mais votre souvenir me console de vos reproches; j'aime mieux vous savoir injuste qu'indifférente, & je voudrois être grondé de vous tous les jours au même prix. Daignez donc, ma belle voisine, ne pas oublier tout-à-fait votre esclave, & continuer à lui dire quelquefois ses vérités. Pour moi, si j'osois à mon tour vous dire les vôtres, vous me trouveriez trop galant pour un barbon. Bonjour, ma belle voisine, puissiez-vous bientôt, sous les auspices du cher & respectable oncle, donner un pasteur à vos brebis de Calwich.

LETTRE
A M. D'IVERNOIS.

Trye le 29 Janvier 1768.

J'Ai reçu, mon digne ami, votre paquet du 22, & il me ſeroit également parvenu ſous l'adreſſe que je vous ai donnée, quand vous n'auriez pas pris l'inutile précaution de la double enveloppe, ſous laquelle il n'eſt pas même à propos que le nom de votre ami paroiſſe en aucune façon. C'eſt avec le plus ſenſible plaiſir que j'ai enfin appris de vos nouvelles : mais j'ai été vivement ému de l'envoi de votre famille à Lauſanne ; cela m'apprend aſſez à quelle extrémité votre pauvre ville, & tant de braves gens dont elle eſt pleine, ſont à la veille d'être réduits. Tout perſuadé que je ſois que rien ici-bas ne mérite d'être acheté au prix du ſang humain, & qu'il n'y a plus de liberté ſur la terre que dans le cœur de l'homme juſte, je ſens bien toutefois qu'il eſt naturel à des gens de courage qui ont vécu libres, de préférer une mort honorable à la plus dure ſervitude. Cependant, même dans le cas le plus clair de la juſte défenſe de vous-mêmes, la certitude où je ſuis, qu'euſſiez-vous pour un moment l'avantage, vos malheurs n'en ſeroient enſuite que plus grands & plus ſurs, me prouve qu'en tout état de cauſe les voies de fait ne peuvent jamais vous tirer de la ſituation critique où vous êtes, qu'en aggravant vos malheurs. Puis donc que perdus de toutes façons, ſuppoſé qu'on oſe pouſſer la choſe à l'extrême, vous êtes prêts

à vous ensevelir sous les ruines de la patrie, faites plus; osez vivre pour sa gloire au moment qu'elle n'existera plus. Oui, Messieurs, il vous reste, dans le cas que je suppose, un dernier parti à prendre; & c'est, j'ose le dire, le seul qui soit digne de vous : c'est, au lieu de souiller vos mains dans le sang de vos compatriotes, de leur abandonner ces murs qui devoient être l'asyle de la liberté, & qui vont n'être plus qu'un repaire de tyrans. C'est d'en sortir tous, tous ensemble, en plein jour, vos femmes & vos enfans au milieu de vous, & puisqu'il faut porter des fers, d'aller porter du moins ceux de quelque grand Prince, & non pas l'insupportable & odieux joug de vos égaux. Et ne vous imaginez pas qu'en pareil cas vous resteriez sans asyle : vous ne savez pas quelle estime & quel respect votre courage, votre modération, votre sagesse ont inspiré pour vous dans toute l'Europe. Je n'imagine pas qu'il s'y trouve aucun Souverain, je n'en excepte aucun, qui ne reçût avec honneur, j'ose dire avec respect, cette colonie émigrante d'hommes trop vertueux pour ne savoir pas être sujets aussi fidelles qu'ils furent zélés citoyens. Je comprends bien qu'en pareil cas plusieurs d'entre vous seroient ruinés; mais je pense que des gens qui savent sacrifier leur vie au devoir, sauroient sacrifier leurs biens à l'honneur & s'applaudir de ce sacrifice; & après tout, ceci n'est qu'un dernier expédient pour conserver sa vertu & son innocence quand tout le reste est perdu. Le cœur plein de cette idée, je ne me pardonnerois pas de n'avoir osé vous la communiquer. Du reste, vous êtes éclairés & sages; je suis très-sûr que vous prendrez toujours en tout le meilleur parti, & je ne puis croire qu'on laisse

jamais aller les choſes au point qu'il eſt bon d'avoir prévu d'avance pour être prêts à tout événement.

Si vos affaires vos laiſſent quelques momens à donner à d'autres choſes qui ne ſont rien moins que preſſées, en voici une qui me tient au cœur, & ſur laquelle je voudrois vous prier de prendre quelque éclairciſſement, dans quelqu'un des voyages que je ſuppoſe que vous ferez à Lauſanne, tandis que votre famille y ſera. Vous ſavez que j'ai à Nion une tante qui m'a élevé & que j'ai toujours tendrement aimée, quoique j'aye une fois, comme vous pouvez vous en ſouvenir, ſacrifié le plaiſir de la voir à l'empreſſement d'aller avec vous joindre nos amis. Elle eſt fort vieille, elle ſoigne un mari fort vieux; j'ai peur qu'elle n'ait plus de peine que ſon âge ne comporte, & je voudrois lui aider à payer une ſervante pour la ſoulager. Malheureuſement, quoique je n'aye augmenté ni mon train, ni ma cuiſine, que je n'aye aucun domeſtique à mes gages, & que je ſois ici logé & chauffé gratuitement, ma poſition me rend la vie ici ſi diſpendieuſe, que ma penſion me ſuffit à peine pour les dépenſes inévitables dont je ſuis chargé. Voyez, cher ami, ſi cent francs de France par an pourroient jetter quelque douceur dans la vie de ma pauvre vieille tante, & ſi vous pourriez les lui faire accepter. En ce cas, la premiere année courroit depuis le commencement de celle-ci, & vous pourriez la tirer ſur moi d'avance, auſſi-tôt que vous aurez arrangé cette petite affaire-là. Mais je vous conjure de voir que cet argent ſoit employé ſelon ſa deſtination, & non pas au profit de parens ou voiſins âpres, qui ſouvent obſedent les vieilles gens. Pardon, cher ami, je choiſis bien mal mon tems; mais il ſe peut qu'il n'y en ait pas à perdre.

LETTRE

LETTRE
AU MÊME.

24 Mars 1768.

Enfin je respire ; vous aurez la paix, & vous l'aurez avec un garant sûr qu'elle sera solide, savoir l'estime publique & celle de vos Magistrats, qui vous traitant jusqu'ici comme un peuple ordinaire, n'ont jamais pris sur ce faux préjugé que de fausses mesures. Ils doivent être enfin guéris de cette erreur, & je ne doute pas que le discours tenu par le Procureur-Général en Deux-Cent ne soit sincere. Cela posé, vous devez espérer que l'on ne tentera de long-tems de vous surprendre, ni de tromper les Puissances étrangeres sur votre compte ; & ces deux moyens manquant, je n'en vois plus d'autres pour vous asservir. Mes dignes amis, vous avez pris les seuls moyens contre lesquels la force même perd son effet ; l'union, la sagesse & le courage. Quoi que puissent faire les hommes, on est toujours libre quand on sait mourir.

Je voudrois à présent que de votre côté vous ne fissiez pas à demi les choses, & que la concorde une fois rétablie ramenât la confiance & la subordination aussi pleine & entiere, que s'il n'y eût jamais eu de dissention. Le respect pour les Magistrats fait dans les Républiques la gloire des citoyens, & rien n'est si beau que de savoir se soumettre après avoir prouvé qu'on savoit résister. Le peuple de Geneve s'est toujours distingué par ce respect pour ses chefs qui le rend lui-même si respectable.

C'eſt à préſent qu'il doit ramener dans ſon ſein toutes les vertus ſociales que l'amour de l'ordre établit ſur l'amour de la liberté. Il eſt impoſſible qu'une patrie qui a de tels enfans ne retrouve pas enfin ſes peres, & c'eſt alors que la grande famille ſera tout à la fois illuſtre, floriſſante, heureuſe, & donnera vraiment au monde un exemple digne d'imitation. Pardon, cher ami; emporté par mes deſirs, je fais ici ſottement le prédicateur; mais après avoir vu ce que vous étiez, je ſuis plein de ce que vous pouvez être. Des hommes ſi ſages n'ont aſſurément pas beſoin d'exhortation pour continuer à l'être; mais moi j'ai beſoin de donner quelque eſſor aux plus ardens vœux de mon cœur.

Au reſte, je vous félicite en particulier d'un bonheur qui n'eſt pas toujours attaché à la bonne cauſe; c'eſt d'avoir trouvé pour le ſoutien de la vôtre des talens capables de la faire valoir. Vos mémoires ſont des chefs-d'œuvres de logique & de diction. Je ſais quelles lumieres regnent dans vos cercles, qu'on y raiſonne bien, qu'on y connoît à fond vos Edits, mais on n'y trouve pas communément des gens qui tiennent ainſi la plume. Celui qui a tenu la vôtre, quel qu'il ſoit, eſt un homme rare; n'oubliez jamais la reconnoiſſance que vous lui devez.

A l'égard de la réponſe amicale que vous me demandez ſur ce qui me regarde, je la ferai avec la plus pleine confiance. Rien dans le monde n'a plus affligé & navré mon cœur que le décret de Geneve. Il n'en fut jamais de plus inique, de plus abſurde & de plus ridicule: cependant il n'a pu détacher mes affections de ma patrie, & rien au monde ne les en peut dé-

tacher. Il m'eſt indifférent, quant à mon ſort, que ce décret ſoit annullé ou ſubſiſte, puiſqu'il ne m'eſt poſſible en aucun cas de profiter de mon rétabliſſement : mais il ne me feroit pourtant pas indifférent, je l'avoue, que ceux qui ont commis la faute, ſentiſſent leur tort, & euſſent le courage de le réparer. Je crois qu'en pareil cas j'en mourrois de joie, parce que j'y verrois la fin d'une haine implacable, & que je pourrois de bonne grace me livrer aux ſentimens reſpectueux que mon cœur m'inſpire, ſans crainte de m'avilir. Tout ce que je puis vous dire à ce ſujet, eſt que ſi cela arrivoit, ce qu'aſſurément je n'eſpere pas, le Conſeil ſeroit content de mes ſentimens & de ma conduite, & il connoîtroit bientôt quel immortel honneur il s'eſt fait. Mais je vous avoue auſſi que ce rétabliſſement ne ſauroit me flatter s'il ne vient d'eux-mêmes; & jamais de mon conſentement il ne ſera ſollicité. Je ſuis ſûr de vos ſentimens, les preuves m'en ſont inutiles; mais celles des leurs me toucheroient d'autant plus que je m'y attends moins. Bref, s'ils font cette démarche d'eux-mêmes, je ferai mon devoir; s'ils ne la font pas, ce ne ſera pas la ſeule injuſtice dont j'aurai à me conſoler; & je ne veux pas, en tout état de cauſe, riſquer de ſervir de pierre d'achoppement au plus parfait rétabliſſement de la concorde.

Voici un mandat ſur la veuve Ducheſne pour les cent francs que vous avez bien voulu avancer à ma bonne vieille tante. Je vous redois autre choſe, mais malheureuſement je n'en ſais pas le montant.

LETTRE
A M. D.

Lyon le 20 Juin 1768.

JE ne me pardonnerois pas, mon cher hôte, de vous laisser ignorer mes marches, ou les apprendre par d'autres avant moi. Je suis à Lyon depuis deux jours, rendu des fatigues de la Diligence, ayant grand besoin d'un peu de repos, & très-empressé d'y recevoir de vos nouvelles, d'autant plus que le trouble qui regne dans le pays où vous vivez me tient en peine, & pour vous, & pour nombre d'honnêtes gens auxquels je prends intérêt. J'attends de vos nouvelles avec l'impatience de l'amitié. Donnez-m'en, je vous prie, le plutôt que vous pourrez.

Le desir de faire diversion à tant d'attristans souvenirs qui, à force d'affecter mon cœur, altéroient ma tête, m'a fait prendre le parti de chercher dans un peu de voyages & d'herborisations, les amusemens & distractions dont j'avois besoin; & le patron de la case ayant approuvé cette idée, je l'ai suivie; j'apporte avec moi mon herbier & quelques livres avec lesquels je me propose de faire quelques pélerinages de botanique. Je souhaiterois, mon cher hôte, que la relation de mes trouvailles pût contribuer à vous amuser; j'en aurois encore plus de plaisir à les faire. Je vous dirai par exemple, qu'étant allé hier voir Madame Boy de la Tour à sa campagne, j'ai trouvé dans sa vigne beaucoup d'aristoloche que je n'avois jamais

vue, & qu'au premier coup-d'œil j'ai reconnue avec transport.

Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse, & j'attends dans votre premiere lettre de bonnes nouvelles de vos yeux.

LETTRE
AU MÊME.

Bourgoin le 9 Septembre 1768.

APRÈS diverses courses, mon cher hôte, qui ont achevé de me convaincre, qu'on étoit bien déterminé à ne me laisser nulle part la tranquillité que j'étois venu chercher dans ces provinces, j'ai pris le parti, rendu de fatigue & voyant la saison s'avancer, de m'arrêter dans cette petite ville pour y passer l'hiver. A peine y ai-je été, qu'on s'est pressé de m'y harceler avec la petite histoire que vous allez lire dans l'extrait d'une lettre qu'un certain Avocat ***. m'écrivit de Grenoble le 22 du mois dernier.

Le Sr. Thevenin, Chamoiseur de son métier, se trouva logé il y a environ dix ans chez le Sr. Janin hôte du bourg des Verdieres de Jouc près de Neufchâtel avec M. Rousseau, qui se trouva lui-même dans le cas d'avoir besoin de quelque argent, & qui s'adressa au Sr. Janin son hôte pour obtenir cet argent du Sr. Thevenin. Ce dernier n'osant pas présenter à M. Rousseau la modique somme qu'il demandoit, at-

tendit son départ & l'accompagna effectivement des Verdieres-de-Jouc jusqu'à St. Sulpi avec ledit Janin ; & après avoir dîné ensemble dans une auberge qui a un soleil pour enseigne, il lui fit remettre neuf liv. de France par ledit Janin. M. Rousseau pénétré de reconnoissance, donna audit Thevenin quelques lettres de recommandation, entr'autre une pour M. de Faugnes directeur des sels à Yverdun, & une pour M. Ardiman de la même ville, dans laquelle M. Rousseau signa son nom, & signa, le voyageur perpétuel, dans une autre pour quelqu'un à Paris, dont le Sr. Thevenin ne se rappelle pas le nom.

Voiçi maintenant, mon cher hôte, copie de ma réponse en date du 23.

« Je n'ai pas pu, Monsieur, loger il y a environ 10 ans » où que ce fût, près de Neufchâtel, parce qu'il y en a dix, » & neuf, & huit, & sept que j'en étois fort loin, sans » en avoir approché durant tout ce tems plus près de cent » lieues.

» Je n'ai jamais logé au bourg des Verdieres, & n'en ai » même jamais entendu parler. C'est peut-être le village des » Verrieres qu'on a voulu dire. J'ai passé dans ce village une » seule fois, il n'y a pas cinq ans, allant à Pontarlier ; j'y » repassai en revenant ; je n'y logeai point ; j'étois avec un » ami (qui n'étoit pas le Sr. Thevenin) ; personne autre ne » revint avec nous, & depuis lors je ne suis pas retourné aux » Verrieres.

» Je n'ai jamais vu, que je sache, le Sr. Thevenin Cha-

» moiseur; jamais je n'ai ouï parler de lui, non plus que du » Sr. Janin mon prétendu hôte. Je ne connois qu'un seul M. » Jeannin, mais il ne demeure point aux Verrieres; il demeure » à Neufchâtel, & il n'est point cabaretier, il est secrétaire d'un » de mes amis.

» Je n'ai jamais écrit, autant qu'il m'en souvient à M. de » Faugnes, & je suis sûr au moins de ne lui avoir jamais » écrit de lettres de recommandation, n'étant pas assez lié » avec lui pour cela. Encore moins ai-je pu écrire à M. Aldi- » man d'Yverdun que je n'ai vu de ma vie, & avec lequel je » n'eus jamais nulle espece de liaison.

» Je n'ai jamais signé avec mon nom *le voyageur perpé-* » *tuel*, premiérement parce que cela n'est pas vrai, & sur- » tout ne l'étoit pas alors, quoiqu'il le soit devenu depuis » quelques années; en second lieu, parce que je ne tourne pas » mes malheurs en plaisanteries; & qu'enfin si cela m'arrivoit, » je tâcherois qu'elles fussent moins plates.

» J'ai quelquefois prêté de l'argent à Neufchâtel, mais je » n'y en empruntai jamais, par la raison très-simple qu'il ne » m'a jamais manqué dans ce pays-là; & vous m'avouerez, » Monsieur, qu'ayant pour amis tous ceux qui y tenoient le » premier rang, il eût été du moins fort bizarre que j'al- » lasse emprunter neuf francs d'un Chamoiseur que je ne con- » noissois pas, & cela à un quart-de-lieue de chez moi; » car c'est à-peu-près la distance de St. Sulpice, où l'on » dit que cet argent m'a été prêté, à Motiers où je de- » meurois ».

Vous croiriez, mon cher hôte, sur cette lettre & sur ma

réponſe que j'ai envoyée au Commandant de la province, que tout a été fini, & que l'impoſture étant ſi clairement prouvée, l'impoſteur a été châtié, ou bien cenſuré. Point du tout. L'affaire eſt encore là; & ledit Thevenin, conſeillé par ceux qui l'ont apoſté, ſe retranche à dire qu'il a peut-être pris un autre M. Rouſſeau pour J. J. Rouſſeau, & perſiſte à ſoutenir avoir prêté la ſomme à un homme de ce nom, ſe tirant d'affaire, je ne ſais comment, au ſujet des lettres de recommandation. De ſorte qu'il ne me reſte d'autre moyen pour le confondre, que d'aller moi-même à Grenoble me confronter avec lui : encore ma mémoire trompeuſe & vacillante peut-elle souvent m'abuſer ſur les faits. Les ſeuls ici qui me ſont certains, eſt de n'avoir jamais connu ni Thevenin ni Janin; de n'avoir jamais voyagé ni mangé avec eux; de n'avoir jamais écrit à M. Aldiman; de n'avoir jamais emprunté de l'argent, ni peu ni beaucoup de perſonne durant mon ſéjour à Neufchâtel; je ne crois pas non plus avoir jamais écrit à M. de Faugnes, ſur-tout pour lui recommander quelqu'un; ni jamais avoir ſigné *le voyageur perpétuel;* ni jamais avoir couché aux Verrieres, quoiqu'il ne me ſoit pas poſſible de me rappeller où nous couchâmes en revenant de Pontarlier avec Sauttershaim dit le Baron, (car en allant je me ſouviens parfaitement que nous n'y couchâmes pas). Je vous fais tous ces détails, mon cher hôte, afin que ſi, par vos amis, vous pouvez avoir quelque éclairciſſement ſur tous ces faits, vous me rendiez le bon office de m'en faire part le plutôt qu'il ſera poſſible. J'écris par ce même courrier à M. du Terreau, Maire des Verrieres, à M. Breguet, à M.

Guyenet

Guyenet Lieutenant du Val-de-Travers, mais sans leur faire aucun détail ; vous aurez la bonté d'y suppléer, s'il est nécessaire, par ceux de cette lettre. Vous pouvez m'écrire ici en droiture : mais si vous avez des éclaircissemens intéressans à me donner, vous ferez bien de me les envoyer par duplicata, sous enveloppe, à l'adresse de *M. le Comte de Tonnerre, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandant pour S. M. en Dauphiné, à Grenoble.* Vous pourrez même m'écrire à l'ordinaire sous son couvert ; mes lettres me parviendront plus lentement, mais plus surement qu'en droiture.

J'espere qu'on est tranquille à présent dans votre pays. Puisse le Ciel accorder à tous les hommes la paix qu'ils ne veulent pas me laisser ! Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse.

LETTRE
AU MÊME.

Bourgoin le 21 Novembre 1768.

JE vous remercie, mon cher hôte, de l'arrêt de Thevenin ; je l'ai envoyé à M. de Tonnerre avec condition expresse (qui du reste n'étoit pas fort nécessaire à stipuler), de n'en faire aucun usage qui pût nuire à ce malheureux. Votre supposition qu'il a été la dupe d'un autre imposteur, est absolument incompatible avec ses propres déclarations, avec celle du cabaretier Jeannet & avec tout ce qui s'est passé : cependant, si vous voulez absolument vous y tenir, soit. Vous dites que mes ennemis ont trop d'esprit pour choisir une calomnie aussi

abſurde. Prenez garde qu'en leur accordant tant d'eſprit, vous ne leur en accordiez pas encore aſſez : car leur objet n'étant que de voir quelle contenance je tenois vis-à-vis d'un faux témoin, il eſt clair que plus l'accuſation étoit abſurde & ridicule, plus elle alloit à leur but. Si ce but eût été de perſuader le public, vous auriez raiſon; mais il étoit autre. On ſavoit très-bien que je me tirerois de cette affaire; mais on vouloit voir comment je m'en tirerois. Voilà tout. On ſait que Thevenin ne m'a pas prêté neuf francs, peu importe; mais on ſait qu'un impoſteur peut m'embarraſſer; c'eſt quelque choſe (*).

(*) M. Rouſſeau pouvoit ajouter que toute groſſiere qu'étoit cette farce jouée par Thevenin, elle tendoit à compromettre ſa ſureté, en le mettant dans l'obligation de ſe produire ſous le nom de J. J. Rouſſeau, que par des conſidérations majeures il avoit quitté pour prendre celui de *Renou*.

Quant au nom de *Voyageur perpétuel* donné par Thevenin à M. Rouſſeau, voici une anecdote aſſez ſinguliere, tranſcrite mot à mot ſur l'original d'une lettre qui nous a été adreſſée.

“ J'étois un jour à me promener au » jardin des Thuilleries ; appercevant » quelques-uns de nos lettrés, & ſachant l'endroit où ils tenoient ordinairement leurs aſſiſes, je fus les y » devancer plutôt par déſœuvrement » que par curioſité.

» La lettre de M. Rouſſeau à M. » l'Archevêque de Beaumont paroiſſoit » depuis peu. Ce fut ſur cet ouvrage » que roula preſque la converſation. » On en parla diverſement, on critiqua, » la critique fut plus injuſte que ſévere; » on attaqua l'auteur, & on ne ſut ni » modéré ni honnête.

» M. Duclos en parla ſeul comme » un admirateur de M. Rouſſeau, pénétré de ſes malheurs, & paroiſſant » les partager, il me parut déplacé » dans ce cercle. M. de Ste. Foix parla » en inquiſiteur.

» Un Abbé dont ma mémoire ne me » permet pas dans le moment d'appliquer le nom ſur ſa figure fraîche & » bénéficiale, brilla. M. D***. étoit » vis-à-vis de lui, & ſourioit de tems » en tems à l'Abbé en forme d'approbation.

» Je ne tardai pas d'entendre une » voix de fauſſet qui diſoit : ce *pauvre* » *Rouſſeau veut à tout prix occuper* » *le public*.......... *cette gloriole eſt* » *bien permiſe ſans doute quand elle ne*

Vos maximes, mon très-cher hôte, sont très-stoïques & très-belles, quoiqu'un peu outrées, comme sont celles de Séneque, & généralement celles de tous ceux qui philosophent tranquillement dans leur cabinet sur les malheurs dont ils sont loin, & sur l'opinion des hommes qui les honore. J'ai appris assurément à n'estimer l'opinion d'autrui que ce qu'elle vaut, & je crois savoir, du moins aussi bien que vous, de combien de choses la paix de l'ame dédommage; mais que seule elle tienne lieu de tout, & rende seule heureux les infortunés; voilà ce que j'avoue ne pouvoir admettre, ne pouvant, tant que je suis homme, compter totalement pour rien la voix de la nature patissante & le cri de l'innocence avilie. Toutefois, comme il nous importe toujours, & sur-tout dans l'adversité, de tendre à cette impassibilité sublime à laquelle vous dites être parvenu, je tâcherai de profiter de vos sentences, & d'y faire la réponse que fit l'architecte Athénien à la harangue de l'autre. *Ce qu'il a dit, je le ferai.*

Certaines découvertes, amplifiées peut-être par mon imagination, m'ont jetté durant plusieurs jours dans une agitation fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal; & qui, tant

» *dégénere pas en folie....... que dites-» vous de ses allées & venues........ il » n'est bien nulle part..... C'EST UN » VOYAGEUR PERPETUEL.*

» Ce n'est pas sur le discours philo-» sophique que j'appuye. Je ne m'arrête » qu'à ces mots : *un voyageur perpé-» tuel.* Il est bien singulier que le ma-» raud de Thevenin ait eu la même » idée, & bien long-tems après ; & » que M. Rousseau l'ait fait naître, lui » qui depuis son retour d'Italie à Paris » jusqu'à son départ pour la Suisse, » n'avoit fait qu'un voyage en dix-huit » ans.

» Mais chaque siecle a eu son genre » de persécution, & tel qui s'est livré » à ridiculiser Rousseau, n'auroit peut-» être pas été des derniers à accuser » Socrate ».

qu'elle a duré, m'a empêché de vous écrire. Tout est calmé; je suis content de moi, & j'espere ne plus cesser de l'être, puisqu'il ne peut plus rien m'arriver de la part des hommes, à quoi je n'aye appris à m'attendre, & à quoi je ne sois préparé. Bonjour, mon cher hôte, je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE (*)

Écrite de Bourgoin le 2 Décembre 1768, par J. J. Rousseau à Madame la présidente de Verna de Grenoble, laquelle informée qu'il étoit venu herboriser en Dauphiné, lui avoit offert un logement dans son château.

LAISSONS à part, Madame, je vous supplie, les livres & leurs auteurs. Je suis si sensible à votre obligeante invitation, que si ma santé me permettoit de faire en cette saison des voyages de plaisir, j'en ferois un bien volontiers pour aller vous remercier. Ce que vous avez la bonté de me dire, Madame, des étangs & des montagnes de votre contrée, ajouteroit à mon empressement, mais n'en seroit pas la premiere cause. On dit que la grotte de la Balme est de vos côtés; c'est encore un objet de promenade & même d'habitation, si je pouvois m'en pratiquer une dont les fourbes & les chauves-sou-

(*) Mde. la Marquise de Ruffieux, fille de Mde. la Présidente de Verna, possede l'original de cette lettre. Elle a permis à M. L. C. D. L. d'en tirer une copie qui a été imprimée pour la premiere fois dans le *Journal de Paris* du 14 Juillet dernier.

ris n'approchaſſent pas. A l'égard de l'étude des plantes, permettez, Madame, que je la faſſe en naturaliſte & non pas en apothicaire. Car, outre que je n'ai qu'une foi très-médiocre à la médecine, je connois l'organiſation des plantes ſur la foi de la nature qui ne ment point, & je ne connois leurs vertus médicinales que ſur la foi des hommes, qui ſont menteurs. Je ne ſuis pas d'humeur à les croire ſur leur parole, ni à portée de la vérifier. Ainſi, quant à moi, j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergeres, que des herbes pour des lavemens. Puiſſai-je, Madame, auſſi-tôt que le printems ramenera la verdure, aller faire dans vos cantons des herboriſations qui ne pourront qu'être abondantes & brillantes, ſi je juge par les fleurs que répand votre plume, de celles qui doivent naître autour de vous. Agréez, Madame, & faites agréer à M. le Préſident, je vous ſupplie, les aſſurances de tout mon reſpect.

Signé RENOU (*).

(*) C'eſt le nom que prit le Citoyen de Geneve dans ſa retraite en Dauphiné.

LETTRE
A M. L. C. D. L.

Monquin le 10 Octobre 1769.

ME voici, Monsieur, en vous répondant, dans une situation bien bizarre, sachant bien à qui, mais non pas à quoi : non que tout ce que vous écrivez ne mérite bien qu'on s'en souvienne, mais parce que je ne me souviens plus de rien. J'avois mis à part votre lettre pour y répondre ; & après avoir vingt fois renversé ma chambre & tous les fatras qui la remplissent, je n'ai pu parvenir à retrouver cette lettre ; toutefois je n'en veux pas avoir le démenti, ni que mon étourderie me prive du plaisir de vous écrire. Ce ne sera pas si vous voulez une réponse, ce sera un bavardage de recontre, pour avoir, aux dépens de votre patience, l'avantage de causer un moment avec vous.

Vous me parliez, Monsieur, du nouveau né, dont je vous fais mes bien cordiales félicitations. Voilà vos pertes réparées. Que vous êtes heureux de voir les plaisirs paternels se multiplier autour de vous ! Je vous le dis, & bien du fond de mon cœur ; quiconque a le bonheur de pouvoir remplir des soins si chers, trouve chez lui des plaisirs plus vrais que tous ceux du monde, & les plus douces consolations dans l'adversité. Heureux qui peut élever ses enfans sous ses yeux ! Je plains un pere de famille obligé d'aller chercher au loin la fortune : car pour le vrai bonheur de la vie, il en a la source auprès de lui.

Vous me parliez du logement auquel vous aviez eu la bonté de songer pour moi. Vous avez bien, Monsieur, tout ce qu'il faut pour ne pas me laisser renoncer sans regret à l'espoir d'être votre voisin ; & pourquoi y renoncer ? Qu'est-ce qui empêcheroit que, dans une saison plus douce, je n'allasse vous voir, & voir avec vous les habitations qui pourroient me convenir ? S'il s'en trouvoit une assez voisine de la vôtre pour me procurer l'agrément de votre société, il y auroit là de quoi racheter bien des inconvéniens, & pourvu que je trouvasse à-peu-près le plus nécessaire, de quoi me consoler de n'avoir pas ce qui le seroit moins.

Vous me parliez de littérature, & précisément cet article le plus plein de choses & le plus digne d'être retenu, est celui que j'ai totalement oublié. Ce sujet qui ne me rappelle que des idées tristes, & que l'instinct éloigne de ma mémoire, a *fait* tort à l'esprit avec lequel vous l'avez traité. Je me suis souvenu seulement que vous étiez très-aimable, même en traitant un sujet que je n'aimois plus.

Vous me parliez de botanique & d'herborisations. C'est un objet sur lequel il me reste un peu plus de mémoire ; encore ai-je grand'peur que bientôt elle ne s'en aille de même avec le goût de la chose, & qu'on ne parvienne à me rendre désagréable jusqu'à cet innocent amusement. Quelque ignorant que je sois en botanique, je ne le suis pas au point d'aller, comme on vous l'a dit, chercher en Europe une plante qui empoisonne par son odeur ; & je pense, au contraire, qu'il y a beaucoup à rabattre des qualités prodigieuses tant en bien qu'en mal, que l'ignorance, la charlatanerie, la crédulité, & quel-

quefois la méchanceté prêtent aux plantes, & qui bien examinées, se réduisent pour l'ordinaire à très-peu de chose, souvent tout-à-fait à rien. J'allois à Pila faire avec trois Messieurs, qui faisoient semblant d'aimer la botanique, une herborisation dont le principal objet étoit un commencement d'herbier pour l'un des trois, à qui j'avois tâché d'inspirer le goût de cette douce & aimable étude. Tout en marchant, M. le Médecin M***. m'appella pour me montrer, disoit-il, une très-belle Ancolie. Comment, Monsieur, une Ancolie! lui dis-je en voyant sa plante : c'est le Napel. Là-dessus je leur racontai les fables que le peuple débite en Suisse sur le Napel, & j'avoue qu'en avançant & nous trouvant comme ensevelis dans une forêt de Napels, je crus un moment sentir un peu de mal de tête, dont je reconnus la chimere, & ris avec ces Messieurs presque au même instant.

Mais au lieu d'une plante à laquelle je n'avois pas songé, j'ai vraiment & vainement cherché à Pila une fontaine glaçante qui tuoit, à ce qu'on nous dit, quiconque en buvoit. Je déclarai que j'en voulois faire l'essai sur moi-même, non pas pour me tuer, je vous jure, mais pour désabuser ces pauvres gens sur la foi de ceux qui se plaisent à calomnier la nature, craignant jusqu'au lait de leur mere, & ne voyant par-tout que les périls & la mort. J'aurois bu de l'eau de cette fontaine comme M. Storck a mangé du Napel. Mais au lieu de cette fontaine homicide qui ne s'est point trouvée, nous trouvâmes une fontaine très-bonne, très-fraîche dont nous bûmes tous avec grand plaisir & qui ne tua personne.

Au reste, mes voyages pédestres ayant été jusqu'ici tous très-

très-gais, faits avec des camarades d'aussi bonne humeur que moi, j'avois espéré que ce seroit ici la même chose. Je voulus d'abord bannir toutes les petites façons de ville ; pour mettre en train ces Messieurs, je leur dis des canons ; je voulus leur en apprendre ; je m'imaginois que nous allions chanter, criailler, folâtrer toute la journée. Je leur fis même une chanson (l'air s'entend) que je notai, tout en marchant par la pluie, avec des chiffres de mon invention. Mais quand ma chanson fut faite, il n'en fut plus question, ni d'amusemens, ni de gaîté, ni de familiarité ; voulant être badin tout seul ; je ne me trouvai que grossier ; toujours le grand cérémonial, & toujours Monsieur dom Japhet : à la fin je me le tins pour dit ; & m'amusant avec mes plantes, je laissai ces Messieurs s'amuser à me faire des façons. Je ne sais pas trop si mes longues rabâcheries vous amusent. Je sais seulement que si je les prolongeois encore, elles vous ennuyeroient certainement à la fin. Voilà, Monsieur, l'histoire exacte de ce tant célebre pélerinage, qui court déjà les quatre coins de la France, & qui remplira bientôt l'Europe entiere de son [illegible]ble fracas. Je vous salue, Monsieur, & vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE
A M. DU BELLOY.

A Monquin par Bourgoin, le 19 Février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel ! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

J'Honorois vos talens, Monsieur, encore plus le digne usage que vous en faites, & j'admirois comment le même esprit patriotique nous avoit conduits par la même route à des destins si contraires : vous à l'acquisition d'une nouvelle patrie & à des honneurs distingués, moi à la perte de la mienne & à des opprobres inouis.

Vous m'avez rejet[illegible] dites-vous, par le malheur ; vous me feriez pleurer sur vo[illegible] je pouvois vous en croire. Etes-vous seul[illegible]re étrang[illegible]lé, séquestré, trompé, trahi, diffamé p[illegible]ce qui vous [illegible]onné, enlacé de trames horribles dont vous sentiez l'effet, sans pouvoir parvenir à les connoître, à les démêler ? Etes-vous à la merci de la puissance, de la ruse, de l'iniquité, réunies pour vous traîner dans la fange, pour élever autour de vous une impénétrable œuvre de ténébres, pour vous enfermer tout vivant dans un cercueil ? Si tel est ou fut votre sort, venez, gémissons ensemble ; mais en tout autre cas, ne vous vantez point de faire avec moi société de malheurs.

Je lisois votre Bayard, fier que vous eussiez trouvé mon

Edouard digne de lui ſervir de modele en quelque choſe, & vous me faiſiez vénérer ces antiques François auxquels ceux d'aujourd'hui reſſemblent ſi peu, mais que vous faites trop bien agir & parler pour ne pas leur reſſembler vous-même. A ma ſeconde lecture, je ſuis tombé ſur un vers qui m'avoit échappé dans la premiere, & qui par réflexion m'a déchiré (*). J'y ai reconnu, non, graces au Ciel, le cœur de J. J., mais les gens à qui j'ai à faire, & que pour mon malheur je connois trop bien. J'ai compris, j'ai penſé du moins qu'on vous avoit ſuggéré ce vers-là. Miſere humaine, me ſuis-je dit! Que les méchans diffament les bons, ils font leur œuvre; mais comment les trompent-ils les uns à l'égard des autres? Leurs ames n'ont-elles pas pour ſe reconnoître des [illegible]ques plus ſures que tous les preſtiges des impoſteurs? [illegible] douter quelques inſtans, je l'avoue, ſi vous n'é[illegible]it, plutôt que trompé par mes ennemis.

Dans ce même tems j'ai re[illegible] Gabrielle, que j'ai lue & relue auſſi, [illegible] avec un [illegible] plus doux que celui que m'avoit donné le guerrier Bayard, car l'héroïſme de la valeur m'a toujours moins touché que le charme du ſentiment dans les ames bien nées. L'attachement que cette piece m'inſpire pour ſon Auteur, eſt un de ces mouvemens, peut-être aveugles, mais auxquels mon cœur n'a jamais réſiſté. Ceci me mene à l'aveu d'une autre folie, à laquelle il ne réſiſte pas mieux. C'eſt de faire de mon Héloïſe le *criterium* ſur le-

(*) Il eſt probable que ces deux vers étoient ceux-ci.

Que de vertu brilloit dans ſon faux repentir!
Peut-on ſi bien la peindre, & ne pas la ſentir?

quel je juge du rapport des autres cœurs avec le mien. Je conviens volontiers qu'on peut être plein d'honnêteté, de vertu, de ſens, de raiſon, de goût, & trouver ce roman déteſtable; quiconque ne l'aimera pas peut bien avoir part à mon eſtime, mais jamais à mon amitié. Quiconque n'idolâtre pas ma Julie, ne ſent pas ce qu'il faut aimer; quiconque n'eſt pas l'ami de St. Preux ne ſauroit être le mien. D'après cet entêtement, jugez du plaiſir que j'ai pris en liſant votre Gabrielle, d'y retrouver ma Julie un peu plus héroïquement requinquée, mais gardant ſon même naturel, animée peut-être d'un peu plus de chaleur, plus énergique dans les ſituations tragiques, mais moins enivrante auſſi, ſelon moi, dans le calme. Frappé de voir dans [illegible] multitudes de vers, à quel point il faut que vous ayez conten[illegible] image ſi tendre dont je ſuis le Pigmalion, j'ai cru ſur [illegible] ſur ma manie, que la nature nous avoit faits an[illegible] avec plus d'incertitude aux vers de votre [illegible] parler avec ma franchiſe ordinaire, fa[illegible] me [illegible] re ce qu'il vous plaira.

Monſieur du Belloy, je ne penſe pas de l'honneur comme vous de la vertu, qu'il ſoit poſſible d'en bien parler, d'y revenir ſouvent par goût, par choix, & d'en parler toujours d'un ton qui touche & remue ceux qui en ont, ſans l'aimer, & ſans en avoir ſoi-même: ainſi, ſans vous connoître autrement que par vos pieces, je vous crois dans le cœur l'honneur d'un ancien Chevalier, & je vous demande de vouloir me dire, ſans détour, s'il y a quelque vers dans votre Bayard dont en l'écrivant vous m'ayez voulu faire l'application. Dites-moi ſimplement oui ou non, & je vous crois.

Quant au projet de réchauffer les cœurs de vos compatriotes, par l'image des antiques vertus de leurs peres, il eſt beau, mais il eſt vain. L'on peut tenter de guérir des malades, mais non pas de reſſuſciter des morts. Vous venez ſoixante-dix ans trop tard. Contemporain du grand Catinat, du brillant Villars, du vertueux Fénelon, vous auriez pu dire; voilà encore des François dont je vous parle : leur race n'eſt pas éteinte; mais aujourd'hui vous n'êtes plus que *vox clamans in deſerto*. Vous ne mettez pas ſeulement ſur la ſcene des gens d'un autre ſiecle, mais d'un autre monde; ils n'ont plus rien de commun avec celui-ci. Il ne reſte à votre nation, pour ſe conſoler de n'avoir plus de vertu, que de n'y plus croire, & de la diffamer dans les autres. Oh s'il [illegible] encore des Bayards en France, avec quelle nobl[illegible] avec quelle vive indignation ! . . . Croyez-moi [illegible] faites plus de ces beaux vers à la gloire de[illegible]is, de peur qu'on ne ſoit tenté, par la juſt[illegible]ppliquer à ceux d'aujourd'hui.

Adieu, Monſieur, ſi cette lettre vous parvien[illegible] vous prie de m'en donner avis, afin que je ne ſois pas injuſte. Je vous ſalue de tout mon cœur.

LETTRE

AU MÊME.

Monquin le 12 Mars 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel ! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

IL faut, Monsieur, vous résoudre à bien de l'ennui, car j'ai grand'peur de vous écrire une longue lettre.

Que vous m'avez rafraîchi le sang, & que j'aime vôtre colere ! J'y [illegible]ois bien le sceau de la vérité dans une ame fiere, que le pateli[illegible]s gens qui m'entourent marque encore plus fortement à [illegible] Vous avez daigné me faire sentir mon tort ; c'est u[illegible] dont je sens le prix, & que je n'aurois peut-ê[illegible] place ; il ne m'en reste que le desir d[illegible] fus quarante ans le plus confiant des [illegible], sans qu[illegible]ant tout ce tems jamais une seule fois cette confiance ait été trompée. Si-tôt que j'eus pris la plume, je me trouvai dans un autre univers, parmi de tout autres êtres, auxquels je continuai de donner la même confiance, & qui m'en ont si terriblement corrigé, qu'ils m'ont jetté dans l'autre extrémité. Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour, mais tout m'effarouche dans les ténebres qui m'environnent, & je ne vois que du noir dans l'obscurité. Jamais l'objet le plus hideux ne me fit peur dans mon enfance, mais une figure cachée sous un drap blanc me donnoit des convulsions ; sur ce point, comme sur beaucoup d'au-

tres, je resterai enfant jusqu'à la mort. Ma défiance est d'autant plus déplorable, que presque toujours fondée, (& je n'ajoute *presque* qu'à cause de vous) elle est toujours sans bornes, parce que tout ce qui est hors de la nature n'en connoît plus. Voilà, Monsieur, non l'excuse, mais la cause de ma faute que d'autres circonstances ont amenée & même aggravée, & qu'il faut bien que je vous déclare pour ne pas vous tromper. Persuadé qu'un homme puissant vous avoit fait entrer dans *ses* vues à mon égard, je répondis selon cette idée à quelqu'un qui m'avoit parlé de vous; & je répondis avec tant d'imprudence, que je nommai même l'homme en question. Né avec un caractere bouillant dont rien n'a pu calmer l'effer[illegible]ce, mes premiers mouvemens sont toujours marqués par [illegible]tourderie audacieuse, que je prends alors pour de [illegible]dité, & que j'ai tout le tems de pleurer dans la [illegible] tout quand elle est injuste comme dans cette [illegible] vous à mes ennemis du soin de m'en punir. [illegible]cipa même sur leurs soins à la réception [illegible] plutôt elle m'eût épargné beaucoup [illegible]ttres; [illegible]elles sont faites, il ne me reste qu'à les expier, & à tâcher d'en obtenir le pardon que je vous demande par la commisération due à mon état.

Ce que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger, & du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous, ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui pensoient vous surprendre par cette voie. Ce n'est pas sur des hommes tels que vous que des discours en l'air ont quelque prise; mais les frivoles clameurs de la calomnie qui n'excitent gueres d'atten-

tion, sont bien différentes, dans leurs effets, des complots tramés & concertés durant longues années dans un profond silence, & dont les développemens successifs se font lentement, sourdement & avec méthode. Vous parlez d'évidence; quand vous la verrez contre moi, jugez-moi, c'est votre droit; mais n'oubliez pas de juger aussi mes accusateurs; examinez quel motif leur inspire tant de zele. J'ai toujours vu que les méchans inspiroient de l'horreur, mais point d'animosité. On les punit ou on les fuit, mais on ne se tourmente pas d'eux sans cesse; on ne s'occupe pas sans cesse à les circonvenir, à les tromper, à les trahir; ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là, ce sont eux qui les font aux autres. Dites donc à ces honnêtes gens si zélés, si vertueux, si fiers sur-tout d'être d[illegible]res, & qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer: Messieurs, j'admire votre zele, & vos preu-

» ves me [illegible] replique; mais pourquoi donc crain-
» dre si fo[illegible] les sache & n'y réponde? Per-
» mett[illegible] que je vous nomme. Il n'est
» pas g[illegible] [illegible] p[illegible] juste de diffamer un homme,
» quel qu'il soit, en se cachant de lui. C'est, dites-vous, par
» ménagement pour lui que vous ne voulez pas le confondre;
» mais il seroit moins cruel, ce me semble, de le confondre,
» que de le diffamer, & de lui ôter la vie que de la lui ren-
» dre insupportable. Tout hypocrite de vertu doit être publi-
» quement confondu; c'est là son vrai châtiment, & l'évidence
» elle-même est suspecte, quand elle élude la conviction de
» l'accusé ». En leur parlant de la sorte, examinez leur contenance, pesez leur réponse; suivez, en la jugeant, les mouve-

mens

miens de votre cœur, & les lumieres de votre raiſon; voilà, Monſieur, tout ce que je vous demande, & je me tiens alors pour bien jugé.

Vous me tancez avec grande raiſon ſur la maniere dont je vous parois juger votre nation; ce n'eſt pas ainſi que je la juge de ſang-froid, & je ſuis bien éloigné, je vous jure, de lui rendre l'injuſtice dont elle uſe envers moi. Ce jugement trop dur étoit l'ouvrage d'un moment de dépit & de colere qui même ne ſe rapportoit pas à moi, mais au grand homme qu'on vient de chaſſer de ſa naiſſante patrie, qu'il illuſtroit déjà dans ſon berceau, & dont on oſe encore ſouiller les vertus avec tant d'artifice & d'injuſtice. S'il reſtoit, m[illegible]s-je, de ces François célébrés par du Belloy, pourqu[illegible] indignation ne réclameroit-elle point contre ces [illegible]res ſi peu dignes d'eux?

C'eſt à cette occaſion que Bay[illegible] mémoire, bien ſûr de ce qu'il diroit ou [illegible]urd'hui. Je ne ſentois pas aſſez que tous [illegible]ieux, ne ſont pas des Bayards, qu'o[illegible]ſſer d'être juſte, & qu'en penſant à [illegible] qui machinent & crient, j'avois tort d'oublier ceux qui gemiſſent & ſe taiſent. J'ai toujours aimé votre nation, elle eſt même celle de l'Europe que j'honore le plus, non que j'y croye appercevoir plus de vertus que dans les autres, mais par un précieux reſte de leur amour qui s'y eſt conſervé, & que vous réveillez, quand il étoit prêt à s'éteindre. Il ne faut jamais déſeſpérer d'un peuple qui aime encore ce qui eſt juſte & honnête, quoiqu'il ne le pratique plus. Les François auront beau applaudir aux traits héroï-

ques que vous leur présentez, je doute qu'ils les imitent, mais ils s'en transporteront dans vos pieces, & les aimeront dans les autres hommes, quand on ne les empêchera pas de les y voir. On est encore forcé de les tromper pour les rendre injustes, précaution dont je n'ai pas vu qu'on eût grand besoin pour d'autres peuples. Voilà, Monsieur, comment je pense constamment à l'égard des François, quoique je n'attende plus de leur part qu'injustice, outrages & persécution; mais ce n'est pas à la nation que je les impute, & tout cela n'empêche pas que plusieurs de ses membres n'aient toute mon estime, & ne la méritent, même dans l'erreur où on les tient. D'ailleurs, mon [illegible] s'enflamme bien plus aux injustices dont je suis témoin [illegible] à celles dont je suis la victime; il lui manque, pour ces [illegible] l'énergie & la vigueur d'un généreux désintéressemen[illegible]mble que ce n'est pas la peine de m'échauffer pour [illegible]téresse que moi. Je regarde mes malheurs [illegible] d'homme & d'ami de la vérité. Je vois [illegible]te & me diffame, comme je verrois un [illegible] montagne & venir m'écraser. Je le rep[illegible]erois si j'en [illegible] force, mais sans colere, & puis je le laisserois là sans y plus songer. J'avoue pourtant que ces mêmes malheurs m'ont d'abord pris au dépourvu, parce qu'il en est auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé; j'en ai été cependant plus abattu qu'irrité; & maintenant que me voilà prêt, j'espere me laisser un peu moins accabler, mais pas plus émouvoir de ceux qui m'attendent. A mon âge & dans mon état, ce n'est plus la peine de s'en tourmenter, & j'en vois le terme de trop

près, pour m'inquiéter beaucoup de l'espace qui reste. Mais je n'entends rien à ce que vous me dites de ceux que vous avez essuyés : assurément je suis fait pour les plaindre ; mais que peuvent-ils avoir de commun avec les miens ? Ma situation est unique, elle est inouie depuis que le monde existe ; & je ne puis présumer qu'il s'en retrouve jamais de pareille. Je ne comprends donc point quel rapport il peut y avoir dans nos destinées, & j'aime à croire que vous vous abusez sur ce point. Adieu, Monsieur, vivez heureux ; jouissez en paix de votre gloire, & souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous honorera toujours.

LETTR[illegible]

A M. I[illegible]

A Monqui[illegible]ier 1770.

Pauvres aveugles [illegible]
Ciel ! démasque l[illegible]
Et force leurs ba[illegible]
A s'ouvrir au[illegible] hommes.

En vérité, Monsieur, votre lettre n'est point d'un jeune homme qui a besoin de conseil ; elle est d'un sage très-capable d'en donner. Je ne puis vous dire à quel point cette lettre m'a fra[illegible]é. Si vous avez en effet l'étoffe qu'elle annonce, il est à desirer pour le bien de votre Eleve, que ses parens sentent le prix de l'homme qu'ils ont mis auprès de lui.

Je suis, & depuis si long-tems, si loin des idées sur lesquelles vous me remettez, qu'elles me sont devenues absolu-

ment étrangeres. Toutefois je remplirai selon ma portée, le devoir que vous m'imposez, mais je suis bien persuadé que vous ferez mieux de vous en rapporter à vous qu'à moi, sur la meilleure maniere de vous conduire dans le cas difficile où vous vous trouvez.

Si-tôt qu'on s'est dévoyé de la droite route de la nature, rien n'est plus difficile que d'y rentrer. Votre enfant a pris un pli d'autant moins facile à corriger, que nécessairement tout ce qui l'environne, doit empêcher l'effet de vos soins pour y parvenir. C'est ordinairement le premier pli que les enfans de qualité contractent, & c'est le dernier qu'on peut leur faire perdre, parce qu'il faut pour cela le concours de la raison, qui [illegible] plus tard qu'à tous les autres enfans. Ne vous effrayez donc [illegible] que l'effet de vos soins ne réponde pas d'abord, à [illegible] votre zele; vous devez vous attendre à peu d[illegible]e que vous ayez la prise qui peut l'amener [illegible] raison pour vous relâcher en attenda[illegible]ateau, qu'un courant très-rapide ent[illegible]ucoup de travail pour ne pas reculer.

La voie que vous avez prise & que vous craignez n'être pas la meilleure, ne le sera pas toujours sans doute. Mais elle me paroît la meilleure en attendant. Il n'y a que trois instrumens pour agir sur les ames humaines; la raison, le sentiment, & la nécessité. Vous avez inutilement employé le premier; il n'est pas vraisemblable que le second eût plus d'effet; reste le troisieme, & mon avis est que pour quelque tems, vous devez vous y tenir; d'autant plus que la premiere & la plus

importante philoſophie de l'homme de tout état & de tout âge, eſt d'apprendre à fléchir ſous le dur joug de la néceſſité. *Clavos trabales & æneos manû geſtans ahænâ.*

Il eſt clair que l'opinion, ce monſtre qui dévore le genre-humain, a déjà farci de ſes préjugés la tête du petit bon-homme. Il vous regarde comme un homme à ſes gages, une eſpece de domeſtique, fait pour lui obéir, pour complaire à ſes caprices; & dans ſon petit jugement, il lui paroît fort étrange que ce ſoit vous qui prétendiez l'aſſervir aux vôtres; car c'eſt ainſi qu'il voit tout ce que vous lui preſcrivez. Toute ſa conduite avec vous n'eſt qu'une conſéquence de cette maxime, qui n'eſt pas injuſte, mais qu'il applique mal, que *celui qui paye de commander.* D'après cela qu'importe ... tort ou raiſon; c'eſt lui qui paye.

Eſſayez, chemin faiſant, d'effacer ... par des opinions plus juſtes, de redreſſer ... ſes jugemens plus ſenſés. Tâchez de lui fai... des choſes plus eſtimables que la ... eſſes, & pour le lui faire compren... dire, il faut le lui faire ſentir. ... petite à ... reſpecter la juſtice & le courage ... ſe mettre à ge... devant la vertu; & n'allez pas pour ... lui chercher des livres. Les hommes des livres ... ſeront jamais pour lui que des hommes d'un autre mond... je ne ſache qu'un ſeul modele qui puiſſe avoir à ſes yeux de la réalité, & ce modele c'eſt vous, Monſieur; le poſte que vous rempliſſez eſt à mes yeux le plus noble & le plus grand qui ſoit ſur la terre. Que le vil peuple en penſe ce qu'il voudra, pour moi je vous vois à la place de Dieu, vous

faites un homme. Si vous vous voyez du même œil que moi ; que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même ! qu'elle peut vous rendre grand en effet ! & c'est ce qu'il faut, car si vous ne l'étiez qu'en apparence & que vous ne fissiez que jouer la vertu, le petit bon-homme vous pénétreroit infailliblement, & tout seroit perdu. Mais si cette image sublime du grand & du beau le frappe une fois en vous, si votre désintéressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout ; s'il voit en vous combien il est plus grand de commander à soi-même [illegible]à des valets, si vous le forcez en un mot à vous respecter, [illegible]s cet instant vous l'aurez subjugué, & je vous réponds que [illegible] semblant qu'il fasse, il ne trouvera plus égal que vous [illegible] d'accord avec lui ou non ; sur-tout si en le for[illegible] dans le fond de son petit cœur, vous [illegible] marquez [illegible] faire peu de cas de ce qu'il pense lui-même, [illegible] vous fatiguer à le faire convenir de ses [illegible] avec une certaine façon grave & soute[illegible] autorité, vous parviendrez à la fin [illegible] votre tour, *qu'est-ce que cela fai[illegible] ou non ?* Et qu'il trouvera, lui que cela f[illegible]elque chose. [illegible]dra seulement éviter de joindre à ce sang-froid, la dureté qui [illegible] rendroit haïssable. Sans entrer en explication avec lui, [illegible] dire à d'au[illegible]tres en sa présence : « j'aurois fait mes délices [illegible]endre son
» enfance heureuse, mais il ne l'a pas voulu, & j'aime en-
» core mieux qu'il soit malheureux étant enfant que mépri-
» sable étant homme ». A l'égard des punitions, je pense comme vous, qu'il n'en faut jamais venir aux coups, que dans

le seul cas où il auroit commencé lui-même. Ses châtimens ne doivent jamais être que des abstinences, & tirées, autant qu'il se peut, de la nature du délit. Je voudrois même que vous vous y soumissiez toujours avec lui quand cela seroit possible, & cela sans affectation, sans que cela parût vous coûter, & de façon qu'il pût en quelque sorte lire dans votre cœur sans que vous le lui disiez, que vous sentez si bien la privation que vous lui imposez, que c'est sans y songer que vous vous y soumettez vous-même. En un mot pour réussir, il faudroit vous rendre presqu'impassible; & ne sentir que par votre Eleve ou pour lui. Voilà, je l'avoue une terrible tâc[illegible] mais je ne vois nul autre moyen de succès. Et c[illegible] succès [illegible]roit assuré de part ou d'autre, car quand avec tant d[illegible] vous n'auriez pas le bonheur d'avoir f[illegible] [illegible] ho[illegible] [illegible] que de l'être devenu?

Tout ceci suppose que la dé[illegible] l'Enfant n'est que la petite vanité de la [illegible] Bonnes auront boursoufflé sa petite a[illegible] aussi que ce fût l'effet de l'âpreté [illegible] & fier, qui ne veut céder qu'à lui[illegible] [illegible]x seuls naturels qui ont beaucou[illegible] étoffe, & qui [illegible] trouve gueres [illegible] pays où vous vi[illegible] [illegible] n'est pas probablement celle de votre [illegible]e; si cep[illegible] [illegible] se trouvoit (& c'est un discernement facile à faire) alors il faudroit bien vous garder de suivre avec lui la méthode dont je viens de parler, & de heurter la rudesse avec la rudesse; les ouvriers en bois n'emploient jamais fer sur fer; ainsi faut-il faire avec les esprits roides qui résistent toujours à la force; il n'y a sur eux qu'une prise, mais aima-

ble & sure, c'est l'attachement & la bienveillance ; il faut les apprivoiser comme les lions, par les caresses : on risque peu de gâter de pareils enfans ; tout consiste à s'en faire aimer une fois ; après cela vous les feriez marcher sur des fers rouges.

Pardonnez, Monsieur, tout ce radotage à ma pauvre tête qui diverge, bat la campagne, & se perd à la suite de la moindre idée. Je n'ai pas le courage de relire ma lettre de peur d'être forcé de la recommencer. J'ai voulu vous montrer le vrai desir que j'aurois de vous complaire, & d'applaudir à vos respectables soins ; mais je suis très-persuadé, qu'avec les talens que [illegible]me paroissez avoir, & le zele qui les anime, vous n'a[illegible] que de vous-même pour conduire aussi sagement [illegible] sujet que la Providence a mis entre vos [illegible]. Je [illegible] Monsieur, & vous salue de tout mon cœur.

LETTRE

LETTRE
AU MÊME.

Monquin le 28 Février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel ! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

VOTRE précédente lettre, Monsieur, m'en promettoit si bien une seconde, & j'étois si sûr qu'elle viendroit, que [illegible]oi-que je me crusse obligé de vous tirer de l'erreur o[illegible] [illegible]ous voyois, j'aimai mieux tarder de remplir ce dev[illegible] de vous ôter ce plaisir si doux aux cœurs h[illegible] leurs torts de leur propre mouvement [illegible]

La bizarre maniere de dater qui [illegible] for-mule générale dont depuis quelqu[illegible]nt avec tout le monde; qui n'a ni ne pe[illegible]onnes à qui j'écris, puisque ceux qu[illegible] pour être honorés de mes lettr[illegible]amais. Comment m'avez-vous p[illegible] féroce pour [illegible]uloir insulter ainsi [illegible]que je ne con-[illegible]ois que p[illegible]gnages d'estime pour [illegible]i, & si [illegible]r pour lui? Cette erreur est là-

(*) Pour l'intelligence de cette phrase, & de celles qui la suivent, il faut savoir que la personne à qui cette seconde lettre étoit adressée, avoit mis en tête de sa réponse à la premiere, un quatrain qui sembloit annoncer qu'elle avoit pris en mauvaise part celui de M. Rousseau; ce qui cependant n'étoit pas.

dessus tout ce dont je peux me plaindre; car si ce n'en eût pas été une, votre ressentiment devenoit très-légitime, & votre quatrain très-mérité. Si même j'avois quelque autre reproche à vous faire, ce seroit sur le ton de votre lettre, qui cadroit si mal avec celui de votre quatrain. Quoique dans votre opinion, je vous en eusse donné l'exemple, deviez-vous jamais l'imiter? Ne deviez-vous pas au contraire être encor[illegible] indigné de l'ironie & de la fausseté détestable que cette contra[illegible] mettoit dans ma lettre, & la vertu doit-elle jamais souiller ses mains innocentes avec les armes des méchans, même pour rep[illegible] leurs atteintes? Je vous avoue franchement, que je vo[illegible] en plus aisément pardonné le quatrain, que le corps de [illegible] passe les injures dans la colere, mais j'ai peine [illegible] Pardon, Monsieur, à mon tour. J'use [illegible]nt des droits de mon âge. Mais je [illegible]e vous m'avez inspiré de l'estime. C'est [illegible] de cas, pour laisser passer en silen[illegible]r. A présent oublions pour jamais [illegible]rie, & ne nous souvenons que de [illegible] intéressans l'un à l'autre par la manie[illegible]

Revenons à v[illegible] vous ayez ad[illegible] le plan que j'ai tâch[illegible] admire [illegible] courage; car vous avez trop de [illegible]e pas voir que dans un pareil système, il faut tout ou rien[illegible] qu'il vaudroit cent fois mieux, reprendre le train des éducations ordinaires, & faire un petit talon rouge, que de suivre à demi celle-là pour ne faire qu'un homme manqué[illegible] que j'ap-

pelle tout, n'eſt pas de ſuivre ſervilement mes idées, au contraire c'eſt ſouvent de les corriger ; mais de s'attacher aux principes, & d'en ſuivre exactement les conſéquences, avec les modifications qu'exige néceſſairement toute application particuliere. Vous ne pouvez ignorer quelle tâche immenſe vous vous donnez. Vous voilà pendant dix ans au moins, nul pour vous-même, & livré tout entier avec toutes vos facultés à votre Eleve. Vigilance, patience, fermeté, voilà ſur-tout trois qualités ſur leſquelles vous ne ſauriez vous relâcher un ſeul inſtant, ſans riſquer de tout perdre. Oui de tout perdre, entiérement tout. Un moment d'impatience, de négligence ou d'oubli, peut vous ôter le fruit de ſix ans de travaux [illegible] qu'il vous en reſte rien du tout, pas même la poſſibi[illegible] re-couvrer par le travail de dix autres. Ce[illegible] quelque choſe qui mérite le nom d'hé[illegible] les hommes, c'eſt le ſuccès des [illegible] vôtre ; car le ſuccès eſt toujours pro[illegible] de talens & de vertus dont on l'a achet[illegible] s aurez fait à vos ſemblables, & [illegible] de vos grands & pénibles trava[illegible] ni, car c'eſt là le terme néceſſ[illegible] & de la reconnoiſſance do[illegible] Monſieur..... [illegible] ans de [illegible] plus douces jouiſſances de [illegible] urs & au-delà. Voilà les avances que vous avez faites, & voilà le prix qui doit les payer. Si vous avez beſoin d'encouragement dans cette entrepriſe vous me trouverez toujours prêt. Si vous avez beſoin de conſeils, ils ſont déſormais au-deſſus de mes forces. Je

Mmmm 2

ne puis vous promettre que de la bonne volonté. Mais vous la trouverez toujours pleine & sincere. Soit dit une fois pour toutes, & lorsque vous me croirez bon à quelque chose, ne craignez pas de m'importuner. Je vous salue de tout mon cœur.

LETTRE

AU MÊME.

Monquin le 14 Mars 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel ! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
S'ouvrir aux regards des hommes.

[illegible] pour l'amour de vous, que l'application [illegible] de votre quatrain, fût assez naturelle [illegible] puisque vous aimez mieux vous [illegible] d'une promptitude que j'aurois pu [illegible] ce, soit ; je n'épiloguerai pas là-d[illegible]

Depuis [illegible] je l'ai relu qu'une fois il y a six ans, [illegible] & le trouble continuel où l'on [illegible] gagné [illegible] pauvre tête ; que j'ai per[illegible] me restoit & que je garde à peine une idée générale du contenu de mes Ecrits. Je me rappelle pourtant fort bien qu'il doit y avoir dans l'*Emile*, un passage relatif à celui que vous me citez ; mais je suis parfaitement sûr qu'il n'est pas le même, parce qu'il

préſente, aînſi défiguré, un ſens trop différent de celui dont j'étois plein en l'écrivant. J'ai bien pu ne pas ſonger à éviter dans ce paſſage, le ſens qu'on eût pu lui donner, s'il eût été écrit par Cartouche ou par Raffiat, mais je n'ai jamais pu m'exprimer auſſi incorrectement dans le ſens que je lui donnois moi-même. Vous ſerez peut-être bien aiſe d'apprendre l'anecdote qui me conduiſit à cette idée.

Le feu [illegible] de Pruſſe déjà g[illegible]teur de la diſcipline m[illegible], paſſant en revue un de ſes régimens, fut ſi mécontent de la manœuvre, qu'au lieu d'imiter le noble uſage que Louis XIV. en colere avoit fait de ſa canne, il s'oub[illegible] juſqu'à frapper de la ſienne le Major qui commandoit [illegible]ficier outragé recule deux pas, porte la main à l'un d[illegible]lets le tire aux pieds du cheval du Roi, & de l'[illegible] Ce trait auquel je ne penſe jamais [illegible] tion, me revint fortement en [illegible] en fis l'application de moi-même au[illegible] en déshonore un autre, mais en [illegible]férence des perſonnages. Vous ſe[illegible] Major bâtonné eſt grand & ſu[illegible] la vie maître par conſéquent [illegible] de lui prouvant, il la reſpect[illegible] s'éleve par là même au-d[illegible] lui faiſant grace; tant la [illegible] d'un brutal obſcur, ſeroit inepte. Le Major employant ſon premier coup de piſtolet, n'eût été qu'un forcené; le particulier perdant le ſien, ne ſeroit qu'un ſot.

Mais un homme vertueux, un croyant, peut avoir le ſcru-

pule de disposer de sa propre vie, sans cependant pouvoir se résoudre à survivre à son déshonneur, dont la perte, même injuste, entraîne des malheurs civils pires cent fois que la mort. Sur ce chapitre de l'honneur, l'insuffisance des loix nous laisse toujours dans l'état de nature; je crois cela prouvé dans ma lettre à M. d'Alembert sur les spectacles. L'honneur d'un homme ne peut avoir de vrai défenseur, ni de vrai vengeur que lui-même; [illegible] clémence qu'en [illegible] autre cas prescrit la vertu, soit permise, elle est défendue, & laisser impuni son déshonneur, c'est y consentir; on lui doit sa vengeance; on se la doit à soi-même; on la doit même à la société [illegible] aux autres gens d'honneur qui la composent; & c'est ici l'[illegible] fortes raisons qui rendent le duel extravagant, [illegible] expose l'innocent à périr, que parce qu'il [illegible] geance, & à laisser le coupable triomphant [illegible] que ce qui rend le trait du Major [illegible] mort qu'il se donne, que la fierté [illegible] tirer de son Roi. C'est son premier [illegible] loir le second : quel sujet [illegible] lui ôt[illegible] ge ! Encore une fois, le cas entre [illegible] Cependant si l'honneur prescrit la ven[illegible] cuse; celui qui venge en lâche [illegible] et le coupable; mais celui qui se v[illegible] abilité. [illegible] donc un homme indignement, injustement flétri par un autre, va le chercher un pistolet à la main dans l'amphithéâtre de l'Opéra, lui casse la tête devant tout le monde, & puis se laissant tranquillement mener devant les Juges, leur dit : *Je*

viens de faire un acte de justice, que je me devois & qui n'appartenoit qu'à moi, faites-moi pendre si vous l'osez; il se pourra bien qu'ils le fassent pendre en effet; parce qu'enfin quiconque a donné la mort la mérite, & qu'il a dû même y compter; mais je réponds qu'il ira au supplice avec l'estime de tout homme équitable & sensé, comme avec la mienne; & si cet exemple intimide un peu les tâteurs d'hommes, & fait ma[illegible] gens d'honn[illegible] pas, la t[illegible] peu plus levée, je dis que la mort de cet homme de courage ne sera pas inutile à la société. La conclusion tant de ce détail, que de ce que j'ai dit à ce sujet dans l'*Emile*, & q[illegible] je répétai souvent quand ce livre parut, à ceux q[illegible] parle-rent de cet article, est *qu'on ne déshonore* [illegible] *qui fait mourir*. Je ne dirai pas ici si j'[illegible] discuter à loisir dans la suite : mais [illegible] déplaise trine me trompe, vous permet[illegible] pour à votre illustre prôneur d'oracl[illegible] déshonoré.

Je viens, Monsieur, à [illegible] sur votre Eleve. Mon senti[illegible] un sant à manger de ri[illegible] qui ont leur [illegible]cause dans la co[illegible] individu, & celles-[illegible]ie des fantaisies, [illegible] sont ir[illegible] on ne les rende telles à [illegible] ne sont [illegible] attention. Il pourroit y avoir quelque chose de vrai dans le cas de prévoyance qu'on vous allégue, si (chose presque inouie) il s'agissoit d'alimens de premiere nécessité, comme le pain, le lait, les fruits. Il faudroit du moins tâcher

de vaincre cette répugnance, sans que l'enfant s'en apperçût; & sans le contrarier; ce qui, par exemple, pourroit se faire en l'exposant à avoir grand'faim, & à ne trouver, comme par hasard que l'aliment auquel il répugne. Mais si cet essai ne réussit pas, je ne serois pas d'avis de s'y obstiner. Que s'il s'agit de mets composés tels qu'on en sert sur les tables des Grands, la précaution paroît d'abord assez superflue; car il est peu appar[illegible] réduit dans les bois ou ailleurs [illegible] ragoûts de truffes [illegible] profiteroles, au chocolat pour toute nourriture. Mais peut-être a-t-on un autre objet qu'on ne vous dit pas, & qui n'est pas sans f[illegible]ment. Votre Eleve est fait pour avoir un jour place aux p[illegible]gés des Rois & des Princes : il doit aimer tout [illegible] il doit préférer tout ce qu'ils préféreront; [illegible] avoir les goûts qu'ils auront; & il n'est pas d'u[illegible] avoir d'exclusifs. Vous devez comprendre [illegible] autres choses, que ce n'est pas u[illegible] ainsi gardez-vous bien d'être un [illegible]ez, cela ne réussit pas pour le[illegible]

Prêt à [illegible] plus d'adresse a[illegible] fixe à vous [illegible] lettres. Monsieur.

LETTRE

00101723

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 19 September, 2016